
1664 Facsimile edition

Abelly, Louis

1664

Livre 3

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/abelly_1664f

Recommended Citation

Abelly, Louis. La Vie du Venerable Serviteur de Dieu Vincent de Paul. Livre 1. 1664 Facsimile edition.
http://via.library.depaul.edu/abelly_1664f/2

This Article is brought to you for free and open access by the Abelly, Louis at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in 1664 Facsimile edition by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

LA VIE
DU VENERABLE
SERVITEUR DE DIEU
VINCENT DE PAUL
INSTITUTEUR

ET
PREMIER SUPERIEUR GENERAL
DE LA CONGREGATION DE LA MISSION.

LIVRE TROISIEME.

De ses Vertus.

Par Messire LOVYS ABELLY Evêque de Rodez.



A PARIS,
Chez FLORENTIN LAMBERT, rue saint Jacques, deuant
saint Yves, à l'Image saint Paul.

M. DC. LXIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.



P R E F A C E



I E N-QU E nous ayons déjà parlé assez amplement des Vertus de Monsieur Vincent dans les deux premiers Liures, qui contiennent le recit de sa Vie & de ses principales Oeuures, puis-que l'on peut dire avec verité que toute sa vie n'a esté que comme vn tissu de toutes sortes de vertus, qui ont formé & animé ses plus importans Emplois & ses plus belles actions : Il nous reste néanmoins tant de choses à dire sur ce sujet, & il y a encore tant de piéces excellentes qui n'ont pû estre conuenablement placées en aucun endroit de cet Ouvrage ; que nous auons jugé necessaire d'ajouter ce Troisième Liure aux deux precedens, pour y faire voir plus en particulier les Vertus de ce Saint homme, c'est à dire, les sentimens qu'il en a témoigné, & la pratique qu'il en a faite ; d'où le Lecteur pourra tirer beaucoup de lumieres pour sa propre édification : en quoy il y a sujet d'esperer que ce troisième & dernier liure ne sera pas moins agreable ny utile au Lecteur desireux de sa perfection, que les deux precedens ; puis-qu'un des principaux fruits qu'il doit recueillir de la lecture de cet Ouvrage, après la louange qu'il est juste de rendre à Dieu de toutes les graces qu'il a faites à son fidèle Seruiteur Vincent de Paul, & par luy à son Eglise, est de s'exciter & animer à la pratique des mesmes vertus, dont il verra icy les motifs & les exemples.

Car l'imitation des Saints est vn des principaux deuoirs que la pieté nous oblige de leur rendre, & vn des fruits les plus salutaires que le souuenir de leurs vertus doit produire dans nos cœurs : Autrement nous aurions raison d'apprehender que ce ne fust pour nous vn sujet de confusion & mesme de condamnation, si ayant devant nos yeux de si parfaits exemplaires, nous ne taschions de nous y conformer ; & si voyant le sentier par lequel ces grands personnages ont marché pour aller à Dieu, nous n'auions pas le courage d'y entrer pour les suiure.

C'est pourquoy le pieux Lecteur qui desire profiter de cette lecture, se souuiendra de faire vne petite reflexion sur luy-mesme à la fin de chaque Chapitre de ce Troisième Liure, & de voir ce

P R E F A C E.

qui luy manque de la vertu dont il y est parlé, & ce que Dieu en demande de luy selon son état & ses dispositions tant interieures qu'exterieures: & après auoir formé là dessus de bonnes résolutions dans son cœur, inuoyer le secours de la Diuine misericorde, afin qu'elle les fasse accomplir.

Le grand Saint Ierôme écrivant la vie de Sainte Paule, inuoyoit (comme il declare luy-mesme) l'Ange Gardien de cette Sainte: & il ne sçauoit estre que tres-vtile à ceux qui liront la vie de Vincent de Paul, d'implorer les intercessions de ce Bienheureux Esprit que Dieu luy auoit donné pour Protecteur; & qui l'a soutenu, assisté & fortifié dans toutes ces excellentes pratiques; afin qu'il leur obtienne les graces & les forces necessaires, pour suiure ce grand Seruiteur de Dieu dans cette lice des vertus où il a marché à pas de Geant, & pour paruenir vn jour au terme où il y a grande raison de croire qu'il est heureusement arriué, lequel n'est autre que la possession & jouissance d'vne gloire & d'vne felicité qui n'aura jamais de fin.

EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR grace & Priuilege du Roy, il est permis à Florentin Lambert Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter par tout le Royaume, vn Liure intitulé: *La Vie du Venerable Seruiteur de Dieu Vincent de Paul, Instituteur & premier Superieur General de la Congregation de la Mission. Par Messire LOUIS ABELLY Euesque de Rodez*; & ce en tel volume, caractere, & autant de fois que bon luy semblera, pendant le temps de vingt années consecutives: Avec defenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre ny distribuer ledit Liure, en quelque sorte & maniere, & sous quelque pretexte que ce puisse estre, sans le consentement dudit Lambert, ou de ceux qui auront son droit, à peine de confiscation des Exemplaires, d'amende arbitraire, dépens, dommages & interests, comme il est plus au long porté dans ledit Priuilege, donné à Paris le 19. jour de May 1664. Et de nostre Regne le 22. Signé BARDON.

*Registré sur le Liure de la Communauté des Imprimeurs & Marchands
Libraires de cette Ville le 19. Aoust 1664.*

E. MARTIN Syndic.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 10. Septembre 1664.

Les Exemplaires ont esté fournis.

LIVRE 3.



LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS

GENERALES

SVR LES VERTVS

DE

MONSIEVR VINCENT.



VANT que de descendre au particulier des Vertus de M. Vincent, nous auons iugé necessaire de faire quelques obseruations sur quatre ou cinq circonstances remarquables qui ont beaucoup contribué à leur perfection.

Premierement M. Vincent n'a rien recherché ny affecté d'extraordinaire ny de singulier dans l'exercice des Vertus, il s'est toujourns plus volontiers appliqué à la pratique de celles qu'on estime les plus communes, comme de l'humilité, de la patience, de la debonnaireté, de la mortification; du support du prochain, de l'amour de la pauureté & autres semblables; mais il les a pratiquées d'une maniere qui n'estoit pas commune, & il a sceu mettre parfaitement en œuure ces pierres precieuses de la Ierusalem Celeste, & releuer leur éclat par les dispositions excellentes qu'il y apportoit, les exerçant toujourns par vn principe de grace, & avec des intentions tres-nobles, les regardant en IESVS-CHRIST comme dans l'original de toute perfection, pour se conformer à

LA VIE DV VENERABLE

ses Exemples, & les rapportant fidèlement à la gloire de Dieu comme à l'unique fin qu'il se proposoit en toutes ses actions.

Secondement, il ne s'est pas restraint à l'exercice de quelque vertu particuliere; mais il auoit receu de Dieu vne latitude & capacité de cœur, qui luy faisoit embrasser toutes les vertus Chrétiennes, qu'il a toutes possédées en vn degré tres-parfait: Et ce qui est merueilleux, est qu'on l'a veu exceller en mesme-temps dans l'exercice de plusieurs vertus, dont les pratiques estoient fort differentes, & sembloient mesme en quelque façon opposées: Il auoit vne humilité tres-profonde, & vn grand mépris de soy-mesme; & tout ensemble vne courageuse magnanimité, quand il estoit question de soutenir les interets de Dieu: On remarquoit en luy vne force d'esprit infatigable pour s'appliquer aux plus grandes affaires; & vne condescendance merueilleuse pour s'accommoder aux foiblesses des plus simples: Il sçauoit joindre excellemment l'Office de Marthe, & de Marië, & s'adonner en mesme-temps à l'action & à la contemplation, sans que l'vne apportast empeschement à l'autre: On a souuent admiré la paix & la tranquillité de son Esprit, qui reluisoit en la douceur & serenité de son visage, parmy les accablemens d'vne multitude innombrable d'affaires, & les pressantes importunitéz de toutes sortes de personnes auxquelles sa charité l'exposoit: Enfin les Chapitres suiuaus feront voir l'heureux assemblage qu'il a fait en son cœur de toutes sortes de vertus, qu'il a possédées en vn tres-haut degré de perfection.

Labor & patientia sunt exercitia, & corroboramenta virtutum
Lactant. lib. 3. Instit. Chr.

Nulla virtus sine labore perficitur.
Cassian col. 7. cap. 6.

Nunquam Iustus arbutratur se comprehendisse; nunquam dicit, satis est; sed semper esurit, iustitiam.

Troisièmement, il ne se contentoit pas d'auoir les veuës & les affections des vertus; mais il s'appliquoit continuellement, à les mettre en pratique: Il estoit bien dans le sentiment de cet Ancien Pere qui a dit, *Que le travail & la patience est le moyen le plus assuré pour acquerir les vertus, & pour les affermir dans nos cœurs.* A quoy il ajoûtoit, *qu'on pouuoit facilement perdre les vertus qui auoient esté acquises sans travail, & sans peine: & que celles-là iettoient des racines bien plus profondes dans le cœur, qui auoient esté battües par les orages des Tentations, & qui auoient esté pratiquées nonobstant les difficultez & les repugnances de la nature.*

Quatrièmement, comme il estoit infatigable en l'exercice des vertus, il estoit aussi insatiable en l'acquisition des mesmes vertus: & l'on peut dire avec verité, qu'il estoit du nombre de ceux qui ont vne faim & vne soif continuelle de la justice: Il ne croyoit auoir jamais assez fait pour vne si noble conquête; mais à l'imi-

ration du Saint Apôstre, mettant en oubly tout ce qu'il auoit pratriqué de bien par le passé, il employoit toutes ses affections pour auancer & pour paruenir au sommet de la perfection où Dieu l'appelloit.

Cinquièmement, enfin quoy-que ses vertus fussent conuës de tous ceux qui le frequentoient, nonobstant toutes les industries qu'il employoit pour les cacher, il n'y auoit que luy qui ne les voyoit point, son humilité luy mettant continuellement vn voile deuant les yeux qui luy en deroboit la veuë: de sorte que par des sentimens fort opposez à ceux de ce personnage, dont il est parlé dans l'Apocalypse, quoy qu'il fust riche & abondant en vertus & dons Celestes, il s'estimoit néanmoins pauvre, indigent, miserable, & dénué de toutes sortes de biens spirituels; & dans cette veuë, la qualité plus ordinaire qu'il se donnoit parlant de luy-mesme, estoit de dire (*ce miserable*): Et quoy-que sa vie fût toute innocente & toute Sainte, & que ses jours eussent esté vrayment des jours remplis de toutes sortes de Saintes Oeuures; il ne parloit pourtant jamais de ce qu'il auoit fait que d'une maniere très-humiliante; disant ordinairement qu'il auoit grand besoin de la Misericorde de Dieu, pour toutes les abominations de sa vie.

C'estoit là veritablement posséder vn tresor de vertus, mais vn tresor d'autant plus assuré qu'il estoit plus caché à celuy-mesme qui le possedoit; lequel auoit autant d'affection de cacher non seulement aux autres, mais encore à luy-mesme les vertus & les dons excellens de grace qu'il auoit receus de Dieu, que les Amateurs de la vanité ont de passion pour manifester & publier le bien qu'ils pensent auoir, & dont le plus souuent ils n'ont qu'une fausse & trompeuse apparence.

CHAPITRE II.

De la Foy de Monsieur Vincent.

PVIS-que la Foy est le fondement des autres vertus, & que la fermeté de l'Edifice spirituel dépend principalement de cette mystique base; ayant à faire voir en ce troisième Livre, la structure admirable des plus excellentes vertus en la personne de M. Vincent, nous commencerons par la Foy que ce sage Architecte auoit posée pour fondement de toutes ses pratiques vertueu-

Bernard. epist. 243.

Ego me non arbitror comprehendisse.

Vnum autem, quæ quidem retro sunt obliuiscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad brauium superne uocationis.

Philipp. 3. Nulla virtus latet, & latuisse non ipsius est damnum. Veniet qui conditam & sæculi malignitate cõpressam, dies publicet.

Senec. ep. 79.

Fides virtutum omnium stabile fundamentum. Ambrosius in Psal. 40.

4 LA VIE DV VENERABLE

ses, & sur laquelle il s'appuyoit en tout ce qu'il entreprenoit, & faisoit pour le seruice de Dieu.

Et premierement, comme les Arbres qui sont battus des vents, & ébranlez par les orages, jettent de plus profondes racines, & s'affermissent dauantage par ces agitations: de mesme on peut dire que Dieu voulant rendre plus ferme & plus parfaite la Foy de M. Vincent, a permis qu'elle ait esté au commencement exposée à la violence de plusieurs tentations; & que son fidèle Seruiteur ait ressenty diuerses attaques contre cette vertu: Il en est pourtant toujours demeuré victorieux par le secours de sa grace, & sa Foy s'est trouuée plütoft fortifiée qu'affoiblie par toutes ces épreuues, desquelles Dieu s'est seruy pour l'affermir, & pour la perfectionner: de sorte qu'après toutes ces bourasques, il est deuenü non seulement plus fort, mais plus éclairé dans les veritez de la Foy (comme luy-mesme l'a déclaré en quelque rencontre) les possédant & goûtant d'vne maniere aussi parfaite qu'elle se peut en cette vie.

Or l'vn des plus souuerains remedes qu'il employa pour fortifier sa Foy contre la violence de ces tentations, fut d'écrire & signer sa profession de Foy, & la porter sur son coeur; ayant supplié N. S. d'agréer la resolution qu'il auoit prise, que toutes les fois qu'il porteroit sa main sur cette Profession de Foy, particulièrement lors qu'il seroit tenté, cela seroit vne marque & vn témoignage qu'il renonçoit à la tentation, & vn renouvellement de la protestation qu'il auoit faite de perseuerer jusqu'au dernier soupir dans la Foy de l'Eglise, & de croire fermement toutes les ritez qu'elle enseigne.

Sa Foy estoit non seulement forte, mais aussi pure & simple, estant appuyée, non sur les connoissances acquises par l'étude, ou par l'experience; mais vniquement sur la premiere verité qui est Dieu, & sur l'autorité de son Eglise. C'est pourquoy il repre-
noit ceux qui veulent examiner de trop prés les veritez de la Foy par la subtilité de leur raisonnement, ou par la lumiere de leur
» science: & se seruoit de cette comparaison, que comme plus on
» porte ses yeux pour regarder le Soleil, & moins on le voit; de
» mesme plus on s'efforce de raisonner sur les veritez de nostre Re-
» ligion, & moins on les connoist par la Foy: c'est assez, disoit-il,
» que l'Eglise nous les propose, nous ne scaurions manquer de la
» croire, & de nous y soumettre.

VINCENT DE PAUL, LIVRE III. CHAP. II. 5

C'est par cette raison qu'il estoit toûjours disposé de rendre vne parfaite obeïssance à la conduite de l'Eglise, & qu'il recevoit avec grand respect, & croyoit avec vne sincere humilité toutes les choses decidées par son autorité : au sujet dequoy il dit vn iour ces paroles remarquables : *L'Eglise est le Royaume de Dieu, lequel inspire à ceux qu'il a préposés pour la gouverner, les bonnes conduites qu'ils tiennent. Son Saint Esprit preside dans les Conciles, & c'est de luy que sont procedées les lumieres répandues par toute la terre, qui ont éclairé les Saints, offusqué les méchans, déveillé les doutes, manifesté les veritez, découvert les erreurs, & montré les voyes par lesquelles l'Eglise en general, & chaque fidèle en particulier peut marcher avec assurance.*

On luy a souuent oüy dire, qu'il remercioit Dieu de ce qu'il l'auoit conserué dans l'integrité de la Foy au milieu d'un siecle, qui auoit produit tant d'erreurs & d'opinions scandaleuses : & de ce que Dieu luy auoit fait la grace de n'auoir iamais adheré à aucun sentiment qui fût contre celuy de l'Eglise ; & que nonobstant toutes les occasions perilleuses qui s'estoient presentées pour le détourner du droit chemin, il s'estoit toûjours trouué, par vne protection speciale de Dieu du party de la verité.

La Foy de M. Vincent ne tenoit pas ses lumieres renfermées dans son esprit, mais elle les communiqueoit au dehors d'autant plus liberalement, qu'elle estoit animée d'une plus parfaite charité. Nous auons veu avec combien de zele il s'employoit au commencement à faire des Catechismes & Instructions, particulièrement dans les lieux qu'il jugeoit en auoir plus de besoin, comme dans les Villages, & parmy les Pauures qui sont ordinairement les moins instruits des veritez de la Foy. Il alleguoit à ce sujet la parole du Prophete qui disoit : *J'ay crié, & pour cela j'ay parlé, la Foy a délié ma langue, & la reconnoissance que Dieu m'a donnée de ses veritez, m'a obligé de les annoncer aux autres.* Il ne se contentoit pas encore de le faire par luy-mesme, il y excitoit & portoit tous ceux qu'il estimoit capables de cet office de charité ; & il n'a point cessé qu'il n'ait enfin établi vne Congregation toute dediée à la culture de cette Diuine plante de la Foy dans les terres les plus steriles, où neanmoins, par le secours de la grace les Ouuriers de cette Compagnie ont fructifié avec grande benediction.

Sa mesme Foy n'a pas seulement produit ces biens parmy les Pauures, qui viuoient dans l'ignorance des choses de leur salut, mais il en a fait aussi ressentir la vertu & l'efficace aux ames

Credidi, propter quod locutus sum.
Rsal 111.

qui estoient trauaillées des tentations contre cette mesme vertu.

Vn vertueux Prestre a rendu témoignage qu'estant vn jour molesté d'une tres-grande peine d'esprit touchant vn article de la Foy, il le decouurit à M. Vincent, & que la parole de ce Saint Homme le deliura entierement de cette peine; ce que n'auoient pû faire tous les auis, & toutes les exhortations de plusieurs autres personnes de grand merite, qu'il auoit consultées sur ce sujet.

Comme cette vertu de la Foy portoit M. Vincent à trauailler pour établir & affermir les verités de nostre Religion, elle l'exci-toit aussi à s'opposer constamment & courageusement à tout ce qui luy estoit contraire. Nous auons veu dans les deux Liures precedens, avec combien de zele il a trauaillé pour empescher ce progrès de la nouvelle heresie du liure de Iansenius; à quoy vne des plus fortes armes dont il s'est touïjours seruy, comme on a sceu de luy, a esté l'Oraison: Car mesme auant les decisions de l'Eglise, & dès lors que les Questions de la Grace qui ont fait tant de bruit, commencerent à estre débattües à Paris, & que ceux qui soutenoient les nouvelles Doctrines, s'appliquoient avec tant d'ardeur à feuïlleter les Liures, pour y trouuer dequoy colorer leurs erreurs; Il auoit recours par l'Oraison à Dieu, qui est le Pere des lumieres, & il dit en mesme-temps à quelque personne de confiance, *qu'il y auoit trois mois qu'il faisoit sa meditation sur la doctrine de la grace, & que Dieu luy donnoit tous les iours de nouvelles lumieres sur ce sujet, qui l'éloignoient de plus en plus des opinions dangereuses, qu'on tafchoit d'insinuer dans les esprits.*

Il veilloit sur tout, comme il a déjà esté dit, pour empescher que cette zizanie ne vint à se répandre dans sa Congregation; & le Superieur d'une de ses Maisons a témoigné qu'au commencement qu'il étudioit en Theologie, M. Vincent l'auoit souuent sondé sur ce point, & luy auoit donné vne horreur de toutes ces pernicieuses nouveautez; qu'il leur auoit mesme osté vn Regent de Theologie, ainsi que plusieurs de la Congregation scauent, parce qu'il donnoit quelque sujet de le soupçonner du Iansenisme: & que nonobstant toutes les instances que luy firent ceux qui estudioient avec luy sous ce mesme Regent, pour qui ils auoient affection, afin de le faire rétablir, il n'y voulut jamais consentir: & qu'enfin estant allez tous ensemble le trouuer en sa chambre pour luy reiterer cette mesme priere, il ne les voulut point écouter, & les rennoya avec vne ferieuse reprimande.

Vn autre Prestre de la Congregation a dit, que luy estant vn

jour échappé par mégarde dans vne conuersation, d'auancer quelque proposition qui sembloit fauoriser les Erreurs condamnées par l'Eglise; M. Vincent l'appella en particulier, pour le faire expliquer sur ce sujet: ce qu'ayant fait avec vne entiere satisfaction, il luy dit alors ce qu'il a dit à d'autres en plusieurs occasions: *Sçachez M. que cette nouvelle Erreur du Iansenisme, est vne des plus dangereuses qui ait iamais troublé l'Eglise; & que ie suis obligé tres-particulierement de benir Dieu & de le remercier, de ce qu'il n'a pas permis: que les premiers & les plus considerables d'entre ceux qui professent cette Doctrine, que i'ay connus particulièrement, & qui estoient de mes Amis, ayent pû me persuader leurs sentimens. Ie ne vous sçaurois exprimer la peine qu'ils y ont prise; & les raisons qu'ils m'ont proposées pour cela; mais ie leur oppoisois entre-autres choses l'autorité du Concile de Trente, qui leur est manifestement contraire; & voyant qu'ils continuoient toujours; au lieu de leur répondre, ie recitois tout bas mon Credo: Et voila comme ie suis demeuré ferme en la creance Catholique: Outre que de tout temps, & mesme dès mon bas âge, i'ay toujours eu vne secrette crainte dans mon Ame, & ie n'ay rien tant appréhendé, que de me trouuer par malheur engagé dans le torrent de quelque Heresie qui m'emportast avec les curieux des Nouveautez, & me fist faire naufrage en la Foy. Voila ce qu'il a dit en diuerses rencontres: & vne personne fort vertueuse, qui est decedée auant luy, a déclaré que c'estoit le premier qui luy auoit fait voir & reconnoistre ce qu'il y auoit à redire en la doctrine des Iansenistes, & qui luy auoit donné horreur de leur conuersation, long-temps auant que leurs Erreurs eussent esté entierement decouuertes.*

Enfin, lors-que la condamnation de la doctrine de Iansenius contenuë dans les cinq propositions, eut esté enuoyée de Rome, & que feu Monseigneur l'Archeuésque de Paris en eut ordonné la publication par tout son Diocèse, M. Vincent dit à sa Communauté, *Qu'il falloit remercier Dieu de la protection qu'il donnoit à l'Eglise, & particulièrement à la France, pour la purger de ces Erreurs qui alloient la jeter dans vn grand desordre. A quoy il ajouta, qu'encore que Dieu luy eust fait la grace de discerner l'Erreur d'avec la Verité, auant mesme la definition du Saint Siege Apostolique; qu'il n'auoit pourtant iamais eu aucun sentiment de vaine complaisance, ny de vaine joye; de ce que son jugement s'estoit trouué conforme à celuy de l'Eglise, reconnoissant bien, que c'estoit vn effet de la pure misericorde de Dieu enuers luy, dont il estoit obligé de luy rendre toute la gloire.*

Lucerna pe-
dibus meis
verbum tuū,
& lumen ic-
māis meis
Psal. 112.

Outre cette pureté, simplicité, & fermeté de Foy, en laquelle M. Vincent a excellé, on peut encore dire qu'il en auoit vne plenitude; veu que sa Foy, non seulement éclairoit son esprit, mais aussi remplissoit son cœur, & animoit ses actions, ses paroles, ses affections, & ses pensées, & le faisoit agir en tout & par tout, selon les veritez & les maximes de l'Euangile de IESVS-CHRIST: En telle sorte que ce que la pluspart des Chrestiens font ordinairement, ou par des mouuemens naturels, ou par des raisonnemens humains, il le faisoit par des principes de la Foy, laquelle estoit, selon la parole d'un Prophete, *comme vne lampe allumée, qu'il tenoit toujours en main, pour se conduire, & pour dresser tous ses pas dans les sentiers de la Justice.* C'estoit sans doute un don tres-particulier qu'il auoit receu de Dieu, de sçauoir appliquer les lumieres de la Foy à toutes sortes d'occasions & de rencontres, & d'en faire d'excellentes pratiques, dans les affaires mesme purement temporelles & seculieres, ne les entreprenant que par des motifs que la Foy luy inspiroit, ne s'y conduisant que par ses lumieres, & les referant toujours à des fins surnaturelles qu'elle luy proposoit.

Et non seulement, il se conduisoit par cet Esprit de Foy en toutes les affaires & entreprises, mais il l'inspiroit autant qu'il pouuoit aux autres personnes, & particulierement à celles qui estoient sous sa conduite: Au sujet dequoy Mademoiselle le Gras Fondatrice & premiere Superieure des Filles de la Charité, dont nous auons parlé au premier & second Liure, luy ayant un iour témoigné quelque petit empressement d'esprit touchant ce charitable Institut, duquel il estoit le Pere, il fit la réponse suivante: Je vous vois toujours un peu dans les sentimens humains, pensant que tout est perdu dès-lors que vous me voyez malade. O Femme de peu de foy, que n'avez-vous plus de confiance & d'acquiescement à la conduite & à l'exemple de IESVS-CHRIST: Ce Sauueur du monde se rapportoit à Dieu son Pere pour l'estat de toute l'Eglise: & vous, pour vne poignée de Filles que sa prouidence a notoirement suscitées & assemblées, vous pensez qu'il vous manquera! Allez, Mademoiselle, humiliez-vous beaucoup deuant Dieu, &c.

Il disoit souuent que le peu d'auancement à la vertu & le defaut de progrès dans les affaires de Dieu, prouenoit de ce qu'on ne s'établissoit pas assez sur les lumieres de la Foy; & qu'on s'appuyoit trop sur les raisons humaines. Non, non (dit-il un jour) Il n'y a que les

veritez eternelles qui soient capables de nous remplir le cœur, & de nous conduire avec assurance. Croyez-moy, il ne faut que s'appuyer fortement & solidement sur quelqu'une des perfections de Dieu, comme sur sa Bonté, sur sa Prouidence, sur la Verité, sur son Immensité, &c. Il ne faut, dis-je, que se bien établir sur ces fondemens diuins, pour deuenir parfait en peu de temps. Ce n'est pas qu'il ne soit bon aussi de se conuaincre par des raisons fortes, & preignantes, qui peuuent toujours seruir; mais avec vne subordination aux veritez de la Foy. L'experience nous apprend que les Predicateurs qui preschent conformément aux lumieres de la Foy, operent plus dans les Ames, que ceux qui remplissent leurs discours de raisonnemens humains, & de raisons de Philosophie: parce que les lumieres de la Foy sont toujours accompagnées d'une certaine onction toute celeste, qui se répand secrettement dans les cœurs des auditeurs; & delà on peut iuger s'il n'est pas necessaire, tant pour nostre propre perfection, que pour procurer le salut des ames, de nous accoûturner de suiure toujours, & en toutes choses, les lumieres de la Foy.

Il tenoit encore cette maxime de ne pas considerer les choses dans le seul exterieur & selon leur apparence, mais selon ce qu'elles pouuoient estre en Dieu & selon Dieu: alleguant à ce sujet les paroles de l'Apostre: *quæ videntur, temporalia sunt; quæ autem non videntur, æterna sunt.* Je ne dois pas considerer, disoit-il, vn pauvre Païsan, ou vne pauvre femme selon leur exterieur, ny selon ce qui paroît de la portée de leur esprit; dautant que bien souuent ils n'ont pas presque la figure ny l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers & terrestres. Mais tournez la medaille, & vous verrez par les lumieres de la Foy, que le Fils de Dieu qui a voulu estre Pauvre, nous est representé par ces Pauures; qu'il n'auoit presque pas la figure d'un homme en sa Passion, & qu'il passoit pour fol dans l'esprit des Gentils, & pour pierre de scandale dans celuy des Iuifs: & avec tout cela il se qualifie l'Euangeliste des Pauures, *Euangelizare Pauperibus misit me.* O Dieu qu'il fait beau voir les pauures, si nous les considerons en Dieu, & dans l'estime que I. C. en a faite: mais si nous les regardons selon les sentimens de la chair & de l'esprit mondain, ils paroîtront méprisables.

Enfin pour connoître combien grande & parfaite a esté la Foy de M. Vincent, il faut ietter les yeux sur toutes ses autres vertus, puis qu'elle en est comme la racine, selon le sentiment de Saint

I. laudo fru-
ctum boni
operis, sed in
Fide agnosco
radicem.
Ambros. lib.
3. Hexaem.
cap 6.

Ambroise ; & l'on pourra iuger quelle a esté la vigueur & la perfection de cette mystique racine , en considerant la multitude & l'excellence des fruits qu'elle a produits , dont nous allons parler dans les Chapitres suiuaus.

CHAPITRE III.

Son Esperance & sa confiance en Dieu.

SI la Foy de M. Vincent a esté grande , son Esperance en Dieu n'a pas esté moins parfaite ; & l'on peut dire en quelque façon de luy , qu'à l'imitation du grand Pere des Croyans , il a souuent esperé contre l'esperance mesme ; c'est à dire qu'il a porté son esperance en Dieu , lors que selon toutes les apparences humaines , il y auoit moins de sujet d'esperer : & comme sa Foy estant simple & pure ne s'appuyoit que sur la seule verité de Dieu , aussi son Esperance estant toute éleuée au dessus des sentimens & des raisonnemens de la nature , ne regardoit que la seule misericorde & bonté de Dieu.

Et Premièrement quand il estoit question d'entreprendre quelque affaire pour le seruice de Dieu , après auoir inuoqué sa lumiere , & reconnu sa volonté , il en esperoit tout le succez de la conduite & de la protection de son infinie bonté : & quoy-que , pour suiure les ordres de sa Prouidence , il employast les moyens humains necessaires & conuenables ; il n'y mettoit pas pourtant son appuy , mais vniquement sur l'assistance qu'il attendoit de Dieu. Quand il estoit vne fois engagé de cette façon-là , il esperoit tout de Dieu , pour luy , & pour les siens : & si quelques-vns d'entre-eux par défaut de confiance , ou par quelque regard de la prudence humaine , venoient à luy représenter qu'il n'y auoit aucune apparence qu'on pust reüssir , ou bien qu'il seroit tres-difficile , & presque impossible de suffire à ce qu'on entreprenoit. Il leur répondoit ordinairement , *Laissons faire à Nostre-Seigneur , c'est son ouurage ; & comme il luy a plu le commencer , tenons pour assuré qu'il l'acheuera , en la maniere qui luy sera la plus agreable.* Ou bien il les encourageoit leur disant , *Ayez bon courage , confiez vous en Nostre-Seigneur qui sera nostre premier , & nostre second dans le travail commencé , à l'entreprise duquel il nous a appellez.*

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. III. II .

Et écrivant vn jour à vn Superieur d'une des Maisons de sa «
 Congregation: le compatis, luy dit-il, à vos travaux qui sont «
 grands, & qui croissent, lors-que vos forces diminuent par les «
 maladies: C'est le bon Dieu qui fait cela, & sans doute qu'il ne «
 vous laissera pas vne si grande surcharge sur les bras sans vous «
 aider à la soutenir; mais il fera luy-mesme vostre force, aussi «
 bien que vostre recompense, pour les seruices extraordinaires «
 que vous luy rendez en cette occasion pressante. Croyez-moy, «
 trois font plus que dix, quand Nostre-Seigneur y met la main; «
 & il la met toujourns, quand il nous oste les moyens humains, & «
 qu'il nous engage dans la necessité de faire quelque chose qui ex- «
 cede nos forces. Nous prions cependant la Diuine bonté qu'il «
 ait agreable de donner la santé à vos Prestres malades, & de rem- «
 plir vostre Communauté d'une grande esperance en sa Miséri- «
 corde. «

Or pour mieux disposer les siens à cette parfaite confiance en
 Dieu, à laquelle il les excitoit souuent, il les portoit à conce-
 uoir vne tres-grande défiance d'eux-mesmes, & à se bien persua-
 der qu'ils ne pouuoient rien par eux-mesmes, sinon tout gaster
 dans les Ourages & desseins de Dieu: afin qu'estant bien con-
 uaincus de leur insuffisance, ils eussent à se tenir dans vne plus
 entiere & parfaite dépendance de la conduite de Dieu, &
 de l'operation de sa grace; & que pour cét effet ils eussent «
 incessamment recours à luy par la priere. A ce sujet écri- «
 uant à l'un de ses Prestres: le rends graces à Dieu, luy dit-il, de «
 ce que vous auez appris l'art de vous bien humilier, qui est de «
 reconnoistre; & de publier vos défauts. Vous auez raison de «
 vous croire fort peu propre à toutes sortes d'emplois; car c'est «
 sur ce fondement, que Nostre Seigneur établira sa Grace pour «
 l'exécution des desseins qu'il a sur vous. Mais aussi quand vous «
 faites ces reflexions sur vos miseres, vous deuez éleuer vostre «
 esprit à la consideration de son adorable bonté. Vous auez grand «
 sujet de vous défier de vous-mesme, cela est vray: mais vous en «
 auez vn plus grand de vous confier en Dieu. Vous vous sentez «
 enclin au mal; croyez que Dieu se porte sans comparaison da- «
 uantage à faire du bien, & à le faire mesme en vous, & par vous. «
 Je vous prie de faire vostre Oraison sur cecy, & durant le iour «
 quelques éléuations à Dieu pour vous bien établir sur ce princi- «
 pe, qui est qu'apres auoir jetté les yeux sur vostre foiblesse, vous «
 les portiez toujourns sur son assistance; vous arrestant beaucoup «

» plus sur ses misericordes infinies que sur vostre indignité ; & sur
 » sa conduite , que sur vostre insuffisance , pour vous abandonner
 » en cette veuë entre ses bras paternels , dans l'esperance qu'il fera
 » ses operations en vous , & qu'il benira les œuures que vous ferez
 » pour luy.

Lors-que M. Vincent enuoyoit les siens aux Missions plus éloignées , & plus difficiles , dans les Païs étrangers , Il leur recom-
 mandoit sur tout , de remplir leurs cœurs d'une veritable & par-
 faite confiance en Dieu , & leur disoit , *Allez Messieurs, au Nom
 de Nostre Seigneur, c'est luy qui vous enuoye, c'est pour son seruice,
 & pour sa gloire que Vous entreprenez ce voyage & cette Mission; ce sera
 aussi luy qui vous conduira, & qui vous assistera & protegera: Nous
 l'esperons ainsi de sa bonté infinie: tenez-vous toujours dans une fidèle
 dépendance de sa fidèle conduite: ayez recours à luy en tous lieux, & en
 toutes rencontres: jetez-vous entre ses bras, comme de celuy que vous
 deuez reconnoistre pour vostre tres-bon Pere, avec une ferme confiance
 qu'il vous assistera, & qu'il benira vos travaux.*

Enfin , dans toutes les plus grandes & plus difficiles entrepri-
 ses , qui ne se pouuoient soutenir qu'avec grande peine , & grande
 dépense , depuis que ce Saint homme auoit vne fois connu la
 volonté de Dieu , il alloit teste baissée , sans s'étonner de tou-
 res les difficultez qui se pouuoient presenter ; tenant pour cer-
 tain , & le disant souuent , *Que la Providence diuine ne manque ia-
 mais, pour les choses qu'on entreprend par ses ordres: Ce qui faisoit
 qu'il se portoit avec d'autant plus de courage à de telles entre-
 prises, qu'il les voyoit enuironnées de plus grands obstacles,
 & exposées à de plus grandes peines & travaux.*

Sa confiance en Dieu a encore paru dans les indigences &
 necessitez pressantes où il a veu quelquefois reduites quelques
 Maisons & Communautéz de sa Congregation : au sujet dequoy
 le Superieur d'une de ses Maisons luy ayant vn iour mandé l'in-
 commodité tres-grande que ressentoit sa famille , à cause de la
 » sterilité de l'année , & de la cherté des vivres : Il ne faut pas vous
 » étonner , luy répondit-il , ny vous effrayer pour vne mauuaise
 » année , ny pour plusieurs : Dieu est abondant en richesses , rien
 » ne vous a manqué iusqu'à present , pourquoy craignez-vous l'a-
 » uenir ? N'a-t-il pas soin de nourrir les petits oiseaux , qui ne se-
 » ment & qui ne font aucune moisson ? combien plus aura-t-il la
 » bonté de pouruoir à ses Seruiteurs ? Vous voudriez auoir toutes vos
 » provisions faites , & les voir deuant vous pour estre assuré d'auoir

tout à souhait : ie dis selon la nature ; car ie pense que selon l'es-
 prit vous estes bien-aise d'auoir occasion de vous confier en Dieu
 seul, & de dependre, comme vn vray pauure, de la liberalité
 de ce Seigneur qui est infiniment riche. Dieu veuille auoir pitié
 du pauure Peuple, qui est fort à plaindre au temps de la disette,
 parce qu'il n'en sçait pas bien vser, & qu'il ne cherche pas pre-
 mierement le Royaume de Dieu & sa Iustice, pour se rendre di-
 gne que les choses necessaires à la vie presente luy soient encore
 données par dessus les secours requis pour l'Eternelle.

L'on a sçeu, qu'un jour celuy qui auoit charge de l'œconomie &
 du soin de la Maison de Saint Lazare, luy estant venu dire qu'il
 n'auoit pas vn sol pour fournir à la dépense tant ordinaire qu'ex-
 traordinaire qu'il falloit faire, pendant les Exercices des Ordi-
 nans qu'on alloit commencer ; ce grand Cœur tout plein de con-
 fiance en Dieu, éleuant sa voix : *O la bonne nouvelle ! luy dit-il,*
Dieu soit beny ; à la bonne heure, c'est maintenant qu'il faut faire paro-
ître si nous auons de la confiance en Dieu. Et vn Ecclesiastique de ses
 amis, auquel il auoit vne confiance particuliere, luy parlant vn
 jour sur le sujet de cette grande dépense qu'il luy falloit faire au
 temps des Ordinations, & luy remontrant que sa Maison estant
 fort incommodée & ne pouuant plus soustenir vne telle charge,
 il sembloit qu'il dût exiger quelque chose de chaque Ordinand
 qui venoit à Saint Lazare : à quoy il répondit en souriant. *Quand*
nous aurons tout dépensé pour Nostre-Seigneur, & qu'il ne nous restera
plus rien, nous mettrons la clef sous la porte, & nous nous retirerons.

La mesme remontrance luy a esté faite en plusieurs autres occa-
 sions par quelques-vns de sa Communauté, au sujet des debtes
 dont la Maison de Saint Lazare se trouuoit chargée, & des gran-
 des & continuelles dépenses qui s'y faisoient pour les Retraites
 & autres œures de charité qu'on y exerçoit ; surquoy on luy a
 diuerses fois représenté que sa Communauté estoit en peril de
 succomber, si on ne moderoit ces charitez, & si on ne fermoit la
 porte à vne bonne partie des personnes externes qu'on y receuoit
 pour y faire Retraite : mais sa réponse n'estoit autre, *sinon que*
les tresors de la Providence de Dieu estoient inépuisables, que nostre
désiance le deshonoreroit, & que la Compagnie de la Mission se détruiroit
plûtost par les richesses, que par la pauucre.

Il dit presque la mesme chose à vn Auocat du Parlement de
 Paris, lequel faisant sa Retraite à Saint Lazare, fut surpris de voir
 tant de personnes externes dans le Refectoir, outre ceux de la

Maison qui y sont toujourns en grand nombre ; & en sortant il eut la curiosité de s'informer de M. Vincent d'où il pouuoit tirer de quoy fournir à tant de bouches : à quoy il répondit , *O Monsieur, le Tr. sor de la Prouidence de Dieu est bien grand : il fait bon ietter ses soins & ses pensées en Nostre-Seigneur, qui ne manquera pas de nous fournir nostre nourriture, comme il nous l'a promis.* A quoy il ajoûta ces paroles du Psalmiste , auxquelles il auoit vne deuotion particuliere. *Oculi omnium in te sperant, Domine, & tu das illis escam in tempore opportuno : Aperis tu manum tuam, & impleas omne animal benedictione.*

Il arriua vne fois vne tres-notable perte à la Maison de Saint Lazare pendant qu'il en estoit absent ; dequoy luy ayant esté donné auis , voicy en quels termes il en écrit à la Communauté :

» Tout ce que Dieu fait , il le fait pour le mieux : & partant nous
 » deuons esperer que cette perte nous sera profitable : puis qu'elle
 » vient de Dieu. Toutes choses tournent en bien aux hommes ju-
 » stes ; & nous sommes assurez , que receuant les aduersitez de la
 » main de Dieu , elles se conuertissent en joye & en benediction. Je
 » vous prie donc , Messieurs & mes Freres , de remercier Dieu de
 » l'éuenement de cette affaire , de la priuation de ce bien , & de la
 » disposition dont il nous a préuenus pour agréer cette perte pour
 » son amour : elle est grande , mais sa sagesse adorable sçaura bien
 » la faire tourner à nostre profit , par des manieres qui nous sont in-
 » conuës à present , mais que vous verrez vn jour : ouy , vous le
 » verrez : & j'espere que la bonne façon avec laquelle vous vous
 » estes tous comportez en cet accident si peu attendu , seruira de
 » fondement à la grace que Dieu vous fera à l'auenir , de faire vn
 » parfait usage de toutes les afflictions qu'il luy plaira nous enuoyer.

Et comme quelques amis de M. Vincent le pressoient de se releuer de cette perte , par vn moyen facile & assuré qu'ils luy suggeroient : il s'en excusa ; & entre les raisons contenuës dans vne Lettre qu'il écrit à l'vn d'eux , il y insera la consideration suivante : Nous auons sujet d'esperer , luy dit-il , que si nous cherchons vraiment le Royaume de Dieu , comme IESVS-CHRIST nous l'enseigne dans l'Euangile , rien ne nous manquera : & que si le monde nous oste d'vn costé , Dieu nous donnera de l'autre ; ainsi que nous l'auons desja éprouué depuis la perte qui nous est arriuée : Car Dieu a suscité vne personne , laquelle nous a donné presque autant qu'on nous a osté.

Nous pouuons encore inférer icy fort à propos sur ce meſme ſujet, les paroles remarquables par leſquelles M. Vincent conclud vne Lettre qu'il écriuoit à vn de ſes Preſtres, qui prenoit le ſoin de quelque Ferme; où après luy auoir donné les ordres touchant ce qu'il deuoit faire: Voila, luy dit-il, beaucoup de choſes pour le Temporel, plaiſe à la bonté de Dieu que ſelon voſtre ſouhait elles ne vous éloignent pas du Spirituel; & que ſon eſprit nous donne part à la penſée Eternelle qu'il a de luy-meſme, tandis qu'inceſſamment il s'applique au gouvernement du monde, & à pouruoir aux beſoins de toutes ſes creatures juſqu'au moindre moucheron. O Monsieur, qu'il nous faut bien trauailler à l'acquiſition de la participation de cet Eſprit:

SECTION I.

Continuation du meſme ſujet.

SI la confiance que M. Vincent auoit en Dieu eſtoit ſi grande dans les beſoins & indigences. qu'il ſouffroit en ſa perſonne, ou en celle des ſiens, comme nous venons de voir; elle n'eſtoit pas moindre dans les afflictions, trauerſes, & autres rencontres fâcheuſes & perilleuſes qui luy ſont arriuées: On a meſme remarqué, que quelques peines qu'il ait reſſenties, & en quelque détroit d'affaires qu'il ſe ſoit trouué, on ne l'a jamais veu abbatu ny découragé, mais touſjours plein de confiance en Dieu, dans vne continuelle égalité d'eſprit, & vn parfait abandon à ſa Diuine Prouidence: & il eſtoit rauy de rencontrer de telles conjonctures pour ſe mettre dans vne dependance plus entiere & plus abſoluë de la Diuine volonté.

Vn Superieur d'une des principales Maisons de ſa Congregation, luy ayant mandé qu'il ſe faiſoit de grandes intrigues pour ſupplanter ſa Communauté: & qu'il y auoit meſme des perſonnes uiſſantes qui appuyoient les mauuais deſſeins de leurs Aduerſaires. M. Vincent luy répondit en ces termes: Pour ce qui eſt des intrigues, dont l'on ſe fert contre nous, prions Dieu qu'il nous garde de cet eſprit: puis que nous le blaſmons en autruy, il eſt encore plus rationnable de l'éloigner de nous. C'eſt vn défaut contre la Prouidence Diuine, qui rend ceux qui le commettent indignes des ſoins que Dieu prend de chaque choſe. Etabliſſons-nous dans l'entiere dependance de ſa Sainte conduite, &

» dans la confiance qu'en faisant de la sorte, tout ce que les hom-
 » mes feront & diront contre nous, se tournera en bien. Oüy, Mon-
 » sieur, quand bien toute la terre s'éleueroit pour nous perdre, il
 » n'en sera que ce qu'il plaira à Dieu, en qui nous auons mis nostre
 » esperance. Je vous prie d'entrer dans ce sentiment, & d'y demeu-
 » rer, en sorte que jamais plus vous n'occupiez vostre esprit de ces
 » apprehensions inutiles.

Il y a encore vne chose, en laquelle M. Vincent a fait paroi-
 stre combien parfaite estoit la confiance qu'il auoit en Dieu; c'est
 en ce qui concernoit la conseruation & la propagation de sa
 Congregation. Car bien qu'elle luy fust plus chere que sa propre
 vie; il vouloit neanmoins en cela, aussi bien qu'en tout le reste dé-
 pendre entierement de la Prouidence de Dieu, en laquelle il
 mettoit toute sa confiance pour tout ce qui regardoit le bien &
 l'accroissement de cette chere Compagnie. Et afin que cette de-
 pendance fust plus absoluë, & cette confiance plus parfaite, il
 n'a jamais voulu agir en aucune façon par luy-mesme, pour luy
 procurer ny Benefices, ny Maisons, ny Etablissements; ny pour
 y attirer aucuns sujets, attendant tout de la seule Prouidence de
 Dieu. Lors qu'on venoit luy offrir quelques dons, il témoignoit
 plus de repugnance à accepter les plus grands que les moindres.
 Quand il estoit question d'admettre quelques personnes en sa
 Congregation, il faisoit plus de difficulté d'y receuoir ceux qui
 estoient de quelque naissance, ou qualité considerable dans le
 monde, que les autres de plus basse condition: non qu'il fist ac-
 ception des personnes, mais c'est qu'il se désoit beaucoup de
 tout ce qui pouuoit venir des mouuemens de la nature, ou des
 considerations du respect humain, & craignoit que cela ne l'é-
 loignast des ordres & de la conduite de la Prouidence Diuine: &
 pour cela, il auoit ordinairement défiance de tout ce qui passoit
 la mediocrité, mesme des esprits plus grands & plus éleuez, s'il
 ne les voyoit dotiez d'une veritable & sincere humilité. Il esti-
 moit que ceux qui n'auoient pas tant de talens naturels ou acquis,
 estoient plus disposez à se confier en Dieu, & par consequent
 plus propres pour sa Congregation, où ils pourroient reüssir avec
 plus de benediction que les autres, qui souuent s'appuyent da-
 uantage sur eux-mesmes, & moins sur Dieu. Vn Prelat qui auoit
 bien remarqué cette conduite de M. Vincent, disoit avec grande
 raison: *Que cette maxime qu'il auoit introduite dans sa Congregation,*
de n'estimer les grandes qualitez de nature, ou de fortune. si elles n'estoient
jointes

jointes à la verité & soumises à la grace, estoit vn des grands moyens que Dieu luy auoit inspiré pour maintenir sa Congregation dans la pureté de son esprit.

Monsieur Vincent recommandoit souuent à ceux de sa Compagnie de ne iamais briguer ny rechercher quoy que ce fust, pour le particulier, ou pour le general de leur Communauté; ny emplois, ny commoditez, ny faueurs; mais seulement accepter avec humilité & reconnoissance ce que Dieu leur enuoyoit: comme aussi de ne laisser iamais aller leur esprit aux sollicitudes & empressements sur le sujet de leurs besoins & de leurs affaires: mais en prenant vn soin raisonnable & moderé, laisser le tout à la disposition & conduite de la diuine Prouidence. Voicy ce qu'il écriuit vn iour sur ce sujet à vn Prestre de sa Congregation, qui tenoit la place du Superieur de la Maison de Rome qui estoit absent. Vous me donnez, luy dit-il, tous les iours sujet de louer Dieu de vostre affection pour nostre Compagnie, & de vostre «
vigilance aux affaires: & c'est ce que ie fais de tout mon cœur; «
mais ie suis obligé aussi de vous dire, comme Nostre Seigneur à «
Marthe, qu'il y a vn peu trop de sollicitude en vostre fait, & «
qu'vnë seule chose est necessaire, qui est de donner plus à Dieu & «
à sa conduite, que vous ne faites pas. La préuoyance est bonne, «
quand elle luy est soumise: mais elle passe à l'excez, quand nous «
nous empresseons pour éuiter quelque chose que nous apprehen- «
dons: nous esperons plus de nos soins que de sa Prouidence; & «
nous pensons faire beaucoup, en préuenant ses ordres par nostre «
desordre, qui fait que nous adhérons plutôt à la prudence hu- «
maine, qu'à sa parole. Ce Diuin Sauueur nous assure dans l'Euan- «
gile, qu'vn petit passereau, ny mesme vn seul poil de nostre teste «
ne tombe point à terre sans luy: & vous auez peur que nostre pe- «
tite Congregation ne se puisse maintenir, si nous n'vsons de telles «
& telles précautions, & si nous ne faisons cecy & cela; en sorte «
que si nous differons de le faire, d'autres s'établiront sur nos «
ruines. Aussi-tost qu'il s'éleue vn nouueau dessein contre nous, «
il s'y faut opposer: si quelqu'vn vient pour se préualoir de nostre «
retenuë, il le faut préuenir, autrement tout est perdu. C'est à peu «
prés le sens de vos lettres; & qui pis est, c'est que vostre esprit «
qui est vifs'emporte à faire ce que vous dites, & dans la chaleur «
pense auoir assez de lumiere sans auoir besoin d'en receuoir d'ail- «
leurs. O Monsieur, que ce procedé est peu conuenable à vn Mis- «
sionnaire: il vaudroit mieùx qu'il y eust cent Missions établies par

» d'autres, que d'en auoir détourné vne seule. Si nostre zele est
 » bon, nous deuons estre bien-aïses que tout le monde Prophetise,
 » que Dieu enuoye de nouueaux Ouuriers en son Eglise, que leur
 » reputation croïsse, & que la nostre diminuë. Je vous prie Mon-
 » sieur, ayons plus de confiance en Dieu, laissons-luy conduire
 » nostre petite barque, si elle luy est vtile, il la gardera du naufrage:
 » & tant s'en faut que la multitude, ny la grandeur des autres vais-
 » seaux la fasse submerger; qu'au contraire elle voguera parmy eux.
 » avec plus d'assurance, pourueu qu'elle aille droit à sa fin, & qu'el-
 » le ne s'amuse point à les trauerfer.

Lors-que l'on poursuiuoit en Cour de Rome l'Erection & la
 confirmation de la Congregation en l'année 1632. & en mesme
 temps l'enregistrement de l'vnion de la Maison de Saint Lazare,
 qui estoient les deux choses sans lesquelles cette Compagnie nais-
 sante ne pouuoit subsister, & auxquelles neanmoins on apportoit
 de grandes oppositions & contradictions; M. Vincent nonob-
 stant tout cela ne laissoit pas d'auoir vne telle confiance en Dieu,
 qu'en ces jours-là il escriuit à vn Prestre de sa Congregation ces
 paroles dignes de remarque.

*Je ne crains que mes pechez, & non pas le succez des Bulles, & de l'affai-
 re de S. Lazare, ny à Rome ny à Paris. Tost ou tard tout se fera.. (Qui
 timent Dominum, sperent in eo, adiutor eorum, & protector eorum est.)*

Surquoy il est a remarquer, qu'il parle comme avec quelque sorte
 de certitude de ce futur succès, non par présomption, puis qu'il
 craint ses pechez & qu'il se défie de luy-mesme, mais par vne par-
 faite confiance qu'il auoit que Dieu ayant donné l'Estre à ce petit
 corps de sa Congregation, ne l'abandonneroit pas, mais le
 conduiroit jusqu'à sa perfection. Et à ce propos on luy a quelque
 fois oüy auancer cette maxime, que depuis que Dieu a commencé à
 faire du bien à vne creature, il ne cesse de le luy continuer jusqu'à la fin
 si elle ne s'en rend point indigne. Nous pounons icy ajouter ce qu'il
 dit vn jour au commencement de l'établissement de sa Congre-
 » tion à ceux de sa Communauté, les exhortant à conceuoir vne
 » parfaite confiance en Dieu: Ayons confiance en Dieu, Messieurs
 » & mes Freres, leur dit-il, mais ayös-la entiere, & parfaite; & te-
 » nons pour assuré qu'ayant commencé son œuure en nous, il l'a-
 » cheuera; car ie vous demande, qui est-ce qui a éably la Compa-
 » gnie? qui est-ce qui nous a appliquez aux Missions, aux Ordinans,
 » aux Conferances, aux Retraites, &c. Est-ce moy? Nullement.
 » Est-ce Monsieur Portail que Dieu a joint à moy dès le commen-

ement? Point du tout : car nous n'y pensions point : nous n'en auions fait aucun dessein. Et qui est-ce donc qui est l'Auteur de tout cela? c'est Dieu, c'est sa Prouidence paternelle & sa pure bonté: Car nous ne sommes tous que de chetifs Ouuriers, & de Pauures ignorans; & parmy nous, il y a peu ou point du tout de personnes nobles, puissantes, sçauantes, ou capables de quelque chose. C'est donc Dieu qui a fait tout cela, & qui l'a fait par telles personnes que bon luy a semblé; afin que toute la gloire luy en reuienne. Mettons donc toute nostre confiance en luy : car si nous la mettons aux hommes, ou bien si nous nous appuyons sur quelque auantage de la nature, ou de la fortune; alors Dieu se retirera de nous. Mais, dira quelqu'un, il faut se faire des amis, & pour soy, & pour la Compagnie : O mes Freres, gardons-nous bien d'écouter cette pensée, car nous y serions trompez. Cherchons vniquement Dieu, & il nous pouruira d'amis & de toute autre chose, en sorte que rien ne nous manquera. Voulez-vous sçauoir pourquoy nous ne reüssissons pas dans quelque employ? c'est parce que nous nous appuyons sur nous-mesmes. Ce Predicateur, ce Superieur, ce Confesseur, se fie trop à sa prudence, à sa science, & à son propre esprit. Que fait Dieu? il se retire de luy, il le laisse-là; & quoy-qu'il traueille, tout ce qu'il fait ne produit aucun fruit; afin qu'il reconnoisse son inutilité, & qu'il apprenne par sa propre experience, que quelque talent qu'il ait, il ne peut rien sans Dieu.

SECTION II.

Suite du mesme sujet.

C E qui rendoit encore plus excellente & plus parfaite cette confiance de M. Vincent, est qu'il ne s'attachoit qu'à Dieu seul, & ne s'appuyoit que sur sa Prouidence, de laquelle seule il vouloit dépendre absolument; & à l'imitation du grand Saint François, il desiroit que Dieu fust son Tout: pour cela on a remarqué que quelque perfection ou talent qu'il reconnust dans les Prestres de sa Compagnie, & quelque grand & notable soulagement & seruice qu'il en püst tirer pour le bien de sa Congregation, ou de la Maison de Saint Lazare où il faisoit sa residence ordinaire; & mesme quelque estime, amour, & tendresse qu'il eust pour eux selon que leur vertu le meritoit, il ne s'attachoit pourtant à aucun d'eux: & en diuerses occasions on a veu qu'il a

Beatus, qui
omni spe re-
rum huius
mundi seip-
sum orba-
uit, ac in solo
Deo, spem
omnem desi-
xit atque lo-
cauit suam.
Basil. orat.
de virtut. &
vit.

enuoyé aux lieux les plus éloignés, & employé dans les Missions les plus perilleuses, ceux qu'il estimoit & cherissoit dauantage, & qui luy estoient les plus vtils, & mesmes les plus necessaires, lors qu'il voyoit qu'ils y pouuoient rendre vn plus grand seruice à Nostre-Seigneur: s'en priuant volontiers pour son amour, tant pour luy offrir en sacrifice ce qu'il auoit de plus cher, & ce qu'il aimoit le plus, à l'imitation du Saint Patriarche Abraham; que pour ne fonder ny appuyer son esperance pour le maintien & accroissement de sa Congregation sur aucun moyen humain, mais vniquement sur la Prouidence Diuine, sur laquelle seule il mettoit tout son appuy, & de laquelle seule il vouloit entierement & absolument dépendre.

Et à-propos de ce saint Patriarche, M. Vincent se seruit vne fois de l'Histoire de son sacrifice, pour représenter aux siens vne Image fort naïue de la parfaite confiance qu'ils deuoient auoir en Dieu: voicy en quels termes il leur parla sur ce sujet.

- ” Vous ressouenez-vous de ce grand Patriarche, à qui Dieu
 ” auoit promis de peupler toute la terre par vn fils qu'il luy auoit
 ” donné? & cependant il luy commande de le luy sacrifier: sur cela
 ” quelqu'vn eust pû dire, si Abraham fait mourir son fils, comment
 ” est-ce que Dieu accomplira sa promesse? Ce saint Homme
 ” neanmoins qui auoit accoûtumé son esprit à se soumettre à tou-
 ” res les volontez de Dieu, se dispose à l'execution de cét ordre
 ” sans se mettre en peine du reste. C'est à Dieu d'y penser, pouuoit-
 ” il dire, si i'execute son commandement, il accomplira sa promes-
 ” se: mais comment? Je n'en sçay rien, c'est assez qu'il est Tout-
 ” puissant; ie m'en vais luy offrir ce que i'ay de plus cher au monde,
 ” puis qu'il le veut. Mais c'est mon Fils unique? n'importe. Mais
 ” en ostant la vie à cét Enfant, i'ôteray le moyen à Dieu de tenir sa
 ” parole? C'est tout vn, il le desire de la sorte, il le faut faire.
 ” Mais si ie le conserue, ma lignée sera benite, Dieu l'a dit, ouï; mais
 ” il a dit aussi, que ie le mette à mort, il me l'a manifesté; j'obeïray
 ” quoy qu'il arriue, & i'espereray en ses promesses. Admirez cette
 ” confiance, il ne se met nullement en peine de ce qui arriuera; la
 ” chose pourtant le touchoit de bien près; mais il espere que tout
 ” ira bien, puisque Dieu s'en mêle. Pourquoi, Messieurs, n'au-
 ” rons-nous pas la mesme esperance, si nous laissons à Dieu le soin
 ” de tout ce qui nous regarde, & préferons ce qu'il nous com-
 ” mande?
- ” A ce propos encore n'admirerons-nous pas la fidelité des En-

fans de Ionadab fils de Rechab? C'estoit vn bon-homme qui re-
 ceut mouuement de Dieu de vivre d'une maniere differente des
 autres hommes, & de ne loger plus qu'en des tentes & des pa-
 uillons, & non en des maisons. Il abandonne donc celle qu'il auoit:
 le voila à la campagne, où sa pensée le porte à ne point planter
 de vigne, pour ne point boire de vin, & en effet il n'en planta,
 & n'en bût iamais. Il défendit mesme à ses Enfans de semer du
 bled, & d'autres grains, de planter des arbres, & de faire des
 Jardinages: de sorte que les voila tous sans pain, sans bled, &
 sans fruits. Comment ferez-vous donc, pauvre Ionadab? pensez-
 vous que vostre famille se puisse passer de vivres, non plus que
 vous? Nous mangerons, dit-il en luy mesme, ce que Dieu nous
 enuoiara. Voila qui semble bien rude; les Religieux mesme les
 plus pauvres ne portent point leur renoncement iusqu'à ce point-
 là. Tant-y a, la confiance de cét homme fut telle, que de se pri-
 uer de toutes les commoditez de la vie pour dépendre absolu-
 ment luy & ses Enfans du soin de la Prouidence diuine; & ils de-
 meurèrent en cét estat 350. ans; c'est à sçauoir luy, ses Enfans, &
 les Enfans de ses Enfans; ce qui fut si agreable à Dieu, que re-
 prochant à Ieremie la dureré de son peuple abandonné à ses plai-
 sirs, il luy dit. Va vers ces endurecis, tu leur diras qu'il y a vn hom-
 me qui fait cela, &c. Ieremie fait donc venir les Rechabites,
 pour iustifier la grande abstinence du Pere & des Enfans. Et pour
 cela, il fit mettre sur la table du pain, du vin, des verres, &c.
 Ces Enfans se trouuant-là, Ieremie leur dit, i'ay charge de Dieu
 de vous dire que vous beuiez du vin: & nous répondirent les
 Rechabites, nous auons charge de n'en pas boire, il y a tant de
 temps que nous n'en beuons point, nostre Pere nous l'ayant
 défendu. Or si ce Pere eut cette confiance, que Dieu pourui-
 roit à la subsistence de sa famille, sans qu'il s'en mist en peine; &
 si ses Enfans sont si fideles que de se tenir fermes à l'intention du
 Pere; Ah Messieurs! quelle confiance deuous-nous auoir, qu'en
 quelque estat que Dieu nous mette, il nous pouruira aussi de ce
 qui nous est necessaire? Quelle est nostre fidelité à nos Regles,
 en comparaison de celle de ces Enfans, qui n'estoient pas autre-
 ment obligez de s'abstenir de ces choses pour l'usage de la vie,
 & viuoient neanmoins en cette pauvreté? O mon Dieu, Mes-
 sieurs! O mon Dieu, mes Freres! demandons à sa diuine bonté
 vne grande confiance pour l'éuenement de tout ce qui nous re-
 garde: pourueu que nous luy soyons fideles, rien ne nous man-

» quera, il viura luy-mefme en nous, il nous conduira, défendra,
 » & aimera; ce que nous dirons, & ce que nous ferons, tout luy
 » fera agreable.

» Ne voyez-vous pas que les oifeaux ne fement, & ne moisson-
 » nent point? cependant Dieu leur met la table par tout, il leur
 » donne le veftement & la nourriture; il étend mefme fa Prouiden-
 » ce fur les herbes des champs, iufqu'aux lys qui ont des ornemens
 » fi magnifiques, que Salomon en toute fa gloire n'en a pas eu de
 » semblables. Or fi Dieu pouruoit ainfi les oifeaux, & les plantes,
 » pourquoy ne vous fieriez-vous pas à vn Dieu fi bon & fi prouide?
 » Quoy, eft-ce que vous vous confierez plutôt à vous qu'à luy? &
 » toutefois vous fçauiez bien qu'il peut tout, & que vous ne pou-
 » uez rien: & nonobftant cela vous osez vous appuyer plutôt
 » fur voftre industrie, que fur fa bonté; fur voftre pauvreté que sur
 » fon abondance. O mifere de l'homme!

» Je diray icy neanmoins, que les Superieurs font obligez de
 » veiller aux befoins d'vn chacun, & de pouruoir à tout ce qui est
 » neceffaire: & comme Dieu prend le foin de fournir les chofes ne-
 » ceffaires à toutes les creatures, iufqu'à vn ciron; il veut auffi que
 » les Superieurs, & les Officiers comme instrumens de fa prouiden-
 » ce, veillent à ce que rien ne manque de neceffaire, ny aux Pre-
 » ftes, ny aux Clercs, ny aux Freres, ny à cent, deux cens, trois
 » cens perfonnes ou plus, fi elles eftoient ceans, ny au moindre, ny
 » au plus grand. Mais auffi, mes Freres, deuez-vous vous reposer
 » fur les foins amoureux de la mefme Prouidence pour voftre entre-
 » tien, & vous contenter de ce qu'elle vous donne, fans vous en-
 » querir fi la Communauté a dequoy, ou n'en a pas; ny vous met-
 » tre en peine d'autre chofe, que de chercher le Royaume de Dieu;
 » parce que fa Sageffe infinie pouruoirà à tout le refte.

» Dernierement ie demandois à vn Chartreux qui est Prieur
 » d'vne Maifon, s'il appelloit les Religieux au Conseil, pour le
 » gouuernement de leur temporel? Nous y appellons, me répon-
 » dit-il, les Officiers, comme le Sousprieur, & le Procureur; &
 » tous les autres demeurent en repos, ils ne fe meffent que de chan-
 » ter les louanges de Dieu, & de faire ce que l'Obeiffance & la Re-
 » gle leur ordonnent. Nous fommes ceans dans le mefme vfage,
 » graces à Dieu; tenons nous-y. Nous fommes auffi obligez d'a-
 » uoir quelque bien, & de le faire valoir pour subuenir à tout. Vn
 » temps fut que le Fils de Dieu enuoyoit fes Disciples fans argent
 » ny prouifions, & puis il trouua à-propos d'en auoir pour faire

subsister la Compagnie, & en assister les Pauvres. Les Apostres ont continué cela; & saint Paul dit de luy-mesme, qu'il traualloit de ses mains, & qu'il amassoit dequoy soulager les Chrestiens necessiteux. C'est donc aux Superieurs de veiller à l'œconomie; mais qu'ils taschent aussi que cette vigilance du temporel, ne diminuë pas celle des vertus, & qu'ils fassent en forte que la vie spirituelle soit en vigueur dans leurs Maisons, & que Dieu y regne sur toutes choses; c'est le premier but qu'ils doiuent auoir.

SECTION III.

Sentimens de Monsieur Vincent, touchant la confiance qu'il faut auoir en Dieu.

A PRES auoir rapporté en la Section precedente le discours que M. Vincent a tenu autrefois à ceux de sa Communauté sur le sujet de la confiance qu'ils deuoient auoir en Dieu, il ne fera pas hors de propos de mettre icy ensuite les sentimens qu'il a témoigné en diuerses rencontres à plusieurs personnes particulieres sur cette mesme vertu.

Ecriuant vn jour à vne personne de vertu qui luy auoit témoigné vne deuotion particuliere pour la Feste de Saint Vincent: Ie vous remercie, luy dit-il, de la part que vous prenez à la deuotion de mon Saint Patron; & ie prie Dieu qu'il donne à vostre foy, ce que ma misere est indigne d'obtenir pour vous: demandez luy pardon, s'il vous plaist, de mon indeuotion, causée par manquement de préparation: L'ay esté embarassé en affaires toute cette matinée, sans pouuoir faire qu'vn peu d'Oraison, & avec beaucoup de distractions: Iugez ce que vous deuez attendre de mes prieres en ce Saint jour: cela pourtant ne me décourage pas, parce que ie mets ma confiance en Dieu, & non pas certes en ma préparation, ny en toutes mes industries: & ie vous souhaite de tout mon cœur le mesme, puisque le Trône de la bonté & des Misericordes de Dieu est estably sur le fondement de nos miseres. Confions-nous donc bien en sa bonté, & nous ne serons jamais confondus, ainsi qu'il nous assure par sa parole.

Et dans vne autre rencontre escriuant à la mesme personne. Déchargez, luy dit-il, vostre esprit de tout ce qui vous fait peine; Dieu en aura soin. Vous ne sçauriez vous empressez en cela, sans contrister (pour ainsi dire) le cœur de Dieu, parce qu'il voit

» que vous ne l'honorez pas assez par la sainte confiance : fiez-vous
 » en luy, ie vous en supplie, & vous aurez l'accomplissement de ce
 » que vostre cœur desire. Ie vous le dis derechef, rejettez toutes
 » ces pensées de défiance, que vous permettez quelquefois à vostre
 » esprit : & pourquoy vostre ame ne sera-t-elle pas pleine de con-
 » fiance, puis qu'elle est la chere fille de Nostre-Seigneur par sa
 » Misericorde?

» Et dans vne autre Lettre à la mesme : O qu'il y a de grands
 » Tresors cachez, luy dit-il, dans la Sainte Prouidence ! & que
 » ceux là honorent souuerainement Nostre-Seigneur qui la sui-
 » uent, & qui n'eniambent pas sur elle. I'entendois dire derniere-
 » ment à vn des Grands du Royaume, qu'il auoit bien appris cette
 » verité par sa propre experience ; parce que jamais il n'auoit entre-
 » pris par soy-mesme que quatre choses, lesquelles au lieu de luy
 » reüssir estoient tournées à son dommage. N'est-il pas vray que
 » vous voulez, comme il est bien raisonnable, que vostre seruiteur
 » n'entreprenne rien sans vous & sans vostre ordre ? Et si cela est
 » raisonnable d'un homme à vn autre, à combien plus forte raison
 » du Createur à la Creature ?

» Quelqu'un luy ayant vn jour demandé si l'on pouuoit excéder
 » en l'esperance & confiance que l'on deuoit auoir en Dieu. Il ré-
 » pondit : Que tout ainsi qu'on ne pouuoit pas trop croire les veri-
 » tés de la foy, qu'on ne pouuoit non plus trop esperer en Dieu.
 » Qu'il estoit bien vray qu'on pouuoit se tromper en esperant des
 » choses que Dieu n'a pas promises ; ou bien esperant celles qu'il
 » a promises sous condition, & ne voulant pas faire ce qu'il ordon-
 » ne pour les obtenir : comme lors qu'un pecheur espere pardon,
 » & ne veut pas pardonner à son frere : qu'il demande misericorde,
 » & ne veut pas se conuertir : qu'il se confie qu'il remportera la vi-
 » ctoire contre les tentations, & ne veut pas y resister ny les comba-
 » tre : car ces esperances sont fausses & illusoires : mais celle qui est
 » veritable ne peut jamais estre trop grande, estant fondée sur la
 » bonté de Dieu & sur les merites de I E S V S- C H R I S T.

» Voyant vn jour quelques-vns des siens qui se laissoient vn peu
 » trop abbatre & décourager, par le sentiment qu'ils auoient de
 » leurs imperfections : Nous auons (leur dit-il, pour les encourager)
 » le germe de la Toute-puissance de Dieu en nous, qui nous doit
 » estre vn grand motif d'esperer & de mettre nostre confiance en
 » luy, nonobstant toutes nos pauuretez. Non, il ne faut pas vous
 » étonner de voir des miseres en vous ; car chacun en a sa bonne
 part.

part: il est bon de les connoistre, mais non pas de s'en affliger «
 demesurément: Il est bon mesme d'en détourner la pensée, quand «
 elle nous porte au découragement, & de redoubler nostre con- «
 fiance en Dieu, & nostre abandon entre ses mains paternelles. «

Ce Saint homme estoit si attentif aux conduites de la Di-
 uine Prouidence, qu'en plusieurs recontres on le voyoit se com-
 porter tout autrement que ne font les autres, qui pensent que
 tout est perdu s'ils ne se remüent, s'ils ne se mettent en peine, &
 n'y mettent vn chacun pour se prémunir contre les accidens de
 cette vie, & pour remedier aux trauerfes & aduersitez, em-
 ployant les lettres, donnant des ordres, faisant des changemens,
 & se seruant d'autres expediens humains, promptement, & sans
 remise; courant & taschant de courir ce defaut de confiance &
 de soumission à la Diuine Prouidence de ce pretexte, que Dieu
 laisse agir les causes secondes. Mais Monsieur Vincent se condui-
 sant par des lumieres plus pures, & par vn principe plus assuré, ne
 se hastoit point d'auoir recours aux industries humaines, que le
 plus tard qu'il pouuoit, pour donner lieu cependant à la Proui-
 dence Diuine d'agir par elle-mesme, & de mettre les choses au
 point conuenable: ce qu'il faisoit par vne parfaite connoissance
 qu'il auoit, que le propre de Dieu est de reduire tout à bien, &
 que moins il y a de l'homme dans les affaires, plus il y a de Dieu.

Lors qu'il auoit fait ce qu'il estimoit que Dieu demandoit de
 luy pour mettre ordre aux affaires, il demouroit en paix pour l'é-
 uenement, & s'en repositoit entierement sur la conduite de Dieu;
 & quelque succez qui en arriuaist, bon ou mauuais, il ne s'en
 mettoit pas dauantage en peine, & ne s'inquietoit point de ce
 qu'il auoit fait, se contentant du témoignage de sa conscience,
 qui luy faisoit connoistre qu'ayant tasché de se conformer aux
 ordres de la volonté de Dieu en ce qu'il auoit fait, il n'y auoit
 pas lieu d'en auoir aucun regret, mais plûtoist d'en benir & re-
 mercier sa bonté.

Vn Ecclesiastique de condition & de vertu, estant fort trauail-
 lé de pensées de desespoir, en escriuit à M. Vincent d'un lieu fort
 éloigné où il se trouuoit alors, pour receuoir de luy quelque con-
 solation & quelque remede: & voicy sa réponse qui fait voir de
 plus en plus quels estoient les sentimens de ce Saint homme tou-
 chant la confiance qu'on deuoit auoir en Dieu: l'espere, luy dit- «
 il, que depuis vostre Lettre écrite, Dieu aura dissipé ces nuages «
 qui vous meruoient en peine; c'est pourquoy ie ne vous en tou- «

» cheray qu'un mot en passant. Il semble que vous soyez entré en
 » quelque doute si vous estes du nombre des predestinez : à quoy ie
 » répons, que bien qu'il soit vray que personne n'ait des marques
 » infaillibles de sa predestination, sans vne reuelation speciale de
 » Dieu ; neanmoins selon le témoignage de Saint Paul il y en a de si
 » probables, pour connoistre les vrais Enfans de Dieu, qu'il n'y a
 » presque lieu d'en douter. Et pour ces marques-là, Monsieur, ie les
 » vois toutes en vous par la grace de Dieu ; la mesme Lettre par
 » laquelle vous me dites que vous ne les voyez pas, m'en découure
 » vne partie ; & la longue connoissance que j'ay de vous, me manife-
 » ste les autres. Croyez moy, Monsieur, ie ne connois pas vne ame
 » au monde qui soit plus à Dieu que la vostre, ny vn cœur plus
 » éloigné du mal, ny plus aspirant au bien, que vous l'avez. Mais il
 » ne me le semble pas, me direz-vous ; & ie vous répons, que
 » Dieu ne permet pas toujors aux siens de discerner la pureté de
 » leur interieur, parmy les mouuemens de la nature corrompue,
 » afin qu'ils s'humilient sans cesse, & que leur tresor estant par ce
 » moyen caché, il soit en plus grande assurance. Le Saint Apostre
 » auoit veu des merueilles au Ciel, mais pour cela il ne se tenoit
 » pas justifié ; parce qu'il voyoit en luy-mesme trop de tenebres &
 » de combats ; il auoit toutefois vne telle confiance en Dieu, qu'il
 » estimoit n'y auoir rien au monde capable de le séparer de la Cha-
 » rité de I E S U S - C H R I S T. Cet exemple vous doit suffire, Mon-
 » sieur, pour demeurer en paix parmy vos obscuritez, & pour auoir
 » vne entiere & parfaite confiance en l'infinie bonté de Nostre Sei-
 » gneur, lequel voulant acheuer l'ouurage de vostre sanctification,
 » vous inuite de vous abandonner entre les bras de sa Prouidence.
 » Laissez-vous donc conduire à son amour paternel ; car il vous ai-
 » me, & tant s'en faut qu'il rejette vn homme de bien, tel que vous
 » estes, que mesme il ne delaisse jamais vn méchant qui espere en
 » sa misericorde.

» Parlant vn jour à sa Communauté sur ce mesme sujet de la con-
 » fiance en Dieu : le Veritable Missionnaire, dit-il, ne se doit point
 » mettre en peine pour les biens de ce monde, mais jettertous ses
 » soins en la Prouidence du Seigneur, tenant pour certain, que
 » pendant qu'il sera bien estably en la charité, & bien fondé en
 » cette confiance, il sera toujors sous la protection de Dieu ; &
 » par consequent qu'aucun mal ne luy arriuera, & qu'aucun bien
 » ne luy manquera, lors-mesme qu'il pensera que selon les appa-
 » rences tout va se perdre. Ie ne dis pas cecy par mon propre esprit,

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. III. 27

c'est l'Ecriture Sainte qui nous l'enseigne & qui dit que, *Qui habitabit in adiutorio Altissimi, in protectione Dei caeli commorabitur.* Celuy qui loge à l'enseigne de la confiance en Dieu, sera toujours fauorisé d'une speciale protection de sa part; & en cet estat il doit tenir pour certain qu'il ne luy arriuera aucun mal, parce que toutes choses cooperent à son bien; & qu'aucun bien ne luy manquera, d'autant que Dieu luy-mesme se donnant à luy, il porte avec soy tous les biens necessaires, tant pour le corps que pour l'ame. Et ainsi mes Freres, vous devez esperer que pendant que vous demeurerez fermes en cette confiance, non seulement vous serez préservés de tous maux & de tous fâcheux accidens, mais aussi comblez de toutes sortes de biens.

Nous finirons ce Chapitre par l'extrait d'un discours que M. Vincent fit un jour aux Filles de la Charité, pour leur inspirer ce mesme esprit de confiance en Dieu, parmy tous les fâcheux & perilleux accidens où elles se trouuoient quelquefois exposées, en rendant seruire aux Pauvres: Vous verrez souuent mes Filles, leur dit-il, la colere de Dieu punir de mort subite & violente une multitude de pecheurs, sans auoir loisir de faire Pénitence, & se conuertir: vous verrez mesme beaucoup d'Innocens perir, & vous serez conseruées. Oüy, mes Filles, Dieu prend soin de vostre conseruation, parce que vous seruez les Pauvres. Et puis dans la suite de son discours, il leur fit faire reflexion sur les effets de cette protection speciale de Dieu sur elles en deux occasions dignes de remarque: l'une fut qu'en ces jours-là une maison du Faux-bourg Saint Germain presque toute neuue tomba de fond en comble, au mesme temps qu'une Fille de la Charité qui portoit une portion à un Pauvre malade y estoit entrée, laquelle se trouua entre deux planches, & par consequent deuoit estre selon toutes les apparences humaines écrasée sous ces ruines, comme toutes les personnes qui se trouuerent alors dans cette Maison qui estoient plus de 30 le furent, à la reserue d'un seul petit enfant qui fut pourtant blessé, quoy qu'il n'en mourût pas; mais cette Fille de la Charité en fut préservée comme miraculeusement, demeurant la marmite en sa main, sur un petit coin de plancher, qui ne tomba pas, quoy-que tout le reste du plancher fust tombé: & de plus comme par un second miracle, quoy qu'il tombast d'en haut quantité de soliués & autres pieces de bois, des grosses pierres, des coffres, tables, & autres choses semblables aux environs de cette Fille, elle n'en receut aucune blessu-

» re, & on la vit sortir saine & sauue du milieu de ces ruines.
 » L'autre occasion fut, qu'une poutre s'estant rompuë en la Mai-
 » son de la Communauté de ces Filles, & le plancher d'une cham-
 » bre estant tombé tout à coup, la Prouidence de Dieu pourueut
 » tellement à cet accident, qu'aucune d'entre-elles ne se trouua
 » ny dessus, ny dessous ce plancher; quoy qu'un moment aupara-
 » uant il y en eust plusieurs; & mesme que Mademoiselle le Gras
 » leur premiere Superieure & Fondatrice ne fist qu'en sortir; ce qui
 » fut vne autre merueille de la protection de Dieu enuers elles. Sur-
 » quoy M. Vincent continuant son discours, & éleuant la voix, Ha
 » mes Filles, leur dit-il, quel sujet n'avez-vous pas de vous confier
 » en Dieu? nous lisons dans les Histoires qu'un homme fut tué en
 » pleine campagne, par la cheute d'une tortuë qu'un Aigle luy
 » laissa tomber sur la teste; & nous voyons aujourd'huy des Mai-
 » sons renuersées de fond en comble, & des Filles de la Charité qui
 » sortent saines & sauues de dessous les ruines, & qui n'en reçoient
 » aucune lésion; qu'est-ce que cela? sinon vne marque & vn té-
 » moignage par lequel Dieu leur veut faire connoistre, qu'elles luy
 » sont cheres, comme la prunelle de ses yeux? O mes Filles, soyez
 » assurées que pourueu que vous conseruiez dans vos cœurs cette
 » Sainte confiance, Dieu vous conseruera en quelque lieu que vous
 » vous trouuiez.

CHAPITRE IV.

Son Amour enuers Dieu.

QVOY que l'Amour de Dieu ait son Siege dans le cœur, & que ses plus nobles & plus parfaites opérations ne soient conuës que de celuy qui les pratique, & de Dieu qui en est l'Auteur par sa grace; il ne laisse pas quelquefois de se produire au dehors, par ses effets extérieurs, comme le feu renfermé dans vne fournaise, par les flammes qu'il en fait sortir. Il est bien vray, que pour connoistre quel a esté l'amour de M. Vincent enuers Dieu, il faudroit que son saint Esprit nous découurist ce que ses diuines inspirations ont operé dans son cœur, & la fidèle cooperation qu'il luy a renduë: mais puisque cette manifestation est reseruée au dernier iour, auquel Dieu reuelera les secrets des cœurs, nous nous contenterons de remarquer icy seulement quelques-vnes des étincelles que le feu sacré de cét Amour n'a pû retenir, & qui ont paru au dehors.

Et premierement, si c'est vne marque assurée d'un parfait amour de Dieu, selon le témoignage du Disciple bien-aimé & bien-aimant, de garder la Loy de Dieu & se rendre obeissant & fidèle à sa Parole : on peut dire avec verité que M. Vincent a beaucoup aimé Dieu, puis qu'il a esté si fidèle & si exact à obseruer la Loy de Dieu, & à suiure ce qui est prescrit par sa sainte Parole, que ceux qui l'ont le plus hanté, & qui ont considéré de plus près tous ses deportemens, assurent qu'il n'eust pas fallu estre homme, pour y manquer moins que luy : & qu'il estoit tellement attentif sur luy-mesme, mortifié en ses passions, equirable en ses Iugemens, circonspect en ses paroles, prudent en sa conduite, exact en ses pratiques de pieté, & enfin si parfaitement vny à Dieu, autant qu'on en pouuoit iuger par l'exterieur, qu'il paroissoit assez que c'estoit l'amour de Dieu qui animoit son cœur, & qui regnoit sur toutes les puissances de son Ame, & mesme sur les organes & facultez de son Corps, pour regler tous leurs mouuemens, & toutes leurs operations selon les ordres de cette Loy eternelle, qui est la premiere Regle de toute Iustice & Sainteté. Et l'on peut dire que toute sa vie estoit vn sacrifice continuel qu'il faisoit à Dieu non seulement des honneurs, commoditez, plaisirs, & autres biens du monde, mais de tout ce qu'il auoit receu de sa main liberale, de ses lumieres, de ses affections, de sa liberté, & de tout ce qui pouuoit tomber en sa disposition : & que la plus grande, & la plus intime ioye de son cœur, estoit de penser à la gloire incomprehensible que Dieu possede en luy-mesme, à l'amour ineffable qu'il se porte, & aux infinies perfections qui sont renfermées dans l'vnité & simplicité de sa diuine Essence.

Que ses plus ardens & continuels desirs estoient que Dieu fust de plus en plus connu, adoré, seruy, obey, aimé, & glorifié, en tous lieux, par toutes sortes de creatures ; & que tout ce qu'il faisoit, & disoit, ne tendoit à autre fin qu'à grauer, autant qu'il estoit en luy, ce diuin Amour dans tous les cœurs, & particulièrement dans ceux de ses Enfans, qui ont admiré & éprouué la grace de cette parfaite Charité qui estoit en luy, & qui faisoit ressentir ses ardeurs à ceux qui s'approchoient de sa personne : C'est ce qui les portoit touïours à écouter avec grande estime & deuotion toutes ses paroles, & mesme quelquefois à les recueillir jusques aux moindres : & neanmoins ils ont reconnu & confessé, que les paroles de ce grand Seruiteur de Dieu auoient toute autre force en sa bouche que sur le papier, & que le mesme esprit qui ani-

Hæc est Charitas Dei, vt mandata eius custodiamus. 1. Ioan. 5. Qui seruat verbum eius, verè in hoc Charitas Dei perfecta est. 1. Ioan. 21.

moit son cœur, donnoit vne vertu & vne energie particuliere à ses paroles; en sorte qu'on pouuoit dire que c'estoient des paroles de grace, qui penetraient jusqu'au cœur de ceux qui l'écoutoient. A ce propos, vne perionne de grande vertu, qui est maintenant deuant Dieu, s'estant vn jour trouuée à vn Entretien qu'il fit aux Dames de la Compagnie de la Charité de Paris, se sentit tellement touchée de ce qu'elle auoit entendu, que se tournant vers
 » quelques autres des plus qualifiées de cette Assemblée: Hé bien
 » Mesdames, leur dit-elle, ne pouuons-nous pas, à l'imitation des
 » Disciples qui alloient en Emmaüs, dire que nos cœurs ressen-
 » toient les ardeurs de l'amour de Dieu pendant que M. Vincent
 » nous parloit? Pour moy, ajoûta-t-elle, quoy-que ie sois fort peu
 » sensible en toutes les choses qui regardent Dieu; ie vous auouë
 » neanmoins, que i'ay le cœur tout embaumé de ce que ce Saint
 » homme nous vient de dire. Il ne faut pas s'en étonner, répondit
 » vne de ces Dames, il est l'Ange du Seigneur, qui porte sur ses
 » levres les charbons ardens de l'amour Diuin qui brûle dans son
 » cœur. Cela est tres-veritable, ajoûta vne autre de la Compagnie,
 » & il ne tiendra qu'à nous de participer aux ardeurs de ce mesme
 amour.

Vne autre fois plusieurs Prelats s'estant trouuez à la Conference des Ecclesiastiques qui s'assemblent à Saint Lazare, & M. Vincent leur ayant deféré par honneur la conclusion de la Conference, comme il auoit coûtume de faire quand quelque Prelat y estoit present; tous vnaniment le prierent de la faire luy-mesme: & comme ils'en excusoit, le plus ancien d'entre-eux, luy dit:
 » M. Vincent il ne faut pas que vous priuiez la Compagnie par vo-
 » stre humilité, des bons sentimens que Dieu vous a communiquez
 » sur ce sujet qu'on traite. Il y a ie ne scay quelle onction du Saint
 » Esprit en vos paroles, qui touche vn chacun: & pour cela tous ces
 » Messieurs vous prient de leur faire part de vos pensées; car vn
 » mot de vostre bouche fera plus d'effet, que tout ce que nous pou-
 » rions dire.

Or ce grand amour que M. Vincent auoit pour Dieu s'est fait particulièrement connoistre, par la droiture & pureté de ses intentions, qui tendoient yniquement & incessamment à la plus grande gloire de sa Diuine Majesté: il faisoit chaque chose, & mesme celles qui sembloient les plus petites, dans la veuë de Dieu
 » pour luy plaire, & pour accomplir ce qu'il reconnoissoit luy estre
 » le plus agreable. Aussi disoit-il souuent, que Dieu ne regardoit

pas tant l'exterieur de nos actions , que le degré d'amour & de pureté d'intention dans lequel nous les faisons : que les petites actions faites pour plaire à Dieu , ne sont pas si sujettes à la vaine gloire , que les autres actions plus éclatantes , qui bien souvent s'en vont en fumée; & enfin que si nous voulons plaire à Dieu dans les grandes actions , il faut nous habituer à luy plaire dans les petites.

Vn iour quelqu'un des siens s'estant accusé deuant les autres d'auoir fait quelque action par respect humain; M. Vincent tout animé de l'amour de Dieu dit, *qu'il vaudroit mieux estre ietté, pieds & mains liées, parmy des charbons ardens, que de faire vne action pour plaire aux hommes.* Ensuite s'estant mis à faire d'un côté le dénombrement de quelques vnes des perfections diuines, & de l'autre, des défauts, imperfections, & miseres des creatures; pour faire mieux voir l'injustice & la folie de ceux qui negligent de faire leurs actions pour Dieu, & qui perdent leur temps & leurs peines pour n'auoir en ce qu'ils font que des veuës basses & humaines, il ajouta ces paroles dignes de remarque: Honorons touïours les perfections de Dieu; prenons pour but de tout ce que nous auons à faire, celles qui sont les plus opposées à nos imperfections, comme sa douceur & sa clémence directement opposée à nostre colere; sa science si contraire à nostre aueuglement, sa Grandeur & sa Majesté infinie si fort élevée au dessus de nostre bassesse & vileré; son infinie bonté touïours opposée à nostre malice: Etudions-nous de faire nos actions pour honorer & glorifier cette perfection de Dieu, qui est directement contraire à nos défauts. Il ajoutoit, que c'estoit cette direction & application qui estoit comme l'ame de nos œuures, & qui en rehaussoit grandement le prix & la valeur: se seruant à ce sujet d'une comparaison familiere des habits, dont se reuestent les Princes & les grands Seigneurs aux iours de leurs triomphes & magnificences; Car disoit-il, les habits ne sont pas ordinairement tant estimez pour l'étoffe dont ils sont faits, que pour les passemens d'or & enrichissemens de broderies, perles, & pierres precieuses, dont ils sont ornés: de mesme, il ne faut pas se contenter de faire de bonnes œuures, mais il les faut enrichir & releuer par le merite d'une tres-noble & tres-sainte intention, les faisant vniquement pour plaire à Dieu, & pour le glorifier.

C'est dans cette mesme droiture d'intention, qu'il auoit souvent en bouche, & encore plus dans le cœur, ces paroles de No-

» Nostre Seigneur IESVS-CHRIST, rapportées dans l'Euangile (Cher-
 » chez premierement le Royaume de Dieu.) Nostre Seigneur, di-
 » soit-il sur ce sujet, nous recommande par ces paroles, de faire
 » regner Dieu en nous, & puis de cooperer avec luy à étendre &
 » amplifier son Royaume dans la conquête des Ames. N'est-ce
 » pas-là vn grand honneur pour nous, que d'estre appelez à l'exe-
 » cution d'vn si grand, & si important dessein? N'est-ce pas agir
 » comme les Anges, qui traouillent incessamment & vniquement
 » pour l'agrandissement de ce Royaume de Dieu? y a-t-il condition
 » qui soit plus desirable que la nostre, qui ne deuons viure ny agir
 » que pour établir, accroistre & agrandir le Royaume de Dieu?
 » A quoy tiendra-t-il, mes Freres, que nous ne répondions digné-
 » ment à vne vocation si sainte & si santifiante?

CHAPITRE V.

Sa conformité à la volonté de Dieu.

*Interrog.
 Quis .it. mo-
 dus est, qui
 in Deum est,
 charitatis?*

*Respons.
 Assidua ac
 que ultra vi-
 res, animi ad
 exequendam
 Dei volunta-
 tē contentio.
 eum propo-
 sito ac delide-
 rio glorie
 ipsius. Basl.
 in Reg. bnu.
 resp. 211.*

SAINTE BASILE estant vn iour interrogé, par quel moyen on pou-
 uoit témoigner son amour enuers Dieu? répondit, que
 c'estoit en faisant tout ce qu'on peut, & mesme s'il faut parler
 ainsi, plus qu'on ne peut, pour accomplir continuellement, en
 toutes choses, la tres-sainte volonté de Dieu, avec vn tres-
 ardent desir de procurer l'accroissement de son honneur, & de
 sa gloire: Et certes ce n'est pas sans grande raison qu'il a parlé
 de la sorte, car puisque l'vnion qui se fait par l'amour est prin-
 cipalement des cœurs & des volontez, on ne scauroit mieux faire
 paroistre qu'on aime Dieu, que par vne conformité & vnion par-
 faite de sa volonté avec celle de Dieu.

C'est ce que M. Vincent a saintement pratiqué; & l'on peut
 dire que cette conformité de sa volonté avec la volonté de Dieu,
 estoit la propre & principale, & comme la generale vertu de ce
 saint Homme, qui répandoit ses influences sur toutes les autres:
 c'estoit comme le maistre ressort qui faisoit agir toutes les facultez
 de son ame, & tous les organes de son corps: c'estoit le premier
 mobile de tous ses exercices de pieté, de toutes ses plus saintes
 pratiques, & généralement de toutes ses actions: en sorte que
 s'il se presentoit deuant Dieu dans ses Oraisons, s'il se rendoit en
 tout temps & en toutes occasions si attentif à sa diuine presence,
 c'estoit pour luy dire comme saint Paul: *Seigneur, que voulez-vous*

que

que ie fasse ? S'il estoit si soigneux de consulter Dieu , de l'écouter , & d'vser d'une si grande circonspection , pour discerner les vraies inspirations qui venoient du saint Esprit , d'avec les fausses qui procedoient de la suggestion du Demon , ou des mouuemens déreglez de la nature ; c'estoit pour connoistre la volonté de Dieu avec plus d'assurance , & pour se mettre plus en estat de l'accomplir. Enfin , s'il rejettoit si fortement toutes les maximes du monde , pour embrasser celles de l'Euangile ; s'il renonçoit si parfaitement à luy-mesme , s'il embrassoit les Croix avec tant d'affection , & s'il s'abandonnoit à tout faire & à tout souffrir pour Dieu ; c'estoit pour se conformer plus parfaitement à toutes les volontez de sa diuine Majesté : & il auoit vne telle estime de la pratique de cette sainte conformité , qu'il dit vn iour de l'abondance de son cœur cette belle Sentence , *Que se conformer en toutes choses à la volonté de Dieu , & y prendre tout son plaisir , c'estoit viure sur la terre d'une vie toute Angelique , & mesme que c'estoit viure de la vie de I E S V S - C H R I S T .*

Il dit vne autrefois sur ce mesme sujet , que *Nostre Seigneur estoit vne communion continuëlle aux ames vertueuses qui se renoient fidellement & constamment vnics à sa tres-sainte volonté ; & qui auoient vn mesme vouloir , & vn mesme non-vouloir avec luy .* Et comme il estoit tout remply & penetré de cette importante verité , & qu'il connoissoit par sa propre experience les graces & benedictions qui découloient de cette conformité à la volonté de Dieu , il a toujours tasché de l'inspirer dans tous les cœurs des autres , & particulièrement de ceux de sa Congregation , ausquels il en a mesme fait vne Regle particuliere dans les termes suiuanz :

Et parce que la sainte pratique qui consiste à faire toujours , & en toutes choses la volonté de Dieu , est vn moyen assuré pour pouuoir bienrost acquerir la perfection Chrestienne ; chacun taschera selon son possible de se la rendre familiere , en accomplissant ces quatre choses . Premierement en executant deuenement les choses qui nous sont commandées , & fuyant soigneusement celles qui nous sont défendues ; & cela toutes les fois qu'il nous appert , que tel commandement & telle défense , vient de la part de Dieu , ou de l'Eglise , ou de nos Superieurs , ou de nos Regles ou Constitutions . Secondement , entre les choses indifferentes qui se presentent à faire , choisissant plutôt celles qui repugnent à nostre nature , que celles qui la satisfont ; si ce n'est que celles qui luy plaisent , soient nécessaires ; car alors il les faut preferer aux autres ; les enuisageant neanmoins , non du costé qu'elles delectent les sens , mais du costé qu'elles

font agreables à Dieu. Que si plusieurs choses indifferentes de leur nature, qui ne sont agreables ny desagreables, se presentent à faire en mesme temps ; alors il est à-propos de se porter indifferemment à ce qu'on voudra, comme venant de la diuine Prouidence. Troisièmement, pour ce qui est des choses qui nous arriuent inopinément, comme sont les afflictions ou consolations, soit corporelles, ou spirituelles, en les receuant toutes avec égalité d'esprit, comme sortans de la main paternelle de Nostre Seigneur. Quatrièmement, faisant toutes ces choses-là par le motif, que c'est le bon-plaisir de Dieu : & pour imiter en cela, autant qu'il nous est possible, Nostre Seigneur IESVS-CHRIST, qui a toujours fait les mesmes choses, & pour la mesme fin, comme il le témoigne luy-mesme par ces paroles rapportées dans l'Euangile : ie fais toujours les choses qui sont selon la volonté de mon Pere..

Il consideroit cette Pratique comme vn souuerain remede à tous maux : Et quand on luy demandoit, comment on se pourroit corriger de quelque promptitude, ou impatience, ou autre imperfection, ou bien vaincre quelque tentation, ou conseruer la paix du cœur parmy les pertes, & les souffrances : Il répondoit que ce seroit en se conformant à la volonté de Dieu.. Mais il vouloit qu'on persistast courageusement en cette sainte Pratique, & qu'on eust vne affection perseuerante à chercher de connoistre & d'accomplir en toutes choses cette sainte & diuine volonté : & il ne pouuoit souffrir en cela aucun relasche, ny aucune remise, souhaitant que la volonté de Dieu fust comme le propre élément de l'ame, que ce fust l'air qu'elle respirast, & le bonheur auquel elle aspirast continuellement. A ce sujet parlant vn iour aux siens : La perfection de l'amour, leur dit-il, ne consiste pas dans les extases ; mais à bien faire la volonté de Dieu : & celuy-là entre tous les hommes sera le plus parfait, qui aura sa volonté plus conforme à celle de Dieu : en sorte que nostre perfection consiste à vnir tellement nostre volonté à celle de Dieu, que la sienne & la nostre ne soit qu'vn mesme vouloir, & non-vouloir, & celuy qui excellera d'auantage en ce point, sera le plus parfait. Lors-que Nostre Seigneur voulut enseigner le moyen d'arriuer à la perfection à cet homme dont il est parlé dans l'Euangile, il luy dit : si quelqu'vn veut venir après moy, qu'il renonce à soy-mesme, qu'il porte sa Croix & qu'il me suiuue. Or ie vous demande qui est-ce qui renonce plus à soy-mesme, ou qui porte mieux la croix de la mortification, & qui suit plus parfaitement IESVS-CHRIST, que celuy qui s'étudie à ne faire iamais sa volon-

te, & à faire toujours la volonté de Dieu ? L'Écriture dit aussi en quelqu'autre lieu, que celui qui adhère à Dieu, est un mesme esprit avec Dieu : Or ie vous demande, qui est-ce qui adhère plus parfaitement à Dieu, que celui qui ne fait que la volonté du mesme Dieu, & jamais la sienne propre ? qui ne veut & qui ne souhaite autre chose que ce que Dieu veut : ô que c'est là un moyen bien court pour acquérir en cette vie un grand tresor de graces.

En quelqu'autre rencontre, écrivant à l'un des Prestres de sa Congregation sur le sujet d'un fâcheux accident qui estoit arriué: Que ferons-nous à cela? luy dit-il, sinon de vouloir ce que la Divine Providence veut, & ne pas vouloir ce qu'elle ne veut pas. Il m'est venu ce matin en ma chétive Oraison, un grand desir de vouloir tout ce qui arriue dans le monde, & bien, & mal de peine tant generale que particuliere, parce que Dieu le veut, puis qu'il l'enuoye. O que cette pratique me semble auoir de merueilleuses circonstances qui sont bien necessaires aux Missionnaires ! Etudions-nous donc d'auoir cette disposition de volonté à l'égard de celle de Dieu, & entre plusieurs grands biens qui en prouviendront, celui de la tranquillité d'esprit ne sera pas des moindres.

Vne autre fois faisant reflexion sur la troisième demande de l'Oraison Dominicale, *Fiat voluntas tua sicut in cælo & in terra*, que vostre volonté soit faite en la terre comme au Ciel, il disoit que par ces paroles, Nostre-Seigneur auoit voulu nous enseigner, que comme les Anges & les Bienheureux qui sont là-haut au Ciel, font incessamment la Sainte & adorable volonté de Dieu; de mesme qu'il vouloit que nous autres la fissions semblablement sur la terre, avec le plus d'amour & de perfection qui nous seroit possible; nous en ayant donné l'exemple, & n'estant venu du Ciel en terre, que pour faire la volonté de Dieu son Pere, en accomplissant l'œuvre de nostre Redemption, & trouuant ses delices à faire ce qu'il connoissoit estre le plus agreable à Dieu, au temps & en la maniere qu'il connoissoit estre selon sa volonté.

SECTION I.

Continuation du mesme sujet.

MONSIEUR Vincent a fait paroistre son affection & sa fidelité à cette Sainte Pratique, d'une maniere que l'on peut dire luy auoir esté presque singuliere, en ce qu'il n'est jamais entré dans aucun employ, ny procuré aucun auantage tem-

porel à sa Congregation, sinon autant qu'il connoissoit manifestement que cela estoit conforme à la volonté de Dieu, & qu'il y estoit mesme fortement poussé par autruy. Il a fait à la verité son possible pour conseruer les biens temporels que la Prouidence Diuine auoit donnez à sa Compagnie, parce que Dieu le vouloit, mais on ne l'a jamais veu aller au deuant pour luy en procurer; ny faire aucune recherche, ou sollicitation pour y attirer personne: & quoy qu'il soit licite, & même louüable, de conuier les autres à se mettre dans vn estat, auquel ils puissent mieux seruir Dieu, quand ccla se fait par vn pur zele de sa gloire; la deuotion neanmoins de ce Saint homme estoit, d'attendre touüjours le bon-plaisir de Dieu pour la suiure, & de ne la préuenir jamais: ce qui est vne vertu assez rare: & il estoit tellement remply & animé de ce desir que la volonté de Dieu fust la souueraine sur son cœur, & sur tout ce qui pouuoit dépendre de luy, qu'il tenoit pour maxime de ne rien épargner ny dépense, ny peine, ny mesme la vie, quand il estoit question d'accomplir cette tres-Sainte volonté.

Il ne pouuoit approuuer que ceux qui estoient appelez de Dieu dans vn Estat ou Profession, vinssent à la quitter par eux-mesmes, quoy qu'ils eussent des pretextés fort bons & raisonnables: voicy ce qu'il escriuit vn jour sur ce sujet à vn Curé qui vouloit permuter sa Cure. Je vous prie, luy dit-il, de ne vous point halster: ce que vous prétendez faire, merite vne grande consideration, & i'aurois peine que vous eussiez pris aucune resolution finale sans auoir fait prier Dieu, & consulté M. Duual, ou M. Coqueret, ou tous les deux: car il s'agit de sçauoir si Dieu veut que vous quittiez l'Epouse qu'il vous a donnée.

Les Superieurs des Maisons de sa Congregation ont remarqué qu'en toutes ses Lettres, il ne leur recommandoit rien tant que cette conformité au bon-plaisir de Dieu en toutes sortes d'éuénemens: & quelques-vns luy ayant mandé en diuers temps qu'on vouloit leur susciter des procez, & les molester & inquieter dans quelque partie de leurs biens, ou dans les maisons & places qu'ils auoient acquises: sa réponse plus ordinaire estoit, qu'il n'en arrieroit que ce qu'il plairoit à Dieu: qu'il estoit le Maistre non seulement de nos biens, mais aussi de nos vies, & qu'il estoit iust qu'il en disposast selon sa Diuine volonté.

Il vouloit que dans les aridités spirituelles, & dans les infirmités du corps, on demeurast soumis au bon-plaisir de Dieu; que l'on fust content dans tous les états, où il luy plairoit de nous

mettre, & qu'on ne desirast jamais d'en sortir, sinon autant que l'on connoistroit luy estre agreable : & il disoit que selon son sentiment, c'estoit la pratique la plus excellente & la plus releuée, en laquelle vn Chrestien, & mesme vn Prestre pust s'exercer sur la terre.

Vn des principaux Prestres de sa Congregation, & vn des plus vtiles estant fort malade, & en danger de mort ; & Mademoiselle le Gras Superieure des Filles de la Charité en estant fort affligée, Monsieur Vincent luy escriuit en ces termes : Il faut, luy dit-il, agir contre ce qui fait peine, & briser son cœur, ou l'amollir pour le preparer à tout. Il y a apparence que Nostre-Seigneur veut prendre sa part de la petite Compagnie : elle est toute à luy, comme ie l'espere, & il a droit d'en vser comme il luy plaira : & pour moy, mon plus grand desir est de ne desirer que l'accomplissement de sa Sainte volonté. Je ne puis vous exprimer combien nostre malade est auant dans cette pratique : & c'est pour cela qu'il semble que Nostre-Seigneur le veuille mettre dans vn lieu, où il la pourra continuer plus heureusement durant toute l'éternité. O qui nous donnera la soumission de nos sens & de nostre raison à cette adorable volonté ! ce sera l'Auteur des sens & de la raison, si nous ne nous en seruons qu'en luy & pour luy. Prions-le que vous & moy ayons toujourns vn mesme vouloir & non-vouloir avec luy & en luy, puisque c'est vn Paradis anticipé dès cette vie.

Vne autrefois voyant vne vertueuse Demoiselle dans vne grande crainte de ce que deuiendroit vn sien fils : Donnez, luy dit-il, l'enfant & la mere à Nostre-Seigneur, & il vous rendra bon compte de tous les deux : Laissez luy faire seulement sa volonté en vous, & en luy ; attendez cette mesme volonté dans l'étendue de vos Exercices, sans en desirer d'autres ; cela estant suffisant pour vous faire toute à Dieu. O qu'il faut peu pour estre toute Sainte ; Le moyen tres-souuerain & presque vnique, c'est de s'habituër à faire la volonté de Dieu en toutes choses.

Cette mesme Demoiselle estant vn jour malade, luy escriuit, pour le prier de l'auertir du mal de son Ame, qui causoit celuy du corps : Je ne vous puis indiquer, luy répondit-il, d'autre cause de vostre mal, que celuy du bon-plaisir de Dieu. Adorez-le donc, ce bon-plaisir, sans vous enquerir d'où vient que Dieu se plait de vous voir en l'estat de souffrance. Il est souuerainement glorifié de nostre abandon à sa conduite, sans discussion de la raison de sa volonté ; si ce n'est que sa volonté est sa raison mesme, &

que sa raison est sa volonté. Enfermons-nous donc là dedans, de la façon que fit Isaac au vouloir d'Abraham, & IESVS-CHRIST au vouloir de son Pere.

Il auoit tellemēt à cœur cette Pratique de la conformité à la volonté de Dieu, que c'estoit vne de ses plus grandes joyes, que de voir ses Enfans dans cette disposition: Dieu soit loué, dit-il à l'un d'eux, dans vne Lettre qu'il luy écrit, de ce que vous estes prest de faire en tout & par tout la tres-Sainte volonté, & d'aller viure & mourir en quelque part qu'il ait agreable de vous appeler. C'est la disposition des bons Seruiteurs de Dieu, & des hommes vraiment Apostoliques, qui ne tiennent à rien: c'est la marque des vrais Enfans de Dieu, qui sont toujourns en liberté de répondre aux desseins d'un si digne Pere. Je l'en remercie pour vous avec un grand ressentiment de tendresse, & de reconnoissance, ne doutant pas que vostre cœur estant ainsi préparé, ne reçoie les graces du Ciel en abondance, pour faire beaucoup de bien sur la terre, comme i'en prie sa Diuine bonté.

Or comme la volonté de Dieu se reconnoist en deux manieres, ou par les éuenemens qui ne sont point en nostre disposition, & qui dependent absolument de son bon-plaisir, comme sont les maladies, les pertes, & autres semblables accidens de cette vie: ou bien par des declarations que Dieu nous fait de ce qui luy est agreable, & qu'il laisse neanmoins en nostre liberté, soit qu'il nous le fasse connoistre exterieurement, par ses Commandemens, ou par ses Conseils; ou bien interieurement par ses inspirations: Monsieur Vincent s'estoit prescrit comme vne Regle, pour demeurer conforme à la volonté de Dieu en l'une & en l'autre maniere. Premièrement, de se tenir incessamment dans vne entiere soumission au bon-plaisir de Dieu, pour tous les accidens les plus fâcheux qu'il luy plairoit ordonner ou permettre, & dans vne disposition & resolution, lors qu'ils arriueroyent, de les recevoir & accepter, non seulement avec patience & soumission, mais aussi avec affection & avec ioye; estant toujourns tres-content que la Sainte volonté de Dieu s'accomplît en luy, & que tous ses ordres fussent entierement executez. Et pour ce qui est des choses que Dieu laissoit en sa liberté, il agissoit toujourns selon ce qu'il connoissoit estre le plus agreable à Dieu; dressant à cette fin son intention au commencement de chacune de ses actions, & disant en son cœur (*mon Dieu ie vais faire cecy, ou laisser cela, parce que ie crois que telle est vostre volonté, & que vous l'auetz ainsi agreable*) & de

temps en temps il renouelloit cette intention, afin que toujours, & en toutes choses il accomplist fidèlement & saintement la volonté de Dieu. Il appelloit cét exercice de conformité à la volonté de Dieu, *le tresor du Chrestien*, parce qu'il contenoit en éminence celuy de la mortification, de l'indifference, de l'abnegation de soy-mesme, de l'imitation de IESVS-CHRIST, de l'union avec Dieu, & generalement de toutes les vertus, qui ne sont vertus, que parce qu'elles sont agreables à Dieu, & conformes à sa volonté, qui est la source & la regle de toute perfection.

Or dautant qu'il y a plus de difficulté de bien connoistre la volonté de Dieu par la voye des inspirations, dans lesquelles on se peut aisément tromper; l'amour propre nous faisant quelquefois prendre les productions & inclinations de la nature, pour des mouuemens de l'Esprit de Dieu; M. Vincent disoit que pour n'y estre pas trompé, il estoit necessaire d'y mettre vn grain de sel, c'est à dire, d'vser d'vn grand discernement, & ne se pas fier à son propre esprit, ou à ses propres sentimens. Voicy ce qu'il dit vne fois aux siens sur ce sujet.

Parmy vne multitude de pensées; & de sentimens qui nous viennent incessamment, il s'en trouue de bons en apparence, qui pourtant ne viennent pas de Dieu, & ne sont pas selon son goût. Quel moyen donc de les discerner? C'est qu'il faut les examiner; recourir à Dieu par la priere, & luy demander lumiere; en considerer les motifs, la fin, & les moyens, pour voir si tout est assaisonné de son bon-plaisir: les proposer aux Sages, & en prendre avis de ceux qui ont soin de nous, & qui sont les depositaires des tresors de la science & de la sagesse de Dieu; & faisant ce qu'ils conseillent, on fait la volonté de Dieu.

Et parlant vn jour aux mesmes, il leur fit vn auertissement tres-important sur ce sujet: Je m'assure, leur dit-il, qu'il n'y a aucun de ceux qui sont icy presens, qui n'ait tâché de pratiquer aujourd'huy quelques actions qui d'elles-mesmes sont bonnes & saintes; & cependant il se peut faire que Dieu aura rejezté ces actions pour auoir esté faites par le mouuement de vostre propre volonté. N'est-ce pas ce que le Prophete a déclaré, quand il a dit de la part de Dieu: *Je ne veux point de vos ieunes, par lesquels en pensant m'honorer, vous faites le contraire: parce que quand vous ieunez vous faites vostre propre volonté; & par cette propre volonté, vous gastez & corrompez vostre ieusne.* Or l'on peut dire le mesme de routes les autres œuures de pieté, dans lesquelles le mélange de nostre propre volonté gaste & corrompt nos deuotions, nos trauaux, nos

„ Penitences &c. Il y a 20. ans que ie ne li: jamais en la Sainte Mes-
 „ se cette Epitre tirée du 58. Chapitre d'Isaye, que ie n'en sois fort
 „ troublé. Comment faut-il donc faire pour ne pas perdre nostre
 „ temps & nos peines ? c'est qu'il ne faut jamais agir par le mouue-
 „ ment de nostre propre interest, inclination, humeur, ou fantai-
 „ sic ; mais nous accoûtumer & habitüer à faire la volonté de Dieu
 „ en tout : ie dis en tout, & non pas en partie ; car c'est-là le propre
 „ effet de la grace, qui rend la personne & l'action agreables à
 „ Dieu.

Nous finirons ce Chapitre par vne deuote reflexion que ce
 Saint homme fit vn jour sur le bonheur d'vn Chrétien qui est par-
 faitement établi dans cette conformité à la volonté de Dieu.
 „ Voyez dit-il, les dispositions toutes-Saintes dans lesquelles il pas-
 „ se sa vie, & les benedictions qui accompagnent tout ce qu'il fait:
 „ il ne tient qu'à Dieu, & c'est Dieu qui le conduit en tout, & par
 „ tout ; de sorte qu'il peut luy dire avec le Prophete, *Tenuisti manum*
 „ *dexteram meam, & in voluntate tuâ deduxisti me* Dieu le tient com-
 „ me par la main droite, & se tenant reciproquement avec vne ca-
 „ tierre soumission à cette Diuine conduite, vous le verrez demain,
 „ apres demain, toute la Sémaine, toute l'année, & enfin toute sa
 „ vie, en paix & tranquillité, en ardeur & tendance continuelle
 „ vers Dieu ; & répandant toujourns dans les Ames de son prochaia
 „ les douces & salutaires operations de l'esprit qui l'anime. Si vous
 „ le comparez avec ceux qui suivent leurs propres inclinations,
 „ vous verrez ses conduites toutes brillantes de lumiere, & tou-
 „ jours fecondes en fruits ; on remarque vn progrès notable en sa
 „ personne, vne force & energie en toutes ses paroles : Dieu donne
 „ vne benediction particuliere à toutes ses entreprises, & accompa-
 „ gne de sa grace les desseins qu'il prend pour luy, & les conseils qu'il
 „ donne aux autres, & toutes ses actions sont de grande édification:
 „ mais d'vn autre costé, l'on voit que les personnes attachées à leurs
 „ inclinations & plaisirs, n'ont que des pensées de terre, des discours
 „ d'Esclaves, & des œuures mortes : & cette difference vient de ce
 „ que ceux-cy s'attachent aux creatures, & que celuy-là s'en separe,
 „ la nature agit dans ces ames basses, & la grace dans celles qui
 „ s'éleuent à Dieu & qui ne respirent que sa volonté.

SECTION II.

*Son union parfaite au bon-plaisir de Dieu par vne entiere
resignation & indifference.*

C'Est principalement dans les afflictions & souffrances, soit interieures ou exterieures, que paroist le veritable amour de Dieu, & la parfaite conformité à sa volonté; lors-que le cœur humain s'vnt à son bon-plaisir, acquiesçant non seulement avec patience, mais aussi avec paix & joye, à toutes les dispositions de la bonté Diuine, receuant & portant amoureusement les Croix qu'elle luy enuoye, parce que tel est son bon-plaisir.

Ce qui se fait premierement par la resignation, lors-que la volonté humaine se remet & resigne entierement entre les mains de Dieu, faisant vn effort sur toutes ses repugnances naturelles & les soumettant parfaitement au bon-plaisir de sa Diuine Majesté.

C'est ce que M. Vincent a excellemment pratiqué parmy toutes les Croix & souffrances, par lesquelles Dieu a voulu éprouver sa vertu: Car en toutes ces fâcheuses rencontres, on ne luy entendoit dire autre chose sinon: *Dieu soit beny, le nom de Dieu soit beny.* C'estoit-là son refrain ordinaire, par lequel il faisoit connoistre la disposition de son cœur, toujourn prest & resigné à toutes les volontez de Dieu; & il auoit vne telle affection & estime pour cette vertu, qu'un jour voyant vn des siens touché d'un accident très-fâcheux arriué à leur Congregation, il luy dit, *Qu'un acte de resignation & d'acquiescement au bon-plaisir de Dieu, valloit mieux que cent mille bons succès temporels.*

Et parlant vne autre fois aux siens sur le mesme sujet; après leur auoir exposé la difference qu'il y a entre vn état auquel Dieu met vne personne, & celuy dans lequel il permet qu'elle tombe; dont l'un se fait par la volonté de Dieu, & l'autre n'arriue que par sa permission; comme par exemple vn état de perte, de maladie, de contradiction, d'ennuy, de secheresse vient absolument de la volonté de Dieu: mais celuy où il y a du peché & de la contrauention aux ordres qui nous sont prescrites de sa part, vient de sa permission; & pour celuy-cy, nous deuous beaucoup nous humilier quand nous y sommes tombez, faisant neanmoins tous nos efforts avec la grace de Dieu, pour nous en releuer, &

pour nous empêcher d'y retomber : Mais pour le premier état (disoit-il) qui vient de la volonté de Dieu , il nous le fait agréer quel qu'il soit , & nous resigner au bon-plaisir de Dieu , pour souffrir tout ce qu'il luy plaira , tant & si longuement qu'il luy plaira. C'est icy, Messieurs & mes Freres , la grande leçon du Fils de Dieu ; & ceux qui s'y rendent dociles , & qui la mettent bien dans leur cœur , sont de la premiere Classe de l'Ecole de ce Divin Maistre. Et pour moy ie ne sçay rien de plus saint , ny de plus grande perfection que cette resignation , lors qu'elle porte à un entier dépoüillement de soy-mesme , & à une veritable indifference pour toutes sortes d'Etats , de quelque façon que nous y soyons mis , excepté le peché : tenons nous donc-là , & prions Dieu qu'il nous fasse la grace de demeurer constamment dans cette indifference.

Par ce discours de M. Vincent, il se voit que la resignation, à laquelle il excitait les autres, & qu'il pratiquoit luy-mesme, estoit élevée au plus parfait degré, & qu'elle portoit jusqu'à une veritable indifference, qui va encore plus haut & qui unit plus parfaitement le cœur au bon-plaisir de Dieu : en sorte qu'il s'y soumet, non par maniere d'effort en surmontant les sentimens contraires de la nature, mais par un simple & amoureux acquiescement, n'aimant rien que pour l'amour de la volonté de Dieu, & ne voulant rien qu'autant que Dieu le veut : & en cette disposition recevant avec une égale affectiō, tout ce qui vient de la main de Dieu, la maladie, comme la santé ; les pertes, comme les avantages.

» Voicy comme il parla un iour à sa Communauté sur ce sujet :

» l'indifference est un Etat de vertu, qui fait que l'on est tellement

» détaché des creatures, & si parfaitement uny à la volonté du

» Createur, qu'on est presque sans aucun desir d'une chose plutôt

» que d'une autre. I'ay dit que c'est un Estat de vertu, & non pas

» simplement une vertu, laquelle doit agir dans cet état; car il faut

» qu'elle soit active, & que par elle le cœur se dégage des choses

» qui le tiennent captif, autrement ce ne seroit pas une vertu; & cet-

» te vertu est non seulement d'une grande excellence, mais aussi d'une

» singuliere utilité pour l'avancement en la vie spirituelle; &

» mesme l'on peut dire qu'elle est nécessaire à tous ceux qui veulent

» parfaitement servir Dieu: car comment pouvons-nous chercher

» le Royaume de Dieu, & nous employer à procurer la conversion

» des pecheurs & le salut des Ames, si nous sommes attachés aux

» aises & aux commoditez de la vie presente? Comment accomplir

» la volonté de Dieu, si nous suivons les mouvemens de la nostre?

» Comment renoncer à nous-mesmes selon le Conseil de Nostre-

Seigneur, si nous recherchons d'estre estimez & applaudis? Comment nous détacher de tout, si nous n'avons pas le courage de quitter vne chose de neant qui nous arreste? Voyez donc, combien cette sainte indifference nous est necessaire, & quelle est l'obligation que nous avons de nous donner à Dieu pour l'acquiescer, si nous voulons nous exempter d'estre Esclaves de nous-mesmes, ou pour mieux dire, d'estre Esclaves d'une beste; puisque celuy qui se laisse mener & dominer par sa partie animale, ne merite pas d'estre appellé homme, mais plütoft d'estre tenu pour vne beste.

L'indifference vient de la nature du parfait Amour, ou pour mieux dire, c'est vne actiuité de ce parfait amour qui porte la volonteé à tout ce qui est de meilleur, & qui détruit tout ce qui l'empesche: comme le feu qui non seulement tend à sa Sphere, mais qui consume tout ce qui le retient: & c'est en ce sens, que l'indifference selon la pensée d'un Saint, est l'origine de toutes les vertus & la mort de tous les vices.

L'Ame qui est dans cette parfaite indifference, est comparée par le Prophete, à vne beste de charge, qui n'affecte point de porter vne chose plütoft qu'une autre, d'estre plütoft à un maistre riche qu'à un pauvre, ou plütoft dans vne belle écurie que dans vne chétive étable: tout luy est bon, & elle est disposée à tout ce qu'on veut d'elle; elle marche, elle arreste, elle tourne d'un costé, elle retourne de l'autre, elle souffre, elle trauaille de nuit & de iour, &c. Voila, Messieurs & mes Freres, quels nous devons estre; détachez de nostre jugement, de nostre volonteé, de nos inclinations, & de tout ce qui n'est point Dieu; & disposez à tous les ordres de sa sainte volonteé; & voila quels ont esté les Saints.

O grand saint Pierre: vous le disiez bien, que vous auiez tout quitté, & vous le fistes bien voir, lors qu'ayant reconnu vostre Maistre sur le riuage de la Mer, & que vous entendistes son bien-aimé Disciple, qui vous dit, *Dominus est*, c'est le Seigneur, vous vous jettastes dans l'eau pour aller à luy; vous ne teniez point au bateau, ny à vostre robbe, ny mesme à vostre vie, mais seulement à ce diuin Sauueur, qui estoit vostre tout. Et vous saint Paul grand Apostre, qui par vne grace tres-speciale dont vous auez esté préuenü dès le moment de vostre conuersion, auez si parfaitement pratiqué cette vertu d'indifference, en disant, *Domine quid me vis facere?* Seigneur, que voulez-vous que ie fasse?

» Ce langage marquoit vn changement merueilleux, & vn détachement qui n'auoit pû estre fait que par vn coup de grace ;
 » ayant esté en vn instant détaché de la Loy, de la commission, de
 » ses pretentions, de ses sentimens, & mis dans vn état si parfait,
 » qu'il estoit prest & indifferent à tout ce que Dieu voudroit de
 » luy. Si donc ces grands Saints ont tant chery & pratiqué cette
 » vertu d'indifference, nous deuons les imiter & les suivre : car les
 » Missionnaires ne sont point à eux, mais à I E S V S- C H R I S T, qui
 » veut en disposer pour faire ce qu'il a fait, & pour souffrir à son
 » exemple. *De mesme que mon Pere m'a enuoyé, disoit-il à ses Apo-*
 » *stres & à ses Disciples, ainsi ie vous enuoye : & comme on m'a per-*
 » *secuté, aussi on vous persecutera.*

» Après-toutes ces considerations, ne faut-il pas vider nostre
 » cœur de toute autre affection, que de celle de nous conformer
 » à I E S V S- C H R I S T, & de toute autre volonté que de celle de l'o-
 » beissance ? Il me semble que ie vous y vois tous disposez, & i'és-
 » pere que Dieu nous fera cette grace : Oüy, mon Dieu, ie l'éspe-
 » re pour moy tout le premier, qui en ay tant de besoin, à cause
 » de mes miseres, & de toutes mes attaches, dont ie me vois pres-
 » que dans l'impuissance de me retirer, & qui me fait dire en ma
 » vieillesse, comme Dauid, *Seigneur ayez pitié de moy* : Mais vous
 » serez édifiez, mes Freres, si ie vous dis, qu'il y a ceans des Vieil-
 » lards infirmes qui ont demandé d'estre enuoyez aux Indes, & qui
 » l'ont demandé dans leurs infirmités mesmes qui n'estoient pas
 » petites. D'où vient vn tel courage ? c'est qu'ils ont le cœur libre,
 » ils vont de cœur & d'affection en tous les lieux où Dieu veut
 » estre conny & adoré, & rien ne les arreste icy que la sainte vo-
 » lonté : & nous autres, mes Freres, tout autant que nous sommes
 » icy, si nous n'estions point accrochez à quelques malheureuses
 » ronces, chacun de nous diroit en son cœur, Mon Dieu, ie me
 » donne à vous pour estre enuoyé en tous les lieux de la terre, où
 » les Superieurs iugeront à-propos que i'aille annoncer vostre
 » Nom : Et quand i'y devrois mourir, ie me disposeray d'y aller,
 » sçachant bien que mon salut est en l'obeissance, & l'obeissance
 » en vostre volonté. Quant à ceux qui ne sont pas dans cette pré-
 » paration d'esprit, ils doiuent s'étudier de bien connoistre quel-
 » les sont les choses qui les attirent plutôt d'vn costé que d'vn au-
 » tre, afin que par le moyen de la mortification continuelle, inte-
 » rieure, & exterieure, ils paruiennent avec l'aide de Dieu à la li-
 » berté de ses Enfans, qui est la sainte indifference.

M. Vincent n'exhortoit pas seulement en general les siens à cette sainte indifférence, il y portoit encore vn chacun d'eux en particulier, dans les occasions qui s'en presentoient : Vous sçavez, « dit-il, écriuant à l'vn d'eux, qu'entre les Ouuriers, dont il est « parlé dans l'Euangile, quelques-vns furent appelez sur le tard, « qui furent neanmoins recompensez au soir, comme ceux qui « auoient trauaillé dès le matin : Ainsi meritez-vous autant d'at- « tendre en patience la volonté du Maistre, que de l'accomplir « lors qu'elle vous sera signifiée, puisque vous estes prest à tout, « prest à partir, & prest à demeurer. Dieu soit loué de cette sainte « indifférence qui vous rend vn instrument tres-propre pour les « Oeuures de Dieu. «

Il écriuit à vn autre en cestermes : Je rends graces infinies à « Dieu des dispositions qu'il vous donne, pour aller aux païs étran- « gers si l'on vous y enuoye, & pour n'y pas aller & demeurer icy, si « l'on vous y retient. La sainte indifférence pour toutes choses est « l'état des parfaits; & la vostre me donne esperance que Dieu « fera glorifié en vous, & par vous, comme ie l'en prie de tout « mon cœur; & vous, Monsieur, de luy demander pour nous la « grâce de nous abandonner entierement à son adorable conduite. « Nous le deuons seruir à son gré, & renoncer à nostre choix, tant « à l'égard des lieux, que des emplois : c'est assez que nous soyons « à Dieu pour le vouloir être en la meilleure maniere que le peu- « uent estre les meilleurs Enfans, honorez du titre de Seruiteurs de « l'Euangile, par qui Nostre-Seigneur se veut faire connoistre & « seruir. Que nous importe comment, & en quel lieu, pourueu que « ce soit ainsi? & assurément que cela sera, si nous le laissons faire. «

O Monsieur, dit-il à vn autre, que la Sainte indifférence est « vn bel ornement à vn Missionnaire, puis qu'elle le rend si agreable « à Dieu; que Dieu préférera toujourns celuy-là à tous les autres Ou- « rriers, dans lesquels il ne verra pas cette disposition d'Indifferen- « ce, pour accomplir ses desseins : si vne fois nous sommes dépouil- « lez de toute propre volonté, nous serons pour lors en état de fai- « re avec assurance la volonté de Dieu, en laquelle les Anges trou- « uent toute leur félicité, & les hommes tout leur bonheur. «

Or ce veritable Seruiteur de Dieu ne s'est pas contenté d'ex- « horter les autres à cette vertu, mais il l'a aussi pratiquée luy-mes- « me tres-parfaitement, & a toujourns rémoigné en toutes sortes « d'occasions qu'il auoit vn cœur tellement dégagé de tout ce qui « n'estoit point Dieu, & si fortement attaché à toutes les vo-

lontez de Dieu, qu'on a pû facilement reconnoistre qu'il auoit atteint le plus haut degré de cette heroïque vertu. Nous en rapporterons icy seulement deux exemples, qui seruiront comme d'échantillons pour iuger de toutes les Saintes dispositions sur ce sujet.

Le premier est de son indifferance à l'égard de ce qui touchoit sa personne dans ses maladies, & particulièrement dans la dernière, dont il est mort. Ce Saint homme approchant du terme de sa vie voyoit bien & le disoit luy-mesme qu'il s'en alloit peu à peu, mais dans vne si parfaite indifferance, que viure & mourir, souffrir ou estre soulagé luy estoit vne mesme chose : & jamais en santé, ny en maladie, on n'a remarqué en luy aucune chose, non pas mesme vne parole, qui fust contraire à cette sainte disposition. Il estoit indifferant aux alimens, & aux remedes qu'on luy donnoit : & quoy qu'il representast les choses qu'il croyoit luy estre nuisibles, il prenoit neanmoins avec indifferance tout ce que les Medecins luy ordonnoient, & paroissoit aussi content des mauuais effets que produisoient quelquefois les remedes, comme de ceux qui luy estoient auantageux & profitables, ne regardant autre chose, en tout ce qui luy arriuoit, ou qui luy pouuoit arriuer, que l'accomplissement du bon-plaisir de Dieu, comme l'vnique objet de ses desirs & de ses joyes.

L'autre exemple est de l'indifferance qu'il a pratiquée à l'égard de sa Congrégation ; ce que l'on doit estimer d'autant plus admirable en luy, que la conseruation de ce Saint Oeuure luy estoit plus cher, & qu'il la préféreroit mesme à sa propre vie. La volonté de Dieu luy estoit pourtant incomparablement au dessus de tout cela : & il ne souhaittoit ny la conseruation ny l'accroissement & le progres de sa Compagnie, qu'autant qu'il pouuoit connoistre que Dieu le vouloit ainsi : en telle sorte qu'il n'eust pas fait vn pas, ny dit vne parole pour cet effet, sinon avec vne entiere dépendance de cette Diuine volonté.

Quelqu'vn luy ayant vn iour écrit, qu'il ne deuoit pas esperer que jamais sa Compagnie fist aucun progres, ny qu'elle fust fournie de bons sujets ; s'il ne mettoit peine de s'établir dans les grandes Villes : il luy répondit en ces termes. *Nous ne pouuons faire aucune auance pour nous établir en quelque lieu que ce soit, si nous voulons nous tenir dans les voyes de Dieu, & dans l'usage de la Compagnie : car jusqu'à present sa Prouidence nous a appellez aux lieux où nous sommes, sans que nous l'ayons recherché directement ny indirectement. Or il ne se*

peut que cette resignation à Dieu qui nous tient ainsi dans la dépendance de sa conduite, ne luy soit tres-agreable, d'autant plus qu'elle détruit les sentimens humains, qui sous pretexte de zele & de gloire de Dieu, font souvent entreprendre des desseins qu'il n'inspire pas, & qu'il ne benit point. Il sçait ce qui nous est convenable, & il nous le donnera quand il sera temps, si nous nous abandonnons comme de veritables Enfans à vn si bon Pere. Certainement si nous estions bien persuadez de nostre inutilité, nous n'aurions garde de nous ingerer en la moisson d'autruy, avant qu'on nous y appellast; ny de prendre le deuant pour nous préférer à d'autres Ouvriers, que peut-estre Dieu y a destinez.

On luy proposa vn jour vne affaire tres-avantageuse pour sa Congregation: & comme l'vn de ses Prestres le pressoit d'y donner son consentement, il luy fit cette belle réponse: Quant à cette affaire, luy dir-il, je pense que nous ferons bien de la laisser là pour cette heure; tant pour émousser la pointe des inclinations de la nature, qui voudroit que les choses avantageuses fussent promptement executées; que pour nous mettre dans la pratique de la sainte indifference; & donner lieu à Nostre-Seigneur de nous manifester ses volontez, pendant que nous luy offrirons nos prieres pour luy recommander la chose: & tenez pour certain que s'il luy plaist qu'elle se fasse, le retardement ne la gastera point en aucune façon, & que moins il y aura du nostre, & plus il y aura du sien.

Il aimoit tendrement & cordialement toutes les personnes de sa Compagnie, & particulièrement ceux qu'il voyoit trauailler dignement & fructueusement dans la vigne du Seigneur: c'est pourquoy lors-que la mort luy en rauissoit quelqu'vn, cette perte luy estoit fort sensible: Neanmoins il pratiquoit à leur égard cette admirable indifference, ne voulant pas mesme demander à Dieu leur conseruation, sinon sous cette condition, que ce fust son bon-plaisir, & sa plus grande gloire. Ce qu'il fit bien paroistre en vne occasion, en laquelle plusieurs bons Ouvriers de sa Congregation estant atteints de maladie, & vn entre les autres qui luy estoit fort cher, pour les grands seruices qu'il rendoit à Dieu dans son Eglise, & qui estoit en tres-grand danger de sa vie, il les recommanda tous aux prieres de la Communauté; & parlant en particulier de celuy-cy: Nous prierons Dieu, dit-il, qu'il ait agreable de le conseruer, nous soumettant neanmoins entièrement à sa Diuine volonté: car nous deuons croire, & il est vray, que non seulement la maladie, mais aussi les maladies des autres, & enfin tout ce qui arrive à la Compagnie ne se fait que par sa sainte conduite, & pour l'auantage de la mesme Compagnie. C'est pourquoy en priant Dieu de donner la santé aux

Infirmes, & de subuenir aux autres necessitez, que ce soit touïours à condition que tel soit son bon-plaisir, & sa plus grande gloire.

Vne autrefois parlant à ceux de sa mesme Communauté, de la mort d'une personne qui auoit grande affection pour la Compagnie: *Je ne doute pas*, leur dit-il, *que vous n'ayez esté vnement touché de la priuation de cette personne, qui nous estoit si chere: mais Dieu soit loüé, vous luy avez dit aussi qu'il a bien fait de nous l'oster, & que vous ne voudriez pas qu'il en fust autrement, puisque tel a esté son bon-plaisir.*

Il fit sur tout éclater d'une façon admirable cette parfaite Indifference, lors-que la peste, qui rauageoit la ville de Génes en l'année 1654, luy enleua presque en mesme-temps cinq ou six des meilleurs Ouvriers de sa Compagnie. Voicy de quelle façon il annonça cette perte à sa Communauté: il venoit de l'exhorter à se confier en Dieu, sur quelque'autre sujet, & il prit delà occasion

» de declarer cette triste nouvelle en disant, O qu'il est bien vray,

» Messieurs & mes Freres, que nous devons auoir vne grande confiance en Dieu; & nous mettre entierement entre ses mains,

» croyant que sa Prouidence dispose pour nostre bien & pour nostre auantage tout ce qu'elle veut, ou permet qu'il nous arriue! Oüy,

» ce que Dieu nous donne, & ce qu'il nous oste est pour nostre bien, puisque c'est pour son bon-plaisir, & que son bon-plaisir est nostre prétention & nostre bon-heur. C'est dans cette veüe

» que ie vous feray part d'une affliction qui nous est suruenüë, mais que ie puis dire avec verité, mes Freres, vne des plus grandes qui nous pouuoit arriuer: c'est que nous auons perdu le grand appuy & le principal Support de nostre Maison de Génes. Monsieur N. Superieur de cette Maison-là, qui estoit vn tres-grand Seruiteur de Dieu, est mort, s'en est fait: mais ce n'est pas tout, le bon Monsieur N. qui s'employoit avec tant de joye au seruice des pestiferez, qui auoit tant d'amour pour le prochain, tant de zele & de ferueur pour procurer le salut des Ames, a esté aussi enleué par la peste. Vn de nos Prestres Italiens fort vertueux & bon Missionnaire, comme i'ay appris, est semblablement mort. Monsieur N. qui estoit aussi vn vray Seruiteur de Dieu, tres-bon Missionnaire, & grand en toutes vertus, est aussi mort. Monsieur N. que vous connoissez qui ne cede en rien aux autres, est mort. Monsieur N. homme sage, pieux, & exemplaire est mort; s'en est fait, Messieurs & mes Freres, la maladie contagieuse nous a enleué tous ces braues Ouvriers, Dieu les a retirez à luy. O Sauueur.

Sauueur I E S V S , quelle perte & quelle affliction ! C'est mainte-
 nant que nous auons grand besoin de nous bien resigner à toutes
 les volonte de Dieu : car autrement que ferions-nous, que nous
 lamenter & attrister inutilement de la perte de ces grands Zela-
 teurs de la gloire de Dieu. Mais avec cette resignati6n , apr6s
 auoir accord6 quelques larmes au sentiment de cette separation ,
 nous nous 6leuerons 6 Dieu , nous le lou6rons , & le benirons de
 toutes ces pertes , puis qu'elles nous sont arriuees par la disposi-
 tion de sa tres-Sainte volonte : Mais , Messieurs & mes Freres ,
 pouuons-nous dire que nous perdons ceux que Dieu retire ? Non ,
 nous ne les perdons pas ; & nous deuous croire que la cendre de ces
 bons Missionnaires seruira comme de semence pour en produire
 d'autres : tenez pour certain que Dieu ne retirera point de cette
 Compagnie les graces qu'il leur auoit confi6es , mais qu'il les
 donnera 6 ceux qui auront le zele d'aller prendre leurs places.

CHAPITRE VI.

Son attention continuelle 6 la presence de Dieu.

LA grandeur & la perfection de l'amour que M. Vincent
 auoit pour Dieu s'est fait connoistre , non seulement par sa
 soumission parfaite 6 toutes ses volonte , mais encore particu-
 lierement par son attention continuelle 6 la presence de sa Diuine
 Majeste : car c'est le propre de l'amour que de faire desirer & re-
 chercher la presence de la personne aim6e , & de se plaire en sa
 compagnie , en sa veu6 , & en ses entretiens. Or l'application de
 M. Vincent 6 Dieu estoit telle (selon le t6moignage qu'en a ren-
 du vn tres-vertueux Prestre qui l'a particulierement connu , &
 obseru6 durant plusieurs ann6es) qu'il estoit facile de juger que
 son esprit estoit continuellement attentif 6 la presence de Dieu :
 on ne le voyoit jamais dissip6 pour quelques sortes d'affaires ,
 & occupations qui luy p6ussent arriuer , mais tou6jours rectieilly
 & present 6 luy-mesme : & on a remarqu6 que pour l'ordinaire il
 ne rendoit point de r6ponse 6 ce qu'on luy demandoit , sur tout si
 c'estoit quelque chose importante , sans faire quelque petite pose ,
 pendant laquelle il 6leuoit son esprit 6 Dieu pour implorer sa lu-
 miere & sa grace , afin de ne dire ny faire aucune chose que selon
 sa volonte & pour sa plus grande gloire.

Ce mesme Ecclesiastique a t6moign6 , qu'il l'auoit veu quel-

quefois les heures entieres tenir les yeux colez sur vn Crucifix qu'il auoit entre les mains; & qu'en diuerſes autres occasions, lors qu'on luy apportoit les nouvelles de quelques affaires fâcheuſes, ou d'autres qui pouuoient luy donner quelque ſujet de conſolation, il paroifſoit en ſon viſage vne telle égalité d'eſprit, qu'elle ne pouuoit prouenir ſinon de cette application continuelle qu'il auoit à Dieu. A ce propos on luy a ſouuent oüy dire qu'il n'y auoit pas grande choſe à eſperer d'un homme qui n'aimoit pas à s'entretener avec Dieu: & que ſi on ne s'acquittoit pas comme il falloit de ſes emplois pour le Seruice de Noſtre Seigneur, c'eſtoit faute de ſe bien tenir à luy, & de luy demander le ſecours de ſa grace, avec vne parfaite confiance.

Quand il alloit ou venoit par la Ville, c'eſtoit dans vn grand recueillement, marchant en la preſence de Dieu, le louant & le priant en ſon cœur: & ſur ſes dernieres années lors qu'il alloit tout ſeul avec ſon compagnon dans le Carroſſe, dont il auoit eſté obligé de ſe ſeruir, non ſeulement il ſe tenoit interieurement recueilly, mais ordinairement il auoit les yeux fermez, & le plus ſouuent il tiroit ſur luy le rideau, en ſorte qu'il ne pouuoit ny voir ny eſtre veu de perſonne, pour ſe pouuoir mieux entretenir avec Dieu.

Il auoit cette Sainte coûtume que toutes les fois qu'il entendoit ſonner l'horloge, ſoit les heures, ou les quarts; à la Maiſon, ou à la Ville; ſoit qu'il fuſt ſeul, ou en compagnie, il ſe découuroit, & faiſant vn ſigne de Croix éleuoit ſon eſprit à Dieu. Il diſoit que cette pratique eſtoit très-propre pour renoueller en ſon eſprit la preſence de Dieu, & ſe reſſouenir des reſolutions qu'on auroit priſes le matin en l'Oraiſon; & pour cela il l'a introduite parmy ceux de ſa Compagnie, qui en vſent ſelon que le temps & les lieux leur peuuent permettre.

Comme il connoiſſoit par ſa propre experience les graces & benediſtions renfermées dans ce recueillement interieur, & dans cette attention à la preſence de Dieu; il y portoit les autres autant qu'il pouuoit, pour les en rendre participans: pour ceſt effet il fit mettre en diuers endroits du Cloiſtre de Saint Lazare ces paroles écrites en gros caractères (*Dieu vous regarde*) afin que les ſiens, & les autres perſonnes du dehors, qui ſe trouueroient en la Maiſon de Saint Lazare fuſſent par ce moyen auertis, en allant & venant, de ſe ſouenir de la preſence de Dieu: & il auoit vne telle eſtime pour cet exercice, qu'il diſoit que s'il ſe trouuoit vne perſonne qui le ſçeut bien pratiquer, & qui ſe rendiſt fidèle à ſuiu

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. VI. *ji*

les attraitts de cette veuë de Dieu, elle paruiendroit bien-tost à «
vn tres-haut degré de Sainteté. «

Il estoit fort intelligent à se servir des choses naturelles & sensibles pour s'éleuer à Dieu : & pour cet effect , il ne s'arrestoit pas à l'écorce, ny à la figure extérieure, ny mesme aux excellences particulieres des estres creés ; mais il s'en seruoit seulement pour passer à la consideration des perfections du Createur. Quand il voyoit des campagnes couuertes de bleds, ou des arbres chargez de fruits, cela luy donnoit sujet d'admirer cette abondance inépuisable de biens qui est en Dieu, ou bien de louer & benir le soin paternel de sa Prouidence pour fournir la nourriture & pouruoir à la conseruation de ses creatures. Lors qu'il voyoit des fleurs, ou quelqu'autre chose belle ou agreable, il en prenoit occasion de penser à la perfection & beauté infinie de Dieu, & de dire en son cœur ces paroles qu'on a trouué écrites de sa main, *Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté & perfection des creatures ? N'est-ce pas de luy que les fleurs, les oiseaux, les astres, la Lune, & le Soleil empruntent leur lustre & leur beauté ?*

Il dit vn jour à sa Communauté, qu'estant allé voir vne personne malade & affligée d'un continuel mal de teste, elle souffroit cette incommodité avec vne si grande patience qu'il luy sembloit voir sur son visage ; ie ne sçay quelle grace, qui luy faisoit connoistre que Dieu residoit dans cette ame souffrante, d'où il prit sujet de faire cette exclamation : *O l'heureux état que celuy de souffrir pour l'amour de Dieu ! Combien est-il agreable à ses yeux, puisque son propre fils a voulu couronner les actions heroïques de sa sainte vie, d'un excez de douleurs qui l'ont fait mourir ?*

Il ajouta en cette mesme occasion, que s'estant trouué quelques iours auparauant dans vne chambre toute entourée de miroirs, en sorte qu'une mouche n'eust pas pû s'échapper qu'elle n'eust esté veuë, de quelque costé qu'elle eust tasché de s'enuoler ; cela luy donna sujet de dire en luy mesme : Si les hommes ont trouué l'inuention de représenter de la sorte tout ce qui se passe en vn lieu, iusques au moindre mouuement des plus petites choses ; à plus forte raison deuous-nous croire qu'elles sont toutes représentées dans ce grand miroir de la Diuinité, qui remplit tout & qui renferme tout par son immensité, & en qui les Bienheureux voyent toutes choses, & particulièrement les bonnes œuvres des ames fidèles, & par consequent tous leurs actes de «

» patience, d'humilité, de conformité à la volonté de Dieu, &
 » des autres vertus.

Nous finirons ce Chapitre par les paroles tres-dignes de remarque, qu'il dit vn iour à la Communauté, sur l'exercice de la presence de Dieu.

La pensée de la presence de Dieu nous rendra familiere la pratique de faire incessamment sa volonté : le souuenir de la diuine presence s'établira peu-à-peu dans l'esprit, & par sa grace se formera en habitude ; en sorte que nous serons enfin comme animez de ceste diuine presence. Combien pensez-vous, mes Freres, qu'il y a de personnes mesme dans le monde, qui ne perdent presque point Dieu de veuë? ie me rencontray ces iours passez avec vne, qui faisoit conscience d'auoir esté trois fois le iour distraite de la pensée de Dieu : ces gens-là seront nos Iuges, qui nous condamneront deuant la Majesté diuine, de l'oubly que nous auons pour elle, nous qui n'auons autre chose à faire qu'à l'aimer, & à luy témoigner nostre amour par nos regards, & par nos seruices. Prions Nostre Seigneur qu'il nous fasse la grace de dire comme luy, Cibis meus est, vt faciam voluntatem eius qui misit me : ma nourriture & ma vie est de faire la volonté de Dieu ; supplions-le qu'il nous donne toujours vne faim & vne soif de ceste Iustice.

CHAPITRE VII.

San Oraison.

L'Oraison estant comme vne Manne precieuse que Dieu a donnée à ses Fideles, pour conseruer & perfectionner la vie de leurs ames ; & comme vne rosée celeste, pour faire germer & croistre dans leurs cœurs toutes sortes de vertus : il n'y a pas lieu de s'étonner si M. Vincent a fait tousiours paroistre vne estime si particuliere de ce saint Exercice, & vne si grande affection à le pratiquer, & à le faire pratiquer aux autres.

Premierement, il ne manquoit jamais tous les matins d'employer vne heure à faire Oraison mentale, quelques affaires qu'il pût auoir, & en quelque lieu qu'il se rencontrast, & par préférence à toute autre bonne œuvre qui ne fust point d'obligation ou de nécessité. C'estoit pour consacrer à Dieu les prémices de la journée, & se disposer à passer saintement tout le reste : il la faisoit dans l'Eglise avec toute la Communauté, & quelquefois ne pouuant contenir tous les sentimens que le Saint Esprit luy don-

noit, on l'entendoit pouſſer avec ardeur des élans de ſon amour envers Dieu, & ſes ſoupirs donnoient de la deuotion aux plus riedes. Il a mis ſa Congrégation dans l'vſage de ce ſaint Exercice, & vouloit que tous les jours chacun s'y appliquaſt : il diſoit que les infirmes meſmes la pouuoient faire ſans eſtre incommodez, vſant de la methode qu'il leur enſeignoit, c'eſt à ſçauoir de s'y porter par les affections de la volonté, plus que par l'application de l'entendement, ſe tenant doucement en la preſence de Dieu, & formant des actes reïterez de reſignation, de conformité à la volonté diuine, de contrition de ſes pechez, de patience, de confiance en la diuine bonté, de remerciement de ſes bienfaits, d'amour de Dieu, & autres ſemblables.

Outre cette Oraïſon réglée, il en faiſoit d'autres le iour & la nuit, ſelon le loisir qu'il en auoit ; car à celles-cy il préferoit les emplois de ſa Charge, & le ſeruice du prochain ; ſe regardant comme vn homme qui n'eſtoit pas à luy, & qui ne pouuoit diſpoſer autrement de ſon temps, ni de ſa perſonne, que ſelon les deuoirs de l'eſtat auquel Dieu l'auoit appellé, qui l'obligeoit apres le ſoin de ſa propre perfection, de s'appliquer au ſeruice de l'Egliſe, & de trauailler à la ſanctification des ames : reconnoiſſant neanmoins qu'il ne pouuoit reüſſir dans ce ſeruice, ni dans ce trauail, que par le ſecours des graces que l'on reçoit dans l'Oraïſon ; dés qu'il trouuoit quelque petit interualle de temps libre dans ſes trauaux, ou quelque interruption en ſon ſommeil, il recouroit auſſi-toſt à ce ſaint Exercice. Il auoit outre cela vne deuotion ſpeciale de faire ſes prieres en la preſence du tres-ſaint Sacrement, où il demeuroit ſi recueilly, & dans vne poſture ſi deuote, que tous ceux qui le voyoient en eſtoient grandement édifiez.

Les Maïſtres de la Vie Spirituelle diſtinguent communément deux ſortes d'Oraïſon : (Nous entendons parler icy de celle qui ſe fait mentalement & par la ſeule operation de l'eſprit) l'vne qu'ils appellent ordinaire, à laquelle tous peuuent s'appliquer, & qui ſe fait par la voye des conſiderations, des affections, & reſolutions. L'autre eſt plus ſecrette, plus intime, & plus ſublime, à laquelle Dieu éleue ceux qu'il luy plaiſt, & quand il luy plaiſt : & cette ſorte d'Oraïſon dépend plütoſt de l'operation particulière du Saint Eſprit, que de toute l'induftrie & de tous les efforts de l'eſprit humain. L'on n'a pas pü decouurir quelle eſtoit l'Oraïſon de M. Vincent, ni ſi elle eſtoit ordinaire, ou extraor-

dinaire, son humilité luy ayant toujors fait cacher les dons qu'il receuoit de Dieu autant qu'il luy estoit possible : mais quelque qu'elle ait esté en particulier, nous pouons dire en general, qu'elle a esté assurément tres-parfaite, comme on le peut inferer avec raison des excellentes dispositions qu'il y apportoit, & des grands fruits qu'il en retiroit. Ce sont les deux marques par lesquelles il estimoit qu'on pouoit solidement juger des qualitez, & de la perfection de l'exercice de l'Oraison ; car quoy qu'il respectast beaucoup les sentimens de quelques Auteurs modernes, touchant les excellences de cette maniere d'Oraison extraordinaire dont ils ont traité dans leurs Liures, & qu'il auoüast que les conduites de Dieu sur quelques ames d'élite sont admirables, & ses voyes incomprehensibles ; il tenoit pourtant la maxime du Saint Apostre, de ne pas croire facilement à toute sorte d'esprits, mais de bien éprouuer les esprits, s'ils sont de Dieu. Il auoit encore appris du mesme, que Satan se transforme souuent en Ange de lumiere, & qu'il trompe aussi-bien par des apparences specieuses, comme par de mauuaises suggestions. Et sa longue experience en la conduite des ames luy a fait dire quelquefois à des personnes de confiance, qu'il y auoit des manieres d'Oraison qui paroissent fort élouées & fort parfaites, qui neanmoins portoient à faux. C'est pour cela qu'il conseilloit ordinairement de suiure la voye la plus humble, & la plus basse, comme la plus assurée, jusqu'à ce que Dieu nous fist luy-mesme changer de route, & nous mist dans vn autre sentier qui fust éclairé de sa lumiere, pour nous faire après, ainsi que dit l'Ecriture, arriuer au jour parfait. Mais il estimoit qu'il falloit que ce fust Dieu qui fist ce changement ; & reputoit à grande temerité, & à quelque sorte de présomption, & mesme d'illusion, de vouloir de soy-mesme se détourner du chemin ordinaire, & s'ingerer dans vne voye inconnüe, sous pretexte d'arriuer à vne plus grande perfection : parce que la perfection ne consiste pas dans la maniere d'Oraison que l'on peut suiure, mais dans la charité, laquelle peut estre plus grande & plus feruente dans vne ame qui fera son Oraison selon la voye ordinaire, que dans vne autre qui se flattant de ce qu'elle pense estre dans vne maniere d'Oraison plus élouée, negligera de trauailler à la correction de ses vices, & à l'acquisition des vertus qui luy sont necessaires, & peut-estre croupira toute sa vie en plusieurs notables imperfections.

Il vouloit donc qu'on jugeast de la perfection & de la bonté de

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. VII. 55

l'Oraison par les dispositions qu'on y apportoit, & par les fruits qu'on en retiroit. Pour les dispositions, il disoit qu'il n'en reconnoissoit point de meilleures, que l'humilité, la reconnoissance de son neant devant Dieu, la mortification des passions, & des mouvemens déreglez de la nature; la recollection interieure, la droiture & simplicité de cœur, l'attention à la presence de Dieu, la dépendance entiere de ses volontez, & les aspirations frequentes vers sa bonté.

Mais s'il exhortoit les autres à se mettre dans ces Saintes dispositions, il s'y exerçoit encore mieux luy-mesme, préparant ainsi continuellement son Ame, pour recevoir abondamment dans l'Oraison les lumieres & les graces que Dieu yversoit à pleines mains. Pour ce qui est des fruits qu'il recueilloit dans son Oraison, quoy que les principaux & les plus excellens nous soient inconnus, son humilité les luy ayant toujours fait couvrir du voile du silence, il n'a pas pû néanmoins se contenir de telle sorte, qu'il n'ait quelquefois parû comme vn autre Moïse, sinon tout lumineux, au moins tout ardent de ferueur & d'amour au sortir des communications qu'il auoit eues avec sa Diuine Majesté: & l'on pouvoit aisément juger par les paroles qu'il proferoit de l'abondance de son cœur au sortir de ce Saint Exercice, quels estoient les effets qu'il auoit produits dans son Ame. Mais outre cela, on peut dire avec verité que toutes les actions de vertu qu'il a pratiquées durant le cours de sa vie, son humilité, sa patience, sa mortification, sa charité, & generalement tout ce qu'il a fait pour la gloire & pour le service de Dieu, ont esté des fruits de son Oraison.

Or comme il connoissoit par sa propre experience combien profitable & salutaire estoit ce Saint Exercice de l'Oraison mentale pour auancer dans la Vie spirituelle, & pour se perfectionner en toutes sortes de vertus, il auoit aussi vne affection toute particuliere d'y porter les autres: c'estoit ce qu'il recommandoit, & faisoit recommander avec plus d'instance pendant les Exercices de l'Ordination, à ceux qui se préparoient pour recevoir ce grand Sacrement, dans lequel il estimoit qu'ils ne pourroient jamais réussir s'ils n'estoient hommes d'Oraison. C'estoit aussi ce qu'il faisoit pratiquer exactement à ceux qui venoient faire leurs Rertraites à Saint Lazare, estimant qu'vn des principaux fruits qu'on en deuoit remporter, estoit de se bien former à faire l'Oraison mentale, & de prendre vne ferme resolution de se rendre fidèle à la faire tous les iours. C'estoit encore ce qu'il inculquoit en diuerfes

occasions dans les Conférences des Ecclesiastiques ; c'estoit ce qu'il inspiroit aux Dames de la Charité dans leurs Assemblées ; c'estoit enfin ce qu'il recommandoit tres-particulièrement & tres-efficacement à ceux de la Congregation : car il vouloit que les Missionnaires fussent gens d'Oraison , tant pour leur propre vtilité spirituelle , que pour estre plus capables d'y éleuer , & dresser les autres : & il a toujourns témoigné desirer avec ardeur qu'ils fissent progrès en ce Saint Exercice : *Donnez-moy*, leur disoit-il , *vn homme d'Oraison* , & *il sera capable de tout* ; *il pourra dire avec le Saint Apostre* , *Je puis toutes choses en celuy qui me soutient* , & *qui me conforte*. Il adjoûtoit que la Congregation de la Mission subsisteroit autant de temps , que l'exercice de l'Oraison y seroit fidèlement pratiqué ; parce que l'Oraison estoit comme vn rempart inexpugnable , qui mettroit les Missionnaires à couuvert contre toutes sortes d'attaques : qu'elle estoit vn mystique Arsenal , ou comme la Tour de David , qui leur fourniroit toutes sortes d'Armes , non seulement pour se défendre , mais aussi pour assaillir & mettre en déroute tous les ennemis de la gloire de Dieu & du salut des Ames.

Il ne se contentoit pas d'exhorter les siens à se rendre fidèles & affectionnez à ce Saint Exercice , il les y dressoit encore luy-mesme : & nonobstant la multitude innombrable d'affaires , dont il estoit surchargé , il prenoit la peine de leur faire repeter de temps en temps leurs Oraisons ; & pour l'ordinaire il les appelloit deux fois la Semaine , pour faire part à la Compagnie des lumieres & des bons sentimens qu'ils auoient receus en l'Oraison , & à chaque fois il en faisoit parler trois ou quatre , tant pour s'édifier mutuellement les vns les autres , que pour donner moyen aux nouveaux venus , qui n'estoient pas encore entierement formez à cet Exercice , d'apprendre comme ils deuoient s'y comporter.

Il estoit fort touché de ces repetitions d'Oraison , & ne se lassoit point de les entendre , y employant les heures entieres : & lors qu'il faisoit voyage en compagnie d'autres personnes Laïques , il leur faisoit trouuer bon qu'on employast tous les iours quelque temps à faire vn peu d'Oraison , & qu'on s'entretin après des bonnes pensées & des bons sentimens qu'on y auoit receus ; ce qui fermoit la porte aux discours inutiles , & l'ouuroit à des pieux entretiens par lesquels les fruits de l'Oraison estoient rendu communs. Vne Dame de tres-grande vertu ayant appris de M. Vincent cette Pratique , la mit en vsage parmy ses domestiques : & elle luy raconta vn jour , qu'vn de ses laquais rapportant tout simplement les pensées qu'il auoit eues en faisant son Oraison , auoit dit qu'ayant

qu'ayant considéré comme Nostre Seigneur auoit recommandé les Pauures, il auoit crû qu'il deuoit faire quelque chose pour eux; & que ne pouuant pas leur rien donner, il s'estoit resolu au moins de leur rendre quelque honneur, & de leur parler gracieusement quand ils s'adresseroient à luy, & mesme d'oster son chapeau pour les salüer. M. Vincent s'est quelquefois seruy de cet exemple pour montrer que les personnes de toute sorte de condition pouuoient s'exercer à faire la Meditation: que ceux qui s'y adonnent, en deuiennent meilleurs; & que Dieu inspire dans ce saint Exercice les actions vertueuses, dont on ne s'auiseroit pas en vn autre temps.

Il recommandoit particulièrement l'exercice de l'Oraison à ceux qui sont obligez de prescher, de catechiser, & de vacquer à la conduite & direction des Ames. Voicy comme il en témoigna vn jour ses sentimens, écriuant à l'vn de ses Prestres.

L'Oraison est vn grand liure pour vn Predicateur: c'est là que vous puiserez les veritez Diuines dans le Verbe Eternel qui en est la source, pour les répandre après parmy le peuple. Il est à souhaiter que les Missionnaires s'affectionnent beaucoup à ce Saint exercice de l'Oraison; car sans son secours ils feront peu ou point de fruit; mais par son moyen ils se rendront capables de toucher les cœurs, & de conuertir les ames. Je prie Nostre Seigneur qu'il vous confirme dans la pratique de cette vertu.

Il conseilloit sur tout l'Oraison affectiue & de pratique; c'est à dire, celle en laquelle on s'exerce dauantage à conceuoir de saintes affections, & à former de bonnes resolutions, qu'à s'entretenir sur de simples considerations, ausquelles il ne jugeoit pas qu'on deust s'arrester, sinon au defaut des lumieres & des mouuemens que le Saint Esprit répand dans les cœurs: Et pour faire mieux comprendre la différence de l'application de l'esprit qu'on fait dans l'Oraison, d'avec les mouuemens de la grace qu'on y receuoit, il comparoit l'Ame à vne Galere qui vogue sur la mer avec les rames & les voiles; & disoit que comme l'on n'auoit point recours aux rames sinon quand le vent venoit à manquer, & que lors qu'il estoit fauorable, on naugeoit & plus agreablement & plus vistemment: de mesme qu'il falloit s'aider des considerations dans l'Oraison, quand le Saint Esprit ne nous faisoit pas ressentir ses mouuemens; mais lors que ce vent celeste venoit à souffler dans nos cœurs, qu'il falloit s'abandonner à ses conduites.

D'autrefois il comparoit les sujets de Meditation à des bouti-

ques de Marchands ; & disoit que comme il y a des boutiques où l'on ne trouue que d'une sorte de marchandise, & d'autres où l'on rencontre tout ce que l'on a de besoin : qu'il y a aussi des sujets de Meditation qui ne nous instruisent que d'une vertu, & d'autres qui contiennent des tresors de toutes sortes de vertus : comme sont les Mysteres de la Naissance, de la Vie, de la Mort, & de la Resurrection de Nostre Seigneur IESVS-CHRIST ; que pour profiter de ces sujets de Meditation, il falloit adorer Nostre Seigneur en l'estat auquel le Mystere nous le represente, l'admirer, le louer, & le remercier des graces qu'il nous a meritées, luy presenter humblement nos miserables & nos besoins, & luy demander les secours & les graces necessaires, pour imiter & pratiquer les vertus qu'il nous y a enseignées.

Il encourageoit ceux qui sentoient quelque secheresse ou sterilité dans leurs Oraisons, à perseverer courageusement, à l'imitation de Nostre Seigneur, lequel *factus in agoniâ, prolixius orabat*, continuoit & prolongeoit ses Oraisons au plus fort de ses peines & de son agonie, il leur disoit qu'il falloit reconnoistre que l'Oraison estoit vn don de Dieu, & qu'on deuoit luy demander avec instance la grace de faire Oraison, luy disant avec les Apostres, *Domine, doce nos orare*. Seigneur, enseignez-nous comment nous devons faire pour vous prier ; & attendre cette grace de sa bonté, avec humilité & patience.

Donnant vn jour aux siens quelques auis touchant l'Oraison, » il leur dit, que l'Oraison estoit vne predication qu'on se faisoit à
 » soy-mesme, pour se conuaincre du besoin qu'on auoit de recou-
 » rir à Dieu, & de cooperer avec sa grace, pour extirper les vices
 » de nostre ame, & pour y planter les vertus: Qu'il falloit dans
 » l'Oraison s'appliquer particulierement à combattre la passion ou
 » la mauuaise inclination qui nous gourmande, & tendre touûjours
 » à la mortifier : parce que lors qu'on est venu à bout de cellè-là,
 » le reste suit aisément ; mais qu'il falloit tenir ferme dans ce com-
 » bat : Qu'il estoit important d'aller doucement dans la maniere
 » d'agir, & ne pas se rompre la teste à force de s'appliquer, & de
 » vouloir subtiliser : Qu'il estoit expedient d'éleuer son esprit à
 » Dieu, & de l'écouter ; parce qu'une de ses paroles fera plus que
 » mille raisons ; & que toutes les speculations de nostre entende-
 » ment : Qu'il souhaitoit qu'on fust dans cette pratique d'Oraison,
 » de s'éleuer de temps en temps à Dieu, & se tenant dans vne
 » humble reconnoissance de son neant, attendre s'il luy plaist de

parler à nostre cœur, & nous dire quelque parole de vie éternelle : Qu'il n'y auoit que ce que Dieu inspiroit, & qui venoit de luy, qui nous püst profiter : Que nous deuions receuoir de Dieu pour donner au prochain, à l'exemple de IESVS-CHRIST, lequel parlant de luy-mesme disoit, qu'il n'enseignoit aux autres que ce qu'il auoit entendu & appris de son Pere.

Il auoit cette Sainte coûtume de faire tous les ans sa Retraite Spirituelle de huit jours pour le moins, sans y manquer jamais, quelques pressantes affaires & occupations qu'il püst auoir. Et pendant le temps de cette Retraite, il laissoit entierement le soin de la Maison & des affaires ordinaires, pour ne vacquer qu'à l'Oraison & au recueillement, à l'imitation de son diuin Sauueur, lequel se retira ainsi au desert, pour donner cet exemple à ceux qui seroient employez à prescher l'Euangile. Voicy ce qu'il dit vn jour à sa Communauté touchant ces Exercices spirituels, qui fait voir, quels estoient les sentimens qu'il en auoit, quoy qu'il ne parlaست pas de soy, mais qu'il recommandast simplement aux prieres de sa Communauté quelques Prestres de sa Compagnie qui les faisoient en ce temps. *Nous priérons Dieu, dit-il, pour ceux qui ont commencé leur Retraite, afin qu'il luy plaise de les renoueller interieurement, & de les faire mouir à leur propre esprit, & leur donner le sien. Oüy, vne Retraite bien faite est vn entier renouvellement; celuy qui l'a fait comme il faut, passe dans vn autre état; il n'est plus ce qu'il estoit, il deuiert vn autre homme. Nous priérons Dieu qu'il luy plaise nous donner cet esprit de renouvellement, & que par le secours de sa grace nous nous dépoüillions du vieil Adam, pour nous reuétir de IESVS-CHRIST, afin qu'en toutes choses nous accomplissions sa tres-sainte volonté.*

SECTION VNIQVE.

Recueil de quelques Auertissemens & Instructions de M. Vincent, sur le sujet de l'Oraison.

L'Escriture Sainte parlant du Prophete Samuel, dit qu'il ne tombait pas vne de ses paroles en terre : & nous pouuons dire le mesme en quelque sens des paroles de M. Vincent, lesquelles estant animées de l'Esprit de Dieu, & assaisonnées de sa grace, faisoient impression sur ceux qui les écoutoient, & en frappant l'oreille touchoient le cœur. C'est pour cette raison que

Creuit Sa-
muel; & Do-
minus erat
cum eo: &
non cecidit
ex omnibus
verbis eius
in terram.
1. Reg. cap. 10

nous auons estimé que le Lecteur Catholique receuroit consolation & édification, si nous inserions icy quelques Auertissemens & Instructions qu'il a données en diuers temps aux siens sur le sujet de l'Oraison, & qui ont esté soigneusement recueillis par quelques-vns d'entre eux: Et quoy que ce bon Seruiteur de Dieu ait fait ces discours sur le champ, sans les auoir préméditez, selon les occasions qui se presentoient à sa Charité; la simplicité néanmoins avec laquelle il parle comme vn Pere qui instruit ses Enfans, leur donnera vne grace particuliere, & mesme fera que les Ames bien disposées en tireront vn plus grand profit.

Parlant donc vn jour à sa Communauté sur ce sujet: On connoist, dit-il, ceux qui font bien Oraison, non seulement en la maniere de la rapporter, mais encore plus par leurs actions & par leurs déportemens, par lesquels ils font paroistre le fruit qu'ils en retirent: il en faut dire de mesme de ceux qui la font mal; en sorte qu'il est aisé de voir que ceux-là s'auancent, & que ceux-cy reculent. Or pour tirer du profit de son Oraison, il faut s'y préparer; & ceux-là manquent grandement qui negligent cette preparation, & qui ne viennent faire Oraison que par coûtume, & parce que les autres y vont: *Ante orationem prepara animam tuam*, dit le Sage, Auant que de te presenter à l'Oraison, prepare ton ame; car l'Oraison est vne éléuation de l'esprit à Dieu, pour luy représenter nos necessitez, & pour implorer le secours de sa misericorde & de sa grace: il est donc bien raisonnable qu'ayant à traiter avec vne si haute & si sublime Majesté, l'on pense vn peu Qu'est-ce qu'on va faire? Deuant qui est-ce qu'on se va presenter? Qu'est-ce qu'on luy veut dire? Quelle grace on luy doit demander? Il arriue néanmoins souuent que la paresse & la lascheté empesche de penser à cela; ou bien tout au contraire la précipitation & l'inconsideration nous en détourne; ce qui fait que l'on tombe en ce défaut de preparation, à quoy il est nécessaire de remedier. Il faut encore prendre garde à nostre imagination vagabonde & coureuse pour l'arrester, & à la legereté de nostre pauvre esprit, pour le tenir en la presence de Dieu, sans pourtant faire vn trop grand effort, car l'excés est touïours nuisible.

L'Oraison a trois parties, chacun en scait l'ordre & la methode, il s'y faut tenir. Le sujet est d'vne chose sensible ou insensible: si elle est sensible, comme vn Mystere, il faut se la représenter, & faire attention à toutes ses parties & circonstances: si la chose est insensible, comme si c'est vne vertu, il faut considerer en quoy

elle consiste , & quelles sont ses principales proprietéz, cōme aussi «
 quelles sont ses marques, ses effets, & particulièrement quels sont «
 ses actes , & les moyens de la mettre en pratique. Il est bon aussi «
 de rechercher les raisons qui nous portent à embrasser cette ver- «
 tu ; & nous arrester aux motifs , qui nous touchent davantage ; «
 Ils se peuvent tirer des Saintes Escritures , ou bien des Saints «
 Peres , & quand quelques passages de leurs écrits nous revien- «
 nent en la memoire sur ce sujet , pendant l'Oraison , il est bon de «
 les ruminer en son esprit ; mais il ne faut pas alors les rechercher , «
 ny mesme s'appliquer à plusieurs de ces passages : car à quoy sert «
 d'arrester sa pensée à vn ramas de passages & de raisons , sinon «
 peut-estre à éclairer & subtiliser nostre entendement ; ce qui est «
 plûtoſt vacquer à l'étude , que faire Oraison. «

Quand on veut auoir du feu , l'on se sert d'un fusil , on le bat , «
 & aussi-toſt que le feu s'est pris à la matiere disposée , on allume de «
 la chandelle : & celuy-là se rendroit ridicule qui ayant allumé sa «
 chandelle continueroit de battre le fusil : de mesme quand vne «
 ame est assez éclairée par les considérations , qu'est-il besoin d'en «
 chercher d'autres , & de battre & rebattre nostre esprit pour mul- «
 tiplier les raisons , & les pensées : ne voyez-vous pas que c'est per- «
 dre le temps , & qu'alors il faut s'appliquer à enflammer la volon- &
 té , & à exciter les affections par la beauté de la vertu , & par la «
 laideur du vice contraire ; ce qui n'est pas mal-aisé , puisque la «
 volonté suit la lumiere de l'entendement , & se porte à ce qui luy «
 est proposé comme bon & desirable. Mais ce n'est pas encore «
 assez , il ne suffit pas d'auoir de bonnes affections , il faut passer «
 plus auant , & se porter aux resolutions de trauailler tout de bon à «
 l'auenir , pour l'acquisition de la vertu , se proposant de la met- «
 tre en pratique & d'en faire des actes. C'est icy le point impor- «
 tant , & le fruit qu'on doit tirer de l'Oraison ; c'est pourquoy il «
 ne faut pas passer legerement sur les resolutions , mais les reïterer , «
 & les bien mettre dans son cœur ; & mesme il est bon de préuoir «
 les empechemens qui peuvent suruenir , & les moyens qui peu- «
 uent aider pour en venir à cette pratique , & se proposer d'éuiter «
 les vns & d'embrasser les autres. «

Or en cela , il n'est pas necessaire , ny souuent expedient d'auoir «
 de grands sentimens de cette vertu , que nous voulons embrasser «
 ny mesme de desirer d'auoir ces sentimens : car le desir de se ren- «
 dre sensibles les vertus , qui sont des qualitez purement spirituèl- «
 les , peut quelquefois nuire & faire peine à l'esprit , & la trop «

» grande application de l'entendement échauffe le Cerueau & cau-
 » se des douleurs de teste : comme aussi les actes de la volonté trop
 » souuent réiterez , ou trop violens épuisent le cœur & l'affoiblif-
 » sent : il faut se moderer en toutes choses , & l'excez n'est jamais
 » loüable en quoy que ce puisse estre ; particulièrement dans l'O-
 » raison ; il faut agir modérément , & suauement , & conseruer sur
 » tout la paix de l'esprit & du cœur.

Vne autrefois expliquant la difference qu'il y a entre les pen-
 sées qui viennent de nous-mesmes , & celles qui nous sont inspi-
 rées de Dieu : voyez , dit-il , la difference qu'il y a entre la lumie-
 re du feu & celle du Soleil ; pendant la nuit nostre feu nous éclai-
 re , & par le moyen de sa lueur , nous voyons les choses , mais nous
 ne les voyons qu'imparfaitement , nous n'en découurons que la
 superficie , & cette lueur ne va pas plus auant : mais le Soleil rem-
 plit , & viuifie tout par sa lumiere , il ne découure pas seulement
 l'exterieur des choses , mais par vne vertu secrette il penetre au
 dedans , il les fait agir & les rend mesmes fructueuses & fertiles ,
 selon la qualité de leur nature. Or les pensées & les considera-
 tions qui viennent de nostre entendement , ne sont que des petits
 feux qui montrent seulement vn peu le dehors des objets , & ne
 produisent rien dauantage ; mais les lumieres de la grace que le
 Soleil de justice répand dans nos ames , découurent & penetrent
 jusqu'au fond , & au plus intime de nostre cœur , qu'elles exci-
 tent & portent à faire des productions merueilleuses. Il faut donc
 demander à Dieu que ce soit luy-mesme qui nous éclaire , & qui
 nous inspire ce qui luy est agreable. Toutes ces considerations
 hautes & recherchées ne sont point Oraison ; ce sont plutôt
 quelquefois des surgeons de la superbe ; & il en va de mesme de
 ceux qui s'y arrestent & qui s'y plaisent , comme d'vn Predicateur
 lequel se pauonneroit en ses beaux discours , qui prendroit toute
 sa complaisance à voir les Assistans satisfaits de ce qu'il leur deb-
 ite ; en quoy il est éuident que ce ne seroit pas le Saint Esprit , mais
 plutôt l'esprit de superbe qui éclaireroit son entendement , &
 qui poufferoit au dehors toutes ces belles pensées ; ou pour mieux
 dire ce seroit le Demon qui l'exciteroit , & qui le feroit parler de
 la forte : il en va de mesme en l'Oraison lors qu'on recherche de
 belles considerations , qu'on s'entretient en des pensées extraor-
 dinaires , particulièrement lorsque c'est pour les debiter au de-
 hors en rapportant son Oraison , afin que les autres en ayent de
 l'estime : c'est là vne espeece de blasphème ; c'est en quelque façon

estre Idolatre de son Esprit : car en traitant avec Dieu dans l'O-
raison, vous meditez dequoy satisfaire à vostre superbe, vous
employez ce Saint Temps à rechercher vostre satisfaction, & à
vous complaire dans cette belle estime de vos pensées, vous sa-
crifiez à cette Idole de la vanité.

Hà mes Freres ! gardons-nous bien de ces folies ; reconnois-
sons que nous sommes tous remplis de miseres ; ne recherchons
que ce qui nous peut dauantage humilier, & nous porter à la pra-
tique solide des vertus ; Abbaïssons-nous touïjours dans l'Orai-
son jusqu'au neant, & dans nos repetitions d'Oraison disons hum-
blement nos pensées, & s'il s'en presente quelques-vnes qui nous
semblent belles, défions nous beaucoup de nous-mesmes, & crai-
gnons que ce ne soit l'esprit de superbe qui les produise, ou le
Diable qui les inspire : c'est pourquoy nous deuons touïjours nous
humilier profondement, quand ces belles pensées nous viennent,
soit en faisant Oraison, soit en preschant, soit dans la conuersa-
tion avec les autres. Helas ! le Fils de Dieu pouuoit rauir tous les
hommes par son eloquence toute Diuine, & il ne la pas voulu
faire : mais au contraire, en enseignant les veritez de son Euangi-
le, il s'est touïjours seruy des expressions & paroles communes, &
familieres ; il a touïjours aimé d'estre plûtoft auily & méprisé
que louié ou estimé. Voyons donc, mes Freres, comment nous le
pourrons imiter ; & pour cela retranchons ces pensées de superbe
dans l'Oraison, & ailleurs ; suiurons en tout les traces de l'humili-
té de IESVS-CHRIST ; vsons de paroles simples, communes & fa-
milieres ; & quand Dieu le permettra ainsi, soyons bien aises,
qu'on ne tienne conte de ce que nous dirons, qu'on nous mépri-
se, qu'on se mocque de nous, & tenons pour certain que sans vne
veritable & sincere humilité, il nous est impossible de profiter ny
à nous, ny aux autres.

Quelqu'vn de la Communauté rapportant vn jour son Orai-
son, & ayant dit qu'il auoit douté s'il deuoit prendre des resolu-
tions, à cause de son infidelité à les mettre en pratique : M. Vin-
cent prenant la parole & l'adressant à tous ceux qui estoient pre-
sens leur dit : Pour auoir esté infidèle à executer ses resolutions, il
ne faut pas desister d'en prendre de nouvelles en toutes ses Orai-
sons : de mesme qu'encore qu'il ne paroisse point de profit de la
nourriture qu'on prend, on ne laisse pas pour cela de manger : car
c'est vne des plus importantes parties, & mesme la plus impor-
tante de l'Oraison, de faire de bonnes resolutions : & c'est à cela

» particulièrement qu'il faut s'arrester, & non pas tant au raisonnement, & au discours; le principal fruit de l'Oraison consiste à se bien resoudre, mais à se resoudre fortement, à bien fonder ses resolutions, s'en bien conuaincre, se bien preparer à les executer, & préuoir les obstacles pour les surmonter: ce n'est pas néanmoins encore tout, car enfin nos resolutions ne sont d'elles-mêmes que des actions Physiques & Morales: & quoy que nous fassions bien de les former en nostre cœur, & de nous y affermir, nous devons néanmoins reconnoistre, que ce qu'elles ont de bon, leurs pratiques, & leurs effets dépendent absolument de Dieu. Et d'où pensez-vous que prouient le plus souuent que nous manquons à nos resolutions, c'est que nous-nous y fions trop; nous-nous attirons sur nos bons desirs; nous-nous appuyons sur nos propres forces; & cela est cause que nous n'en tirons aucun fruit. C'est pourquoy après que nous auons pris quelques resolutions en l'Oraison, il faut beaucoup prier Dieu, & inuoyer instamment sa grace avec vne grande défiance de nous-mêmes, afin qu'il luy plaise nous communiquer les graces necessaires, pour faire fructifier ces resolutions: & quoy qu'après cela nous venions encore à y manquer, non seulement vne ou deux fois, mais en plusieurs rencontres, & pendant vn long-temps; quand bien mêmes nous n'en aurions pas mis vne seule en execution; il ne faut jamais laisser pour cela de les renoueller, & de recourir à la Misericorde de Dieu, & implorer le secours de sa grace. Les fautes passées doiuent bien nous humilier, mais non pas nous faire perdre courage; & en quelque faute que l'on tombe, il ne faut pas pour cela rien diminuer de la confiance que Dieu veut que nous ayons en luy; mais prendre toujourns vne nouvelle resolution de s'en releuer, & de se garder d'y retomber moyennant le secours de sa grace que nous luy devons demander. Quoy-que les Medecins ne voyent aucun effet des remedes qu'ils donnent à vn malade, ils ne laissent pas pour cela de les continuer & reïterer, jusqu'à ce qu'ils y reconnoissent quelque esperance de vie. Si donc l'on continuë ainsi d'appliquer des remedes pour les maladies du corps, quoy-que longues & extrêmes, encore qu'on n'y voye aucun amendement, à plus forte raison doit-on faire le mesme pour les infirmités de nos ames, dans lesquelles, quand il plaist à Dieu, la grace opere de tres-grandes merueilles.

» En vne autre rencontre M. Vincent ayant pris suiet de parler sur ce qu'un des Freres de la Compagnie suiuoit toujourns tout simplement

simplement vne mesme maniere de faire son Oraison, diuisant le
 sujet en certains poinçts : mon Frere, luy dit-il, vous auez bien «
 fait de diuiser vostre Oraison ; neanmoins lors-que l'on prend «
 quelque Mystere pour sujet de la Meditation, il n'est pas necessai- «
 re, ny expedient de s'arrester à vne vertu particuliere, & de faire «
 vostre diuision ordinaire sur le sujet de cette vertu ; mais il est plus «
 à propos d'enuisager l'histoire du Mystere, & de faire attention «
 à toutes les circonstances, n'y en ayant aucunes si petites & si com- «
 munes qu'elles puissent estre, dans lesquelles il n'y ait de grands «
 Tresors cachez, si nous scauons bien les y chercher. Je le recon- «
 nus dernièrement dans vne Conference de ces Messieurs qui s'as- «
 semblent ceans : ils auoient pour sujet de leur entretien, ce qu'il «
 falloit faire pour employer saintement le Temps du Carefme : «
 c'estoit vn sujet fort commun, dont ils auoient coûtume de trai- «
 ter tous les ans, & cependant on dît de si bonnes choses, que tous «
 les assistans en furent grandement touchez, & moy particuliere- «
 ment ; & ie puis dire en verité que ie n'ay point veu de Conferen- «
 ce plus deuote, que celle-là, ny qui eust fait plus d'impression sur «
 les esprits : car bien qu'ils eussent plusieurs fois parlé du mesme «
 sujet, il sembloit que ce n'estoient plus les mesmes personnes qui «
 parloient, Dieu leur auoit inspiré dans l'Oraison tout vn autre «
 langage. Voila, mes Freres, comme Dieu cache des Tresors «
 dans ces choses qui semblent si communes, & dans les moindres «
 circonstances des veritez, & des Mysteres de nostre Religion : ce «
 sont comme des petits grains de Seneué, qui produisent de «
 grands arbres, quand il plaist à Nostre-Seigneur y répandre sa «
 benediction. «

Dans vne autre occasion parlant sur le mesme sujet de l'Orai-
 son : quelques-vns, dit-il, ont de belles pensées & de bons sen- «
 timens, mais ils ne se les appliquent pas à eux-mesmes, & ne font «
 pas assez de reflexion sur leur état interieur : & neanmoins on a «
 souuent recommandé que lors-que Dieu communique quelques «
 lumieres, ou quelques bons mouuemens dans l'Oraison, il les «
 faut toujourns faire seruir à ses besoins particuliers ; il faut confide- «
 rer ses propres défauts, les confesser & reconnoître deuant Dieu, «
 & quelquefois-mesme s'en accuser deuant la Compagnie, pour «
 s'en humilier & confondre dauantage, & prendre vne forte reso- «
 lution de s'en corriger : ce qui ne se fait jamais sans quelque profit. «
 Pendant qu'on repetoit l'Oraison, ie pensois en moy-mesme d'ou «
 pouuoit prouenir que quelques-vns fissent si peu de progres en «

» ce Saint Exercice de la Meditation ; il y a sujet de craindre , que la
 » cause de ce mal ne soit qu'ils ne s'exercent pas assez en la mortifi-
 » cation , & qu'ils donnent trop de liberté à leurs sens. Qu'on lise ce
 » que les plus habiles Maistres de la vie spirituelle ont laissé par
 » écrit touchant l'Oraison , & on verra que tous vnaniment ont
 » tenu que la pratique de la mortification estoit absolument neces-
 » faire pour bien faire ses Oraisons , & que pour s'y bien disposer il
 » faut non seulement mortifier ses yeux , sa langue , ses oreilles , &
 » ses autres sens exterieurs , mais aussi les facultez de son Ame , l'en-
 » tendement , la memoire , & la volonté : par ce moyen la mortifi-
 » cation disposera à bien faire l'Oraison ; & reciproquement l'O-
 » raison aidera à bien pratiquer la mortification.

Vn des Freres de la Compagnie s'estant vn jour mis à genoux
 deuant les autres , pour demander pardon de ce que depuis quel-
 que-temps il ne faisoit rien à l'Oraison ; & mesme qu'il auoit
 » peine de s'y appliquer. Mon Frere , luy dit M. Vincent, Dieu
 » permet quelquefois qu'on perde le goust qu'on ressentoit , & l'at-
 » trait qu'on auoit pour l'Oraison ; & mesme qu'on s'y deplaise.
 » Mais c'est ordinairement vn Exercice qu'il nous enuoye , & vne
 » épreuue qu'il veut faire de nous , pour laquelle il ne faut pas se
 » desoler , ny se laisser aller au découragement : il y a de bonnes
 » Ames qui sont quelquefois traitées de la sorte , comme plusieurs
 » Saints l'ont aussi esté. Oüy , ie connois plusieurs personnes fort
 » vertueuses , qui n'ont que des degoufts & des secheresses en l'Orai-
 » son ; mais comme elles sont bien fidèles à Dieu , elles en font vn
 » tres-bon vsage , ce qui ne contribuë pas peu pour leur auance-
 » ment en la vertu. Il est vray que quand ces degoufts & seche-
 » resses arriuent à ceux qui commencent à s'adonner à l'Oraison ,
 » il y a quelquefois sujet de craindre que cela ne prouienne de
 » quelque negligence de leur part ; & c'est à quoy , mon Frere ,
 » vous devez faire attention.

Ensuite de cela luy ayant demandé s'il n'auoit point mal à la
 teste , & ce Frere ayant tout simplement répondu qu'ouïy , pour
 auoir voulu en sa derniere Retraite se rendre les choses sensibles
 » en l'Oraison : il ne faut pas , mon Frere , luy repliqua-t-il , agir de
 » la sorte , ny s'efforcer de se rendre sensible en l'Oraison ce qui ne
 » l'est pas de sa nature : car c'est l'amour propre qui se recherche en
 » cela. Nous devons agir par esprit de foy dans l'Oraison , & consi-
 » derer les Mysteres , & les vertus que nous meditons , dans cet es-
 » prit de foy , doucement , humblement , sans faire effort sur l'ima-

gination; & appliquer plûtoſt la volonté pour les affections & reſolutions, que l'entendement pour les connoiſſances.

Vn autre Frere repetant ſon Oraïſon, ſe plaignoit qu'il n'auoit point d'eſprit pour bien-faire cette action, & que des facultez de ſon ame, il n'en auoit qu'une dont il pût ſe ſeruir, qui eſtoit la volonté, laquelle commençoit dès la ſeule propoſition du ſujet, & ſans uſer d'aucun raïſonnement, à produire ſes affections, tantotſ remerciant Dieu; tantotſ luy demandant miſericorde, & s'excitant à la confuſion & au regret de ſes pechez; ou bien le ſuppliant de luy donner quelque grace, pour imiter Noſtre Seigneur en quelque vertu; & en ſuite prenant quelques reſolutions, &c. Tenez-vous-là, mon Frere, (luy dit M. Vincent) & ne vous mettez pas en peine des applications de l'entendement, qui ne ſe font que pour exciter la volonté; puis que la voſtre ſans ces conſiderations ſe porte ainſi aux affections & aux reſolutions de pratiquer la vertu: Dieu vous faſſe la grace de continuer de la ſorte, & de vous rendre de plus en plus fidèle à toutes ſes volontez.

CHAPITRE VIII.

Sa Deuotion & Pieté enuers Dieu.

LA Deuotion eſt vne vertu, par laquelle nous nous portons à toutes les choſes qui regardent le culte & le ſeruire de Dieu, avec vne affection toute ſinguliere, & avec vn deſir de le glorifier & honorer; qui n'a point d'autres bornes que celles qui luy ſont preſcrites par la Charité. Et comme nous pouuons honorer & glorifier Dieu par l'exercice de toutes fortes de vertus; pour cete raiſon Saint Ambroïſe a fort bien dit, que la deuotion eſtoit le fondement des autres vertus: & Saint Auguſtin aſſure, que les vrayes vertus ne ſe peuuent trouuer, ſinon en ceux qui ont vne veritable deuotion & pieté enuers Dieu.

Comme donc M. Vincent a excellé en toutes fortes de vertus, ainſi que nous auons commencé à voir aux chapitres precedens, & que nous continuërons dans tous les ſuiuans; il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait poſſedé celle-cy en vn degré tres-excellent, & qu'il n'ait eſté doué d'une deuotion ſincere & parfaite pour tout ce qui concernoit le culte & l'honneur de Dieu.

Et premierement, la deuotion de ce Saint Homme eſtoit fon-

Virtus deuotionis eſt fundamentum ceterarum.
Ambr. lib. 1. de Abraham.
Vera virtutes niſi in eis, quibus ineſt vera pietas in Deum, inelle non poſſunt.
Auguſt. lib. 19. de ciuit. cap. 4.

dée sur vne tres-haute estime de la grandeur infinie de Dieu, & sur vn tres-profond respect enuers sa diuine Majesté. Ses humiliations merueilleuses dans toutes les actions de Religion, les termes remplis d'honneur & de respect qu'il employoit, quand il estoit question de parler de Dieu, & l'affection toute singuliere avec laquelle il s'efforçoit de répandre dans tous les esprits vne tres-grande estime & reconnoissance des grandeurs & des perfections de Dieu, ont esté des marques évidentes de cette sainte disposition qu'il auoit dans le cœur.

Estudions-nous, mes Freres, (dit-il vn jour à sa Communauté) à concevoir vne grande, mais vne tres-grande estime de la Majesté & de la sainteté de Dieu: si nous auons la veüe de nostre esprit assez forte pour penetrer quelque peu dans l'immensité de sa souveraine excellence; ô Iesus, que nous en rapporterions de hauts sentimens! Nous pourrions bien dire, comme Saint Paul, que les yeux n'ont jamais veu, ny les oreilles ouï, ny l'esprit conceu rien qui luy soit comparable. C'est vn abysme de perfections, vn Estre eternel, tres-saint, tres-pur, tres-parfait, & infiniment glorieux; vn bien infiny, qui comprend tous les biens, & qui est en soy incomprehensible. Or cette connoissance que nous auons, que Dieu est infiniment élevé au dessus de toutes connoissances, & de tout entendement créé, nous doit suffire pour nous le faire estimer infiniment, pour nous aneantir en sa presence, & pour nous faire parler de sa Majesté suprême avec vn grand sentiment de reuerence & de soumission; & à proportion que nous l'estimerons, nous l'aimerons aussi; & cet amour produira en nous vn desir insatiable de reconnoistre ses bien-faits, & de luy procurer de vrais adorateurs.

Il auoit vne auersion incroyable contre l'orgueil, à cause que ce vice rault à Dieu l'honneur qui luy est deu, & fait que les superbes se l'attribuent avec autant de temerité, que d'injustice: & pour cela il luy faisoit vne guerre continuelle, non seulement en luy-mesme, mais en tous ceux qui estoient sous sa conduite: ce que nous verrons plus amplement, quand nous traiterons de son humilité. Nous rapporterons seulement icy quelques-vns de ses sentimens, qu'il écriuit vn jour à vn de ses Prestres, qui travailloit en Mission: *O que ie suis consolé, luy dit-il, de ce que vous me mandez que ce bon peuple fait bien son deuoir! car ie ne scaurois vous dire combien ie craignois qu'il ne le fist pas. A Dieu seul en soit la gloire, & que ceux qui travaillent luy rendent fidèlement cette reconnoissance: Que si leurs petits travaux ont quelque succès, & s'ils produisent quelque bon effet (A Domino factum est istud) c'est Dieu qui l'a fait, &*

c'est à luy seul à qui il en faut rendre tout l'honneur. O Monsieur! que celuy-là apporteroit vn grand empeschement à la sanctification du Nom de Dieu, & à la justification des ames, qui s'attribüeroit l'un ou l'autre, ou qui penseroit y auoir quelque part! Plaise à la diuine Bonté qu'il n'arriue jamais qu'aucun de la Mission admette en son esprit vne telle pensée: ce seroit sans doute vn grand sacrilege qu'il commettrait, & tout le Corps de la Congregation de la Mission se rendroit coupable du mesme crime, s'il se flattoit de cette malheureuse opinion, que par ses emplois il conuertit les peuples à Dieu, & qu'il est pour cela digne d'estre estimé & considéré. O que ie desire que nous grauons bien auant dans nos cœurs cette verité! que ceux-là qui pensent estre les auteurs de quelque bien, ou y auoir quelque part, & qui prennent quelque complaisance en cette pensée, perdent beaucoup plus qu'ils ne gagnent en ce mesme bien.

Mais c'estoit principalement en la celebration publique des Diuins Offices, que la deuotion de ce grand Seruiteur de Dieu paroissoit, avec vne édification toute singuliere des assistans: lors qu'il pouuoit assister au Chœur pour chanter ou psalmodier, il le faisoit avec vn grand recueillement d'esprit; en sorte qu'on le voyoit. comme tout rauy & élevé en Dieu: Il recommandoit aussi souuent à la Communauté de s'acquiter de ce deuoir enuers Dieu, avec respect & sentiment de pieté, d'aller posément, tenir les yeux baïssés ou arrestez sur le Breuiere ou Diurnal, sans regarder ny d'vn costé ny d'autre: & quoy qu'il eust vn cœur tout remply de mansuetude, il ne pouuoit neanmoins souffrir les moindres fautes qui se commettoient dans les Diuins Offices; comme au contraire il ne pouuoit assez témoigner sa joye, quand on faisoit cette action en la maniere qu'il conuient.

Quand il deuoit celebrer l'Office solennellement, il auoit vn grand soin de se faire instruire de tout ce qu'il y auoit de propre & particulier à obseruer, selon que requeroit la solemnité de la Feste: & en ses dernieres années, il s'humilioit beaucoup de ce que ses incommoditez ne luy permettoient pas de faire tout-à-fait les genuflexions qui sont prescrites par l'ordre de l'Eglise. Il aimoit fort & recommandoit la propreté dans les Ornemens sacrez; & sur tout l'exacritude dans l'observation des Rubriques; & lors qu'on manquoit à quelqu'une, il vouloit qu'on s'en humiliast beaucoup.

Sa deuotion ne paroissoit pas seulement en la celebration publique des Offices Diuins, mais aussi en la recitation particuliere qu'il en faisoit toûjours dans vne posture humble & respectueuse,

la reste nuë, & les genoux en terre, excepté les deux ou trois dernières années de sa vie; qu'il estoit obligé à cause de ses grandes incommoditez de le reciter assis, ne le pouuant plus faire autrement.

Dieu luy auoit donné vne deuotion tres-grande pour tous les Mysteres de nostre Religion, & particulièrement pour ceux de la tres-Sainte Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu, & du tres-Saint Sacrement de l'Autel. Pour ce qui est de celui de la tres-Sainte Trinité, comme il contient la premiere & principale des veritez qu'il faut croire & adorer, il auoit vne grande affection d'en procurer la connoissance, & l'estime dans les Ames, & de l'enseigner, & faire enseigner dans les Missions: Il rendoit tous les jours avec vne deuotion speciale qu'il a inspirée à tous ceux de sa Congregation, vn particulier hommage le matin & le soir à ce tres-adorable Mystere. Il fit en sorte que N.S.P. le Pape par la Bulle de l'Erection de la Congregation de la Mission obligea tous ceux qui en seroient, d'honorer d'vne maniere toute particuliere cet ineffable Mystere, & celui de l'Incarnation, en ayant fait mesme vne Regle expresse en ces termes.

Nous tascherons de nous acquiter de ce deuoir avec vn tres-grand soin, & si cela se peut, en toutes manieres; mais principalement en faisant ces trois choses: 1. En produisant souuent du fond du cœur des Actes de Foy & de Religion sur ces Mysteres. 2. En offrant tous les jours en leur honneur quelques prieres & bonnes œuvres, & en celebrant avec le plus de solemnité & de deuotion qu'il nous sera possible, leurs Festes. 3. En nous étudiant soigneusement à faire, soit par nos instructions, soit par nos exemples, que les peuples les connoissent, les honorent, & les ayent en grande veneration.

Or comme l'Eglise dans ses-Festes principales nous inuite d'honorer plus particulièrement les Mysteres, dont elle solemnise la memoire; c'estoit en ces jours-là que M. Vincent faisoit paroistre vne deuotion toute extraordinaire: il y celebrait ordinairement la grand' Messe, & officioit à Vespres, mais avec vne telle recollection, modestie, & grauité, qu'il estoit aisé de connoistre combien il estoit appliqué interieurement à Dieu. Et quoy que sa deuotion fust telle pour la celebration des grandes Festes, elle ne paroissoit pas moindre aux autres jours, pour toutes les actions qui concernoient le culte & l'honneur qu'il rendoit à Dieu. Il se leuoit réglément à quatre heures, (comme il a esté dit) quoy qu'il se couchast toujourns fort tard, & qu'il passast beaucoup

de nuits sans pouuoir reposer plus de deux heures, comme il l'a quelquefois luy-mesme auoué; & nonobstant cela, dès le premier signal il se leuoit avec vne telle promptitude & ferueur, que le second coup de la cloche qu'on sonnoit, ne le trouuoit jamais en la mesme posture, que le premier: il ne manquoit pas de rendre ensuite avec grande humilité ses premiers deuoirs à Dieu. Voicy ce qui a esté trouué écrit de sa propre main, qu'il a donné à vne personne de tres-grande qualité pour bien faire cette action.

Estant leué j'adoreray la Majesté de Dieu, & luy rendray graces de la gloire qu'il possède, de celle qu'il a donnée à son Fils, à la Sainte Vierge, aux Saints Anges, à mon Ange Gardien, à Saint Iean Baptiste, aux Apostres, à Saint Ioseph, & à tous les Saints & Saintes du Paradis: ie le remercieray aussi des graces qu'il a faites à la Sainte Eglise, & en particulier de celles que j'ay receuës de luy, nommément de ce qu'il m'a conserué durant la nuit. Ie luy offriray mes pensées, mes paroles, & mes actions, en l'vniõ de celles de I E S V S - C H R I S T, & ie le prieray qu'il me garde de l'offenser, & qu'il me donne la grace d'accomplir fidèlement tout ce qui luy sera le plus agreable.

Après ces Actes de religion & de reconnoissance, il faisoit son lit, & puis il s'en alloit à l'Eglise deuant le Saint Sacrement; où nonobstant l'incommodité de ses jambes enfiées, qu'il luy falloit bander tous les matins, il arriuoit ordinairement auant la demy-heure, & plütoſt que beaucoup d'autres. Il témoignoit vne grande joye de voir tous les matins la Communauté assemblée deuant Nostre Seigneur, & il congratuloit fõrt les plus diligens & les plus assidus, & auoit peine quand il en voyoit quelques-vns traîner apres les autres.

La Meditation estant acheuée il recitoit tout haut les Litanies du Saint Nom de I E S V S, avec vne deuotion qu'on ne sçauroit expliquer; goustant & sauourant les Epithetes d'honneur & de louange qu'il presentoit à ce Diuin Sauueur; & répandant par ce moyen l'onction & le baume de ce Sacré Nom dans les cœurs. Ensuite il alloit faire sa preparation pour la Sainte Messe, avec vn grand recueillement, y employant vn temps raisonnable, sans en estre détourné par la multitude des affaires qu'il auoit; & assez souuent il se confessoit. Voicy ce qu'en a écrit en peu de mots vn de ses Prestres: *l'ay eu la consolation de luy seruir. de Confesseur pendant le séjour que i'ay fait à Paris: i'ay connu plus particulièrement en cette occasion la Sainteté & pureté de son Ame, qui ne pouuoit pas mesme souffrir l'apparence du peché.*

Il prononçoit toutes les paroles de la Sainte Messe fort intelligiblement, & d'une façon si deuote & si affectueuse; que l'on voyoit bien que son cœur parloit avec sa bouche, ce qui donnoit de grands sentimens de pieté aux assistans: C'estoit d'un ton de voix mediocre, & agreable, d'un air libre & deuot, qui n'estoit ny trop lent, ny trop hasté, mais conuenable à la Sainteté de l'action; on voyoit pour-lors particulièrement en luy deux choses qui se trouuent rarement en vn mesme sujet; c'est à sçauoir vne profonde humilité, & vn Port graue & majestueux. Aussi entroit-il dans l'Esprit de IESVS-CHRIST qui porte à ce sacrifice deux qualitez fort differentes, l'une d'Hostie & l'autre de Sacrificateur: dans la veuë de la premiere, M. Vincent s'abbaissoit interieurement, comme vn criminel coupable de mort deuant son Iuge, & comme tout faisi de crainte il prononçoit le *Confiteor* & ces autres paroles, *in Spiritu humilitatis & in animo contrito*, &c. *Nobis quoque peccatoribus*, &c. *Domine non sum dignus*, &c. Et semblables, avec vn tres-grand sentiment de contrition & d'humilité. En qualité de Sacrificateur, il offroit avec toute l'Eglise des prieres & des louanges à Dieu, & tout ensemble les merites & la personne mesme de IESVS-CHRIST sacrifié; ce qu'il faisoit dans vn esprit de Religion, de respect & d'amour enuers Dieu.

Ce n'est pas assez, disoit-il, vn jour sur ce sujet à ses Prestres, *que nous celebrions la Messe, mais nous deuons aussi offrir ce Sacrifice avec le plus de deuotion qu'il nous sera possible, selon la volonté du mesme Dieu: nous conformant, autant qu'il est en nous avec sa grace, à IESVS-CHRIST s'offrant luy-mesme lors qu'il estoit sur la terre, en sacrifice à son Pere Eternel. Efforçons-nous donc, Messieurs, d'offrir nos Sacrifices à Dieu dans le mesme esprit que Nostre Seigneur a offert le sien; & autant parfaitement que nostre pauvre & miserable nature le peut permettre.*

Vn des plus anciens de sa Compagnie a obserué que la deuotion de M. Vincent estoit toute singuliere en la celebration de la Messe, & qu'elle paroissoit particulièrement lors qu'il recitoit le Saint Euangile: d'autres ont remarqué, que lors qu'il rencontroit quelques paroles que Nostre Seigneur auoit proferées, il les prononçoit d'un ton de voix plus tendre & plus affectueux, ce qui donnoit de la deuotion aux assistans qui l'écoutoient; & on a diuerses fois entendu des personnes, lesquelles ne le connoissant point, & ayant assisté à sa Messe, disoient entre-elles comme par admiration: Mon Dieu, que voila vn Prestre qui dir bien la Messe;

Messe; il faut que ce soit vn Saint Homme. D'autres ont dit qu'il leur sembloit voir vn Ange à l'Autel.

Quelques-vns ont encore obserué, que lors qu'il lisoit au Saint Euangile quelques passages où Nostre Seigneur auoit dit, *Amen, amen dico vobis*. C'est à dire (En verité, en verité ie vous dis) il se rendoit tres-attentif aux paroles qui suiuoient, comme étonné de cette double affirmation, que le Dieu mesme de Verité employoit; & reconnoissant qu'il y auoit du mystere, & que la chose estoit de grande importance, il témoignoit par vn ton de voix encore plus affectif & deuot la prompte soumission de son cœur. Il sembloit succer le sens des passages de l'Ecriture, comme vn enfant le laiçt de sa mere, & en tiroit la moëlle, & la substance pour en sustenter & nourrir son Ame: ce qui faisoit qu'en toutes ses actions & paroles il paroissoit tout remply de l'Esprit de IESVS-CHRIST.

Quand il se tournoit vers le peuple, c'estoit avec vn visage fort modeste & serein; & par le geste qu'il faisoit, ouurant les mains & étendant ses bras, il donnoit à connoistre la dilatation de son cœur, & le grand desir qu'il auoit que IESVS-CHRIST fust en chacun de ceux qui estoient presens.

Comme il reconnoissoit le Sacrifice de la Messe pour le centre de la Deuotion Chrestienne, & pour le plus digne exercice de la pieté des Prestres; il n'omettoit jamais de la celebrer chaque jour, excepté les trois premiers de ses Retraites annuelles, qu'il s'en abstenoit selon l'usage de sa Compagnie; afin de se conformer aux autres, lesquels employent ordinairement ces premiers jours pour entrer dans vn esprit de penitence, repassant par leur memoire leurs defauts & manquemens passez, & pour cet effet ne s'approchent des Saints Autels qu'apres leurs Confessions annuelles ou generales. Hors ce temps-là, ce deuot Seruiteur de IESVS-CHRIST celebrait regulierement tous les jours la Sainte Messe, en quelque lieu qu'il se trouuast, à la Ville ou aux champs, & mesme en voyage; & il a donné pour regle aux Prestres de sa Compagnie, d'en faire de mesme: On ne sçait point qu'il ait jamais manqué à la celebration de ce Saint Sacrifice, tant qu'il a pû se tenir debout; car ses indispositions ordinaires ne l'en empeschoient pas; & souuent il alloit à l'Autel aussi-bien qu'à l'Oraison, avec la fièvre, qu'il appelloit ordinairement sa petite fièvre.

Il ne se contentoit pas de celebrer tous les jours la Sainte Messe,

il auoit encore la deuotion de seruir quelquefois luy-mesme les autres Prestres au Saint Autel. C'est ce qu'on luy a veu faire de tout temps, quoy qu'il fust accablé d'affaires, mesme en sa vieillesse, ayant plus de 75. ans, lors qu'il ne pouuoit presque plus marcher sans baston, ny se mettre à genoux qu'avec grande peine, à cause de son mal de jambes. C'est en cet âge venerable, & en cet état d'infirmité qu'on a veu ce premier Superieur general de la Congregation de la Mission, faire l'office de Clerc, & aller seruir vn Prestre à l'Autel, avec vn respect & deuotion qui édifioit grandement les assistans.

Il recommandoit aux Clercs de sa Compagnie de ne souffrir jamais, lors qu'ils assistoient à quelque Messe, qu'elle fust seruite par vn Laïque; mais d'aller prendre vn surplis, & de la seruir eux-mesmes: *parce que, disoit-il, les Laïques n'ayant pas droit de le faire, qu'en cas de necessité; c'est vn sujet de honte à vn Ecclesiastique qui a le caractere pour le seruice des Autels, qu'en sa presence ceux qui ne l'ont pas fassent son office.*

SECTION I.

Sa deuotion particuliere enuers le tres-Saint Sacrement de l'Autel.

MAis vne des plus grandes & des plus particulieres deuotions de M. Vincent, a esté enuers la tres-Sainte Eucharistie, considerée non seulement comme Sacrifice, dont nous auons parlé en ce Chapitre, mais aussi comme Sacrement, sous les especes duquel le Fils de Dieu se rend reellement present dans nos Eglises, & accomplit d'une maniere autant veritable que merueilleuse, la promesse qu'il a faite de demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siecles.

Cette deuotion de M. Vincent s'est manifestée premierement par le tres-grand respect, avec lequel il se comportoit dans les Eglises où repositoit ce Sacrement tres-adorable, & par l'affection tres-grande qu'il auoit pour ces saints lieux que IESVS-CHRIST honoroit de sa presence. Voicy ce qu'un personnage de tres-grande vertu en a témoigné: I'ay remarqué plusieurs fois, dit-il, lors que M. Vincent estoit en prieres deuant le Saint Sacrement, qu'on pouuoit aisément reconnoistre en son exterieur, la veritable & sincere deuotion de son interieur: il se tenoit toujourn

prosterné à deux genoux, avec vne contenance si humble, qu'il sembloit qu'il se fust volontiers abaissé jusqu'au centre de la terre, pour témoigner dauantage son respect enuers la Majesté de celuy qu'il reconnoissoit present. Et certes en considerant cette modestie respectueuse qui paroissoit en son visage, on eût pû dire qu'il voyoit de ses yeux IESVS-CHRIST : & la composition de son exterieur estoit si deuote & si religieuse, qu'elle estoit capable de réueillir la Foy la plus endormie, & donner aux plus insensibles des sentimens de pieté enuers cet adorable Mystere.

Or ce n'estoit pas seulement en offrant ses prieres, qu'il faisoit paroistre son respect & sa deuotion enuers ce tres-Saint Sacrement; mais toutes les fois qu'il se trouuoit dans les Eglises où il repositoit pour quelque occasion que ce fust, il se tenoit toujourns dans vne tres-grande modestie; & autant qu'il luy estoit possible, il éuitoit de parler à personne en ces Saints lieux: Que s'il se trouuoit en quelque necessité de le faire, il taschoit de faire sortir hors de l'Eglise ceux qui luy vouloient parler: ce qu'il obseruoit aussi enuers les personnes les plus qualifiées, & mesme enuers les Prelats, sans toutefois rien dire ny faire qui pût blesser le respect qui leur estoit dû.

L'affection particuliere qu'il auoit pour les lieux honorez de cette diuine presence estoit telle, que les jours ausquels il n'estoit pas si-fort embarrassé d'affaires, ny obligé de sortir de la Maison, on le voyoit aller à l'Eglise, où il demeueroit deuant le tres-Saint Sacrement tout le temps qu'il pouuoit auoir libre, & quelquefois plusieurs heures. Il recouroit sur tout, comme vn autre Moïse, à ce sacré Tabernacle, dans la rencontre des affaires épineuses & difficiles, pour y consulter l'Oracle de la Verité: & on l'a veu souuent, lors qu'il receuoit des Lettres qu'il préuoyoit contenir la nouvelle de quelque bon ou mauuais succès en chose importante, s'en aller derriere le grand Autel de Saint Lazare; & là mettant les genoux en terre, & ayant la teste nuë, ouuir & lire ses Lettres en la presence de Nostre Seigneur: ce qu'il faisoit aussi en tous les autres lieux, où il se rencontroit. Et vn jour comme on luy eut présenté vne Lettre dans la cour du Palais à Paris, se doutant qu'elle luy annoncroit l'éuenement d'vne affaire fort considerable pour la gloire de Dieu, quoy que pour lors il fust fort incommodé de ses jambes, il ne laissa pas de monter l'escalier pour aller à la haute Chapelle du Palais, où repose le tres-Saint Sacrement; & l'ayant trouué fermée, il se mit neanmoins

à genoux à la porte , & en cet état il fit la lecture de sa Lettre. Il en vsoit sans doute de la sorte, pour protester plus parfaitement sa soumission à toutes les dispositions de la volonté de Dieu , qui luy seroient manifestées par ces Lettres ; & pour luy faire vn Sacrifice de tous les mouuemens de joye , ou de tristesse , que les nouvelles qui y estoient contenuës pourroient exciter en son Ame.

Quand il sortoit de la Maison de Saint Lazare , il alloit premierement se prosterner deuant Nostre-Seigneur en ce tres-Saint Sacrement , pour demander sa benediction : & aussi-tost qu'il estoit de retour, il alloit derechef se presenter deuant luy , comme pour luy rendre compte de ce qu'il auoit fait à la Ville , le remercier des grâces qu'il auoit receües , & s'humilier des manquemens qu'il pouuoit auoir commis : ce qu'il faisoit non par maniere d'acquiescement , mais avec vn veritable sentiment de Religion & de pieté , se tenant chaque fois vn temps assez long deuant le tres-Saint Sacrement , avec vne posture fort humble & deuote : il a mis les siens dans cette pratique , disant qu'il estoit bien juste qu'on rendist ce deuoir au Maistre de la Maison.

Lors qu'allant par la Ville il rencontroit le Saint Sacrement dans les ruës , il se mettoit aussi-tost à genoux en quelqu'endroit qu'il se trouuast , & demouroit en cette humble posture autant de temps qu'il le pouuoit voir ; si ce n'est qu'on le portast le long de son chemin , car en ce cas il le suiuoit teste nue quoy-que de fort loin , ne pouuant le suiure de prés à cause de la difficulté qu'il auoit à marcher.

Dans ses voyages il auoit cette Sainte coûtume passant par les Villages , si les Eglises se rencontroient ouuertes , de descendre de cheual pour aller visiter & adorer le tres-Saint Sacrement : que si elles se trouuoient fermées , il y entroit en esprit & luy rendoit interieurement les mesmes deuoirs : & lors qu'il estoit arriué aux lieux où il falloit s'arrester pour disner ou pour coucher , auant toute autre chose il alloit à l'Eglise rendre ses respects & ses hommages au tres-Saint Sacrement.

Dans ses grandes maladies , lors qu'il ne pouuoit point marcher ny se soutenir pour celebrer la Sainte Messe , il auoit la deuotion de Communier tous les jours , s'il ne suruenoit quelque empeschement insurmontable , qui le priuast de cette consolation : & dans ses Communions iournalieres il y apportoit de si grandes dispositions , & témoignoit vn tel respect & vne telle affection enuers celuy qu'il adoroit & receuoit en ce Sacrement ,

qu'il sembloit estre comme transporté, & rauy hors de luy-mesme. Sur ce sujet; parlant vn jour aux siens des effets que ce Diuin Sacrement opere en ceux qui le reçoient avec les dispositions conuenables, il leur dit: *Ne ressentez-vous pas, mes Freres, ne ressentez-vous pas ce feu Diuin brûler dans vos poitrines, quand vous auez receu le Corps adorable de I E S V S- C H R I S T dans la Communion.* C'estoit de l'abondance de son cœur que sortoient ces paroles, qui faisoient assez connoistre ce que par sa propre experience il goûtoit & ressentoit en ses Communions. C'estoit aussi ce qui le portoit à exhorter vn chacun de se bien disposer pour receuoir dignement & frequemment la Sainte Communion du Corps de I E S V S- C H R I S T: Car il n'approuuoit pas qu'on s'en éloignast sans grande raison: & vne personne de pieté qui prenoit conseil & conduite de luy, s'estant vne fois abstenuë de receuoir ce Sacrement, pour quelque peine interieure qui luy estoit suruenü; voycy ce qu'il luy en escriuit le mesme jour, dans vn billet: Vous auez « vn peu mal-fait de vous estre aujourd'huy retirée de la Sainte « Communion pour la peine interieure que vous auez ressentie: ne « voyez-vous pas que c'est vne tentation, & que vous donnez par « ce moyen prise à l'ennemy de ce tres-adorable Sacrement? Pen- « sez-vous deuenir plus capable & mieux disposée de vous vnir à » Nostre-Seigneur en vous éloignant de luy? O certes, si vous « auiez cette pensée, vous vous tromperiez grandement, & ce se- « roit vne pure illusion. «

Vne autre fois parlant à ceux de sa Communauté sur le mesme sujet, il leur dit qu'ils deuoient demander à Dieu, qu'il luy plust « leur donner le desir de Communier souuent; qu'il y auoit sujet « de gemir deuant Dieu, & de s'attrister de ce qu'on voyoit cette « deuotion se refroidir parmy les Chrestiens, & qu'en partie les- « opinions nouvelles en estoient la cause: Surquoy s'entretenant « avec le Superieur d'une Sainte Compagnie, & avec vn autre qui « estoit grand Directeur des Ames, & leur ayant demandé s'ils « voyoient maintenant autant de personnes que par le passé se pre- « senter à leurs Confessionaux, & frequenter la Sainte Commu- « nion. Qu'ils luy auoient répondu qu'il s'en falloit beaucoup, & que « le nombre en estoit notablement diminué: que l'Eucharistie « estoit pourtant le Pain quotidien que Nostre Seigneur vouloit « qu'on luy demandast, & que c'estoit la pratique des premiers « Chrestiens de Communier tous les jours; mais que ces Nouveaux « venus en auoient détourné grand nombre de personnes: que ce «

» n'estoit pas merueille si on les écouitoit , parce que la nature y
 » trouuoit son compte ; & que ceux qui suiuoient ses inclinations ,
 » embrassoient volontiers ces nouuelles opinions qui sembloient
 » les soulager , en les dechargeant du soyn & de la peine qu'il y a de se
 » mettre , & de se maintenir dans les dispositions requises , pour re-
 » ceuoir dignement & frequemment la Sainte Communion. Il
 » ajouta qu'il auoit connu vne Dame de condition & de pieté , la-
 » quelle auoit par le conseil de ses Directeurs continué long-temps
 » à Communier les Dimanches & Ieudis de chaque Semaine ; &
 » que s'estant mise depuis entre les mains d'un Cōfesseur qui suiuoit
 » cette nouvelle Doctrine , par ie ne sçay quelle curiosité , & affe-
 » ctation de plus grande perfection ; il l'auoit détournée de cette
 » sainte pratique , ne la faisant Communier au commencement
 » qu'une fois en huit jours ; puis il l'auoit remise à la quinzaine ,
 » ensuite au mois &c. Et qu'après auoir demeuré huit mois dans ce
 » relâchement , faisant vn jour reflexion sur elle-mesme , elle s'estoit
 » trouuée dans vn estat tres-deplorable , toute pleine d'imperfe-
 » ctions , & sujette à commettre vn grand nombre de fautes , à se
 » plaire dans la vanité , à se laisser emporter à la colere , à l'impa-
 » tience , & à ses autres passions ; & enfin toute autre qu'elle n'estoit
 » auant cet éloignement de la Sainte Communion : dequoy estant
 » extrêmement étonnée & touchée : O mal-heureuse (dit-elle en
 » pleurant) en quel estat est-ce que ie me trouue maintenant ! d'où
 » est ce que ie suis decheuë : Et où est-ce qu'aboutiront tous ces
 » desordres , & emportemens ? mais d'où m'est arriué vn si mal-heu-
 » reux changement ? C'est sans doute d'auoir quitré ma premiere
 » conduite , & d'auoir écouté & suiuy les conseils de ces nouveaux
 » Directeurs , qui sont bien pernicieux , puis qu'ils produisent de
 » si mauuais effets , comme ie le connois par ma propre expérience.
 » O mon Dieu , qui m'ouurez les yeux pour le reconnoistre , don-
 » nez-moy la grace de m'en dégager entierement ! Après quoy s'é-
 » tant separée de ces nouveaux Directeurs ; & ayant renoncé à
 » leurs dangereuses maximes qui l'auoient toute detraquée , & pres-
 » que perduë ; elle se remit par des conseils plus salutaires dans ses
 » premieres pratiques , & frequentant comme auparauant les Sacre-
 » mens avec les dispositions requises , elle y trouua le repos de sa
 » conscience , & le remede pour tous les défauts.

M. Vincent s'est plusieurs fois seruy de cet exemple , pour fai-
 re mieux connoistre par l'opposition de son contraire , les grandes
 benedictions qui se recueilloient par la frequente & digne rece-

ption de ce tres-Saint Sacrement, dans lequel Nostre-Seigneur nous donne, non seulement vne abondance de graces, mais aussi la source de toutes les graces, qui n'est autre que luy mesme. Et comme ce deuot Seruiteur de IESVS-CHRIST estoit touché d'un grand ressentiment de cet excez d'amour & de Charité d'un Dieu enuers ses creatures; il exhortoit souuent les siens de luy rendre des actions de graces routes particulieres d'un si incomprehensible bien-fait, tâchant de reconnoistre cette incomparable obligation par de frequentes adorations, humiliations, & glorifications enuers le Fils de Dieu resident en ce tres-Saint Sacrement; & en se confessant mesme incapables d'y satisfaire, prier les Saints Anges de leur aider à luy rendre ces justes reconnoissances.

Dans ce mesme sentiment il les auertissoit de s'acquitter soigneusement de tous les deuoirs exterieurs de reuerence enuers le tres-Saint Sacrement; reprenant ceux qu'il voyoit y manquer: En quoy il estoit si exact, que s'il s'apperceuoit que quelqu'un en passant deuant le grand Autel de l'Eglise où il repose, ne fist pas la genuflexion jusqu'en terre, où qu'il la fist trop brusquement, il l'en auertissoit en particulier, ou mesme en public quand il le jugeoit expedient; disant qu'il ne falloit pas se presenter deuant Dieu comme des marionnettes, ausquelles on faisoit faire des mouuemens legers, & des reuerences sans ame & sans esprit: & ayant vn jour remarqué qu'un Frere n'auoit pas fait la genuflexion entiere, il l'appella, & luy montra jusques où, & de quelle façon il la falloit faire. Pour luy, il s'est acquitté toujours exactement de ce deuoir, & a fait cette genuflexion autant qu'il l'a pû, & mesme au de-là, puisque souuent il auoit besoin d'aide pour se releuer: & lors-que son grand âge, & les fâcheuses incōmoditez de ses jambes, ne luy permirent plus de la faire du tout, il en demandoit pardon de fois à autre publiquement deuant toute la Communauté, disant que ses pechez l'auoient priué de l'usage libre de ses genoux. Vne fois entre-autres après auoir representé avec son humilité ordinaire, qu'il auoit vn grand regret de ce que son âge & ses infirmités l'empeschoient de faire cette genuflexion, il dit: Si neanmoins ie voy que la Compagnie s'y relâsche, " ie m'efforceray de mettre le genoüil en terre, quoy qu'il m'en " coûte, sauf à me releuer le mieux que ie pourray, en m'appuyant " des mains sur la terre, pour donner par ce moyen l'exemple tel " que ie le dois: car les fautes qui se commettent dans vne Commu. "

» nauré sont imputées au Superieur : & celles de la Congregation
 » en ce point sont de consequence ; tant à cause qu'il s'agit d'un
 » deuoir de Religion, & d'une reuerence exterieure qui marque le
 » respect interieur que nous rendons à Dieu ; que parce que si nous
 » sommes les premiers à y manquer, ne faisant qu'une petite ou de-
 » mie genuflexion, les Ecclesiastiques de dehors qui viennent icy,
 » croiront qu'ils ne sont pas obligez d'en faire dauantage ; & ceux
 » de la Compagnie qui viendront après nous, & qui se regleront sur
 » nous, en feront encore moins ; & ainsi tout s'en ira en decadence :
 » car si l'Original est defectueux, que sera-ce des copies ? Le vous
 » prie donc, Messieurs & mes Freres, d'y faire grande attention, &
 » de vous comporter en cette action en telle sorte, que la reuerence
 » interieure préuienne & accompagne touïjours l'exterieure. Dieu
 » veut estre adoré en esprit & en verité, & tous les veritables Chré-
 » tiens doiuent se comporter de la sorte, à l'exemple du Fils de
 » Dieu, lequel se prosternant la face contre terre au Jardin des Oli-
 » ues, accompagna cette deuote posture d'une humiliation inte-
 » rieure tres-profonde, par respect à la Majesté souueraine de son
 » Pere.

Que s'il auoit vne telle affection pour faire en sorte qu'on ne
 manquast point à la moindre partie du respect mesme exterieur,
 qui estoit déu à cet adorable Sacrement ; à plus forte raison peut-
 on croire, que c'estoit avec vn déplaisir extrême, & vne douleur
 tres-sensible, qu'il entendoit les nouvelles qu'on luy a quelque-
 fois rapportées des prophanations & impietez que l'insolence des
 Soldats & des Heretiques auoit commises, pendant le malheur
 des guerres, contre ce mesme Sacrement. Il ne se peut dire com-
 bien il en estoit touché ; quels ressentimens il en a eus ; combien
 de larmes il a versées pour ce sujet ; & combien de penitences ex-
 traordinaires il a faites, pour reparer autant qu'il estoit en luy
 ces injures & ces attentats commis contre la personne de IESVS-
 CHRIST. Mais non content de ce qu'il pouuoit faire par luy-
 mesme, & des autres remedes qu'il procuroit par l'entremise des
 personnes charitables, enuoyant des Ciboires, des Calices, &
 d'autres semblables Ornemens aux Eglises qui auoient esté pil-
 lées ; il vouloit encore que ceux de sa Communauté fussent em-
 ployez à ces mesmes reparations, les enuoyant les vns après les
 autres faire des pelerinages, & visiter en esprit de penitence les
 Eglises, où ces prophanations sacrileges auoient esté commises :
 Les Prestres y celebrent la Sainte Messe, & les autres tant
 Clercs

Clercs que Laïques communioient. Après cela il leur ordonnoit de faire des Missions dans les villages, & autres lieux où ces malheurs estoient arriuez, pour exciter le peuple à faire penitence, & à pratiquer d'autres œuvres de pieté propres pour appaiser l'indignation de Dieu, & reparer en quelque façon les injures & offenses commises contre la souveraine Majesté.

SECTION II.

*Sa deuotion toute singuliere pour imiter IESVS-CHRIST,
& se conformer à ses exemples.*

L'Amour suppose la ressemblance, ou bien la produit, & fait que l'aimant tasche de se transformer autant qu'il peut en la personne aimée, & de luy deuenir semblable pour luy plaire davantage, & rendre par ce moyen plus stable & plus parfaite l'vniõ de leur amitié. C'est pour cela que le Fils de Dieu voulant nous témoigner l'excès de son amour, a voulu se faire homme, pour se rendre semblable à nous. C'est aussi pour la mesme raison que ceux qui aiment vrayment IESVS-CHRIST, doiuent autant qu'il est en eux, avec le secours de sa grace, se rendre semblables à luy par l'imitation de ses diuines vertus : & plus cet amour est grand, plus aussi cette imitation doit-elle estre parfaite & accomplie.

Nous auons veu en la Section precedente la singuliere deuotion que M. Vincent auoit pour Nostre Seigneur IESVS-CHRIST au tres-Saint Sacrement de l'Autel : la grandeur de son amour enuers ce diuin objet ne s'arrestoit pas seulement à luy rendre ses deuoirs dans cet adorable Mystere ; elle s'étendoit encore à tous les états de sa vie mortelle & glorieuse, pour luy rendre en chacun de particuliers hommages, & sur tout pour tascher d'exprimer en soy-mesme les traits de ses admirables vertus, afin de se rendre semblable à luy. Il sçauoit que le dessein du Pere Eternel dans l'Incarnation de son Fils estoit non seulement de nous donner vn Redempteur pour nous tirer de l'esclauage du peché & de l'Enfer ; mais aussi de nous proposer vn modèle accompli de toutes sortes de vertus pour nous y conformer : c'est pourquoy il prit vne forte resolution de correspondre à ce dessein de Dieu, se proposant d'imiter soigneusement ce Diuin exemplaire, & d'en former vne parfaite copie dans son cœur. C'est ce qu'il a si fidé-

lement & si constamment pratiqué, que l'on peut dire avec vérité, que sa vie n'a esté autre chose qu'une parfaite expression de la vie de IESVS-CHRIST; en sorte qu'il a verifié en sa personne la parole de ce diuin Sauueur, *Que le Disciple seroit parfait, lors qu'il se rendroit semblable à son Maistre.*

Or pour ne nous étendre trop au long sur toutes les pratiques qu'il a faites de cette imitation du Fils de Dieu, à laquelle on pourroit rapporter toutes les actions de sa vie, nous nous arrêterons seulement à la considération de deux ou trois chefs que nous auons jugé dignes d'une remarque particuliere.

Premièrement, M. Vincent s'est étudié d'imiter IESVS-CHRIST en sa maniere de vie commune & cachée, qui ne paroissoit auoir rien de singulier pour l'exterieur; & neanmoins estoit toute admirable, toute sainte & toute diuine dans l'interieur: car, à l'imitation de cet incomparable Maistre, il a mené une vie basse & commune en apparence, ne faisant rien paroistre en luy d'éclatant ny d'extraordinaire, & fuyant toute ostentation & singularité: mais il pratiquoit au dedans & dans le secret de son cœur des actions excellentes, & vrayment heroïques de toutes sortes de vertus. Il n'a pas toujours esté retiré en son particulier, ny toujours exposé en public; mais suiuant l'exemple de son Diuin Prototype, il a fait un parfait mélange de la vie actiue & de la contemplatiue: il a esté quelquefois dans la solitude avec IESVS-CHRIST; il l'a aussi quittée comme luy pour aller prescher la Penitence, & pour s'employer à procurer la conuersion des pecheurs & le salut des ames.

Nous pouuons encore dire que Nostre Seigneur a pratiqué la vie cachée, non tant en se separant de la conuersion des hommes, qu'en tenant couuert & ne leur manifestant pas ce qu'il auoit de plus excellent & de plus diuin: il pouuoit se faire connoistre & honorer en tous lieux, comme le vray Fils de Dieu; il pouuoit faire éclater les rayons de sa gloire, aussi bien par toute la Iudée comme sur la montagne de Tabor; il n'a toutefois voulu paroistre à l'exterieur que le Fils d'un simple Charpentier, & un homme du commun. M. Vincent à son exemple faisoit gloire de dire en toutes sortes de rencontres, qu'il n'estoit que le fils d'un pauvre Païsan; & recherchoit de n'estre tenu que pour un simple Prestre de village, cachant autant qu'il pouuoit aux yeux des hommes les excellens dons de nature & de grace qu'il auoit receus de Dieu, & qui le rendoient digne d'honneur & de veneration.

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. VIII. 83

Il auoit fort bien étudié en Theologie, & mesme, comme nous auons remarqué au premier Liure, il auoit esté élevé aux degrez de la Faculté de Theologie de Toulouze; & neanmoins il ne parloit de luy que comme d'un ignorant, & ne se qualifioit ordinairement qu'un pauvre Ecolier de quatriéme. Il a fuy les Dignitez avec plus de soin & d'affection, que les plus ambitieux ne les recherchent; & en toutes sortes d'occasions il a singulierement chery, & parfaitement imité cette vie commune & cachée de son diuin Maistre: & comme il connoissoit par sa propre experience le tresor de graces, qui est caché dans ce mystique champ de l'E-uangile, il inuitoit & exhortoit les autres d'y participer. Voicy quelques extraits de diuerses Lettres qu'il a écrites à vne mesme personne qu'il conduisoit par cette voye.

Honorons toujourns, luy dit-il, l'estat inconnu du Fils de Dieu. « C'est-là nostre centre, & c'est ce qu'il demande de nous pour le « present, & pour l'auenir, & pour toujourns; si sa diuine Majesté « ne nous fait connoistre en sa maniere qui ne peut tromper, qu'il « veuille autre chose de nous. Honorons, dis-je, la vie com- « mune que Nostre Seigneur a menée sur la terre, son humilité, son « aneantissement, & la pratique qu'il a faite des plus excellentes « vertus dans cette maniere de vie. Mais honorons particuliere- « ment ce diuin Maistre dans la moderation de son agir. Non, il n'a « pas voulu faire toujourns tout ce qu'il a pû; pour nous apprendre « à nous contenter, lors qu'il n'est pas expedient de faire tout ce « que nous pourrions faire, mais seulement ce qui est conuenable à « la charité, & conforme aux ordres de la diuine volonté. »

O que j'estime cette genereuse resolution que vous auez prise « d'imiter la vie cachée de Nostre Seigneur! Il paroist bien que « cette pensée vient de Dieu, puis qu'elle est si éloignée des senti- « mens de la chair & du sang. Tenez pour certain que c'est-là pro- « prement l'assiette qui conuient aux Enfans de Dieu; & par con- « séquent demeurez-y ferme, & résistez courageusement à tous les « sentimens contraires qui pourroient vous arriuer. Assurez- « vous que par ce moyen vous serez en l'état auquel Dieu vous de- « mande, & que vous ferez incessamment sa sainte volonté, qui est « la fin à laquelle nous tendons, & à laquelle ont rendu tous les « Saints. »

M. Vincent ne portoit pas seulement les personnes particulieres à cette sainte pratique, mais aussi tous ceux de sa Compagnie en general, les exhortant souuent de se rendre vrais imitateurs de

I E S V S - C H R I S T en sa vie commune & cachée. A ce sujet leur expliquant vn jour en quoy consistoit le renoncement qu'on doit faire de soy-mesme, selon que Nostre Seigneur l'a ordonné à tous ceux qui le veulent suiure: entre six ou sept manieres de le pratiquer qu'il leur enseigna, qui se rapportoient toutes aux exemples de ce diuin Sauueur; il en proposâ vne tirée de la doctrine de Saint Basile, qui est de renoncer aux pompes. Surquoy il forma vne objection, à laquelle il fit vne réponse digne de luy, qui donne assez à connoistre ce qu'il pratiquoit luy-mesme, en leur declarant ce qu'ils deuoient faire. Voicy ses paroles.

» Vous me direz peut-estre: Nous ne sommes, Monsieur, que
 » de pauvres Prestres, qui auons déjà renoncé à toutes les pompes
 » du monde; nous n'auons que de simples habits, des meubles fort
 » chetifs, & rien qui resente la vanité ou le luxe, dont on fait pa-
 » rade dans le monde: qu'est-il donc besoin de nous exhorter à re-
 » noncer aux pompes, dont nous sommes si éloignez? O Messieurs
 » & mes Freres, ne nous y trompons pas! quoy que nous ayons de
 » pauvres habits, & de pauvres meubles, nous pouons avec cela
 » auoir l'esprit pompeux. Et comment cela, me direz-vous? C'est
 » par exemple, quand on s'étudie à faire de belles Predications,
 » quand on est bien-aïse que ce que l'on fait, & que ce que l'on dit;
 » soit approuué & estimé des autres; quand on se réjouit d'enten-
 » dre ses louanges, ou que l'on publie le bien que l'on a fait, ou
 » mesme que l'on y prend quelque vaine complaisance: toutes ces
 » choses sont des marques que l'on a l'esprit pompeux: & pour le
 » combattre & le terrasser, il est plus expedient quelquefois de faire
 » moins bien vne chose quant à l'exterieur, que de se complaire de
 » l'auoir bien faite. Il faut avec cela prendre bien garde de ne don-
 » ner aucune entrée en nostre esprit à la vanité; mais renoncer
 » aussi-bien à toutes les pensées & à tous les sentimens qui nous en
 » viennent interieurement, comme aux applaudissemens qui nous
 » sont faits exterieurement. Il faut se donner à Dieu, mes Freres,
 » pour s'éloigner de la propre estime, & des louanges du monde,
 » qui font la pompe de l'esprit. Et à ce propos, vn Predicateur ce-
 » lebre me disoit ces jours passez, que celuy qui cherche dans le
 » ministere de la Predication, l'honneur & l'applaudissement du
 » peuple, se liure à la tyrannie du public; & pensant se rendre confi-
 » derable par ses beaux discours, il se rend esclau d'vne vaine &
 » friuole reputation. Nous pouons ajoûter à cela, que celuy qui
 » dans la Predication debite de belles & riches pensées avec vn stile

pompeux, est directement opposé à l'esprit & aux maximes de
 Nostre Seigneur IESVS-CHRIST, qui a dit en son Euangile, «
 que *bien-heureux sont les pauvres d'esprit*: en quoy cette Sagesse «
 éternelle nous mōtre combien les Ouuriers Euangeliques doi- «
 uent soigneusement éuiter l'éclat des actions, & l'éloquence «
 pompeuse des paroles; & prendre vne maniere d'agir & de parler «
 humble, simple & commune, dont il a voulu luy-mesme nous «
 donner l'exemple. Prenez garde, mes Freres, que c'est le Demon «
 qui nous suggere ces pensées de vouloir reüssir, & qui fait que «
 quelques-vns se persuadent que la maniere de parler simplement, «
 dont nous vsons, est trop basse, & que par ce moyen nous laissons «
 auilir en nostre bouche la grandeur & la majesté des veritez «
 Chrestiennes. Tout cela n'est qu'une ruse du Demon, dont vous «
 deuez soigneusement vous garder; & renonçant à toutes ces va- «
 nitez, demeurer fidèlement & constamment dans la pratique de «
 la simplicité & humilité de Nostre Seigneur IESVS-CHRIST, le- «
 quel pouuant donner vn grand éclat à ses œuures, & vne souue- «
 raine vertu à ses paroles, ne l'a pas voulu faire; & passant encore «
 plus auant, pour confondre dauantage nostre superbe par ses «
 abaissemens admirables, il a voulu que ses Disciples fissent beau- «
 coup plus que luy. *Vous ferez* (leur disoit-il) *ce que ie fais, & vous* «
en ferez encore bien dauantage. Mais pourquoy cela? C'est, Mes- «
 sieurs, que Nostre Seigneur se veut laisser surmonter dans les «
 actions publiques qui paroissent au dehors, pour exceller dans les «
 humbles, & dans les plus basses, dont les hommes ne connoissent «
 point la valeur. Il veut les fruits de l'Euangile, & non pas les «
 bruits du monde; & pour cela il a plus fait par ses seruiteurs, que «
 par luy-mesme: il a presché seulement en quelques Cantons de la «
 Iudée, & il a voulu que ses Apostres ayent annoncé son Euangile «
 par toute la terre, & qu'ils ayent éclairé tout le monde de la lu- «
 miere de sa doctrine; & ainsi ayant fait peu de choses exterieure- «
 ment par luy-mesme, il a voulu que ses Apostres & Disciples, «
 quoy que pauvres, ignorans & grossiers, estant toutefois animez «
 de son Esprit & de sa vertu, en ayent fait beaucoup dauantage. «
 Pourquoi cela? Pour nous donner l'exemple d'une tres-parfaite «
 humilité. O Messieurs: que ne suiuous-nous l'exemple de ce di- «
 uin Maistre? Que ne cedons-nous toûjours l'auantage aux autres? «
 Et que ne choisissons-nous le pire & le plus humiliant pour nous? «
 Car assurément c'est le plus agreable & le plus honorable pour «
 Nostre Seigneur, qui est tout ce que nous deuous prétendre. Pre-

» nons donc aujourd'huy résolution de le suiure , & de luy offrir
 » ces petits sacrifices de nostre amour propre : comme , par exem-
 » ple , si ie fais vne action publique , & que ie la puisse pousser bien
 » auant , ie ne le feray pas , i'en retrancheray telle & telle chose qui
 » pourroit luy donner quelque lustre , & à moy quelque repura-
 » tion ; de deux pensées qui pourront me venir en l'esprit , ie produi-
 » ray la moindre au dehors pour m'humilier ; & ie retiendray la
 » plus belle pour en faire vn Sacrificé à Dieu dans le secret de mon
 » cœur. Enfin , mes Freres , c'est vne verité de l'Euangile , que No-
 » stre-Seigneur ne se plaist rien tant que dans l'humilité du cœur , &
 » dans la simplicité des paroles & des actions ; c'est là où son esprit
 » reside , & en vain le cherche-t-on ailleurs : Si donc vous voulez le
 » trouuer , il faut renoncer à l'affection & au desir de paroistre ;
 » à la pompe de l'esprit , aussi bien qu'à celle du corps ; & enfin à
 » toutes les vanitez & satisfactions de la vie.

» Ce fidèle imitateur de IESVS-CHRIST ne se contentoit pas de
 » se conformer en general à sa vie commune & cachée , mais outre
 » cela il s'étudioit de l'imiter , autant qu'il estoit en luy , en sa ma-
 » niere d'agir & de parler : voicy le témoignage que le Superieur
 » d'une de ses Maisons , en a rendu par écrit.

» L'amour que M. Vincent auoit pour Nostre-Seigneur faisoit
 » qu'il ne le perdoit presque jamais de veuë , marchant toujours en
 » sa presence , & se conformant à luy en toutes ses actions , paroles ,
 » & pensées : car ie puis dire avec verité , & nous le sçauons tous ,
 » qu'il ne parloit presque jamais , qu'il n'alleguast en mesme-temps ,
 » ou quelque maxime , ou quelque action du Fils de Dieu , tant il
 » estoit remply de son esprit , & conforme à ses conduites. I'ay sou-
 » uent , admiré comme il appliquoit si bien & si à propos les paroles
 » & les exemples de ce Diuin Sauueur ; & cela en tout ce qu'il con-
 » seilloit , ou recommandoit ; & i'ay ouy dire à l'un des plus An-
 » ciens Prestres de nostre Congregation , c'est M. Portail qui le
 » connoissoit & le pratiquoit depuis plus de 45 ou 50 ans , que M.
 » Vincent estoit vne image de IESVS-CHRIST des plus parfaites
 » qu'il eust connues sur la terre ; & qu'il ne luy auoit jamais ouï
 » dire , ny veu faire aucune chose , que par rapport à celuy qui s'est
 » proposé aux hommes pour exemple , & qui leur a dit : *Exemplum*
 » *dedit vobis , vt quemadmodum ego feci , ita & vos faciatis*. C'est ce
 » que le mesme M. Vincent nous excitoit si souuent de faire. Dans
 » les auis importans qu'il me donna de viue voix , quand il fut que-
 » stion de m'enuoyer en cette Maison où ie suis , il me recomman-

da particulièrement, que quand i'aurois à parler, ou à agir, de faire reflexion sur moy-mesme, & de me demander, comment Nostre-Seigneur eust-il parlé, ou agy dans cette occasion? de quelle façon diroit-il cecy, ou feroit-il cela? O Seigneur inspirez moy ce que ie dois dire, ou ce que ie dois faire, parce que de moy-mesme ie ne puis rien sans vous.

Vn celebre Docteur demãdant vn jour à vn Prestre de la Mission qui obseruoit fort M. Vincent, quelle estoit sa propre & principale vertu? il luy répondit, que c'estoit l'Imitation de Nostre-Seigneur IESVS-CHRIST, par ce qu'il l'auoit touïjours deuant les yeux pour se conformer à luy; c'estoit son liure & son miroir, dans lequel il se regardoit en toutes rencontres; & lors qu'il se trouuoit en quelque doute, comment il deuoit faire vne chose pour estre parfaitement agreable à Dieu, il consideroit aussi-tost de quelle façon Nostre-Seigneur s'estoit comporté en pareille rencontre, ou bien ce qu'il en auoit dit, ou ce qu'il en auoit signifié par ses maximës: & sans hésiter il suiuoit son exemple, & sa parole; & marchant à la faueur de cette diuine lumiere, il fouloit aux pieds le propre jugement, le respect humain, & la crainte qu'il eust pû ressentir que sa conduite ne fust improuuée par la licence de ceux, qui s'efforcent de relascher la sainte Seuerité de l'Euangile; & d'accommoder la pieté Chrestienne à l'esprit du temps: *Car enfin, (disoit-il quelquefois) la prudence humaine se trompe & s'égare souuent du droit chemin, mais les paroles de la sagesse Eternelle sont infailibles, & ses conduites sont droites & assurées.*

Or comme il estoit fortement persuadé que le caractère de nostre perfection, aussi bien que celuy de nostre predestination consiste en cette conformité avec le Fils de Dieu, & qu'il auoit l'esprit remply de cette importante verité, il en parloit aussi fort souuent de l'abondance de son cœur: toutes ses réponses aux consultations qu'on luy faisoit, & tous les conseils qu'il donnoit; estoient fondez sur cette mesme verité, & tendoient touïjours à l'insinuer dans l'esprit d'vn chacun de quoy pouuant r'apporter icy vne infinité d'exemples, nous en produirons seulement vn, qui est tres-digne de remarque.

Le feu Roy de glorieuse memoire ayant fait appeller M. Vincent pour l'assister en sa derniere maladie, & luy ayant demandé quelle estoit la meilleure preparation à la mort? il répondit à sa Majesté, que c'estoit de se conformer à Nostre-Seigneur IESVS-CHRIST, lors qu'il se prepaçoit à mourir: & que le saint Euangile

nous apprénoit qu'une des principales dispositions qu'il y avoit apportées, estoit vne entiere & parfaite soumission à la volonté de son Pere Celeste en luy disant. *Non mea voluntas, sed tua fiat*: que vostre volonté soit faite & non pas la mienne: à quoy le Roy repliquant avec vn sentiment digne d'un Prince qui porte la qualité de tres-Chrestien; O I E S V S; dit-il, ie le veux aussi de tout mon cœur, ouy, mon Dieu, ie le dis & ie le veux dire jusqu'au dernier soupir de ma vie, *fiat voluntas tua*, qu'il soit fait comme vous le voulez. Voila comment M. Vincent avoit toujourns devant les yeux cet Original de toute perfection & sainteté; & non content de se conformer en toutes choses, il portoit autant qu'il pouvoit les autres à faire le mesme.

C'estoit-là l'étude continuel de ce saint Homme que d'Imiter IESVS-CHRIST, & de se conformer à luy, non seulement en sa maniere d'agir & de parler exterieurement, mais aussi en toutes ses dispositions interieures, en ses plus saints desirs, & en ses plus parfaites intentions: en sorte qu'en tout, & par tout, il ne desiroit & ne prétendoit autre chose, sinon ce que ce Diuin Sauveur avoit désiré & prétendu; qui estoit que Dieu fust de plus en plus connu, honoré, aimé, seruy, & glorifié, & que sa tres-Sainte volonté fust entierement & parfaitement accomplie: se tenant à tous momens disposé de faire & de souffrir tout ce qu'il plairoit à Dieu pour des fins si nobles & si justes: estant toujourns prest à s'exposer aux travaux, aux fatigues, aux humiliations, aux peines, & aux persecutions qu'il eust fallu subir & endurer pour ce sujet. De-là prouenoit qu'il n'estoit jamais surpris d'aucun accident qui luy arriuaist, pour fâcheux qu'il pût estre; ny d'aucun mauvais traitement qu'on luy pût faire: estant préparé à l'Imitation de son Diuin Maistre, lors qu'il estoit question de procurer l'accroissement de la gloire de Dieu, ou de se soumettre à ses volontez, de tout faire, & de tout souffrir; mesme de se voir dépouruillé de tout ce qu'il avoit de plus cher dans le monde, jusqu'à voir sa propre Congregation dissipée & détruite, si telle estoit le bon plaisir de sa Diuine Majesté. A ce sujet parlant quelquefois à ceux de sa Communauté: *ie prie Dieu*, leur disoit-il, *deux ou trois fois tous les jours qu'il nous aneantisse, si nous ne sommes utiles à son service. Et quoy, mes Freres, voudrions-nous estre au monde sans plaire à Dieu, & sans procurer qu'il soit connu & aimé?*

Il se conformoit non seulement aux desirs & aux intentions du Fils de Dieu, mais mesme à ses déplaisirs, à ses douleurs, & à ses angoisses

angoisses interieures. O qui auroit pû pénétrer dans les secrets du cœur de ce fidèle & zelé Imitateur de IESVS-CHRIST! il l'auroit veu comme celuy de son Diuin Maistre, tout outré de douleur dans la veüe des pechez innombrables qui se commettent contre Dieu; tout remply d'aersion contre les maximes du monde si opposées à celle de l'Euangile; tout penetré des sentimens de tristesse & d'affliction pour le progrès des heresies, & pour les grands dommages qui en arriuent à l'Eglise; & enfin viuement touché de compassion sur les miseres temporelles & spirituelles des peuples, & le délaissement & abandon où se trouuent tant d'ames plongées dans les tenebres de l'ignorance, ou de l'infidelité. O combien de fois a-t-il souhaité de mourir, & de donner son sang pour remedier à tous ces maux: Mais sa vie n'ayant presque esté qu'une mort continuelle par ses mortifications & souffrances, on peut dire aussi qu'elle a esté comme vn remede plus long & plus étendu dont Dieu a voulu se seruir pour cet effet.

Il vouloit que ses enfans entraissent dans ces mesmes sentimens, & qu'à l'imitation du mesme IESVS-CHRIST ils fussent tous des hosties viuantes, qui s'immolassent continuellement avec ce diuin Sauueur pour le salut de tous les peuples. De quoy leur parlant vn jour: Qui voudra sauuer sa vie, mes Freres, (leur dit-il) la perdra: c'est IESVS-CHRIST qui nous le declare, & qui nous dit, que l'on ne scauroit faire vn plus grand acte d'amour que de donner sa vie pour son amy: & quoy? pouuons-nous auoir vn meilleur amy que Dieu? & ne deuons-nous pas aimer tout ce qu'il aime, & tenir pour l'amour de luy nostre prochain pour nostre amy? Ne serions-nous pas indignes de jouir de l'estre que Dieu nous donne, si nous refusions de l'employer pour vn si digne sujet? Certes, reconnoissant que nous tenons nostre vie de sa main liberale, nous ferions vne injustice, si nous refusions de l'employer & de la consumer selon ses desseins, à l'imitation de son Fils nôtre Seigneur.

Et leur parlant vne autre fois sur le mesme sujet, il proféra ces paroles de l'abondance de son cœur.

Qui dit vn Missionnaire, dit vn homme appelé de Dieu pour sauuer les ames; car nostre fin est de travailler à leur salut, à l'imitation de Nostre Seigneur IESVS-CHRIST, qui est le seul veritable Redempteur, & qui a parfaitement remply ce nom aimable de IESVS, c'est à dire Sauueur. Il est venu du Ciel en terre pour exercer l'office; bien a fait le sujet de sa vie & de sa mort; & il

90 LA VIE DV VENERABLE

» exerce incessamment cette qualité de Sauueur, par la communi-
 » cation des merites du Sang qu'il a répandu. Pendant qu'il viuoit
 » sur la terre, il portoit toutes ses pensées au salut des hommes, &
 » il continuë encore dans les mesmes sentimens, parce que c'est-là
 » où il trouue la volonté de son Pere. Il est venu, & il vient tous
 » les jours à nous pour cela, & par son exemple il nous a enseigné
 » toutes les vertus conuenables à la qualité de Sauueur. Donnons-
 » nous donc à luy, afin qu'il continuë d'exercer cette mesme qua-
 » lité en nous & par nous.

Enfin, parlant dans ce mesme esprit à tous ceux de sa Congre-
 gation, dans l'Epitre qu'il leur adresse, & qu'il a mise au com-
 » mencement de leurs Regles ou Constitutions: Considerez, leur
 » dit-il, ces Regles & Constitutions, non pas comme produites par
 » l'esprit humain, mais plutôt comme inspirées de Dieu, de qui
 » tout bien procede, & sans qui nous ne sommes pas capables de
 » penser quelque chose de bon par nous-mesmes, comme venant
 » de nous-mesmes. Car que trouuerez-vous dans ces Regles qui ne
 » serue à vous exciter & enflâmer, soit à la fuite des vices, ou à l'ac-
 » quisition des vertus, & à la pratique des Maximes Euangeliques?
 » Et ç'a esté pour cela que nous auons rasché, autant qu'il nous a
 » esté possible, de les puiser toutes de l'esprit de IESVS-CHRIST, &
 » de les tirer des actions de sa vie, comme il est aisé à voir, estimant
 » que les personnes qui sont appellées à la continuation de la Mis-
 » sion du mesme Sauueur, laquelle consiste particulièrement à
 » euangeliser les pauvres, doiuent entrer dans ses sentimens & ses
 » Maximes, estre remplies de son mesme esprit, & marcher sur ses
 » mesmes pas.

CHAPITRE IX.

*Sa deuotion enuers la tres-sainte Vierge Mere de Dieu.
 & enuers les autres Saints.*

Totis me-
 dullis cor-
 dium, totis
 prœcordio-
 rum affecti-
 bus Mariam
 venerenur:
 quia sic est
 voluntas
 eius, qui
 totam nos
 habere voluit
 per Mariam.
 Bern. homil.
 de aquaductu

Nous deuons honorer (dit le grand Saint Bernard) de toutes
 les plus intimes affections de nostre cœur la tres-sainte
 Vierge Marie; parce que tel est le bon-plaisir de celui, qui a
 voulu que par l'entremise de cette incomparable Vierge nous eus-
 sions toutes sortes de faueurs & de graces. Ce n'est donc pas vne
 inuention de l'esprit humain, ny vne production des sentimens de
 quelque deuotion particuliere; mais vn ordre érably par la vo-

lonté de Dieu, que nous rendions vn honneur tres-special à celle qu'il a voulu luy-mesme honorer jusqu'à ce point, que de la choisir pour estre la Mere de son propre Fils, & pour recevoir en suite de ce diuin Fils, les deuoirs d'une vraye & parfaite sujettion & obeïssance.

Toute l'Eglise a toujourns reconnu cette verité, & a donné en tous les siecles des témoignages de son respect & de sa deuotion enuers la tres-sainte Mere de Dieu, par la celebration de ses Festes, par la veneration de ses Images, par les prieres solennelles qu'elle luy a toujourns offertes, & qu'elle continuë de luy offrir tous les jours; par les Hymnes & Cantiques qu'elle chante à sa loüange, & par tous les autres moyens que le Saint Esprit luy a suggeréz. Pour cet effet tous les plus grands Saints sont entrez dans ces mesmes sentimens d'une veneration & deuotion toute particuliere enuers cette Reine des Anges & des hommes: & par consequent il y a grande raison de croire, que M. Vincent qui auoit vne telle affection de se conformer à toutes les volontez de Dieu, & de suiure fidelément la conduite de son Eglise, & les exemples des Saints, se sera dignement acquitté de tous les deuoirs de deuotion & de pieté enuers cette tres-Sainte Mere de Dieu. Aussi en a-t-il donné des preuues, & laissé des marques tres-considerables.

Car en premier lieu parmy les Reglemens qu'il a donnez à sa Congregation, il a mis celui-cy, comme l'un des principaux, & dont il recommandoit fort particulierement l'obseruance aux siens: *Nous tascherons, leur dit-il, tous & vn chacun, de nous acquiter parfaitement, Dieu aidant, du culte particulier que nous deuons à la tres-sainte & tres-heureuse Vierge Marie Mere de Dieu. 1. En rendant tous les jours, & avec vne deuotion particuliere, quelques seruices à cette tres-digne Mere de Dieu, nostre tres-pieuse Dame & Maistresse. 2. En imitant, autant que nous le pourrons, ses vertus, & particulierement son humilité & sa pureté. 3. En exhortant ardemment les autres; toutes les fois que nous en aurons la commodité & le pouuoir, à ce qu'ils luy rendent toujourns vn grand honneur & le seruice qu'elle merite.*

Il a toujourns recommandé & conseillé à vn chacun d'auoir vne speciale deuotion à cette Reine du Ciel: mais il l'a autant persuadée par son exemple, que par ses paroles: car il jectoit exactement les veilles de ses Festes, & se preparoit à les celebrer par plusieurs autres mortifications & bonnes ceuures; & par son exemple il a introduit cette sainte pratique parmy les siens. Il ne man-

quoit pas d'officier solennellement les jours de ses Festes ; & il se faisoit avec de tels sentimens de deuotion, que l'on pouuoit aisément connoistre quel estoit son cœur à l'égard de cette tres-sainte Vierge : Il auoit aussi vne deuotion particuliere de celebrer la Sainte Messe dans ses Chapelles, & aux Autels qui estoient dédiés en son honneur.

Comme il faisoit l'ouuerture des Conferences & des Assemblées où il se trouuoit par l'iuocation du saint Esprit, il les terminoit aussi touiours par quelque Antienne & Oraison en l'honneur de cette tres-sainte Mere de Dieu.

Il portoit touiours vn Chapelet à sa ceinture, tant pour le dire souuent comme il faisoit, que pour faire par cette marque extérieure vne profession ouuerte de sa veneration & deuotion enuers cette Reine du Ciel, & se declarer publiquement pour l'vn de ses tres-fideles & tres-deuots Seruiteurs.

En quelque lieu qu'il se trouuast, soit en sa maison, ou en d'autres de la Ville, quoy que ce fust en la compagnie des personnes considerables, aussi-tost qu'il entendoit sonner la Salutation Angelique, il se mettoit à genoux (hors le temps Pascual & les Dimanches qu'on la dit debout) pour luy offrir cette priere avec le respect conuenable ; & son exemple obligeoit les autres à faire le mesme.

Il alloit tres-souuent visiter par deuotion les Eglises dédiées à Dieu sous l'iuocation de cette Bien-heureuse Vierge ; & pendant ses guerres & les troubles de ce Royanme, il portoit les Ecclesiastiques de la Conference de Saint Lazare à faire diuers pelerinages en ses mesmes Eglises, pour demander à Dieu, par l'entremise de cette Mere de Misericorde, la paix & tranquillité publique, & la reduction des Sujets du Roy à l'obeissance de sa Majesté. Il conuioit aussi les Dames de la Compagnie de la Charité à faire de semblables pelerinages en diuers lieux dédiés en l'honneur de la mesme Sainte Vierge, pour implorer par son moyen le secours de la diuine bonté dans les calamitez publiques ; & luy-mesme alloit en ces lieux-là pour y offrir le tres-saint Sacrifice de la Messe, & les communier de sa main. Il alla mesme vne fois exprés en pelerinage en l'Eglise de Chartres, afin d'obtenir par l'intercession de cette puissante Auocate les lumieres necessaires à vn Ecclesiastique nommé à vn Euesché, pour connoistre la vocation de Dieu sur luy à ce sublime état, où il estimoit qu'il pourroit rendre de tres-grands seruices à l'Eglise ; quoy

que ce vertueux Ecclesiastique eut grande peine à s'y resoudre, par des sentimens d'une tres-rare humilité.

La deuotion de ce saint Homme enuers la Mere de Dieu a paru aussi grandement par les Predications qu'il a faites en son honneur dans les Missions où il a trauaillé; & par la pratique qu'il a introduite parmy les siens de faire le mesme, & d'instruire soigneusement le peuple des obligations particulieres que les Chrétiens ont d'honorer, seruir & inuoquer cette tres-sainte Mere de Dieu, & de recourir à elle en leurs besoins & necessitez. Enfin, le grand nombre des Confrairies qu'il a établies & fait établir de tous costez, pour honorer Nostre Seigneur par l'exercice de la Charité enuers les Pauures, & qu'il a mises sous la protection speciale de sa tres-sainte Mere, aussi-bien que toutes les autres Compagnies & Assemblées de pieté dont il a esté l'Auteur, sont des marques bien expresses, non seulement de sa deuotion enuers la tres-sainte Vierge, mais aussi de l'affection & du zele qu'il auoit de la répandre dans tous les cœurs.

Ayant donc esté animé de cet esprit, & s'estant toujourns étudié de rendre tout l'honneur & tout le seruice qui luy a esté possible à cette Reine des Anges & des hommes, faut-il s'étonner si tous ses trauaux & toutes les saintes entreprises ont esté fauorisez de si bons succez, & accompagnez de tant de benedictions? puisqu'il s'estoit mis d'une façon si particuliere sous la puissante protection de la Mere de Dieu.

Comme M. Vincent scauoit fort bien & l'enseignoit souuent dans les Missions, que l'honneur qu'on rend non seulement à la tres-sainte Mere de Dieu, mais aussi à tous les Saints, retourne à ce Diuin Maistre dont ils sont les veritables Seruiteurs: Il leur rendoit en cette veüe vn grand honneur, & particulièrement aux Apôtres comme à ceux qui auoient eu le bonheur d'approcher de plus près la personne sacrée du Fils de Dieu, & de puiser dans les fontaines du Sauueur cette eau qui rejalit jusqu'à la vie eternelle: il les consideroit & honoroit comme les premiers & grands Missionnaires, qui auoient porté la lumiere de l'Euangile par toute la terre, & trauaillé avec de tres-amples benedictions à l'instruction & à la conuersion des peuples. Entre les Apostres il aimoit & respectoit particulièrement Saint Pierre, comme cèluy qui auoit aimé IESVS-CHRIST plus que tous les autres; & qui auoit esté par luy éably son premier Vicaire sur la terre, & le Chef & Souuerain Pasteur de son Eglise. Il auoit aussi vne veneration & devo-

tion tres-speciale pour Saint Paul comme pour celuy qui estoit le Maistre & le Docteur des Gentils , & qui auoit plus trauaillé que tous les autres ; & comme il en portoit le nom , il s'étudioit, aussi d'en imiter les vertus.

Ha-toiſjours fait paroître vne deuotion singuliere enuers son Saint Ange Gardien , & il n'entroit iamais dans sa chambre & n'en sortoit point qu'il ne le saluast & ne luy rendist quelque honneur : il a introduit cette pieuse coſtume parmy les siens , de faire le mesme à l'égard de leurs Saints-Anges tutelaires , lorsqu'ils entrent & sortent de leurs chambres.

Il estoit aussi fort deuot au glorieux Martyr Saint Vincent son Patron ; & ayant vn iour appris qu'une personne de merite & de pieté auoit des habitudes & connoissances en Espagne , il la pria d'employer son credit pour auoir des memoires de la tradition de ce Royaume-là , touchant la vie & le Martyre de ce Bienheureux Saint , plus amples que ne sont ceux qui se trouue dans l'Abregé de son Histoire. Il auoit encore vne veneration speciale pour Saint Vincent Ferrier ; & on a remarqué qu'en plusieurs de ses Retraites spirituelles il faisoit sa lecture dans le liure que ce Saint a composé , & par cette lecture il auoit si bien imprimé dans son esprit ses actions plus remarquables , & les plus saintes Maximes , qu'il les rapportoit souuent dans ses discours , & estoit encore plus soigneux de les mettre en pratique , imitant particulièrement le zele que ce grand Saint auoit eu pour procurer la conuersion des pecheurs & le salut des Ames.

Il honoroit avec de grands sentimens de pieté les Reliques des Saints : & parlant vn iour à sa Communauté sur le sujet d'une Procession que Messieurs du chapitre de Nostre-Dame de Paris ont accoſtumé de faire à Saint Lazare , en laquelle ils portent ordinairement les principales Reliques qu'ils ont en leur Eglise : *Nous nous mettrons*, leur dit-il, *en disposition de recevoir ses precieuses Reliques , comme si c'estoient les Saints mesmes dont elles sont les Reliques , qui nous fissent l'honneur de nous venir visiter , & ainsi nous honorerons Dieu en ses Saints , & nous le supplirons qu'il nous rende partisans des graces qu'il a si abondamment uersées dans leurs ames.*

Or l'intention principale de M. Vincent dans la deuotion qu'il auoit pour les Anges & pour les Saints , estoit d'honorer en eux les dons de Dieu , & son Saint Esprit , dont ils estoient les Temples : en sorte que l'honneur qu'il leur rendoit , & les prieres qu'il leur offroit auoient Dieu pour principal objet , & pour der-

niere fin ; & tous les deuoirs de pieté dont il s'acquittoit enuers eux, n'estoient que des moyens pour rendre à sa Diuine Majesté vne gloire plus erenduë, & pour l'inuoquer plus efficacement par leurs intercessions ; suiuant en cela les intentions de l'Eglise, auxquelles ce grand Seruiteur de Dieu s'étudioit touïours de conformer les siennes, se tenant fidèlement & constamment dans tous les sentimens de cette Mere commune de tous les Enfans de Dieu, & se soumettant en toutes choses à sa conduite qu'il reconnoissoit toute sainte, comme luy estant inspirée par celuy qui est l'Auteur de toute sainteté.

Que si la ferueur de la deuotion le portoit à exhorter les autres d'entrer dans les mesmes sentimens dont il estoit animé, elle faisoit aussi qu'il deploroit grandement la froideur & l'indeuotion de la pluspart des Chrestiens de ce temps : & on l'a veu souvent les larmes aux yeux parler de la ferueur & de l'exactitude des Turcs pour les Exercices de leur fausse Religion, leurs assujettissemens, leur silence, leur modestie & retenüe dans leurs Mosquées ; & sur cela il disoit, qu'il y auoit grand sujet de craindre que ces pauures Infideles ne fussent vn jour nos Iuges ; & qu'ils ne condannassent deuant Dieu nostre tiédeur & nostre indeuotion.

Nous ne deuons pas icy ômettre la deuotion particuliere qu'il auoit de procurer le soulagement & la déliurance des Ames fidelles qui souffrent dans le Purgatoire ; il exhortoit souvent les siens à ce deudir de pieté, & disoit qu'il falloit considerer ces chers défunts, comme les membres viuans de IESVS-CHRIST, animez par sa grâce ; & assurez de participer vn iour à sa gloire ; & que pour cette consideration nous estions obligez des les aimer, seruir & assister de tout nostre pouuoir. Pour cet effet il prioit & offroit souvent le tres-Saint Sacrifice de la Messe à leur intention. Il faisoit aussi prier & offrir le mesme Sacrifice pour eux par les autres Prestres de sa Maison ; & le Sacristain de Saint Lazare a déclaré qu'il luy ordonnoit fort souvent de faire dire des Messes pour les Ames du Purgatoire qui y sont detenuës depuis long-temps, & qui n'ont personne qui prie particulièrement pour elles. Il établit encore pour ce mesme sujet, dans toutes les Maisons de sa Congregation, certe Sainte pratique de dire trois fois le iour en commun le *De profundis*, c'est à sçauoir après les deux Examens particuliers qui se font deuant les repas, & aux prieres du soir.

Finissons ce Chapitre par le témoignage que deux Ecclesiastique tres-vertueux ont rendu touchant la deuotion & pieté qu'ils

ont remarquée en la personne de M. Vincent : Voicy ce que l'un d'eux en a donné par écrit.

» Quoy que M. Vincent fust surchargé d'affaires, & qu'il eust
 » à traiter presque continuellement avec des personnes si différen-
 » tes, ce qui apporte d'ordinaire vn grand empeschement à la de-
 » uotion ; l'on peut dire neanmoins, puisque la deuotion n'est au-
 » tre chose que la Charité pratiquée avec affection & prompti-
 » tude, qu'il auoit touûjours le cœur remply de deuotion, puis qu'on
 » le voyoit accepter toutes les occasions qui se presentoient, quel-
 » que difficulté qu'il y eust, pour procurer l'auancement de la gloi-
 » re de Dieu & le bien du prochain, & se porter avec tant de cha-
 » rité à secourir ceux qu'il voyoit les plus abandonnez, & dans les
 » plus grands besoins. L'on peut mesme assurer qu'il auoit telle-
 » ment l'esprit de deuotion, qu'on ne pouuoit conuerser avec luy
 » sans en estre touché ; ny l'entendre parler de Dieu comme il fai-
 » soit, avec des termes touûjours respectueux & affectifs, qu'on ne
 » ressentist en soy quelque étincelle de cette ardeur sacrée, que les
 » paroles de IESVS-CHRIST ressuscité ont produites dans le cœur de
 » ses deux Disciples qui alloient en Emmaüs ; ce qui faisoit bien
 » voir que c'estoit le mesme IESVS-CHRIST qui animoit ses paroles,
 » aussi bien que ses autres actions.

» L'autre n'en dit pas moins, ayant donné par écrit le témoigna-
 » ge suiuant. Pource qui est de la deuotion & piété de M. Vincent,
 » il ne falloit que le voir aux fonctions soit du Chœur, où de l'Au-
 » tel, ou dans les autres Exercices de piété, & mesme dans ses
 » actions ordinaires ; car sa posture, sa modestie, son recueillement
 » estoient comme autant de crayons qui representoient sa deuo-
 » tion : & ce qui est plus merueilleux, est que le ton, l'accent &
 » mesme la seule inflexion de sa voix touchoit les cœurs, & inspiroit
 » aux autres la deuotion dont il estoit remply. Plusieurs de Mes-
 » sieurs les Ecclesiastiques de la Conference de Saint Lazare ont
 » auoûté, qu'ils venoient principalement à cette Conference pour
 » l'entendre parler, & qu'ils s'en retournoient contristez lors que
 » par modestie, comme il arriuoit quelquefois, il n'auoit rien dit.

CHAPITRE X.

Son zele pour la gloire de Dieu, & pour le salut des Ames.

QUoy-que M. Vincent se soit étudié d'imiter parfaitement **IESVS-CHRIST**, en la pratique de toutes sortes de vertus ; c'est en celle-cy neanmoins qu'il a excellé d'une maniere particuliere, ayant exprimé en luy-mesme vne viue Image du zele de ce Diuin Sauueur. Il pouuoit bien dire aussi à son exemple que *le zele de la maison de Dieu le deuoroit*, & que sa vie se consumoit dans les flammes de cet ardent desir de procurer la gloire de Dieu ; puis qu'il l'excitoit continuellement à entreprendre, à soutenir, & à souffrir tout, soit pour empescher que Dieu ne fust offensé, soit pour reparer les offenses commises contre sa Diuine Majesté, ou enfin pour procurer l'auancement de son honneur & de son seruice. Car comme nous enseigne fort bien Saint Augustin répondant à la question qu'il s'estoit proposée à luy mesme, *Qui est celuy qui est deuoré par le Zele de la maison de Dieu ? C'est dit ce S. Docteur, celuy qui desire ardemment d'empescher que Dieu ne soit offensé ; & lequel quand il voit quelque offense commise contre sa Majesté Diuine, ne se donne aucun repos, mais s'employe de tout son pouuoir pour faire en sorte que cette offense soit réparée : que s'il ne le peut, il gemit dans son cœur, & ressent vne grande peine de voir Dieu des-honoré.*

Voilà que la esté M. Vincent, comme on le peut assez connoistre de tout ce qui a esté rapporté dans les deux premiers Liures de sa Vie, & de ses Oeuures : car l'on peut dire avec verité, qu'il n'a pas vécu pour luy mesme, mais vniquement pour **IESVS-CHRIST**, l'honneur & la gloire duquel luy estoit incomparablement plus chers que sa propre vie : & pour ce qui est de ses Oeuures, elles peuuent bien seruir de preuue de son zele, puisque tout ce qu'il a fait & entrepris, n'a esté que pour détruire le péché, & pour procurer que Dieu fust connu, seruy, aimé, & glorifié en tous lieux, par toute sorte de Personnes : c'est pour cela qu'il a tant traouillé dans les Missions ; établi tant de Conferences, & de Seminaires ; assemblé tant de Compagnies ; en vn mot qu'il a fait & souffert tant de choses pendant sa vie ; laquelle il a enfin consumée dans les flammes de son zele.

Et pour en dire quelque chose de plus particulier ; le zele de ce

*Zelus domus,
tuè comedie
me Ps. 68.*

*Quis est qui
comeditur
zelo domus
Dei ? Qui
omnia que
videt peruer-
sa fatagit e-
mendare, cu-
pit corrigere;
non quiescit
: & si e-
mendare non
potest ; tole-
rat & gemit
August. in
cap. 3. Ioan.*

grand Seruiteur de Dieu luy faisoit sur tout ressentir viuement les offenses qui se commettoient contre sa Diuine Majesté : Il ne se peut dire combien il en estoit sensiblement touché ; quels efforts il faisoit pour empescher ces offenses, & qu'elles penitences il s'imposoit pour les reparer après quelles estoient faites. Mais il s'affligeoit outre mesure, lors qu'il apprenoit que quelque miserable pecheur estoit mort dans son peché, & qu'une ame s'estoit perduë, voyant que cette perte estoit irreparable ; & lors qu'il en parloit, & qu'il representoit combien valoit vne seule ame, & ce qu'elle auoit coûté à IESVS-CHRIST, ses paroles tiroient les larmes des yeux de ceux qui l'entendoient.

Or pour empescher cette perte des Ames, qu'il voyoit estre si cheres à ce Diuin Sauueur, il n'y auoit rien qu'il ne voulust faire & souffrir ; & il exhortoit les siens de conceuoir & nourrir dans leurs cœurs ce mesme zele dont il estoit animé. Voicy en quels termes il leur parla vn jour sur le sujet de ce que souffroient les Missionnaires qui estoient à Génes, au temps que la peste affligeoit cette Ville : Ils souffrent, dit-il ; comme il faut, par la grace de Dieu, & en cela ils sont bien heureux de souffrir ; premierement pour rendre seruice à Dieu, & puis pour procurer le salut des Ames. Or nous deuons, Messieurs, auoir en nous vne semblable disposition, & vn mesme desir de souffrir pour Dieu, & pour le prochain, & de nous consumer pour cela : Oüy, Messieurs & mes Freres, il faut que nous soyons sans reserue à Dieu, & au seruice du prochain : nous deuons nous dépouiller pour le reuétir, donner nos vies pour procurer son salut, nous tenir toujourns prests de tout faire & de tout souffrir pour la charité, estre disposez d'aller où il plaira à Dieu pour ce sujet soit aux Indes ou en d'autres lieux encore plus éloignez, & enfin d'exposer volontiers nos vies pour procurer le bien spirituel de ce cher Prochain, & pour amplifier l'Empire de IESVS-CHRIST dans les Ames. Et moy-mesme, quoy que vieil & caduc comme ie suis, ie ne dois pas laisser de me tenir dans cette disposition, & mesme de m'en aller aux Indes, pour y gagner des ames à Dieu, encore que ie deusse mourir par le chemin : car ne pensez pas que Dieu demande de nous les forces, & la bonne disposition du corps ; non, il ne demande que nostre bonne volonté, & vne veritable & sincere disposition d'embrasser toutes les occasions de le seruir, mesme au peril de nostre vie, entretenant dans nos cœurs vn desir de la sacrifier pour Dieu, & s'il le vouloit ainsi, de souffrir le Martyre ;

& ce desir est quelquefois autant agreable à sa Diuine Majesté, « que si on le souffroit en effet ; & mesme l'Eglise a vn tel sentiment « de cette disposition , qu'elle honore comme Martyrs plusieurs « Saints , qui ont esté seulement exiléz pour la Foy , & qui sont « morts dans cet exil de leur mort naturelle. O que nos Confre- « res qui trauailent dans les país étrangers. sont sçauans en cette « science de souffrir : les vns estant exposez aux dangers de la peste, « en seruant mesme les pestiferez ; les autres parmy les perils de la « guerre ; les autres dans les incommoditez de la faim ; & tous dans « les méfaises , les trauaux, & les souffrances , mais nonobstant cela « ils demeurent fermes & inébranlables dans le bien qu'ils ont en- « trepris. Reconnoissons , Messieurs , la grace que Dieu fait à cet- « te pauvre & chétiue Congregation , de se voir composée de tel- « les personnes , & de tels membres si fidèles & si constans à souffrir « pour le seruyce & pour l'amour de sa Diuine Majesté. «

Ces paroles de M. Vincent font assez connoistre le desir qui brûloit dans son cœur de sacrifier sa vie par le Martyre , ou de l'aller consumer dans les trauaux des Missions: ce qu'il auroit executé, si les douleurs extrêmes de ses jambes & les autres incommoditez dont il estoit continuellement trauillé , le luy eussent pû permettre: & en effet six ou sept ans auant sa mort, estant déjà âgé d'environ 80. ans il alla encore en Mission pendant le temps d'vn Iubilé, & il y trauilla avec vn tres-grand fruit, & vne merueilleuse édification de tous ceux qui voyoient ce saint Vieillard dans vn âge si auancé , & parmy tant d'incommoditez, s'employer avec tant de zele à catechiser, prescher, confesser, & vacquer à d'autres semblables exercices: mais quoy que son âge & ses indispositions presque continuelles, avec toutes les autres affaires importantes dont il estoit chargé, ne luy permissent pas de continuer ce saint Exercice, il ne laissoit pas pourtant d'en retenir touÿours l'affection dans son cœur: & vn jour escriuant à l'vn des siens, & luy declarant ses sentimens sur ce sujet: *O que bienheureux, luy dit-il, sont ceux qui se donnent à Dieu de la bonne sorte, pour faire ce que IESVS-CHRIST a fait, & pour pratiquer à son exemple les vertus qu'il a pratiquées, la pauureté, l'humilité, la patience, le zele de la gloire de Dieu & du salut des ames ! Car ainsi ils deuiennent les vrais Disciples d'un tel Maistre: ils viuent purement de son esprit; & répandent avec l'odeur de sa vie, le merite de ses uctions pour la sanctification des ames, pour lesquelles il a voulu mourir.*

C'estoit dans ce mesme esprit & par ce mesme zele qu'il exhor-

toit & encourageoit les siens dans les traueux, où ils estoient en-
 gagez pour le seruice de Nostre Seigneur. Voicy en quels termes
 il escriuit à l'vn de ses Prestres, qu'il auoit enuoye en des lieux fort
 éloignez, où il y auoit beaucoup à travailler & à souffrir pour le
 » seruice de Nostre Seigneur: O Monsieur: que j'ay de consola-
 » tion de penser à vous qui estes tout à Dieu, & à vostre vocation
 » qui est vrayment Apostolique: Aimez donc cet heureux partage
 » qui vous est échu, & qui doit attirer sur vous vne infinité de gra-
 » ces, pourueu que vous soyez bien fidèle à l'usage des premieres.
 » vous aurez sans doute beaucoup à combattre, car l'Esprit malin
 » & la Nature corrompuë se liguieront ensemble pour s'opposer au
 » bien que vous voulez faire: ils vous en feront paroistre les diffi-
 » cultez plus grandes qu'elles ne sont, & feront leurs efforts pour
 » vous persuader que la grace vous manquera dans le besoin, afin
 » de vous attrister, & de vous abbatre: ils susciteront des hommes
 » qui vous contrediront & persecuteront, & peut-estre que ce se-
 » ront ceux-là mesmes que vous tenez pour vos meilleurs amis, &
 » qui devroient vous soutenir & vous consoler. Si cela vous arriue,
 » Monsieur, vous deuez prendre courage, & le considerer comme
 » vn bon signe; car vous aurez par ce moyen plus de rapport à
 » Nostre Seigneur, lequel estant accablé de douleurs, s'est veu de-
 » laissé, renié & trahy par les siens, & comme abandonné par son
 » propre Pere: O que bien-heureux sont ceux qui portent amou-
 » reusement leur Croix en suivant vn tel Maistre: Souuenez-vous,
 » Monsieur, & le croyez fermement, que quelque chose qui vous
 » arriue, vous ne serez jamais tenté au-de-là de vos forces, & que
 » Dieu mesme sera vostre appuy & vostre vertu, dautant plus par-
 » faitement, que vous n'aurez ny refuge ny confiance qu'en luy
 » seul.

Et escriuant à vn autre des siens, qu'il auoit engagé à vne Mis-
 » sion fort laborieuse & difficile: Beny soit, luy dit-il, le Pere de
 » Nostre Seigneur IESVS-CHRIST, qui vous a si suauement & si
 » fortement inspiré la Mission que vous avez entreprise pour la
 » propagation de la Foy; & beny soit le mesme Seigneur, qui non
 » seulement est venu au monde pour racheter les ames que vous
 » allez instruire, mais encore pour vous meriter les graces qui vous
 » sont necessaires afin de procurer leur salut & le vostre. Puis donc
 » que ces graces-là vous sont toutes préparées, & que le bon Dieu
 » qui les donne, ne desire rien tant que d'en faire largesse à ceux qui
 » s'en veulent bien seruir; à quoy tiendra-t-il que vous n'en soyez

remply, & que par leur vertu vous ne détruissiez en vous les restes du vieil homme, & dans ce peuple les tenebres de l'ignorance & du peché? Je veux esperer que de vostre costé vous n'y épar- gnerez ny les travaux, ny la santé, ny la vie: c'est pour cela que vous vous estes donné à luy, & exposé au peril d'un long voyage: & partant il ne reste plus sinon que vous preniez vne forte resolution de mettre tout-de-bon la main à l'œuvre. Or pour bien commencer & pour bien réussir, souvenez-vous d'agir dans l'esprit de Nostre Seigneur, d'unir vos actions aux siennes, & de leur donner vne fin toute noble & toute divine, les dédiant à sa plus grande gloire; moyennant quoy Dieu versera toute sorte de benedictions sur vous, & sur vos œuvres: mais il arriuera peut-estre que vous ne les verrez pas, au moins dans toute leur étendue, car Dieu cache quelquefois à ses seruiteurs les fruits de leurs travaux, pour des raisons tres-justes; mais il ne laisse pas d'en faire réussir de tres-grands. Vn Laboureur est long-temps avant que de voir ceux de son labour, & quelquefois il ne voit point du tout la moisson abondante que la semence a produite: Cela mesme est arriué à Saint François Xavier, lequel n'a pas veu de son temps les fruits admirables que ses saints travaux ont produit après sa mort, ny les progrès merueilleux qu'ont eu les Missions qu'il auoit commencées. Cette consideration doit tenir vostre cœur fort au large, & fort élevé en Dieu, dans la confiance que tout ira bien, quoy qu'il vous semble le contraire.

Parlant vn jour à ceux de sa Communauté dans ce mesme esprit: Voila, leur dit-il, vn beau champ que Dieu nous ouure, tant à Madagascar qu'aux Isles Hebrides, & ailleurs. Prions Dieu qu'il embrase nos cœurs du desir de le servir: donnons-nous à luy pour en faire ce qu'il luy plaira. Saint Vincent Ferrier s'encourageoit en la veüe qu'il denoit venir des Prestres, lesquels par la ferueur de leur zele embraseroient toute la terre. Si nous ne meritons pas que Dieu nous fasse la grace d'estre ces Prestres-là, supplions-le qu'au moins il nous en fasse les Images & les Précurseurs: mais quoy qu'il en soit, tenons pour certain que nous ne serons point veritables Chrestiens, jusqu'à ce que nous soyons prests de tout perdre, & de donner mesme nostre vie pour l'amour & pour la gloire de IESVS-CHRIST, nous resoluans avec le Saint Apstre, de choisir plutôt les tourmens & la mort mesme, que d'estre séparés de la charité de ce Diuin Sauueur.

Vne autre fois ayant fait le recit à sa Communauté de quelque-

persecution arriüée aux Missionnaires qui estoient en Barbarie. Il ajouta ensuite : *Qui sçait si Dieu n'a point enuoyé cet accident pour éprouver nostre fidelité. Les Marchands laissent-ils d'aller sur mer, pour les dangers qu'ils courent ; & les soldats à la guerre, à cause des playes, & de la mort mesme à laquelle ils s'exposent ? Et faut-il que nous laissons de faire nostre office de secourir & de sauuer les Ames, pour les peines & pour les persecutions qui s'y rencontrent ?*

Il encourageoit ainsi par l'ardeur de son zele ceux de sa Compagnie à continuer leurs trauaux pour le seruice de Nostre Seigneur : Et comme son zele estoit vraiment des-jnteressé, il ne se conjoüissoit pas seulement avec eux des benedictions que Dieu donnoit à leurs Missions, dans lesquelles ils faisoient ce qu'il eust desiré faire luy-mesme, si son âge & ses infirmitéz ne l'en eussent empesché ; mais il conceuoit aussi vne sainte ioye du bien que faisoient les autres Communautéz, & des seruices qu'elles rendoient à l'Eglise. Voicy ce qu'une personne de grande vertu en a témoigné.

» M. Vincent s'est toujourn réjottü quand il entendoit les grands
 » fruits & progrès que faisoient les autres Communautéz ; & bien
 » loin d'en conceuoir aucune enuie ny jalousie, il témoignoit hau-
 » tement l'estime qu'il en faisoit ; il leur donnoit de tres-grandes
 » louanges, & leur rendoit dans les occasions toutes sortes de serui-
 » ces & d'assistances. Il auoit vn zele semblable à celuy de Moÿse,
 » disant comme luy (*Vtinam omnes prophetent*) & souhaitant que les
 » graces qu'il receuoit de Dieu fussent communiquées aux autres.
 » Et en effet qu'est-ce qu'il n'a point fait, soit par luy-mesme, soit
 » par autruy, pour renouueller cet esprit Apostolique & Ecclesia-
 » stique que nous voyons aujourd'huy refleurir dans l'Eglise ? Il a
 » employé tout le monde pour ce sujet, la langue des vns, la bouche
 » des autres, la faueur des Grands, le soin des petits, les prieres des
 » gens de bien : en vn mot son zele n'a point eu de bornes ny de li-
 » mites, & presque toutes sortes de personnes en ont ressenty les
 » effets, il n'y a pas iusques aux petits Orphelins, & aux pauvres
 » vieillards qui ne le publient.

Dans ce sentiment il parloit souuent avec estime & eloge des Religieux de la Sainte Compagnie de *IESVS* ; louant Dieu des grandes choses qu'il a faites par eux en toutes les parties du monde, pour la propagation de l'Euangile, & pour l'établissement du Royaume de *IESVS-CHRIST* son Fils. Et vn iour entre autres parlant sur ce sujet à ceux de sa Communauté, par vn mou-

uement de ce mesme zele , accompagné de son humilité ordinaire, il leur dit: Soyons mes Freres comme ce païsan qui portoit les hardes de Saint Ignace & de ses compagnons fatiguez du chemin, & qui voyant qu'ils se mettoient à genoux lors qu'ils estoient arriuez en quelque lieu pour s'y arrester, il s'y mettoit aussi; les voyant prier, il prioit de mesme: & comme ces Saints personnes luy eurent vne fois demandé qu'est-ce qu'il faisoit-là: il leur répondit; ie prie Dieu qu'il fasse ce que vous luy demandez: ie suis comme vne pauvre beste qui ne sçauois faire Oraison, ie le prie qu'il vous écoute; ie voudrois luy dire, ce que vous luy dites, mais ie ne sçauois, & ainsi ie luy offre vos prieres. O Messieurs & mes Freres! Nous deuons nous considerer comme les porteurs de ces dignes Ouuriers; Comme de pauvres idiots qui ne sçauons rien dire, & qui sommes le rebut de autres; & comme de pauvres petits glaneurs qui viennent après ces grands Moissonneurs. Remercions Dieu de ce qu'il luy a plû agréer en cela nos petits seruices: Offrons luy avec nos petites poignées les grandes moissons des autres; & soyons toûjours prests à faire ce qui est en nous pour le seruice de Dieu, & pour l'assistance du prochain. Si Dieu a donné vne si belle lumiere, & fait vne si grande grace à ce pauvre païsan, que pour cela il a merité qu'il fust parlé de luy dans l'histoire; esperons que faisant nostre possible, comme il a fait, pour contribuer à ce que Dieu soit honoré & seruy, sa diuine bonté recéura en bonne part nos oblations, & benira nos petits trauaux.

Si M. Vincent a fait paroistre en tant de manieres l'ardeur de son zele, il n'en a pas moins fait voir la force & la constance, perseuerant dans les saintes entreprises que Dieu luy auoit inspirées, nonobstant les difficultez, les oppositions, les pertes, & toutes les autres plus fâcheuses trauerfes qui luy sont arriuées. Il est certain qu'entre toutes les Missions ausquelles il s'est engagé, vne des plus penibles & des plus dommageables à sa Congregation, a esté celle de l'Isle de Madagascar, dont nous auons amplement parlé au second Liure: car nous auons veu comme cette Mission luy a consumé plusieurs bons Ouuriers, la pluspart y sont morts peu de temps après leur arriuée, sans auoir pû y trauailler ny faire le fruit qu'ils s'estoient proposez; d'autres ont fait naufrage au milieu de leur route; d'autres sont tombez entre les mains de ceux avec qui pour-lors on estoit en guerre: Enfin, il sembloit que les elemens & les hommes fussent opposez au dessein

qu'il auoit conceu de secourir & instruire ces pauures Insulaires. Et certes, après tant d'accidens & de pertes, vne vertu moindre que celle de M. Vincent eust ployé sous le faix de tant de fâcheuses trauerfes, & eust abandonné cette bonne œuure, sous prétexte de quelque sorte d'impossibilité : mais le courage & le zele de ce saint Homme se releuoit comme la palme, lors qu'il sembloit deuoir estre accablé par tous ces funestes accidens ; plus il voyoit d'opposition de la part des creatures, plus il rémoignoit de confiance & de resolution à perseuerer dans ses bonnes entreprises pour la gloire de Dieu : & tant s'en faut que ces pertes & ces oppositions le portassent au découragement, qu'au contraire il prenoit de-là sujet d'y animer dauantage les siens ; de sorte qu'ils estoient encore plus affectionnez & plus disposez de s'en aller en ces mesmes lieux, nonobstant tous ces renuersemens qui donnoient sujet de craindre qu'il n'en arriuaft de semblables. Voicy ce qu'il écrit à l'un de ses Prestres sur ce sujet : L'homme propose, & Dieu dispose des éuenemens comme il luy plaist. Les mesures que nous auons prises pour la Mission de Madagascar ont esté tant de fois rompuës, qu'il semble que nous ne pouuons plus nous en rien promettre. I'estime néanmoins que nous deuons touûjours, pour nostre égard, tendre à l'execution de ce dessein, entant qu'il concerne à la gloire du Maistre que nous seruons, lequel donne souuent à la perseuerance les succès qu'il a refusez aux premiers efforts ; & qui se plaist à beaucoup éprouer ses Ouuriers, auant que de leur confier les œuures plus fortes & plus difficiles ; pour leur faire meriter par l'exercice de leur Foy, de leur Esperance, & de leur Amour, la grace d'aller planter ces vertus dans les Ames qui en sont destituées.

Et dans vne autre Lettre : Nous auons, dit-il, pleuré la mort de nos chers Defunts que la Mission de Madagascar nous a enleuez ; & ie ne puis dissimuler que cette nouvelle nous a grandement affligez ; & que nous auons grand sujet d'adorer en cette occasion surprenante, les ressorts incomprehensibles de la conduite de Dieu. Cette affliction pourtant, non plus que toutes les autres pertes precedentes, ny tous les accidens fâcheux qui sont arriuez depuis, n'ont pas esté capables de rien rabatre de nostre resolution à secourir ce pauure Peuple.

En vne autre occasion le Superieur de la Maison de la Mission de Marseille luy ayant representé qu'il seroit bien difficile de continuer les Missions de Barbarie ; & que tout le bien de la Congregation

gation ne suffiroit pas pour les entretenir, & pour payer toutes les auanies que les Turcs faisoient souffrir à ses Missionnaires : il luy répondit, qu'il ne pouuoit se refoudre d'abandonner cette œuure : Car, dit-il, si le salut d'une seule Ame est d'une telle importance, qu'on doie exposer sa vie temporelle pour le procurer, comment pourrions-nous en abandonner vn si grand nombre pour la crainte de quelque dépense ? Et quand il n'arrieroit autre bien de ces Missions, que de faire voir à cette terre bārbare & maudite la beauté de nostre Religion, en y enuoyant des hommes qui trauerfent des mers, qui quittent volontairement leur païs & leurs commoditez, & qui s'exposent à mille sortes d'outrages pour aller consoler & secourir leurs Freres affligés : l'estime que les hommes & l'argent seroient tres-bien employez.

Or comme c'estoit le zele qui inspiroit à M. Vincent ce courage & cette force pour perseuerer constamment dans ces saintes entreprises ; aussi luy faisoit-il ressentir vne tres-grande peine, s'il en voyoit quelques-vns parmy les siens, qui se portassent lâchement, ou qui écoutant trop les sentimens de la nature & le raisonnement de l'amour propre, se laissassent ainsi aller au découragement, & y portassent quelquefois les autres. Voicy l'extrait d'un Discours qu'il fit vn jour à sa Compagnie sur ce sujet, avec lequel nous finirons ce Chapitre.

Il est impossible, leur dit-il, qu'un Prestre Missionnaire qui vit lâchement, reüssisse dans sa condition, & fasse vne fin heureuse : car quel tort pensez-vous que font ces Ames lâches dans vne Compagnie ? Mais quel préjudice ne portent pas ces paresseux & à eux-mesmes, & aux autres qu'ils découragent par leurs mauuais exemples, & par leurs discours impertinens ? A quoy bon, disent-ils, tant de sortes d'Emplois, tant de Missions, de Seminaires, de Conferences, de Retraites, d'Assemblées, & de Voyages pour les Pauures ? Quand M. Vincent sera mort, on quittera bien-tost tout cela : car quel moyen de satisfaire à tant de sortes d'entreprises ? Où trouuera-t-on des Missionnaires pour enuoyer à Madagascar, aux Isles Hebrides, en Barbarie, en Pologne, &c. & de l'argent pour fournir à toutes les dépenses de ces Missions si éloignées & si onereuses ? A quoy il faut répondre ; Que si la Compagnie dans sa naissance, & dès son berceau a eu le courage d'embrasser ces occasions de seruir Dieu, & si les premiers que l'on y a enuoyez se sont comportez avec tant de ferueur, n'auons-nous pas sujet d'en bien esperer, quand elle se sera fortifiée &

» augmentée avec le temps : Non, non, Messieurs, si Dieu présent
 » toit encore à la Compagnie d'autres nouvelles occasions de le
 » servir, nous ne manquerions pas de les entreprendre avec la gra-
 » ce : ces esprits lasches & démontez ne sont capables sinon de
 » décourager les autres : c'est pourquoy vous deuez vous donner
 » de garde de telles personnes ; & quand vous les entendrez tenir
 » ces discours, dites hardiment avec le Saint Apostre, *Iam nunc An-*
 » *tichristi multi sunt in mundo* ; il y a desia des Antechrists au monde,
 » des Antimissionnaires qui s'opposent aux desseins de Dieu. He-
 » las ! Messieurs, nous ne faisons encore que sentir écouler sur nous
 » les premieres graces de nostre vocation, qui neanmoins sont tres-
 » abondantes ; & nous auons sujet de craindre, que par nostre lâ-
 » cheté nous ne nous rendions indignes de tant de benedictions que
 » Dieu a versées jusqu'à present sur la Compagnie, & de tant de
 » saints emplois que sa Prouidence luy a confiez ; & que nous ne
 » tombions dans l'estat où nous voyons quelques Communauttez :
 » ce qui seroit le plus grand malheur qui nous pourroit arriuer.

Enfin, comme le zele regarde, après la gloire de Dieu, la san-
 ctification & le salut des ames ; pour faire encore mieux connoi-
 stre la grandeur & l'étenduë du zele de M. Vincent, nous allons
 voir dans le Chapitre suiuant quelles ont esté ses dispositions à
 l'égard de son prochain, & combien parfaite a esté la charité
 qu'il auoit pour eux.

CHAPITRE XI.

Sur la Charité pour le prochain en general.

A Prés le grand Commandement d'aimer Dieu de tout son
 cœur, celui d'aimer son prochain comme soy-mesme, suit
 de si près, & en est tellement inseparable, qu'on ne scauroit par-
 faitement accomplir le premier, si l'on manque au second ; &
 celui qui n'aimeroit point son prochain, ne pourroit pas dire
 qu'il cust vn veritable amour pour Dieu, quelques sentimens de
 ferueur & de zele pour sa gloire qu'il pensast auoir.

M. Vincent estoit bien persuadé de cette verité ; lors qu'il di-
 soit que ce precepte d'aimer son prochain est si fort, & a vn tel
 priuilege, que quiconque l'observe, accomplit la Loy de Dieu ;
 parce que tous les preceptes de cette Loy se rapportent à cet
 amour du prochain ; selon la doctrine du Saint Apostre, *Qui dili-*

git proximum, Legem impleuit. Donnez-moy, disoit-il parlant vn jour aux siens, vne personne qui borne son amour en Dieu seul, vne ame, si vous voulez, élevée en contemplation, laquelle trouuant du goust dans cette maniere d'aimer Dieu qui luy paroist uniquement aimable; s'arreste à sauouer cette source infinie de douceur, sans se mettre en aucune peine de son prochain; & donnez-m'en vne autre qui aime Dieu de tout son cœur, & qui aime aussi son prochain, quoy-que rude, grossier & imparfait, pour l'amour de Dieu, & qui s'emploie de tout son pouuoir pour le porter à Dieu: dites-moy, ie vous prie, lequel de ces deux amours est le plus parfait & le moins intéressé? Sans doute que c'est le second, lequel joignant l'amour de Dieu avec l'amour du Prochain, ou pour mieux dire, étendant l'amour de Dieu sur le Prochain, & rapportant l'amour du Prochain à Dieu, accomplit la Loy plus parfaitement que le premier.

Et puis appliquant cette doctrine à ceux de sa Congregation: Nous deuous, leur disoit-il, bien imprimer ces veritez dans nos Ames, pour conduire nostre vie selon cet amour parfait, & pour en faire les œures, n'y ayant personne au monde plus obligé à cela que nous le sommes, ny aucunes Compagnies qui doivent estre plus appliquées que la nostre, à l'exercice extérieur d'une vraye Charité: car nostre vocation est d'aller non en vne seule Parroisse, ny en vn seul Diocese; mais par toute la terre pour embraser les cœurs des hommes, & pour y faire ce qu'a fait le Fils de Dieu, lequel a dit qu'il estoit venu apporter vn feu sur la terre, afin d'enflammer les cœurs des hommes de son amour. Il est donc vray que nous sommes enuoyez non seulement pour aimer Dieu, mais aussi pour le faire aimer: Il ne nous suffit pas d'aimer Dieu, si nostre prochain ne l'aime aussi; & nous ne scaurions aimer nostre Prochain comme nous-mesmes, si nous ne luy procurons le bien que nous sommes obligez de nous vouloir à nous-mesmes, c'est à scauoir l'amour diuin qui nous vnit à celuy qui est nostre souuerain bien. Nous deuous aimer nostre prochain comme l'Image de Dieu & l'objet de son amour, & faire en sorte que reciproquement les hommes aiment leur tres-aimable Createur, & qu'ils s'entr'aient les vns les autres d'une charité mutuelle pour l'amour de Dieu, qui les a tant aimez que de liurer son propre Fils à la mort pour eux. Mais regardons, ie vous prie, Messieurs, ce diuin Sauueur comme le parfait Exemple de la Charité que nous deuous auoir pour nostre prochain: O IESVS,

» dites-nous, s'il vous plaist, qui est-ce qui vous a fait descendre du
 » Ciel pour venir souffrir la malediction de la terre ? Quel excès
 » d'amour vous a porté à vous humilier jusqu'à nous, & jusqu'au
 » supplice infame de la Croix ? Quel excès de Charité vous a fait
 » exposer à toutes nos miseres, prendre la forme de pecheur, mener
 » vne vie souffrante, & souffrir vne mort honteuse ? Où est-ce que
 » l'on trouuera vne charité si admirable & si excessiue ? Il n'y a que
 » le Fils de Dieu qui en soit capable, & qui ait eu vn tel amour pour
 » ses créatures, que de quitter le trône de sa gloire, pour venir
 » prendre vn corps sujet aux infirmités & miseres de cette vie, &
 » pour faire les étranges démarches qu'il a faites, pour établir en
 » nous & parmy nous, par son exemple & par sa parole, la Charité
 » de Dieu & du prochain. Oüy, c'est cet amour qui l'a crucifié, &
 » qui a produit cet ouurage merueilleux de nostre Redemption. O
 » Messieurs, si nous auions vne étincelle de ce feu sacré qui em-
 » braisoit le cœur de I E S U S- C H R I S T, demeurerions-nous les bras
 » croisez ? & délaisserions-nous ceux que nous pouuons assister ?
 » Non certes, car la vraye Charité ne scauroit demeurer oisue, ny
 » nous permettre de voir nos Freres & nos amis dans le besoin ; sans
 » leur manifester nostre amour : & pour l'ordinaire les actions exte-
 » rieures rendent témoignage de l'état interieur. Ceux qui ont la
 » vraye Charité au dedans, la font paroistre au dehors : c'est le pro-
 » pre du feu d'éclairer & d'échauffer ; & c'est aussi le propre de l'a-
 » mour de se communiquer.

Dans ce mesme sentiment parlant vne autre fois à ceux de la
 Communauté, il disoit que les Missionnaires seroient bien-heu-
 reux, s'ils deuenoient pauvres pour auoir exercé la Charité enuers
 les autres ; mais qu'ils ne deuoient pas craindre de le deuenir par
 cette voye, à moins que de se défier de la bonté de Nostre-Sci-
 gneur, & de la verité de sa parole : que si neanmoins, disoit-il ;
 Dieu permettoit qu'ils fussent reduits à la necessité d'aller seruir
 de Vicaires dans les villages, pour trouuer de quoy viure, ou bien
 mesme que quelques-vns d'entre eux fussent obligez d'aller men-
 dier leur pain, ou de coucher au coin d'vne haye tout déchiré &
 tout transis de froid, & qu'en cet état l'on vint à demander à l'vn
 d'eux : pauvre Prestre de la Mission, qui t'a reduit à cette extre-
 mité ? quel bon-heur, Messieurs, de pouuoir répondre c'est la
 Charité. O que ce pauvre Prestre seroit estimé deuant Dieu, &
 deuant les Anges :

Et à ce propos, les Missionnaires qu'il auoit enuoyez en Alger

pour l'assistance & consolation des pauvres Esclaves, se trouvant vn jour en danger d'estre contraints de payer vne somme considerable pour vn de ces Esclaves, dont ils s'estoient rendus cautions: Monsieur Vincent annonçant cette nouvelle aux siens leur dit ces paroles dignes de remarque: *Ce qui se fait pour la Charité, se fait pour Dieu: & ce nous est vn grand bon-heur, si nous sommes trouvez dignes d'employer ce que nous auons pour la Charité, c'est à dire pour Dieu qui nous l'a donné, nous en remercions & benirons son infinie bonté.*

Or la Charité de M. Vincent estoit si parfaite, & son cœur estoit tellement remply de l'onction de cette Diuine vertu, que l'on peut dire en quelque façon qu'elle embaumoit ceux qui auoient le bien de conuerser avec luy; en sorte que l'on pouuoit connoistre qu'il estoit du nombre de ceux, dont parloit l'Apostre S. Paul quand il disoit (*Christi bonus odor sumus in omni loco*) nous répandons en tous lieux la bonne odeur de I E S V S - C H R I S T: Surquoy parlant vn jour aux siens: *chaque chose*, leur dit-il, *produit comme vne espece & image de soy-mesme, ainsi qu'on voit dans vne glace de miroir qui represente les objets tels qu'ils sont, vn visage laid y paroist laid, & vn beau y paroist beau: de mesme les bonnes ou les mauuaises qualitez, se répandent au dehors; & sur tout la charité, qui est d'elle-mesme communicatiue, produit la Charité; & vn cœur vraiment embrasé & animé de cette vertu fait ressentir son ardeur, & tout ce qui est dans vn homme charitable respire & presche la Charité.*

De plus la Charité de ce grand Seruiteur de Dieu n'estoit pas resserrée ny bornée, mais s'étendoit vniuersellement à toutes les creatures, qui estoient capables d'en receuoir les effets; elle luy faisoit embrasser par affection tous les hommes, & conseruer autant qu'il estoit en luy, vne vnion sincere & cordiale avec tout le monde. C'estoit cette vertu qui le tenoit constamment vny & soumis au Souuerain Pasteur de l'Eglise, qui est N. S. P. le Pape, en la personne duquel il respectoit & aimoit I E S V S - C H R I S T, dont il tient la place sur la terre: & lors que le Saint Siege Apostolique estoit vaquant par le decez de quelque Pape, il ne cessoit de prier Dieu & de le faire prier incessamment par les siens, afin qu'il pleust à sa bonté en donner vn qui fust selon son cœur: & quand l'election estoit canoniquement faite, il conceuoit vn respect & vne affection filiale enuers celuy qui estoit installé en cette sublime Dignité; & laissant à part les autres considerations humaines, il ne regardoit en la personne du Souuerain Pontife que ce qui estoit de l'Institution Diuine, & des Ordres de la Prouidence & de la volonté de Dieu.

Cette mesme vertu luy inspiroit des sentimens d'amour & de reuerence enuers tous les Prelats de l'Eglise, comme nous verons plus particulierement en l'vne des Sections suiuentes, & le portoit à leur rendre toutes les complaisances & toutes les soumissions qu'il pouuoit selon Dieu: il entroit dans leurs sentimens; il embrassoit leurs interests, & souüenoit leur autorité; il souhaitoit & procuroit de tout son pouuoir, que leur Clergé & leurs Peuples eussent pour leurs Personnes Sacrées toute la veneration, & toute la confiance que les Enfans doiuent à leurs Peres, & qu'ils déferassent humblement & promptement à leurs ordres.

Il estoit aussi tres-vny par la mesme vertu aux Curez & aux autres Pasteurs; il les honoroit & seruoit selon les occasions, tous en general & chacun d'eux en particulier. Il auoit encore vnion avec tous les Ordres & toutes les Communautéz Religieuses aussi bien qu'avec les Seculieres, & communiquoit selon les occasions avec les Superieurs & Principaux de chaque Communauté. Il auoit pareillement vne déference merueilleuse pour toutes les personnes constituées en Charge ou en Dignité, soit Ecclesiastique, ou Seculiere: En sorte que si quelqu'vn n'auoit pas agreables ses seruices, comme vn Seigneur en sa terre, vn Curé en sa Parroisse, ou vn Euesque en son Diocese; il n'auoit jamais recours à d'autres plus puiffans pour les faire fléchir à ce qu'il desiroit faire, quoy-que ce fust chose juste & raisonnable; & il aimoit mieux laisser vn bien à faire, que de le faire contre leur volonté.

Mais il a particulierement fait profession ouuerte d'vne affection tres-sincere, & d'vne fidelité inuiolable au seruice du Roy, jusqu'à exposer tout ce qui dependoit de luy, & mesme sa vie, pour souütenir les interests de sa Majesté. C'est le témoignage qu'en rendit vn jour vn Seigneur de la Cour en presence de plusieurs autres à la Reine Mere pendant sa Regence, disant qu'il
 » connoissoit peu de personnes attachées, comme M. Vincent,
 » d'vne fidelité sincere, constante, & desinteressée au seruice du
 » Roy & de l'Etat. Vostre Majesté scait bien, dit-il, comme pen-
 » dant les troubles de Paris, il exposa sa Maison au saccagement, &
 » sa vie au peril de la perdre, pour conseruer celle de vostre Chan-
 » celier, à qui il donna passage par S. Lazare, pour aller trouuer le
 » Roy à Pontoise: & comme il a encouru la disgrâce & la malucil-
 » lance de plusieurs, pour s'estre rendu ferme & fidèle à l'execution
 » des pieux desseins de vostre Majesté, particulierement dans l'ad-

ministration des biens Ecclesiastiques. Ce que la Reine reconnut
& declara estre veritable.

Enfin M. Vincent estoit amy de tous les bons, & auoit des amis par tout, dont il conseruoit & cultiuoit sincerement l'amitié; non pour estre jamais à charge à personne, mais pour maintenir & fomen- ter cette Sainte Vnion que le Fils de Dieu a tant recom- mandée aux siens: & pour faire plûtoſt du bien, que pour en re- ceuoir: Auffi peut-on dire avec verité, que jamais auaricieux n'a ménagé plus ſoigneuſement les occasions de conſeruer ou accroi- ſtre ſes biens, ny ambitieux celles d'acquérir de nouveaux hon- neurs, que M. Vincent celles de faire du bien à ſon prochain, par vn veritable & ſincere eſprit de Charité. Surquoy, il ne ſera pas hors de propos de produire le témoignage des Religieuſes de la Viſitation du premier Monaſtere de Paris, qui ont eſté ſes filles ſpirituelles l'eſpace de 35 ans. Voicy en quels termes elles en ont parlé: Ce grand Seruiteur de Dieu tout ardent de ſon amour, vouloit que chacun en brûlaſt, & que la Charité fût pratiquée en toutes les ſortes qu'elle le pouuoit eſtre. Il ne pouuoit ſouffrir que dans les Communautéz l'on ne ſe témoignat pas aſſez d'eſti- me les vns aux autres, ou que l'on viſt à dire quelque choſe qui fuſt au defauantage du prochain. Il diſoit, qu'il craignoit fort la deſolation des Communautéz, lors que les perſonnes qui les com- poſent ne ſe tiennent pas bien vnies les vnes aux autres: ce qui n'arriue jamais que par le manquement d'eſtime, de ſupport & de Charité. Qu'il falloit que les Religieuſes ſe regardaſſent les vnes les autres comme les Epouſes de I E S V S- C H R I S T, les Temples du Saint Eſprit, & les Images viuantes de Dieu; & que dans cette veuë elles ſe portaſſent reciproquement vn amour, & vn reſpect les vnes aux autres: & pour cela (ajoutent ces vertueuſes Seruantes de Dieu) il nous exhortoit particulièrement à deux choſes; la premiere, d'auoir recours à la bonté de Dieu, qui eſt tout amour & charité, pour luy demander part aux lumieres & aux ardeurs Diuines de ſon eſprit. La ſeconde, de conceuoir vn grand deſir de noſtre amendement, & de trauailler en eſſet à nous amender des défauts & manquemens que nous pourrions commettre contre la vertu de Charité; faiſant fidelement ſur ce ſujet noſtre examen particulier, pour corriger & ôter de nos cœurs tout ce qui pourroit en quelque maniere que ce fuſt, alterer l'vnion que nous deuions auoir avec Dieu, & entre nous-mêmes.

Et vne autre Religieuſe du meſme Ordre, dont la vertu a ré-

pandu vne tres-bonne odeur dans le second Monastere de Paris, a laissé en mourant ce témoignage de la Charité qu'elle auoit re-
 » connuë en M. Vincent : L'on peut assurer, dit-elle, avec verité,
 » que ce saint Homme a imité au plus près la vie de Nostre Sei-
 » gneur IESVS-CHRIST, qui n'a esté employée qu'à bien-faire à vn
 » chacun, pëndant qu'il a esté sur la terre : car qui est-ce qui n'a
 » point éprouué la Charité de M. Vincent dans ses necessitez, soit
 » pour l'ame, ou pour le corps ? Trouuera-t-on aucune personne
 » affligée, laquelle ayant eu recours à luy, s'en soit retirée jamais
 » sans trouuer quelque soulagement en ses maux ? Mais y-a-t-il eu
 » quelqu'un qui ait pû refuser de prendre cõfiance en luy, lors
 » qu'il a entrepris de luy parler, & de le consoler ? Et pour sa pro-
 » pre vie & les biens de la Congregation, à qui est-ce qu'on peut
 » dire qu'ils sont, sinon à ceux qui en ont besoin ?

Il y a encore vne circonstance que nous ne deuons pas ômettre touchant la Charité, dont le cœur de M. Vincent estoit rempli : c'est qu'elle le portoit non seulement à soulager les indigences & les miseres tant du corps que de l'ame ; mais aussi à épargner & sauuer, autant qu'il pouuoit, l'honneur & la reputation d'autruy : & c'est vne chose remarquable, qu'on ne l'a jamais entendu se plaindre de personne, quelques torts ou injures qu'il en eust receus, & encore moins blâmer ou donner le tort à aucun, quand il ne s'agissoit que de ses seuls interets : au contraire, les absens auoient par tout où il se rencontroit, vn Auocat qui defendoit touïjours leur cause, & qui plaidoit hautement en faueur de la Charité ; en sorte que disant touïjours du bien de tous, autant qu'il le pouuoit avec verité, il ne disoit & ne souffroit jamais qu'il fust dit en sa presence aucun mal de personne, & ne vouloit pas mesme que l'on blâmast, ou que l'on dist le moindre mal de ses propres ennemis.

SECTION I.

Quelques Exemples remarquables de la Charité de M. Vincent.

POur commencer à faire voir dans le particulier ce que nous venons de dire en general touchant la Charité de M. Vincent, nous rapporterons dans cette premiere Section quelques Exemples de cette mesme vertu, que nous auons choisis entre vn
 tres-grand

tres-grand nombre d'autres, dont la vie de ce grand Seruiteur de Dieu se trouue toute remplie.

Pendant les derniers troubles de ce Royaume, les Habitans de la ville de Montmirail se trouuant en grande peine, pour la crainte qu'ils auoient du mauuais traitement des Soldats ; & ne sçachant que faire pour sauuer leurs biens, & pour mettre leurs personnes à couuert de leurs rapines & vexations ; M. Vincent écrit aux Prestres de sa Congregation établis en ces quartiers-là, de faire ce qu'ils pourroient pour aider & soulager ces pauvres gens : mais ces Prestres luy manderent qu'il y auoit du danger pour eux-mêmes, & qu'en faisant cela ils courroient risque de se perdre. A quoy M. Vincent fit réponse, *Qu'il falloit assister son prochain affligé : & que Dieu leur ayant donné les commoditez, qu'ils auoient, sa diuine Majesté auoit droit de les leur ôter quand il luy plairoit : mais qu'ils soulageassent sans rien craindre cette pauvre Ville en tout ce qu'ils pourroient.* Ce qu'ils firent, aidant ces pauvres Habitans à sauuer leurs biens de la main des gens de guerre, & retirant chez eux la pluspart de leurs meubles, s'abandonnant ainsi à la Prouidence de Dieu pour tout ce qui leur en pourroit arriuer.

Les Prestres de la Congregation de la Mission, qui ont la direction d'un Seminaire dans le ressort du Parlement de Toulouze, s'estant trouué engagé en vn procès considerable touchant les affaires de ce Seminaire ; M. le Prince de Conty eut la bonté de s'entremettre pour le faire terminer, & il fut d'auis que ces Prestres le missent en arbitrage en la Ville de Toulouze. Or il arriua qu'un Prelat qui prenoit interest au bien de ce Seminaire, & qui appuyoit les Prestres de la Mission, n'approuua pas cet arbitrage, & leur ordonna de le rompre, dont ils ne manquerent pas de donner auis aussi-tost à M. Vincent, & luy enuoyerent la Lettre que ce Prelat leur auoit écrite à cette occasion. Surquoy vn des Prestres luy ayant dit qu'il la falloit faire voir à M. le Prince de Conty, qui estoit pour lors à Paris, afin qu'il connust que ce n'étoient pas les Prestres de la Mission qui vouloient rompre cet accommodement ; M. Vincent luy répondit : *Non, Monsieur, cela retomberoit sur ce bon Prelat, il ne le faut pas faire : car ce seroit donner sujet à M. le Prince de se plaindre de luy : il vaud mieux que nous portions nous-mêmes ce reproche ; & que toute la peine & confusion en tombe sur nous ; plutôt que de faire aucune chose qui puisse prejudicier à nostre prochain.*

Mais puisque le plus grand effet de la Charité est d'exposer sa

vie pour ceux que l'on aime, comme Nostre Seigneur nous le declare dans l'Euangile, M. Vincent a bien fait voir qu'il possedoit cette vertu au plus haut degré de sa perfection, ayant en plusieurs occasions exposé volontairement sa vie, pour assister & sauuer son prochain.

Quelque temps après que les Prestres de la Mission furent introduits à Saint Lazare, Dieu permit que la maladie contagieuse infectast cette Maison, & que M. le Soupprieur en fust atteint : ce que M. Vincent ayant sceu, il alla aussi-tost le visiter pour le consoler, encourager, & luy offrir tout ce qui dépendoit de son seruice ; & s'approcha si-pres de luy, qu'il ressentit l'odeur de son haleine, & de bon cœur il y fust toujours demeuré, si on le luy eust permis. Et en ce mesme temps vn pauure jeune garçon ayant esté aussi frappé de cette maladie dans la Maison de Saint Lazare, & quelques-vns estant d'auis que l'on le fist porter à Saint Louis, M. Vincent ne le voulut point permettre, mais le fit retenir & medicamenter à Saint Lazare, & recommanda expressément à vn des Freres d'en prendre vn soin particulier.

Passant vn jour dans le fauxbourg Saint Martin, il vit six ou sept Soldats qui poursuiuoient, les épées nuës en leurs mains, vn pauure Artisan pour le tuer ; ils l'auoient mesme desia blessé, & selon toutes les apparences ce pauure homme ne pouuoit pas échapper la mort : tout le monde s'enfuyoit voyant la furie de ces gens-là, de peur qu'en voulant déliurer l'Innocent, ils ne se misent eux-mesmes en danger : mais M. Vincent ne craignant point d'exposer sa vie pour sauuer cellé de son prochain, & poussé de l'esprit de Charité s'en alla droit à ces Soldats, se jettant au milieu de leurs épées, & faisant comme vn bouchier de son corps pour parer les coups qu'ils vouloient tirer sur ce pauure Artisan, ce qui luy donna moyen de se sauuer, & ces Soldats tout étonnez d'vne telle Charité s'arrestèrent ; & s'estant enfin appeisez par ses remontrances, ils desisterent de leur mauuais dessein.

Voicy vn autre exemple de cette mesme vertu, dautant plus remarquable qu'il est plus rare, lequel est venu aux oreilles de diuerfes personnes, non seulement de sa Congregation, mais encore de dehors ; & que le Superieur des Prestres de la Mission établis à Marseille, a témoigné auoir appris de plusieurs autres en cette Ville-là, en la maniere suiuate.

M. Vincent, long-temps auant l'institution de sa Congregation, fit vne action de Charité toute pareille à celle qui est rap-

portée de Saint Paulin, lequel se vendit luy-mesme pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve ; car ayant un jour trouvé sur les Galeres un Forçat, qui avoit esté contraint par ce mal-heur d'abandonner sa femme & ses enfans, dans une grande pauvreté ; il fut tellement touché de compassion du miserable état où ils estoient réduits, qu'il se resolut de chercher & d'employer tous les moyens qu'il pourroit pour les consoler & soulager : & comme il n'en voyoit aucun, il fut interieurement poussé par un mouvement extraordinaire de Charité, de se mettre luy-mesme à la place de ce pauvre homme, pour luy donner moyen, en le tirant de cette captivité, d'aller assister sa famille affligée : il fit donc en sorte par les adresses que sa Charité luy suggera, de faire agréer cet échange à ceux de qui cette affaire dépendoit, & s'estant mis volontairement dans cet estat de captivité, il y fut attaché de la mesme chaîne de ce pauvre homme, duquel il avoit procuré la liberté : mais au bout de quelque temps, la vertu singuliere de ce charitable Libérateur ayant esté reconnüe dans cette rude épreuve, il en fut retiré. Plusieurs ont pensé depuis, non sans apparence de verité, que l'enflure de ses pieds luy estoit venuë du poids & de l'incommodité de cette chaîne, que l'on attache aux pieds des Forçats : Et un Prestre de sa Congregation ayant pris de-là un jour occasion de luy demander, si ce que l'on disoit de luy estoit veritable, qu'il s'estoit mis autrefois en la place d'un Forçat ? il détourna ce discours en souriant, sans donner aucune réponse à sa demande.

Quoy que cette action de Charité soit fort admirable, nous pouvons dire neanmoins par des témoignages encore plus assurés, que M. Vincent a fait quelque chose plus avantageuse à la gloire de Dieu, employant son temps, ses soins, ses biens & sa vie, comme il a fait, pour le service de tous les Forçats, que d'avoir engagé sa liberté pour un seul : car connoissant par sa propre experience leurs miseres & leurs besoins, il leur a procuré des secours corporels & spirituels, en santé & en maladie, pour le present & pour l'avenir plus grands & plus étendus incomparablement, qu'il n'auroit pu faire s'il estoit toujours demeuré attaché avec eux.

Mais on n'aura pas difficulté de croire qu'il ait esté disposé d'engager sa liberté extérieure, & se reduire à l'esclavage comme Saint Paulin pour la delivrance de son prochain, si l'on considere qu'il a passé encore plus outre, & qu'à l'imitation du grand Apo-

stre Saint Paul, il a bien voulu en quelque façon se rendre anathème pour ses Freres. En voicy vn exemple tres-remarquable, arriué du temps que M. Vincent estoit Aumosnier de la Reine Marguerite. Nous en tirerons le recit, en partie d'un Discours qu'il fit vn jour à sa Communauté, & en partie de ce que l'on en a appris après sa mort par le témoignage de personnes tres-dignes de foy.

» J'ay connu (dit M. Vincent) vn celebre Docteur, lequel avoit
 » long-temps défendu la Foy Catholique contre les Heretiques,
 » en la qualité de Theologal qu'il avoit tenuë dans vn Diocese. La
 » defunte Reine Marguerite l'ayant appelé auprès de soy pour sa
 » science & pour sa pieté, il fut obligé de quitter ses emplois, &
 » comme il ne preschoit ny ne catechisoit plus, il se trouva assailly
 » dans le repos où il estoit, d'une rude tentation contre la Foy: ce
 » qui nous apprend en passant combien il est dangereux de se tenir
 » dans l'oisiuereté, soit du corps, soit de l'esprit: car comme vne
 » terre, quelque bonne qu'elle puisse estre, si neanmoins elle est
 » laissée quelque temps en friche, produit incontinent des chardons
 » & des épines; aussi-nostre ame ne peut pas se tenir long-temps en
 » repos & en oisiuereté, qu'elle ne ressenté quelques passions ou ten-
 » tations qui la portent au mal. Ce Docteur donc se voyant en ce
 » fascheux estat, s'adressa à moy pour me declarer qu'il estoit agité
 » de tentations bien violentes contre la Foy, & qu'il avoit des pen-
 » sées horribles de blaspheme contre IESVS-CHRIST, & mesme de
 » desespoir; jusques-là qu'il se sentoit poussé à se précipiter par vne
 » fenestre: & il en fut réduit en vne telle extremité, qu'il fallut en-
 » fin l'exempter de reciter son Breuiare & de celebrier la Sainte
 » Messe, & mesme de faire aucune priere: dautant que lors qu'il
 » commençoit seulement à reciter le *Pater*, il luy sembloit voir
 » mille spectres qui le troubloient grandement; & son imagination
 » estoit si desséchée, & son esprit si épuisé à force de faire des actes
 » de defaueu de ses tentations, qu'il ne pouuoit plus en produire au-
 » cun. Estant donc dans ce pitoyable état, on luy conseilla cette
 » pratique, qui estoit que toutes & quantes fois qu'il tourneroit sa
 » main ou l'un de ses doigts vers la ville de Rome, ou bien vers
 » quelque Eglise, il voudroit dire par ce mouuement & par cette
 » action, qu'il croyoit tout ce que l'Eglise Romaine croyoit.
 » Quarriua-t-il après tout cela? Dieu eut enfin pitié de ce pauvre
 » Docteur, lequel estant tombé malade, fut en vn instant deliuré
 » de toutes ses tentations, le bandeau d'obscurité luy fut osté tout

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. XI. 117

d'un coup de dessus les yeux de son esprit ; Il commença à voir » toutes les veritez de la Foy , mais avec tant de clarté qu'il luy sem- « bloit les sentir & les toucher au doigt : & enfin il mourut rendant « à Dieu des remercimens amoureux , de ce qu'il auoit permis qu'il « tombast en ces tentations pour l'en releuer avec tant d'auantage , « & luy donner des sentimens si grands & si admirables des Myste- « res de nostre Religion. «

Voila ce qui a esté recüeilly d'un discours que M. Vincent fit vn jour aux siens sur le sujet de la Foy ; dans lequel il ne dit rien du moyen dont il se seruit, pour deliurer ce Docteur de la violence de ses tentations ; mais on a sceu après sa mort que cela s'estoit fait par les prieres, & par l'oblation qu'il fit à Dieu de luy-mesme pour la deliurance de ce pauvre affligé. Voicy de quelle façon le tout s'est passé, selon le témoignage qu'une personne tres-digne de foy en a donné par écrit , laquelle n'auoit aucune connoissance du discours de M. Vincent cy-dessus rapporté.

M. Vincent s'estant mis en deuoir de consoler cet homme qui « luy auoit decouuert ses peines d'esprit, luy conseilla de les deli- « uoier , & de faire quelques bonnes œuures pour obrenir la grace « d'en estre deliuré : en suite de cela il arriua que cet homme tom- « ba malade , & qu'en sa maladie l'esprit malin redoubla ses efforts « pour le perdre. M. Vincent donc le voyant reduit en ce pitoyable « estat , & craignant avec sujet , qu'il ne succombast enfin à la « violence de ces tentations d'infidelité & de blaspheme , & qu'il « ne mourust empoisonné de cette haine implacable que le Diable « porte au Fils de Dieu ; il se mit en Oraison pour prier sa Di- « uine bonté qu'il luy plûst deliurer ce malade de ce danger , & s'of- « frit à Dieu en esprit de penitence pour porter en soy-mesme , si « non les mêmes peines, au moins tels effets de sa Iustice qu'il au- « roit agreable de luy faire souffrir ; Imitant en ce point la charité « de I E S V S- C H R I S T , qui s'est chargé de nos infirmités pour « nous en guerir , & qui a satisfait aux peines que nous auions meri- « tées. Dieu voulut par vn secret de sa Prouidence prendre au mot « le charitable M. Vincent , & exauçant sa priere , il deliura entie- « rement le malade de sa tentation , il rendit le calme à son esprit , « il éclaircit sa foy obscureie & troublée , & luy donna des senti- « mens de Religion & de reconnoissance enuers Nostre-Seigneur « I E S V S- C H R I S T , autant remplis de tendresse & de deuotion qu'il « en eust jamais eu : mais en mesme-temps , ô conduite admirable « de la Diuine Sageffe ! Dieu permit que cette mesme tentation «

» passast dans l'esprit de M. Vincent, qui s'en trouua dès-lors viue-
 » ment assailly. Il employa les prieres & les mortifications pour
 » s'en faire quitte, qui n'eurent d'autre effer, que de luy faire souff-
 » frir ces fumées d'Enfer avec patience & resignation, sans perdre
 » pourtant l'esperance qu'enfin Dieu auroit pitié de luy. Cepen-
 » dant comme il reconnut que Dieu le vouloit éprouuer en permet-
 » tant au Diable de l'attaquer avec tant de violence, il fit deux
 » choses : la premiere fut qu'il écriuit sa profession de foy dans vn
 » papier, qu'il appliqua sur son cœur, comme vn remede specifi-
 » que au mal qu'il sentoit : & faisant vn desaveu general de toutes
 » les pensées contraires à la foy, il fit vn pacte avec Nostre-Seigneur,
 » que toutes les fois qu'il porteroit la main sur son cœur & sur ce
 » papier, comme il faisoit souuent, il entendoit par cette action &
 » par ce mouuement de sa main, renoncer à la tentation, quoy
 » qu'il ne prononçast de bouche aucune parole, & il éleuoit en
 » mesme-temps son cœur à Dieu, & diuertissoit doucement son es-
 » prit de sa peine, confondant ainsi le Diable, sans luy parler ny le
 » regarder.

» Le second remede qu'il employa, fut de faire le contraire de ce
 » que la tentation luy suggeroit, taschant d'agir par foy, & de ren-
 » dre honneur & seruire à IESVS-CHRIST ; ce qu'il fit particuliere-
 » ment en la visite & consolation des pauvres malades de l'Hôpital
 » de la Charité du Faux-bourg Saint Germain, où il demouroit
 » pour-lors. Cet exercice charitable estant des plus meritoires du
 » Christianisme, estoit aussi le plus propre pour rémoigner à Nô-
 » tre-Seigneur, avec quelle foy il croyoit à ses paroles & à ses exem-
 » ples, & avec quel amour il le vouloit seruir, puisqu'il a dit qu'il
 » tenoit fait à sa propre personne, le seruire qu'on rendroit au
 » moindre des siens. Dieu fit par ce moyen la grace à M. Vincent
 » de tirer vn tel profit de cette tentation, que non seulement il
 » n'eut jamais occasion de se confesser d'aucune faüte qu'il eust
 » commise en cette matiere-là, mais mesme ces remedes dont il
 » vsa luy furent comme des sources d'innombrables biens qui sont
 » ensuite découlez dans son ame.

» Enfin trois ou quatre ans s'estant passez dans ce rude exercice,
 » & M. Vincent gemissant toujourns deuant Dieu sous le poids tres-
 » fâcheux de ces tentations ; & neanmoins taschant de se fortifier
 » de plus en plus contre le Diable, & de le confondre, il s'auisa vn
 » jour de prendre vne resolution ferme & inuiolable pour honorer
 » dauantage IESVS-CHRIST, & pour l'imiter plus parfaitement qu'il

n'auoit encore fait, qui fut de s'adonner toute sa vie pour son amour au seruice des Pauures. Il n'eut pas plûtoſt formé cette reſolution dans ſon eſprit, que par vn effet merueilleux de la grace, toutes ces ſuggeſtions du malin eſprit ſe diſſiperent & s'éuanouirent; ſon cœur qui auoit eſté depuis ſi long-temps dans l'oppreſſion, ſe trouua remis dans vne douce liberté; & ſon ame fut remplie d'vne ſi abondante lumiere, qu'il a auoüé en diuerſes occaſions, qu'il luy ſembloit voir les veritez de la foy auec vne lumiere toute particuliere.

Voilà quelle fut la fin de cette tentation, & le fruit de cette reſolution, de laquelle on peut dire que Dieu a tiré depuis, par ſa grace, toutes les grandes Oeuures qu'il a operées par ſon Seruiteur, pour l'assistance & pour le ſalut d'vne infinité de Pauures, & pour le plus grand bien de ſon Eglise.

Outre la Perſonne qui a rendu ce témoignage, il y en a pluſieurs autres de merite & de vertu encore viuantes, qui ont aſſuré la meſme choſe, comme l'ayant appriſe de M. Vincent meſme, qui leur auoit déclaré en confiance ce qui s'eſtoit paſſé à ſon égard en cette occaſion, pour les porter à ſe ſeruir des meſmes remedes, afin d'obtenir le ſoulagement & la gueriſon de pareilles peines d'eſprit, dont elles ſe trouuibent atteintes.

SECTION II.

ſa Charité particuliere enuers les Pauures.

A Prés auoir veu en general quelle eſtoit la Charité de M. Vincent, & les exemples remarquables qu'il en a donnez en diuerſes rencontres; Il nous la faut maintenant conſiderer plus en détail dans les ſujets particuliers enuers lesquelz il l'a ſainte-ment exercée. Ceux qui ſe preſentent les premiers ſont les Pauures, qu'il a cheries avec vn amour tres-tendre, & pour leſquelz il auoit vn cœur plus que paternel: & certainement ſi l'on veut faire attention ſur toute ſa vie, particulièrement depuis le temps qu'il s'eſt dedié au ſeruice des Autels, l'on trouuera qu'elle n'a eſté preſque autre choſe qu'vn exercice continual de charité enuers les Pauures, & que ſes principales Oeuures & ſes entrepriſes plus ſignalées ont eſté pour les Pauures. C'eſt pour eux qu'il a procuré la Fondation de diuers Hôpitaux: c'eſt pour eux qu'il a établi les Confrairies de la Charité en tant de lieux, & qu'il a

institué la Compagnie des Filles de la Charité, auxquelles il a donné la qualité de Servantes des Pauvres: c'est pour eux qu'il a fait tant d'Assemblées, qu'il a obligé les siens d'entreprendre tant de voyages, & qu'il a employé ses soins, ses veilles, & tous les moyens dont il s'est pû auiser, pour contribuer à leur soulagement & à leur service. Enfin l'on peut dire qu'il a institué la Congregation de la Mission, *pour Evangeliser les Pauvres*: & pour ce sujet il disoit souvent à ses Missionnaires, *Nous sommes les Freres des Pauvres: Dieu nous a choisis pour eux, c'est là nostre capital, le reste n'est qu'accessoire.*

En effet, il sembloit que la principale affaire de ce charitable Prestre estoit de s'employer pour les pauvres; c'estoit là où il portoit plus ordinairement les pensées, & où tendoient ses principales affections: Il portoit les pauvres dans son cœur, il estoit vivement touché de leurs souffrances, & il avoit vne affection tres-sensible lors que connoissant leurs necessitez & misérés, il ne voyoit aucun moyen de les pouvoir secourir.

Estant vn jour tout saisi de douleur pour ce sujet, & parlant à l'vn des siens qui l'accompagnoit en ville, après quelques soupirs & exclamations sur la mauuaise saison, qui menaçoit en ce temps-là les pauvres de famine & de mort? *Je suis en peine (luy dit-il) pour nostre Compagnie, mais en verité elle ne me touche point à l'égal des Pauvres: nous en serons quittes en allant demander du pain à nos autres Maisons, si elles en ont, ou à servir de Vicaires dans les Parroisses: mais pour les pauvres que feront-ils? & où est-ce qu'ils pourront aller? l'a-uouë que c'est-là mon poids & ma douleur. On m'a dit qu'aux champs les pauvres gens disent que tandis qu'ils auront des fruits ils viuront, mais qu'après cela ils n'auront qu'à faire leurs fosses, & s'enterrer tous vivans: O Dieu! quelle extremité de miseres & le moyen d'y remedier?*

Vne autre fois parlant aux siens sur le sujet des mesmes pauvres, il fit ce raisonnement: *Dieu aime les pauvres, & par consequent il aime ceux qui aiment les pauvres: car lors qu'on aime bien quelqu'un, on a de l'affection pour ses amis, & pour ses seruiteurs. Or la petite Compagnie de la Mission tasche de s'appliquer avec affection à servir les pauvres qui sont les bien aimez de Dieu; & ainsi nous avons sujet d'esperer, que pour l'amour d'eux Dieu nous aimera. Allons donc, mes Freres, & nous employons avec vn nouvel amour à servir les pauvres, & mesme cherchons les plus pauvres & les plus abandonnez: reconnoissons devant Dieu que ce sont nos Seigneurs & nos Maistres, & que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services.*

Dans

Dans vne autre rencontre, s'entretenant avec deux personnes Ecclesiastiques de qualité, il leur dit vne parole tres-remarquable, & qui merite de n'estre pas mise en oubly; c'est à sçavoir, *Que tous ceux qui aimeront les Pauures pendant leur vie, n'auront aucune crainte de la mort; qu'il en auoit veu l'experience en plusieurs occasions: & que pour cét effet il auoit coûtume d'insinuer cette maxime dans l'esprit des personnes qu'il voyoit trauaillées des apprehensions de la mort, & prenoit de là occasion de les exciter à l'amour des Pauures.* Et parlant en l'vne de ses Lettres du decés d'vn vertueux Prestre il confirme le mesme. Sa mort, dit-il, a répondu à sa vie; il a eu vn acquiescement continuel au bon plaisir de Dieu, depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fin, sans auoir ressenty aucun mouuement, ny aucune pensée contraire. Il auoit tousjours beaucoup apprehendé la mort; mais comme il vit dès le commencement de sa maladie qu'il l'enuisageoit sans aucune crainte, & mesme avec plaisir, il me djt qu'assurément il en mourroit, parce (disoit-il) qu'il m'auoit oüy dire: *Que Dieu oste l'apprehension de la mort à ceux qui ont volontiers exercé la Charité envers les pauures, & qui ont esté trauailliez de cette crainte pendant leur vie.*

Or cét amour que M. Vincent auoit pour les Pauures operoit deux effets dans son cœur; l'vn estoit vn grand sentiment de compassion de leur indigence & de leur misere, car il auoit le cœur extrêmement tendre à leur égard; Et l'on a remarqué que lors qu'en disant les Litanies de IESVS il proferoit ces paroles (*Iesu pater pauperum*) c'estoit ordinairement d'vn ton de voix qui rémoignoit l'attendrissement de son cœur: & toutes les fois qu'on luy venoit parler de quelque misere ou necessité particuliere, on le voyoit soupirer en fermant les yeux, & haussant les épaules, comme vn homme qui se sent pressé de douleur; & son visage abbatu faisoit bien paroistre, que son cœur estoit navré de la compassion qu'il auoit des souffrances des Pauures.

C'estoit dans ce sentiment que parlant vn jour aux siens sur le sujet de cette compassion: Quand nous allons voir les Pauures, leur dit-il, nous deuons entrer dans leurs sentimens pour souffrir avec eux, & nous mettre dans les dispositions de ce grand Apôstre, qui disoit: *omnibus omnia factus sum. Je me suis fait tout à tous;* en sorte que ce ne soit point sur nous que tóbe la plainte qu'a fait autrefois Nostre Seigneur par vn Prophete, *Sustinui qui simul mecum contristaretur, & non fuit:* l'ay attendu pour voir si quelqu'vn

» ne compatiroit point à mes souffrances ; & il ne s'en est trouué
 » aucun : & pour cela , il faut tachez d'attendrir nos cœurs & de
 » les rendre susceptibles des souffrances & des miseres du prochain,
 » & prier Dieu qu'il nous donne le veritable esprit de misericorde,
 » qui est le propre Esprit de Dieu : car comme dit l'Eglise , c'est
 » le propre de Dieu de faire misericorde , & d'en donner l'Esprit:
 » Demandons donc à Dieu mes Freres , qu'il nous donne cet es-
 » prit de compassion & de misericorde , qu'il nous en remplisse ,
 » qu'il nous le conserue; en sorte que qui verra vn Missionnaire, puis-
 » se dire, *voila un homme plein de misericorde.* Pensons vn peu combien
 » nous auons besoin de misericorde , nous qui deuons l'exercer
 » enuers les autres , & porter la misericorde en toutes sortes de
 » lieux , & souffrir tout pour la misericorde.

» Heureux nos Confreres qui sont en Pologne , qui ont tant
 » souffert pendant ces dernieres guerres , & pendant la peste , &
 » qui souffrent encore pour exercer la misericorde corporelle &
 » spirituelle , & pour soulager , assister & consoier les Pauvres:
 » Heureux Missionnaires , que ny les canons ny le feu , ny les ar-
 » mes , ny la peste n'ont pû faire sortir de Varsovie , où la misere
 » d'autruy les retenoit ; qui ont perseveré , & qui perseverent en-
 » core courageusement au milieu de tant de perils & de tant de
 » souffrances pour la misericorde. O qu'ils sont heureux d'em-
 » ployer si bien ce moment de temps de nostre vie , pour la mise-
 » ricorde : Oüy , ce moment , car toute nostre vie n'est qu'un mo-
 » ment , qui s'enuole & qui disparoist aussi-tost. Helas soixante &
 » seize ans de vie que i'ay passés ne me paroissent à present qu'un
 » songe & qu'un moment ; & il ne m'enreste plus rien , sinon le re-
 » gret d'auoir si mal employé ce moment. Pensons quel déplaisir
 » nous aurons à la mort , si nous ne nous seruons de ce mo-
 » ment pour faire misericorde. Soyons donc misericordieux ,
 » mes Freres , & exerçons la misericorde enuers tous , en sorte que
 » nous ne trouuions plus jamais vn pauvre sans le consoier , si nous
 » le pouuons , ny vn homme ignorant sans luy apprendre en peu de
 » mots les choses qu'il faut qu'il croye , & qu'il fasse pour son sa-
 » lut. O Sauueur : ne permettez pas que nous abusions de nostre
 » vocation , & n'ostez pas de cette Compagnie l'Esprit de miseri-
 » corde ; car que seroit-ce de nous , si vous en retiriez vostre miseri-
 » corde ? Donnez-nous-là donc , avec l'esprit de douceur & d'hu-
 » milité.

Et dans vne autre occasion , parlant sur le mesme sujet, il dit,

que le Fils de Dieu ne pouuant auoir des sentimens de compassion dans l'état de sa gloire qu'il possède de toute eternité dans le Ciel, il a voulu se faire homme & se rendre nostre Pontife, pour compatir à nos miseres; & que pour regner avec luy dans le Ciel, nous deuous compa-
 tir comme luy, à ses membres qui sont sur la terre. Que les Missionnaires par dessus tous les autres Prestres doiuent estre remplis de cet esprit de compassion, estant obligez par leur état & par leur vocation de seruir les plus miserables, les plus abandonnez, & les plus accablez de miseres corporelles & spirituelles. Et premierement, ils doiuent estre touchez au vif & affligez dans leurs cœurs des miseres du prochain. Secondement, il faut que cette misere & compassion paroisse en leur exterior & sur leur visage, à l'exemple de Nostre Seigneur qui pleura sur la ville de Ierusalem, à cause des calamitez dont elle estoit menacée. Troisièmement, il faut employer des paroles compatissantes, qui fassent voir au prochain comme on entre dans les sentimens de ses interets & de ses souffrances. Enfin, il faut le secourir & assister autant que l'on peut dans ses necessitez & dans ses miseres, & rascher de l'en deliurer en tout ou en partie, parce que la main doit estre autant que faire se peut conforme au cœur.

Voila le second effet de cet amour qu'il auoit pour les Pauures, qui estoit de les secourir & assister autant qu'il pouuoit, ce qu'il a toujourns fait, s'estant rendu comme le Prouiseur general des Pauures en quelques lieux qu'ils fussent, mesme dans les pais les plus éloignez; s'employant avec de tres-grands soins pour subuenir à toutes leurs necessitez, & pour leur fournir la nourriture, le vestement, le logement, & tous les autres besoins de la vie: C'est ce qui faisoit que les personnes charitables enuoyent volontiers leurs aumônes à M. Vincent pour en faire la distribution aux pauures, dequoy il s'acquitoit en telle sorte, qu'il en donnoit toujourns beaucoup plus qu'il n'en receuoit.

C'est dans cette veuë qu'un Ecclesiastique de condition & de vertu qui demeure dans vne Communauté de Paris, ayant entre ses mains des sommes considerables pour estre employées en aumônes, voulut s'adresser mesme après le decés de M. Vincent à la Maison de Saint Lazare, pour les faire porter & distribuer aux Pauures en des Prouinces éloignées: & la raison pour laquelle il s'adressoit aux Prestres de la Congregation de la Mission plutôt qu'à d'autres, c'est (disoit-il) parce que M. Vincent a esté le vray

Pere des Pauures, & a eu esprit & grace speciale pour les secourir & assister; & qu'il a laissé comme vn precieux heritage ce mesme esprit & ceste mesme grace à ses Enfans, qui ne manqueront pas de suivre les exemples, & marcher sur les pas de leur tres-digne Pere.

Nous ne repeterons pas icy ce qui a esté dit ailleurs, que dans les diuerfes inondations & débordemens de la riuiere de Seine, M. Vincent prit vn soin particulier de faire cuire incessamment du pain à Saint Lazare, aux dépens du bled de la Communauté, & de l'enuoyer par bateaux dans vn village presque noyé nommé *Geneuillers*, à deux lieuës de Paris, où les pauures habitans estoient assiegez des eaux & de la faim, & reduits à la derniere extremité, dans laquelle ils receuoient vn secours tres-opportun, & autant abondant qu'inesperé par la Charité de ce Pere nourriffier des Pauures, qui leur enuoyoit porter cette aumône par deux Freres de la Maison de Saint Lazare, non sans peril, pour en faire la distribution avec M. le Vicair qui connoissoit les besoins de chaque famille, & cela autant de temps que duroit chaque débordement.

Il y a vn tres-grand nombre de semblables actions de Charité que M. Vincent exerçoit enuers les pauures dans leurs besoins, que nous passons sous silence: mais nous ne deuous pas en ômettre vne, laquelle auroit esté enseuelie dans l'oubly, comme beaucoup d'autres qu'il cachoit aux yeux des hommes, si l'on n'en auoit recourré depuis peu vn Certificat écrit & signé de sa main, qu'il fut obligé de donner pendant le temps de la guerre, à ceux qui gardoient les portes de Paris, pour laisser sortir les viures qu'il enuoyoit aux Pauures des champs sur vne charette de la Maison de Saint Lazare: parce que les Gardes voyant que cela continuoit, voulurent s'assurer par d'autres témoignages que celuy du Charettier, d'où ces viures venoient, & en quels lieux on les portoit. Le Certificat estoit conceu en ces termes:

Je sou. signé Superieur de la Congregation des Prestres de la Mission, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que sur l'avis que quelques personnes pieuses de cette Ville m'ont donné, que la moitié des habitans de Palaisseau estoient malades, & qu'il en mourroit dix ou douze par jour; & sur la priere qu'elles m'ont faite d'enuoyer quelques Prestres pour l'assistance corporelle & spirituelle de ce pauure Peuple affligé, à cause de la residence de l'Armée en ce lieu-là par l'espace de vingt jours; nous y auons enuoyé quatre Prestres & vn Chirurgien, pour assister ces pauures gens: & que nous leur auons enuoyé depuis la veille de la Feste du Saint

VINCENT DE PAUL, LIVRE III. CHAP. XI. 125

Sacrement tous les iours (vn ou deux exceptez) seize gros pains blancs, quinze pintes de vin, & hier de la viande: & que lesdits Prestres de nostre Compagnie m'ayant mandé qu'il est necessaire d'enuoyer de la farine, & vn muid de vin pour l'assistance desdits pauvres malades, & de ceux des villages circonvoisins, j'ay fait partir aujourd' huy vne charette à trois cheuaux, chargée de quatre setiers de farine, & deux demy-muids de vin, pour l'assistance desdits pauvres malades de Palaiseau, & des villages circonvoisins. En foy dequoy j'ay écrit & signé la presente de ma main propre à Saint Lazare lez-Paris le 5. jour de Iuin 1632. Signé, Vincent de Paul Superieur, &c.

Par cet Ecrit l'on peut voir jusques où se portoit la Charité de M. Vincent, lequel au lieu d'un Prestre qu'on luy auoit seulement demandé pour assister les pauvres malades de Palaiseau, en enuoya quatre, avec vn Chirurgien; & qu'en mesme temps qu'il pouruoit au bien spirituel des Ames, il enuoyoit dequoy rétablir les pauvres attenez de faim, & dequoy soulager les malades qui manquoient de tout; à quoy il employa sans aucun delay, & avec toute la diligence qui luy fut possible, les hommes, les provisions, & les cheuaux de sa Communauté, jusqu'à ce qu'il eust procuré d'autres aumônes, en attendant lesquelles il n'épargna pas la bourse de sa mesme Communauté, ayant enuoyé jusqu'à six cens soixante & trois liures de son argent; ce qui l'épuisa de telle sorte dans la disette où l'on estoit pour lors de toutes choses, qu'il se vit obligé de mander à Madame la Duchesse d'Aiguillon qu'il n'estoit plus en état de soutenir cette dépense, & qu'il la supplioit de faire au plûtoft vne petite Assemblée chez elle des Dames de la Charité, & de concerter avec elles ce qu'il y auroit à faire dans cette nécessité pressante: *Je viens (luy dit-il dans la Lettre qu'il luy écriuit sur ce sujet) de renvoyer le Prestre avec vn Frere & cinquante liures: la maladie est si maligne, que nos premiers quatre Prestres y sont tombez malades, & le Frere aussi qui les accompagnoit. Il a fallu les ramener icy, & il y en a deux qui sont à l'extrémité. O Madame, quelle moisson à faire pour le Ciel en ce temps, où les miseres sont si grandes à nos portes! La venue du Fils de Dieu a esté la ruine d'aucuns, & la redemption de plusieurs, comme dit l'Euangile: & nous pouuons dire en quelque façon la mesme chose de cette guerre, qu'elle fera la cause de la damnation de quantité de personnes, mais que Dieu s'en seruira aussi pour operer la grace, la justification, & la gloire de plusieurs autres, du nombre desquels nous auons sujet d'esperer que vous serez, comme i'en prie Nostre Seigneur.*

Cette charitable entremise de M. Vincent pour secourir les pauvres de Palaiseau seruit d'occasion & donna commencement aux grandes charitez qui s'exercerent ensuite en la ville d'Etampes, & dans tous les autres lieux des enuirons de Paris, par les soins & par la cooperation des Dames de l'Assemblée de la Charité de Paris, & de quelques autres personnes de grande pieté, qui se sont acquis par ces grandes Oeuures vn merite, dont la memoire ne perira jamais.

Voila vn petit échantillon des effets de la Charité de M. Vincent pour secourir les pauvres par toutes sortes d'assistances, auxquelles il contribuoit autant qu'il pouuoit, & souuent plus qu'il ne pouuoit: & lors qu'il estoit épuisé, & qu'il ne pouuoit plus rien tirer d'ailleurs, son dernier recours estoit à la bonté & aux charitez de la Reine Mere; A laquelle bien qu'il ne voulust pas se rendre importun, connoissant assez combien sa Majesté exerçoit de liberalitez pour toutes sortes d'œuvres de pieté; neanmoins dans les grandes extremitez, c'estoit son refuge ordinaire de luy aller représenter avec confiance les pressans besoins des pauvres, & il ne se trouuoit jamais deceu de son attente, cette charitable Princesse ouurant aussi tost la main, & encore plus le cœur pour les assister; car lors quelle auoit de l'argent, elle luy en donnoit, & si l'argent luy manquoit, elle luy donnoit autre chose; vne fois entre les autres elle luy donna vn diamant de la valeur de sept mille liures, & vne autre fois vn tres-beau pendant d'oreille qui fut vendu dix-huict mille liures par les Dames de l'Assemblée de la Charité. Et quoy-que sa Majesté par vn sentiment d'humilité Chrestienne eût prié M. Vincent de n'en parler à personne, il ne crût pas neanmoins estre obligé de luy obeir en ce point, mais il luy dit, *Madame, vostre Majesté me pardonnera, s'il luy plaist, si ie ne puis cacher vne si belle action de Charité. Il est bon, Madame, que tout Paris, & mesme toute la France la connoisse, & ie crois estre obligé de la publier par tout où ie pourray.*

Or M. Vincent tenoit cette maxime, dans les seruices & assistances qu'il rendoit aux pauvres, d'étendre plus particulièrement ses soins enuers ceux qui estoient les plus abandonnez: & pour cette raison il s'appliquoit avec vne affection toute speciale à pouruoir aux besoins des pauvres petits enfans trouuez, comme de ceux qui estoient les plus delaissez & les moins capables de s'aider: il auoit vn amour tres-tendre pour ces pauvres petites innocentes creatures, & vn amour non seulement affectif, mais

VINCENT DE PAUL, LIVRE III. CHAP. XI. 127

encore plus effectif. N'est-ce pas le deuoir des Peres, disoit-il vn jour aux siens sur ce sujet, de pouruoir aux necessitez de leurs enfans; & puis que Dieu nous a substituez au lieu de ceux qui les ont engendrez, afin que nous prenions soin de leur conseruer la vie, & de les faire éleuer & instruire en la connoissance des choses de leur salut, prenons bien gardé de ne nous point relascher dans vne entreprise qui luy est si agreable: Car si après que leurs Meres dénaturées les ont ainsi exposez & abandonnez, nous venons à negligier le soin de leur nourriture & éducation; que deuiendront ils? pourrions-nous consentir de les voir perir tous, comme autrefois, dans cette grande ville de Paris.

Vne personne de vertu, qui connoissoit particulièrement les peines que M. Vincent prenoit pour la conseruation de ses pauvres petites creatures, lors-mesme que les Dames les plus charitables qui en auoient pris le soin perdoient presque courage à cause de la grande dépense qu'il falloit soutenir, en a rendu le témoignage qui suit, plusieurs années après la mort: Dieu sçait combien de soupirs & de gemissemens M. Vincent a poussés vers le Ciel au sujet de ces pauvres petits enfans? quelles recommandations il a faites à sa Compagnie de prier Dieu pour eux? quels moyens il a employez, & quelles voyes il a tentées pour les faire nourrir à peu de frais? & quels soins il a pris de les enuoyer visiter les années passées chez leurs nourrissees en diuers villages par les Filles de la Charité, & cette année 1649. par vn Frere de sa Congregation, lequel a employé près de six semaines à faire cette visite.

On luy rapporta vn jour qu'vn Prestre de sa Compagnie auoit dit que le soin qu'il prenoit de ces Enfans trouuez estoit la cause de la grande pauvreté de sa Maison de Saint Lazare, qui en estoit notablement incommodée pour le temporel, & se trouuoit en danger d'estre entierement ruinée: à cause, disoit-il, que les aumônes qu'on auoit accoustumé de nous faire, sont diuerties pour ces Enfans, leurs besoins paroissant plus grands & plus pressans que les nostres, & ceux qui font ces charitez ne pouuant pas donner à eux, & à nous tout ensemble. Aquoy M. Vincent répondit, Dieu luy pardonne cette foiblesse, qui le fait ainsi éloigner des sentimens de l'Euangile. O quelle bassesse de foy de croire; que pour faire & procurer du bien à des Enfans pauvres & abandonnez comme ceux-cy, Nostre-Seigneur ait moins de bonté pour nous, luy qui promet de recompenser au centuple ce qu'on donnera pour luy. Puisque ce debonnaire Sauueur a dit à ses Disci-

» ples, laissez venir ces Enfans à moy ; pouuons-nous les rejeter ou
 » abandonner lors qu'ils viennent à nous, sans luy estre contraires ?
 » quelle tendresse n'a-t-il point témoigné pour les petits Enfans,
 » jusqu'à les prendre entre ses bras, & les benir de ses mains ? n'est-
 » ce pas à leur occasion qu'il nous a donné vne regle de salut, nous
 » ordonnant de nous rendre semblables à des petits Enfans, si nous
 » voulons auoir entrée au Royaume des Cieux ? Or auoir charité
 » pour les Enfans, & prendre soin d'eux, c'est en quelque façon si
 » faire Enfant : & pouruoir au besoin des Enfans trouuez, c'est
 » prendre la place de leurs Peres & de leurs Meres, ou plûtoſt cellè
 » de Dieu, qui a dit que si la Mere venoit à oublier son Enfant,
 » que luy-mesme en prendroit soin, & qu'il ne le mettroit pas en
 » oubly ? Si Nostre-Seigneur viuoit encore parmy les hommes sur
 » la terre, & qu'il vist des Enfans abandonnez, penserions-nous
 » qu'il voulust aussi les abandonner ? Ce seroit sans doute faire injure
 » à sa bonté infinie d'auoir vne telle pensée : & nous serions infide-
 » les à sa grace, si ayant esté choisis par sa Prouidence pour procurer
 » la conseruation corporelle, & le bien spirituel de ces pauures
 » Enfans trouuez, nous venions à nous en lasser, & les abandonner
 » à cause de la peine que nous y auons.

SECTION III.

Ses Aumônes.

PEV T-estre que le sujet dont nous allons traiter en cette Se-
 ction trouuera d'abord de la difficulté en quelques esprits,
 qui seront en peine de sçauoir, comment le Superieur General
 d'vne Congregation, par son propre mouuement, & sans requie-
 rir le consentement de ceux de cette Congregation, aura pû fai-
 re largesse aux pauures des biens de la mesme Congregation : &
 encore plus, comment M. Vincent qui estoit si humble, si défe-
 rent, & si grand Amateur de la pauureté Euangelique, & qui
 mesme ne voulut pas sans l'agrément exprés de sa Communauté,
 comme nous auons veu au premier Liure, donner vn tres modi-
 que secours d'argent à son propre Frere, qui estoit venu exprés de
 deux cens lieues loin pour le visiter, ce qu'il n'auoit pû faire
 sans interesser notablement les petites facultez de sa pauure fa-
 mille : comment dis-je, ce fidèle Seruiteur de Dieu a si souuent &
 si largement donné l'aumône à toutes sortes de pauures aux dé-
 pens

pens de la mesme Communauté, ainsi que nous verrons dans la suite de cette Section.

Il est vray que cela paroistra d'abord vn peu surprenant, & que ceux qui penferont en juger plus fauorablement, estimeront que cela s'est fait par vn mouuement extraordinaire du Saint Esprit, qui porte quelquefois les Saints à des pratiques de vertu plus admirables qu'imitables; Mais quoy que cela se puisse bien dire avec verité sur ce sujet, & qu'il soit aisé de reconnoistre en plusieurs rencontres de la vie de M. Vincent, vne conduite de Dieu toute extraordinaire, & des Maximes autant opposées à la commune prudence des hommes, qu'elles estoient conformes à la Sagesse toute diuine de IESVS-CHRIST; on peut néanmoins outre cela faire attention à diuerses considerations, sur lesquelles ce procedé de M. Vincent peut trouuer vn raisonnable & legitime appuy.

Et premierement, on doit considerer que M. Vincent estoit non seulement le Superieur general, mais encore l'Auteur, le Fondateur, & l'Instituteur d'vne nouvelle Compagnie qui a pris naissance entre les bras de sa Charité, & que l'on peut dire en quelque façon auoir demeuré durant le temps de sa vie, comme dans le berceau de son enfance. C'est luy, qui après Dieu luy a donné l'estre, la forme, & la consistence; qui a prescrit l'ordre qui se deuoit garder en toutes ses parties; qui a déterminé ses emplois & ses fonctions; & qui a élevé, instruit & perfectionné les Sujets qui la composent, lesquels l'ont toujourn regardé comme leur vray Pere, & luy reciproquement les a considerés comme ses chers Enfans, auxquels il pouuoit dire à l'imitation du Saint Apôtre; *Filioli quos iterum parturio donec Christus formetur in vobis.*

Cela étant de la sorte, il a bien pû non pas comme Superieur general, mais seulement comme Instituteur & Pere, disposer d'vn bien qui luy estoit commun avec ses Enfans, & dont il auoit comme la garde-noble pendant la minorité de sa Compagnie, & en disposer non pour luy, ny pour ses interets particuliers, mais pour les interets de IESVS-CHRIST, & pour le secours & le service de ses membres qui sont les pauvres. Que si quelque rigoureux Censeur, nonobstant tout cela, vouloit encore dire & soutenir qu'il deuoit requerir le consentement de ses Enfans: On luy répondra qu'il n'a pas jugé necessaire de le requerir, ny de les obliger à le declarer de viue voix, parce qu'il le lisoit dans leurs cœurs, l'ynion tres-cordiale & tres-intime qu'ils ont toujourn eue.

avec vn tel Pere, n'ayant jamais pû souffrir entre eux & luy aucune diuersité de sentimens : ils vouloient tout ce qu'il vouloit, & il ne vouloit que des choses si bonnes, si saintes, & si conformes aux desseins & aux ordres de Dieu, que ce seroit faire tort à leur vertu, de croire qu'ils eussent eu la moindre pensée contraire.

Outre cela il estoit question en ces premiers commencemens d'vne Compagnie naissante, d'en bien établir non seulement le temporel, mais encore plus le spirituel. Ce n'estoit pas assez d'en former le corps, mais il falloit aussi luy inspirer & communiquer l'esprit propre aux fins pour lesquelles elle estoit établie : Or comme l'vne de ses principales fins, ainsi que nous auons veu, estoit d'Euangeliser les Pauures, & de leur rendre tous les seruices & toutes les assistances conuenables pour cet effet, il falloit l'élever dans vn esprit de compassion, de tendresse & d'amour enuers les pauures : Et puisque le dessein de ce Saint Fondateur estoit que ceux de la Compagnie fussent dans vne disposition continuelle d'exposer & sacrifier leur vie, autant qu'il en seroit de besoin, pour procurer le salut des pauures, il auoit vne juste raison de les disposer à faire volontiers vne bonne part de leurs biens extérieurs aux mesmes Pauures, lors particulièrement que cette assistance pouuoit aussi contribuer à leur bien spirituel.

Enfin, la condition du temps que la Congrégation de la Mission a veu dans ses commencemens, les calamitez & misères qui ont inondé la pluspart des Prouinces de ce Royaume, & mesme de toute l'Europe; l'extrême necessité où les pauures de la Campagne, & des Villes aussi ont esté reduits par le malheur des guerres & d'autres funestes accidens, ayant pressé le cœur charitable de M. Vincent de s'employer pour les secourir, & estant pour cela necessaire d'exciter les personnes riches à la compassion & à la miséricorde, & leur persuader de faire des aumônes proportionnées aux besoins extrêmes d'vne infinité de pauures répandus de tous costez, qui estoient sur le point de perir, ce prudent & fidèle Seruiteur de I E S V S - C H R I S T a tres-bien reconnu qu'il falloit les y exhorter plus par exemples, que par paroles : & il est certain qu'il ne pouuoit employer vn plus puissant motif pour les porter à ces œures extraordinaires de Charité, qui ont esté pratiquées avec tant de benediction durant vn si grand nombre d'années, qu'en commençant à faire le premier ce qu'il recommandoit aux autres : & en cela l'exemple des aumônes qu'il a faites a esté d'autant plus efficace, que l'on voyoit

bien qu'elles alloient au-dessus de ses forces, & qu'il ostoit de sa bouche & de celle de ses Enfans ce qu'il donnoit aux pauvres : ce qui pourtant ne diminuoit en aucune façon, mais plutôt augmentoit l'affection & le desir que luy & les siens auoient de travailler, de s'employer & de se consumer pour l'assistance spirituelle des mesmes Pauures.

Cela donc estant supposé, voyons quelque petite partie des liberalitez & des charitez que ce vray Pere des Pauures a exercées en leur endroit : ie dis quelque petite partie, parce qu'il n'y a que Dieu seul qui connoisse le tout, l'humilité de son Seruiteur l'ayant toujours porté à cacher, autant qu'il pouuoit, aux yeux des hommes, ce qu'il faisoit par le seul motif de son amour : Il estoit bien éloigné des sentimens de ceux dont IESVS-CHRIST parle dans l'Euangile, qui sonnent de la trompette pour publier leurs aumônes, & qui employent toutes sortes d'artifices pour se mettre en credit, & se faire estimer, par quelques offices de charité qu'ils exercent enuers les Pauures : il faisoit au contraire tout son possible pour cacher ses aumônes, il n'en parloit jamais, & ne souffroit point qu'on en parlât : Et quoy qu'outre cela il fist encore plusieurs autres dépenses tres-notables pour le service des Pauures, comme de fournir souuent aux frais des voyages que les siens entreprenoiēt, pour les aller secourir en des lieux fort éloignez, de payer tous les ports de Lettres qui luy estoient adressées pour ce mesme sujet, tant des Prouinces éloignées que des pauvres Esclaves d'Alger, de Tunis, de Biserte, & autres lieux, ce qui se montoit à des sommes fort considerables ; il n'en a pourtant jamais voulu parler, ny faire entrer cette dépense en aucune consideration, se contentant que Dieu la connust, & l'eust agreable. Que s'il ne pouuoit empescher quelquefois que quelques-vnes de ses charitables œuures ne fussent connues, il les rabbaissoit & en diminuoit l'estime, disant que c'estoient des gueux qui faisoient part de leurs haillons & de leurs bribes à d'autres gueux.

Il auoit estably la Confrairie de la Charité dans la Parroisse de Saint Laurens : & parce que cette Parroisse est située dans la Seigneurie de Saint Lazare, il donnoit tous les ans liberalement & par pure charité deux cens liures, pour subuenir à la dépense tant de cette Confrairie, que des Filles de la Charité pour l'assistance des pauvres malades : & de plus il enuoyoit tous les Vendredis de l'année deux Ecclesiastiques de sa Maison, pour les visiter & consoler dans leurs maladies.

Quand quelques pauvres mouroient dans le voisinage de Saint Lazare, soit qu'ils fussent de sa connoissance, ou qu'ils n'en fussent pas, il faisoit donner des draps pour les ensevelir lors qu'ils n'en auoient point: & ayant vn jour fait enterrer honnestement vne pauvre femme à ses frais, il receut ensuite son mary à Saint Lazare, qui y fut malade assez long-temps: & fit encore la mesme charité à vn autre pauvre homme, lequel enfin y mourut.

Ayant vn jour rencontré dans la rue auprès de Saint Lazare vn pauvre homme presque nud, il luy fit donner aussi-tost vn habit; ce qui luy estoit assez ordinaire, & qu'il a souuent pratiqué à l'égard de plusieurs autres, faisant donner aux vns des souliers, aux autres des chapeaux, aux autres des chemises, & le tout aux dépens de sa Maison.

Il receuoit tous les jours deux pauvres à Saint Lazare, pour les faire dîner avec la Communauté, auxquels on donnoit auparavant l'instruction spirituelle dont ils auoient besoin: & on a veu souuent ce veritable Amy des Pauvres, après les auoir saluez avec grande affabilité, leur aider à monter les degrez du Refectoir, les faire placer au dessus de luy, prendre soin de les faire bien seruir, & leur rendre luy-mesme plusieurs petits seruices.

Outre ces deux pauvres, il faisoit encore distribuer tous les jours à de pauvres familles des portions de pain, de potage & de viande qu'elles enuoyent prendre à la porte de Saint Lazare: & de tout temps il a fait faire en cette mesme Maison de Saint Lazare deux autres sortes d'aumônes ordinaires, sans compter les extraordinaires: l'vne de pain, ou d'argent pour les pauvres passans à toutes les heures du jour; & l'autre de potage rempli de pain, que l'on distribuoit trois fois la semaine à vne heure réglée, à tous les pauvres qui se presentoient de quelque lieu qu'ils fussent. Outre cette aumône, on leur faisoit encore chaque fois vne instruction particuliere sur quelque point du Catechisme, ou des deuoirs de la Vie Chrestienne conformes à leur condition: Et après leur auoir expliqué les principaux Mysteres que tous doiuent scauoir & croire, on leur parloit tantost de la maniere de bien prier Dieu, tantost de ce qu'il faut faire pour viure en bon pauvre, ou bien comment ils deuoient souffrir avec patience leur pauureté & affliction, & ainsi des autres sujets qui leur estoient propres & conuenables, le tout suiuant les ordres qui en estoient donnez par M. Vincent.

Les pauvres se trouuoient à centaines en tout temps, à ces au-

mônes corporelles & spirituelles, & on en a veu quelquefois jusques à cinq & six cens. Il est vray qu'il fit cesser cette distribution de potages, deux ou trois ans avant son decés, à cause des défenses qui en furent faites, après l'établissement de l'Hospital general, pour oster la mendicité de Paris : & comme les Pauvres s'en plaignoient ; luy disant , Mon Pere, Dieu n'a-t-il pas commandé de faire l'aumône aux pauvres ? Il leur répondoit, Il est vray, mes amis, mais il a commandé aussi d'obeir aux Magistrats. Et néanmoins depuis cette défense, à l'occasion d'un rude Hyuer qui reduisit quantité de pauvres familles dans vne extrême nécessité, il leur fit donner chaque jour du pain & du potage.

Pendant les troubles de Paris il fit faire la même distribution tous les jours, à près de deux mille pauvres ; ce qui causa vne grande dépense à la Maison de Saint Lazare, laquelle en demeure encore plus endettée qu'elle n'estoit. Il fut en ce temps-là obligé de sortir de Paris, comme il a esté dit au premier Liure : & que qu'on luy eust mandé les pillages, les dégasts, & les pertes très-notables que souffroit alors cette Maison par le logement de huit cens Soldats & autres Gardes qu'on y avoit enuoyez ; sçachant néanmoins la grande nécessité que souffroient les pauvres, il écrivit plusieurs fois à son Assistent ; pour luy recommander que l'on continuast toujours ces aumônes de pain, employant jusqu'à trois setiers de bled chaque jour, sans avoir égard qu'il estoit pour lors extrêmement cher, & qu'on n'en pouvoit mesme trouver dans Paris pour de l'argent ; la Charité de ce vray Pere des Pauvres passant par dessus toutes ces considerations, qui eussent esté capables d'en arrester toute autre moindre que la sienne. Le Frere Boulanger de la Maison, qui avoit en sa charge le gouvernement des grains, a déclaré, que pendant l'espace de trois mois, il en avoit employé dix muids en pain, qu'on distribua aux pauvres. En quoy il y a sujet d'admirer la conduite de la Providence de Dieu : car à la fin de ces trois mois, qui fut environ la Feste de Pasques, toute la provision de bled ayant esté ainsi consumée, & la Communauté reduit à n'avoir pas du pain pour sa subsistance ; lors qu'elle estoit sur le point de succomber à la nécessité, les affaires publiques s'accorderent, & les passages estant ouverts on acheta du bled pour vivre, de l'argent qui fut emprunté ; & en cela l'on reconnut manifestement le soin que la bonté de Dieu prend de secourir dans leurs besoins, ceux qui assistent les pauvres.

Voicy le témoignage qu'a rendu sur ce sujet vn très-vertueux
 „ Ecclesiastique : Pour faire voir, dit-il, le grand cœur de M.
 „ Vincent, & son amour incomparable pour les Pauures; ayant ap-
 „ pris ce qui s'estoit passé dans Saint Lazare, & comme tout y auoit
 „ esté consumé, ou par le feu, ou par la dissipation que les Soldats
 „ en auoient faite, preuoyant par sa prudence à quelle extremité
 „ seroient reduits les pauures par le blocus de Paris, & par la gran-
 „ de cherté des viures, qui seroit inéuitable; il manda à feu Mon-
 „ sieur Lambert qui tenoit sa place, qu'il donnast ordre que tous
 „ les jours on fist de grosses Aumônes aux Pauures, & qu'à cet ef-
 „ fet la Maison empruntast seize ou vingt mille liures pour y subue-
 „ nir: ce qui fut fidelement executé, en sorte que tous les jours on
 „ distribuoit vn grand nombre de pains, & deux ou trois grandes
 „ chaudieres de potages aux pauures, avec la mesme abondance &
 „ liberalité comme si le bled n'eust rien coûté à la Maison. Ce qui
 „ fut continué durant plusieurs mois, & mesme après l'accoisè-
 „ ment de ces troubles, ce qu'ont depuis imité, avec grande bene-
 „ diction, diuerses Communautés, & autres personnes riches; Et
 „ ce n'est pas vne des moindres loüanges deuës à la Charité sainte-
 „ ment ingenieuse de M. Vincent, pour le soulagement des Pau-
 „ ures, dont il a touiours esté le Pere nourrissier, en tous lieux &
 „ en toutes occasions.

Mais ce qui est encore digne de remarque, est que ce charita-
 ble Prouiseur des Pauures donnoit non seulement les ordres ne-
 cessaires pour assister ceux qui venoient demander l'aumône à la
 porte de Saint Lazare: mais de plus il enuoyoit chercher les pau-
 ures refugiez à Paris, jusques dans leurs taudis & galeras, em-
 ployant à cet effet vn Prestre & vn Frere, qui alloient en ces lieux
 voir quels estoient leurs besoins, pour les soulager, & sur tout les
 malades. Or comme la Charité estoit sans mesure & sans bornes,
 il en étendoit les soins sur toutes sortes de personnes, de quelque
 condition ou nation qu'elles fussent: C'est pourquoy ayant ap-
 pris en ce temps-là, qu'il y auoit dans Paris quantité de pauures
 Catholiques Hibernois bannis pour la foy, & reduits en grande
 misere, il appella vn jour vn des Prestres de sa Congregation,
 Hibernois de naissance, & luy demanda ce qu'il pensoit qu'on
 pourroit faire pour assister ces pauures Refugiez d'Hibernie: *N'y
 auroit-il point moyen (luy dit-il) de les assembler, pour les consoler, &
 pour les instruire? ils n'entendent pas nostre langue; & ie les vois comme
 abandonnez, ce qui me touche le cœur, & me donne vn grand sentiment*

de compassion pour eux. A quoy ce bon Prestre ayant répondu, qu'il yferoit son possible: *Dieu vous benisse*, luy repliqua M. Vincent, *renez, voila dix pistoles, allez au nom de Dieu, & leur donnez la consolation que vous pourrez.* Il faut remarquer que cette assistance est differente de celle, qu'il rendit à des Ecclesiastiques du mesme pais d'Hibernie, dont il sera parlé cy-aprés.

Vn bon garçon tailleur, s'estant retiré de Saint Lazare en son pais, après auoir veu & experimenté la grande charité de Monsieur Vincent, prit la liberté au bout de quelque-temps, lorsque ce Saint homme estoit le plus occupé dans les grandes affaires de la Cour, de luy écrire vne Lettre, pour le prier de luy enuoyer vn cent d'aiguilles de Paris; ce qu'il receut en tres-bonne part, & prit tres-volontiers le soin de les faire acheter, & les luy enuoyer, sans témoigner en aucune façon qu'il trouuast étrange, que ce garçon se fust adressé si librement à luy pour des choses de si petite consequence.

Retournant vn jour de la Ville, il trouua quelques pauvres femmes à la porte de Saint Lazare, lesquelles luy ayant demandé l'aumône, il leur dit qu'il alloit leur enuoyer quelque chose: mais quand il fut entré, s'en estant oublié à cause de quelques affaires pressantes & importantes qui luy occuperent l'esprit, comme on l'en eut fait ressouvenir, il leur porta luy-mesme l'aumône, & s'estant mis à genoux deuant elles, leur demanda pardon de ce qu'il les auoit oubliées.

Vne pauvre femme ayant fait demander l'aumône à M. Vincent, il luy enuoya vn demy écu, mais elle luy ayant mandé que cela estoit peu eu égard à sa grande pauureté, il luy enuoya aussitost eacore vn autre demy-écu: Et on luy a veu souuent faire des choses semblables.

Vn pauvre Chartier ayant perdu ses cheuaux, eut recours à M. Vincent, pour le prier d'auoir pitié de luy, & luy faire quelque charité pour luy aider à reparer cette perte; & aussitost ce charitable Aumônier luy fit donner cent liures.

Vn Fermier de la Communauté de Saint Lazare ne pouuant payer ce qu'il deuoit, M. Vincent luy fit encore donner de l'argent; & on ne scauroit dire combien a esté charitable son support pour tous les fermiers, tenanciers & debiteurs de sa Communauté; qui differoient à payer; aimant mieux leur faire de nouvelles auances & se mettre en danger de tout perdre, que d'vser d'aucune contrainte ou rigueur en leur endroit.

Vn Laboureur des Champs qui tenoit de longue main vne Ferme par bail d'Emphiteose qui dependoit d'vn Hôpital, en fut dépossédé par Arrest; ensuite de cela estant mort, & ayant laissé sa femme & ses Enfans dans vne grande pauvreté, M. Vincent par pure charité retira ses deux petits garçons en la maison de Saint Lazare, où ils ont esté nourris & entretenus près de dix ans, & y ont appris vn métier pour gagner leur vie; Il contribua aussi en mesme temps pour faire subsister la pauvre veuve.

La réputation que M. Vincent s'estoit acquise d'estre vn homme fort charitable, a de tout temps attiré à Saint Lazare vn grand nombre de pauvres honteux de toute sorte de condition, tant de Paris que d'ailleurs, dont quelques-vns ayant esté dans l'honneur & dans les biens, venoient en confiance luy découvrir leurs necessitez, les autres ayant honte de luy demander, le prioient de leur prêter quelque argent, & il leur faisoit donner à tous quelque chose, aux vns plus, aux autres moins, & souvent il épuisoit jusqu'au dernier sol; & lors qu'il n'y auoit plus rien dans la bourse de la Maison, il enuoyoit chez Mademoiselle le Gras emprunter de l'argent, pour ne renuoyer ces pauvres honteux sans quelque consolation.

Il y en auoit encore d'autres, auxquels il faisoit donner tous les mois quelque argent: & vn peu auant sa mort, il en vint vn qui ne pouuant luy parler à cause de sa maladie, dit qu'il y auoit bien dix sept ans qu'il venoit querir cette aumône, qui estoit de deux écus tous les mois, laquelle il faisoit passer comme vne rente qui luy estoit due.

Venant vn jour des Champs à Paris dans vn Carrosse, & ayant rencontré sur le chemin vne pauvre personne toute pleine d'ulceres, & autres incommoditez qui faisoient horreur, il la fit monter dans le Carrosse, & la mena jusqu'au lieu où elle vouloit aller dans Paris. Il a fait souvent la mesme chose, particulièrement pendant l'hyuer, lors que reuenant le soir à Saint Lazare il rencontroit de pauvres vieillards, ou autres personnes incommodées, auxquels il donnoit place dans le Carrosse, qu'il nommoit par humilité *son infamie*; faisant cela par quelque sorte de compensation, de ce qu'il s'estimoit indigne de ce petit soulagement, & comme voulant en payer vn tribut, & en faire part aux pauvres, avec lesquels il estimoit que ce qu'il auoit de bien & de soulagement, luy deuoit estre commun; tant il auoit d'amour, de tendresse, & de compassion pour eux.

Quand

Quand il voyoit des pauvres malades couchez le long des rues ou des chemins, il alloit à eux, ou il y enuoyoit, pour sçavoir quel estoit leur mal & leur besoin, afin de leur procurer quelque soulagement : & lors-qu'il ne reconnoissoit point de feintise en leur fait, & qu'ils estoient vraiment malades, il leur offroit de les mener à l'Hôtel-Dieu dans son Carrosse, ou bien s'il n'auoit point de Carrosse, il les y faisoit porter ; & non content de payer les porteurs, il leur donnoit encore quelque aumône.

Passant vn jour dans vne ruë de Paris il entendit vn jeune enfant qui se lamentoit, & ayant aussi-tost fait arrester le Carrosse, il descendit & alla vers luy, pour luy demander quel mal il auoit, & pourquoy il pleuroit de la sorte ; & l'enfant luy ayant montré vn mal qu'il auoit à la main, il le mena luy-mesme chez vn Chirurgien, le fit penser en sa presence, paya le Chirurgien & donna encore quelque argent à ce pauvre enfant.

Vn vieux Soldat qu'on appelloit le Criblé, à cause de quantité de blessures qu'il auoit receües à la guerre, vint vn jour à Saint Lazare, sans y estre connu de personne, & s'adressant librement à M. Vincent sur la confiance qu'il prenoit en sa Charité, dont il auoit oüy parler, il luy demanda qu'il le souffrit dans sa Maison pour quelques jours, ce qu'il luy accorda bien volontiers ; ce Soldat estant vn jour ou deux après tombé malade, M. Vincent le fit mettre dans vne chambre à feu, où il fut entretenu & médicamenté l'espace de deux mois, & mesme luy donna vn Frere pour luy rendre tous les seruices necessaires, jusqu'à ce qu'il fust entierement réably.

Voilà quelques petits échantillons des charitez que ce Saint homme exerçoit enuers les Pauvres, dont on ne doit pas s'étonner, pouuant bien leur faire largesse des biens exterieurs, puis qu'il leur auoit donné son cœur, & qu'il estoit toujours prest d'exposer sa vie pour procurer le bien de leurs Ames : ne desirant rien tant que de leur rendre toutes sortes de seruices, pour l'amour de IESVS-CHRIST qu'il honoroit particulièrement en eux ; les regardant comme les viues Images de la Charité incomprehensible, qui auoit porté ce Diuin Sauueur à se depouïller de toutes ses richesses, en se faisant pauvre pour l'amour de nous, afin, comme dit le Saint Apostre, qu'il nous enrichît par sa pauvreté.

SECTION III.

Son Amour respectueux enuers les Prelats de l'Eglise.

NOVS auons desja veu au second Liure, quelques-vns des seruices que M. Vincent a tasché de rendre à MM. les Prelats en diuerses rencontres ; & nous auons encore touché quelque chose au commencement de ce Chapitre, du grand amour & du singulier respect qu'il a eu pour leurs Personnes sacrées : mais il faut auoïer que tout ce que nous en auons dit, & tout ce que nous en pourrons dire est tres-peu, en comparaison de ce qui en est en effet ; & que nous n'auons point de paroles qui soient suffisantes pour exprimer quelle estoit la veneration, le respect, & l'amour que M. Vincent auoit pour les Prelats de l'Eglise, qu'il reconnoissoit & honoroit comme les Lieutenans de IESVS-CHRIST sur la terre, & les Successeurs de ses Apostres : c'est pourquoy nous auons jugé ne pouuoir mieux faire en cette Section que de l'entendre parler luy-mesme, & nous expliquer ses sentimens sur ce sujet : nous les tirerons de quelques Lettres qui sont venuës les premieres sous la main, parmy vn tres-grand nombre d'autres, qu'il a écrites en diuers temps à plusieurs Prelats, dont nous produirons seulement les extraits.

Vn Euesque de grand merite, qui est maintenant deuant Dieu, & qui auoit esté eleué à cette Dignité, par l'entremise de Monsieur Vincent, luy ayant fait scauoir les premiers fruits de ses travaux dans son Eglise, il l'en congratula par ces paroles : Qui est-
 » ce qui ne reconnoistra, que c'est vne benediction de Dieu bien
 » manifeste sur le Diocese de N. de luy auoir donné vn Eues-
 » que qui porte la paix aux ames, en des lieux où depuis cent ans
 » on n'auoit point oüy parler ny d'Euesques ny de visites : & après
 » cela, Monseigneur, puis-je conceuoir vne estime assez grande de
 » vostre Personne, ny vous rendre des respects assez profonds ? Mais
 » ne dois-je pas dire que vous estes vraiment vn Euesque Dieu-
 » donné, vn Prelat de grace, vn homme tout Apostolique, par
 » qui IESVS-CHRIST s'est fait connoistre aux peuples les plus deso-
 » lez : que son Saint nom en soit à jamais beny, & vous conferue vne
 » longue suite d'années, pour estre enfin recompensé d'une eterni-
 » té de gloire, & reconnu dans le Ciel parmy vn tres-grand nom-
 » bre d'ames bien-heureuses qui auront eu entrée en ce sejour de

gloire par vostre moyen, & qui vous y reconnoistront pour leur
 second Sauueur après IESVS-CHRIST.

Vn autre Euesque voulant quitter son Diocese, parce, disoit-il,
 qu'il se reconnoissoit incapable de le gouverner, pria M. Vincent
 par plusieurs fois de luy trouuer vn bon Successeur. A quoy il luy
 répondit dans les termes suiuaus: Vos Lettres, Monseigneur,
 m'ont trouué si plein de respect pour vostre Personne sacrée, &
 d'affection de vous obeir, que j'ose vous dire, que j'ay presque
 sans cesse deuant les yeux le commandement, que vous m'avez
 fait: & ie ne rencontre guere la personne que vous sçauuez, que ie
 ne luy en dise quelque mot. Je sçay neanmoins, Monseigneur,
 que vous estes autant au dessus de ce que vous pensez estre, com-
 me la montagne l'est de la vallée; mais ne pouuant vous seruir à
 vostre gré, qu'en faisant ce que vous desirez, ie tascheray de le
 faire en cela, & en toute occasion.

Ecriuant à vn autre Prelat, qui estoit dans le mesme dessein de
 quitter son Euesché, à cause de quelque incommodité, & voulant
 l'en détourner, voicy en quels termes il luy parle: Je ne puis,
 Monseigneur, vous exprimer la douleur que ie sens de vostre in-
 disposition: Dieu qui m'a donné à vous, vous fera, s'il luy plaist,
 connoistre la tendresse qu'il a mise en moy pour tout ce qui vous
 touche. Ce qui me console est, que vostre maladie n'est pas sans
 remede, ny sans esperance de guerison: I'en ay ressenty quelque
 atteinte autrefois, ayant eu vn doigt de la main tout-à-fait in-
 sensible, mais cela s'en alla dans quelque temps. Plaise à Dieu,
 Monseigneur, de vous conseruer pour le bien de vostre Diocese,
 au sujet duquel j'ay appris que vous auiez quelque pensée de le
 quitter: mais si j'estois digné d'estre écouté, en vous exposant la
 mienne, ie prendrois la liberté, Monseigneur, de vous dire qu'il
 me semble, que vous ferez bien de laisser les choses comme elles
 sont, de peur que Dieu ne trouue pas son compte dans vostre dé-
 charge. Car où rencontrerez-vous vn homme qui marche sur vos
 pas, & qui approche de vostre conduite? S'il s'en pouuoit trouuer
 quelqu'un, à la bonne heure; mais ie ne vois pas que cela soit à
 esperer, dans le temps où nous sommes. Et puis, Monseigneur,
 vous n'avez pas plus de difficultez en vostre Episcopat, que Saint
 Paul en a trouué dans le sien, & neanmoins il en a soustenu le
 poids jusqu'à la mort: & aucun des Apostres ne s'est dépoüillé de
 son Apostolat & n'en a quitté l'exercice & les fatigues, que pour
 en aller receuoir la couronne au Ciel. Je serois vn temeraire,

» Monseigneur, de vous proposer leurs exemples, si Dieu qui vous
 » a élevé à leur Dignité suprême, ne vous inuitoit luy-mesme à les
 » suivre, & si la liberté que ie prends ne procedoit du grand respect,
 » & de l'incomparable affection que Nostre Seigneur m'a donnée
 » pour vostre sacrée personne.

» Vn tres-bon Prelat luy ayant proposé par Lettres vne vingtai-
 » ne de difficultez notables, sur lesquelles il luy demandoit son avis,
 » il commença la réponse qu'il luy fit, en ces termes : Helas! Mon-
 » seigneur, que faites-vous? De communiquer tant d'affaires
 » importantes, à vn pauvre ignorant comme ie suis, abominable
 » deuant Dieu, & deuant les hommes, pour les innombrables pe-
 » chez de ma vie passée, & pour tant de miseres presentes, qui me
 » rendent indigne de l'honneur que vostre humilité me fait, & qui
 » certes m'obligeroient de me taire, si vous ne me commandiez de
 » parler. Voicy donc mes chetiues pensées sur les points de vos
 » deux Lettres, que ie vous propose avec tout le respect que ie vous
 » dois, & dans la simplicité de mon cœur. Je ne puis mieux com-
 » mencer que par le remerciement que ie presente à Dieu de toutes
 » les graces qu'il vous fait, le priant qu'il se glorifie luy-mesme des
 » heureux succès de vos fonctions, ausquelles vous vacquez avec
 » tant de zele & d'assiduité, qu'il ne se peut rien dauantage, &c.

» Je pense que vous n'aurez pas desagreable de sçauoir que Mon-
 » sieur l'Abbé vostre frere est allé faire vne petite Retraite chez
 » nos Prestres de Richelieu. Le Superieur m'a mandé qu'il a fort
 » édifié cette petite Communauté par sa deuotion, sagesse & mo-
 » destie; & que mesme il a trouué tant de goust en ses Exercices,
 » qu'il leur a fait esperer d'aller passer les Festes de Noël avec eux.
 » Comme ie sçay, Monseigneur, que vous ne desirez rien tant que
 » de voir vos proches se porter à Dieu, j'ay voulu vous faire part
 » de cette consolation, qui n'a pas esté petite pour moy, voyant
 » qu'en mesme temps que vous trauallez à établir son seruice en
 » vostre Diocese, luy-mesme l'affermist & le perfectionne dans vo-
 » stre famille.

» Répondant à vn autre Prelat qui luy auoit proposé de sembla-
 » bles difficultez; l'ay receu la Lettre, luy dit-il, que vous m'avez
 » fait l'honneur de m'écrire. Je l'ay leüe & releüe, Monseigneur,
 » non pour examiner les questions que vous me proposez, mais pour
 » admirer le jugement que vous en faites, où il paroist quelque
 » chose de plus que de l'esprit humain; car il n'y a que l'esprit de
 » Dieu residant en vostre personne sacrée, qui puisse joindre la In-

stice & la Charité au point que vous vous proposez de les obser-
 uer en cette affaire. Je n'ay donc qu'à remercier Dieu, comme ie
 fais, Monseigneur, des saintes lumieres qu'il vous a données, &
 de la confiance dont vous daignez honorer vostre Seruiteur inu-
 tile. Les choses que vous me proposez sont si élevées au dessus de
 moy, que ie ne puis sans vne grande confusion penser aux auis
 que vous me demandez: ie ne laisse pas, Monseigneur, de vous
 obeïr en vous disant, &c.

Monsieur Vincent voyant un tres-bon Prelat dans quelque
 procès, en auoit beaucoup de peine, à cause de l'affection qu'il
 luy portoit: & ayant vn jour essayé de le tirer de cette affai-
 re, par voye d'accommodement, il luy en escriuit, & termina
 sa Lettre par ces paroles: Au nom de Dieu, Monseigneur, par-
 donnez-moy si ie m'entremets en ces affaires icy, sans sçauoir si
 les ouuertures que j'ay faites vous agréront: Il arriuera peut-estre
 que vous en serez mal-satisfait; mais il n'y a remede, puisque ce
 que j'en fais, n'est que par vn excés d'affection, de vous voir dé-
 chargé des soins & distractions que ces fascheuses affaires vous
 peuvent causer, afin que vous puissiez vacquer avec plus de tran-
 quillité d'esprit à la conduite & sanctification de vostre Diocese:
 & pour cela j'offre souuent à Dieu mes chetiues prieres, &c. Mais
 il y a vne chose, Monseigneur, qui m'afflige grandement; c'est
 que l'on vous a dépeint au Conseil comme vn Prelat qui a grande
 facilité à plaider, en sorte que cette impression y est entrée fort
 auant dans les esprits. Pour moy, j'admire Nostre Seigneur
 IESVS-CHRIST qui a improué les procès, & qui neanmoins a
 bien voulu en auoir vn, & le perdre. Je ne doute pas, Monsei-
 gneur, que si vous en auez quelques-vns, ce n'est que pour sou-
 tenir & défendre sa cause: & de-là vient que vous conseruez vne
 grande paix interieure, parmy toutes les contradictions du de-
 hors, parce que vous ne regardez que Dieu, & non pas le monde;
 vous cherchez vniquement de plaire à sa diuine Majesté, sans
 vous soucier de ce que les hommes diront; dont ie remercie sa
 diuine bonté, parce que c'est vne grace qui ne se trouue que dans
 les Ames qui luy sont intimement vnies. Mais ie vous dois dire
 aussi, Monseigneur, que cette fascheuse opinion du Conseil
 pourra vous nuire en l'instance presente, & empescher qu'on ne
 vous accorde ce que vous demandez.

La proposition d'accommodement contenuë en cette Lettre,
 n'ayant pas esté agreable à ce bon Prelat, M. Vincent ne se re-

» buta pas pour cela, mais il luy en écrit de rechef dans les termes
 » suiuans: Je vous supplie tres-humblement, Monseigneur, de me
 » supporter encore cette fois, si j'ose vous faire l'ouuerture d'un
 » accommodement: Je sçay bien que vous ne doutez pas que c'est
 » l'affection de mon pauvre cœur pour vostre seruice, qui me le fait
 » desirer; mais vous pourriez trouuer mauuais, qu'estant si peu in-
 » telligent que ie suis, & que connoissant que vous n'avez pas
 » agréé la premiere proposition que ie vous en ay faite, j'entre-
 » prene de vous en faire vne seconde: aussi ne le fais-ie pas de moy-
 » mesme, mais par l'ordre de Monsieur vostre Rapporteur, lequel
 » ie suis allé voir depuis deux iours, pour luy recommander vostre
 » cause, & luy declarer les conduites admirables que Nostre Sei-
 » gneur tient sur vous, Monseigneur, & par vous sur vostre Diocèse:
 » A quoy il m'a répondu qu'il estoit vostre tres-humble seruiteur,
 » & vne des personnes du monde qui vous estime, & qui vous ho-
 » nore le plus, & que dans cet esprit il me prioit de vous mander,
 » que si vous le croyez, vous sortirez amiablement de tous ces dif-
 » ferens: Il m'a apporté plusieurs raisons pour cela, & entre autres
 » celle-cy, qu'il est de la bien-seance pour vn si grand Prelat que
 » vous, de terminer les affaires par cette voye, sur tout ayant à faire
 » à vostre Clergé, où les esprits sont disposés à la reuolte, & dans
 » le dessein de vous tracasser toute vostre vie: & comme il voit l'air
 » du Conseil, il apprehende l'éuenement des poursuites; parce que
 » plusieurs de ceux qui le composent ne sçachant pas la sainte vie
 » que vous menez, ny les droites intentions qui vous font agir de la
 » sorte, pourront penser qu'il y a quelque chose de contraire au
 » support & à la douceur conuenable à vostre Dignité. Je vous sup-
 » plie tres-humblement, Monseigneur, d'excuser ma hardiesse, &
 » de ne pas considerer ce que ie vous represente comme venant de
 » moy, mais de Monsieur vostre Rapporteur, qui est l'un des plus
 » sages du siecle, & l'un des meilleurs Iuges du monde. Il y a plus
 » de personnes chez luy que chez les premiers Chefs de la Iustice,
 » parce que chacun s'estime heureux de l'auoir pour Rapporteur.
 » Je prie Dieu qu'il ait agreable de redonner la paix à vostre Egli-
 » se, & le repos à vostre esprit. Vous sçauéz le pouuoir que vous
 » avez sur moy, & l'affection singuliere que Dieu m'a donnée pour
 » vostre seruice: Si donc vous me jugez digne d'y contribuer quel-
 » que chose, sa diuine Bonté sçait que ie m'y emploiray de tout
 » mon cœur.

Vn saint Prelat ayant pris la peine pendant les Exercices des

Ordinans, de leur faire luy-mesme vn entretien tous les jours; M. Vincent l'en congratula dans ces termes: Je vous remercie « tres-humblement, Monseigneur, de l'honneur que vous auez fait « à vostre Seminaire de le consoler de vostre chere presence, & de « vos instructions paternelles, pendant l'Ordination: & ie rends « graces à Dieu de la faueur qu'il a faite à ceux, qui ont eu le bon- « heur de vous entendre, de voir en sa source l'Esprit Ecclesiasti- « que: l'espere qu'ils s'en souuiendront toute leur vie, & que le « fruit en durera plusieurs siecles. Au reste, Monseigneur, j'ay re- « ceu la Lettre dont vous m'auiez honoré avec joye, parce que c'est « vostre Lettre, & avec douleur voyant ce qui s'est passé en vostre « Synode: en quoy, Monseigneur, j'admire d'vn costé la conduite « de Dieu, qui exerce de la forte la vertu d'vn de ses plus grands « Seruiteurs; & de l'autre le bon vsage que vostre Grandeur fait de « cet exercice. Je prie sa diuine Bonté qu'il vous fortifie de plus en « plus dans cette épreue, afin que par vostre patience vous parue- « niez au but de vos saintes intentions, à la honte de ceux qui ont « olé vous trauerfer. «

Quelques personnes ayant rendu vn mauuais office auprès du Roy à vn Euesque, comme s'il eust esté peu soigneux de s'acquitter de sa Charge, ce qui auoit mesme obligé sa Majesté de luy en faire plainte par vne Lettre de Cachet, qu'il luy escriuit: M. Vincent l'ayant scéu, & combien ce Prelat en estoit affligé, il tascha de le consoler, par vne de ses Lettres, dans laquelle il luy parle en ces termes: l'ay vn sensible déplaisir, Monseigneur, de celuy que « vous auez receu de là Lettre qui vous a esté écrite de la Cour, « ainsi que l'on me l'a fait entendre, dont j'ay esté grandement « surpris. Je souhaiterois estre en lieu où ie püsse dire mes raisons « pour vostre justification: ie vous prie de croire que ie m'efforce- « ray de le faire, lors que Dieu m'en donnera les moyens; de mesme « que j'ay touïours tasché d'insinuer en toutes rencontres, & en « tous lieux, la plenitude de l'estime & de la reuerence que j'ay « pour vostre Personne sacrée, qui fait de nouvelles impressions en « moy, toutes les fois que ie considere la grace que vous faites à « vos pauvres Missionnaires, de les employer à l'instruction & au « salut de vos peuples; & comme ils sont heureux & contens de tra- « uailer sous vostre douce conduite. «

Je rougis de honte, Monseigneur (dit-il escriuant à vn Arche- « uesque sur vn autre sujet) toutes les fois que ie lis la derniere Let- « tre que vous m'auiez fait l'honneur de m'écrire; & mesme toutes «

» les fois que j'y pense, voyant à quel point vostre Grandeur s'ab-
 » baïsse deuant vn pauvre Porcher de naissance, & vn miserable
 » Vieillard remply de pechez. Et en mesme temps ie ressens vne
 » grande peine de vous auoir donné sujet d'en venir là, quand
 » j'ay pris la confiance de représenter à Vostre Grandeur que
 » nous estions hors d'état de luy donner les hommes qu'elle dé-
 » mande. Elle peut bien penser que ce n'a pas esté par aucun de-
 » faut de respect ny de soumission pour toutes ses volontez, mais
 » par vne pure impuissance de luy obeïr en cette occasion. Je la
 » supplie tres-humblement de nous donner six mois de terme: nous
 » serions grandement consolez de vous donner plûtoſt cette satis-
 » faction, mais il ne plaist pas à Dieu que nous le puissions faire.
 » Au nom de Dieu, Monseigneur, ayez la bonté d'excuser nostre
 » pauvreté, & reſeruez s'il vous plaist vostre voyage de Paris pour
 » vne occasion plus importante. Ce me seroit vne benediction de
 » Dieu, de receuoir encore vne fois celle de vostre Grandeur: mais
 » j'aurois vn regret inconceuable qu'elle vint se fatiguer icy, pour
 » vne affaire qui n'en seroit pas plus auancée. Vous ſçauéz bien,
 » Monseigneur, qu'il n'y a gens au monde plus disposez à receuoir
 » vos commandemens, que nous le sommes, & moy particuliere-
 » ment sur qui Dieu vous a donné vn pouuoir ſouuerain.

Et écriuant à vn autre Archeueſque sur le ſujet de quelques-vns
 de ſes Diocésains qui auoient esté menez esclaués en Barbarie :
 » J'ay receu vostre Lettre, Monseigneur (luy dit-il) avec le respect
 » & la reuerence que ie dois à l'vn des plus grands & des meilleurs
 » Prelats de ce Royaume, & avec vn tres-grand desir d'obeïr à tout
 » ce qu'il vous plaira me commander. Je rends graces à Dieu de
 » la deuotion qu'il vous donne de deliurer vos pauvres Diocésains
 » qui ſont en esclauage. Vous ferez vne tres-grande charité, & vne
 » œuvre tres-agreable à Dieu, de les tirer d'vn peril éminent de se
 » perdre; & vous donnerez vn bel exemple aux autres Prelats, pour
 » faire reuenir en leur bercail leurs pauvres brebis égarées, qui ſont
 » en grand nombre dans ce meſme danger: & pour y cooperer de
 » nostre part, & obeïr à ce que vous deſirez, nous enuoirons tres-
 » volontiers quelques-vns de nos Prestres pour faire cette redem-
 » ption. J'écris aujourd'huy aux Conſuls de Tunis & d'Alger, &
 » leur mande qu'ils nous enuoient des paſſe-ports, afin qu'ils y puis-
 » ſent aller en ſeureté, ſelon vostre commandement.

Comme M. Vincent estoit rauy de voir l'Eglise pourueüe de
 bons & vertueux Prelats, il craignoit auſſi que le zele de quelques-
 vns

vns n'auançast leur mort , & ne priuast l'Eglise des Seruices qu'ils luy rendoient : c'est pourquoy il les exhortoit dans les occasions , de se ménager. Mais vn vertueux Euesque luy ayant fait réponse , qu'il ne se vouloit point épargner , & qu'il desiroit mourir dans le trauail ; voicy en quels termes ce Saint Prestre se donne le tort de l'auoir prié de se conseruer , & le congratule de son zele & de sa ferueur dans les emplois de son ministere. Il est vray , Monseigneur , que j'ay desiré vostre moderation , mais c'est afin que vostre trauail dure , & que l'excez dans lequel vous estes continuellement , ne priue si-tost vostre Diocese & toute l'Eglise des biens incomparables que vous leur faites. Si ce desir n'est pas conforme aux mouuemens que vous inspire vostre zele , ie ne m'en étonne pas , parce que les sentimens humains dans lesquels ie suis , méloignent trop de cet état eminent où l'amour de Dieu vous éleue. Je suis encore tout sensuel , & vous estes au dessus de la nature : & ie n'ay pas moins de sujet de me confondre de mes defauts , que de rendre graces à Dieu , comme ie fais , des saintes dispositions qu'il vous donne. Je vous supplie tres-humblement , Monseigneur , de luy en demander pour moy , non pas de semblables , mais vne petite portion , ou seulement les miettes qui tombent de vostre table.

Auant que de finir ce Chapitre , nous insererons icy vne autre Lettre tres-digne de remarque que, M. Vincent écrit à vn vertueux Prelat, lequel voyant la maladie contagieuse s'échauffer en diuers endroits de son Diocese , auoit eu mouuement d'aller luy-mesme en personne assister les pestiferez ; & neanmoins auant que de s'y engager , il en auoit voulu demander conseil à M. Vincent , duquel il receut la réponse suiuant , qui contient diuers auis lesquels peuuent estre fort vtiles en pareilles occasions.

Je ne scaurois , Monseigneur , luy dit-il , vous exprimer l'affliction que j'ay de la maladie dont vostre Ville est menacée , ny la confusion que me donne la confiance dont il vous plaist m'honorer : ie prie Dieu de tout mon cœur qu'il détourne ce fleau des peuples de vostre Diocese , & qu'il me fasse digne de répondre en son esprit à vostre commandement. Ma petite pensée donc , Monseigneur , est qu'un Prelat qui se trouue en ce rencontre , se doit tenir en état de pouruoir aux besoins spirituels & temporels de tout son Diocese pendant cette affliction publique , & de ne pas s'enfermer en vn lieu , ny s'occuper en quelque employ qui luy oste le moyen de pouruoir aux autres ; d'autant qu'il n'est

pas l'Euesque de ce lieu-là seulement, mais il l'est de tout son
 » Diocese, à la conduite duquel il doit si bien partager ses soins,
 » qu'il ne les arreste pas à vn lieu particulier, si ce n'est qu'il ne
 » puisse pouruoir au salut des ames de ce lieu-là, par les Curez ou
 » par d'autres Ecclesiastiques: car en ce cas, ie pense qu'il est obli-
 » gé d'exposer sa vie pour leur salut, & de commettre à l'adorable
 » Prouidence de Dieu le soin du reste. C'est ainsi, Monseigneur,
 » qu'vn des plus grands Prelats de ce Royaume en vse, c'est Mon-
 » seigneur N. lequel a disposé ses Curez à s'exposer pour le salut de
 » leurs Parroissiens; & quand la maladie prend en vn lieu, il s'y
 » transporte pour voir si le Curé est ferme en sa demeure, pour l'en-
 » courager en sa resolution, & enfin pour luy donner les conseils
 » & les moyens conuenables pour assister ses parroissiens: Il fait
 » cette visite sans s'exposer à celle des malades, & puis il s'en re-
 » tourne chez luy, dans la disposition de s'exposer, s'il ne pouuoit
 » pouruoir par d'autres aux besoins d'vne Parroisse. Que si Saint
 » Charles Borromée en a vsé autrement, il y a apparence que ce
 » fut par quelque inspiration particuliere de Dieu, ou que la con-
 » tagion n'estoit que dans la seule ville de Milan.

» Mais parce qu'il est difficile de faire en vn grand Diocese, ce
 » qui se fait aisément dans vn petit, il semble, Monseigneur, qu'il
 » seroit bon, que vous eussiez agreable de visiter les quartiers où la
 » maladie est presentement, pour encourager vos Curez, ou si
 » quelque incommodité, ou le danger d'estre pris prisonnier en ce
 » temps de guerre vous en empeschoit, d'enuoyer des Archidiares,
 » ou à leur defaut, quelques autres Ecclesiastiques en ces quar-
 » tiers-là pour la mesme fin: & dès que vous sçaurez que la mala-
 » die a pris en quelque lieu, que vous enuoyiez quelque Ecclesiasti-
 » que pour fortifier le Curé, & pour donner quelque assistance cor-
 » porelle aux pestiferez. La Reine de Pologne ayant appris que la
 » contagion auoit pris à Cracouie, & que les Maisons des pestife-
 » rez estoient fermées aussi-tost qu'il y auoit quelqu'vn frappé de
 » la maladie, & qu'ainsi les sains & les malades y souffroient la faim
 » & le froid; elle se resolut d'y enuoyer vne somme notable par
 » deux Missionnaires, qui auoient ordre de pouruoir de nourriture
 » aux Maisons pestiferées, sans pourtant s'exposer: Il y auoit quel-
 » ques Religieux qui s'exposoient pour l'administration des Sacre-
 » mens; & par ce moyen cette bonne Reine a, sinon arresté, pour
 » le moins diminué de beaucoup les rauages que faisoit cette mala-
 » die, & infiniment consolé cette ville-là, qui est mesmes la Ca-

pitale du Royaume. Et pource que la ville de Varsovie qui est maintenant le sejour des Rois, a esté frappée de la mesme maladie, vn de nos Prestres me manda, qu'elle donna le mesme ordre & la mesme assistance à cette Ville-là, par vn Prestre & par vn Frere de la Mission.

Les pauvres gens de la Campagne affligez de peste sont pour l'ordinaire abandonnez, & en grande diserte de nourriture : & ce sera vne chose digne de vostre pieté, Monseigneur, de pourvoir à cela, en enuoyant des aumônes en tous ces lieux-là, & de les faire mettre entre les mains de bons Curez, qui leur feront apporter du pain, du vin & quelque peu de viande, que ces pauvres gens iront prendre aux lieux, & aux heures, qui leur seront marqués : que si l'on n'est pas assuré de la probité du Curé, il faudra donner cet ordre à quelqu'autre Curé ou Vicaire proche de là, ou à quelques bonnes gens Laiques de la Parroisse qui pourront faire cela ; il s'en trouue quelque vn pour l'ordinaire en chaque lieu, capable de cette charité, principalement quand il ne s'agit point de conuerser avec les pestiferez. J'espere, Monseigneur, que s'il plaist à Dieu de benir cette bonne œuure, Nostre-Seigneur en retirera bien de la gloire ; Vous, Monseigneur, de la consolation & en vostre vie & en vostre mort ; & vos Diocesains vne grande édification : mais pour faire cela il est absolument necessaire de ne se pas enfermer.

Vos Missionnaires, Monseigneur, m'ont mandé que Nostre-Seigneur leur fait la grace de leur donner la disposition de s'exposer aux pestiferez les vns après les autres, soit à l'égard des malades de leur quartier, soit à l'égard du reste de la Ville, selon que l'obeissance & les necessitez le requerront. Or ie leur écris, Monseigneur, qu'ils prennent cet ordre de vous ; & ie vous supplie tres-humblement de disposer de nous, selon que vostre incomparable bonté le jugera à propos.

Il y a quantité de Religieux qui s'offrent pour l'ordinaire à assister les pestiferez ; ie ne doute point qu'il ne s'en trouue en vostre Ville, & peut-estre, Monseigneur, en trouerez-vous assez pour cette bonne œuure tant pour la Ville que pour enuoyer aux Champs, au lieu de MM. les Archidiacres & des Prestres dont i'ay parlé cy-dessus. Vous verrez, Monseigneur, par cet imprimé que ie vous enuoye, l'ordre que Monseigneur l'Archeuefque de Paris a mis dans ce Diocese, pour remedier aux miseres indicibles qui s'y trouuent ; cela vous pourra donner quelque

„ veuë pour la maniere de secourir vos pauvres Diocésains.
 „ Ce bon Prelat ayant receu cette Lettre, écriuit ces mots à M.
 „ Vincent. Après vous auoir remercié de l'offre qu'il vous plaist
 „ me faire de vos Prestres, pour s'exposer en cas de besoin pour le
 „ seruire des pestiferez : Je vous diray, que comme ils trauillent
 „ vtilement pour tout mon Diocèse, ie ne voudrois pas les exposer
 „ sans vne extrême necessité.. Je suiuray vos auis en tout : ie ne m'é-
 „ tois resolu de m'exposer qu'entant que ie conuusse que c'estoit la
 „ volonté de Dieu : J'ay tout suspendu jusqu'à ce que j'ay veu dans
 „ vostre Lettre vostre sentiment, & ainsi ie n'y penseray plus, &
 „ feray ce que vous mécriuez avec grand plaisir.

SECTION V.

*La Charité enuers les Prestres & autres personnes
Ecclesiastiques.*

POUR connoistre quelle a esté la Charité de M. Vincent en-
 uers les Prestres & autres personnes Ecclesiastiques, il ne
 faut que ietter les yeux sur tout ce qu'il a fait pour procurer leur
 bien, dont il a esté amplement parlé au premier, & au se-
 cond Liure ; & il ne seroit point nécessaire d'en produire d'autres
 marques ny d'autres témoignages, que les grands fruits qui ont
 reüssi des Exercices des Ordinans, des Conferences spirituelles,
 des Retraites, des Seminaires, & de toutes les autres saintes en-
 treprises auxquelles ce grand Seruiteur de Dieu s'est appliqué,
 pour la Reformation, sanctification & perfection de l'Etat Eccle-
 siastique. Mais outre ces Oeuures generales, il y en a beaucoup
 d'autres particulieres qui meritent bien d'estre rapportées, par les-
 quelles on pourra encore mieux connoistre le respect & l'amour
 qu'il auoit pour tous ceux qui sont employez dans le Ministère de
 l'Eglise.

C'estoit dans ce sentiment qu'écriuant vn jour au Superieur
 „ d'vne de ses maisons, où il y auoit vn Seminaire d'Ecclesiastiques,
 „ il luy parla en ces termes : Je saluë avec affection & tendresse,
 „ luy dit-il, vostre aimable cœur, & tous ceux de vostre chere fa-
 „ mille : & ie prie Nostre-Seigneur qu'il les benisse si abondam-
 „ ment, que la benediction en rejaillisse sur le Seminaire, & que
 „ tous ces Messieurs qui le composent, dans lesquels vous tafchez de

mettre & de perfectionner l'esprit Ecclesiastique, s'en trouuent à la fin remplis. le ne vous les recommande pas, vous sçavez que c'est-là le Thresor de l'Eglise.

Et parlant à vn autre, dans vne Lettre qu'il luy escriuit sur le mesme sujet: O que vous estes heureux, luy dit-il, de seruir à Nostre-Seigneur d'instrument pour faire de bons Prestres, & d'un instrument tel que vous estes, qui les éclairez & les échauffez en mesme-temps: en quoy vous faites l'office du Saint Esprit, à qui seul appartient d'illuminer & d'enflammer les cœurs: ou plutôt, c'est cet Esprit Saint & sanctifiant qui le fait par vous: car il est resident & operant en vous, non seulement pour vous faire viure de sa vie Diuine, mais encore pour établir sa mesme vie & ses operations en ces Messieurs, appelez au plus haut Ministère qui soit sur la terre, par lequel ils doiuent exercer les deux grandes vertus de IESVS-CHRIST, c'est à sçauoir la Religion vers son Pere, & la Charité vers les hommes. Voyez donc, Monsieur, s'il y a aucun employ au monde plus necessaire & plus desirable que le vostre: pour moy ie n'en connois point, & ie pense que Dieu n'a pas tant attendu à vous le faire voir, puis qu'il vous a donné l'affection pour vous y appliquer, & la grace pour y reüssir: humiliez-vous sans cesse, & vous confiez pleinement en Nostre-Seigneur, afin qu'il vous fasse vne mesme chose avec luy.

M. Vincent faisoit encore paroistre sa charité enuers l'Etat Ecclesiastique, par l'estime & par l'affection toute particuliere qu'il auoit pour les Communautéz Ecclesiastiques qu'il voyoit s'établir, & par le zele avec lequel il procuroit selon son pouuoir qu'il se fist en tous lieux de semblables Etablissémets, lesquels il jugeoit tres-vtiles & tres-avantageux à l'Eglise. A ce sujet, ayant esté instamment prié par vn vertueux Ecclesiastique, qui desiroit établir vne Communauté de bons Prestres dans vn sien Benefice situé en Anjou, de luy enuoyer quelques Prestres de la Mission pour l'aider à faire cet Etablissement, & se voyant dans l'impuissance de satisfaire à son desir, il luy escriuit la Lettre suiuiante. Il paroist bien, luy dit-il, que l'esprit de Dieu a répandu abondamment ses graces en vostre aimable cœur, & que le zele & la Charité y ont jetté de profondes racines; puique rien n'est capable de vous rebuter du dessein que vous auez conceu, de procurer la plus grande gloire de Dieu, pour le present & pour l'auenir, dans vostre Benefice. Plaise à sa Diuine bonté, Monsieur, de se-

» conder vos saintes intentions, & de leur donner vn heureux ac-
 » complissement. Je vous remercie de toutes les affections de mon
 » ame, de la patience que vous auez pour nous, qui n'auons pû re-
 » cevoir l'honneur & les biens que vous nous auez offerts, & qui
 » n'aurions pû non plus répondre à vostre attente. L'espere, Mon-
 » sieur, que vous trouuerez en d'autres la satisfaction entiere : Je ne
 » voy pourtant pas bien, où vous pouuez vous adresser : parce que
 » ie doute si Messieurs de Saint Sulpice, ou Messieurs de Saint Ni-
 » colas du Chardonnet voudront vous donner des Prestres. Ce sont
 » deux Saintes Communautz qui font de grands biens dans l'E-
 » glise, & qui étendent beaucoup les fruits de leurs trauaux : mais
 » la premiere ayant pour fin. les Seminaires, ne s'établit pour l'or-
 » dinaire que dans les Villes principales, & la seconde estant fort
 » occupée dans vn grand nombre de saints emplois auxquels elle
 » s'applique pour le seruice de l'Eglise, ne pourra peut-estre pas
 » vous fournir si-tost les Ouuriers que vous demandez. L'estime
 » neanmòins que vous ferez bien de leur en faire la proposition,
 » estant toutes deux plus propres & plus capables que nous, pour
 » commencer & perfectionner cette bonne ceuvre que vous auez
 » tant à cœur.

Et écriuant à vne Dame de qualité, pour luy persuader d'appli-
 quer à vn Seminaire éably par Messieurs de Saint Sulpice, le re-
 uenu d'vne fondation faite par les Seigneurs ses predecesseurs
 pour dresser de bons Ecclesiastiques, il luy parle en ces termes :
 » Si vous faites, Madame, cette application, vous deuez tenir pour
 » certain qu'elle sera executée en la maniere que ces Seigneurs ont
 » désiré, pour l'auancement de l'Etat Ecclesiastique : & s'il vous
 » plaist, pour cela vous informer des biens qui se font à Saint
 » Sulpice, vous pourrez en esperer de semblables, lors que cette
 » Communauté sera établie en ce lieu-là, puis qu'elle est animée
 » par-tout d'vn mesme esprit, & qu'elle n'a qu'vne seule préten-
 » tion, qui est la gloire de Dieu.

- Mais ce n'a pas esté par les seules paroles que M. Vincent a fait
 paroistre l'affection qu'il auoit, tant pour les Communautz que
 pour les particuliers du Clergé, il l'a encore témoignée dauantage
 par les ceures : car il estoit toujours disposé d'accueillir, de con-
 soler, & de seruir toutes sortes de personnes Ecclesiastiques, selon
 leur condition & le besoin qu'ils pouuoient auoir : & c'estoit assez
 de porter le caractere de la Prestrise, ou bien les marques ex-
 serieures de la Clericature, pour trouuer vn accès fauorable au-

près de ce bon Seruiteur de Dieu. Il s'appliquoit avec vne Charité noppareille à procurer de l'employ aux Prestres qui n'en auoient point, & qui recouroient à luy : Il moyennoit que ceux qui en estoient capables, fussent pourueus de Cures & autres Benefices, où ils pussent vtilement trauailler ; que les autres fussent mis Aumôniers chez les Euesques, & autres grands Seigneurs ; les autres, Vicaires dans les Parroisses des Villes ou des Villages ; les autres, Confesseurs ou Chapelains chez les Religieuses, ou dans les Hospitaux. Il témoignoit à tous les Ecclesiastiques, jusques aux moindres, beaucoup d'estime & d'affection. Il prioit les siens de les aimer tous, & de ne parler jamais d'eux qu'en bonne part, sur tout lors qu'ils preschoient au peuple : & il auoit cela tellement à cœur, qu'il alla vn jour exprés de Saint-Lazare en vne Paroisse éloignée de cinq ou six lieuës, pour demander pardon aux Ecclesiastiques du lieu, de ce qu'un Prestre de sa Compagnie en preschant auoit dit quelques paroles moins considerées, qui leur auoient donné de la peine.

Quelqu'un a remarqué comme vne action grandement louable & meritoire, qu'un jour M. Vincent ayant appris que quelque Ecclesiastique estoit tombé dans le desordre, il fit tout ce qu'il pût pour l'en retirer, & mesme prit le soin d'enuoyer à Rome pour luy, & de le nourrir jusqu'à ce qu'il eut receu son absolution, & en suite il le mit en état de pouuoir subsister le reste de ses jours.

Vn autre Prestre ayant esté repris & conuaincu de quelque action sacrilege tres-punissable, & ayant esté mené à Saint Lazare ; M. Vincent luy parla avec tant de douceur & d'efficace, qu'il en fut viuement touché ; & pour le mettre de plus en plus dans les dispositions telles qu'il conuenoit, il le retint à Saint Lazare pendant quelques semaines, où il le fit nourrir & habiller, & fournir de toutes les choses necessaires, & enfin luy obtint le pardon de son Euesque.

Vn autre Ecclesiastique estant malade au Seminaire des Bons-Enfans, & voulant estre traité au delà de ce que sa condition requeroit, & mesme n'ayant pas le moyen de payer sa dépense, faisoit grande peine à toute la Maison, laquelle eust bien desiré en estre déchargée : mais M. Vincent ne le voulut pas, & poussé de sa charité ordinaire, il prit soin de luy faire acheter aux dépens de la Maison tout ce qu'il desiroit, quoy que cela coûtast fort cher, & ne fust pas necessaire, mais seulement pour le contenter.

Vn autre Prestre se trouuant malade dans la mesme Maison, &

tout au contraire du precedent n'osant rien demander, parce qu'il estoit pauvre, & que n'ayant pas moyen de payer sa dépense il craignoit d'estre à charge à la Maison: M. Vincent l'ayant sceu l'alla visiter, & luy dit, qu'il ne deuoit se mettre en aucune peine, & qu'il y auoit dans la Maison pour son seruice des calices & d'autres vaisseaux d'argent qu'il feroit tres-volontiers vendre pour y subuënir, plütoft que de permettre qu'il manquaft d'aucune chose qui luy fust necessaire.

Vn autre Prestre incönnu & malade s'estant presenté à M. Vincent pour luy demander quelque assistance, il le receut avec grande charité, & le fit loger, traiter & medicamenter avec grand soin jusqu'à ce qu'il eust recouré sa santé.

Vn autre qui estoit allé faire retraite à Saint Lazare, y estant tombé malade, & n'ayant à cause de sa pauureté aucun lieu pour se retirer, M. Vincent en fit prendre tous les soins imaginables: & ce Prestre ayant après vne longue maladie recouré sa santé, il luy fit donner vne soutane & vn Breuiaire, & plusieurs autres commoditez, & outre cela dix écus pour l'aider quelque temps à subsister.

Vn autre Ecclesiastique ayant esté receu à Saint Lazare pour y coucher vne nuit, quoy qu'il fust inconnu & qu'il y fust venu en fort mauuais équipage, s'en alla le lendemain sans dire adieu, & emporta vne soutane & vn manteau long qu'il y auoit dérobez: quelqu'un le voulant faire suiure, M. Vincent l'empescha, disant qu'il y auoit apparence que ces choses luy estoient bien necessaires, puis qu'il auoit esté reduit à certe extremité que de les emporter, & qu'il falloit plütoft luy en porter d'autres, que de luy demander celles qu'il auoit prises.

Vn autre pauvre Prestre estant obligé de faire voyage, & n'ayant aucun moyen pour en faire la dépense, ny meisme pour auoir l'équipage necessaire, M. Vincent auquel il s'adressa, luy fit donner tout ce dont il auoit besoin, jusqu'à des bottes, & outre cela vingt écus.

Vn autre bon Prestre a luy-mesme rendu ce témoignage, qu'estant venu de son país pour quelques affaires en la Ville de Paris, où il n'auoit aucune connoissance, il fut obligé de se loger dans vn cabaret: ce que M. Vincent ayant sceu, il l'enuoya querir, & le fit loger & nourrir charitablement aux dépens de la Maison de Saint Lazare, dans vn lieu de pieté, où il demeura près d'un mois, & jusqu'à ce que ses affaires fussent acheuées.

Vn bon Curé du Diocèse de Tours ayant vn procès à Paris, qu'il estoit obligé de poursuiure pour l'honneur de son caractère, qui auoit esté notablement offensé en sa personne, s'adressa à M. Vincent, comme au refuge le plus assuré de toutes les personnes Ecclesiastiques, luy écriuant, qu'il ne pouuoit venir à Paris, ny mesme y entretenir vn Solliciteur, s'il ne luy donnoit quelque assistance : à quoy M. Vincent répondit, qu'il enuoyast telle personne qu'il luy plairoit, & qu'il le déchargeroit de la dépense : ce qu'il executa depuis, comme il luy auoit promis, ayant fait loger & nourrir son homme dans Paris, aux dépens de la Maison de Saint Lazare, pendant plus d'vne année que dura la poursuite de cette affaire, laquelle fut enfm terminée à l'auantage de ce Curé, qui estoit vn fort honneste homme.

Ce grand amateur du Sacerdoce de ~~de~~ JESVS-CHRIST a souuent remedié au déreglement de plusieurs Prestres par la charité qu'il a exercée en leur endroit, les détournant des occasions prochaines du peché, & pouruoyant à leur retraite, & à leur subsistance: il a mesme entretenu pendant plusieurs années, aux dépens de la Maison de Saint Lazare, vn Religieux Italien, lequel ayant l'esprit vn peu troublé semoit en diuers lieux vne mauuaise doctrine.

Vn Prestre de Paris, qui confessoit vne Communauté de Religieuses, estant tombé malade; M. Vincent pria trois Ecclesiastiques de grande pieté de suppléer à sa place durant son infirmité, qui dura trois ans entiers, afin que ce bon Ecclesiastique pût recevoir les salaires, comme s'il eust esté en santé.

Vn Prestre venoit d'vn lieu fort éloigné de temps en temps, pour demander quelque charité à M. Vincent, afin de l'aider à viure en son pais qui estoit desolé: le Procureur de la Maison, qui en auoit de la peine, representa à M. Vincent qu'il falloit dire à ce Prestre qu'il ne reuinist plus, & qu'on luy enuoiroit l'aumône: A quoy M. Vincent fit cette réponse: Il est dit, *Non alligabis os boui trituranti*: voulant faire entendre par ces paroles, qu'il desiroit qu'on laissast ce pauvre Prestre en la liberté de reuenir toutes les fois qu'il voudroit, & de demander lors qu'il auroit besoin d'assistance.

Enfin, le bon accueil & la grande charité qu'il faisoit à tous les Ecclesiastiques, conuioit tous les pauvres Prestres de recourir à luy comme à leur Pere, avec grande confiance: & comme il en aborde à Paris de tous costez, tant François qu'Etrangers, il ne

se passoit presque aucun jour qu'il n'en vinst quelqu'un, pour implorer son secours, & qui n'en remportast quelque aumône. Mais entre tous il a exercé singulièrement sa charité enuers les pauvres Prestres Hibernois exilés de leur país, & refugiez en France au sujet de la Religion: Il procuroit non seulement que les personnes de Charité de sa connoissance leur distribuassent quelques aumônes, mais il leur faisoit aussi bonne part de celles de sa Maison: & l'on a mesme veu des quittances de quelques-uns d'entre-eux, de ce qu'ils receuoient tous les mois de M. Vincent, lequel leur auoit fait esperer par Charité certaines sommes de temps en temps. Il a fait subsister pendant plusieurs années dans Paris vn pauvre Prestre Hibernois aueugle, avec vn garçon pour le conduire, tant par ses bien-faits que par les recommandations qu'il en faisoit aux vns & aux autres: & outre l'argent qu'il luy donnoit ou qu'il procuroit qu'on luy donnast, il le faisoit disner avec son garçon toutes les fois qu'il venoit à Saint Lazare, ce qui arriuoit bien souuent. De plus, voyant dans Paris plusieurs Ecclesiastiques de ce mesme país d'Hibernie, qui faisoient leurs études, & n'auoient pourtant aucun moyen d'y subsister, il les enuoyoit en d'autres Prouinces, les adressant à des personnes de sa connoissance, pour les faire étudier à moindres frais; & outre cela, il leur donnoit de quoy faire leur voyage.

Cette charité de M. Vincent ne s'est pas seulement étenduë sur les pauvres Ecclesiastiques qui venoient à luy, mais encore sur ceux qui n'y pouuoient pas venir, tels qu'ont esté plusieurs pauvres Curez & autres Prestres qui residoient dans les Prouinces ruinées, auxquels il a non seulement enuoyé des Prestres Missionnaires, pour les secourir dans leurs plus grands besoins, mais il leur a fait encore distribuer durant plusieurs années toutes les choses nécessaires pour le Service Diuin, & pour le Saint Sacrifice de la Meffe, dont leurs Eglises estoient depourueës, comme il a esté dit ailleurs. Il faisoit de plus fournir aux sains & aux malades des habits & des souranes, & de quoy viure & subsister: pour cet effet il recueilloit, & leur faisoit porter avec grand soin les aumônes des personnes charitables, y contribuant aussi toujours notablement de son costé. A ce propos il arriua vn jour qu'un Prestre de la Mission voyageant dans la Champagne pour d'autres affaires, rencontra entrant dans vn Bourg le Curé du lieu, lequel luy demanda qui il estoit, & ayant sceu par sa réponse qu'il estoit Prestre de la Congregation de la Mission, à ce mot il se

jetta à son col & l'embrassa avec grande affection devant tout le monde ; puis l'ayant conduit en sa maison, il luy fit le recit des grands biens spirituels & corporels que tout ce pais-là auoit receus de la Charité de M. Vincent, & luy en particulier, pour preuve de quoy, luy montrant la soutane dont il estoit couuert, il dit, *Et hâc me veste contexit* : exprimant ainsi l'obligation qu'il luy en auoit, par les mesmes paroles que Nostre Seigneur dit autrefois à Saint Martin, pour luy témoigner combien il auoit eu agreable l'aumône qu'il auoit faite de son vêtement à vn Pauvre.

Nous pouuons avec grande raison joindre à ces Exemples de la Charité de M. Vincent enuers les Ecclesiastiques, ses sentimens à l'égard des Religieux. Il auoit pour eux vn respect & vn amour tout singulier, & il le faisoit bien paroistre lors que quelques-vns d'eux le venoient visiter à Saint Lazare ; car il les receuoit comme des Anges du Ciel, se prosternant souuent à leurs pieds pour demander leur benediction, qu'il obligeoit plusieurs par son humilité de luy donner, ne voulant point se leuer qu'il ne l'eust receüe : Il exerçoit encore enuers eux dans les occasions vne charitable hospitalité, leur faisant toute sorte de bons traitemens. Il vouloit aussi que les siens se comportassent de la mesme façon en leur endroit ; & à ce sujet il leur recommandoit souuent d'estimer & de respecter tous les Ordres & routes les Communautéz Religieuses, & de ne donner jamais entrée en leurs esprits à aucune enuie, jalousie, ou autre disposition contraire à l'Humilité & à la Charité de IESVS-CHRIST ; mais d'en parler touïjours avec témoignage d'estime & d'affection : en vn mot il vouloit que sa Congregation fust telle, comme il dit vn jour, qu'elle ne trouuaist jamais rien à redire aux autres Communautéz, & qu'elle fist profession ouuerte de trouuer bon ce qu'elles font : & répondant vn jour à l'vn de ses Prestres qui l'auoit prié de luy mander cominent il deuoit agir à l'égard de quelques Religieux qui pensoient auoir raison de le contrarier. Vous me demandez, luy dit-il, comment vous deuez vous comporter enuers ces bons Religieux qui vous contrarient : à quoy ie répons, Que vous deuez tascher de les seruir, si les occasions s'en presentent, & leur témoigner aux rencontres que vous en auez vne vraye & sincere volonté ; les aller visiter quelquefois ; ne prendre jamais party contre eux ; ne vous interesser en leurs affaires, que pour les défendre en charité, parler d'eux en bonne part ; & ne rien dire en chaire, ny en discours particuliers, qui puisse leur causer la moindre peine ; & enfin leur

» faire, & leur procurer tout le bien que vous pourrez, en paroles
 » & en effets, quoy qu'ils ne vous rendent pas le reciproque. Voila
 » ce que ie souhaite que nous fassions tous, & que nous nous met-
 » tions en deuoir de les honorer & seruir en toutes sortes d'oc-
 » casions.

M. Vincent a fait encore paroistre sa Charité enuers les Reli-
 gieux, par les conseils salutaires qu'il leur a donnez, lors-qu'ils
 ont eu recours à luy, comme plusieurs d'entre eux ont fait en di-
 uerses occasions : & entre les autres, vn Religieux d'vn tres-saint
 Ordre, voulant en sortir sous vn bon pretexte, pour entrer dans
 vn autre, desira auparauant sçauoir le sentiment de M. Vincent,
 comme d'vn homme qu'il estimoit tres-charitable & tres-éclairé,
 duquel il receut cette réponse.

» I'ay veu vostre Lettre, mon Reuerend Pere, avec respect, &
 » certes avec confusion, de ce que vous vous adressez au plus sen-
 » suel & au moins spirituel des hommes, & reconnu tel d'vn chacun.
 » Ie ne laisseray pas neanmoins de vous dire mes petites pensées
 » sur ce que vous me proposez, non pas par maniere d'auis, mais
 » par la pure condescendance que Nostre Seigneur veut que nous
 » rendions à nostre prochain. I'ay esté consolé de voir les attraits
 » que vous auez à l'vnion parfaite avec Nostre Seigneur, vostre
 » fidèle correspondance pour cela, & les caresses dont sa diuine
 » bonté vous a souuent préuenü ; les grandes difficultez & contra-
 » dictions que vous auez rencontrées dans les diuers états par les-
 » quels vous auez passé ; & enfin le singulier amour que vous auez
 » pour cette grande Maistresse de la Vie Spirituelle Sainte Therese.
 » Or encore que tout cela soit ainsi, ie pense neanmoins, mon
 » Reuerend Pere, qu'il y a plus de seureté pour vous, de demeurer
 » dans la vie commune de vostre Saint Ordre, & de vous soumettre
 » entierement à la direction de vostre Superieur, que de passer à vn
 » autre, quoy que saint. Premierement, parce que c'est vne Ma-
 » xime que le Religieux doit aspirer à s'animer de l'esprit de son
 » Ordre, car autrement il n'en auroit que l'habit : & comme vostre
 » Saint Ordre est reconnu des plus parfaits de l'Eglise, vous auez
 » vne plus grande obligation d'y perseverer, & de travailler pour en
 » prendre l'esprit, en pratiquant les choses qui vous y peuuent faire
 » entrer. Secondement, c'est vne autre Maxime, que l'esprit de
 » Nostre Seigneur agit doucement & suauement, & celuy de la Na-
 » ture & du malin Esprit au contraire, asprement & aigrement. Or
 » il paroist par tout ce que vous me dites, que vostre maniere d'agir

est aspre & aigre, & qu'elle vous fait tenir avec trop d'arrest & d'attache à vos sentimens contre ceux de vos Superieurs, à quoy mesme vostre complexion naturelle vous porte. Selon cela, mon Reuerend Pere, ie pense que vous deuez vous donner de nouveau à Nostre Seigneur pour renoncer à vostre propre esprit, & pour accomplir sa tres-sainte volonté dans l'état auquel vous auez esté appellé par sa Prouidence.

Vn autre Religieux Docteur en Theologie n'estant pas content de sa Religion, vouloit en porter ses plaintes à Rome; & ayant pour cet effet imploré l'entremise de M. Vincent, voicy quelle fut la réponse qu'il en receut: Ie compatiss, mon Reuerend Pere, luy dit-il, à vos peines, & ie prie Nostre Seigneur qu'il vous en deliure, ou qu'il vous donne la force de les porter: comme vous les endurez pour vne bonne cause, vous deuez vous consoler d'estre du nombre de ces Bien-heureux qui souffrent pour la justice. Prenez patience, mon Reuerend Pere, & la prenez en Nostre Seigneur qui se plaît à vous exercer: Il fera que la Religion où il vous a mis; qui est comme vn vaisseau agité, vous conduira heureusement au port. Ie ne puis recommander à Dieu, selon vostre souhait, la pensée que vous auez de passer dans vn autre Ordre, parce qu'il me semble que ce n'est pas sa volonté. Il y a des croix par tout, & vostre âge auancé vous doit faire euiter celles que vous trouueriez en changeant d'état. Quant à l'aide que vous desirez de moy pour procurer le Reglement dont il s'agit, c'est vne mer à boire: c'est pourquoy ie vous supplie tres-humblement de me dispenser de faire presenter à Rome vos Propositions.

Cette mesme Charité que M. Vincent auoit pour l'état Religieux, le portoit encore à prendre soin des Religieuses, qu'il voyoit vaguer hors de leurs Monasteres pour quelque cause que ce fust, s'employant avec grande affection pour moyenner leur retour chez elles: ou bien si cela ne se pouuoit, pour leur procurer Retraite en quelqu'autre Monastere. Voicy ce qu'il escriuit vn jour à vne Abbessé sur ce sujet: Ie prens la confiance, Madame, de m'employer enuers vous, afin qu'il vous plaise receuoir en vostre Abbaye vne de vos Religieuses, qui se dit Priëure de N. & qui ne pouuant demeurer en son Priëuré à cause des miseres du temps, demeure exposée à la necessité, & sa condition à la censure & à la risée du monde, & des gens de guerre. Peut-estre, Madame, auez-vous des raisons pour ne la reprendre pas; au moins ay-ie crû, que vous en feriez difficulté: néanmoins ie ne

» laisse pas de vous en écrire, la Charité m'obligeant de rendre cet
 » office à vne personne de cette sorte, qui fait esperer qu'elle vous
 » donnera satisfaction; & qui donne sujet de craindre que demeu-
 » rant hors de son Centre, l'entends hors de son Monastere, elle ne
 » soit ny en repos, ny en assurance. Que si vous n'agrecez qu'elle y
 » retourne, ie vous supplie tres-humblement de me mander si du
 » moins vous contribüerez quelque chose pour sa subsistance, au
 » cas que l'on trouue à la mettre en pension en cette Ville, pour
 » quelque-temps. Au nom de Dieu, Madame, ne trouuez pas
 » mauuais que ie vous fasse cette proposition.

S'il falloit icy rapporter en particulier tous les autres témoi-
 moignages d'estime & d'affection, & tous le seruices que M. Vin-
 cent a rendus aux Religieux & aux Religieuses, on en pourroit
 composer vn volume. Il suffira de dire, qu'il ne s'est presenté au-
 cune occasion de les assister & seruir, qu'il n'ait tres-volontiers
 embrassée; qu'il ny a presque aucun Acte ou office de Charité
 qu'il n'ait exercé en leur endroit; & qu'il a toûjours & en toutes
 rencontres fait profession ouuerte de les cherir, honorer,
 secourir, seruir, & proteger, autant qu'il luy a esté possible; cou-
 urant leurs défauts, publiant leurs vertus, éleuant leur état,
 & par vne charitable humilité, d'autant plus excellente qu'on en
 voit moins d'exemples, rauallant toûjours & par paroles & par
 effets sa Compagnie au dessous de toutes les autres, pour leur
 donner plus de lustre, & voulant que les siens se reconnussent &
 se comportassent comme les moindres de tous.

SECTION VI.

Sa charité enuers les siens.

LA charité de M. Vincent estant parfaite au point que nous
 Lauons veu dans les Sections precedentes, on ne peut pas
 douter qu'elle n'ait esté bien ordonnée; puisque l'ordre est telle-
 ment necessaire pour la perfection de cette vertu, qu'vne Charité
 mal ordonnée ne merite pas le nom de Charité, & n'en retient
 plus qu'vne fausse apparence: Or selon la Doctrine de Saint Tho-
 mas & des autres Theologiens, l'ordre de la Charité requiert,
 qu'on ait vn amour special pour ceux qui nous appartiennent de
 plus prés, & auxquels la Diuine Prouidence nous a conjoins par
 vn lien plus étroit: & par consequent, M. Vincent ayant vne

union si intime avec ceux que Dieu luy auoit donnez pour ses chers Enfants selon l'esprit, & desquels il pouuoit bien dire, comme le Saint Apostre, qu'il les auoit engendrez par l'Euangile en IESVS-CHRIST, ne pouuoit qu'il ne les portast dans son cœur, & qu'il ne les aimast tres-tendrement, mais d'un amour d'autant plus parfait, qu'il auoit plus de rapport à celuy que IESVS-CHRIST auoit pour ses Apostres & Disciples.

Premierement à l'imitation de ce Diuin Prototype, il leur a témoigné cet amour en les instruisant, excitant, encourageant, consolant, & leur rendant tous les offices de Charité que de tels Enfants pouuoient attendre d'un tel Pere: Pour cet effet il leur parloit souuent avec des discours pleins de ferueur, & animez de l'esprit de IESVS-CHRIST, non seulement dans leurs assemblées ordinaires & réglées, mais encore en toutes sortes de rencontres, prenant sujet de leur dire quelque mot d'édification; tantost après l'Oraison, ou bien à l'occasion de quelques Lettres qu'il auoit receües, ou de quelque bon ou mauuais succez dont on luy auoit donné auis, ou de quelques affaires qu'il recommandoit à leurs prieres; & ainsi comme un bon & sage Pere de famille, il leur distribuoit liberalement, dans les temps qu'il jugeoit plus à propos, le pain des Ames, qui est la parole de Dieu. Il ne s'acquittoit pas seulement de cet office de Charité enuers ceux de sa Compagnie en general, mais aussi à l'endroit d'un chacun en particulier, parlant tantost à l'un, & tantost à l'autre, selon la connoissance qu'il auoit de leurs besoins; soit pour les encourager dans leurs difficultez, soit pour les consoler dans leurs peines, ou pour les auertir dans leurs manquemens, ou pour leur donner conseil en leurs doutes, ou enfin pour les instruire & leur enseigner les moyens les plus propres pour s'auancer dans le chemin de la perfection: & lors qu'il estoit absent il leur escriuoit sur ces mesmes sujets, & se donnoit la peine parmy cette grande multitude & diuersité de tres-pressantes & importantes affaires dont il estoit continuellement accablé, de les auertir, instruire, exhorter, consoler, & encourager par ses Lettres qui sont presque innombrables, & qui font assez connoistre quelle a esté sa Charité enuers tous les siens.

Et comme vne des principales & des plus importantes Leçons que IESVS-CHRIST ait fait à ses Disciples, a esté de s'entr'aimer saintement les vns les autres: c'est aussi celle que son Seruiteur Vincent de Paul a le plus souuent repetée à ses Enfants, & sur laquelle

» il leur a fait quantité d'entretiens, & même leur en a laissé vn
 » écrit de sa main, ce qu'il n'a fait sur aucune autre matiere. Il
 » leur a dit entre plusieurs autres choses sur le sujet de cette vertu
 » de la Charité fraternelle, qu'elle estoit vne marque de leur Predestina-
 » tion, puisque c'est par elle que l'on est reconnu véritable Disciple de
 IESVS-CHRIST; & vn jour qu'on celebroit la Feste de Saint Iean
 l'Euangeliste, exhortant les siens a s'entr'aimer, par les paroles
 » de cet Apostre: *filioli diligite alterutrum*, il dit, que la Congregation
 » de la Mission durerait autant de temps que la Charité y regneroit: Il pro-
 » nonça quantité de maledictions contre celuy qui détruiroit la
 » Charité & qui seroit ainsi cause de la ruine de la Compagnie, ou
 » seulement de quelque déchet de perfection, c'est à dire qui par sa
 » faute feroit qu'elle fust moins parfaite.

» Il leur disoit encore que la Charité est l'ame des vertus, & le
 » Paradis des Communitez: que la Maison de Saint Lazare seroit
 » vn Paradis, si la Charité s'y trouuoit; que le Paradis n'estoit
 » autre chose qu'amour, vnion & Charité; que le bon-heur prin-
 » cipal de la vie Eternelle consistoit à aimer; que dans le Ciel les
 » Bien-heureux estoient incessamment appliquez à l'amour beati-
 » fique; & qu'enfin il n'y auoit rien de plus desirable que de viure
 » avec ceux qu'on aime; & de qui on est aimé.

» Il leur disoit aussi, que l'amour Chrestien qui est formé dans les
 » cœurs par la Charité, est non seulement au dessus de l'amour d'in-
 » clination, & de celuy qui est produit par l'appetit sensitif, qui est
 » ordinairement plus nuisible qu'utile; mais encore au dessus de
 » l'amour raisonnable. Que cet amour Chrestien, est vn amour
 » par lequel on s'aime les vns les autres en Dieu, selon Dieu; &
 » pour Dieu: & est vn amour qui fait que l'on s'entr'aime pour
 » la mesme fin pour laquelle Dieu aime les hommes, qui est pour
 » les faire des Saints en ce monde, & des Bien-heureux en l'autre:
 » & que pour cela cet amour fait regarder Dieu, & ne regarder au-
 » tre chose que Dieu, en chacun de ceux qu'on aime.

» Il ajoûtoit que celuy qui voudroit viure dans vne Communau-
 » té sans support & sans charité, seroit à la veüe de tant d'humeurs
 » & d'actions discordantes aux siennes, comme vn vaisseau sans
 » Ancre & sans gouuernail, qui voguerait au milieu des rochers,
 » au gré des ondes & des vents qui le pousseroient de tous costez
 » & le feroient fracasser.

» Enfin, il disoit que les Missionnaires ne se deuoient pas seule-
 » ment entr'aimer par vne sainte affection interieure, & la faire
 paroistre

paroistre simplement par leurs paroles, mais qu'ils la devoient témoigner par leurs oeuvres & par de bons effets, s'entr'aidant volontiers dans cet esprit les vns les autres en leurs emplois; & estre toujours disposez au soulagement de leurs Confreres. Il souhaitoit ardemment que Dieu inspirast cette Charité dans les cœurs de tous ceux de sa Congregation, d'autant que, disoit-il, *par ce support mutuel les forts soutiendront les foibles, & l'oeuvre de Dieu s'accomplira.*

Et parce que la détraction est la capitale ennemie de la Charité, & que ce vice se fourre mesme quelquefois parmy les Compagnies les plus saintes; ce Charitable Pere des Missionnaires combattoit ce vice à outrance, pour empescher qu'il n'approchast de ses Enfans, lesquels il exhortoit souuent de veiller & se tenir sur leurs gardes, pour empescher qu'il n'eust aucune entrée parmy eux. Il le comparoit à vn Loup carnacier qui desole & détruit la Bergerie où il entre; assurant qu'vn des plus grands maux qui puisse arriuer à vne Compagnie, est lors qu'il s'y trouue des gens qui médifent; murmurent, & qui n'estant jamais contents trouuent à redire à tout. Il disoit encore que celuy qui preste l'oreille au médifant, n'est pas plus innocent que celuy qui profere la médifance, comme enseignent les Saints Peres. Et pour prémunir les siens contre ce vice qu'il auoit en vne extreme horreur, il leur faisoit faire de temps en temps diuerses Conferences sur ce sujet, leur representant toutes les occasions & tentations qui pourroient les y porter: vne fois entre les autres, il fit repeter cette mesme Conference sept Vendredis de suite, ayant voulu que tous ceux de sa Communauté parlassent les vns après les autres sur ce sujet; & en mesme-temps il fit recueillir les motifs & les moyens que chacun rapportoit, pour bannir la médifance de sa Compagnie: & luy-mesme au bout des sept semaines que durerent ces Conferences, les termina par vn discours fort pressant.

Or ce n'a pas esté seulement par les paroles, mais encore plus par les effets, que M. Vincent a fait voir quelle estoit sa Charité enuers les siens; leur témoignant en toute sorte de rencontres vne ouuerture de cœur, & des tendresses toutes paternelles; & les traitant tous jusqu'au moindre, comme ses Enfans avec vne affection toute cordiale, dont il desiroit qu'ils fussent bien persuadés. Lors qu'ils alloient luy parler, soit pour leurs necessitez particulieres, ou pour d'autres sujets, il les accüelloit toujours avec vne grande affabilité, & quittoit toute autre chose, pour les

écouter, ou s'il ne le pouuoit à l'heure mesme, il leur marquoit le temps, auquel ils pourroient reuenir, & leur donnoit tout loisir & toute confiance de luy découurir leurs desirs, leurs peines, leurs mauuaises inclinations, & mesme leurs fautes; les écoutant avec vn témoignage d'affection, comme vn Medecin son malade; & leur répondant selon leurs besoins, & leur attente, & toujours avec fruit & benediction; car il auoit vne grace particuliere de ne renuoyer personne mécontent, mais de consoler & édifier vn chacun. Il vsoit pour cela d'vne condescendance merueilleuse, se faisant tout à tous, & s'accommodant à leurs dispositions, jusqu'à imiter assez souuent le langage de leur país, parlant tantost picard avec celuy qui estoit de Picardie, tantost gascon avec vn autre de la Prouince de Guienne, quelquefois basque avec vn Basque, & d'autrefois proferant quelques mots Allemands avec les Allemands. Mais quoy qu'il en vst de la sorte pour gagner les cœurs de ceux avec qui il traitoit, il scauoit bien toutefois joindre en temps & lieu à cette familiere cordialité, les témoignages de l'estime qu'il faisoit d'eux, leur donnant en leur absence les loüanges que meritoit leur vertu, & parlant touïours mesme des moindres d'entre-eux, avec honneur. A ce sujet, répondant vn jour à la demande que luy faisoit le Pere d'vn des Freres de sa Communauté, touchant son fils: *Il vaut mieux que moy, luy dit-il; & que beaucoup d'autres faits comme moy.* Et dans vne autre occasion, il dit à l'vn des siens lequel par tentation vouloit se retirer de sa Compagnie, que s'il en sortoit, il receuroit autant de déplaisir de cette separation, que si on luy coupoit vn bras, ou vne jambe. Et on luy a veu dire en diueres occasions, parlant à ceux de sa Communauté, qu'il aimoit leur vocation plus que sa propre vie, & que lors que quelqu'vn se retiroit de la Compagnie, il en ressentoit autant de douleur, comme si on luy eût déchiré les entrailles.

Il se mit vn jour à genoux, & demeura près de deux heures en cette posture les larmes aux yeux aux pieds d'vn Prestre de sa Compagnie, le conjurant au nom & pour l'amour de Nostre Seigneur IESVS-CHRIST de ne pas succomber à quelque tentation qu'il ressentoit: *Non, luy dit-il, Je ne me releueray point, que vous ne m'accordiez ce que ie vous demande pour vous-mesme; & ie veux estre pour le moins aussi fort enuers vous, que le Demon.*

Quand il voyoit quelqu'vn trauaillé de quelque peine d'esprit, il faisoit son possible pour l'en deliurer, ou au moins pour le sou-

l'ager & cōsoler, jusqu'à luy dire quelques paroles de gayeré pour le diuertir, ou le mener en sa chambre pour luy témoigner plus de cordialité, ou luy donner quelque exercice conuenable & propre pour son soulagement.

Vn Seruiteur de la Maison, qui n'estoit point du Corps de la Congregation, & pour lequel neanmoins M. Vincent auoit vne charité & affection particuliere, ayant vn jour mal-traité de paroles vn des Freres de la Communauté, il luy fit donner aussi-tost son congé, sans jamais le vouloir reprendre, quoy qu'on luy representast qu'il estoit vn tres-bon seruiteur, & mesme en quelque façon necessaire à la Maison; disant pour sa raison, qu'il ne pouuoit souffrir que les domestiques gourmandassent les Freres: ce qui n'empescha pas toutefois qu'il ne trouuast bien-tost condition, par le bon témoignage qu'il rendit de luy.

Vn Frere estant vn jour allé trouuer M. Vincent en sa chambre, pour se plaindre à luy de ce qu'il auoit esté vn peu rudement traité par vn des Officiers de la Maison; ce charitable Pere le receut avec grande douceur & bonté, & luy dit, Vous auez bien-fait de m'en auertir, j'y mettray ordre: venez toujours à moy, mon Frere, quand vous auez quelque déplaisir, car vous sçaez combien ie vous aime. Ces agreables paroles, au rapport de ce Frere, dissipèrent entierement toute l'amertume de son cœur, & luy donnerent sujet d'admirer la charité d'vn si bon Superieur.

Vn autre s'estant adressé à luy pour luy demander quelques auis dans ses doutes, & témoignant de la crainte de luy estre importun, *Non, mon Frere, luy dit-il, ne craignez en aucune façon que ie me trouue chargé ou importuné de vos demandes: & sçachez pour vne bonne fois, qu'une personne que Dieu a destinée pour en aider quelque autre, ne se trouue non plus surchargée des assistances & éclaircissements qu'elle luy demande, que le seroit vn Pere à l'égard de son Enfant.*

Et écrivant à vn Prestre de sa Compagnie, qui craignoit que la connoissance qu'il luy auoit donnée de ses peines & tentations, ne diminuast la bonne opinion qu'il auoit de luy, il luy parla en ces termes: Ayant veu la pensée, luy dit-il, que vous auez eue que vos peines m'auoient osté quelque chose de bestime que j'ay toujours faite de vous, ie me suis proposé en mesme temps de vous assurer que cela n'est pas: Je sçay que ces ennuis qui arriuent quelquefois aux plus vertueux, & que ces desirs que l'on ressent pour changer, sont des exercices que Dieu donne mesme aux Saints, pour les sanctifier dauantage; & que sa Prouidence paternelle

» éprouue souuent de la sorte ceux qu'il aime le plus , & les conduit
 » par des voyes difficiles & épineuses , pour leur faire meriter les
 » graces extraordinaires qu'il a dessein de leur donner. Tant s'en
 » faut donc, que pour cela j'aye conceu la moindre pensée à vostre
 » desauantage , qu'au contraire ie vous regarde comme plus fidèle
 » à Dieu , entant que vous tenez bon contre toutes ces tentations,
 » & que pour tout le travail que vous en ressentez, vous ne rabba-
 » rez rien de vos exercices ordinaires ; & qu'enfin apres nous les
 » auoir proposées, vous auez acquiescé à la réponse que ie vous ay
 » faite.

Il arriua vn jour qu'un Prestre de la Congregation rendant compte de son interieur à M. Vincent, luy dit entre autres choses, qu'il auoit en des pensées d'auerfion & d'indignation contre luy. A ces paroles ce charitable Pere se leuant l'embrassa tendrement, le congratulant de cette franchise toute filiale, & luy dit : *Si ie ne vous auois desja donné mon cœur, ie vous le donnerois tout à cette heure.*

Vn autre l'estant allé trouuer en sa chambre, tout triste & resolu de quitter la compagnie, & luy ayant dit qu'il desiroit absolument s'en retourner en son país : M. Vincent se mit à sourire, & le regardant avec grande douceur & benignité, luy dit, *Quand est-ce que vous partirez, Monsieur ? Est-ce à pied ou à cheval que vous voulez faire ce voyage ?* Ce Prestre qui parloit serieusement, & qui s'attendoit à quelque forte reprimande, fut tout surpris de cette réponse, que M. Vincent luy fit exprés de la sorte, pour le diuertir de sa tentation, de laquelle en effet il fut entierement deliuré.

Vn autre de ses Prestres qui travailloit en vne Prouince éloignée, luy ayant mandé que le Frere qui estoit avec luy vouloit se retirer : *Je me suis toujours bien douté*, luy répondit-il, que ce bon Frere seroit tenté du demon de faineantise, & il se peut souuenir que ie l'en ay auerty : ie vous prie de l'aider, & de l'encourager à repousser cette attaque : mais faites-le doucement, & plutôt par voye de persuasion que de conuiction ; comme vous scauez que nous auons coutume de faire ; parce que ceux qui ont ces maladies d'esprit, ont plus de besoin d'estre traitez, & s'il faut dire ainsi, choyez doucement & charitablement que ceux qui ont des maladies en leurs corps.

Vn autre Frere luy ayant plusieurs fois écrit pour luy demander permission de se retirer de la Compagnie ; il luy fit toutes les fois réponse avec des paroles qui témoignent son amour pater-

nel pour le retenir, & pour l'encourager : nous ne rapporterons icy que la conclusion de la dernière Lettre, pour preuve de la tendresse de son cœur enuers les siens : Non, mon cher Frere, luy dit-il, ie ne scaurois consentir à vostre sortie, pour cette raison que ce n'est pas la volonté de Dieu, & qu'il y auroit du peril pour vostre ame qui m'est bien chere. Que si vous ne me voulez pas croire, au moins ie vous prie de ne point sortir de la Compagnie, que par la mesme porte par laquelle vous y estes entré, & cette porte n'est autre que la Retraite Spirituelle, que ie vous prie de faire auant que de vous resoudre à vne affaire de si grande imporrance. Choisissez l'une de nos trois Maisons les plus proches du lieu où vous estes, & croyez que vous serez tres-bien receu par tout. La bonté de vostre cœur a gagné toutes les affections du mien, & ces affections n'ont autre but que la gloire de Dieu, & vostre sanctification. Vous le croyez ainsi, comme ie le sçay bien, & vous sçaez aussi que ie suis tout vostre en l'amour de Nostre Seigneur.

Lors qu'il enuoyoit quelqu'un des siens en vne des Maisons de la Compagnie, il le recommandoit toujours au Superieur, le priant d'en auoir soin, & disoit pour l'ordinaire : *J'espere qu'il aura beaucoup de confiance en vous, quand il verra la bonté, le support, & la charité que Nostre Seigneur vous a donnée pour ceux qu'il commet à vostre conduite.*

Voicy avec quels sentimens d'un amour vraiment paternel il écrit à l'un des siens, lequel auoit beaucoup donné à Dieu pour correspondre fidèlement à ses desseins, dans un pais fort éloigné : Après les vraies & extraordinaires marques (luy dit-il) que Dieu a mises en vous, de vostre vocation pour le salut de ce peuple-là, ie vous y embrasse en esprit, avec tout le sentiment de joye & de tendresse que merite vne Ame que Dieu a choisie entre tant & tant d'autres qui habitent sur la terre, pour en attirer un grand nombre dans le Ciel, comme la vostre laquelle a tout quitté pour cette fin. Et certes, qui n'aimeroit cette chere Ame ainsi détachée des créatures, de ses interests, & de son propre corps qu'elle anime seulement pour le faire seruir aux desseins de Dieu, lequel est sa fin & son unique prétention? Mais qui n'auroit soin de ménager les forces de ce corps, qui sert à éclairer les aueugles, & à donner la vie aux morts? C'est ce qui me fait vous prier, Monsieur, de le regarder comme un instrument de Dieu, pour le salut de plusieurs, & de le conseruer en cette veüe.

Il écriuit vne autre fois avec les mesmes sentimens d'amour & de tendresse, à plusieurs de ses Prestres qui trauailloient ensemble sous vn climat fort éloigné, pour les exhorter de ménager leur Santé : Vous sçauéz (leur dit-il) que vostre santé sera en danger sous ce nouueau climat, jusqu'à ce que vous y soyez vn peu accoustuméz ; c'est pourquoy ie vous auertis que vous ne vous exposiez point au Soleil, & que vous ne vous appliquiez pendant quelque temps à autre chose sinon à l'étude de la langue : faites état que vous estes deuenus enfans, & que vous apprenez à parler, & dans cet Esprit laissez-vous gouverner par Monsieur N. qui vous tiendra lieu de Pere, ou à son défaut par Monsieur N. Ie vous prie de les regarder en Nostre Seigneur, & N. S. en eux. Et quand bien vous seriez priuez de l'vn & de l'autre, vous ne le ferez pas de l'assistance particuliere de Dieu, lequel a dit, que si la mere venoit à oublier l'enfant sorty de son ventre, il en prendroit luy-mesme le soin. Combien plus deuez-vous croire qu'il aura de bonté pour vous, mès chers Messieurs, & qu'il prendra plaisir de vous éleuer, de vous défendre, & de vous pouruoir, vous qui vous estes abandonnez à luy, & qui auez étably toute vostre confiance en sa protection, & en sa vertu ? Or sus, Messieurs, entr'aimez-vous, & vous aidez les vns les autres, supportez-vous, & vous vnissez dans l'esprit de Dieu, qui vous a choisis pour ce grand dessein, & qui vous conseruera pour son accomplissement.

M. Vincent auoit cette coûtume de se mettre à genoux, pour embrasser ceux qu'il enuoyoit trauailler dans les Missions, ou qui en reuenoient ; & il prenoit vn soin particulier que rien ne leur manquast. Mais surtout sa Charité luy donnoit des sentimens d'vn amour particulier enuers les infirmes, il s'informoit cordialement de l'état de leur santé, & leur indiquoit souuent luy-mesme les remedes pour leur soulagement : & quand le mal le requeroit, il ne manquoit point de faire venir le Medecin, ou bien il conuioit & prioit ceux qui le pouuoient commodément faire, d'aller chez luy pour le consulter. Il recommandoit aussi aux infirmiers d'auoir vn grand soin des malades, & aux Superieurs des Maisons de n'épargner ny peine, ny dépense pour les soulager ; & on luy a souuent oüy dire, qu'il faudroit plutôt vendre les vaisseaux sacrez, que de permettre qu'aucune chose nécessaire leur manquast ; & tant s'en faut qu'il estimast que les infirmes fussent à charge à la Compagnie, qu'au contraire il disoit que c'estoit vne benediction pour les Maisons où il s'en trouuoit. Outre tous

ces soins, il ne manquoit pas de les recommander à Dieu, & aux prieres de la Communauté : Il alloit aiant qu'il pouuoit, visiter & consoler ceux des Maisons où il se trouuoit, & s'informoit d'eux-mesmes quel soin on en auoit, & si rien ne leur manquoit, ne pouuant souffrir parmy les siens aucun défaut de charité, ou de tendresse de cœur.

Voicy ce qu'un de ses Prestres a écrit sur ce sujet: I'ay éproué moy-mesme, dit-il, la charité qu'il auoit pour les malades, pendant deux grandes maladies que j'ay eues en la Maison de Saint Lazare: & Dieu m'eust fait vne grande grace, s'il m'eust alors retiré de ce monde; car il me semble que ie m'estois disposé à la mort, par les secours & prieres de M. Vincent, qui me fit la charité de me visiter plusieurs fois. Il ne vouloit pas qu'il manquast rien aux malades, parce, disoit-il, qu'ils meritoient plus par leurs souffrances, que les autres par leur trauail. Le luy ay souuent oüy dire, qu'il faudroit vendre jusques aux calices pour les assister: & quand il les venoit voir, il s'informoit secretement d'eux, du soin qu'on en auoit. Il soulageoit leur mal par la compassion qu'il leur portoit, & qu'il leur témoignoit: & quand ils estoient conualescens, il les rejouïssoit par le recit de quelques histoires agreables, dont il tiroit ensuite quelque instruction.

Or comme sa charité estoit bien ordonnée, il vouloit que les malades fussent tellement soulagez & traitez pour le corps, qu'il n'en arriuaist pourtant aucun déchet au bien spirituel de leurs ames: c'est pourquoy il auertissoit doucement & paternellement ceux dont la maladie n'estoit pas si pressante, & qui pouuoient sans incommodité vaquer à quelques-vns de leurs Exercices spirituels, de ne les pas ômettre, *de peur, disoit-il, que l'infirmité du corps ne passast jusques dans l'ame, & ne la rendist tie de & immortifiée.*

Enfin, il auoit vn soin si cordial pour contribuer ce qu'il pouuoit, non seulement au soulagement & à la guerison des malades, mais aussi à la conseruation de ceux qui estoient en santé, qu'ayant appris qu'un Missionnaire qui trauailloit en Champagne à l'assistance des Pauures, prioit qu'on luy enuoyast entre autres choses vne calote, & ne s'en estant pour-lors trouué aucune dans la Maison, ce charitable Père osta la sienne de dessus sa teste, & dit au Frere qui luy auoit fait ce rapport, de là luy enuoyer: & comme on luy representa qu'on pourroit en aller acheter quelque vne à la Ville pour luy enuoyer vne autre fois: Non, mon Frere, repliqua-t-il, *il ne faut pas le faire attendre, car il peut en estre pressé:*

Enuoyez-luy, ie vous prie, presentement la nostre, avec le reste de ce qu'il demande.

Et non content de témoigner, en toutes les manieres qu'il pouoit, son amour & sa cordialité enuers les siens ; pour leur en donner encore des marques plus expresses, il l'étendoit jusques aux personnes qui leur appartenoient ; & quand il apprenoit que quelque affliction estoit arriüée aux parens des Prestres où des Freres de sa Compagnie, il vouloit que les autres y compatissent, & s'interessassent pour leur soulagement & pour leur consolation : & luy-mesme estant le premier touché du sentiment de leurs peines, tâchoit d'y remedier en la meilleure maniere qu'il pouoit.

» Nous prierons Dieu (disoit-il à ceux de sa Communauté) pour la
 » famille d'un tel, qui a fait vne telle perte : nous devons prendre
 » part aux sentimens que nostre Frere en peut auoir, & nous rendre
 » ce deuoir les vns aux autres. Quelquefois selon les besoins il
 » ajoütoit : Je prie les Prestres qui n'ont point d'obligation parti-
 » culiere, d'offrir la Messe pour tous ceux de cette famille affligée,
 » & moy tout le premier, j'offre à Dieu de bon cœur pour eux la
 » Sainte Messe que ie m'en vais celebrer : & ie prie nos Freres de
 » communier à cette mesme intention. Mais outre le secours des
 » prieres qu'il faisoit pour les parens de ceux de sa Compagnie, il
 » leur donnoit encore tous les soulagemens qu'il pouoit, lors qu'ils
 » estoient reduits à quelque necessité.

SECTION VII.

Sa charité enuers ses ennemis.

C'Est icy que la Charité Chrestienne triomphe de tous les sentimens de la nature, & que la grace de IESVS-CHRIST erige vn Trophée aux Maximes de son Saint Euangile, en abolissant & détruisant celles du monde : c'est enfin la plus assurée marque de l'adoption Diuine & le propre caractere des veritables Enfans de ce Pere Celeste, qui fait luire son Soleil sur les mauuais aussi bien que sur les bons, & qui enuoye ses rosées & ses pluyes, aussi bien sur les terres des pecheurs que sur celles des justes.

M. Vincent s'estant toujourns acquitté si dignement & si saintement de tous les autres deuoirs de la Charité, n'a pas voulu manquer à celuy-cy, mais il s'y est porté avec vne affection d'autant plus grande, que Nostre Seigneur IESVS-CHRIST l'a plus expressément

expressément recommandé dans son Euangile.

Nous auons dit ailleurs, que ce grand Seruïeur de Dieu s'étoit toujours comporté avec tant de respect & de soumission enuers les grands, de condescendance & de charité enuers les petits, & de justice & déference enuers toutes sortes de personnes, qu'on n'a peut-estre jamais veu vn homme plus employé que luy à des Oeuures publiques, & par consequent plus exposé à la Censure, aux reproches & à la calomnie, & qui en ait pourtant moins rencontré que luy. Il n'en a pas esté néanmoins exempt, la Diuine Prouidence le permettant ainsi, pour luy donner occasion de se conformer plus parfaitement en ce point, aussi-bien qu'en tous les autres, à son Diuin Maistre qui a souffert tant d'outrages & de mauuais traitemens, & qui n'a pas voulu que ce sien Seruïeur fût exclus du nombre de ces bien-heureux qui souffrent pour la Iustice.

Il y a deux sujets principaux qui luy ont pû susciter des aduersaires & des ennemis : le premier a esté l'employ qu'il a eu à la Cour, touchant la distribution des Benefices : car d'vn costé il ne pouuoit en aucune façon consentir à ce qu'il voyoit n'estre pas selon la justice, & d'ailleurs il ne luy estoit pas possible de satisfaire au desir d'vn tres-grand nombre de demandeurs, s'en trouuant quelquefois jusqu'à douze ou quinze qui recherchoient avec ardeur vn mesme Benefice : De sorte que ceux qui ne pouuoient obtenir ce qu'ils demandoient, se plaignoient pour la pluspart hautement de luy en tous lieux, & luy imposoient souuent des choses tres-fausses ; dequoy il benissoit Dieu, & ne laissoit pas pour cela de les saluer dans les rencontres, & de leur témoigner respect & desir de les seruir, & quand l'occasion s'en presentoit, il le faisoit encore plus volontiers qu' auparauant.

Le second sujet qui luy a suscité des Aduersaires, a esté la charge de Superieur d'vne Compagnie laquelle estant obligée d'auoir quelque bien pour viure, il estoit aussi tenu de veiller à la conseruation de ce bien consacré au seruice de Dieu, en estant comme le depositaire, & non le propriétaire, & particulièrement des droits Seigneuriaux de la maison de Saint Lazare, & de ses autres interests, lesquels il a dû en conscience défendre & maintenir, ainsi qu'vn Beneficier ceux de son Benefice. Il a donc esté contraint en cette qualité, de resister quelquefois aux entreprises, ou prétentions iniustes des hommes, après auoir vainement tenté les voyes d'accommodement : & ces differends ont seruy de pre-

texte aux parties aduerses, de médire de luy & de le mépriser ; & à luy, de matiere pour faire en leur faueur la mesme priere que fit Nostre-Seigneur en Croix pour ses ennemis.

Nous allons maintenant rapporter quelques exemples de la maniere dont ce bon Seruiteur de Dieu s'est comporté enuers ceux qui l'ont mal-traité, ou qui ont fait quelque tort à sa Compagnie.

Vn Seigneur de grande condition n'ayant pû obtenir vn Benefice, à cause de la fermeté que M. Vincent auoit fait paroistre dans le Conseil, ne jugeant pas en conscience que la personne qu'il proposoit en fût capable, & ayant ramené tous les auis au sien : Quelques jours après, comme M. Vincent entroit dans le Loure, ce Seigneur le traita des dernieres injures deuant tout le monde, sans que jamais il s'en plaignist à personne : la Reine toutefois l'ayant sçeu par d'autres, fit commandement à celuy qui l'auoit ainsi mal-traité, de se retirer. Mais M. Vincent ne le pût jamais souffrir, de sorte qu'il ne voulut plus agir que ce Seigneur ne fust rappellé ; ce que la Reine accorda enfin à ses instantes prieres. Voila vn trait de Charité enuers vn ennemy, lequel à peine il auroit pû se resoudre de faire pour le meilleur de ses amis. En voicy vn autre où la Charité & l'humilité se rencontrent également.

Retournant vn jour de la Ville à Saint Lazare, il rencontra dans le Faux-bourg Saint Denis vne personne, laquelle, sur ce qu'il auoit l'honneur d'approcher la Reine, & les premiers Ministres d'Etat, luy reprocha publiquement qu'il estoit la cause des miseres du temps, & des subsides & imposts dont le peuple estoit chargé. Ce Saint Prestre qui auoit coûtume par sentiment d'humilité, d'imputer à ses pechez les afflictions publiques, voulant profiter de ceste contumelie, descend de cheual, se met à genoux dans la rue, auouë qu'il est vn miserable pecheur, & demande pardon à Dieu & à cet homme, du sujet qu'il pouuoit luy auoir donné de luy faire cet auertissement ; cet homme fut si confus & si repentant de sa temerité, voyant ce venerable Prestre humilié de la sorte, qu'il le vint trouuer le lendemain à Saint Lazare pour luy en demander pardon ; & M. Vincent l'ayant accueilly comme vn bon amy, luy persuada de demeurer six ou sept jours en cette Maison, prenant cette occasion pour luy faire faire vne Retraite spirituelle & vne bonne Confession generale, faisant ainsi triompher la Charité après l'humilité.

Il estoit ennemy des rancunes, & tellement amateur de l'vnion Chrestienne, que non seulement il ne gardoit nulle aigreur pour personne, mais il ne pouuoit souffrir que personne eust quelque chose sur le cœur contre luy, quoy que sans sujet, qu'il ne fist son possible pour la luy oster charitablement. C'est pourquoy s'estant appercéu qu'une Personne de qualité qui luy auoit toujours témoigné de l'affection, estoit dans quelque refroidissement, sans qu'il en sceût la cause; Après auoir remarqué cela plusieurs fois, il s'en alla le trouuer exprés, & d'un visage riant luy dit: Monsieur, ie suis assez miserable pour vous auoir donné quelque mécontentement sans en auoir eu aucun dessein; mais ne scachant pas en quoy, ie viens vous supplier de me le dire, afin que s'il y a de ma faute, ie tafche de la reparer. Ce Seigneur bien édifié de cette franchise, luy décourrit sa peine, luy disant, il est vray, Monsieur Vincent que vostre conduite m'a vn peu déplu en telle occasion. Monsieur Vincent le voyant préoccupé de fausses persuasions, fit par sa charité ce que le Soleil fait par sa lumiere, car il dissipa à mesme-temps les ombres de son esprit, & adoucit l'amertume de son cœur; en forte que dès cette heure ce Seigneur l'aima plus que jamais.

Vne autre fois comme il s'habilloit en la Chappelle du College des Bons-Enfans pour dire la Sainte Messe, il se souuint qu'un Religieux de Paris luy auoit témoigné auoir quelque auersion contre luy; aussi-tost il se deshabilla quittant les Ornemens, & s'en alla le trouuer, luy demandant pardon du sujet de déplaisir qu'il pouuoit luy auoir donné, l'assurant qu'il estimoit & honoroit parfaitement sa personne & son Ordre: ce qu'ayant fait, il s'en retourna celebrer la Sainte Messe.

Vn jour ayant sceu qu'un certain Superieur d'une Communauté Religieuse considerable dans Paris, auoit témoigné quelque mécontentement de son procedé en quelque affaire; il s'en alla aussi-tost le trouuer, se jeta à ses pieds, & luy demanda pardon, comme s'il l'eust offensé; dont n'ayant toutefois receu que du mépris & des paroles fort aigres, sans le pouoir adoucir, il fut contraint de se retirer de la sorte, bien joyeux d'auoir souffert ce rebut pour l'amour de son bon Maistre. Au bout de quelque temps comme on eut besoin d'emprunter des Ornemens pour la Chapelle du College des Bons-Enfans, quelqu'un demanda à M. Vincent si l'on iroit vers ce Superieur pour luy en demander: *Ouy, dit M. Vincent, allez le prier de ma part qu'il nous les preste. Ceux*

qui l'entendirent parler de la sorte, en furent fort estonnez: neanmoins ce message ayant esté fait à ce Superieur, il répondit avec admiration: *Quoy! M. Vincent ne se souvient pas de ce que ie luy ay dit? Est-ce là le ressentiment qu'il en a? Ah Messieurs! ajouta-t-il, il y a quelque chose de Dieu icy: c'est maintenant que ie reconnois que M. Vincent est conduit de l'Esprit de Dieu.* Et en mesme temps, après auoir donné ces Ornemens, ce bon Religieux touché d'vn tel exemple, s'en alla à Saint Lazare rendre visite à M. Vincent, qui le receut avec vne joye incroyable de part & d'autre.

On luy écriuit vne fois de Marseille, qu'vn Religieux auoit parlé au desauantage de sa Congregation, en chose de consequence: En quoy il auoit d'autant plus de tort, qu'il en auoit receu de tres-bons offices. Voicy la réponse qu'il fit sur cela: *Les paroles qui ont échappé à ce Reuerend Pere, nous donnent sujet de nous réjouir de n'auoir pas donné lieu à ses calomnies, & d'en remercier Dieu. Bien-heureux serons-nous, s'il nous trouue dignes de souffrir pour la Iustice, & s'il nous fait la grace d'aimer la confusion, & de rendre le bien pour le mal.*

La Congregation des Prestres de la Mission ayant fait supplier N.S.P. le Pape Alexandre VII. au commencement de son Pontificat, pour la confirmation de quelque chose tres-importante qui regardoit la conseruation de son Institut. Le Superieur de la Maison de-Rome manda à M. Vincent, que quelques personnes puissantes sollicitoient contre ce dessein. Lors-qu'il eut leu cette Lettre, il dit à l'vn des siens qui estoit avec luy, *l'apprens par cette Lettre que tels (qu'il nomma) nous sont contraires; mais quand bien ils m'auoient attaché les yeux, ie ne laisseray pas de les aimer, respecter & seruir toute ma vie; & j'espere que Dieu me fera cette grace.* C'est ce qu'il a fait en effet, prenant toujourns leur party, défendant leur reputation contre les médifans, publiant leurs vertus, prisant & loüant grandement les fruits de leurs trauaux, & leur rendant en general & en particulier tous les bons offices, déferences, & soumissions imaginables.

Plusieurs Ecclesiastiques Etrangers. refugiez à Paris, à cause de la persecution qui se trouuoit en leur país, estant en grande necessité spirituelle & corporelle, M. Vincent pria vn Prestre de sa Congregation qui estoit natif du mesme país, & connu de la pluspart d'entre eux, de s'employer enuers eux, afin de les resoudre à s'assembler certains jours de la Semaine pour traiter ensemble des vertus, & s'instruire des choses qu'ils deuoient sçauoir &

pratiquer pour bien viure selon leur condition, & cela dans le dessein de leur procurer en suite de l'employ, & de les retirer par ce moyen de la disette & de l'oïsiuete. *Nous pourrons mesme* (luy dit-il) *trouuer moyen de les assister, quand ils s'assembleront de la sorte; parce qu'on les verra en disposition de se rendre plus utiles & exemplaires qu'ils ne sont; ie vous prie, Monsieur, de travailler à cela.* Ce Prestre luy répondit: Monsieur, vous sçauiez que par vos ordres ces Assemblées se sont cy-deuant commencées, & mesme continuées durant quelque temps: mais comme ce sont des esprits difficiles, diuisez entre eux, ainsi que le sont les Prouinces de leur pais, cette bonne œuure cessa. Ils entrerent en défiance & jalousie les vns des autres: & quoy que vous leur ayez fait & procuré beaucoup d'autres biens, ils se sont aussi défiez de vous, Monsieur; ils s'en sont plaints, & ont esté si inconsiderés que de vous dire eux-mesmes & fait écrire de Rome, de ne vous plus mêler en aucune façon de leurs personnes, ny de leurs affaires. Or il semble, Monsieur, que leur ingratitude merite que vous ne leur fassiez plus aucun bien. *O Monsieur! que dites-vous?* (repartit M. Vincent) *c'est pour cela qu'il le faut faire.* Et des paroles M. Vincent passa aux effets; ayant toujours tasché de leur faire tout le bien qu'il a pû en toute sorte de rencontres.

Il fut vne fois prié par vne personne qui auoit vn procès à Paris, de vouloir recommander son bon droit à quelqu'un de ses Iuges; il s'en excusa sur ce qu'il n'estoit pas vne personne assez considerable pour cela: il ne laissa pourtant pas de le faire par occasion, quoy que pour l'ordinaire il ne voulust point employer ses recommandations pour personne en ces sortes d'affaires. Quelque temps après, celuy qui luy auoit fait cette priere, pensant auoir perdu son procès, vint le trouuer derechef, se plaignant avec des paroles injurieuses de ce qu'il n'auoit pas voulu, comme il croyoit, le recommander. Ce que M. Vincent supporta non seulement avec mansuetude, mais mesme luy demanda pardon à genoux de l'occasion qu'il luy pouuoit auoir donnée de se fascher ainsi contre luy. Il se trouua cependant qu'on auoit donné vne rauisse allarme à ce pauvre homme, & que son procès estoit gagné: ce qui l'obligea de reuenir à Saint Lazare demander pardon à M. Vincent, de ce que mal-informé du succès de son affaire, le ressentiment luy auoit fait ouuir la bouche aux plaintes & aux reproches.

Quelques Soldats ayant trouué à l'écart dans l'étenduë de la

Seigneurie de Saint Lazare deux jeunes Clercs de la Maison, qu'on auoit enuoyez hors du Fauxbourg, ils leur osterent leurs manteaux: ce qui estant apperceu par quelques personnes du quartier, ils coururent après eux, & en menerent deux prisonniers dans les prisons du Bailliage, où M. Vincent les fit bien nourrir, & les enuoya visiter, & enfin procura qu'ils fissent vne Confession generale, après laquelle ayant promis de ne plus dérober, il les fit mettre hors de prison sans les punir, comme ils l'auoient bien merité, & comme il estoit en son pouuoir de le faire s'il l'eust voulu.

On a surpris de fois à autre des hommes le larcin en main, qui déroboient les biens de la Maison de Saint Lazare, & des Fermes qui en dépendent, tantost sciant & enleuant de nuit le bled de leurs terres, tantost coupant les chesnes dans leurs bois, tantost cueillant & rauageant les fruits des arbres, tantost des herbes ou autres choses; & comme on les vouloit mettre en prison pour les faire chastier, M. Vincent auoit tant de peine à y consentir, que souuent il ne le vouloit pas permettre, & quand ils y estoient, il les en faisoit sortir; & passant encore plus auant, il les excusoit, les receuoit dans la Maison, les faisoit manger au Refectoir, & quelquefois mesme il leur a donné de l'argent. Il est arriué quantité de cas semblables qui ont touïjours donné lieu à ce charitable Prestre, non seulement de pardonner à ces mal-faïcteurs, mais aussi de leur faire du bien. *Ce sont de pauures gens (disoit-il) qui me font pitié.*

En l'année 1654. vn jeune homme d'Allemagne, Lutherien, ayant fait abjuration de son heresie à Paris (peut-estre afin de trouuer plus d'assistance parmy les Catholiques) fut adressé à M. Vincent par la Superieure d'vn Monastere de Religieuses, où il frequentoit, & d'où il tiroit quelque subsistance: Cette Mere le recommanda à M. Vincent comme vn sujet de bonne esperance, qui pourroit deuenir quelque iour bon Missionnaire, s'il estoit admis au nombre de ses enfans. M. Vincent l'ayant fait receuoir en sa Maison de Saint Lazare pour la Retraite spirituelle de huit iours, il se glissa dans quelque chambre, où il prit vn manteau long, & vne soutane dont il se reuêtit; & emportant encore d'autres choses de la Communauté, il sortit par la porté de l'Eglise & s'en alla au Faux-bourg Saint Germain trouuer le Ministre Drelincourt, & luy dit qu'il estoit de la Mission; & qu'il se venoit jeter entre ses bras pour faire profession de sa Religion. Ce Ministre le voyant avec vn habit Ecclesiastique, le mena de ruë en ruë pour

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. XI. 175

faire voir qu'il auoit fait vne grande conqueſte , en attirant vn Miſſionnaire. Il le fit voir dans les principales Maisons des Huguenots, tant pour montrer le fruits de ſon Miniſtere, que pour confirmer ce jeune homme en ſa reſolution , par leurs careſſes & leurs bien-faits. Comme ils ſe promenoient ainſi, le Sieur des Iſles , qui traueille avec grand zele aux Controuerſes, les ayant rencontrez, & voyât vn Eccleſiaſtique ſe promener avec le Miniſtre, il ſe douta de quelque choſe, & les ſuiuit juſqu'à la premiere Maiſon, où étant entré avec eux, il laiſſa monter le Miniſtre, & demeura en bas avec ce jeune homme, duquel il ſ'informa quelle affaire il auoit avec Monsieur le Miniſtre. Ce fantôme de Miſſionnaire croyant parler à vn Huguenot , luy dit ſa ſortie de Saint Lazare, & le deſſein qu'il auoit ; ſur cela le Sieur des Iſles eſtant ſorty, fit ſi bien avec M. le Curé de Saint Sulpice, qu'on ſe ſaiſit de ce ſcandaleux qui prophanoit ainſi l'habit & le nom de Miſſionnaire ; & l'ayant fait mener dans les priſons du Châtelet , il en auertit auſſi-toſt M. Vincent ; lequel ne manqua pas d'eſtre preſſé par diuerſes perſonnes, de ſoliciter les Iuges pour faire punir ce jeune homme du larcin qu'il auoit commis, & du ſcandale qu'il auoit donné. Mais ce charitable Preſtre les ayant remerciez les aſſura qu'il feroit ce qu'il faudroit : & en eſſet il enuoya vers les Iuges, non touteſois pour demander juſtice, mais plûtôſt miſericorde pour ce pauvre criminel ; & luy-meſme prit la peine d'aller voir M. le Procureur du Roy, & Monsieur le Lieutenant criminel, pour les informer de la part de ſa Congregation, qu'elle ne pretendoit rien contre ce jeune homme, qu'elle luy pardonnoit le tort & la confulion qu'elle en auoit receu ; & quant à luy qu'il les ſupplioit tres-humblement d'ordonner qu'il fuſt mis en liberté ; que c'eſtoit le propre de Dieu de pardonner, & que ſa diuine Maieſté auroit fort agreable, s'ils renuoyoient absous ce pauvre étranger, qui n'eſtoit coupable que d'vne legereté de jeuneſſe : ce qui édifia grandement ces Meſſieurs. Et certes, M. Vincent fit voir clairement en certe occaſion, qu'il eſtoit trop bien établi dans les Maximes de N. S. pour agir d'vne autre maniere que ce diuin Sauueur, lequel n'a pas ſeulement témoigné de paroles qu'il eſtoit venu au monde pour ſauuer les pecheurs, & non pour les condamner ou punir ; mais encore par eſſets, deliurant la femme adultere , & ſe comportant avec tant d'amour enuers toute ſorte de pecheurs, & meſme enuers le traïſtre Iudas.

En l'année 1655. vn autre jeune homme ayant eſté receu en la

Congregation de la Mission, s'en retira quelque temps après contre l'avis de M. Vincent, qui preuoyoit que plusieurs seroient scandalisez de sa sortie. Il s'en alla prendre les Armes parmy les Compagnies des gardes Suisses, qu'il deserta aussi bien-tost après, mais non pas à si bon marché qu'il estoit sorty de la Mission: car estant apprehendé comme deserteur d'armée, & pour quelque autre faute notable, il fut mis en prison, & ensuite condamné d'auoir la teste tranchée. Ce jeune homme qui sçauoit quelle estoit la Charité de M. Vincent, eut recours à luy en cette extremité, & aussi-tost ce charitable Seruiteur de Dieu, qui auoit pour Maxime de rendre toujourns le bien pour le mal, oubliant le mépris qu'il auoit fait de son conseil & de sa Congregation, s'entremittres-volontiers pour luy sauuer la vie, en demandant sa grace, laquelle il obtint.

Vn pauvre luy demandant à la porte de Saint Lazare, s'il vouloit qu'il luy dît ce qu'on disoit de luy, il luy répondit, ouÿ mon Amy, dites; c'est (ajouta-t-il) mon Pere, qu'on vous injurie par Paris, par ce qu'on croit que vous estes cause que l'on met les pauvres au grand Hospital: à quoy M. Vincent repliqua avec sa douceur ordinaire, bien mon amy, ie m'en vais prier Dieu pour eux.

M. Vincent fit bien paroistre encore sa Charité envers ceux qui le mal traitoient, & son desinteressement des biens de la terre en vne perte considerable, & la plus grande que sa Compagnie ait faite de son viuant, car elle estoit bien de cinquante mille liures en plusieurs chefs. Voicy ce qu'il en écrivit à vne personne qualifiée de Paris, tres-intime amy de la Maison en ces termes.

» Monsieur, les bons amis se font part du bien & du mal qui leur
 » arriue, & comme vous estes l'vn des meilleurs que nous ayons au
 » monde, ie ne puis que ie ne vous communique la perte que nous
 » auons faite de l'affaire que vous sçavez, non toutefois comme vn
 » mal qui nous soit auenu, mais comme vne grace que Dieu nous
 » a faite, afin que vous ayez agreable de nous aider à l'en remercier.
 » l'appelle grace de Dieu, les afflictions qu'il enuoye, sur tout cel-
 » les qui sont bien receues. Or sa bonté infinie nous ayant disposez
 » à ce dépoüillement auant qu'il fust ordonné, elle nous a fait aus-
 » si acquiescer à cet accident avec vne entiere resignation; & j'ose
 » dire avec tant de joye, que s'il nous auoit esté fauorable. Cecy
 » sembleroit vn paradoxe à qui ne seroit pas versé comme vous,
 » Monsieur, aux affaires du Ciel, & qui ne sçauroit pas que la cōfor-
 » mité au bon-plaisir de Dieu dans les aduersitez, est vn plus-grand
 bien

bien que tous les auantages temporels. Je vous supplie tres-hum-
 blement d'agr eer, que ie verse ainsi dans vostre c oeur les sentimens
 du mien.

Or ce qui est plus admirable en cette perte ; est l'affection , la
 charit e & le respect que M. Vincent a rendu aux personnes parti-
 culier es, qui estoient les auteurs de tout cet accident fascheux,
 rendant en toute rencontre le bien pour le mal, l'honneur pour le
 deshonneur, le bon traitement pour le mauuais, & enfin mon-
 trant par des bontez toutes speciales combien il vouloit, ainsi
 qu'il dit luy-mesme en cette occasion , obseruer ce que le Saint
 Esprit a dit, qui est de i etter des charbons ardens sur la teste de
 nos aduersaires.

CHAPITRE XII.

Sa douceur.

LA Charit e est en sa perfection (dit le Bien-heureux Fran ois de
 Sales) lors qu'elle est non seulement patiente , mais outre cela douce
 & debonnaire : la douceur estant comme la fleur de cette diuine
 vertu , qui releue d'autant plus son excellence , qu'il y a plus de
 difficult e   reprimer les saillies de la nature , qui se couure sou-
 uent du manteau du zele , pour se laisser aller plus librement aux
 emportemens de ses passions.

M. Vincent estoit d'un naturel bilieux , & d'un Esprit vif , & par
 consequent fort sujet   la colere ; neanmoins il a tellement dom-
 pt e cette passion avec le secours de la grace , par la pratique de la
 vertu contraire qui est la douceur , que tant s'en faut qu'elle luy
 fist commettre aucune faute , que mesme il ne paroissoit presque
 pas qu'il en ressentist les premieres atteintes. Il est vray que du
 temps qu'il estoit chez Madame la Generale des galeres (comme
 luy-mesme l'a auou e   des personnes de confiance) il se laissoit
 quelquefois vn peu aller   son temperament bilieux & melan-
 colique ; dequoy cette bonne Dame estoit par fois en peine ,
 pensant qu'il eust quelque m contentement en sa Maison : mais
 comme il vit depuis , que Dieu l'appelloit   viure en Commu-
 naut e , & que dans cet  tat il auroit affaire   toutes sortes de per-
 sonnes de differentes complexions , *Je m'adressay* , dit-il , *  Dieu , &*
le priay instamment de me changer cette humeur seche & rebutante , & de
me donner vn esprit doux & benin : & par la grace de Nostre-Seigneur,

avec vn peu d'attention que i'ay faite à reprimer les bouillons de la nature; à'ay vn peu quitté de mon humeur roire.

Or quoy-que M. Vincent ne parlast jamais de foy que lors qu'il le jugeoit nécessaire; ou grandement vtile pour l'édification de ceux avec lesquels il s'entretenoit; son humilité neanmoins estoit telle, que souuent il en faisoit après excuse, craignant d'auoir scandalisé en quelque façon ceux auxquels il auoit ainsi parlé.

C'est donc de cette façon que M. Vincent s'est changé, & qu'il a trauaillé avec le secours de la grace Diuine, pour acquerir cette vertu de douceur, qu'il reconnoissoit & confessoit n'auoir point par nature, mais l'auoir obtenuë de Dieu par la priere & par l'exercice: Aussi (disoit-il vn jour parlant à sa Communauté) l'on voit quelquefois des personnes qui semblent estre dotüées d'vne grande douceur; laquelle pourtant n'est bien souuent qu'vn effet de leur naturel moderé: mais ils n'ont pas la douceur Chrestienne, dont le propre exercice est de reprimer & étouffer les saillies du vice contraire. On n'est pas chaste pour ne point ressentir de mouuemens deshonestes, mais bien lors qu'en les sentant on leur resiste. Nous auons ceans vn exemple de la vraye douceur, ie le dis, parce que la personne n'est pas presente, & que vous pouuez tous vous apperceuoir de son naturel sec & aride; c'est Monsieur N. & vous pouuez bien juger, s'il y a deux personnes au monde rudes & rebarbatiues comme luy & moy? & cependant on voit cet homme se vaincre jusques là, qu'on peut dire vrayment qu'il n'est plus ce qu'il estoit: & qui a fait cela? c'est la vertu de douceur, à laquelle il trauaille, pendant que moy miserable ie demeure sec comme vne ronce: Je vous prie, Messieurs, de ne point arrester vos yeux sur les mauuais exemples que ie vous donne, mais plütoist ie vous exhorte (pour me seruir des termes du Saint Apöstre) de marcher dignement & avec toute douceur & de bonnaireté en l'état auquel vous auez esté appellez de Dieu.

Mais ce n'est pas assez d'auoir acquis vne Vertu, il la faut conseruer & cultiuier; & pour cela il est nécessaire de s'y bien exercer, d'en faire souuent des actes, & de la mettre soigneusement en pratique. C'est ce que ce fidèle Seruiteur de Dieu a fait, comme il l'a enseigné aux siens, auxquels il ne disoit rien qu'il n'eust mis le premier en execution. Voicy vn petit Abregé de quelques Auis qu'il leur donnoit sur ce sujet, & qu'il pratiquoit encore mieux luy-mesme.

En premier lieu, il disoit que pour n'estre point surpris des occasions dans lesquelles on pourroit manquer contre la douceur, il falloit les prévoir, & se représenter les sujets qui pouvoient vraisemblablement exciter à la colere, & former en son esprit par avance les actes de douceur qu'on se propose de pratiquer en toutes occasions.

Secondement, qu'il falloit detester le vice de la Colere, entant qu'il déplaisoit à Dieu, sans pour cela se fâcher, ou s'aigrir contre soy-mesme de s'y voir sujet, d'autant qu'il faut haïr ce vice, & aimer la vertu contraire, non parce que celuy-là nous déplaisoit, & que celle-cy nous agréoit; mais uniquement pour l'amour de Dieu, auquel cette vertu plaisoit & ce vice déplaisoit: & si nous faisons ainsi, la douleur que nous conceurons des fautes commises contre cette vertu, sera douce & tranquille.

Troisièmement, que lors qu'on se sentoit ému de colere il estoit expedient de cesser d'agir, & mesme de parler, & sur tout de se déterminer, jusqu'à ce que les émotions de cette passion fussent accoisées, *parce que (disoit-il) les actions faites dans cette agitation, n'estant pas pleinement dirigées par la raison; qui est troublée & obscurcie par la passion, quoy-que d'ailleurs elles semblent bonnes, ne peuvent pourtant jamais estre parfaites.*

Quatrièmement, il ajoûtoit que pendant cette émotion; il falloit faire effort sur soy-mesme, pour empescher qu'il n'en parust aucune marque sur le visage qui est l'image de l'ame, mais le retenir & reformer par la douceur Chrestienne: *ce qui n'est point, disoit-il, contre la simplicité, parce qu'on le fait, non pour paroistre autre qu'on n'est pas, mais par un desir sincere que la vertu de douceur qui est en la partie Superieure de l'ame, s'écoule sur le visage, sur la langue, & sur les actions exterieures, pour plaire à Dieu, & au prochain pour l'amour de Dieu.*

Cinquièmement enfin, qu'il falloit sur tout en ce temps-là s'étudier à retenir sa langue; & malgré tous les bouillons de la colere, & toutes les saillies du zele qu'on pense avoir, ne dire que des paroles douces & agreables, pour gagner les hommes à Dieu. *Il ne faut quelquefois, disoit-il, qu'une parole douce, pour convertir un endurci; & au contraire une parole rude, est capable de desoler une ame, & de luy causer une amertume qui pourroit luy estre tres nuisible.* A ce propos on luy a oüy dire en diuerses rencontres, qu'il n'auoit vü que trois fois en sa vie de paroles de rudesse pour reprendre & corriger les autres, croyant auoir quelque raison d'en vser de la

» sorte, & qu'il s'en estoit toujourns depuis repenty, parce que cela
 » luy auoit fort mal reussi; & qu'au contraire il auoit toujourns obte-
 » nu par la douceur, ce qu'il auoit desiré.

Il faisoit neanmoins vne grande difference entre la veritable vertu de douceur, & celle qui n'en a que l'apparence; car la faulse douceur est molle, lasche, indulgente: mais la veritable douceur n'est point opposée à la fermeté dans le bien, à laquelle mesme elle est plûtoft toujourns jointe, par cette connexion qui se
 » trouue entre les vrayes vertus: Et à ce sujet, il disoit qu'il ny auoit.
 » point de personnes plus constantes, & plus fermes dans le bien,
 » que ceux qui sont doux & debonnaires; comme au contraire ceux
 » qui se laissent emporter à la colere & aux passions de l'appetit
 » irascible, sont ordinairement fort inconstans, parce qu'ils n'agis-
 » sent que par boutades, & par emportemens: ce sont comme des
 » torrens, qui n'ont de la force & de l'impetuosité que dans leurs
 » debordemens, lesquels tarissent aussi-toft qu'ils sont écouléz: au
 » lieu que les riuieres qui representent les personnes debonnaires,
 » vont sans bruit avec tranquillité, & ne tarissent jamais. Aussi
 » estoit-ce vne de ses grandes Maximes, qu'encore qu'il fallust te-
 » nir ferme, pour la fin qu'on se propose dans les bonnes entrepri-
 » ses, il estoit neanmoins expedient d'vser de douceur, dans les
 » moyens qu'on employoit; alleguant à ce propos, ce que dit le
 » Sage des conduites de la sagesse de Dieu, qui atteint fortement
 » à ses fins, & toutefois dispose suauement les moyens pour y paruenir. Il rapportoit à ce sujet l'exemple du Bien-heureux François de Sales Euesque de Geneue, qu'il disoit auoir esté le plus doux
 » & le plus debonnaire qu'il ait jamais connu; & que la premiere
 » fois qu'il le vit, il auoit reconnu en son abord, en la serenité de son
 » visage, en sa maniere de conuerser & de parler, vne Image bien
 » expresse de la douceur de Nostre-Seigneur IESVS-CHRIST qui luy auoit gagné le cœur. L'on peut dire aussi avec verité, que M. Vincent a sçeu bien profiter de l'exemple de ce Bien-heureux Prelat; car à son imitation, on remarquoit en luy vn abord ouuert, vne douceur & affabilité merueilleuse, & des paroles toujourns obligéantes enuers toutes sortes de personnes. Parlant vn jour sur ce sujet aux siens, nous auons, leur dit-il, d'autant plus besoin de l'affabilité, que nous sommes plus obligez par nostre vocation de conuerser souuent ensemble, & avec le prochain; & que cette conuersation est plus difficile, soit entre nous, entant que nous sommes ou de diuers pays, ou de complexions & humeurs fort differentes; soit avec le pro-

Attingit à fine ad finem fortiter, & disponit omnia suaviter.
 Sap. 8.

chain, duquel il y a souuent beaucoup à supporter: & c'est la vertu d'affabilité qui leue ces difficultez, & qui estant comme l'ame d'une bonne conuersation, la rend non seulement utile, mais aussi agreable: elle fait que l'on se comporte dans la conuersation avec bien-seance, & avec condescendance les vns enuers les autres: & comme c'est la Charité qui nous unit ensemble, ainsi que les membres d'un mesme corps, c'est aussi l'affabilité qui perfectionne cette union.

Mais il recomandoit particulièrement aux siens de pratiquer cette Vertu enuers les Pauures gens de la Campagne: *Parce que autrement, disoit-il, ils se reburent & n'osent approcher de nous, croyant que nous sommes trop seueres, ou trop grands Seigneurs pour eux: Mais quand on les traite affablement & cordialement, ils conçoient d'autres sentimens pour nous, & sont mieux disposez à profiter du bien que nous leur voulons faire. Or comme Dieu nous a destinez pour les seruir, nous le deuons faire en la maniere qui leur est la plus profitable, & par consequent les traiter avec grande affabilité, & prendre cet auertissement du Sage, comme s'adressant à vn chacun de nous en particulier: Congregationi pauperum affabilem te facito, Rendez-vous affable à l'assemblée des pauures.*

Or quoy que M. Vincent fust grandement affable en ses paroles, il n'estoit pas pourtant flatteur, mais au contraire il blâmoit fort ceux-là qui se seruoient des paroles d'affabilité, pour s'insinuer par vn esprit de flatterie dans l'affection des autres: *Soyons affables, disoit-il aux siens, mais jamais flatteurs; car il n'y a rien de si vil, ny de si indigne d'un cœur Chrestien que la flatterie; vn homme vraiment vertueux n'a rien tant en horreur que ce vice.*

Il tenoit encore pour vne autre Maxime de cette Vertu, de ne contester jamais contre personne, non pas mesme contre les vicieux, quand on estoit obligé de les reprendre; mais il vouloit qu'on se seruist toujours de paroles douces & affables, selon que la Prudence & la Charité le requeroient. Par ce mesme principe il défendoit aux siens d'entrer en des altercations ou aigreurs, quand il estoit question de conferer avec les Heretiques; parce qu'on les gagne bien plûtoist par vne douce & amiable remontrance: & luy-mesme en ayant vn jour conuertit trois en vn voyage qu'il fit à Beauuais, declara depuis, que la douceur qu'il auoit exercée enuers eux, auoit plus contribué à leur conuersion, que tout le reste de leur Conference: *Quand on dispute, disoit-il, contre quelqu'un, la contestation dont l'on vse en son endroit, luy fait bien voir qu'on veut emporter le dessus, c'est pourquoy il*

» se prepare à la resistance, plutôt qu'à la reconnoissance de la ve-
 » rité : de sorte que par ce débat, au lieu de faire quelque ouuer-
 » ture à son esprit, on ferme ordinairement la porte de son cœur,
 » comme au contraire la douceur & l'affabilité la luy ouvre. Nous
 » auons sur cela vn bel exemple en la personne du Bien-heureux
 » François de Sales, lequel, quoy qu'il fust tres-sçauant dans les
 » Controuerses, conuertissoit neanmoins les Heretiques, plutôt
 » par sa douceur que par sa doctrine. A ce sujet M. le Cardinal du
 » Perron disoit, qu'il se faisoit fort à la verité de conuaincre les
 » Heretiques, mais qu'il n'appartenoit qu'à M. l'Euesque de Ge-
 » neue de les conuertir. Souuenez-vous bien, Messieurs (ajouôit
 » M. Vincent) des paroles de Saint Paul à ce grand Missionnaire
 » Saint Timothée, *Seruum Domini non oportet litigare* : qu'il ne falloit
 » point qu'un Seruiteur de IESVS-CHRIST vst de contesta-
 » tions ou de disputes : & ie puis bien vous dire, que ie n'ay jamais
 » veu ny sceu qu'aucun Heretique ait esté conuertey par la force
 » de la dispute, ny par la subtilité des argumens, mais bien par la
 » douceur ; tant il est vray que cette Vertu a de force pour gagner
 » les hommes à Dieu.

Mais la douceur de M. Vincent excelloit sur tout dans les cor-
 rections & reprehensions qu'il estoit obligé de faire, dans les-
 quelles il agissoit avec vne telle moderation & douceur d'esprit,
 & parloit d'une maniere si suauë, & neanmoins si efficace, que
 les cœurs les plus durs en estoient amollis, & ne pouuoient resi-
 ster à la force de sa douceur. Nous en produirons seulement icy
 vn exemple, qui fera voir quelle estoit non seulement la douceur,
 mais aussi la prudence de ce sage & charitable Superieur, quand
 il estoit question de reprendre ou corriger quelqu'un des siens. Il
 fut vn jour auerty qu'un Prestre de la Congregation ne s'appli-
 quoit pas assez au trauail des Missions, quoy qu'il le pût bien-
 faire : & que lors-qu'il y trauailloit, il traitoit le Peuple dans ses
 Predications avec vn peu de rudesse : surquoy il luy escriuit vne
 Lettre pour l'exhorter à se rendre plus assidu aux Missions, & plus
 doux enuers les pauures gens des champs : ce qu'il fit d'une ma-
 niere aussi suauë, que prudente & energique ; luy faisant cet
 auertissement, sans témoigner aucune mefesteime de sa personne,
 ny luy faire connoistre l'auis qu'on luy auoit donné de son défaut.

» Ie vous écris, luy dit-il, pour vous demander de vos nouvelles,
 » & vous en donner des nostres. Comment vous portez-vous après
 » tant de trauaux ? Combien de Missions auez-vous faites ? Trouuez-

vous le peuple disposé à faire vn bon vsage de vos Exercices, & en tirer le fruit & le profit qui est à desirer ? Je seray consolé d'apprendre ces choses dans le détail. I'ay de bonnes Relations des autres Maisons de la Compagnie, dans toutes lesquelles on travaille avec fruit & satisfaction, graces à Dieu. Il n'y a pas jusques à Monsieur N. qui ne soit en campagne depuis neuf mois, travaillant aux Missions presque sans cesse : c'est vne chose merueilleuse de voir les forces que Dieu luy donne, & les biens qu'il fait, qui sont extraordinaires, comme ie l'apprens de tous costez : MM. les Grands-Vicaires me l'ont mandé, & d'autres me l'ont dit, ou écrit, & mesme des Religieux voisins des lieux où il travaille. On attribüe cet heureux succès au soin qu'il prend de gagner les pauvres gens par douceur & par bonté : ce qui m'a fait refoudre de recommander plus que jamais à la Compagnie de s'adonner de plus en plus à la pratique de ces Vertus. Si Dieu a donné quelque benediction à nos premieres Missions, on a remarqué que c'estoit pour auoir agy amiablement, humblement, & sincerement envers toutes sortes de personnes : & s'il a plû à Dieu de se seruir du plus miserable pour la conuersion de quelques Heretiques, ils ont auotié eux-mesmes que c'estoit par la patience, & par la cordialité qu'il auoit eüe pour eux. Les Forçats mesme avec lesquels j'ay demeuré, ne se gagnent pas autrement ; & lors qu'il m'est arriué de leur parler sechement, i'ay tout gasté : & au contraire lors que ie les ay loüez de leur resignation, que ie les ay plaints en leurs souffrances, que ie leur ay dit qu'ils estoient heureux de faire leur Purgatoire en ce monde, que i'ay baisé leurs chaines, compaty à leurs douleurs, & témoigné affliction pour leurs disgraces ; c'est alors qu'ils m'ont écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu, & qu'ils se sont mis en état de salut. Je vous prie, Monsieur, de m'aider à rendre graces à Dieu de cela, & à luy commander qu'il ait agreable de mettre tous les Missionnaires dans cet vsage de traiter doucement, humblement & charitablement le prochain, en public & en particulier, & mesme les pecheurs & les endurcis, sans iamais vser d'iuectiues, de reproches, ou de paroles rudes contre personne. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne taschiez de vostre costé d'euiter cette mauuaise façon de seruir les Ames, qui au lieu de les attirer, les aigrit, & les en éloigne. Nôstre Seigneur IESVS-CHRIST est la suauité-éternelle des Hommes & des Anges, & c'est par cette mesme vertu que nous deuons faire en sorte d'aller à luy, en y conduisant les autres.

SECTION I.

Continuation du mesme sujet.

Vera iustici-
compatio-
nem habet,
non dediga-
tionem.
Gregor.

Cette grande douceur dont M. Vincent vsoit dans les corre-
ctions & reprehensions, prouenoit de ce qu'il estoit forte-
ment persuadé d'une Maxime qu'il auoit apprise du grand Saint
Gregoire, c'est à sçauoir que les fautes du prochain nous deuoient
plûtost exciter à la pitié qu'à la colere, & que la veritable iustice
portoit plûtost à la compassion qu'à l'indignation enuers les pe-
cheurs. Surquoy ce Saint Homme disoit souuent, qu'il ne falloit
pas s'étonner de voir faire des manquemens aux autres: parce que
comme le propre des ronces & des chardons estoit de porter des
piquants, ainsi dans l'état de la Nature corrompüe le propre de
l'homme estoit de faillir, puis qu'il estoit conceu & naissoit dans
le peché: & que le Iuste mesme, selon le sentiment de Salomon,
tomboit sept fois, c'est à dire plusieurs fois le iour. Il ajoütoit que
l'esprit de l'homme auoit ses sortes d'intemperies & de maladies
comme le corps: & qu'au lieu de s'en troubler & de s'en décou-
rager, il deuoit, en reconnoissant sa condition miserable, s'en
humilier, pour dire à Dieu, comme Dauid après son peché: *Bonum
mihi quia humiliasti me, vt discam justificationes tuas.* Il m'est bon
que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos justifications:
qu'il falloit se supporter soy-mesme dans ses foiblesses & imper-
fections, & neanmoins trauailler à s'en releuer.

Cette connoissance donc qu'il auoit de la misere commune des
hommes, le faisoit agir avec compassion & douceur enuers les
pecheurs, & mesme couvrir leurs défauts avec vne prudence &
vne charité merueilleuse: il disoit, que s'il estoit défendu de juger
mal d'autruy, il estoit encore moins licite d'en parler, estant le
propre de la Charité, comme dit le Saint Apostre, de couvrir la
multitude des pechez; & sur ce sujet il alleguoit cette parole du
Sage: *Audisti verbum aduersus proximum tuum? Commoriatur in te.*
Auez-vous entendu quelque discours contre vostre prochain?
Etouffez-le & le faites mourir en vous. Il louoit aussi souuent cer-
te Vertu en la personne de Madame la Generale des Galères,
laquelle par vne tendresse & pureté de conscience, ne parloit ja-
mais, & ne pouuoit souffrir qu'en sa preséce on s'entretinst des
défauts d'autruy.

Quelques-vns

Quelques-vns estant sortis de la Compagnie de la Mission, par tentation ou autrement, il y en avoit d'autres qui s'en étonnoient, & mesme en murmuroient n'en sçachant pas la cause; parce que M. Vincent tenoit cétte maxime, de ne faire jamais aucune plainte de ceux qui sortoient, & de ne rien dire des causes de leur sortie. Mais au contraire quand l'occasion s'en presentoit, & qu'il le pouvoit avec verité, il parloit à leur avantage; & mesme dans les occasions il leur rendoit toutes sortes de bons offices, quoy qu'il conust bien la mauvaïse disposition de quelques-vns à son egard: & plusieurs de ceux qui ont perseveré dans la Compagnie, tant des premiers qui ont commencé l'Institut, que des autres qui sont venus depuis, ont avoué, qu'après Dieu ils avoient obligation de leur perseverance à la douceur & au support charitable de M. Vincent à leur egard.

Or quoy qu'il corrigeast les défauts du prochain sans les flatter, c'estoit néanmoins toujours en les excusant & diminuant autant qu'il pouvoit: & il y procedoit avec un tel témoignage d'estime & d'affection pour ceux qui avoient failly, que tant s'en faut que sa correction leur causast aucun abattément d'esprit; qu'au contraire elle releuoit leur courage, augmentoit leur confiance en Dieu, & leur donnoit ordinairement vne grande édification, voyant que par vne charité merueilleuse il s'humilioit le premier.

Nous insererons icy fort à propos sur ce sujet les extraits de quelques Lettres qui feront connoistre encore mieux, quels étoient ses sentimens touchant la douceur qu'il falloit mêler dans la correction, & le grand soin qu'il prenoit d'établir un support mutuel parmy ceux de sa Congregation.

Je loue Dieu (dit-il écrivant au Supérieur d'une de ses Maisons) de ce que vous estes allé vous-mesme expedier les choses que Monsieur N. vous avoit refusé de faire: vous avez bien fait d'en user ainsi, plutôt que de le presser: car il y a des personnes bonnes & vertueuses qui craignent Dieu; & ne voudroient pas l'offenser; lesquelles ne laissent pas de tomber en de certaines foiblesses: & quand il s'en presente de telles, il les faut supporter, & non pas se roidir contre. Puisque Dieu donne benediction à ce sien Serviteur dans le Tribunal, je pense que vous serez bien de le laisser agir selon son esprit, & de donner quelque chose en cettte occasion à ses petites volontez, puis que grâces à Dieu il n'en a point de mauvaïses. Pour ce qui est de l'autre Prestre, dont

» vous me parlez, la parole qui luy est échappée est peut-estre vne
 » saillie de la nature, plutôt qu'une indisposition de l'esprit. Les
 » plus sages disent quelquefois des choses estant préoccupés de
 » quelque passion, de quoy néanmoins ils se repentent bien-tost
 » après. Il y en a d'autres qui témoignent quelquefois leurs auer-
 » sions & leurs sentimens tant à l'égard des personnes que des em-
 » plois, & qui pourtant ne laissent pas de bien faire. Tant y a,
 » Monsieur, avec quelques personnes que nous soyons, il y a tou-
 » jours à souffrir, mais aussi à mériter. J'espère que celuy-là, dont
 » ie viens de vous parler, se pourra gagner, pourueu qu'on le suppor-
 » te charitablement, qu'on l'auertisse avec douceur & prudence, &
 » qu'on prie Dieu pour luy, comme ie fais pour vostre famille &c.

» Ecriuant sur vn semblable sujet à vn autre Supérieur: Le Pre-
 » sident, luy dit-il, dont vous me parlez, est vn homme de bien, il se
 » porte à la vertu, & il estoit en bonne réputation dans le monde
 » auant qu'il fust receu dans la Compagnie. Que si maintenant
 » qu'il est parmy nous, il a l'esprit inquiet, s'il s'embarrasse de quel-
 » que soin temporel & de l'affection des parens, & si enfin il fait quel-
 » que peine à ceux qui sont avec luy, il le faut supporter avec dou-
 » ceur: Sil n'auoit ces défauts il en auroit d'autres; & si vous n'auiez
 » rien à souffrir, vostre charité n'auoit pas beaucoup d'exercice,
 » ny vostre conduite assez de rapport à celle de Nostre-Seigneur,
 » qui a bien voulu auoir des Disciples grossiers & sujets à diuers
 » manquemens, pour auoir occasion, en pratiquant la douceur & le
 » support, de nous montrer par son exemple comme doiuent agir
 » ceux qui sont en charge. Je vous prie, Monsieur, de vous régler
 » sur ce saint Modèle, qui vous apprendra non seulement à sup-
 » porter vos Confreres, mais aussi la maniere de les aider à se dé-
 » faire de leurs imperfections. Il ne faut pas négliger le mal par
 » vne tolérance trop lasche, mais il faut aussi tâcher d'y remédier
 » avec douceur.

» Il écriuit encore sur le mesme sujet à vn troisième, qui travail-
 » loit avec vn autre Prestre de la Compagnie dans vn Diocèse éloi-
 » gné. Voicy en quels termes: J'espère de la bonté de Nostre Sei-
 » gneur qu'il donnera sa bénédiction à vos emplois, si la cordialité
 » & le support est entre vous deux; & ie vous prie au nom de Dieu,
 » Monsieur, que ce soit là vostre grand exercice. Et parce que
 » vous estes le plus ancien, & le Supérieur, supportez tout avec
 » douceur de celuy qui est avec vous; ie dis, tout, en sorte que vous
 » déposant en vous-mesme de la Supériorité, vous vous ajustiez à

luy dans vn esprit de Charité. C'est le moyen par lequel Nostre « Seigneur a gagné & perfectionné les Apôtres, & celuy aussi par « lequel seul vous viendrez à bout de ce bon Prestre. Selon cela, « donnez vn peu d'espace à son humeur, ne luy contredisez jamais « à l'heure mesme que vous croyez en auoir sujet, mais auertissez- « le quelque-temps après humblement & cordialement : & sur tout « compoortez-vous de telle façon, qu'il ne paroisse aucune diuision « entre vous & luy: car vous estes là, comme sur vn Theatre, exposez « à la vëtie de toutes sortes de personnes, dans l'esprit desquelles « vn seul acte d'aigreur qu'on verroit en vous, seroit capable de tout « gaster. I'espère que vous ferez vsage de ces auis que ie vous don- « ne, & que Dieu se seruira d'vn million d'actes de vertus que vous « pratiquerez, comme de base & de fondement du bien qu'il « veut faire par vous. »

Enfin il ne recommançoit rien tant, par ses Lettres & de viue voix, aux Superieurs & aux particuliers des ses maisons, que la douceur & le support reciproque, comme vne source de paix, & vn lien de perfection qui vnit les cœurs. Quand les Superieurs de quelques-vnes des Maisons de sa Compagnie demandoient d'estre déchargez de quelque infirme qui ne pouuoit plus traual-ler; il leur représentoit qu'estant deuenü infirme en leur Maison, il estoit juste qu'il y demeurast, afin qu'elle eust occasion de pratiquer en son endroit le support & la Charité: que s'ils demandoient le changement de quelqu'vn à cause de ses défauts, il leur disoit qu'il le falloit supporter, qu'il n'y auoit personne qui n'en eust, & que celuy qu'on enueroit en sa place en auroit peut-estre de plus grands.

Quand les Officiers ou autres des siens manquoient à suivre ses ordres, comme il est arriué quelquefois, faisant autrement qu'il ne leur auoit prescrit, mesme jusqu'à plusieurs fois; il ne leur disoit autre chose sinon, *Monsieur, ou mon Frere, peut-estre que se vous auiez fait cela en la maniere que ie vous auois prié, Dieu y auoit donné sa benediction*: d'autres fois, il n'en disoit rien, voulant que son silence & sa patience seruist de correction; si ce n'estoit dans les choses de quelque consequence, à quoy il fût necessaire de pouruoir, ou en cas de desobeissance formelle, s'il en remarquoit quelqu'vne.

Mais sur tout, il se compoortoit avec vne douceur & vn support merueilleux enuers les infirmes ou du corps ou de l'esprit; il n'en faisoit jamais aucune plainte, & ne témoignoit point qu'il s'en

trouuaft chargé ; mais se mettant en leur place, par vne charitable condescendance, il leur faisoit les mesmes traitemens qu'il eust voulu receuoir, s'il eust esté dans les mesmes infirmitéz. Nous remarquerons seulement icy, qu'entre ceux qu'on admettoit à l'épreuue, dans sa Congregation, il s'en est trouué de tout temps quelques-vns qui auoient des incommoditez, pour lesquelles selon les apparences ils ne pouuoient estre receus au corps de la Compagnie : mais nonobstant cela, M. Vincent ne laissoit pas d'essayer de les remettre, leur faisant prendre des remedes, leur donnant du repos, & employant les autres moyens qu'il jugeoit propres pour cet effet. Et quoy-que plusieurs luy representassent qu'il les falloit renuoyer, luy au contraire, disoit qu'il falloit attendre & les supporter : & en effet après auoir quelquefois bien attendu, quelques-vns ont esté gueris, & ont depuis rendu de bons seruices à Dieu dans la Compagnie.

Que s'il exerçoit vne si charitable douceur enuers ceux qui n'estoient que dans la Probation pour estre incorporez à sa Congregation, il en vsoit encore bien dauantage à l'égard des autres qui y estoient desja receus : car tant s'en faut qu'il en renuoyast aucun pour quelque infirmité que ce fust, que mesme il ne vouloit pas permettre qu'aucun s'en retirast de luy-mesme sous ce pretexte ; considerant les infirmes comme autant de sujets qui attiroient les benedictions du Ciel sur sa Compagnie. Voicy ce qu'il en écriuit vn jour à vn Prestre de sa Congregation, qui pour n'auoir pas de santé, auoit quelque pensée de s'en retirer : *Ne craignez point*, luy dit-il, *d'estre en aucune façon à charge à la Compagnie à cause de vos infirmitéz, & croyez que vous ne le serez jamais pour ce sujet ; car par la grace de Dieu elle ne se trouue point chargée des infirmes ; au contraire, ce luy est vne benediction d'en auoir.* Voila les sentimens & la pratique de M. Vincent sur ce point ; & c'est ainsi que sa Compagnie en vse dans le mesme esprit, ne renuoyant aucun de ses sujets pour infirmité.

Il traitoit encore avec vne douceur toute particuliere les Freres de sa Congregation, qui estoient les plus grossiers & les moins vtiles, ne voulant point les renuoyer pour leur rusticité, ou peu d'vtilité à la Maison : il les faisoit mesme parler dans les Conferences & Colloques spirituels de la Communauté, pour leur ouuir l'esprit ; & quoy-que leurs discours fussent quelquefois trop longs, ennuyeux, & hors du sujet ; il les laissoit pourtant tout dire ce qu'ils vouloient, sans les interrompre, & sans jamais

leur témoigner qu'il n'approuast pas ce qu'ils auoient dit ; si ce n'est qu'ils eussent auancé quelque chose fausse, ou erronée, qui eust besoin de correction ; car alors il les redressoit paternellement, & avec grande douceur, pour ne les contrister ou décourager, interpretant en bien ce qu'ils auoient dit, ou les excusant adroitement ; leur faisant néanmoins assez remarquer en quoy ils s'estoient trompez.

La douceur de sa Charité passoit encore plus auant, & supportoit non seulement les défauts naturels du corps ou de l'esprit, mais mesme ceux qui se commettoient contre les mœurs : car il s'en est trouué de temps en temps quelques-vns dans sa Congregation, aussi-bien que dans les autres Communautéz, qui s'estant relaschez dans le chemin de la vertu, y faisoient plus de mal que de bien, par leurs murmures, médisances, & autres déreglemens, qui estoient connus des autres de sa Compagnie ; on s'étonnoit que M. Vincent ne les mit point dehors, on le pressoit mesme de le faire ; mais ce charitable & debonnaire Superieur les supportoit avec vne douceur, vne charité, & vne patience incroyable, pour leur donner loisir de se reconnoistre ; employant cependant tous les moyens qu'il jugeoit propres pour remedier à leurs indispositions.

Le Superieur d'une des Maisons de sa Compagnie se trouuant bien d'auoir esté déchargé de quelques personnes lasches & d'une humeur difficile, écrit à M. Vincent qu'il seroit à propos de purger la Compagnie de telles gens. Voicy la réponse qu'il luy fit, qui est tres-remarquable sur le sujet que nous traitons : Je suis de vostre auis, luy dit-il, touchant le personnage dont vous m'écrivez : Je ne croy pas qu'il reuienne de l'état où il est, au contraire ie crains qu'il ne fasse beaucoup de peine à cette Maison icy, où nous l'auons fait venir ; & non seulement ie le crains, mais ie commence à l'experimenter ; & ie vous auoüe que luy & deux autres nous ont donné beaucoup d'exercice ; l'un est dehors, après l'auoir supporté autant qu'il nous a esté possible ; & il seroit expedient que les autres en fussent bien loin : ce seroit faire justice à la Compagnie, que de retrancher ces membres gangrenez, & la prudence mesme semble le requerir : mais parce qu'il faut donner lieu à toutes les Vertus, nous exerçons maintenant le support, la douceur, la longanimité, & la Charité, dans le desir de leur amendement : nous appliquons des remedes au mal, employant les menaces, les prieres, les auertissemens, & tout cela sans espé-

» rance d'autre bien que de celuy qu'il plaira à Dieu y operer par
 » sa grace. Nostre-Seigneur ne rejetta pas Saint Pierre pour l'auoir
 » renié trois fois ; ny mesme Judas, quoy qu'il preuist bien qu'il
 » mourroit en son peché : ainsi i'estime que sa Diuine bonté aura
 » bien agreable que la Compagnie étende sa Charité sur ces discò-
 » les, pour ne rien ômettre ny épargner, qui les puisse gagner à
 » Dieu : ce n'est pas qu'enfin il n'en faille venir au retranchement,
 » s'ils ne se changent.

Quelques ames timorées & embarrassées de scrupules, qui ren-
 doient leur conduite tres-penible, & en quelque façon insupportable,
 ont aussi exercé souuent la charité de M. Vincent, & luy ont bien
 ourny de quoy pratiquer la douceur & le support ; & parmy les siens
 mesmes il s'en est trouué, qui durant plusieurs années, pour des
 scrupules fondez sur des sujets de neant, estoient incessamment à
 luy donner de la peine par leurs importunitéz continuelles, dont
 pourtant il ne se plaignoit point, & ne les rebutoit nullement, mais
 les supportoit, & mesme s'étudioit à les accueillir gracieusement,
 pour ne leur donner aucun sujet de découragement ou de tristesse : &
 en quelque Compagnie qu'il fust, il se leuoit aussi-tost qu'il les
 voyoit venir, & leur alloit parler dans quelque coin du lieu où il
 se trouuoit : & quoy qu'ils retournaissent vers luy plusieurs fois
 pour le mesme sujet, s'en estant trouué quelques-vns qui sont
 venus l'interrompre trois & quatre fois en vne heure ; il les
 receuoit toujours avec la mesme serenité de visage, les écoutoit
 avec vne égale patience, & leur répondoit avec la mesme douceur :
 Voicy le témoignage qu'vn de ces esprits malades a rendu sur ce
 sujet. Monsieur Vincent, dit-il, a toujours eu vn tres-grand support
 pour moy, & m'a traité avec grande douceur pendant mes
 peines d'esprit. I'allois l'interrompre continuellement, mesme
 lors qu'il se dispoit à celebrer la Messe, ou à reciter son Office ;
 & quand i'auois eu sa réponse, ie sortois, & puis ie
 retournois encore au mesme temps pour luy parler, & ainsi
 consecutiuellement plusieurs fois de suite : ce qui a duré long-
 temps, sans pourtant que i'aye remarqué qu'il m'ait dit aucune
 parole rude ; au contraire, il me répondoit toujours avec grande
 douceur, sans me rebuter, ce qu'il eust pû faire justement, veu
 la continuation de mes importunitéz : & mesme après m'auoir
 dit ce que i'auois à faire, voyant que ie tombois en de nouueaux
 doutes, il a pris la peine de m'écrire de sa propre main ce qu'il
 m'auoit dit, pour me le mieux faire retenir, & mesme pour cet
 effet,

Il me prioit de le lire tout haut en sa presence : & enfin à quelque heure que ie l'allasse trouver, quoy-que ce fust souuent fort tard, & fort auant dans la nuit, ou mesme d'autres fois lors-qu'il estoit engagé en des compagnies pour des affaires, il me receuoit toujours avec vne égale bonté, m'écouloit, & me répondoit avec vne douceur & vne charité que ie ne puis expliquer.

Vn autre a encore déclaré qu'il auoit bien souuent exercé la patience & la charité de M. Vincent, l'obligeant de repeter plusieurs fois ce qu'il luy auoit dit : ce que neanmoins ce charitable Superieur faisoit bien volontiers, sans luy en témoigner aucune peine, repeter plusieurs fois, & autant qu'il le desiroit, la mesme chose qu'il luy auoit dite, & la luy expliquant plus distinctement, & mesme avec plus de plaisir la dernière fois que la première : vne fois entre les autres qu'il estoit occupé en quelque affaire avec des Personnes considerables, il appella vn Frere pour luy dire quelque chose, mais ce Frere ne la conceuant pas bien, la luy fit repeter plus de quatre fois, sans que M. Vincent luy en témoignast le moindre signe d'impatience, faisant cette repetition la cinquième fois avec la mesme douceur & tranquillité d'esprit, que la première, témoignant avec vn visage riant y prendre plutôt plaisir qu'y ressentir aucune peine.

SECTION II.

Paroles remarquables de M. Vincent touchant la Douceur qu'on doit pratiquer enuers le Prochain.

ELles ont esté recueillies d'un Discours que ce saint Homme fit vn jour aux siens sur le sujet de cette Vertu.

La Douceur & l'Humilité, leur dit-il, sont deux sœurs germanes qui s'accordent fort bien ensemble. Nous auons pour Regle de les étudier soigneusement en IESVS-CHRIST, qui nous dit, *Apprenez de moy que ie suis doux & humble de cœur.* C'est donc vne leçon du Fils de Dieu, *Apprenez de moy.* O mon Sauueur, quelle parole ! Mais quel bonheur d'estre vos Ecoliers, & d'apprendre cette leçon si courte & si excellente, qu'elle nous rend tels que vous estes ? N'aurez-vous pas la mesme autorité sur nous, qu'ont eu autrefois sur Philosophes sur leurs Sectateurs, lesquels s'attachoient si étroitement à leurs Sentences, que c'étoit assez de dire, *Le Maistre l'a dit*, pour ne s'en départir jamais ?

» Si donc les Philosophes par leur raisonnement s'acqueroient
 » tant de creance sur leurs Disciples dans les choses humaines, com-
 » bien plus, mes Freres, la Sagesse Eternelle merite-t-elle d'estre
 » crüe & suiuiue dans les choses diuines? Que luy répondrions-nous
 » à ce moment, s'il nous demandoit compte de toutes les leçons
 » qu'il nous a faites? Que luy dirons-nous à la mort, quand il nous
 » reprochera de les auoir si mal apprises? *Apprenez de moy*, dit-il,
 » *d'estre doux*. Si c'estoit vn Saint Paul ou vn Saint Pierre, qui par
 » luy-mesme nous exhortast à apprendre de luy la douceur, nous
 » pourrions nous en excuser; mais c'est vn Dieu fait homme, qui est
 » venu nous montrer comme il faut que nous soyons faits, pour
 » estre agreables à son Pere: C'est le Maistre des Maistres qui nous
 » enseigne d'estre doux. Donnez-nous part, mon Seigneur, à vostre
 » grande douceur: nous vous en prions par cette mesme douceur
 » qui ne peut rien refuser.

» La Douceur a plusieurs actes qui se reduisent à trois principaux:
 » & le premier de ces actes a deux offices, dont l'vn est de reprimer
 » les mouuemens de la colere, les saillies de ce feu qui monte au vi-
 » sage, qui trouble l'ame, qui fait qu'on n'est plus ce qu'on estoit,
 » & qu'un visage serein change de couleur, & devient noirastre, ou
 » tout enflammé. Que fait la douceur? Elle arreste ce changement;
 » elle empesche celuy qui la possède, de se laisser aller à ces mauuais
 » effets. Il ne laisse pourtant pas de sentir le mouuement de la pas-
 » sion, mais il tient ferme, afin qu'elle ne l'emporte. Il luy pourra
 » arriuer quelque ternissure au visage, mais il se remet bien tost.
 » Au reste il ne faut pas s'étonner de nous voir combatus; les mou-
 » uemens de la Nature préuiennent ceux de la Grace, mais ceux-cy
 » les surmontent. Il ne faut pas nous étonner des attaques, mais
 » demander grace pour les vaincre, estant assurez qu'encore que
 » nous sentions quelque reuolte en nous contraire à la douceur, elle
 » a certe proprieté de la reprimer. Voila donc le premier office du
 » premier acte, qui est beau à merueilles, & si beau qu'il empesche
 » la laideur du vice de se montrer: c'est vn certain ressort dans les
 » Esprits & dans les Ames, qui non seulement tempere l'ardeur de
 » la colere, mais qui en étouffe les moindres sentimens.

» L'autre office de ce premier acte de la Douceur consiste, en ce
 » qu'estant par fois expedient qu'on témoigne de la colere, qu'on
 » reprenne, qu'on chastie; il fait neanmoins que les Ames qui ont
 » cette vertu de Douceur, ne font pas les choses par emportement
 » de la nature, mais parce qu'elles pensent qu'il les faut faire: comme

VINCENT DE PAUL, LIVRE III. CHAP. XII. 193

me le Fils de Dieu qui appella Saint Pierre Satan, qui disoit aux Juifs, Allez hypocrites, non vne fois, mais plusieurs; ce mot estant « repeté dix ou douze fois dans vn seul chapitre; & en d'autres ren- « contres il chassa les vendeurs du Temple, renuerfa les tables, & « fit d'autres signes d'un homme courroucé: Estoit-ce des em- « portemens de colere? Non, il auoit cette douceur au suprême « degré. En nous, cette Vertu fait qu'on est maistre de sa passion; « mais en Nostre Seigneur qui n'auoit que des propassions, elle luy « faisoit seulement auancer ou retarder les actes de la colere, selon « qu'il estoit expedient. Si donc il se montroit seuer en certaines « occasions, luy qui estoit doux & benin, c'estoit pour corriger les « personnes à qui il parloit, pour donner la chasse au peché, & « oster le scandale; c'estoit pour édifier les Ames, & pour nous « donner instruction. O qu'un Superieur qui agiroit de la sorte, fe- « roit vn grand fruit! Ses corrections seroient bien receües, parce « qu'elles seroient faites par raison, & non par humeur: Quand il « reprendroit avec vigueur, ce ne seroit jamais par emportement, « mais touûjours pour le bien de la personne auertie. Comme Nostre « Seigneur doit estre nostre modèle en quelque condition que nous « soyons, ceux qui conduisent doiuent regarder comme il a gou- « uerné, & se regler sur luy. Or il gouuernoit par amour; & si « quelquefois il promettoit la recompense, d'autrefois aussi il pro- « posoit le chastiment: il faut faire de mesme, mais touûjours par le « principe de l'amour. On est pour-lors en l'état où le Prophete « desiroit que Dieu fust, quand il luy disoit, *Domine, ne in furore tuo* « *arguas me*: il sembloit à ce pauvre Roy que Dieu fust en colere. « contre luy, & pour cela il le prie de ne le chastier pas en sa fureur. « Tous les hommes en sont logez là, nul ne veut estre corrigé par « colere. C'est vne faueur accordée à peu de personnes, de n'en point « sentir les premieres émotions, comme j'ay dit; mais l'homme « doux en reuiet aussi-tost, il maistrise la colere & la vengeance, « en sorte que rien n'en procede qui ne soit appliqué par l'amour. « Voila donc le premier acte de la Douceur, qui est de reprimer les « mouuemens contraires dès qu'on les ressent, soit en arrestant « tout à fait la colere, soit en l'employant si-bien dans la necessité, « qu'elle ne soit nullement separée de la douceur. C'est pourquoy, « Messieurs, maintenant que nous en parlons, proposons-nous tou- « tes les fois qu'il nous viendra quelque occasion de nous fascher, « d'arrester tout court cet appetit, pour nous recolliger & nous « éleuer à Dieu, luy disant: Seigneur qui me voyez assailly de

- » cette tentation, deliurez-moy du mal qu'elle me suggere.
- » Le second acte de la Douceur, est d'auoir vne grande affabili-
 » té, cordialité, & serenité de visage enuers les personnes qui nous
 » abordent : en sorte qu'on leur soit à consolation. De-là vient que
 » quelques-vns avec vne façon riante & agreable contentent tout
 » le monde; Dieu les ayant préuenus de cette grace, par laquelle
 » ils semblent vous offrir leur cœur, & vous demander le vostre; au
 » lieu que d'autres se presentent avec vne mine resserrée, triste, &
 » desagreable, ce qui est contre la douceur. Selon cela, vn vray
 » Missionnaire fera bien de se composer affablement; & de s'étu-
 » dier à vn abord si cordial & amiable, que par ces signes de sa
 » bonté il donne consolation & confiance à tous ceux qui l'appro-
 » chent. Vous voyez que cette douce insinuation gagne les cœurs,
 » & les attire, selon cette parole de Nostre Seigneur, *que les debon-*
 » *naires possederont la terre* : & au contraire on a fait cette remarque
 » des personnes de condition qui sont dans l'employ, que quand
 » elles sont trop graues & froides, vn chacun les craint & les fuit.
- » Et comme nous deuons estre employez auprès des Pauures gens
 » des champs, de Messieurs les Ordinans, des Exercitans, & de
 » toutes sortes de personnes, il n'est pas possible que nous produi-
 » sions de bons fruits si nous sommes comme des terres seches, qui
 » ne portent que des chardons; il faut quelque'attrait, & vn exte-
 » rieur qui plaise, pour ne rebuter personne.
- » Je fus consolé, il y a trois-ou quatre jours, de la joye qui me
 » parut en quelqu'vn qui sortoit de ceans, où il auoit remarqué;
 » disoit-il, vn abord doux, vne ouuerture de cœur, & vne certaine
 » simplicité charmante, (ce sont ses termes) qui l'auoient grande-
 » ment touché.
- » Isaïe dit de Nostre Seigneur, *Butyrum & mel comedet, ut sciat re-*
 » *probare malum, & eligere bonum*. Il mangera du beurre & du miel,
 » afin qu'il sçache reprouuer le mal, & choisir le bien. Ce discer-
 » nement des choses n'est donné, ie pense, qu'aux Ames qui ont la
 » douceur; car comme la colere est vne passion qui trouble la rai-
 » son, il faut que ce soit la vertu contraire qui donne le discerne-
 » ment & la lumiere à la mesme raison.
- » Le troisiéme acte de la Douceur, est quand on a receu vn dé-
 » plaisir de quelqu'vn, de n'y point arrester son esprit, de n'en rien
 » témoigner, ou bien de dire en l'excusant, Il n'y pensoit pas, il l'a
 » fait par précipitation, vn premier mouuement l'a emporté, enfin;
 » détourner sa pensée de l'offense prétendue. Quand vne per-

sonne dit des choses fascheuses à ces esprits doux pour les aigrir, « ils n'ouurent pas la bouche pour luy répondre, & ne font pas sem- « blant de l'entendre. »

On raconte d'un Chancelier de France, que sortant vn jour du « Conseil, vn homme qui auoit perdu son procez, luy dit qu'il « estoit vn méchant Iuge pour luy auoir osté son bien, & ruiné sa « famille par l'Arrest qui auoit esté donné, l'appellant au Iuge- « ment de Dieu, & le menassant de son chastiment: Et que dans « vne telle rencontre, ce Seigneur s'en alla sans dire mot, & sans « regarder ny d'un costé ny d'autre: Si ce fut par la douceur Chre- « stienne, ou par quelque autre principe qu'il supporta cette indi- « gnité, ie m'en rapporte; mais quoy qu'il en soit, nous deuons en- « trer dans vne grande confusion de nous emporter quelquefois » pour des vetilles, considerant que le premier Chef de la Iustice « du Royaume; souffre le reproche honteux que luy fait publique- « ment vn plaideur, sans luy en témoigner aucun ressentiment: « chose certes admirable dans le rang qu'il tenoit, où il ne man- « quoit pas de raisons humaines, non plus que de moyens faciles « pour punir vne telle temerité. »

Mais vostre exemple, O mon Sauueur: n'aura-t-il pas plus de « pouuoir sur nous? vous verrons-nous pratiquer vne douceur in- « comparable enuers les plus criminels, sans nous efforcer de deue- « nir doux? Et quand ferons-nous touches des exemples, & des « sermons que nous trouuons en vostre Ecole? »

La douceur ne nous fait pas seulement excuser les affronts & les « traitemens injustes que nous receuons: elle veut mesme qu'on « traite doucement ceux qui nous les font, par des paroles amiables; « & s'ils venoient à nous outrager, jusqu'à nous donner vn soufflet, « qu'on le souffre pour Dieu; & c'est cette vertu qui fait cet effet- « là. Oüy, vn Seruiteur de Dieu qui la possède bien, quand on vse « de main-mise sur luy, il offre à Dieu ce rude traitement & demeu- « re en paix. »

Si le Fils de Dieu estoit si debonnaire en sa conuersation, com- « bien plus a-t-il fait éclatter sa douceur en sa passion. C'a esté jus- « ques à vn tel point, que de ne proferer aucune parole fascheuse cõ- « tre ces Deicides qui le couuroient d'injures & de crachats, & qui « se rioient de ses douleurs. *Mon amy*, dit-il à Judas qui le liuroit à « ses ennemis: il va mesme au deuant de ce traistre avec cette dou- « ce parole, *Mon amy*. Il traita tout le reste de mesme air, qui cher- « chez-vous. (leur dit-il) *me voyez*. Meditons tout cela, Messieurs, «

» nous trouuerons des actes prodigieux de douceur, qui surpassent
 » l'entendement humain. O IESVS, mon Dieu ! quel exemple pour
 » nous, qui auons entrepris de vous imiter ? Quelle Leçon pour
 » ceux qui ne veulent rien souffrir, ou s'ils souffrent, qui s'inquie-
 » tent & s'aigrissent ?
 » Après cela ne deuons-nous pas nous affectionner à cette vertu
 » de douceur, par laquelle non seulement Dieu nous fera la grace
 » de reprimer les mouuemens de la colere, de nous comporter gra-
 » cieusement enuers le prochain, & de rendre bien pour mal : mais
 » encore de souffrir paisiblement les afflictions, les blessures, les
 » tourmens, & la mort mesme, que les hommes nous pourroient
 » causer. Faites-nous la grace, mon Sauueur, de profiter des peines
 » que vous auez endurées avec tant d'amour & de douceur : plu-
 » sieurs en ont profité par vostre bonté, & peut-estre que ie suis
 » seulicy, qui n'ay pas encore commencé à estre tout ensemble
 » & doux & souffrant.

CHAPITRE XIII.

Son Humilité.

Nihil est
 quod nos ita
 aut homini-
 bus acceptos,
 aut Deo gra-
 tos faciat,
 quam si vite
 merito ma-
 gni, humili-
 tate infimi
 simus.
*Hieron. ad Ce-
 lant.*

C'EST vne verité prononcée par la bouche du Fils de Dieu,
 que celuy qui s'éleue sera humilié, & au contraire que celuy
 qui s'humilie, sera exalté : la conduite de la Divine Prouidence
 nous en fait voir tous les jours des preuues, & nous oblige par
 consequent de reconnoistre ce qu'a dit vn grand Docteur de l'E-
 glise, qu'il n'y a rien qui nous rende si agreables aux yeux de Dieu,
 ny si recommandables enuers les hommes, que lors qu'estant
 vraiment grands par le merite d'une vie sainte & vertueuse, nous
 nous rendons petits par les sentimens d'une sincere humilité.

Cela s'est verifié en la personne de Monsieur Vincent, lequel
 a esté exalté par les grandes choses que Dieu a faites en luy, &
 par luy, daurant qu'il s'est humilié ; & plus il s'est profon-
 dément abbaisé, Dieu a pris plaisir de l'éleuer dauantage, & de
 répandre plus abondamment ses benedictions sur luy & sur toutes
 ses saintes entreprises.

Il est vray quel'on peut dire de ce Saint homme après sa mort,
 ce que plusieurs qui l'ont le plus approché & obserué ont dit de
 luy durant sa vie, qu'il n'a jamais esté bien connu au monde tel
 qu'il estoit en effet, quelque estime qu'on ait eüe de luy : Car bien

qu'il ait toujours passé pour vn homme fort humble, l'opinion commune toutefois n'a jamais regardé son humilité, comme la disposition principale qui a attiré sur luy toutes les graces & benedictions dont il a esté comblé, & comme le fondement & la racine de toutes les grandes Oeuures qu'il a faites. Ceux qui en ont jugé plus fauorablement, ont estimé que c'estoit son zele qui le portoit à les entreprendre, & que sa prudence les luy faisoit conduire heureusement à chef: mais quoy-que ces deux vertus fussent excellentes en luy, & qu'elles ayent beaucoup contribué aux grands biens qu'il a operez, il faut neanmoins auoïer que c'est sa profonde humilité qui a attiré sur luy cette plenitude de lumieres & de graces, par la vertu desquelles tout a prospéré entre ses mains, & sous sa conduite. Mais pour parler encore mieux, nous pouuons dire que son zele le portoit à s'humilier sans cesse, & que sa prudence consistoit à suivre simplement les maximes & les exemples du Fils de Dieu, & à s'abandonner au euglement aux conduites de son Diuin esprit: se tenant toujours dans cette humble disposition de cœur, de se reputer incapable d'aucun bien, & d'entité de toute vertu, & de toute force: & dans ce sentiment il repetoit sans cesse interieurement cette Leçon d'humilité qu'il auoit apprise de son Diuin Maistre, disant en son cœur, *Je ne suis pas vn homme, mais vn pauvre ver qui rampe sur la terre, & qui ne sçait où il va, mais qui cherche seulement à se cacher en vous, O mon Dieu, qui estes tout mon desir. Je suis vn pauvre auugle qui ne sçauris auancer vn pas dans le bien, si vous ne me tendez la main de vostre Misericorde pour me conduire.*

Voila quels estoient les sentimens de Vincent de Paul, lequel à l'exemple du Saint Apostre son Patron, ne se trouuoit point dans vne meilleure disposition de correspondre & de cooperer aux desseins de Dieu, sinon lors-qu'estant abbatu par terre dans les profonds abaïsemens de son humilité, & fermant les yeux à toutes les considerations humaines, il s'abandonnoit aux volontez de son Diuin Maistre, luy disant en son cœur comme ce grand Apostre, *Seigneur que voulez-vous que ie fasse?* Dans cette dépendance il n'entreprendoit jamais rien par soy-mesme, & il a fallu que la Diuine Prouidence l'ait engagé aux ceuures qu'il a faites, ou par l'autorité de ceux qu'il regardoit comme ses Superieurs, ou par les conseils & persuasions des personnes dont il respectoit la vertu, ou enfin par la necessité des occasions qui luy faisoient connoistre la volonté de Dieu, laquelle il faisoit toujours profes-

sion de suiure, & qu'il ne vouloit jamais préuenir. C'est pour-
 quoy lors qu'il parloit de la plus grande de ses Oeuures, qui est l'E-
 tablissement de sa Congregation, il disoit toûjours hautement,
 que c'estoit Dieu seul qui auoit appellé en sa Compagnie ceux
 qui y auoient esté receus, & qu'il n'auoit jamais ouuert la bouche
 pour en attirer aucun: que luy-mesme ne s'estoit pas fait Mis-
 sionnaire par son choix, mais qu'il y auoit esté engagé, sans pres-
 que le connoistre, par la conduite de la volonté de Dieu. Que
 c'estoit Dieu seul qui estoit l'auteur de tout ce qui se faisoit de
 bien dans la Mission, de toutes les fonctions & pratiques des
 Missionnaires, & généralement de toutes les bonnes œuures dans
 lesquelles ils sont employez: toutes ces choses ayant esté com-
 mencées sans qu'il y pensast, & sans qu'il sceust ce que Dieu pré-
 tendoit faire.

Or pour declarer plus en particulier qu'elle a esté l'humilité
 de ce grand Seruiteur de Dieu, quoy que cela soit fort difficile,
 puisqu'il s'est toûjours étudié de tenir cette vertu cachée, non
 seulement aux autres, mais encore à luy-mesme; nous nous effor-
 cerons neanmoins d'en tracer icy quelque leger crayon, dont
 nous emprunterons les traits, soit de ce que nous auons veu &
 connu en luy, ou entendu de sa propre bouche, soit de ce que
 nous en auons appris par les témoignages irreprochables des per-
 sonnes de tres-grande pieté.

Nous auons desja dit, que'encore que Dieu ait voulu se seruir
 de M. Vincent pour des choses tres-grandes, il se reputoit nean-
 moins incapable des moindres, & mesmes que passant outre, il se
 croyoit plus propre à détruire qu'à édifier: car se reconnoissant
 enfant d'Adam, il se désoit entièrement de luy-mesme, comme
 d'un homme peruers qui sentoit en soy la pente commune pour
 le mal, & l'impuissance pour le bien, que tous les descendans de
 ce premier Pere ont hérité de sa desobeissance. C'estoit pour ce-
 la qu'il auoit conceu vn tres-grand mépris de soy-mesme; qu'il
 fuyoit l'honneur & la louange comme vne peste, qu'il ne se justi-
 fioit jamais lors qu'il estoit repris, mais se mettoit du costé de ce-
 luy qui le reprenoit, se donnant le tort, quoy qu'il ne l'eust pas;
 qu'il condamnoit ses moindres imperfections avec plus de ri-
 gueur, que d'autres n'auroient fait leurs plus gros pechez; &
 que sans vser d'aucune excuse, il faisoit passer ses plus legers dé-
 fauts d'entendement & de memoire pour des bestises: c'est enfin
 pour cela, qu'il n'osoit & ne vouloit s'ingerer en quelque chose

que ce fust, & estoit mesme plus content que Dieu fist le bien par d'autres, que par luy-mesme.

C'estoit dans ce mesme esprit qu'il s'étudioit à cacher, autant qu'il pouuoit, toutes les graces particulieres qu'il receuoit de Dieu, n'en ayant découuert aucune que lors-qu'il ne la pouuoit couvrir sans manquer à la charité du prochain, ou à quelque autre necessité qui l'y obligeoit : & il auoit pris vne telle habitude de se cacher luy-mesme, & tout ce qu'il faisoit de bien, que ceux de sa Compagnie ne sçauoient qu'une partie de tant de saintes œuures qu'il entreprenoit, & de tant de charitez qu'il exerçoit spirituellement & corporellement enuers toutes sortes de personnes : & il n'y a point de doute, que plusieurs des siens seront étonnez d'en lire vn grand nombre en cét Ouurage, dont ils n'ont jamais eu aucune connoissance.

Mais non-content de se cacher, & les grands biens qu'il faisoit, il taschoit en toutes sortes de rencontres de s'abbaïsser, & de s'auilir & rendre méprisable, autant qu'il pouuoit, deuant les autres, pour honorer & imiter les abbaïssemens & auilissemens du Fils de Dieu, lequel estant la splendeur de la gloire de son Pere, & la figure de sa substance, a bien-voulu se rendre l'opprobre des hommes & l'abjection du peuple. Pour cela il parloit volontiers des choses qui pouuoient le faire mépriser, & fuyoit avec horreur tout ce qui pouuoit directement ou indirectement tendre à son honneur & à sa louange. Quand il vint à Paris, il ne dit point qu'il s'appelloit *de Paul*, craignant que ce nom ne donnast sujet de penser qu'il fust de quelque famille considerable, mais il se fit appeller seulement *M. Vincent*, de son nom de Baptesme, comme qui diroit *Monsieur Pierre*, ou *Monsieur Jacques* : & quoy-qu'il fust Licentié en Theologie, il ne se disoit pourtant qu'un pauvre Ecolier de quatrième : & l'on a remarqué, que par ses paroles & par ses actions il taschoit toujourns dans toutes les occasions de se rendre méprisable, & de passer pour vn homme de neant : & lors-qu'il luy arriuoit quelque sujet de confusion, il l'embrassoit tres-volontiers, & en témoignoit autant de joye, comme s'il eust trouué quelque grand tresor.

Il qualifioit sa Congregation de *petite, & tres-petite, & chétive Compagnie*, & n'a point voulu que ceux qui en estoient, allassent prescher & faire des Missions dans les grandes Villes, mais seulement dans les Villages, & tout au plus dans les petites Villes, pour euangelizer & instruire les Pauvres gens des champs, & cela dans

la veuë que cet employ est ordinairement le plus méprisé. Il vouloit que dans toutes les rencontres, sa Compagnie fust regardée comme la moindre & la dernière de toutes les autres : & ayant vne fois esté obligé d'enuoyer quelques-vns de la Maison de Saint Lazare pour assister à vne Assemblée generale de Ville, entre autres choses qu'il recommanda à l'vn des principaux Prestres de sa Communauté qu'il y enuoya avec vn compagnon, ce fut qu'il eust à prendre la dernière place de tous ceux du Clergé, comme il fit.

Il ne pouuoit souffrir qu'on dist aucune chose à la loüange de sa Congrégation, qu'il appelloit toûjours *pauvre & chétive Compagnie*, disant qu'il ne demandoit à Dieu, sinon qu'il eust agreable de luy donner la vertu d'Humilité : & parlant vn jour sur ce sujet

» aux siens : N'est-ce pas vne chose étrange, leur dit-il, que l'on
 » conçoit bien que les particuliers d'vne Compagnie, comme Pier-
 » re, Iean & Iacques, doiuent fuir l'honneur, & aimer le mépris :
 » mais la Compagnie, dit-on, & la Communauté doit acquerir &
 » conseruer de l'estime & de l'honneur dans le monde. Car ie vous
 » prie, comment se pourra-t-il faire que Pierre, Iean & Iacques
 » puissent vraiment & sincerement aimer & chercher le mépris, &
 » que neanmoins la Compagnie qui n'est composée que de Pierre,
 » Iean, & Iacques & autres particuliers, doieue aimer & rechercher
 » l'honneur? Il faut certainement reconnoistre & confesser, que ces
 » deux choses sont incompatibles : & partant, tous les Missiônai-
 » res doiuent estre contents, non seulement quand ils se trouueront
 » dans quelque occasion d'abjection ou de mépris pour leur parti-
 » culier, mais aussi quand on méprisera leur Compagnie: car pour-
 » lors ce sera vne marque qu'ils seront veritablement humbles.

Au reste ; son humilité estoit tellement sincere, qu'on la pouuoit en quelque façon lire sur son front, sur ses yeux, & sur toute la posture de son corps, & reconnoistre par son extérieur que ses humiliations & abbaïssemens venoient du fond de son cœur, où cette Vertu estoit si profondément grauée, qu'il croyoit ne meriter pas l'usage d'aucunes creatures, non pas mesme de celles qui seruent à conseruer la vie, & encore moins des autres qui peuuent estre vtils, ou necessaires pour auancer la gloire de Dieu. C'est dans ce sentiment de son indignité, que non seulement il ne demandoit rien pour soy, mais qu'il estoit toûjours prest de se dépoüiller de tout ce qu'il auoit en sa disposition : & l'on ne doit pas s'étonner de ce qu'on dit qu'il a refusé les plus grandes Dignitez

Eccle-

Ecclesiastiques qu'on luy a presentées, puis qu'il s'estimoit indigne des moindres choses.

Or quoy-que son humilité fust telle que nous venons de dire, elle ne laissoit pas d'estre constante & genereuse, lors-qu'il estoit question de soutenir les interets de Dieu ou de son Eglise: car c'estoit en ces occasions-là qu'il faisoit bien paroistre que l'Humilité (comme a fort bien enseigné le Docteur Angelique) n'est point contraire à la Magnanimité, mais plutôt que la Magnanimité est perfectionnée par l'Humilité, laquelle luy donne vn fondement solide, faisant qu'elle s'appuye vniquement sur Dieu, & neanmoins la retient dans vne juste mediocrité, empeschant qu'elle ne s'éleue plus qu'il ne faut, & qu'elle ne donne aucun lieu à la vanité.

Parlant vn jour sur ce sujet aux siens, il leur dit, que l'Humilité s'accordoit fort bien avec la generosité & grandeur de courage; pour preuue dequoy il leur rapporta l'exemple de Saint Louis, qui estoit si humble que de seruir luy-mesme les Pauures, & aller dans les Hospitiaux rechercher ceux qui auoient les maux les plus infects & les plus horribles, pour les panser de ses propres mains: & cependant c'estoit vn des plus genereux & des plus vaillans Rois qui ait porté la Couronne en France, comme il l'a bien fait voir par les signalées victoires qu'il remporta sur les Albigeois, & dans les deux voyages qu'il entreprit au Leuant pour combatre contre les Infideles. D'où il concludoit, qu'il falloit demander à Dieu la Generosité fondée sur l'Humilité.

SECTION I.

*Quelques autres actions plus particulieres d'Humilité,
pratiquées par M. Vincent.*

C'Est avec grande raison qu'vn tres-vertueux Ecclesiastique qui a connu fort particulièrement M. Vincent, a dit parlant de luy, qu'il ne s'est jamais trouué aucun ambitieux sur la terre, qui ait eu plus de passion de s'éleuer, de se faire estimer, & de paruenir au comble des honneurs, que cet humble Seruiteur de Dieu auoit d'affection de s'abaisser, de se rendre abjet & méprisable, & d'embrasser les dernieres humiliations & confusions; car il est vray qu'il sembloit auoir fait son tresor de cette Vertu, ménageant soigneusement toutes les occasions qui se presentoyent

pour la pratiquer, & prenant sujet de s'humilier en toutes sortes de rencontres.

Outre ce que nous en auons déjà dit en ce Chapitre, nous en rapporterons encore dans cette Section, d'autres pratiques plus particulieres.

Il estoit bien éloigné de faire parade des dons & des talens qu'il auoit receus de Dieu, puis qu'au contraire il s'étudioit, autant qu'il luy estoit possible, comme il a déjà esté dit, de les cacher: & lors-qu'il estoit obligé de les faire paroistre pour les employer au seruice de Dieu & du prochain, il ne produisoit que les moindres. Voicy sa maxime sur ce sujet, qui est d'autant plus digne d'estre estimée, qu'elle est plus rare parmy les hommes: & quoyque nous l'ayons déjà rapportée ailleurs, nous ne laisserons pas de la reperer icy, parce qu'elle merite d'estre connue, & plus encore d'estre suiuié & pratiquée d'un chacun.

Si ie fais vne action publique, disoit-il, & que ie la puisse pousser bien auant, ie ne le feray pas; mais j'en retrancheray telle & telle chose qui pourroit luy donner quelque lustre, & à moy quelque reputation. De deux pensées qui me viennent en l'esprit pour parler sur quelque sujet, quand la Charité ne m'obligera point de faire autrement, ie produiray la moindre au dehors, afin de m'humilier, & retiendray la plus belle pour la sacrifier à Dieu dans le secret de mon cœur. Car Nostre Seigneur ne se met & ne se plaist que dans l'humilité de cœur, & dans la simplicité des paroles & des actions.

Quand il estoit obligé de parler des œuvres que Dieu auoit faites par luy, ou des benedictions qu'il auoit versées sur sa conduite, il le faisoit toujours au nom de la Congregation, & non pas au sien, disant, *que Dieu s'estoit setuy de la Compagnie pour telle ou telle chose; que son infinie Bonté auoit fait ou consié à la Compagnie telle ou telle grace.* Et ordinairement dans les choses qu'il se proposoit de faire pour quelque bonne fin, il parloit en pluriel, disant par exemple, *Nous tascherons de remedier à un tel besoin, ou de procurer un tel bien; nous vous enuoirons un tel secours:* parlant de la sorte par esprit d'humilité, comme ne voulant agir par soy-mesme, ny dire par exemple, *Je remedieray, ie procureray, j'enuoiray,* ou vser de semblables termes, dont se seruent ordinairement ceux qui ont quelque pouuoir & autorité. Il disoit bien: *Je vous prie; ie vous remercie; ie vous demande pardon; ie suis cause que ces choses ne vont pas comme elles deuroient, ou qu'un tel desordre est arriué:* parce que ces sortes d'expressions sont en quelque façon humiliantes, & qu'il

vouloit toujours reserver pour luy tout ce qui pouvoit porter quelque abaissement, ou quelque abjection.

Outre cela il avoit vne adresse merueilleuse pour attribuer aux autres le bien qu'il faisoit, & détourner la louange qu'on luy vouloit donner, pour la porter sur quelque autre; & comme s'il n'y eust eu aucune part, il renvoyoit toujours toute l'estime & tout l'honneur du bien qu'il avoit fait, à Dieu & au Prochain. Que s'il y avoit de l'excès en luy, c'estoit de s'étendre trop dans les loüanges des autres, & dans le mépris de soy-mesme: car en effet, lorsqu'il parloit de soy, c'estoit en des termes si humilians, qu'on avoit quelquefois peine à les entendre.

Répondant à vne Personne de grande pieté qui s'estoit recommandée à ses prieres: *Je vous offriray à Dieu*, luy dit-il, *puisque vous me l'ordonnez: mais j'ay besoin du secours des bonnes Ames, plus qu'aucune personne du monde, pour les grandes miseres qui accablent la mienne, & qui me font regarder l'opinion qu'on a de moy, comme un chastiment de mon hypocrisie, laquelle me fait passer pour autre que ie ne suis.*

Vn tres-digne Prelat voyant M. Vincent s'humilier en toutes choses, ne pût s'empescher de luy dire qu'il estoit vn parfait Chrestien: Surquoy cét humble Seruiteur de Dieu s'écria: *O Monseigneur! que dites-vous? moy vn parfait Chrestien! On me doit plutôt tenir pour vn damné, & pour le plus grand pécheur de l'Vniuers.*

Quelqu'un nouvellement entré en la Congregation de la Mission, parlant vn jour dans vne Conference en presence de M. Vincent, dit qu'il avoit vne grande confusion, de profiter si-peu des bons exemples qu'il luy donnoit, & des merueilles qu'il voyoit en luy: M. Vincent laissa passer ces paroles, pour ne l'interrompre; mais apres la Conference il luy fit cet auertissement en public: *Monsieur, nous auons cette pratique parmy nous, de ne louer jamais personne en sa presence: Il est vray que ie suis vne merueille, mais vne merueille de malice, plus méchant que le demon, lequel n'a pas tant mérité d'estre en Enfer que moy: ce que ie ne dis pas par exageration, mais selon les veritables sentimens que j'en ay.*

Vn personnage fort attaché au Iansenisme l'ayant vne fois entreteu de ses erreurs pour les luy persuader, & n'ayant pû en venir à bout, se mit à luy faire des reproches, & tout emû de colere, luy dit qu'il estoit vn vray ignorant, & qu'il s'étonnoit comme sa Congregation le pouvoit souffrir pour Superieur General: A quoy M. Vincent répondit en s'humiliant, qu'il s'en étonnoit encore plus que luy; parce, dit-il, que ie suis encore plus ignorant que vous ne pensez.

Ayant vn jour consolé & fortifié vn Etudiant de la Congregation, qui estoit tenté de desespoir, & ayant répondu à quelque difficulté qui luy venoit souuent en l'esprit contre l'esperance, qu'il l'exhortoit d'auoir en Dieu, il ajoûta : *Si le Diable vous remer en l'esprit cette mauuaise pensée, seruez-vous de cette réponse que ie vous viens de faire, & dites à ce mal-heureux tentareur, que ç'a esté Vincent, vn ignorant, vn quatrième, qui vous a dit cela.*

Vn Prestre de la Congregation ayant écrit à M. Vincent, que le Superieur qu'il auoit enuoyé en la Maison où il demouroit, n'estoit pas assez ciuilisé pour ce lieu là. M. Vincent luy faisant réponse, après auoir dit beaucoup de bien de ce Superieur qui estoit vn homme vertueux, ajoûte ces mots : *Et moy comment suis-je fait ? & comment est-ce qu'on m'a souffert jusqu'à cette heure dans l'employ que j'ay ; qui suis le plus rustique, le plus ridicule, & le plus sot de tous les hommes parmy les gens de condition, avec lesquels ie ne scaurois dire six paroles de suite, qu'il ne paroisse que ie n'ay point d'esprit ny de jugement ; mais qui pis est, que ie n'ay aucune vertu qui approche de la personne dont est question.*

C'estoit sa coûtume en toutes rencontres, & deuant toutes sortes de personnes, mesme de la plus haute qualité, sur tout quand on témoignoit quelque estime de luy, & qu'on luy vouloit rendre quelque honneur, de dire & publier qu'il n'estoit que le fils d'un payfan, & qu'il auoit gardé les troupeaux : ce qu'il prenoit aussi plaisir de declarer aux pauures, afin qu'ils le considéraissent comme ayant esté de leur condition : sur ce sujet, il arriua vn jour qu'un homme de Village estant venu à Saint Lazare demander M. Vincent, & le portier luy ayant dit qu'il estoit empesché pour lors avec quelques Seigneurs ; ce bon homme repliqua, ce n'est donc plus M. Vincent, parce que luy-mesme m'a dit, qu'il n'estoit que le fils d'un simple payfan comme moy.

Accompagnant vn jour vn Ecclesiastique à la porte de Saint Lazare, vne pauvre femme se mit à crier, luy disant, Monseigneur, donnez-moy l'aumône : à quoy M. Vincent luy répondit, *O ma pauvre femme vous me connoissez bien mal, car ie ne suis qu'un porcher, & le fils d'un pauvre villageois.* Vne autre l'ayant encore rencontré à la porte, comme il conduisoit quelques personnes de condition, & pour le conuier de luy donner l'aumône plus volontiers, luy ayant dit qu'elle auoit esté Seruante de Madame sa Mere, il luy répondit aussi-tost deuant tous ceux qui estoient presens, *ma bonne femme, vous me prenez pour un autre ; ma Mere n'a ja-*

mais eu de Seruante, ayant elle mesme seruy, & estant la femme, & moy le fils d'un paysan.

Vn jeune homme, parent d'un Prestre de la Compagnie, faisant par respect difficulté de s'asseoir auprès de luy, & de se courir; Il luy dit, pourquoy, Monsieur, faites-vous tant de difficulté & de ceremonie à l'endroit d'un pauvre porcher, & du fils d'un pauvre paysan tel que ie suis: dequoy le jeune homme fut fort surpris.

Ayant rendu visite à vn homme de condition lequel par honneur vouloit le reconduire à la porte, il fit ce qu'il pût pour l'en détourner, & entre autres choses luy dit: sçauéz-vous bien, Monsieur, que ie ne suis que le fils d'un pauvre Villageois, & que pendant ma jeunesse j'ay gardé les troupeaux dans les champs; à quoy ce Seigneur, qui estoit homme d'esprit, répondit, qu'un des grands Rois du monde qui estoit Dauid, auoit aussi esté tiré de la conduite des troupeaux qu'il gardoit; & M. Vincent parut commé tout confus, & tout abbatu de cette réponse.

Dans les Assemblées de pieté où il se trouuoit, son humilité le portoit toujours à déferer aux sentimens des autres, & à les preferer aux siens, quoy que meilleurs; & vn jour dans l'assemblée des Dames de la Charité de Paris, où il presidoit, comme on deliberoit sur quelques affaires assez importantes pour l'assistance des pauvres, l'une des Dames de la Compagnie s'estant aperceue, que M. Vincent selon son humilité ordinaire suiuoit plutôt les sentimens de celles qui opinoient, que les siens propres, elle eut de la peine, & ne pût s'empescher de luy reprocher doucement, qu'il ne tenoit pas assez ferme pour faire valoir ses auis, bien qu'ils fussent les meilleurs: à quoy il fit cette réponse digne de son humilité: *A Dieu ne plaise, Madame, que mes cherines pensées prenaient sur celles des autres: Je suis bien aise que le bon Dieu fasse ses affaires sans moy, qui ne suis qu'un miserable.*

L'affection qu'il auoit pour cette vertu d'humilité, & les tresors de graces qu'il trouuoit dans sa pratique, le portoit à faire part à sa Compagnie de tous ces abbaissemens qu'il recherchoit: C'est pourquoy il en parloit ordinairement avec des termes humilians. Dans cet esprit, répondant vn jour à vn Prestre qui demandoit d'estre receu dans sa Compagnie, laquelle il luy remontoit preferer à toutes les autres, reconnoissant que c'estoit le meilleur chemin pour aller au Ciel: C'est la bonté que vous auez pour nous, luy dit-il, qui vous fait penser de la forte; mais il est

» vray que les autres Communautez sont toute saintes , & que
 » nous sommes des miserables, & plus miserables que les miserables.
 » Il dit à vn autre , qui demandoit la mesme chose : quoy , Mon-
 » sieur , vous voulez estre Missionnaire ? Et comment auez-vous
 » jetté les yeux sur nostre petite Compagnie , car nous ne sommes
 » que de pauures gens. Celuy-cy a depuis auotié, qu'il fut grande-
 » ment édifié de cette humilité de M. Vincent ; lequel rabbaissoit
 » ainsi l'estime de sa Compagnie deuant ceux mesmes qui la recher-
 » choient , & qui en demandoient l'entrée.

Mais non content de parler de la sorte , il a toujourns tasché par
 ses exemples d'insinuer cet esprit d'humilité dans sa Compagnie ,
 dès ses premiers commencemens. Lors qu'il demouroit encore
 au College des Bons-Enfans , il s'est mis plusieurs fois à genoux
 deuant sept ou huit Prestres qui la composoient , declarant en
 leur presence les pechez les plus grieus de sa vie passée ; dequoy ils
 furent grandement touchez , admirant la force de la grace en leur
 Superieur , par laquelle il renonçoit si courageusement à cette in-
 clination naturelle que tous les hommes ont de cacher leurs infir-
 mitez , & taschoit en leur decourant les siennes , de détruire en
 eux tous les sentimens d'estime qu'ils pouuoient auoir pour luy.
 Il auoit encore cette coutume , tous les ans au jour de son Baptes-
 me , de se mettre à genoux deuant sa Communauté , & demander
 pardon à Dieu de tous les pechez qu'il auoit commis depuis tant
 d'années que sa bonté le souffroit sur la terre , priant la Compa-
 gnie de luy pardonner tous les sujets de scandale qu'il pouuoit
 auoir donnez , & de prier Dieu qu'il luy fist misericorde.

Outre cela , quand il pensoit luy estre arriué quelque chose qui
 ne fust pas tout a fait de bon exemple à la mesme Compagnie , il
 ne manquoit pas à chaque fois de s'en humilier , & de luy en de-
 mander pardon ; ce qu'il faisoit mesme pour des choses secrettes ,
 comme pour des mouuemens d'impatience qui n'auoient point
 paru au dehors , pour quelques paroles moins douces dites à quel-
 que particulier , & pour les moindres manquemens faits par inad-
 uertance.

Ayant vn jour recommandé à vn des Freres de la Maison , de don-
 ner le giste à vn pauure passant , & ce Frere s'en excusant avec
 beaucoup de repliques & d'oppositions ; M. Vincent crût luy de-
 uoir parler avec fermeté , pour l'obliger à se soumettre ; mais après ,
 son humilité luy en donnant quelque remords interieur , il s'en
 alla mettre à genoux au milieu d'une allée du jardin , où estoient

quelques Anciens Prestres de sa Communauté, leur disant qu'il demandoit pardon à la Compagnie du scandale qu'il donnoit tous les jours, & qu'il venoit encore tout recemment de donner en parlant avec rudesse à vn Frere de la basse cour. Vn des Prestres qui fut present à cete action d'humilité, après en auoir rendu témoignage, ajoute : Cela peut auoir esté connu d'vn chacun : « mais ce que i'ay veu tout seul, est que le mesme soir, entrant » selon mon ordinaire dans la chambre de M. Vincent, après l'Exa- « men general, ie le trouuay qui baisoit les pieds de ce Frere. »

Ce n'est pas seulement en cete occasion, mais en vne infinité d'autres, qu'on la veu se jetter aux pieds de ses inferieurs, mesme des moindres de la Maison, dont nous rapporterons seulement quelques exemples.

Croyant auoir donné vne fois sujet de peine à vn Frere, pour luy auoir dit, peut-estre d'vn ton vn peu ferme, qu'il se falloir donner patience pour resoudre ce qu'il luy auoit proposé ; il ne voulut point celebrer la Messe qu'il ne se fust humilié deuant ce Frere, & ne l'ayant point trouué à la cuisine, il l'alla chercher à la caue, où il luy demanda pardon de l'auoir contristé.

Se trouuant vn jour de jeûne dans vne pauvre hostellerie, en quelque voyage qu'il faisoit, & ayant demandé vn peu d'huile pour manger de la moluë seche qu'on luy auoit présentée pour son disner, son humilité luy fit craindre, que cela n'eust causé quelque mauuaise édification à celuy qui l'accompagnoit ; c'est pourquoy il se mit à genoux deuant luy, pour luy en demander pardon.

Vne autre jour faisant voyage avec trois de ses Prestres, il les entretint pour les diuertir, de quelque chose qui luy estoit autrefois arriüée ; mais comme ils l'écoutoient avec attention, ils furent bien étonnez lors-qu'au milieu de son discours il frappa sa poitrine, disant qu'il estoit vn miserable, tout remply de superbe & d'orgueil, & qu'il ne faisoit que parler de soy-mesme ; de sorte qu'aussi-tost il fallut changer de sujet d'entretien : & dès qu'ils furent arriuez au lieu où ils deuoient arrester, il ne manqua pas de leur demander pardon à genoux du scandale qu'il leur auoit donné, en parlant de soy-mesme.

Estant malade à Richelieu en l'année 1649. on luy enuoya de Paris le Frere Infirmier de Saint Lazare, pour en auoir plus de soin ; parce qu'il connoissoit mieus de quelle façon il le falloir traiter : il luy fit vn tres-bon accueil, & luy témoigna beaucoup d'affection à son ordinaire ; neanmoins luy ayant dit, qu'il estoit

marry qu'on luy eust donné tant de peine de venir de si loin pour vne carcasse, il crût depuis qu'il ne l'auoit pas receu avec assez de cordialité, & il luy en demanda pardon à genoux, non seulement à Richelieu, mais encore estant de retour à Saint Lazare, en présence de son Assistent, auquel parlant sur ce sujet: Sçaez-vous bien, Monsieur, luy dit-il, que ce bon Frere estant venu à Richelieu pour moy, ie ne luy épanchay point mon cœur, comme j'auois accoustumé, & c'est de quoy ie luy demande tres-humblement pardon en vostre présence, & ie vous prie de prier Dieu pour moy, afin qu'il me fasse la grace de ne plus commettre de semblables fautes.

Ayant vne fois esté visité par son Nèueu, lequel estoit venu exprés pour cela de la ville d'Acqs à Paris, le Portier du Colleege des Bons-Enfans où il demouroit pour-lors, l'ayant auerty que son Nèueu demandoit de le voir, il ressentit le premier mouuement de quelque peine pour son arriuéee, & dit qu'on le luy amenast en sa chambre; neanmoins son humilité luy fit aussi-tost changer de sentiment, & prendre resolution d'aller luy-mesme le receuoir en-bas: Voicy en quels termes Monsieur de Saint Martin Chanoine de la ville d'Acqs, qui demouroit pour-lors en ce Colleege, en rendit témoignage.

Le ne puis passer sous silence (dit-il) vn acte de vertu de M. Vincent, dont ie suis témoin, à l'occasion d'un sien Nèueu. C'est qu'ayant donné charge à l'un des siens de l'aller prendre dans la rue où il estoit, habillé à la mode des païsans de ce païs, pour le mener à sa chambre, ce bon Seruiteur de Dieu eut vn mouuement extraordinaire de se surmonter, comme il fit: car descendant de sa chambre il alla luy-mesme jusqu'à la rue, où ayant trouué son Nèueu, il l'embrassa; le baisa, & le prit par la main; & l'ayant conduit dans la cour, fit descendre tous les Messieurs de sa Compagnie, ausquels il dit, que c'estoit là le plus honnestee homme de sa famille, & les luy fit saluer tous. Il luy fit faire la mesme ciuilité aux autres personnes de condition qui le venoient visiter; & aux premiers Exercices Spirituels qu'il fit après, il s'accusa publiquement en pleine assemblée, d'auoir eu quelque honte à l'arriuéee de son Nèueu, & de l'auoir voulu faire monter secrettement en sa chambre, parce qu'il estoit païsan & mal-habillé.

Il passa encore plus auant dans cette pratique d'humiliation, aux premiers Exercices des Ordinans qui se firent à Saint Lazare: car entretenant ceux qui deuoient receuoir les Ordres sur la vocation

cation à l'Etat Ecclesiastique, il méla parmy son discours plusieurs choses humiliantes de sa vie passée; & pour se confondre davantage, il ajoûta qu'un de ses parens avoit esté condamné aux galeres: ce qu'il a repeté en plusieurs autres occasions, quoy-que cet homme ne fust son parent que de fort loin, & tout au plus au quatrième degré.

Que s'il estoit si affectionné à se procurer luy-mesme des humiliations, il ne l'estoit pas moins à les recevoir lors-qu'elles luy venoient de la part du prochain. Vn des principaux Magistrats du Parlement ayant dit vn jour dans la Grand' Chambre, que les Missionnaires de Saint Lazare ne faisoient plus gueres de Missions, cela fut rapporté à M. Vincent, qui fut étonné de ce discours, & l'ayant dit à quelqu'un des siens; celui-cy luy répondit que ce Magistrat parloit sans sçavoir, & qu'il y avoit long-temps que leur Compagnie n'avoit trauaillé à tant de Missions, qu'elle faisoit en ce mesme temps, & qu'elle avoit fait l'année precedente, ajoûtant qu'il seroit à-propos de le faire sçavoir à ce Magistrat, lequel autrement, estant ainsi mal-informé, pourroit continuer à décrier la Compagnie. A quoy M. Vincent repliqua, *Il se faut laisser faire, ie ne me justifieray jamais que par les œuvres.*

Estant vne autre fois arriué qu'une des Maisons de la Congregation receut vne humiliation tres-notable, sans qu'il y eust pourtant aucun peché: M. Vincent, au lieu de s'en affliger, en témoigna de la joye, & exhorta sa Communauté d'en remercier Dieu de bon-cœur, & de luy demander la grace de faire vn bon usage de cette abjection: *car, disoit-il, c'est vn bon-heur d'estre traité en la maniere que Nostre Seigneur l'a esté.* Et pour établir de plus en plus l'esprit d'humilité dans sa Compagnie, il proposa pour sujet d'Oraison à sa Communauté, vne fois tous les mois pendant plusieurs années, la Meditation de l'orgueil, pour luy en faire concevoir plus d'horreur: & disoit, *que la Compagnie ne subsisteroit jamais sans la vertu d'Humilité: que lors-que cette Vertu manquoit en quelque Compagnie, chacun pensoit à son établissement particulier, & que de-là pouvoient les partialitez, le schisme & la rupture. Que si les Missionnaires avoient à demander quelque chose à Dieu, c'estoit l'humiliation; & qu'ils devoient s'attrister & pleurer lors-qu'ils recevoient des applaudissemens, puisque Nostre Seigneur avoit dit, (Vx cùm benedixerint vobis homines) Mal-heur à vous quand les hommes vous applaudiront.*

Mais c'est principalement dans les Emplois de la Cour, que

l'humilité de M. Vincent a paru avec d'autant plus de force, qu'elle estoit plus opposée aux honneurs qui luy estoient rendus par quelques-vns, & que sa vertu & bonne conduite meritoit de tous. Au commencement qu'il fut appellé au Conseil, avec feu M. le Prince de Condé & quelques autres Seigneurs, comme ce bon Prince le voulût obliger de s'asseoir auprès d'eux, il luy dit: Monseigneur, ce n'est trop d'honneur que Vostre Altesse me souffre en sa présence, moy qui ne suis que le fils d'un pauvre Porcher. Surquoy M. le Prince luy répondit par le vers du Poëte, *Moribus & Vita nobiletatur homo*; ajoutant, Ce n'est pas d'aujourd'huy que nous connoissons vostre merite. Il luy proposa en suite dans l'entretien, quelques pointcs de Controuerse, ausquels M. Vincent répondit sur le champ avec telle satisfaction de ce Prince, qu'il luy dit: Hé quoy, M. Vincent, vous dites à vn chacun & vous preschez par tout, que vous estes vn ignorant, & cependant vous resolvez en deux-mots l'une des plus grandes difficultez que nous ayons avec les Religioneux. Il luy proposa encore quelques autres difficultez sur le Droit Canonique, ausquelles M. Vincent ayant répondu avec pareille satisfaction de ce Prince, il luy dit qu'il reconnoissoit bien, que c'estoit avec grande raison qu'il auoit esté choisi de Sa Majesté, pour l'aider de son conseil en ce qui regardoit les Benefices, & autres affaires Ecclesiastiques.

Or quoy-que cet employ si important & si honorable, & l'accès qu'il auoit auprès de la Reine-Mere pendant sa Regence, le rendist fort considerable; on a pourtant remarqué qu'il n'a jamais porté de soutane neuue allant au Louvre, & qu'il n'a point paru autrement habillé deuant les Grands de la Cour, que lorsqu'il alloit instruire & prescher les Paisans de la Campagne, se tenant également par tout dans vne tres-simple & humble bienfiance.

Parlant vn jour de l'employ qu'il auoit à la Cour, il dit: *Je demande à Dieu que ie sois tenu pour vn insensé, comme ie le suis, afin qu'on ne m'emploie plus dans cette sorte de Commission, & que j'aye plus de loisir de faire penitence, & donne moins de mauvais exemples que ie fais à nostre petite Compagnie.* Aussi est-il vray que cet employ luy pesoit extrêmement, non pas faute d'affection enuers sa Majesté, pour le seruice de laquelle il eust tres-volontiers exposé sa vie, mais à cause des honneurs attachez à ces emplois. Il embrassoit au contraire les confusions avec amour, & souffroit avec joye les salom-

nies qui luy arriuoiẽt, dont il lotioit Dieu, sans qu'on l'ait jamais ouy se justifier, & encore moins se plaindre; & bien loin d'en auoir aucun ressentiment, il s'humilioit mesme deuant ceux qui l'offensoient, & leur demandoit pardon: c'est ce qu'on luy a veu faire à l'égard d'une personne de condition qui le traitoit avec grand mépris; & enuers vn jeune Gentil-homme qui luy auoit dit par vn emportement de son âge, qu'il estoit vn vieux fol, deuant lequel il se mit aussi-tost à genoux, luy demandant pardon de l'occasion qu'il pouuoit luy auoir donnée, de luy dire telles paroles.

Ayant vne autre fois empesché que le Roy ne donnast vn Euesché à vne personne qu'il sçauoit n'estre pas propre pour la conduite d'un Diocese, ses parens qui estoient puissans en eurent vn très-grand ressentiment, qu'ils firent bien paroistre, inuentant contre luy vne calomnie, à laquelle ils ajoutèrent diuerses circonstances pour la rendre plus croyable, & pour la mieux debiter à la Cour: ce qui estant venu jusqu'aux oreilles de la Reine, dès aussi-tost qu'elle vit M. Vincent, elle luy demanda en riant s'il sçauoit bien ce qu'on disoit de luy, & qu'on l'accusoit d'une telle chose. A quoy il répondit sans se troubler, ny alterer: *Madame, ie suis vn grand pecheur.* Et comme sa Majesté luy eut reparty qu'il deuoit se justifier, il repliqua: *L'on en a bien dit d'autres contre Nostre Seigneur, & il ne s'est jamais justifié.*

Pendant ce mesme temps qu'il estoit employé à la Cour, vn de ses amis l'auertit, qu'un Ecclesiastique, qui mourut bien-tost après, faisoit courir vn bruit par la Ville, & mesme auoit rapporté à vne personne des plus qualifiées de Paris, que M. Vincent auoit fait donner vn Benefice à quelqu'un, moyennant vne Bibliothèque & vne somme considerable d'argent. Ce bon Seruiteur de Dieu fut à la verité vn peu ému d'abord de cette noire calomnie, & il prit la plume, comme il l'a depuis déclaré, à dessein d'en écrire à quelqu'un pour se justifier: mais comme il commençoit à former les premieres lettres, r'entrant en soy-mesme, & se reprenant de ce qu'il vouloit faire: O miserable! dit-il, à quoy penses-tu? Quoy: tu te veux justifier? & voila que nous venons d'apprendre qu'un Chrestien faussement accusé à Tunis, a demeuré trois jours dans les tourmens, & enfin est mort sans proferer vne parole de plainte, quoy-qu'il fust innocent du crime qu'on luy auoit imposé: & pour toy, tu te veux excuser? O non, il n'en sera pas ainsi! Et en mesme temps il quitta la plume, &

n'écriuit point , ny ne se mit en aucun deuoir de se justifier.

Enfin son humilité prenant touÿours de nouveaux accroissements , il s'auisa d'un autre moyen tout extraordinaire pour la pratiquer. Ayant fait venir à Paris en l'année 1641 , quelques-vns des plus Anciens & des Principaux de sa Congregation , pour delibérer de plusieurs affaires importantes ; Il leur representa après quelques Conferences , les fautes de sa conduite , son incapacité pour le gouvernement , & la necessité qu'il y auoit de donner quelqu'autre Chef à la Compagnie : *Vous voila assemblez* , leur dit-il , *se remets la charge de Superieur General entre vos mains , faites au nom de Dieu élection d'un autre d'entre vous , pour estre nostre Superieur :* & là dessus il sortit de la Chambre & s'en alla dans vne petite Chappelle qui regarde sur l'Eglise , où il se mit en prieres deuant le Saint Sacrement. Les Prestres Assemblez estant fort surpris d'une telle proposition , & ne voyant aucun lieu d'en delibérer , enuoyerent quelques-vns d'entre-eux pour le prier de reuenir , & après l'auoir long-temps cherché , ils le trouuerent à genoux en cette Chappelle tourné vers le grand Autel de l'Eglise : Ils luy dirent que personne d'entre-eux ne pouuoit consentir à faire ce qu'il desiroit , & le prierent & presserent de retourner pour traiter des autres affaires qui restoient à refoudre : mais il s'en excusa , & leur fit de nouvelles instances pour cette élection , disant qu'il estoit déposé , & qu'ils deuoient en choisir quelqu'autre pour remplir cette charge : ce qui ayant esté rapporté aux autres qui estoient dans la chambre , ils en sortirent tous , & vinrent en corps le conjurer de continuer dans la conduite de leur Compagnie ; luy disant enfin , C'est vous-mesme que nous élisons pour nostre Superieur General ; & tant que Dieu vous conseruera sur la terre , nous n'en aurons point d'autre. Il fit ce qu'il pût pour s'en défendre , mais après toutes ses resistances , connoissant la volonté de Dieu , il baissa la teste , & soumit ses épaules à cette charge ; ce qu'il fit neanmoins en telle sorte , que retenant pour soy tout ce qu'il y auoit de penible , il en refusoit autant qu'il luy estoit possible , tous les auantages & tous les honneurs. C'estoit dans cet esprit d'humilité qu'il ne prenoit jamais la qualité de Superieur General de sa Congregation , sinon dans les actes publics , ou Lettres patentes , lors que cela estoit absolument necessaire ; & par tout ailleurs il se qualifioit dans ses souscriptions , *Indigne Prestre de la Congregation de la Mission* , ou *Indigne Superieur*. Il écriuit mesme à quelques-vns de ses Prestres , qu'au commencement des

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. XIII. 213

Lettres qu'ils luy adresseroient, ils ne laissent d'espace en blanc qu'autant qu'ils en voyoient en celles qu'il leur écriuoit ; ayant peine à recevoir plus d'honneur de ses inferieurs, qu'il ne leur en rendoit luy-mesme. Et à ce propos, vn des anciens Prestres de sa Congregation ayant recommandé vn jour à la Communauté de Saint Lazare, que l'on rendist à M. Vincent quelque civilité particuliere, ainsi que le requeroit sa qualité de Pere commun & de Superieur General, & que lors-qu'on le rencontreroit, on s'arrêta vn peu pour luy faire vne inclination ou reuerence, pendant qu'il passeroit : M. Vincent s'en estant apperceu, s'en plaignit comme si on luy eust fait tort, & ne voulut plus qu'on en vst de la sorte : & luy ayant esté représenté qu'on le pratiquoit ainsi en la plus part des Communautés : *Je le sçay bien, dit-il, & il faut respecter les raisons qu'elles ont de le faire, mais i'en ay de plus fortes pour ne le point souffrir à mon égard, qui ne dois pas estre comparé au moindre des hommes, puis que ie suis le pire.*

La Chaire où il auoit coûtume de se placer dans le Chœur de l'Eglise de Saint Lazare, lors qu'il officioit ; ayant esté élevée au dessus des autres : il la fit défaire, disant que ce siege estoit propre pour seruir à Nosseigneurs les Euesques, & non pas à vn miserable Prestre, tel qu'il estoit.

Il prenoit toujours pour soy dans ce mesme esprit d'humilité les moindres Ornaments de l'Eglise : & la Reine Mere par sa pieté ordinaire, ayant fait present à la Sacristie de Saint Lazare, de quelques paremens de toile d'argent, à la Naissance du Roy, sa Majesté les enuoya fort à propos pour seruir aux Festes de Noël : mais M. Vincent, qui selon sa coûtume deuoit Officier à cette solemnité, voyant qu'on luy auoit préparé ces riches Ornaments, en demanda de communs ; & quelque raison qu'on luy apportast pour luy persuader de s'en seruir, on ne pût vaincre son humilité ; n'ayant pas le cœur, disoit-il, de se reuétir le premier d'vn tel Ornement : de sorte qu'on fut obligé de luy en donner vn de camelot, & le Diacre & le Soudiacre en prirent de semblables pour garder l'vniformité.

Il souffroit avec peine qu'on luy rendist quelques petits seruices, & qu'on l'aidast en des choses qu'il ne pouuoit faire seul, à cause de son âge, & de ses indispositions : Et il en faisoit des remerciemens si humbles, qu'il payoit bien avec vsure le peu d'assistance qu'on luy rendoit. Mais au contraire il estoit rauy quand il pouuoit seruir les autres, soit au Réfectoir, ou mesme dans la cuisine, & jus-

les moindres Offices. Son humilité mesme est allée quelque fois jusques à cet excez, que de demander la benediction à ses inferieurs; Voicy ce qu'il témoigna vn jour sur ce sujet écriuant à l'vn de ses Prestres, luy parlant d'vn autre qui estoit dangereusement malade: Helas, Monsieur, que ie suis affligé de l'estat de nostre cher malade: O quelle perte pour la Compagnie, si Dieu le retiroit de cette vie: mais pourtant que sa tres-sainte & adorable volonté soit faite à jamais. S'il est encore en vie, ie vous prie de l'embrasser de ma part, de luy dire ma douleur, de me recommander à ses prieres, & de luy demander sa benediction pour toute la Compagnie, & pour moy qui la luy demande prosterné en esprit à ses pieds.

Il ne faut pas s'étonner s'il agissoit de la sorte; veu les bas sentimens qu'il auoit de luy-mesme, s'estimant & se publiant en toutes rencontres, indigne de la qualité de Superieur General & du caractère de Prestre: & il a dit plusieurs fois, que s'il ne l'eust pas encore receu, ayant la connoissance telle qu'il auoit de son indignité, il ne pourroit jamais se résoudre de le recevoir; & qu'il choisiroit plutôt la condition d'vn Frere de la Compagnie, ou bien de simple Laboureur, tel qu'estoit son Pere. Quoy-qu'il s'acquittast tres-dignement de tous les devoirs & de toutes les fonctions du Sacerdoce, sa grande humilité neanmoins auoit fait de si fortes impressions sur son esprit, que bien loin de presumer quelque chose de son merite, qu'il se consideroit au contraire comme vn empeschement au bien, & craignoit d'estre responsable deuant Dieu des heresies, des desordres, & des calamitez publiques; parce qu'il ne les détournoit pas, autant qu'il croyoit estre obligé de faire en qualité de Prestre; c'est ce qu'il a témoigné en plusieurs rencontres, & qu'il a mesme écrit à Monsieur de Saint Martin Chanoine d'Acqs son ancien amy. Nous rapporterons icy sa Lettre, parce qu'elle est fort considerable tant pour les bas sentimens qu'il témoigne de soy-mesme, que pour la haute estime qu'il auoit de l'Etat Sacerdotal.

Je vous remercie, luy dit-il, du soin que vous prenez de mon petit Neveu, duquel ie vous diray, Monsieur, que ie n'ay jamais désiré qu'il fust Ecclesiastique, & encore moins ay-je eu la pensée de le faire éleuer pour ce dessein; cette condition estant la plus sublime qui soit sur la terre, & celle-là mesme que Nostre-Seigneur y a voulu prendre, & exercer. Pour moy, si i'auois sceu ce que c'estoit, quand j'eus la temerité d'y entrer, comme ie l'ay sceu

depuis, i'aurois mieux aimé labourer la terre, que de m'engager « à vn estat si redoutable: c'est ce que i'ay témoigné plus de cent « fois aux pauvres gens de la campagne, lors-que pour les encou- « rager à viure contens & en gens de bien, ie leur ay dit que ie les « estimois heureux en leur condition: & en effet, plus ie deuiens « vieux, & plus ie me confirme dans ce sentiment; parce que ie « découure tous les iours l'éloignement où ie suis, de la perfection « en laquelle ie deurois estre. Certes, Monsieur, les Prestres de ce « temps ont vn grand sujet de craindre les jugemens de Dieu, « puis qu'outre leurs propres pechez, il leur fera rendre compte « de ceux des peuples, parce qu'ils n'ont pas tâché de satisfaire « pour eux à sa justice irritée, ainsi qu'ils y sont obligez; & qui pis « est, il leur imputera la cause des chastimens qu'il leur enuoye, « d'autant qu'ils ne s'opposent pas comme il faut, aux fleaux qui « affligent l'Eglise, tels que sont la peste, la guerre, la famine & « les heresies qui l'attaquent de tous costez. Disons plus, Monsieur, « que c'est de la mauuaise vie des Ecclesiastiques que sont venus « tous les desordres, qui ont desolé cette sainte Epouse du Sauueur, « & qui l'ont si fort defigurée, qu'à peine est-elle reconnoissable. « Que diroient maintenant de nous ces Anciens Peres, qui l'ont « veüe en sa premiere beauté, s'ils voyoient l'impieté & les pro- « phanations que nous y voyons: eux qui ont estimé qu'il y auoit « fort peu de Prestres sauuez, quoy-que de leur temps ils fussent en « leur plus grande ferueur. «

Toutes ces choses, Monsieur, me font iuger qu'il est plus con- « uenable à ce pauvre Enfant, de s'adonner à la profession de son « Pere, que d'en entreprendre vne si haute & si difficile qu'est la « nostre; dans laquelle la perte semble inéuitable pour les person- « nes qui osent y entrer sans estre appellez: & comme ie ne vois « pas qu'il le soit par aucune marque assurée, ie vous supplie de luy « conseiller de traouiller pour gagner sa vie, & de l'exhorter à la « crainte de Dieu, afin qu'il se rende digne de sa misericorde en ce « monde, & en l'autre. C'est le meilleur auis que ie luy puisse don- « ner. Je vous prie de vous informer de Monsieur N. de ce que l'on « dît dans vne Conference qui fut faite ceans, lors qu'il y estoit, au « sujet d'vn Curé de Bretagne, qui a fait vn Liure où il a mis, Que les « Prestres viuans, comme sont aujourd'huy la plus part, sont les « plus grands ennemis qu'ait l'Eglise de Dieu. Si tous estoient com- « me vous & luy, cette proposition ne se trouueroit pas veritable. «

SECTION II.

Des sentimens de M. Vincent touchant la vertu d'Humilité.

QVOY-que M. Vincent prit occasion de s'humilier en toutes rencontres, comme nous auons dit dans ce chapitre, & qu'on puisse bien dire que toute sorte de choses luy seruoient de matiere pour pratiquer l'humilité; il auoit neanmoins deux principaux motifs qui estoient comme les deux puiots, sur lesquels rouloient tous les sentimens qu'il auoit de cette vertu, & toutes les pratiques qu'il en faisoit & conseilloit aux autres.

Le premier estoit la grande connoissance, & les veües toutes singulierés qu'il auoit des infinies perfections de Dieu & des défauts des Creatures, qui luy donnoient sujet de tenir pour injustice, de ne se pas humilier touïours, & en toutes choses, attendu la

» condition miserable de l'homme, & la grandeur & sainteté infinie
 » de Dieu. Voicy en quels termes il en parla vn iour aux siens: En
 » verité, Messieurs & mes Freres, si vn chacun de nous veut s'éru-
 » dier à se bien connoistre, il trouuera qu'il est tres-juste & tres-rai-
 » sonnable, de se mépriser soy-mesme. Car si d'vn costé nous con-
 » siderons serieusement la corruption de nostre nature, la legereté
 » de nostre esprit, les tenebres de nostre entendement, le déregle-
 » ment de nostre volonté, & l'impureté de nos affections; & d'ail-
 » leurs si nous pesons bien au poids du sanctuaire nos œures & nos
 » productions, nous trouuerons que le tout est tres-digne de mé-
 » pris. Mais quoy? me direz-vous, mettez-vous de ce nombre les
 » predicatïons que nous auons faites, les confessions que nous auons
 » entendües, les soins & les peines que nous auons prises pour le
 » prochain, & pour le service de Nostre-Seigneur? Oüy, Mes-
 » sieurs, si on repasse sur ses meilleures actions, on trouuera qu'en
 » la plus-part on s'y est mal conduit quant à la maniere, & souuent
 » quant à la fin; & que de quelque façon qu'on les regarde, il y peut
 » auoir du mal autant que du bien: car, dites-moy, ie vous prie,
 » que peut-on attendre de la foiblesse de l'homme? qu'est-ce que
 » peut produire le neant? & que peut faire le peché? & qu'auons-
 » nous de nous-mesmes autre chose, sinon le neant & le peché? Te-
 » nons donc pour certain, qu'en tout & par tout nous sommes di-
 » gnes de rebut, & touïours tres-méprisables, à cause de l'opposi-
 » tion que nous auons par nous-mesmes à la sainteté & aux autres
 perfections

perfections de Dieu, à la vie de IESVS-CHRIST, & aux operations « de sa grace; & ce qui nous persuade dauantage cette verité, est « la penre naturelle & continuelle que nous auons au mal, nostre « impuissance au bien, & l'experience que nous auons tous, que lors « mesme que nous pensons auoir bien reussi en quelque action, ou « bien rencontré en nos auis, il arriue tout le contraire, & Dieu « permet souuent que nous sommes méprisez. Si donc nous nous « étudions à nous bien connoistre, nous trouuerons qu'en tout ce « que nous pensons, disons & faisons, soit en la substance, ou dans « les circonstances, nous sommes pleins & enuironnez de sujets de « confusion & de mépris: & si nous ne voulons point nous flatter, « nous nous verrons non seulement plus méchans que les autres « hommes, mais pires en quelque façon que les demons de l'Enfer; « car si ces malheureux Esprits auoient en leur disposition les graces « & les moyens qui nous sont donnez pour deuenir meilleurs, ils en « feroient mille & mille fois plus d'usage que nous n'en faisons pas. «

Le second motif estoit l'exemple & les paroles de IESVS-CHRIST qu'il auoit toujours en veüe, & qu'il exposoit aux yeux d'vn chacun. Rapportant vn iour sur ce sujet, dans vn discours qu'il fit aux siens, ces paroles de IESVS-CHRIST: *Apprenez de moy que ie suis humble de cœur: & ces autres; Celuy qui s'humiliera sera exalté, & celuy qui s'eleuera sera abbaissé.* Il ajoüta ce qui suit: « qu'est-ce que la vie de ce diuin Sauueur, sinon vne humiliation « continuelle, actiue, & passiuë? il l'a tellement aimée, qu'il ne « l'a jamais quittée sur la terre pendant sa vie; & mesme après sa « mort, il a voulu que l'Eglise nous ait representé sa personne diu- « ne par la figure d'vn Crucifix, afin de paroistre à nos yeux dans « vn état d'ignominie, comme ayant esté pendu pour nous ainsi « qu'vn criminel, & comme ayant souffert la mort la plus honteuse « & la plus infame qu'on ait pû s'imaginer. Pourquoi cela? c'est « parce qu'il connoissoit l'excellence des humiliations, & la mali- « ce du peché contraire, qui non seulement aggraue les autres pe- « chez, mais qui rend vicieuses les ceuures qui de soy ne sont pas « mauuaises, & qui peut infecter & corrompre celles qui sont « bonnes, mesme les plus saintes. «

M. Vincent ayant l'esprit & le cœur remply de ces deux grands & puissans motifs de l'humilité, il ne faut pas s'étonner si en toutes rencontres il témoinnoit tant d'estime pour cette vertu, & s'il s'efforçoit de la planter bien auant dans les cœurs de toutes sortes de personnes, particulierement de ses chers enfans, afin.

qu'elle y pusti ietter de profondes racines. Voicy en quels termes il leur en parla vn iour.

» L'humilité est vne vertu si ample, si difficile & si necessaire,
 » que nous n'y scaurions assez penser: c'est la vertu de I E S V S-
 » CHRIST, la vertu de sa sainte Mere, la vertu des plus grands
 » Saints, & enfin c'est la vertu des Missionaires. Mais que dis-jez
 » ie me reprends, ie souhaiterois que nous l'eussions, & quand i'ay
 » dit que c'estoit la vertu des Missionaires, i'entens que c'est la ver-
 » tu dont ils ont plus de besoin, & dont ils doiuent auoir vn tres-
 » ardent desir: car cette chétieue Compagnie qui est la derniere de
 » toutes, ne doit estre fondée que sur l'humilité, comme sur sa
 » vertu propre; autrement nous ne ferons iamais rien qui vaille,
 » ny au dedans ny au dehors; & sans l'humilité nous ne deuons at-
 » tendre aucun auancement pour nous, ny aucun profit enuers le
 » prochain. O Sauueur: donnez-nous donc cette sainte vertu, qui
 » nous est propre, que vous auéz apportée au monde, & que vous
 » chérissiez avec tant d'affection: & vous, Messieurs, sçachez que
 » celuy qui veut estre vn veritable Missionnaire, doit trauailler sans
 » cesse à acquerir cette vertu, & à s'y perfectionner; & sur tout se
 » donner de garde de toutes les pensées d'orgueil, d'ambition & de
 » vanité, comme des plus grands ennemis qu'il puisse auoir; leur
 » courir sus, aussi-tost qu'ils paroissent, pour les exterminer, &
 » veiller soigneusement pour ne leur donner aucune entrée: Oüy,
 » ie le dis de rechef, que si nous sommes veritables Missionaires,
 » chacun de nous en son particulier doit estre bien-aïse qu'on nous
 » tienne pour des Esprit pauures & chetifs, pour des gens sans vertu,
 » qu'on nous traite comme des ignorans, qu'on nous iniurie & mé-
 » prise, qu'on nous reproche nos défauts, & qu'on nous publie
 » comme insupportables pour nos miseres & imperfections. Ie pas-
 » se encore plus auant, & ie dis que nous deuons estre bien-aïses,
 » qu'on dise de nostre Congregation en general, qu'elle est inutile
 » à l'Eglise, qu'elle est composée de pauures gens, qu'elle reüssit
 » mal en tout ce qu'elle entreprend, que ses emplois de la campa-
 » gne sont sans fruit, les Seminaires sans grace, les Ordinations
 » sans ordre. Oüy si nous auons le veritable Esprit de I E S V S-
 » CHRIST nous deuons agréer d'estre reputez tels, que ie viens de
 » dire. Mais repliquera quelqu'un, Monsieur, qu'est-ce que vous
 » nous dites? *Durus est hic sermo.* Il est vray, ie vous l'auoué, que ce-
 » la est dur à la nature, & qu'il luy est bien difficile de se persuader
 » qu'elle a mal-fait, & encore plus de souffrir qu'on le croye, &

qu'on le luy reproche: mais aussi cela est bien facile à comprendre « à vne ame qui possède la vraye humilité, & qui se connoist telle » qu'elle est; & tant s'en faut qu'elle s'en attriste, qu'au contraire « elle s'en réjouit, & est tres-contente de voir que par ses humilia- « tions & par sa petiteffe Dieu soit exalté & glorifié. Je sçay bien que « Nostre-Seigneur fait la grace à plusieurs de la Compagnie d'aller « à tire-d'aile à cette Vertu, & d'animer leurs actions du desir de « leur propre aneantissement, & de l'affection de se cacher & de se « confondre: mais il faut demander à Dieu qu'il fasse la mesme gra- « ce à tous les autres, afin que nous n'ayons point d'autres preten- « tions que de nous abbaïsser & aneantir pour l'amour & pour la « gloire de Dieu, & qu'enfin la vertu propre de la Mission soit l'Hu- « milité. Pour vous y affectionner d'auantage, remarquez ce que « ie vais vous dire, qui est que si jamais vous auez ouï raconter par « des personnes du dehors quelque bien qui ait esté fait par la Com- « pagnie, vous trouuerez que c'est par ce qu'il leur a paru en elle « quelque petite Image d'humilité, & qu'elles luy ont veu prati- « quer quelques actions basses & abjectes; comme d'instruire les « payfans, & de servir les pauvres; de mesme, si vous voyez les Or- « dinans sortir de leurs Exercices édifiez de la Maison, si vous y pre- « nez bien garde, vous reconnoistrez que c'est par ce qu'ils y ont « remarqué vne maniere d'agir humble & simple, qui est vne nou- « ueauté pour eux, & vn charme & attrait pour tout le monde. Je « sçay qu'en la derniere Ordination, vn Ecclesiastique qui estoit « ceans aux Exercices, a exprimé dans vn écrit qu'il a laissé par « mégarde, les grands sentimens de pieté qu'il remportoit de « ceans, pour quelque teinture d'humilité qu'il y auoit apper- « ceüe.

Vne autre fois parlant de cette mesme Vertu aux siens: Faites « attention, leur dit-il, à la recommandation que Nostre Seigneur « nous en a faite par ces paroles: *Apprenez de moy que ie suis humble* « *de cœur*; & le suppliez de vous en donner l'intelligence. Que si « tant est qu'il nous enflamme seulement du desir des humiliations, « ce sera bien assez, quoy-que nous n'ayons pas la connoissance de « cette Vertu telle que Nostre Seigneur, qui sçauoit le rapport « qu'elle a aux perfections de Dieu son Pere, & à la vileté de l'hom- « me pecheur. Il est vray que nous ne verrons jamais cela que fort « obscurément pendant cette vie; mais nous deuons neanmoins « auoir confiance parmy ces tenebres, que si nostre cœur s'affe- « ctionne aux humiliations, Dieu nous donnera l'humilité, nous la «

» conseruera, & l'accroistra en nous par les actes qu'il nous en fera
 » faire : car vn acte de Vertu bien fait dispose pour en produire vn
 » autre ; & le premier degré d'humilité sert pour monter au se-
 » cond, & le second au troisiéme, & ainsi des autres. Souuenéz-
 » vous, Messieurs & mes Freres, que I E S V S-C H R I S T parlant
 » du Publicain humilié a dit, que sa priere auoit esté exaucée : que
 » s'il a rendu ce témoignage d'vn homme qui auoit esté méchant
 » toute sa vie, que ne deuons-nous pas esperer, si nous sommes
 » vraiment humbles ? Au contraire, qu'est-il arriué du Pharisien ?
 » C'estoit vn homme separé du reste du peuple par sa condition, qui
 » estoit comme vne espece de Religion parmy les Iuifs, dans la-
 » quelle il prioit, il jeünoit & faisoit beaucoup d'autres bonnes
 » œuures, nonobstant lesquelles il ne laisse pas d'estre reproué de
 » Dieu: Et pourquoy cela? Parce qu'il regardoit ses bonnes œuures
 » avec complaisance, & qu'il s'en donnoit de la vanité, comme s'il
 » les eust faites par sa propre vertu. Voila donc vn Iuste, & vn Pe-
 » cheur, deuant le trône de Dieu ; & parce que ce Iuste est sans
 » humilité, il est rejeité & reproué avec ses bonnes œuures ; & ce
 » qui paroïssoit de vertueux en luy, deuiet vice : au contraire,
 » voila vn Pecheur lequel reconnoissant sa misere, & touché d'vn
 » vray ressentiment d'humilité, se tient à la porte du Temple,
 » frappe sa poitrine, & n'ose leuer les yeux au Ciel ; & par cette
 » humble disposition de son cœur, quoy-qu'il fust entré dans ce
 » Temple, coupable de plusieurs pechez, il en sort neanmoins justi-
 » fié ; & vne seule humiliacion luy a esté vn moyen de salut. En quoy
 » nous pouuons reconnoistre, que l'humilité, quand elle est veri-
 » table, introduit en l'Ame les autres Vertus, & qu'en s'humiliant
 » profondément & sincerement, de pecheur qu'on estoit, on de-
 » uient iuste. Oüy, quand bien nous serions des scelerats, si nous
 » recourons à l'humilité, elle nous fera deuenir justes : & au con-
 » traire, quoy-que nous fussions comme des Anges, & que nous
 » excellassions dans les plus grandes Vertus, si toutefois nous som-
 » mes depourueus d'humilité, ces Vertus n'ayant point de fonde-
 » ment, ne peuuent subsister ; & estant ainsi détruites, faute d'hu-
 » milité, nous deuenons semblables aux damnez qui n'en ont au-
 » cune. Retenons donc bien cette Verité, Messieurs, & qu'vn
 » chacun de nous la graue bien auant dans son cœur, & qu'il dise
 » parlant à soy-mesme : Quoy-que j'eusse toutes les Vertus, si tou-
 » tefois ie n'ay pas l'humilité, ie me trompe ; & pensant estre ver-
 » tueux, ie ne suis qu'vn superbe Pharisien, & vn Missionnaire

abominable. O Sauueur IESVS-CHRIST, répandez sur nos esprits « ces diuines lumieres, dont vostre sainte Ame estoit remplie, & « qui vous ont fait préférer la contumelie à la louange! Embrasez « nos cœurs de ces affections saintes, qui brûloient & consumoient « le vostre, & qui vous ont fait chercher la gloire de vostre Pere « celeste dans vostre propre confusion. Faites par vostre grace, que « nous commencions dès maintenant à rejeter tout ce qui ne va « pas à vostre honneur & à nostre mépris, tout ce qui ressent la va- « nité, l'ostentation, & la propre estime : que nous renoncions vne « bonne fois pour toutes, à l'applaudissement des hommes abusez « & trompeurs, & à la vaine imagination du bon succès de nos œu- « res : enfin, mon Sauueur, que nous apprenions d'estre véritable- « ment humbles de cœur, par vostre grace & par vostre exemple. «

Vn matin au sortir de la Meditation, ayant demandé à l'vn des siens en presence de la Communauté assemblée, quelles pensées il auoit eues en sa meditation, & celuy-cy ayant répondu qu'il en auoit passé vne partie en quelque peine d'esprit ; alors prenant sujet de parler à toute la Compagnie, il luy dit : C'est vne bonne « pratique, de venir au détail des choses humiliantes, quand la pru- « dence permet qu'on les declare tout haut, à cause du profit qu'on « en tire, se surmontant soy-mesme dans la repugnance qu'on res- « sent à decourir & manifester ce que la superbe voudroit tenir « caché. Saint Augustin a luy-mesme publié les pechez secrets de « sa jeunesse ; en ayant composé vn Liure, afin que toute la terre « sceust toutes les impertinences de ses erreurs, & les excès de ses « débauches. Et ce vaisseau d'élection Saint Paul, ce grand Apo- « stre, qui a esté rayé jusqu'au Ciel, n'a-t-il pas auoüé qu'il auoit « persecuté l'Eglise ? Il l'a mesme couché par écrit, afin que jusqu'à « la consommation du siecle, on sceust qu'il auoit esté vn persecu- « teur. Certes si on n'est bien attentif sur soy-mesme, & si on ne se « fait quelque violence pour declarer ses miseres & ses defauts, on « ne dira que les choses qui peuuent faire estimer, & on cachera « celles qui donnent de la confusion ; c'est ce que nous auons herité « de nostre premier pere Adam, lequel après auoir offensé Dieu « s'alla cacher. «

J'ay fait diuerfes fois la visite en quelques Maisons de Religieu- « ses, & j'ay souuent demandé à plusieurs d'entre elles pour quelle « vertu elles auotent plus d'estime & d'attrait ; ie le demandois mes- « me à celles que ie scauois auoir plus d'éloignement des humilia- « tions : mais à peine entre vingt, en ay-ie trouué vne qui ne me dît «

» que c'estoit pour l'humilité ; tant il est vray, que chacun trouue
 » cette Vertu belle & aimable. D'où vient donc qu'il y en a si peu
 » qui l'embrassent, & encore moins qui la possèdent ? C'est qu'on
 » se contente de la considerer, & on ne prend pas la peine de l'ac-
 » quérir : elle est rauissante dans la speculation, mais dans la prati-
 » que elle a vn visage desagreable à la nature ; & ses exercices nous
 » déplaisent, parce qu'ils nous portent à choisir toujourns le plus bas
 » lieu, à nous mettre au dessous des autres & mesme des moindres,
 » à souffrir les calomnies, chercher le mépris, aimer l'abjection, qui
 » sont choses pour lesquelles naturellement nous auons de l'auer-
 » sion. Et partant il est necessaire que nous passions par dessus cette
 » repugnance, & que chacun se fasse quelque effort, pour venir à
 » l'exercice actuel de cette Vertu, autrement nous ne l'acquerrons
 » jamais. Je sçay bien, que par la grace de Dieu, il y en a parmy
 » nous qui pratiquent cette diuine Vertu ; & qui non seulement
 » n'ont aucune bonne opinion, ny de leurs talens, ny de leur scien-
 » ce, ny de leur vertu ; mais qui s'estiment tres-miserables, & qui
 » veulent estre reconnus pour tels, & qui se placent au dessous de
 » toutes les creatures : & il faut que ie confesse que ie ne voy jamais
 » ces personnes, qu'elles ne me jettent de la confusion dans l'ame ;
 » car elles me font vn reproche secret de l'orgueil qui est en moy,
 » abominable que ie suis : mais pour ces Ames, elles sont toujourns
 » contentes, & leur ioye reiallit insques sur leur face ; parce que le
 » Saint-Esprit qui reside en elles, les comble de paix, en sorte qu'il
 » n'y a rien qui soit capable de les troubler : Si on les contredit, elles
 » acquiescent ; si on les calomnie, elles le souffrent ; si on les oublie,
 » elles pensent qu'on a raison ; si on les surcharge d'occupations,
 » elles travaillent volontiers ; & pour difficile que soit vne chose
 » commandée, elles s'y appliquent de bon cœur, se confiant en la
 » Vertu de la Sainte Obeissance : les tentations qui leur arriuent,
 » ne seruent qu'à les affermir dauantage dans l'humilité, & à les
 » faire recourir à Dieu, & les rendre ainsi victorieuses du Diable :
 » de sorte qu'elles n'ont aucun ennemy à combattre que le seul or-
 » guel ; qui ne nous donne iamais de tréues pendant cette vie,
 » mais qui attaque mesme les plus grands Saints qui sont sur la ter-
 » re, en diuerses manieres ; portant les vns à se complaire vaine-
 » ment dans le bien qu'ils ont fait, & les autres dans la science qu'ils
 » ont acquise ; ceux-cy à présumer qu'ils sont les plus éclairez, &
 » ceux-là à se croire les meilleurs & les plus fermes. C'est pourquoy
 » nous auons grand sujet de prier Dieu, qu'il luy plaise nous ga-

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. XIII. 223

ranter & preserver de ce pernicieux vice, qui est d'autant plus à craindre, que nous y auons tous vne inclination naturelle: & puis, nous deuons nous tenir sur nos gardes, & faire le contraire de ce à quoy la Nature corrompte nous veut porter: si elle nous eleue, abbaissions-nous: si elle nous excite aux desirs de l'estime de nous-mesmes, pensons à nostre foiblesse: si au desir de paroistre, cachons ce qui nous peut faire remarquer, & preferons les actions basses & viles, à celles qui ont de l'éclat & qui sont honorables. Enfin, recourons souuent à l'amour de nostre abjection, qui est vn refuge assure pour nous mettre à couuert de semblables agitations, que cette pente mal-heureuse que nous auons à l'orgueil nous suscite incessamment: prions Nostre Seigneur qu'il ait agreable de nous attirer après luy par le merite des humiliations adorables de sa Vie & de sa Mort. Offrons-luy, chacun pour soy, & solidairement les vns pour les autres, toutes celles que nous pourrons pratiquer, & portons-nous à cet exercice par le seul motif de l'honorer & de nous confondre.

Vne autre fois parlant aux mesmes sur le sujet de ce qui s'estoit dit dans vne Conference: Ces Messieurs les Ecclesiastiques qui s'assemblent icy (leur dit-il) prirent pour sujet de leur Entretien Mardy dernier, ce que chacun d'eux auoit remarqué des Vertus de feu M. l'Abbé Olier, qui estoit de leur Compagnie, & entre autres choses que l'on dit, vne des plus considerables, fut que ce grand Seruiteur de Dieu tendoit ordinairement à s'auilir par ses paroles; & qu'entre toutes les Vertus, il s'étudioit particulièrement à pratiquer l'Humilité. Or pendant qu'on parloit, ie considerois les Tableaux de ces Saints Personnages qui sont en nostre Salle, & ie disois en moy-mesme: Seigneur mon Dieu, si nous pouuons bien penetrer les Veritez Chrestiennes comme ils ont fait, & nous conformer à cette connoissance, ô que nous agirions bien d'vne autre maniere que nous ne faisons pas: Par exemple, m'estant arresté sur le portrait du Bien-heureux Euesque de Geneue, ie pensois que si nous regardions les choses du monde du mesme oeil qu'il les regardoit, si nous en parlions avec le sentiment qu'il en parloit, & si nos oreilles n'estoient ouuertes qu'aux Veritez eternelles non plus que ses siennes, la vanité n'auroit garde d'occuper nos sens & nos esprits.

Mais sur tout, Messieurs, si nous considerons bien ce beau tableau que nous auons deuant les yeux, cet admirable original de l'Humilité, Nostre-Seigneur IESVS-CHRIST, se pourroit-il faire

» que nous donnassions entrée en nos esprits à aucune bonne opi-
 » nion de nous mesmes, nous voyant si fort éloignez de ses prodi-
 » gieux abbaissemens ? Serions-nous si temeraires que de nous pré-
 » ferer aux autres, voyant qu'il a esté postposé à vn meurtrier ? Au-
 » rions-nous quelque crainte d'estre reconnus pour miserables,
 » voyant l'innocent traité comme vn mal-faïcteur, & mourir entre
 » deux criminels comme le plus coupable ? Prions Dieu, Messieurs,
 » qu'il nous préserue de cet aueuglement ; demandons luy la grace
 » de tendre touïjours en bas ; confessons deuant luy & deuant les
 » hommes que nous ne sommes de nous-mesmes que peché, qu'i-
 » gnorance & que malice : souhairtons qu'on le croye, qu'on le
 » dise, & qu'on nous en méprise. Enfin ne perdons aucune occasion
 » de nous aneantir par cette Sainte vertu : mais ce n'est pas encore
 » assez de s'y affectionner & de s'y resoudre, comme plusieurs le
 » font ; il faut se faire violence pour venir à la pratique des actes,
 » & c'est ce qu'on ne fait pas assez.

Vn Prestre de la Mission trauaillant dans l'Artois d'où il estoit
 originaire, fit imprimer de son propre mouuement vn petit Abre-
 gé de l'Institut de la Congregation de la Mission ; ce qui ayant
 esté sceu par M. Vincent il en fut fort touché, voyant que cela
 estoit fort opposé à cet esprit d'humilité qu'il s'étudioit & s'ef-
 forçoit en toutes manieres d'inspirer à tous les sujets de sa Com-
 » pagnie : C'est pourquoy il luy écrit en ces termes : si ie suis
 » consolé d'vn costé, apprenant que vous estes de retour à Arras,
 » ie suis fort affligé de l'autre, voyant l'impression qui a esté faite
 » en ces quartiers-là, de l'Abregé de nostre Institut : l'en ay vne
 » douleur si sensible, que ie ne puis vous l'exprimer ; parce que c'est
 » vne chose fort opposée à l'humilité, de publier ce que nous sômes
 » & ce que nous faisons : c'est aller contre l'exemple de Nostre-Sci-
 » gneur, qui n'a pas voulu que pendant le temps qu'il a esté sur la
 » terre, on ait écrit ses paroles ny ses œuures. S'il y a quelque bien
 » en nous, & en nostre maniere de viure, il est de Dieu, & c'est à
 » luy de le manifester, s'il le juge expedient. Mais quant à nous, qui
 » sommes de pauures gens ignorans, & pecheurs, nous deuous
 » nous cacher comme inutiles à tout bien, & comme indignes
 » qu'on pense à nous. C'est pour cela, Monsieur, que Dieu m'a
 » fait la grace de tenir ferme jusqu'à present, pour ne point consen-
 » tir qu'on fist imprimer aucune chose qui fit connoistre & estimer
 » la Compagnie, quoy-que i'en aye esté fort pressé, particuliere-
 » ment au sujet de quelque relation venue de Madagascar, de Bar-
 barie,

barie, & des Isles Hebrides: & encore moins aurois-je permis « l'impression d'une chose qui regarde l'essence & l'esprit, la nais- « sance & le progres, les fonctions & la fin de nostre Institut. Et « plût à Dieu, Monsieur, qu'elle fust encore à faire: mais puis « qu'il n'y a plus de remede, i'en demeure là: Je vous prie seulement « de ne plus jamais rien faire qui regarde la Compagnie sans, m'en « auertir auparavant. «

Ce Seruiteur de Dieu vraiment humble ne se pouvoit lasser de repeter, & d'inculquer à sa Compagnie ces belles Leçons de l'humilité. Voicy comme il leur parla dans vne autre rencontre. Dieu « ne nous a pas enuoyez pour auoir des charges & des emplois ho- « norables, ny pour agir ou parler avec pompe, & avec autorité: « mais pour seruir & Euangeliser les Pauures, & faire les autres « Exercices de nostre Institut d'une façon humble, douce & fami- « liere: c'est pourquoy nous pouuons nous appliquer, cē que Saint « Iean Chrystostome a dit en vne de ses Homelies, que tant que « nous demeurerons brebis par vne veritable & sincere humilité, « non seulement nous ne serons pas deuorez des Loups, mais nous « les conuertirons mesme en brebis: & au contraire, dès le moment « que nous sortirons de cette humilité & simplicité, qui est le pro- « pre de nostre Institut, nous perdrons la grace qui y est attachée, « & nous n'en trouuerons aucune dans les actions éclatantes: & « certes n'est-il pas juste qu'un Missionnaire qui s'est rendu digne « dans sa petite profession de la benediction du Ciel, & de l'appro- « bation & estime des hommes, soit priué de l'une & de l'autre, « lors qu'il se laisse aller aux œures qui se ressentent de l'esprit du « monde, par l'éclat qu'on y recherche, & qui sont opposées à l'es- « prit de sa condition? N'y a-t-il pas sujet de craindre, qu'il ne s'é- « uanouisse dans le grand jour, & qu'il ne tombe dans le déregle- « ment? conformément à ce qui se dit du Seruiteur deuenu Mai- « stre, qu'il est deuenu en mesme-temps fier & insupportable. Feu « Monseigneur le Cardinal de Berulle, ce grand Seruiteur de Dieu, « auoit coûtume de dire, qu'il estoit bon de se tenir bas; que les « moindres conditions estoient les plus assurées; & qu'il y auoit ie- « ne sçay quelle malignité dans les conditions hautes & releuées; « que c'estoit pour cela que les Saints auoient toujours fuy les Di- « gnitez, & que Nostre-Seigneur pour nous conuaincre par son « exemple, aussi-bien que par sa parole, auoit dit parlant de luy « mesme, qu'il estoit venu au monde pour seruir, & non pour estre « seruy. «

Il tenoit pour maxime, que l'humilité estoit la racine de la Charité, & que plus vne personne estoit humble, plus aussi se rendoit-elle charitable enuers le prochain. A ce sujet, parlant vn jour aux siens, il leur dit : Depuis 67. ans que Dieu me souffre sur la terre, i'ay pensé & repensé plusieurs fois aux moyens les plus propres, pour acquerir & conseruer l'vnion & la charité avec Dieu, & avec le prochain ; mais ie n'en ay point trouué de meilleur, ny de plus efficace, que la Sainte humilité ; de s'abaisser toujourns au dessous de tous les autres, ne juger mal de personne ; & s'estimer le moindre & le pire de tous. Car c'est l'amour propre, & l'orgueil qui nous aueugle ; & qui nous porte à soutenir nos sentimens contre ceux de nostre prochain.

Il disoit vne autre fois, Que nous ne deuions jamais jetter les yeux, ny les arrester sur ce qu'il y a de bien en nous ; mais nous étudier de connoistre ce qu'il y a de mal, & de defectueux ; & que c'estoit là vn grand moyen pour conseruer l'humilité. Il ajoutoit, que ny le don de conuertir les ames, ny tous les autres talens extérieurs qui estoient en nous, n'estoient point pour nous, que nous n'en estions que les porte-faix ; & qu'avec tout cela on pouuoit bien se damner : & partant que personne ne deuoit se flatter, ny se complaire en soy-mesme, ny en conceuoir aucune propre estime, voyant que Dieu opere de grandes choses par son moyen : mais qu'il deuoit d'autant plus s'humilier, & se reconnoistre pour vn chetif instrument, dont Dieu daigne se seruir, ainsi qu'il fit de la verge de Moÿse, laquelle faisoit des prodiges & des miracles, & n'estoit pourtant qu'une chetive verge & vne fresse baquette.

CHAPITRE XIV.

Son Obeissance.

NOUS ne scaurions mieux commencer ce Chapitre de l'Obeissance de M. Vincent, qu'en rapportant les sentimens qu'il auoit de cette vertu, lesquels il a declarez en plusieurs rencontres, mais particulièrement dans les auis salutaires qu'il a donnez sur ce sujet, à ses cheres filles les Religieuses du premier Monastere de la Visitation de cette ville de Paris.

Elles ont témoigné que ce grand Seruiteur de Dieu, qui a esté leur premier Pere Spirituel, entre toutes les vertus leur recom-

mandoit souuent celle de l'Obeïssance, & de l'Exactitude à la Regularité, jusques aux moindres obseruances: qu'il auoit vne affection toute particuliere pour bien établir ces vertus d'Obeïssance & d'Exactitude dans leur Communauté, & leur disoit que ces deux vertus là estoient celles qui estant pratiquées avec perséuerance faisoient la Religion: que pour s'y exciter, il estoit utile d'en conferer familièrement ensemble, & de s'entretenir sur leur excellence, & leur beauté; qu'il estoit nécessaire de s'affectionner, dans la veüe du plaisir que Dieu prend dans les ames Religieuses qui s'y rendent fideles, & parce que celuy qui est leur Diuin Epoux aimoit tellement ces vertus, que le moindre retardement à l'Obeïssance luy estoit desagreable: qu'une ame vraiment Religieuse ayant vouë cette vertu en la face de l'Eglise, doit se rendre soigneuse d'accomplir ce qu'elle a promis; & que si on se relasche en vne petite chose, on se relaschera bien-tost en vne plus grande: que tout le bien de la Creature consistoit en l'accomplissement de la volonté de Dieu; & que cette volonté se trouuoit particulièrement en la fidele pratique de l'Obeïssance, & en l'exacte obseruance des Regles de l'Institut: qu'on ne pouuoit rendre vn seruice plus veritable à Dieu, qu'en pratiquant l'obeïssance, par laquelle il acçomplit ses desseins sur nous: que sa pure gloire s'y trouue avec l'aneantissement de l'amour propre, & de tous ses interests, qui est ce à quoy nous deuõs principalement prétendre: & que cette pratique mettoit l'ame dans la vraye & parfaite liberté des Enfans de Dieu.

Il recommandoit fort de renoncer à son propre jugement, & de le mortifier, pour le soumettre à celuy des Superieurs; & disoit que l'Obeïssance ne consistoit pas seulement à faire presentement ce qu'on nous ordonne, mais à se tenir dans vne entiere disposition de faire tout ce qu'on nous pourroit commander, en toutes sortes d'occasions: qu'il falloit regarder ses Superieurs comme tenant la place de IESVS-CHRIST sur la terre, & leur rendre en cette considération vn tres-grand respect: que de murmurer contre eux, estoit vne espece d'Apostasie interieure: car comme l'Apostasie exterieure se commet en quittant l'habit & la Religion, & se des-vnissant de son corps; aussi l'Apostasie interieure se fait, quand on se des-vnit des Superieurs, leur contredisant en son esprit, & s'attachant à des sentimens particuliers, & contraires aux leurs; ce qui est le plus grand de tous les maux qui arriuent dans les Communitez, & que l'ame Religieuse euitoit

» ce mal-heur , quand elle se tenoit dans vne sainte indifference , &
 » se laissoit conduire à ses Superieurs.

» Il disoit encore sur le sujet de l'Obeïssance, qu'il falloit pour fon-
 » dement de la vraye soumission, qu'on doit auoir dans vne Commu-
 » nauté, considerer attentiuement les choses suiuanes.

» 1. La qualiré des Superieurs, qui tiennent sur la terre la place
 » de IESVS-CHRIST à nostre égard.

» 2. La peine qu'ils ont, & la sollicitude qu'ils prennent pour
 » nous conduire à la perfection ; passant quelquefois les nuits entie-
 » res en veilles, & ayant souuent le cœur plein d'angoisses, pen-
 » dant que les Inferieurs jouissent à leur aise de la paix & de la tran-
 » quillité, que leur apporte le soin & le trauail de ceux qui les con-
 » duisent ; dont la peine est d'autant plus grande, qu'ils ont plus de
 » sujet d'apprehender le compte qu'ils sont obligez d'en rendre à
 » Dieu.

» 3. La recompense promise aux ames vraiment obeïssantes,
 » mesmes dès cette vie ; car outre les graces que merite cette vertu,
 » Dieu se plaist à faire la volonté de ceux, qui pour l'amour de luy
 » soumettent leur volonté à leurs Superieurs.

» 4. La punition que doiuent apprehender ceux qui ne veulent
 » pas obeïr, dont Dieu a fait voir vn exemple bien terrible dans le
 » chastiment que sa Iustice a exercé sur Coré, Dathan & Abiron,
 » pour auoir méprisé Moyse leur Superieur, & pour auoir par ce
 » mépris offensé griefuement Dieu, qui a dit parlant aux Supe-
 » rieurs que sa Prouidence a établis dans son Eglise, *Celuy qui vous*
 » *écoute, m'écoute ; & celuy qui vous méprise, me méprise.*

» 5. L'exemple de l'Obeïssance que IESVS-CHRIST est venu don-
 » ner aux hommes ; ayant mieux aimé mourir, que de manquer à
 » obeïr : & certes ce seroit vne dureté de cœur bien grande,
 » de voir vn Dieu obeïssant jusqu'à la mort pour nostre sujet, &
 » nous chetifs & miserables Creatures, refuser de nous assujettir
 » pour l'amour de luy.

» Il ajoûtoit, que pour pratiquer parfaitement cette vertu, il fal-
 » loit obeïr.

» 1. Volontairement, faisant ployer nostre volonté sous la vo-
 » lonté des Superieurs.

» 2. Simplement, pour l'amour de Dieu, & sans jamais permet-
 » tre à nostre entendement de rechercher ou examiner, pourquoy.
 » nos Superieurs ordonnent telle ou telle chose.

» 3. Promptement, sans vser d'aucun retardement, quand il est
 » question d'exercer ce qui est commandé.

4. Humblement, sans prétendre ny désirer de tirer aucune louange ou estime de l'obeissance qu'on rend. «

5. Courageusement, ne desistant pas, & ne s'arrestant pour les difficultez, mais les surmontant avec force & generosité. «

6. Gayement, executant ce qui est commandé avec agrément, & sans témoigner aucune repugnance. «

7. Avec perseuerance, à l'imitation de IESVS-CHRIST qui s'est rendu obeissant jusques à la mort. «

Or il ne faut pas considerer ce que M. Vincent disoit ou enseignoit, comme des Leçons d'un Maistre ou des Exhortations d'un Predicateur, qui ne fait pas quelquefois ce qu'il enseigne aux autres; mais comme de pures expressions des sentimens les plus sincerés de son cœur, & comme de veritables témoignages de ce qu'il pratiquoit luy-mesme touchant cette Vertu, laquelle il persuadoit aux autres aussi-bien par ses exemples, que par ses paroles.

Et premierement, la grande Vertu de M. Vincent estoit de se tenir continuellement dans vne entiere & absolue dépendance de Dieu, & de se soumettre fidèlement & parfaitement à tout ce qu'il voyoit luy estre agreable; de sorte que l'on peut veritablement dire, que Dieu a trouué en luy vn homme selon son cœur, qui estoit toujours prest & disposé à faire toutes ses volonte, commé nous auons veu amplement dans les Chapitres précédens.

Dans cette sainte disposition, lors-qu'il vint de Rome à Paris, vne des premieres choses qu'il y fit, fut de prendre vn Directeur Spirituel, afin qu'en suiuant ses auis & conseils, il pût obeir à Dieu, & répondre à ses desseins. Ce Directeur fut le R. P. de Berulle, qui depuis a esté Cardinal de la Sainte Eglise; & par la soumission qu'il rendoit à sa conduite, il accepta quelque temps après la Cure de Clichy, & entra en suite dans la Maison de Gondy, pour estre Aumônier de Monsieur le General des Galeres & de Madame sa femme, & Precepteur de Messieurs ses Enfans; & enfin Madame desirant le prendre pour son Confesseur & pour Directeur de son Ame, il n'y voulut point consentir que par obeissance; & il fallut que cette vertueuse Dame eust recours à Monsieur de Berulle pour le luy ordonner. C'est ainsi que ne voulant rien faire par soy-mesme, il se tenoit toujours soumis aux ordres de Dieu.

Mais non content d'obeir à Dieu, il s'est encore assujetty, sui-

uant la parole du Saint Apostre, à toute creature humaine pour l'amour de Dieu, principalement aux Puissances spirituelles & temporelles, aussi-bien dans les choses fascheuses & humiliantes, qu'en celles qui estoient faciles & honorables.

Il obeïsoit sur tout à Nostre Saint Pere le Pape, gayement & sans replique; car le considerant comme le Vicaire de I E S V S- C H R I S T, & le Souuerain Pasteur de son Eglise, il luy estoit soumis de tout son jugement & de toute son affection.

Ce fut par le seul motif d'obeïssance qu'il accepta la Charge de Superieur General de la Congregation, le Pape Urbain VIII. la luy ayant imposée par la mesme Bulle par laquelle Sa Sainteté auoit approuué l'Institut de la Mission.

Il portoit tous les Missionnaires soumis à sa conduite, à rendre comme luy vne parfaite obeïssance au Saint Siege; les mettant dans la pratique de cette Regle qu'il leur a laissée par écrit en ces termes: *Nous obeïrons exactement à tous nos Superieurs, & à chacun d'iceux, les regardant en Nostre Seigneur, & Nostre Seigneur en eux, principalement à Nostre Saint Pere le Pape, auquel nous obeïrons avec tout le respect, la fidelité, & la sincerité possible.*

Nous auons fait voir ailleurs la plenitude d'estime & de veneration que Monsieur Vincent a eüe pour M. M. les Euesques: Et maintenant nous dirons vn mot de la parfaite soumission qu'il a toujourns eüe pour eux, & de l'obeïssance entiere qu'il a voulu que ceux de la Congregation leur rendissent, en ce qui concerne les fonctions de leur Institut. Car quoy-que le Saint Siege ait jugé necessaire d'ordonner, en approuuant la Congregation de la Mission, que le Superieur General prist le soin & la direction des Sujets qui la composent; tant pour l'interieur, c'est à dire pour la conduite de leurs Ames & leur auancement en la pratique des Vertus conformes à leur vocation; que pour l'exterieur, qui regarde l'obseruance des Regles de la Congregation, les Ordres domestiques, l'administration du Temporel, & la disposition des Personnes pour les Lieux & pour les Emplois: afin qu'estant membres d'vn mesme Corps, ils puissent par ce moyen conseruer dans la diuersité des Dioceses où ils se trouuent, le mesme Esprit & la mesme conduite que Dieu a inspirée à leur Instituteur; outre qu'il est tres-expedient que le Superieur General qui a vne connoissance plus particuliere des talens & des dispositions de ses Inferieurs, puisse les enuoyer en chaque Maison, ou les en rappeler, & les appliquer aux Emplois de l'Institut, & aux autres

choses qui touchent le bon ordre de la Congregation. Neanmoins quant aux mesmes fonctions qui regardent l'assistance du prochain, Monsieur Vincent a desiré & procuré que le Saint Siege ait tellement soumis sa Congregation à M.M. les Euesques, que les Missionnaires n'en peussent faire aucune de leur Institut, telles que sont les Missions, les Exercices de l'Ordination, les Conferences des Ecclesiastiques, les Retraites Spirituelles, & la conduite des Seminaires, que sous l'autorité & avec l'agrément & la permission des Ordinaires. C'est ce qu'il a toujours observé luy-mesme, & fait observer aux siens, à la satisfaction de M.M. les Euesques, dans les Dioceses desquels ils ont trauillé & trauillent encore avec la mesme soumission & obeïssance, de laquelle ils sont bien resolus de ne se départir jamais, avec la Grace de Dieu.

Il accepta environ l'an 1622. long-temps auant l'Erection de sa Congregation, la direction des Religieuses de la Visitation de Sainte Marie de la ville de Paris, tant pour obeïr au Bien-heureux François de Sales leur Fondateur & Instituteur qui l'en pria, qu'à Monseigneur de Paris qui le luy ordonna. En quoy il a bien fait voir sa fidelité à l'obeïssance : car ayant esté chargé de soins & de trauaux extraordinaires depuis l'Etablissement de sa Compagnie, & ses diuers engagements dans les grandes affaires de pïeté ; & le nombre de ces bonnes Religieuses, qui remplissoient trois Monasteres dans Paris, & vn dehors, s'estant fort accru, & demandant par consequent beaucoup de temps & d'application ; il tascha plusieurs fois de se décharger de leur conduite, & la quitta entierement vne fois, de sorte que quelque instance qu'on luy fist par Lettres, & par l'entremise de personnes de grande condition, il ne pût jamais se resoudre à la reprendre, & n'y acquiesça enfin que pour obeïr à M. l'Archeuesque de Paris, qui l'y engagea derechef. Neanmoins pour donner moyen à ceux de sa Compagnie, de s'employer entierement aux fonctions qui leur sont propres, il jugea qu'il estoit necessaire de les éloigner de la conduite & frequentation des Religieuses ; & à cet effet il leur a laissé pour Regle de s'abstenir entierement de les diriger, ayant reconnu par sa propre experience combien cet employ estoit incompatible avec leurs fonctions, & peu conuenable à leur Etat.

Il vouloit outre cela que tous les siens rendissent obeïssance aux Curez, lors qu'ils faisoient Mission dans leurs Parroisses, & leur recommandoit expressément de n'y rien faire, & comme il disoit,

ne pas mesme remuer vne paille, qu'avec leur agrément. Sur quoy écriuant à vne personne de dehors, il luy dit entre autres choses:
 » Nous auons pour maxime de trauailler au seruice du Public, sous
 » le bon plaisir de M.M. les Curez, & de n'aller jamais contre leurs
 » sentimens. Et à l'entrée & sortie de chaque Mission, nous prenons
 » leur benediction en esprit de dépendance.

C'est ce qu'il pratiquoit luy-mesme avec vne merueilleuse humilité : & quoy-qu'il fust enuoyé avec les siens par les Euesqués, avec plein pouuoir pour trauailler dans les Parroisses de leurs Dioceses, il ne vouloit toutefois rien faire qu'avec le consentement, & sous le bon plaisir des Curez : ce qu'il obseruoit inuolablement, aussi-bien dans le plus petit Village, comme dans les autres lieux plus considerables. C'est ce qu'il a touïours fait pratiquer aux siens, & c'est aussi ce qu'ils continuënt de faire.

Quant à l'obeïssance qui est deuë aux Rois & aux Princes Souuerains, il declara vn jour aux siens les sentimens qu'il en auoit, & après leur auoir représenté de quelle façon les premiers Chrétiens se soumettoient aux Empereurs, & reueroient leur puissance temporelle, il ajoüta les paroles suiuantés: *Nous deuons, mes Freres, à leur exemple, rendre touïours vne fidèle & simple obeïssance aux Rois, sans jamais nous plaindre d'eux, ny murmurer pour quelque sujet que ce puisse estre : & quand bien il seroit question de perdre nos biens & nos vies, donnons-les dans cet esprit d'obeïssance, plutôt que de contreuenir à leurs volontés, quand la volonté de Dieu ne s'y oppose pas : car les Rois nous representent sur la terre la puissance souueraine de Dieu.*

Et pour faire voir quelle estoit l'exacritude de M. Vincent à obeïr au Roy, mesme dans les choses les plus petites, nous en rapporterons icy vn exemple, qui est d'autant plus considerable, que le sujet en est moins important, & qu'il se trouue peu de personnes qui voulussent s'assujettir jusqu'à vn tel point. Vn Frere de la Maison de Saint Lazare ayant trouué dans l'enclos de cette Maison des œufs de Perdrix, il les prit & les fit couuer à vne Poulle; & les Perdreaux estant éclos & deuenus plus grands, il les porta dans vne cage à M. Vincent, pensant luy donner quelque sujet de diuertissement : mais luy, faisant reflexion sur les Ordonnances du Roy qui défendoient la Chasse, dit à ce bon Frere, sans luy declarer son intention, Allons voir si ces petits Oiseaux scauent bien marcher. Estant sorty de la chambre, & ayant trauerfé avec ce Frere la basse-cour, il entra dans le clos où sont les terres de labour, & là il fit ouurir la cage, & mit en liberté ces petits Perdreaux,

dreux, prenant plaisir de les voir courir pour se sauuer; mais ayant remarqué que le Frere estoit vn peu mortifié d'auoir perdu toute sa peine, il luy dit: *Sçachez, mon Frere, que nous deuous obeir au Roy, lequel ayant défendu la Chasse, n'entend pas qu'on prenne les œufs non plus que le Gibier; & que nous ne sçaurions desobeir au Prince en ces choses temporelles, sans déplaire à Dieu.*

Mâis ce n'estoit pas assez à M. Vincent de pratiquer l'obeissance enuers ceux qui luy estoient superieurs, il l'étendoit encore enuers toutes sortes de personnes, & portoit les siens à faire le semblable: *Nostre obeissance (leur disoit-il) ne doit pas se borner seulement à ceux qui ont droit de nous commander, mais elle doit passer plus auant; car nous nous garderons bien de manquer à l'obeissance qui est d'obligation, si comme Saint Pierre le recommande, nous nous soumettons à toute creature humaine pour l'amour de Dieu. Faisons-le donc, & considérons tous les autres comme nos Superieurs, & pour cela mettons-nous au dessous d'eux; & plus bas mesme que les plus petits, & les préuenons par déférence, par condescendance, & par toutes sortes de seruices. O que ce seroit vne belle chose, s'il plaisoit à Dieu nous bien établir dans cette pratique!*

Il exhërtoit les siens à la pratique de cette condescendance mutuelle, qui est vne espece d'obeissance, par la comparaison des membres d'un corps, qui s'accommodent & condescendent les vns aux autres pour leur bien & conseruation commune; en sorte que ce que l'un fait, l'autre l'approuue & y coopere autant qu'il peut. Ainsi, disoit-il, dans vne Communauté il faut que tous ceux qui la composent & qui en font comme les membres, vsent de condescendance les vns enuers les autres; & dans cette disposition, les sçauans doiuent condécendre à l'infirmité des ignorans, aux choses où il n'y a point d'erreur & de peché; les prudens & les sages doiuent condescendre aux humbles & aux simples: *non alta sapientes, sed humilibus consentientes.* Et par cette mesme condescendance nous deuous non seulement approuuer les sentimens des autres, dans les choses bonnes & indifférentes, mais mesme les préférer aux nostres, croyant que les autres ont des lumieres & qualitez naturelles ou surnaturelles, plus grandes & plus excellentes que nous: mais il faut se donner bien de garde d'vsér de condescendance dans les choses mauuaises; parce que ce ne seroit pas vne vertu, mais vn grand défaut, qui prouieroit ou du libertinage d'esprit, ou bien de quelque lascheté & pusillanimité.

Il pratiquoit en effet ce qu'il disoit, car on a remarqué qu'il se

rendoit fort condescendant aux volontez d'un chacun dans les choses indifferentes ; & mesme à ceux qui auoient quelque foiblesse d'esprit ; tenant pour maxime , qu'il estoit plus expedient de s'accommoder à la volonté des autres , que de suiure les propres sentimens : & il en estoit venu jusques-là , comme témoigne vn vertueux Ecclesiastique qui l'a connu & obserué pendant plusieurs années , que de condescendre aux desirs de toutes sortes de personnes , & suiure les auis des moindres dans les choses indifferentes : Ce n'est pas qu'il ne sceust connoistre les affaires beaucoup mieux qu'un autre , sa longue experience en toutes choses , jointe aux lumieres qu'il receuoit de Dieu , luy donnant moyen de penetrer & de discerner en toutes sortes de rencontres , ce qui estoit le plus expedient de faire , mais il en vloit ainsi , pour ne pas perdre le merite de la soumission & de l'obeissance , lors-qu'il se presentoit occasion de la pratiquer.

Il exerçoit encore cette mesme Vertu en cedant volontiers aux opinions des autres , lors-qu'il le pouuoit faire sans préjudice de la Verité & de la Charité : & on n'a jamais remarqué qu'il ait contredit ou contesté , bien que souuent on traitast avec luy des questions difficiles , & sur lesquelles il y auoit matiere de dispute ; mais il déferoit aux auis des autres , ou bien il se raïsoit après auoir humblement allegué ses raisons . Il est bien vray que lors-qu'il y alloit de l'interest du seruice ou de la gloire de Dieu , il estoit ferme & inébranlable jusqu'à vn tel point , qu'on l'a veu persister des années entieres à refuser certaines choses qu'on luy demandoit , parce qu'il ne jugeoit pas les pouuoir accorder selon Dieu : & sa grande Maxime sur ce sujet , estoit celle-cy : *Tant de condescendance que vous voudrez , pourueu que Dieu n'y soit point offensé.* Mais quand l'interest de la gloire de Dieu , ou de la charité du Prochain , ou de la prudence Chrestienne l'obligeoient à refuser quelque chose , il le faisoit de si bonne grace , & avec tant de douceur & d'humilité , qu'un de ses refus estoit mieux receu , que n'eust esté quelquefois la faueur ou le bien-fait qu'on eust obtenu d'un autre.

Dans cet esprit d'obeissance & de condescendance , il escriuit vn jour sur le sujet de quelque difficulté arriüée dans vne Mission , à celuy qui en estoit le Directeur , de suiure plutôt l'avis d'un autre que le sien propre , l'exhortant d'acquiescer toujours volontiers aux auis d'autruy : Sut quoy il luy allegua Saint Vincent Ferrer , qui met cette pratique comme vn moyen de perfection & de sainteté .

Ce fut dans ce mesme esprit de condescendance, qu'il consentit de traiter d'une Ferme qu'on offrit à la Communauté de Saint Lazare, mais sous une pension viagere si grosse, qu'il ne jugeoit pas deuoit accepter cette offre, ny s'y engager; & en effet il y résista deux ans durant: ceux neanmoins à qui cette Ferme appartenoit, ayant un grand desir d'estre assurez pour toute leur vie de cette grosse pension, firent en sorte qu'ils gagnerent l'esprit de feu M. le Prieur de Saint Lazare, pour lequel M. Vincent auoit une condescendance merueilleuse; & ce bon Prieur pensant bien faire, le pria & pressa tellement; que par pure condescendance à sa volonté, il souscriuit au Contract, de l'auis neanmoins de son conseil, qui l'assura qu'il le pouuoit faire sans aucun risqué; & s'estant obligé à cette pension, il la paya fidèlement à ces Personnes jusqu'à leur mort; après laquelle on intenta procès, & l'on fit perdre cette Ferme aux Prestres de la Mission, & presque tout l'argent qu'ils auoient auancé; sans que M. Vincent voulust se seruir des moyens qu'on luy fournissoit pour se pouruoir contre l'Arrest, de peur de manquer tant soit peu à la soumission qu'il estimoit deuoit rendre à ses Iuges; aimant mieux perdre la Ferme & l'argent, que le merite de l'obeissance.

Il fit encore paroistre une autre fois son exactitude & son zele pour cette mesme Vertu, dans une occasion en laquelle il sembloit pouuoir facilement s'en dispenser. Ayant reçu commandement de la Reine. Mere, de faire la Mission à Fontainebleau, il y enuoya des Prestres de sa Communauté, lesquels contre leur attente y trouuerent un Religieux qui y preschoit en ce mesme temps. Ils ne laisserent pas pour cela de commencer la Mission, pour obeïr à Sa Majesté; cessant neanmoins leurs Exercices aux heures que ce bon Religieux deuoit prescher, afin que le peuple eust toute liberté de se trouuer à ses Sermons: mais les Habitans de ce lieu ayant otry les Instructions familiares de la Mission, & y prenant plus de goust qu'aux Predications de ce bon Pere; cela fut cause qu'il n'auoit qu'un fort petit nombre d'Auditeurs à ses Predications, l'Eglise au contraire se trouuant toute remplie de peuple, lors que les Missionnaires faisoient les Predications & les Instructions du Catechisme, de quoy ce Predicateur eut quelque jalousie, en sorte qu'il ne pût s'empescher d'en témoigner sa peine. Cela mit les Prestres de la Mission en doute de ce qu'ils deuoient faire, considerant d'un costé la maxime de M. Vincent, qui estoit de condescendre & de ceder en telles occasions; & craignant aussi

d'un autre, de manquer aux ordres que la Reine auoit donnez de faire la Mission: c'est pourquoy ils en écriuient à M. Vincent pour sçauoir ce qu'ils deuoient faire; mais luy voyant qu'il s'agissoit d'un point d'obeissance, il le jugea d'une telle conséquence, qu'il enuoya en diligence un homme exprès vers Sa Majesté, qui estoit pour-lors allée par deuotion à Nostre-Dame de Chartres, avec vne Lettre par laquelle il luy exposoit la rencontre du Predicateur Stationnaire, & l'usage des Prestres de la Mission en tel cas, qui estoit de se retirer, suppliant très-humblement Sa Majesté d'agréer qu'il les rappellast: ce que la Reine luy ayant accordé, il enuoya les Missionnaires traualier en d'autres lieux, pour ne pas interrompre ce bon Religieux & pour luy condescendre.

Or comme M. Vincent estoit exact à la pratique de l'obeissance, il exigeoit aussi vne semblable exactitude de la part des siens, & ne pouuoit supporter en eux le moindre défaut contre cette Vertu; car il vouloit qu'elle fust en vigueur dans toute sa Compagnie, comme vne des plus importantes pour son bien: & quand quelqu'un y manquoit, il sçauoit fort bien l'en releuer. Voicy ce qu'il fit vn jour sur ce sujet, à l'égard d'un des plus anciens & des plus reguliers de ses Prestres, auquel il auoit recommandé vn soir de reposer le lendemain, parce qu'il l'auoit fait veiller fort tard, & croyoit qu'il auoit besoin de ce soulagement. Ce bon Missionnaire neanmoins, qui estoit fort exact à faire tous les jours son Oraison à l'heure ordinaire de la Communauté, se leua pour se trouuer avec les autres à cet Exercice, ne s'estant point persuadé que la recommandation qui luy auoit esté faite par M. Vincent le deust engager si étroitement, qu'il ne luy fust pas permis de se leuer à son ordinaire: mais M. Vincent qui faisoit grand cas de l'obeissance, luy en fit la correction dans l'Eglise en presence de tous les autres, au sortir de l'Oraison; le faisant tenir fort longtemps à genoux, quoy-qu'il fust des plus anciens, & mesme celuy qui tenoit sa place dans la Maison en son absence; & que M. Vincent eust auoué, que c'estoit la premiere faute contre l'obeissance, en laquelle il le surprenoit: louant à la verité son zele, & son exactitude d'un costé, mais blasmant de l'autre sa ferueur inconsidérée en ce qu'il auoit fait. Il dit en suite de tres-belles choses de la vertu d'obeissance, & rapporta, outre l'exemple de Saül & de Ionathas, quelque point remarquable de l'Histoire de France qui venoit fort à propos, pour faire mieux voir aux siens l'importance de cette Vertu.

CHAPITRE XV.

Sa Simplicité.

LA Simplicité est d'autant plus estimable entre ceux qui font profession de suivre les Maximes de I E S U S- C H R I S T, qu'elle est moins estimée parmy les Sectateurs de la vaine & faul-se Sagesse du monde: C'est cette Vertu qui nous découure les sentiers de la vraye Iustice, & qui nous fait marcher par les voyes droites qui conduisent au Royaume de Dieu: ou pour parler encore mieux, avec Saint Gregoire, *la simplicité est comme un jour serain de l'ame Chrestienne, qui n'est point troublé ny obscurcy par les nuages de la fraude, ny du mensonge, ny de l'enuie, ny par les déguisemens & artifices; mais qui emprunte sa lumiere de la verité mesme, & qui est éclairé des splendeurs de la presence de Dieu.*

Cordis simplicitas velut dies est, quare fraus non obnubilat, non obtenebrat mendacium, non obscurat invidia, non obfuscet dolus, quam lux veritatis illuminat, & presentia divinæ claritas illustrat.

Greg. in P. sal. 4. Penitent. Simplicitatem adeo coluit, ut conuersus in puerum, simplicitate gratie illius innocentiæ, perfectæ virtutis effigie & quodam innocentium morum speculo reluceret.

A. Miraf. orat. de obitu Satyri fratris.

Or cette vertu a esté tant estimée par les plus grands Saints de l'Eglise, que Saint Ambroise dans l'Oraison Funebre qu'il fit à la loüange de Saint Satyre son Frere, la met au rang de ses principales vertus; & dit que ce grand personnage, quoy-que d'ailleurs d'une condition fort illustre dans le monde, auoit néanmoins vn tel amour pour cette vertu, qu'il sembloit estre deuenü comme vn enfant en simplicité, la faisant paroistre en ses mœurs, & en ses actions; & toute sa vie estant vn parfait miroir d'innocence.

Nous pouons donner la mesme loüange à Vincent de Paul, avec d'autant plus de raison, qu'ayant vécu dans vn siecle tres-corrompu, & s'estant trouué engagé fort auant dans le commerce du monde, & mesme parmy les Grands de la Cour; il a néanmoins toujours conserué vne parfaite Innocence, droiture & simplicité de vie: en sorte que son cœur a esté comme vne Mere-perle, laquelle, quoy qu'environnée & couuerté des eaux de la mer, n'en reçoit pourtant aucune goutte, & ne se nourrit que de la rosée du Ciel.

Saint Bernard auoit grand sujet de dire, *que c'est vne chose bien rare que l'humilité conseruée parmy les honneurs*: Mais nous pouons ajouter avec raison, qu'il est autant, & peut estre encore plus rare de trouuer vne vraye simplicité de cœur, qui se maintienne en sa droiture & pureté, parmy le fracas & les intrigues des affaires & du commerce du monde. C'est pourtant ce qu'on a veu & admiré en la personne de ce grand Seruiteur de Dieu, qui a paru

Rara virtus humilitas honorata. Beatus. 2. 170.

comme vn Lis en candeur & simplicité , parmy les épines & les ronces dont le monde est tout couuert.

» Il disoit que la simplicité nous fait aller droit à Dieu , & droit à
 » la verité , sans fafte , sans biaisement , ny déguisement , & sans
 » aucune vettie de propre interest , ny de respect humain : & il pra-
 » tiquoit parfaitement ce qu'il disoit , en sorte qu'il y a sujet de
 » croire , que cette vertu de simplicité qu'il possédoit en vn tres-
 » excellent degré , a grandement contribué aux heureux succès de
 » ses saintes entreprises , attirant sur luy la bénédiction de Dieu , &
 » l'approbation des hommes , parce qu'il n'y a rien qui plaise tant
 » à Dieu , & qui gagne dauantage l'affection de toutes sortes de
 » personnés , que la droiture & simplicité dans le cœur , dans la
 » vie , & dans les paroles.

» Or comme il auoit vne estime particuliere pour cette vertu , il
 » raschoit aussi de l'insinuer dans l'esprit des siens , auxquels parlaient
 » vn jour , sur ce que IESVS-CHRIST recommandoit à ses Disciples
 » d'estre simples comme des colombes , il leur dit : Ce diuin Sauueur
 » enuoyant les Apostres pour prescher son Euangile par tout le
 » monde , leur recommande particulièrement cette vertu de Sim-
 » plicité , comme vne des plus importantes & necessaires pour at-
 » tirer en eux les graces du Ciel , & pour disposer les cœurs des ha-
 » bitans de la terre à les écouter & à les croire : or ce n'est pas seule-
 » ment à ses Apostres qu'il parloit , mais généralement à tous ceux
 » que sa Prouidence destinoit pour travailler à la predication de
 » l'Euangile , & à l'instruction & conuersion des Ames : & par con-
 » sequent c'est à nous que IESVS-CHRIST parloit , & qu'il recom-
 » mandoit cette vertu de simplicité , laquelle est si agreable à Dieu ,
 » que son bon-plaisir est de s'entretenir avec les simples de cœur :
 » *cum simplicibus sermocinatio eius*. Pensez , mes Freres , quelle conso-
 » lation , & quel bon-heur pour ceux qui sont du nombre de ces
 » veritables simples , lesquels sont assurez par la parole de Dieu , que
 » son bon-plaisir est de demeurer & des'entretenir avec eux.

» Nostre Seigneur nous fait encore bien connoistre combien la
 » simplicité tuy est agreable , par ces paroles qu'il adresse à Dieu son
 » Pere : *Confiteor tibi Pater , quia abscondisti hac à sapientibus & prudenti-*
 » *sibus , & reuelasti ea paruulis*. Je reconnois , mon Pere , & ie vous
 » en remercie , que la Doctrine que l'ay apprise de vous , & que ie
 » répands parmy les hommes , n'est connue que des petits & des
 » simples , & que vous permettez que les sages & les prudens du
 » monde ne l'entendent pas , & que le sens & l'esprit de cette Di-

uine Doctrine leur soit caché. Certainement si nous faisons re- «
 flexion sur ces paroles, elles doiuent nous épouuanter, nous «
 (dis-je) qui courons après la Science, comme si tout nostre bon- «
 heur en dependoit: ce n'est pas qu'un Prestre, & qu'un Mission- «
 naire ne doie auoir de la science; mais autant qu'il est requis «
 pour satisfaire à son Ministère, & non pas pour contenter son «
 ambition & sa curiosité: il faut étudier & acquerir de la science, «
 mais avec sobriété, comme dit le Saint Apostre. Il y en a d'autres «
 qui affectent l'intelligence des affaires, & qui veulent passer pour «
 gens de mise, pour adroits & capables en toutes choses: c'est à «
 ceux-là encore que Dieu oste la penetration des Veritez & des «
 Vertus Chrestiennes, aussi-bien qu'à tous les sçauans & entendus «
 dans la science du monde. Et à qui est-ce donc qu'il donne l'intel- «
 ligence de ses veritez & de sa Doctrine? C'est aux simples, aux «
 bonnes gens, & plus ordinairement mesme au pauvre peuple; «
 comme il se verifie par la difference qu'on remarque entre la foy «
 des Pauvres gens des Champs, & celle des personnes qui viuent «
 dans le grand monde: Car ie puis dire que l'experience depuis «
 long-temps m'a fait connoistre, que la foy viue & pratique, & «
 l'esprit de la vraye Religion se trouue plus ordinairement parmy «
 les pauvres, & parmy les simples. Dieu se plaist de les enrichir «
 d'une foy viue: ils croyent & ils goûtent ces paroles de vie Eter- «
 nelle, que IESVS-CHRIST nous a laissées dans son Euangile: «
 on les voit ordinairement porter avec patience leurs maladies, «
 leurs disettes & leurs autres afflictions, sans murmurer, & mesme «
 sans se plaindre que peu & rarement. D'où vient cela? C'est que «
 Dieu se plaist de répandre & de faire abonder en eux le don de la «
 foy, & les autres graces qu'il refuse aux riches, & aux sages du «
 monde. «

Ajoûtons à cela, que tout le monde aime les personnes simples «
 & candides, qui n'usent point de finesse ny de tromperie, qui «
 vont bonnement, & qui parlent sincèrement; en sorte que leur «
 bouche s'accorde toujous avec leur cœur. Ils sont estimez & «
 aimez en tous lieux, & mesme à la Cour quand ils'y en trouue; & «
 dans les Compagnies réglées chacun leur porte affection, & «
 prend confiance en eux: mais ce qui est remarquable, est que «
 ceux-là mesmes qui n'ont point la candeur & la simplicité en leurs «
 paroles, ny en leur esprit, ne laissent pas de l'aimer dans les au- «
 tres. Taschons donc, mes Freres, de nous rendre aimable aux «
 yeux de Dieu par cette vertu, laquelle par sa misericorde nous «

» voyons reluire en plusieurs de la petite Compagnie, qui par leur
» exemple nous inuitent de les imiter.

» Or pour bien connoistre l'excellence de cette Vertu, il faut
» sçauoir qu'elle nous approche de Dieu, & qu'elle nous rend sem-
» blables à Dieu, dans la conformité qu'elle nous fait auoir avec
» luy, entant qu'il est vn estre tres-simple, & qu'il a vne essence
» tres-pure qui n'admet aucune composition: si-bien que ce que
» Dieu est par son essence, c'est cela mesme que nous deuons tas-
» cher d'estre par vertu, autant que nostre foiblesse & misere en est
» capable: Il faut auoir vn cœur simple, vn esprit simple, vne in-
» tention simple, vne operation simple; parler simplement, agir
» bonnement, sans vser d'aucun déguisement ny artifice, ne regar-
» dant que Dieu, auquel seul nous desirons plaire.

» La Simplicité donc comprend non seulement la verité & la
» pureté d'intention, mais elle a encore vne certaine propriété
» d'éloigner de nous toute tromperie, ruse & duplicité. Et comme
» c'est principalement dans les paroles que cette Vertu se fait pa-
» roistre, elle nous oblige de declarer les choses par nostre langue,
» comme nous les auons dans le cœur, parlant & declarant sim-
» plement ce que nous auons à dire, & avec vne pure intention de
» plaire à Dieu. Ce n'est pas toute fois que la Simplicité nous obli-
» ge de découurir toutes nos pensées; car cette Vertu est discrete,
» & n'est jamais contraire à la Prudence, qui nous fait discerner ce
» qui est bon à dire d'avec ce qui ne l'est pas, & nous fait connoi-
» stre quand il se faut taire, aussi-bien que quand il faut parler. Si
» j'auance par exemple vn propos qui soit bon en sa substance, &
» en toutes les circonstances, ie le dois exprimer tout simplement:
» mais si parmy les choses bonnes que j'ay à dire, il se rencontre
» quelque circonstance vicieuse, ou inutile, alors il la faut retran-
» cher; & generalement l'on ne doit jamais dire les choses que l'on
» sçait, lors-qu'elles vont contre Dieu, ou contre le prochain,
» ou qu'elles tendent à nostre propre recommandation, ou à quel-
» que propre commodité sensuelle ou temporelle; car ce seroit en
» mesme temps pecher contre plusieurs autres Vertus.

» Pour ce qui est de la simplicité qui regarde les actions, elle a
» cela de propre qu'elle fait agir bonnement, droitement, & tou-
» jours en la veuë de Dieu; soit dans les affaires, ou dans les emplois
» & exercices de pieté, à l'exclusion de toute sorte d'hypoërisie,
» d'artifice & de vaine prétention. Vne personne, par exemple,
» qui fait vn present à quelque autre, sçignant que c'est par affe-
» ction,

tion, & néanmoins elle fait ce présent afin que l'autre luy donne «
 autre chose de plus grande valeur, quoy que selon le monde cela «
 semble permis, c'est toutefois contre la vertu de Simplicité, qui «
 ne peut souffrir qu'on témoigne vne chose & qu'on en regarde «
 vne autre: car comme cette Vertu nous fait parler selon nos sen- «
 timens interieurs, elle nous fait aussi agir de même dans vne «
 franchise & droiture Chrestienne; & le tout pour Dieu, qui est «
 l'unique fin qu'elle prétend: d'où il faut inferer, que cette vertu «
 de Simplicité n'est pas dans les personnes, qui par respect humain «
 veulent paroistre autres qu'elles ne sont; qui font des actions «
 bonnes exterieurement pour estre estimées vertueuses; qui ont «
 quantité de Liures superflus pour paroistre sçauans; qui s'étu- «
 dient à bien prescher, pour auoir des applaudissemens & des «
 louanges; & enfin qui ont d'autres veües dans leurs exercices & «
 pratiques de pieté. Or ie vous demande, mes Freres, si cette «
 vertu de Simplicité n'est pas belle & desirable? Et s'il n'est pas «
 juste & raisonnable de se garder avec grand soin de tous ces «
 déguisemens & artifices de paroles & d'actions? Mais pour l'ac- «
 querir il la faut pratiquer, & ce sera par les frequens actes de la «
 vertu de Simplicité que nous deuendrons vraiment simples, avec «
 le secours de la grace de Dieu, que nous deuons souuent luy de- «
 mander.

Nous auons rapporté vn peu au long ce Discours que M. Vin-
 cent a fait aux siens sur le sujet de cette Vertu, parce que nous
 auons crû ne pouuoir mieux représenter sa simplicité que par ses
 propres paroles: car il estoit luy-mesme tel, qu'il vouloit persua-
 der aux autres de deuenir; & celuy qui entendoit ses paroles
 pouuoit connoistre son cœur, qu'il portoit toujours sur ses levres:
 De sorte que l'on peut dire avec verité, qu'il possedoit cette
 Vertu en vn tel degré, par le secours de la grace de Nostre Sei-
 gneur, que les puissances de son Ame en estoient toutes remplies;
 & que tout ce qu'il disoit & faisoit, prouenoit de cette source,
 conformant toujours son exterieur à son interieur, & ses actions
 à ses intentions, qui tendoient toutes à ce qui estoit de plus par-
 fait. A ce propos il disoit, que *de faire paroistre des choses bonnes
 au dehors, & estre tout autre au dedans, c'estoit faire comme les Pharisiens
 hypocrites, & imiter le Demon qui se transforme en Ange de lumiere.*
 Et c'estoit vne de ses Maximes, que *comme la prudence de la chair &
 l'hypocrisie regnoient particulièrement en ce siecle corrompu, au grand
 préjudice de l'esprit du Christianisme, l'on ne pouuoit aussi mieux les*

combattre & les surmonter, que par vne véritable & sincere simplicité.

Sa fidelité à la pratique de cette Vertus s'est fait voir en toutes rencontres, jusques aux moindres choses : Entre plusieurs exemples, l'on a souuent remarqué que la grande quantité & diuersité d'affaires, auxquelles il estoit continuellement appliqué, luy en faisant oublier de fois à autre quelques petites, comme de parler à quelqu'un, de répondre à quelque lettre, ou de faire quelque autre chose qu'on luy auoit recommandée; il aimoit mieux franchement auoier ses défauts, quoy qu'il luy en deust arriuer de la confusion, que de les courir par quelque excuse ou artifice d'esprit; & il disoit, qu'il s'estoit toujors bien trouué de declarer les choses comme elles estoient, parce que Dieu y donne sa benediction. Sur quoy il dit encore vne fois ces paroles remarquables:

» Dieu est tres-simple, ou plutôt il est la Simplicité mesme, &
 » partant où est la Simplicité, là aussi Dieu se rencontre; & com-
 » me a dit le Sage, celuy qui marche simplement, marche avec
 » assurance; comme au contraire, ceux qui vsent de cauteles & de
 » duplicités, sont dans vne apprehension continuelle que leur finesse
 » ne soit découuerte, & qu'estant surpris dans leurs déguisemens
 » on ne veuille plus se fier à eux.

Enuoyant vn jour vn de ses Prestres dans vne certaine Prouince, où selon le bruit commun on vsoit de finesse, il luy donna cet excellent auis : *Vous allez dans vn pays où l'on dit que les habitans sont pour la pluspart fins & rusez : or si cela est, le meilleur moyen de leur profiter, est d'agir avec eux dans vne grande simplicité : car les Maximes de l'Euangile sont entierement opposées aux façons de faire du monde : & comme vous allez pour le seruice de Nostre Seigneur, vous deuez aussi vous comporter selon son esprit, qui est vn esprit de droiture & de simplicité.* Ce fut dans ce mesme esprit que quelque temps après, comme on eut fait en cette Prouince l'Etablissement d'vne Maison de la Congregation; il y enuoya pour premier Superieur, vn Prestre de la Compagnie, en qui reluisoit vne grande simplicité.

Or comme il portoit les siens, autant qu'il estoit en luy, à cette vertu de Simplicité, il ne pouuoit aussi souffrir en eux, soit en leurs paroles ou en leurs actions aucune chose qui luy fust contraire, ou mesme qui semblast s'éloigner tant soit peu de la seuleuë de Dieu, qu'il vouloit qu'ils regardassent en toutes choses, sans arrester leur pensée ny leur affection aux creatures. Voici ce qu'il répondit sur ce sujet à l'vn de ses Prestres, qui luy mandoit par vne Lettre, qu'il luy auoit donné son cœur : *Je vous remercie de*

vostre Lettre, & de vostre cher Present. Vostre cœur est trop bon, pour estre mis en si mauuaises mains que les miennes : & ie sçay bien aussi que vous ne me le donnez, que pour le remettre à Nostre Seigneur auquel il appartient, & à l'amour duquel vous voulez qu'il tende incessamment. Que cet aimable cœur donc soit uniquement dès cette heure à IESVS-CHRIST, & qu'il y soit pleinement, & toujours, dans le temps & dans l'eternité : demandez-luy, ie vous prie, qu'il me donne part à la candeur & à la simplicité de vostre cœur, qui sont des Vertus dont j'ay vn tres-grand besoin, & dont l'excellence est incomprehensible.

Et écriuant à vn autre des siens qui témoignoit agir par quelque vettie d'interest, ou de respect humain : Vous auez sagement fait, « luy dit-il, de vous mettre bien avec les personnes que vous me « nommez : mais de dire que c'est afin qu'ils nous soutiennent, & « qu'ils nous défendent, c'est vn motif bien bas & bien éloigné de « l'Esprit de IESVS-CHRIST, selon lequel nous deuous regarder « Dieu purement, & faire seruir toutes choses à l'amour que nous « luy deuous : & vous au contraire ayant en veüe nos interests, vous « voulez employer l'amitié de ces personnes pour conseruer nostre « reputation, qui est vne chose vaine si elle n'est fondée sur la ver- « tu, & si elle n'est établie sur vn tel fondemēt, pourquoy craignez- « vous ? Vous m'écriuez encore vne autre chose qui ne ressent pas « moins son respect humain, c'est à sçauoir que quand dans vos « Lettres vous me dites du bien de quelques personnes, ie fasse en « sorte que leurs amis le sçachent, afin qu'ils leur en donnent con- « noissance. Helas ! Monsieur, à quoy vous amusez-vous ? Où est « la Simplicité d'vn Missionnaire, qui doit aller droit à Dieu ? Si « vous ne reconnoissez pas du bien en ces personnes, n'en dites « point ; mais si vous y en trouuez, parlez-en pour honorer Dieu en « elles, parce que tout bien procede de luy. Nostre Seigneur reprit « vn homme qui l'appelloit bon, parce qu'il ne le faisoit pas à bon- « ne intention : mais combien plus auroit-il sujet de vous reprendre, « si vous lotiez les hommes pecheurs par complaisance, pour vous « mettre bien auprès d'eux, ou pour quelque autre fin grossiere & « imparfaite, quoy-que cette fin en ait vne autre qui soit bonne : « car ie suis assuré que vous ne cherchez à vous procurer l'estime & « l'affection d'aucun, que pour auancer la gloire de Dieu : mais « souuenez-vous que la duplicité ne plaist point à Dieu, & que « pour estre veritablement simple, nous ne deuous considerer que « luy.

Mais si M. Vincent portoît ainsi les siens à pratiquer la vertu

de simplicité en toutes sortes d'occasions, il les exhortoit plus particulièrement de la faire paroistre dans les predications & instructions qu'ils faisoient au peuple; A ce sujet, leur parlant vn jour de ce desir de louange & d'estime, qui se méle si souuent dans l'esprit de plusieurs Predicateurs, il leur dit: L'on veut éclater & faire parler de soy; l'on aime d'estre loué & d'entendre que l'on dise
 » que nous reüssissons bien, & que nous faisons merueilles: voila ce
 » monstre, & ce serpent infernal, qui se cache sous de beaux pre-
 » textes, & qui infecte de son venin mortel le cœur de ceux qui luy
 » donnent entrée. O maudit orgueil, que tu détruis & corromps
 » de biens, & que tu cause de maux! Tu fais qu'on se presche soy-
 » mesme, & non pas I E S V S - C H R I S T, & qu'au lieu d'édifier;
 » on détruit & on ruyne. l'ay aujourd'huy esté présent à l'Entre-
 » tien qu'un Prelat a fait aux Ordinans: après lequel estant allé
 » dans sa Chambre, ie luy ay dit, Monseigneur, vous m'avez au-
 » jourd'huy conuert; à quoy m'ayant répondu comment cela?
 » C'est, luy ay-ie repliqué, que vous avez déclaré tout ce que vous
 » avez dit, si bonnement & si simplement, que cela m'a semblé fort
 » rouchant, & ie n'ay pû que ie n'en aye loué & beny Dieu. Hà
 » Monsieur, m'a-t-il dit, ie dois vous confesser avec la mesme sim-
 » plicité, que j'aurois bien pû dire quelque autre chose de plus po-
 » ly & de plus releué, mais j'aurois offensé Dieu, si ie l'auois fait.
 » Voila, Messieurs, quels ont esté les sentimens de ce Prelat, dans
 » lesquels doiuent entrer tous ceux qui cherchent vrayment Dieu, &
 » qui desirent procurer le salut des ames: & faisant ainsi, ie vous
 » puis assurer, que Dieu ne manquera point de benir ce que vous
 » direz, & de donner force & vertu à vos paroles. Oüy, Dieu fera
 » avec vous, & operera par vous, car il se plaist avec les simples, il
 » les assiste, & il benit leurs traueux & leurs entreprises: au con-
 » traire ce seroit vne impieté de croire que Dieu veuille fauoriser
 » ou assister vne personne qui cherche la gloire des hommes, & qui
 » se repaist de vanité, comme font tous ceux qui se preschent eux-
 » mesmes, & qui dans leurs Predications ne parlent point, ny
 » avec simplicité ny avec humilité; car pourroit-on dire que Dieu
 » veuille aider vn homme à se perdre? C'est ce qui ne peut entrer
 » dans la pensée d'un Chrestien: ô que si vous sçauiez combien
 » c'est vn grand mal, que de s'ingerer dans l'Office de Predicateur
 » pour prescher autrement que I E S V S - C H R I S T n'a presché, &
 » autrement que ses Apostres, & que plusieurs grands Saints &
 » grands Seruiteurs de Dieu, n'ont presché, & ne preschent enco-

re à present, vous en auriez horreur. Dieu sçait que jusqu'à trois fois, pendant trois jours consecutifs, ie me suis prosterné à genoux devant vn Prestre, qui estoit pour-lors de la Compagnie, & qui n'en est plus, pour le prier avec toute l'instance qui m'a esté possible, de vouloir prescher & parler tout simplement, & de suiure les memoires qu'on luy auoit donnez, sans auoir jamais pû gagner cela sur luy. Il faisoit les Entretiens de l'Ordination, dont il ne remporta aucun fruit, & tout ce bel amas de pensées & de periodes choisies s'en alla en fumée; car en effet, ce n'est point le faste des paroles qui profite aux ames, mais la simplicité & l'humilité, qui attire & qui porte dans les cœurs la grace de IESVS-CHRIST. Et si nous voulons reconnoistre & confesser la verité, qui est-ce, ie vous prie, qui attire en ce lieu ces Messieurs les Ordinans, ces Theologiens, ces Bacheliers, & Licenciez de Sorbonne & de Nauarre? Ce n'est pas la science ny la doctrine qu'on leur debite; car ils en ont plus que nous: mais c'est l'humilité & la simplicité avec laquelle nous nous étudions, par la misericorde de Dieu, d'agir enuers eux: Ils viennent icy seulement pour apprendre la vertu, & dès-lors qu'ils ne la verront plus reluire parmy nous, ils se retireront de nous. C'est pourquoy nous deuons souhaiter & demander à Dieu, qu'il luy plaise faire la grace à toute la Compagnie, & à chacun de nous en particulier, d'agir simplement & bonnement, & de prescher les Veritez de l'Euangile en la maniere que Nostre Seigneur les a enseignées, en sorte que tout le monde les entende, & que chacun puisse profiter de ce que nous dirons.

Nous finirons ce Chapitre par le rémoignage que le Superieur d'vne des Maisons de la Mission a rendu touchant cette vertu de simplicité, qui regnoit dans le cœur de ce Saint homme, & qui reluisoit dans ses actions & dans ses paroles. Comme M. Vincent, dit-il, parloit d'vne maniere humble & simple, quoy-que tres-forte & tres-efficace, aussi nous recommandoit-il tres-particulierement cette humilité & simplicité dans ses discours publics & particuliers; voulant qu'on en bannist entierement le faste, & tout ce qui peut ressentir l'esprit ou la vanité du monde: & pour nous le mieux persuader, entre plusieurs autres raisons qu'il en apportoit, il disoit que comme les beautez naturelles ont bien plus d'attraits que les artificielles & fardées, de mesme les discours simples & communs sont mieux receus, & trouuent vne plus favorable entrée dans les esprits, que ceux qui sont affectez &

» artificieusement polis. Le desir qu'il auoit de mon auancement
 » luy a fait prendre le soin de me façonner en toutes choses, & le
 » grand nombre de mes imperfections m'ont donné cet auantage,
 » de receuoir de luy plusieurs auis & salutaires instructions. Ie
 » me souuiens que pendant mes études de Theologie, il faisoit
 » prescher tous ceux de sa Maison, qui trauailloient à acquerir
 » cette diuine Science: & comme mon jour fut venu, & que i'eus
 » débité en sa presence tout ce que i'auois préparé, avec beaucoup
 » d'étude & de soin, croyant auoir fait merueille; il mît dès le
 » soir, mon discours sur le tapis, & en fit faire l'anatomie par plus
 » de vingt personnes que i'honorois comme mes Maistres; & il
 » conclud ensuite, avec vne Charité qui me releuoit le courage,
 » qu'il falloit que ie m'étudiaisse à prescher comme IESVS-CHRIST
 » auoit fait: que ce Diuin Sauueur pouuoit, s'il eust voulu, dire des
 » merueilles de nos plus releuez Mysteres, avec des conceptions
 » & des termes qui leur fussent proportionnez, estant luy-mesme
 » le Verbe & la Sageffe du Pere Eternel, & que néanmoins nous
 » sçauions de quelle maniere il auoit presché, simplement & hum-
 » blement, pour s'accommoder au peuple, & nous donner le mo-
 » déle & la façon de traiter sa sainte Parole.

CHAPITRE XVI.

Sa Prudence.

NOUS joignons icy la Prudence à la Simplicité, parce que
 Nostre Seigneur IESVS-CHRIST les a mises ensemble
 dans son Euangile, lors-qu'il instruisoit ses Apostres, & en leur
 personne tous les Fidèles, & particulièrement ceux qui deuoient
 estre employez à la conduite des autres: parce que ces deux Ver-
 tus ont vne telle connexion ensemble, que l'vne sans l'autre
 (comme dit Saint Augustin) n'est que peu ou point du tout profi-
 table: car la Simplicité sans Prudence passe pour folie, & la Pru-
 dence sans la Simplicité dégenere en astuce & finesse: & comme
 il est indigne d'un Chrestien d'vser de tromperie, il ne luy est pas
 aussi conuenable ny expedient de se laisser surprendre & seduire
 par les artifices des méchans. C'est ce que M. Vincent sçauoit
 fort bien, & ce qu'il a excellemment pratiqué, ayant vny en son
 Ame ces deux Vertus dans vn tres-haut degré de perfection.
 Nous auons déjà veu au Chapitre precedent quelque crayon

Note (in-
 quir Christus)
 prudentes
 sicut serpen-
 tes, & simpli-
 ces sicut co-
 lumbæ. Hæc
 enim duo ita
 connexa sunt
 ad inuicem,
 vt vnum sine
 altero parum
 aut nihil om-
 nino profi-
 ciat. *August.*
ser 4. ad Frat.
in Eremito.
 Simplicitas
 quæ in præ-

de sa Simplicité, nous considererons en celuy-cy quelques traits de sa Prudence.

Entre les autres Vertus de ce fidèle Seruiteur de Dieu, celle-cy a paru avec tant d'éclat, qu'il a passé dans l'estime commune pour l'un des plus sages & des plus aisez de son temps. C'est ce qui faisoit qu'on recouroit à luy de tous costez pour le Conseil; qu'on le prioit de se trouver aux Assemblées, où il falloit delibérer des choses les plus considerables touchant la Religion & la Pieté; & que l'on voyoit presque tous les jours aborder à Saint Lazare des personnes de toutes sortes de conditions, qui venoient exprés pour recevoir ses avis dans leurs doutes & difficultez. M. M. les Nonces Bagni & Piccolomini luy ont fait l'honneur de venir plusieurs fois conferer avec luy sur diuers sujets importans au bien de l'Eglise. Quantité d'Ecclesiastiques, Curez, Chanoines, Abbez, & mesme diuers Prelats de grand merite l'ont tres-souuent consulté par écrit, lors-qu'ils ne le pouoient faire de vive voix. Plusieurs Religieux aussi se sont adressez à luy pour prendre son conseil touchant les Reformes & autres principales affaires de leurs Ordres. Diuerses Personnes Seculieres de condition & de vertu, qui d'ailleurs estoient estimées des plus sages & des mieux sensées de la Ville de Paris, n'ont point fait difficulté de venir à Saint Lazare rechercher ses avis. Enfin, l'on peut dire avec verité, que de son temps il ne s'est gueres traité d'affaires de pieté dans Paris, qui fussent de quelque consequence, auxquelles il n'ait eu part; & souuent mesme aussi en celles qui se traitoient dans les autres Prouinces, sur lesquelles il estoit consulté par Lettres.

Et certes ce n'estoit pas sans raison qu'on auoit conceu cette estime de M. Vincent, car outre qu'il auoit un esprit fort éclairé, & capable de grandes choses, comme il a esté remarqué au premier Liure; il auoit encore receu de Dieu diuerses lumieres & graces particulieres, qui donnoient un merueilleux surcroist à sa prudence acquise, & qui attiroient la benediction du Ciel sur les conseils qu'il donnoit à ceux qui auoient recours à luy.

Mais auant que de produire des exemples plus particuliers de sa prudence, il ne sera pas hors de propos que nous l'entendions parler luy-mesme de cette Vertu, & nous en tracer les traits, tels que le Saint Esprit les auoit formez dans son Ame. C'est dans un Entretien qu'il fit un jour aux siens sur ce sujet, où il leur parla de la Prudence en ces termes: C'est le propre de cette Vertu de

dentia, stulticia reputatur: & prudentia sine simplicitate ad astutiam vergit. Idem ibid. Christus Dominus valde inutile iudicauit, si aut simplicitati prudentia, aut prudentie simplicitas desit. Gregor. lib. 1. Moral. cap. 3. Non multum distat in vitio, vel decipere posse, vel decipi Christianum. Hieron. epist. 13. ad Paul. in de Instit. Mon.

» regler, & de conduire les paroles & les actions : c'est elle qui fait
 » parler sagement & à propos, & qui fait qu'on s'entretient avec
 » circonspection & jugement des choses bonnes en leur nature, &
 » en leurs circonstances; & qui fait supprimer & retenir dans le
 » silence celles qui vont contre Dieu, ou qui nuisent au prochain,
 » ou qui tendent à la propre louange, ou à quelque autre mauuaise
 » fin. Cette mesme Vertu nous fait agir avec consideration, ma-
 » turité, & par vn bon motif, en tout ce que nous faisons, non
 » seulement quant à la substance de l'action, mais aussi quant aux
 » circonstances; en sorte que le Prudent agit comme il faut, quand
 » il faut, & pour la fin qu'il faut: l'Imprudent au contraire, ne prend
 » pas la maniere, ny le temps, ny les motifs conuenables; & c'est-
 » là son défaut; au lieu que le Prudent agissant discrettement, fait
 » toutes choses avec poids, nombre & mesure.

» La Prudence & Simplicité tendent à mesme fin, qui est de bien
 » parler, & de bien faire, dans la veuë de Dieu; & comme l'vne ne
 » peut estre sans l'autre, Nostre Seigneur les a recommandées tou-
 » tes deux ensemble. Je sçay bien qu'on trouuera de la difference
 » entre ces deux Vertus, par distinction de raisonnement: mais en
 » verité elles ont vne tres-grande liaison, & pour leur substance, &
 » pour leur objet. Pour ce qui est de la prudence de la chair & du
 » monde, comme elle a pour son but & pour sa fin, la recherche
 » des honneurs, des plaisirs, & des richesses; aussi est-elle entiere-
 » ment opposée à la Prudence & Simplicité Chrestienne, qui nous
 » éloignent de ces biens trompeurs, pour nous faire embrasser les
 » biens solides & perdurables; & qui sont comme deux bonnes
 » sœurs inseparables, & tellement necessaires pour nostre auance-
 » ment spirituel, que celuy qui sçauroit s'en seruir comme il faut,
 » amasseroit sans doute de grands tresors de graces & de merites.
 » Nostre Seigneur les a pratiquées toutes excellentement en diuer-
 » ses rencontres, & particulièrement lors qu'on luy amena cette
 » pauvre Femme adultere pour la condamner; car ne voulant pas
 » faire l'office de Iuge en cette occasion, & la voulant deliurer: *Que*
 » *celuy d'entre vous* (dit-il aux Iuifs) *qui est sans peché, luy jette la pre-*
 » *miere pierre.* En quoy il a excellentement pratiqué ces deux Vertus,
 » la Simplicité dans le dessein misericordieux qu'il auoit de sauuer
 » cette pauvre creature, & de faire la volonté de son Pere; & la
 » Prudence dans le moyen qu'il employa pour faire reüssir ce bon
 » dessein. De mesme quand les Pharisiens le tenterent, luy deman-
 » dant s'il estoit licite de payer le tribut à Cesar; car d'vn costé il
 » vouloit

vouloit maintenir l'honneur de son Pere, & ne faire aucun préju-
 dice à son peuple : & de l'autre il ne vouloit pas s'opposer aux
 droits de Cesar, ny aussi donner sujet à ses ennemis de dire qu'il
 fauorisoit les exactions & monopoles : Qu'est-ce donc qu'il leur
 répondra pour ne rien dire mal-à-propos, & pour euter toute
 surprise ? Il demande qu'on luy montre la monnoye du tribut, &
 apprenant de la bouche mesme de ceux qui la luy faisoient voir,
 que c'estoit l'Image de Cesar qui estoit grauée dessus, il leur dit :
Rendez donc à Cesar ce qui appartient à Cesar, & à Dieu ce qui appar-
tient à Dieu. La simplicité paroist en cette réponse, par le rapport
 qu'elle a avec l'intention que IESVS-CHRIST auoit dans le cœur,
 de faire rendre au Roy du Ciel & à celuy de la terre l'honneur qui
 leur conuient : & la Prudence s'y rencontre aussi, luy faisant éui-
 ter sagement le piege que ces méchans luy tendoient pour le
 surprendre.

C'est donc le propre de la Prudence de regler les paroles & les
 actions : mais elle a encore outre cela vn autre office, qui est de
 choisir les moyens propres pour paruenir à la fin qu'on se pro-
 pose, laquelle n'estant autre que d'aller à Dieu, elle prend les
 voyes les plus droites & les plus assurées pour nous y conduire.
 Nous ne parlons pas icy de la Prudence politique & mondaine,
 laquelle ne tendant qu'à des succès temporels, & quelquefois in-
 justes, ne se sert aussi que de moyens humains fort douteux & fort
 incertains ; mais nous parlons de cette sainte Prudence que No-
 stre Seigneur conseille dans l'Euangile, qui nous fait choisir les
 moyens propres pour arriuer à la fin qu'il nous propose, laquelle
 estant toute diuine, il faut que ces moyens y ayent du rapport &
 de la proportion. Or nous pouuons choisir les moyens propor-
 tionnez à la fin que nous nous proposons, en deux manieres ; ou
 par nostre seul raisonnement, qui est souuent bien foible ; ou bien
 par les Maximes de la Foy que IESVS-CHRIST nous a enseignées,
 qui sont touïjours infaillibles, & que nous pouuons employer sans
 aucune crainte de nous tromper : c'est pourquoy la vraye Pru-
 dence assujettit nostre raisonnement à ces maximes, & nous don-
 ne pour regle inuiolable de juger touïjours de toutes choses com-
 me Nostre Seigneur en a jugé ; en sorte que dans les occasions
 nous nous demandions à nous-mesmes : Comment est-ce que
 Nostre Seigneur a jugé de telle & telle chose ? Comment s'est-il
 comporté en telle ou telle rencontre ? Qu'a-t-il dit, & qu'a-t-il
 fait sur tels & tels sujets ? Et qu'ainsi nous ajustions toute nostre

» conduite selon ses maximes & ses exemples. Prenons donc cette
 » resolution, Messieurs, & marchons en assurance dans ce chemin
 » Royal dans lequel I E S V S- C H R I S T sera nostre guide & nostre
 » conducteur; & souuenons-nous de ce qu'il a dit, que *le Ciel & la*
 » *terre passeront, mais que ses paroles & ses veritez ne passeront jamais.*
 » Benissons Nostre Seigneur, mes Freres, & raschons de penser &
 » de juger comme luy, & de faire ce qu'il a recommandé par ses
 » paroles & par ses exemples. Entrons en son esprit pour entrer en
 » les operations: car ce n'est pas tout, de faire le bien, mais il le
 » faut bien faire, à l'imitation de Nostre Seigneur, duquel il est dit:
 » *Benè omnia fecit.* Qu'il a bien fait toutes choses. Non, ce n'est
 » pas assez de jeûner, d'observer les Regles, de s'occuper aux fon-
 » ctions de la Mission; mais il le faut faire dans l'esprit de I E S V S-
 » C H R I S T, c'est à dire avec perfection; pour les fins & avec les
 » circonstances que luy-mesme les a faites. La Prudence Chré-
 » tienne donc consiste à juger, parler & operer, comme la Sageffe
 » eternelle de Dieu reuétüe de nostre foible chair; a jugé, parlé, &
 » operé.

Voila quels estoient les sentimens de M. Vincent touchant la
 vertu de Prudence, & voicy quel a esté l'usage qu'il en a fait.
 Premièrement, lors-qu'il estoit question de deliberer de quelque
 affaire, ou de donner quelque conseil ou resolution, auant que
 d'ouurir la bouche pour parler, & mesme auant que de s'appli-
 quer à penser aux choses qu'on luy proposoit, il éleuoit toujours
 son esprit à Dieu, pour implorer sa lumière & sa grace: on luy
 voyoit ordinairement alors leuer les yeux au Ciel, & puis les tenir
 quelque temps fermez, comme consultant Dieu en luy-mesme
 auant que de répondre: que s'il s'agissoit de quelque affaire de
 consequence, il vouloit toujours qu'on prist du temps pour la re-
 commander à Dieu, & pour inuoquer le secours du Saint Esprit:
 & comme il s'appuyoit vniquement sur la Sageffe diuine, & non
 sur sa prudence particuliere, aussi receuoit-il du Ciel des graces
 & des lumieres, qui luy faisoient quelquefois decouurir des choses
 que le seul esprit humain n'eust jamais sceu penetrer. Il disoit à ce
 propos, que *là où la Prudence humaine décheoit & ne voyoit goutte, là*
commençoit à poindre la lumière de la Sageffe diuine.

Vn certain personnage luy demandant conseil, s'il deuoit se re-
 tirer d'un employ, afin qu'il pût vacquer avec plus de soin à son
 salut: Il luy répondit qu'il ne deuoit point écouter cette pensée,
 & que ce n'estoit qu'une tentation. Ayant esté encore importu-

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. XVI. 231
né, par trois diuerfes fois, de la meſme perſonne, pour ſortir de ſon employ; il luy repartit touſjours que c'eſtoit vne tentation, & que ſ'il vouloit ſe donner vn peu de patience, & y reſiſter avec vn peu de courage, il en ſeroit victorieux: & en eſſet ayant ſuiuy ſon conſeil, il a reconnu & auoué depuis, que c'eſtoit l'eſprit malin qui le tentoit, auquel ayant reſiſté, & s'eſtant ſoumis au ſentiment de M. Vincent, toutes ſes peines s'eſtoient éuanouies.

Vne Dame de condition ayant embrasſé vn Etat de vie contre le ſentiment de M. Vincent, fut obligée quelques mois après de l'abandonner, & reconnut bien qu'elle euſt beaucoup mieux fait de ſ'arreſter aux auiſ d'vn homme ſi ſage & ſi éclairé.

Sa Prudence alloit juſqu'à vne preuoyance toute ſinguliere des choſes qui deuoient arriuer: De ſorte que lors-qu'on luy propoſoit quelque affaire qui paroifſoit bonne, vtile, & meſme en quelque façon neceſſaire; ſon eſprit perçoit dans l'auenir, & en preuoyoit les ſuites & les inconueniens: C'eſt ce qui a paru en pluſieurs occaſions, dans leſquelles il a fait connoiſtre la force de ſon eſprit, & les lumieres dont il eſtoit éclairé; & là où les autres ne voyoient aucune difficulté, ſa prudence luy en faiſoit préuoir pluſieurs, & juger par auance ce qui eſtoit le plus expedient de faire, ou de ne pas faire.

SECTION VNIQVE.

Continuation du meſme ſujet.

NOUS auons deſja remarqué que M. Vincent tenoit cette Maxime lors qu'on luy demandoit conſeil ſur quelque affaire, de ne rien precipiter, peſant meurement toutes les circonſtances de la choſe ſur laquelle il falloit delibérer: Pour cet eſſet quand il n'y auoit rien qui preſſaſt, il prenoit ordinairement du temps afin d'y penſer deuant Dieu plus à loifir, & pour y apporter vne plus attentiuë conſideration; dont voicy quelques exemples, entre pluſieurs autres.

Vne perſonne de ſa connoiſſance ſouhaitant fort qu'vn jeune Auocat euſt entrée dans vne grande Maiſon, pour en auoir l'Intendance, & pour en negocier les affaires, pria M. Vincent, qui y pouuoit beaucoup, de ſ'employer pour cela: à quoy il répondit, Nous y penſerons, mais auant que d'y trauailler nous garderons le ſilence vn mois entier ſur cette affaire, pour écouter Dieu, &

pour honorer le silence que Nostre Seigneur a gardé si souuent sur la terre. Il voulut ainsi reprimer l'ardeur qui paroissoit en cette personne, & l'empressement qu'elle rémoignoit auoir sur cette affaire; & consulter la volonté de Dieu: Mais après auoir differé quatre ou cinq mois, il fit en sorte que cet Auocat fust receu dans cet employ. En quoy sa maniere d'agir estoit fort opposée à la procedure ordinaire du monde, qui veut promptement, & sans aucun delay employer toutes sortes de moyens, & remuer Ciel & terre (comme l'on dit) pour faire reüssir ses desseins.

Lors-qu'il fut question de donner des Regles à sa Congregation, sans lesquelles il scauoit bien qu'elle ne pouuoit subsister, quoy-que son cœur fust grandement pressé de mettre la dernière main à vn ourage qui luy estoit si cher, comme la chose neanmoins estoit d'vne extrême consequence, il attendit trente trois ans, auant que de les donner; les faisant cependant pratiquer par ceux de sa Compagnie: ayant ainsi jugé par vne Maxime de tres-haute prudence, que pour rendre ces Regles non seulement parfaites, autant que cela dependoit de luy, mais encore stables & de durée, il falloit commencer à les pratiquer, auant que de les écrire; & faire en sorte qu'elles fussent grauées dans les cœurs de tous les siens, auant mesmes qu'elles fussent tracées sur le papier.

Il estoit extrêmement retenu & circonspect en ses paroles, non seulement pour ne rien dire ny répondre qui püst causer aucun ombrage ou défiance, ou qui donnast sujet de peine à personne; mais mesme pour ne rien auancer qui ne fust meurement considéré, & digéré en son esprit: & il y a sujet de croire que c'est pour cela qu'il parloit peu, & fort posément.

Il disoit que c'estoit vn effet de prudence & de sagesse, non seulement de parler bien, & de dire des bonnes choses, mais aussi de les dire à propos, en sorte qu'elles fussent bien recéttes, & qu'elles profitassent à ceux à qui l'on parloit: que Nostre Seigneur en auoit donné l'exemple en plusieurs rencontres, & particulièrement lors-que parlant à la Samaritaine, il prit occasion de l'eau qu'elle venoit puiser, pour luy parler de la grace, & luy inspirer le desir d'vne parfaite conuersion.

Allant par la campagne, & rencontrant vn jeune Prestre de village, qui luy estoit inconnu, & qui tenoit vn liure à la main; sa prudence & sa charité luy firent prononcer ces paroles en le saluant: O Monsieur, que voila qui est bien, de vous entretenir

ainsi avec Nostre Seigneur par cette bonne lecture, vous m'édifiez beaucoup, & vostre exemple monstre bien, comme il se faut entretenir de bonnes pensées. Monsieur Vincent ne sçauoit pas si ce liure que tenoit cet Ecclesiastique, estoit bon ou mauuais; neanmoins par vn trait de prudence & de charité tout ensemble supposant qu'il fust bon, il voulut employer ces paroles en le congratulant, pour luy persuader par cette gracieuse approbation, de faire quelque bonne lecture.

Vn Curé celebre de Paris, ayant dessein de prendre pour Vicaire vn Ecclesiastique, lequel après auoir demeuré quelque-temps dans la Congregation de la Mission, en estoit sorty, écriuit à M. Vincent, le priant de luy faire sçauoir pour quel sujet il estoit sorty de sa Compagnie, comment il s'y estoit comporté, & s'il jugeoit qu'il fust propre pour l'employ auquel il le destinoit. Monsieur Vincent se trouua en peine touchant ce qu'il deuoit répondre; car il ne vouloit pas nuire à cet Ecclesiastique, duquel neanmoins il sçauoit les défauts, pour lesquels il ne jugeoit pas qu'il pût reüssir dans la condition de Vicaire; il ne vouloit pas aussi tromper le Curé, ny luy faire croire les choses autrement qu'elles estoient; c'est pourquoy pour ne tomber ny en l'vn ny en l'autre de ces inconueniens, sa prudence luy suggera vn moyen, qui fut de faire la réponse suiuant au Curé: Je ne connois pas assez, Monsieur, l'Ecclesiastique duquel vous m'écriuez, pour vous en pouoir rendre aucun témoignage, quoy qu'il ait demeuré assez long-temps parmy nous. Vn Prestre ancien de la Compagnie estoit present, lors-que M. Vincent dictoit cette réponse, & comme il n'en penetrait pas le secret, il l'interrompit pour luy dire que ce Curé auroit sujet de s'étonner, s'il luy mandoit qu'il ne connoissoit pas assez vn Prestre qui auoit demeuré vn temps notable dans sa Compagnie, & sous sa conduite. A quoy il repar- tit: Je voy bien cela; mais puis-je mieux faire que Nostre Seigneur qui dit des repreneurs qui ont prophetisé en son nom, qu'il ne les connoist pas; ce qui s'entend d'vne connoissance d'approbation. Trouuez donc bon que ie suiue son exemple, & la façon de parler.

Comme il n'auoit point d'autre vëtie en la distribution des Benefices, pendant le temps qu'il fut employé dans les Conseils de sa Majesté, sinon de procurer le plus grand bien de l'Eglise; il n'vsoit point aussi d'autres artifices pour les faire donner à ceux qu'il en jugeoit les plus dignes, que de représenter leur vertu &

leur merite , avec les auantages qui en arriueroyent au seruice de Dieu, & au bien du public ; sans jamais diminuer la bonne opinion qu'on pouuoit auoir des autres prétendans , pour ne leur faire aucun tort : En quoy il estoit obligé d'vser d'vne tres-grande prudence & circonspection en ses paroles , pour soutenir l'interest de l'Eglise , & ne blesser ny la Verité ny la Charité.

Mais sur tout il faisoit paroistre vne merueilleuse prudence , quand il estoit obligé d'auertir ou de reprendre quelqu'vn , en telle sorte qu'il n'en fust point contristé ny aigry , & qu'il fist vn bon vsage de l'auertissement ou de la correction qui luy estoit faite. Voicy comme il se comporta sur ce sujet en quelques rencontres , d'où l'on pourra juger des autres.

Ayant vn jour appris de bonne part qu'vn Ecclesiastique sçauant & grand Predicateur , qui le venoit souuent voir pour quelque dessein , n'auoit pas de bons sentimens de la foy ; & en ayant d'ailleurs quelque coniecture plus que probable : Il vfa d'vne adresse non moins prudente que charitable dans la correction fraternelle qu'il luy fit, en la maniere suiuant, selon le recit qu'il en a luy-mesme redigé par écrit sous vn nom emprunté.

- » Considerant deuant Dieu , dit-il , ce que ie deuois faire en cer-
 » te rencontre , ie pensay que selon la regle de l'Euangile , ie deuois
 » dire la chose à Damasus en secret , & par maniere de parabole :
 » traitant donc vn jour familièrement avec luy , ie luy dis , Mon-
 » sieur , comme vous estes grand Predicateur , i'ay vn conseil à vous
 » demander touchant vne chose qui nous arriue à nous autres Mis-
 » sionnaires , quand nous allons trauailler à la Campagne , où nous
 » trouuons quelquefois des personnes qui ne croient pas aux veri-
 » tez de nostre-Religion ; & nous sommes en peine de quelle façon
 » nous deuons agir pour les leur persuader: c'est pourquoy ie vous
 » prie de me dire, ce que vous jugez que nous puissions faire en ces
 » rencontres , pour les porter à croire les choses de la Foy. A quoy
 » Damasus me répondit avec quelque émotion : Pourquoy me de-
 » mandez-vous cela ? Je luy repliquay , c'est, Monsieur, que les pau-
 » ures s'adressent aux riches ; pour auoir quelque assistance & cha-
 » rité ; & comme nous sommes de pauvres ignorans , nous ne sça-
 » uons pas de quelle façon il faut traiter les choses diuines , & nous
 » nous adressons à vous pour vous prier de nous instruire sur cela,
 » Damasus s'estant remis tout aussi-tost , me répondit , qu'il vou-
 » droit enseigner les Veritez Chrestiennes, Premierement par la
 » Sainte Ecriture. Secondement , par les Peres. Troisièmement ,

par quelque raisonnement. Quatrièmement, par le commun «
 consentement des peuples Catholiques des siècles passez. Cin- «
 quièmement, par tant de Martyrs qui auoient répandu leur sang «
 pour la confession de ces mesmes Veritez. Sixièmement, par tous «
 les miracles que Dieu auoit faits en leur confirmation. Après qu'il «
 eut acheué, ie luy dis que cela estoit fort bien, & ie le priay de «
 mettre toutes ces choses par écrit tout simplement & sans façon, «
 & de me les enuoyer; ce qu'il fit deux ou trois jours après, me «
 les ayant apportées luy-mesme: dequoy ie le remerciay, luy di- «
 sant, Ie vous suis bien obligé, & ie reçois vne ioye particuliere de «
 vous voir dans ces bons sentimens, & de les apprendre de vous- «
 mesme; car outre le profit que i'en tireray pour mon vsage parti- «
 culier, cela me seruira mesme pour vostre iustification: Vous «
 aurez peut-estre peine de croire ce que ie vais vous dire, qui est «
 neanmoins tres-veritable; c'est qu'il y a des personnes qui sont «
 persuadées, & qui disent, que vous n'avez point de bons senti- «
 mens touchant les choses de la foy: voyez-donc, Monsieur, d'a- «
 cheuer ce que vous avez si bien commencé; & après auoir si di- «
 gnement soustenu vostre foy par vostre écrit, donnez-vous à Dieu «
 pour viure d'une maniere non seulement éloignée de l'apparence «
 de ce qu'on dit de vous, mais aussi qui puisse estre à édification au «
 public. Ie luy ajoutay, que d'autant plus qu'une personne estoit «
 de grande condition, comme luy, elle estoit aussi plus obligée de «
 s'adonner à la vertu: que c'estoit pour cette raison que ceux qui «
 ont écrit la vie de Saint Charles Borromée disoient, que la vertu «
 estoit d'autant plus vertu, qu'elle se trouuoit dans vne person- «
 ne de plus grande qualité; & qu'il en estoit comme d'une pierre «
 précieuse, laquelle auoit vn éclat bien plus brillant étant enchaf- «
 fée dans quelque bague d'or, que si cetté bague n'estoit que de «
 plomb. Ce que Damasus ayant approuvé, & témoigné que do- «
 resnauant il vouloit en vser de la sorte, il se retira, & me laissa «
 fort satisfait de le voir dans vne si bonne resolution. «

Estant vn jour en la Compagnie de plusieurs personnes de gran-
 de condition, il arriua qu'un d'entre-eux par vne vicieuse habitu-
 de qu'il auoit contractée depuis long-temps, s'échappa de dire;
que le Diable l'emportast, & quelques autres semblables impreca-
 tions: ce que M. Vincent ayant entendu, il s'approcha aussi-tost
 de luy, & l'embrassant de bonne grace, luy dit en souriant: *Et
 moy, Monsieur, ie vous retiens pour Dieu*. Ce qui édifia beaucoup
 toute la Compagnie, & seruit d'une correction douce & efficace,

à celuy qui se laissoit emporter à proferer ces paroles, en sorte que confessant qu'il auoit tort, il promit de s'abstenir de semblables façons de parler.

Vn vertueux Ecclesiastique a témoigné qu'il luy vit faire vn jour vne semblable action, quoy qu'en vn sujet fort different, à l'égard d'un grand Prelat qu'il rencontra dans la rue, auquel après quelque ciuilité, il dit fort gracieusement : *Monsieur, ie vous prie de vous ressouvenir de la bague.* A quoy ce Prelat répondit, en riant : *Ab Monsieur, vous m'y prenez.* Cét Ecclesiastique qui estoit present, luy ayant après demandé l'explication de cette bague, il luy dit que ce bon Prelat, qui luy témoignoit beaucoup d'amitié, luy auoit plusieurs fois protesté que jamais il ne changeroit son Epouse, c'est à dire son Eglise, pour vne autre quelque belle & riche qu'elle pût estre, luy montrant à cet effet la bague qu'il portoit à sa main droite, & ajoutant ces paroles du Psalmiste : *Oblitioni detur dextera mea, si non meminero tui.* Et il est à remarquer que pour-lors l'on parloit d'un riche Archeuesché pour ce mesme Prelat. Il se trouue dans le cours de la vie de M. Vincent vn nombre presque innombrable d'autres actions semblables à celle-cy, lesquelles, bien qu'il les fit comme en riant, parloient neanmoins d'une tres-grande prudence, & produisoient ordinairement de tres-bons effets.

C'estoit encore vn effet de sa prudence, d'vser d'une telle circonspection en ses paroles, qu'il ne contristoit jamais personne, & ne renuoyoit jamais aucun mécontent d'auprés de luy. Pour mon particulier (dit le Superieur d'une des Maisons) ie n'ay jamais eu l'honneur de l'approcher, que ie n'en aye retiré toute la satisfaction que ie pouuois prétendre, soit qu'il m'accordast, ou qu'il me refusast ce que ie luy demandois. Et mesme, la veille du jour que ie partis de Paris pour aller où il m'enuoyoit, ie demeuray avec luy assez long-temps, pendant lequel plusieurs personnes vinrent luy parler : & j'admiray, comme j'auois toujors fait, de quelle maniere il renuoyoit vn chacun content. On luy vint demander deux choses entre plusieurs autres. La premiere fut la deliurance d'un Criminel, qui auoit fait vn meurtre sur le grand chemin de Saint Denis dans le détroit de la juridiction de Saint Lazare. Il receut fort cordialement vn Ecclesiastique qui luy en vint parler, & luy témoigna toute la bienveillance possible : mais comme la chose ne dépendoit pas absolument de luy, il luy fit connoistre quelle estoit la conduite de Dieu dans les effets

de

de sa Justice, aussi-bien que dans ceux de sa Misericorde, & qu'il falloit respecter les vns aussi-bien que les autres : il luy parla en suite des circonstances du meurtre qui auoit esté commis, & de la justice des chastimens que Dieu auoit établis pour de semblables crimes, ce qu'il fit avec tant de grace, que cet honneste Ecclesiastique se retira content, n'ayant rien à repliquer à ce qu'il venoit d'entendre. La seconde chose fut qu'un Seculier vint luy demander de l'argent à emprunter: sur quoy M. Vincent luy fit mille excuses de ce que la Maison n'estoit pas en état d'en pouuoir prester, & qu'il estoit bien marry de ne pouuoir le seruir en cette occasion, & luy parla enfin avec tant de douceur & de prudence, que son refus n'eut aucun mauuais effet dans l'esprit de ce Seculier, lequel se retira fort content.

Dans le voyage qu'il fit en l'année 1649. il visita plusieurs de ses Maisons, & entre les autres vn Seminaire qui auoit esté éably dans vne Ville Episcopale dont le Siege estoit vacant: Il est vray qu'il y auoit vn Euefque nouvellement nommé qui n'auoit pas encore ses Bulles, auquel M. Vincent auoit esté contraire en sa promotion à cet Euefché, dequoy ce Prelat auoit fait de grandes plaintes: Or s'estant pour-lors trouué en cette Ville-là, contre l'attente de M. Vincent, il se mit à penser de quelle façon il se comporteroit enuers luy: Car (disoit-il) si ie le vais saluer, vray-semblablement il en sera surpris, & peut-estre émû & touché; de luy enuoyer demander s'il aura ma visite agreable, ie ne sçay pas comment il réceura ce compliment; de n'y aller & de n'y enuoyer pas, ce bon Seigneur auroit raison de s'indigner dauantage contre moy, & c'est ce qu'il faut eüiter: Que feray-je donc? Voicy ce que la prudente humilité de ce sage Prestre luy suggera dans cette rencontre. Il enuoyá vers ce Prelat le Superieur de la Maison avec vn autre Prestre, pour luy dire qu'il venoit d'arriuer en son Diocese, qu'il n'osoit y faire aucun sejour sans sa permission, & qu'il le supplioit tres-humblement d'agrée. qu'il demeurast sept ou huit jours chez les Prestres de la Mission. Cet humble compliment fut fort bien receu de ce Prelat, & il en eut vne telle satisfaction, qu'il luy manda qu'il consentoit tres-volontiers qu'il y demeurast autant de temps qu'il voudroit, & que s'il n'eust eu vne Maison en cette Ville-là, il luy eust offert la sienne. M. Vincent voulut prendre sujet d'une réponse si obligeante, d'aller remercier ce Prelat, & luy rendre ses respects, pour tascher de l'adoucir entierement; mais il ne luy en donna pas le loisir, estant

party le mesme jour inopinément, pour s'en aller en quelque autre lieu.

Or M. Vincent tenoit cette grande maxime en toutes ses deliberations, conseils & resolutions, de consulter toûjours & auant toute autre chose l'Oracle de la diuine Verité, c'est à dire, de voir & considerer ce que Nostre Seigneur auoit dit & auoit fait, qui eust quelque rapport à la chose dont il estoit question, pour se conformer à ses exemples, & se soumettre à ses enseignemens: c'estoit comme la fontaine d'où il puisoit tous les plus sages conseils qu'il donnoit aux autres, & toutes les plus saintes resolutions qu'il prenoit pour luy-mesme: après quoy il ne faut pas s'étonner s'il agissoit avec vne si grande prudence; & s'il reüssissoit avec tant de benediction, puisqu'il alloit à la source de la Sagesse mesme, qui est la Parole diuine incarnée; & que l'on pouuoit bien dire, que selon le souhait du Sage; cette diuine Sagesse l'assistoit, le conduisoit, & operoit avec luy en toutes ses entreprises. A ce propos demandant vn jour auis à vn de ses Prestres sur vn doute où il se trouua, & ce Prestre luy ayant dit qu'il falloit faire la chose, à cause des suites fascheuses qui luy arrieroient, s'il ne la faisoit pas; M. Vincent le reprit; luy disant, qu'il ne falloit pas tant prendre garde aux suites, comme à la substance de la chose, & au rapport qu'elle pouuoit auoir avec les paroles & les exemples de I E S U S-CHRIST.

Dans la mesme vüe de se conformer à ce diuin Exemplaire, il tenoit cette autre maxime, de faire toute chose à petit bruit, sans fustes, & sans éclat; choisissant les ceures & les voyes les plus humbles, aussi bien que les plus charitables, pour ne pas exciter l'enuie, ny la contradiction des hommes: & quand le Demon en a suscité quelques-vnes, il n'a point employé d'autres armes pour le surmonter, que l'humilité, la patience, la penitence, & la priere; ne s'estant jamais voulu défendre ny justifier pour repousser la médifance & la calomnie, ny se seruir d'aucune force ny autorité temporelle pour reüssir dans ses bons desseins: jugeant prudemment que par ce moyen il triompheroit de cet ennemy, comme il a fait.

Enfin, M. Vincent a fait paroître la pureté & la solidité de sa prudence & de sa sagesse, en ce qu'il a toûjours cherché de suivre & d'accomplir en toutes choses la tres-sainte volonté de Dieu, par préférence à tout le reste, & sans auoir aucun égard aux interests temporels, qu'il méprisoit & fouloit aux pieds, quand il

s'agissoit des interets du service & de la gloire de IESVS-CHRIST. C'estoit le grand & l'unique principe, sur lequel il fondeit ses resolutions, & par lequel il executoit fidelement & constamment ce qu'il avoit resolu; preferant souverainement & incomparablement la volonte de Dieu, & ce qui regardoit sa gloire & son service à toute autre chose, sans en excepter aucune.

Pour conclusion de ce Chapitre, nous rapporterons icy le témoignage qu'un tres-vertueux Ecclesiastique a donné par écrit, touchant la prudente & sage conduite de M. Vincent, principalement dans ses réponses à ceux qui le consultoient, & qui luy demandoient ses avis: car voicy l'ordre qu'il tenoit, selon ce que cet Ecclesiastique a dit l'avoir souvent remarqué.

Premierement & avant toute autre chose, il elevoit son esprit à Dieu pour implorer son assistance, conuiant ordinairement ceux qui venoient luy demander conseil, de faire le mesme; & par vne courte & seruente priere qu'il faisoit avec eux, il demandoit lumiere & grace pour connoître la volonte de Dieu dans les choses dont il falloit deliberer. Secondement, Il ecoutoit fort attentiuement ce qu'on luy proposoit, le considerant & pesant à loisir, & s'il le jugeoit necessaire, il en demandoit de plus grands éclaircissements, pour en connoître mieux toutes les circonstances. Troisiemement, il ne precipitoit jamais son avis; & mesme, si le merite de la chose le requeroit, il demandoit du temps pour y penser, exhortant de la recommander cependant à Dieu. Quatriemement, il estoit bien-aise qu'on prist conseil des autres, & luy-mesme le demandoit bien volontiers, & deferoit toujours, autant que la justice & la charité le luy pouuoient permettre, aux avis d'autrui, qu'il suiuoit plus volontiers que les siens propres. Cinquiemement enfin, lors-qu'il estoit obligé de proposer ses sentimens, il le faisoit d'une maniere si judicieuse, & neanmoins si humble, qu'en faisant voir ce qu'il estimoit le plus expedient, il laissoit à la personne à se déterminer elle-mesme: disant par exemple, Il y a telle & telle raison qui semble conuier à prendre vne telle resolution: ou bien si on le pressoit absolument de déterminer & dire son avis, il le proposoit d'un mesme stile, disant: Il me semble qu'il seroit bon, ou qu'il seroit plus expedient de faire vne telle chose, ou de se comporter d'une telle façon. Après quoy il obseruoit deux choses; l'une, de tenir sous le sceau du secret les affaires sur lesquelles on le consultoit, sans en parler jamais, sinon avec l'agrément de la personne qui l'auoit consulté; &

» pour quelque évidente nécessité, ou vtilité; l'autre, de demeu-
 » rer constant dans les resolutions qu'il auoit prises: car après
 » qu'il auoit vne fois connu la volonté de Dieu, il ne varioit plus,
 » mais il tenoit pour maxime, qu'il en falloit venir à l'exécution, &
 » se garder du vice de l'inconstance, qui est fort opposé à la verita-
 » ble prudence, & qui ruine les plus saintes & les plus solides reso-
 » lutions.

CHAPITRE XVII.

Sa Justice, & sa Gratitude.

Nous ne prenons pas icy le mot de Justice au sens que les
 Saintes Ecritures l'employent quelquefois, pour signifier la
 grace qui justifie & sanctifie les Ames, ou l'état de justice & de
 sainteté: mais nous entendons vne Vertu particuliere, & l'vne
 des plus excellentes entre les morales, laquelle, comme enseigne
 Saint Ambroise, rend à vn chacun ce qui luy appartient, & qui
 non seulement ne s'attribuë pas le bien d'autruy, mais mesme
 abandonne ses plus legitimes interests, quand l'équité commune
 le requiert pour conseruer ceux de son prochain. Et c'est en ce
 sens que nous pouuons vraiment dire, que M. Vincent a pos-
 sedé cette Vertu en vn degré tres-excellent; & qu'il a sceu la
 reduire parfaitement en pratique, dans toutes les occasions qui se
 sont présentées.

Il auoit souuent dans la pensée & dans la bouche cette parole
 de IESVS-CHRIST: *Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, & à
 Cesar ce qui appartient à Cesar.* Et selon cette diuine Regle, il a soi-
 gneusement rendu à Dieu tous les deuoirs de Religion, auxquels
 il estoit obligé en qualité d'Homme raisonnable, de Chrestien,
 de Prestre & de Missionnaire: Il a semblablement rendu à son
 prochain en general, & à chacun en particulier selon son rang &
 sa condition, tout ce que la justice pouuoit desfrer de luy, sans se
 détourner jamais en aucune façon du droit sentier de cette Vertu.
 Sur ce sujet il disoit souuenraux siens, particulièrement dans les
 consultations qu'il faisoit avec eux: *Messieurs, ayons égard aux in-
 terests d'autruy comme aux nostres; allons droit; agissons loyalement &
 équitablement.* Et il auoit vne telle affection de s'acquiter des
 moindres obligations de la Justice, qu'il croyoit les deuoir préfe-
 rer à toutes les autres. Ce fut dans ce sentiment, qu'écriuant à

*Iustitia, que
 ius suum cui-
 que tribuit,
 alienum non
 vendicat,
 veritatem
 propriam ne-
 gligit, vt
 communem
 æquiatem
 custodiat.
 Anbr. lib. 2.
 de offic. c. 14.*

vne personne de confiance, il luy dit : Souuenez-vous particulie- «
 rement de prier Dieu pour moy, qui me trouuant hier obligé en «
 mesme temps, d'accomplir vne promesse que j'auois faite, ou «
 d'exercer vne action de charité à l'égard d'vne personne qui nous «
 peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, & ne pouuant «
 satisfaire à l'vn & à l'autre, j'ay laissé l'acte de charité pour ac- «
 complir ma promesse, dont cette personne est restée fort mal «
 contente: mais ie n'en suis pas tant faiché, comme de ce que j'ay, «
 ce me semble, trop suiuy mon inclination, en faisant cette action «
 de justice. «

Il prenoit vn grand soin que la Communauté satisfist promptement à ce qu'elle deuoit, & auoit peine que ceux à qui l'on deuoit quelque chose fussent obligez de venir plusieurs fois le demander; & quand ces personnes s'adreffoient à luy, il les prioit de ne se point donner la peine de reuenir, promettant de leur enuoyer en leur Maison l'argent qui leur estoit deu. L'on a veu aussi diuerses fois que lors qu'on luy apportoit des lettres de change qu'il deuoit acquiter, il prenoit vn memoire de la demeure de ceux ausquels il falloit faire le payement, & aussi-tost que le temps estoit expiré, il enuoyoit exprés quelqu'vn de la Maison pour leur porter l'argent: Et comme on luy representoit, qu'il falloit attendre qu'ils vinssent, ou enuoyassent querir leur argent, sans se mettre en peine de le leur faire porter, il témoignoit n'approuuer pas vn tel procedé, estimant qu'il n'estoit pas juste de leur donner la peine de reuenir, pour demander vne chose qui leur estoit legitimement deuë.

Vn jour le cocher reculant, son carrosse près la porte S. Denis, renuersa quelques pains de la boutique d'vn boulanger, dont vn ou deux furent vn peu salis de la bouë. Aussi-tost M. Vincent se montra si juste, que craignant que ces pains en fussent peut-estre moins vendus, les fit payer au boulanger au prix qu'il voulut, & les fit apporter à S. Lazare.

Vne autre fois le mesme cocher reculant contre vne grande porte cochere, qui estoit fermée par dedans avec vne vieille barre de bois demy-pourrie; cette barre se rompit fort facilement: Or personne ne demeuroit pour-lors en cette Maison, qu'vn homme pour la garder, qui pouuoit fermer cette porte d'vne autre maniere; neanmois M. Vincent de son mouuement enuoya le Frere qui l'accompagnoit querir le menuisier, pour faire vne barre toute neuue, laquelle il paya, & elle coûta trois ou quatre fois plus que l'autre ne valoit.

S'il croyoit auoir contristé quelqu'un, par quelque parole ou action qu'il n'estimast pas tout à fait juste, il ne manquoit pas non plus de luy en faire satisfaction.

Le Gouverneur d'une Ville considerable le pria vn jour de luy rendre vn bon office à la Cour, & l'assura qu'il soutiendrait les Missionnaires de la mesme Ville contre plusieurs personnes puissantes, qui s'opposoient à leur Establissement & qui faisoient contre eux leurs efforts au Parlement. M. Vincent luy fit réponse, que s'il pouuoit le seruir, il le feroit: mais qu'il le supplioit de laisser l'affaire des Prestres de la Mission entre les mains de Dieu, & de la Iustice pour en iuger; ne desirant point estre en aucun lieu, par la faueur ny par l'autorité des hommes.

Dans les procez vn peu considerables, que la Compagnie estoit obligée d'auoir, il alloit ou enuoyoit quelquefois voir les Iuges, non tant pour leur recommander la cause de la Compagnie, que pour les prier de n'auoir égard qu'à la Iustice. Et l'on pouuoit bien dire de luy, qu'il estoit le sollicitateur de la Iustice, & non pas de ses interests. Il n'estoit ny pour, ny contre personne: mais il sollicitoit également pour le demandeur & pour le défendeur; parce qu'il ne demandoit autre chose, sinon qu'il fust rendu à chacun ce qui se trouueroit luy appartenir: Il auoit mesme peine de s'en mêler. Et comme vn jour vn Frere de la Maison de Saint-Lazare, qui en faisoit les affaires, luy representa, au sujet d'un procez qui estoit prest à iuger, qu'il estoit à propos qu'il allast voir les Iuges, pour leur recommander le droit de la Compagnie: il témoigna repugnance à cela, disant qu'il falloit laisser faire la Prouidence de Dieu & la Iustice, & qu'il ne croyoit pas que les recommandations fissent beaucoup, sur-tout à l'égard de certaines personnes; & que luy-mesme, lors qu'il estoit employé à pouruoir aux Benefices, n'auoit aucun égard aux recommandations qu'on luy faisoit; mais qu'il regardoit si la chose demandée estoit juste, & à la plus grande gloire de Dieu, & qu'en cette vetie il l'appuyoit sans s'arrester aux sollicitations.

Vne autre fois il dit au mesme Frere qu'il falloit auoir pour maxime, lors-que l'on consultoit vne affaire, d'alleguer touïjours tout ce qui faisoit pour la partie aduerse, sans en rien ômettre, de mesme que si elle estoit presente pour deduire ses raisons & se défendre; & que c'estoit ainsi qu'il falloit faire en matiere de consultation.

Les Missionnaires qui ont quelque bien dans les Provinces, ou

ils sont établis, ont beaucoup à souffrir de la part des Fermiers, & autres personnes qui leur doiuent, lesquels sçachant qu'ils ne sont pas pour les mal-traiter, abusent de leur patience, & estant faits à la chicane du pais, ne se soucient pas beaucoup de plaider deuant leurs Iuges naturels. Pour cela les Superieurs de quelques Maisons de la Congregation ont souuent importuné Monsieur Vincent de leur obtenir vn *Commissimus*, afin d'intimider ces personnes qui ne veulent se reduire à la raison : mais cet homme de Dieu les a ordinairement diuertis de cette pensée, leur disant qu'ils fissent comme ils pourroient. Il auoit mesme peine que la Maison de Saint Lazare, qui a ses causes commises aux Requestes de l'Hôtel, & aux Requestes du Palais à Paris, y fist assigner ceux qui estoient éloignez, particulièrement s'ils estoient pauures, à cause que cela leur coûteroit dauantage de venir plaider à Paris. Cela est-il juste (disoit-il) de faire venir ces pauures gens là plaider si loin ?

Estant le Chef de la Seigneurie de Saint Lazare où il y a Iustice haute, moyenne, & basse, il donnoit les Offices *gratis*. Et pour cela il choissoit des hommes capables & gens de bien, qui n'y pensoient pas, les preferant à d'autres qui briguoient ces charges & qui estoient puissamment recommandez : aussi a-t-il laissé cette Iustice tres-bien administrée à la gloire de Dieu, & au contentement & satisfaction des Iusticiables.

Nous joindrons icy la Vertu de Gratitude à celle de Iustice, puisque selon la Doctrine de S. Thomas elle luy est particulièrement annexée, & que ce seroit manquer à l'un des plus justes devoirs du Chrestien, que de se rendre ingrat ou méconnoissant des bien-faits receus, soit à l'égard de Dieu qui en est la premiere & principale source, soit à l'égard du prochain, dont la Diuine bonté se sert quelquefois comme d'un Canal pour faire découler sur nous diuerses sortes de biens. Or M. Vincent estoit autant éloigné de ce vice, que son cœur se sentoit porté par son inclination naturelle, & encore plus par le mouement de la grace à la vertu de gratitude & de reconnoissance tant enuers Dieu, qu'enuers le prochain.

Il disoit sur ce sujet, qu'il n'y auoit rien qui eust tant d'efficace pour gagner le cœur de Dieu, que de luy offrir vn cœur reconnoissant de ses dons & de ses bien-faits : & dans ce sentiment, il auoit coûtume de remercier Dieu souuent de tous les biens que sa bonté infinie communique incessamment à toutes sortes de crea-

tures, & qu'il a communiqué dès le commencement du monde; comme aussi de toutes les bonnes œuvres & actions de vertu qui ont esté pratiquées par le mouvement de sa grâce: & il conuioit les autres à faire le mesme. Et descendant plus au particulier, il inuitoit souuent les siens à rendre à Dieu de tres-frequentes actions de grâces pour la protection & pour le progresz que Dieu donnoit à son Eglise, & aux principales parties dont elle est composée, sur tout aux Prelats, Pasteurs & autres Ouuriers Ecclesiastiques qui trauaillent pour sa conseruation & son auancement. Il auoit aussi grand soin de remercier Dieu de tous les fruits que faisoient dans l'Eglise les Compagnies & Congregations bien réglées. Et pour ce qui regardoit la sienne, on ne scauroit assez expliquer avec quels sentimens de reconnoissance il remercioit la Diuine bonté, pour toutes les benedictions qu'elle versoit sur chacune des fonctions, auxquelles les siens s'appliquent; comme sur les Missions, les Exercices des Ordinans, les Retraites, les Conférences, les Seminaires, & autres seruices qu'ils rendent à l'Eglise. Il remercioit encore souuent la Diuine bonté pour les assistances qu'on rendoit aux pauvres, pour la promotion des bons Ecclesiastiques aux charges & Dignitez de l'Eglise, pour les heureux succez que Dieu donnoit aux bons desseins du Roy, pour les victoires remportées, soit par sa Majesté, soit par les autres Princes & Etats Chrestiens sur les Infideles, Heretiques & Schismatiques, & generalement pour tous les éuenemens auantageux à la gloire de Dieu, & au bien de la Religion Catholique. C'estoient là les plus ordinaires sujets de ses reconnoissances enuers Dieu, lesquelles luy semblant trop chétiues, il inuitoit toutes les personnes de piété & les Communautéz entieres, & principalement la sienne, d'en louer & glorifier Dieu avec luy, & d'offrir leurs sacrifices & prieres à cette intention.

On luy a souuent oüy dire, *qu'il falloit employer autant de temps à remercier Dieu de ses bien-faits, comme l'on en employoit pour les luy demander*: & se plaignoit avec vn tres-grand ressentiment de l'ingratitude extreme des hommes enuers Dieu, rapportant sur ce sujet la plainte que I E S V S - C H R I S T mesme en a faite dans l'Euangile, lors qu'ayant guery dix lépreux, il n'y en eut qu'un qui se rendit reconnoissant de ce bien-faict: & pour cela il exhortoit incessamment les siens à la pratique de cette vertu de gratitude & reconnoissance, dont le défaut, comme il disoit, nous rend indignes de receuoir aucune faueur de Dieu & des hommes.

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. XVII. 265

On ne ſçait pas de quelle grace particuliere à ſon égard il remercioit Dieu, parce qu'il n'en parloit jamais, ſon humilité luy faiſant tenir les dons qu'il receuoit de Dieu ſous le ſceau du ſilence; mais il auoit cette coſtume tous les ans au iour de ſon Bapteſme, de prier ceux de ſa Communauté de luy aider à remercier Dieu de ce qu'il y auoit tant d'années que ſa bonté le ſupportoit ſur la terre: nous pouuons iuger de la reconnoiſſance qu'il auoit pour les hommes, qui eſtoit inconceuable, quelle pouuoit eſtre celle qu'il auoit pour Dieu: & cela d'autant plus, que receuant les bien-faits des hommes, comme luy eſtant départis de la main liberale de Dieu, ſon intention eſtoit de luy rapporter les remercimens qu'il rendoit aux hommes.

Pour ce qui eſt de ſa gratitude enuers les hommes, elle eſtoit ſi grande, qu'il en rendoit des témoignages particuliers, non ſeulement pour les bienfaits ſignalez & les ſeruices conſiderables qu'il receuoit, mais meſme pour les moindres choſes que l'on faiſoit pour luy; ce qui prouenoit de ſa profonde humilité, qui luy faiſoit croire que rien ne luy eſtoit deu, & que chacun luy faiſoit plus d'honneur & de grace qu'il ne meritoit, en ſorte qu'il trouuoit ſuiet de remerciement en des choſes où les perſonnes les plus reconnoiſſantes n'en euſſent pû apperceuoir. Dans cet eſprit de gratitude il diſoit à ceux qui l'approchoient, quoy-que ce ne fuſt que par maniere de viſite, ou pour luy rendre le moindre deuoir, aux vns: *Je vous remercie de ce que vous ne mepriſez point la vieillesſe.* A d'autres: *de ce que vous ſupportez vn miſerable pecheur.* A quelqu'autre: *de ce que vous m'avez enſeigné vne choſe que ie ne ſçauois pas:* ou bien, *de la patience que vous auez exercée à m'entendre, ou de me ſouffrir en voſtre preſence, ou de la charité que Dieu vous donne pour moy &c.* & il faiſoit ces remercimens juſqu'aux moindres des Freres, & meſme à celui qui eſtoit plus ordinairement auprès de ſa perſonne dans ſes maladies, le remerciant des plus petits ſeruices, comme de luy allumer vne lampe, luy apporter vn liure, ouurir ou fermer vne porte &c. témoignant faire état des moindres choſes, & de les receuoir avec eſprit de reconnoiſſance; ce qui faiſoit qu'un chacun prenoit plaisir à luy rendre quelque ſorte de ſeruice.

Il en vſoit de meſme dans les voyages, pour les moindres aſſiſtances qu'on luy rendoit, comme de luy aider à monter à cheual, ou autres ſemblables, dont-il faiſoit pluſieurs remercimens avec grande cordialité & d'une maniere fort gracieuſe, meſme aux En-

fans, ajoutant fouvent aux paroles quelque retribution; Et il estoit si exact en certe reconnoissance, que si celuy qui l'accompagnoit dans ses voyages ne remercioit pas assez, ou le faisoit froidement, il l'en auertissoit, comme d'une faute.

Ce venerable Prestre, qui en toutes choses imitoit N. S. l'a imité particulièrement en cecy, de tenir fait à sa personne, ce qui estoit fait au moindre des siens; & pour cela il remercioit & recompensoit ceux qui rendoient quelque bon office au Frere qui auoit le bon-heur de l'accompagner, comme de ceux qui estoient faits à luy-mesme.

Nous auons dit ailleurs que M. Vincent faisant voyage tomba dans l'eau auprès de Durtal, en allant du Mans à Angers; & qu'un Prestre de sa Congregation, qui pour-lors se rencontra avec luy, se jetta aussi-tost dans l'eau pour l'en retirer. Or il arriua depuis, que ce Prestre s'estant beaucoup relasché de sa premiere ferueur, & n'estant plus gueres à bon exemple, quitta enfin la Mission pour s'en aller en son pais, contre l'avis de M. Vincent, qui luy auoit dit que ce dessein estoit vne tentation du diable, pour luy faire perdre sa vocation: Comme en effet Dieu luy en retira tout à fait l'esprit qu'il auoit eu au commencement, & l'abandonna au sien propre; de sorte que bien loin d'executer les beaux projets qu'il auoit faits, il se trouua saisi d'ennuis, enuironné de difficultez, & pressé des ennemis de son salut.

Au bout d'un an ou environ, qu'il fut en cet état, il ouurit les yeux pour connoistre son mal-heur spirituel, quoy-que d'ailleurs il fust assez à son aise pour le temporel: il commença à reconnoistre que M. Vincent auoit eu raison de le détourner de ce voyage, & qu'il auoit eu grand tort d'estre sorty de la Compagnie, où Dieu l'auoit appellé. Il fit comme l'Enfant Prodigue, se proposant de retourner à son Père: Il luy écrit pour cet effet lettre sur lettre, luy demande pardon de son égarement, & le prie de le receuoir en quelqu'une de ses Maisons: à quoy M. Vincent ne fit point de réponse. Ce Prestre redouble ses lettres & luy mande ouuerrement qu'il est perdu, s'il ne luy preste sa main-secourable. M. Vincent ne jugeant pas à propos pour le bien de sa Congregation, que cet homme y retournaist, luy fist connoistre que ses deportemens passez ne donnoient pas lieu d'esperer grande satisfaction de sa conduite, & tint ferme à ne le point receuoir. Enfin ce Prestre s'auisa de gagner M. Vincent par l'endroit le plus sensible de son cœur, qui fut sa reconnoissance, sçachant que c'estoit vne de ses grandes

vertus. Il vint donc frapper à cette porte avec ces paroles : Monsieur, le vous ay vne fois sauué la vie du corps, sauuez-moy celle de l'ame. Aussi-tost ce Superieur reconnoissant, voyant sa perseuerance, & esperant qu'il feroit mieux, luy escriuit qu'il s'en vint droit à Saint Lazare, où il seroit receu à bras ouuerts. Ce Prestre ayant eu cette bonne réponse, tout ioyeux d'auoir trouué grace dans l'esprit de M. Vincent, se dispoit au départ ; lors-que Dieu luy enuoya vne maladie, de laquelle il mourut.

Aprés que M. Vincent fut hors de l'eau où il estoit tombé comme nous venons de dire, il entra dans vne maisonnette qu'il rencontra ; c'estoit le logis d'un homme fort pauvre, auquel il témoigna autant de reconnoissance de l'auoir receu chez luy pour y secher ses habits, comme il en auroit rendu à un Gentilhomme qui l'auroit accueilly dans son Chasteau ; & apres ce remerciement il le paya fort bien, & au delà de ce qu'il luy falloit : mais ce ne fut pas tout, cet homme luy ayant dit qu'il estoit fort incommodé d'une descente, M. Vincent luy fit esperer qu'il luy enuoiroit un bandage, qui le soulageroit fort ; & en effet quoy qu'il ne retournast à Paris que trois ou quatre mois après, il n'oublia pas pourtant de le faire acheter dès qu'il fut arriué, & de l'enuoyer à ce pauvre païsan, avec vne lettre qu'il luy escriuit pour le remercier derechef de l'auoir receu en son logis ; & ce qui est remarquable, n'ayant point de voye assurée pour luy faire tenir cela, il ne fit point de difficulté d'employer vne Dame de grande qualité, Mareschalle de France, à qui ce lieu-là appartenoit, luy escriuant exprez pour la supplier de faire rendre ce bandage & sa lettre à cet homme incommodé, luy marquant l'endroit de sa demeure.

Il auoit mesme de la reconnoissance pour ceux qui n'en attendoient aucune de luy : par exemple enuers les peuples qui labourent & cultrient les terres, & qui par là donnent moyen au Clergé & à la Noblesse de viure selon leur condition Voicy comme il exprima un jour son sentiment à sa Communauté sur ce sujet : Dieu nous sert icy de pouruoyeur, il nous fournit tous nos besoins & plus que nos besoins ; il nous donne la suffisance, & au delà. Je ne sçay si nous pensons assez à l'en remercier : Nous viuons du patrimoine de IESVS-CHRIST, de la sueur des Pauvres gens : nous deurions penser quand nous allons au Refectoir : ay-je gagné la nourriture que ie m'en vais prendre ? l'ay souuent cette pensée, qui me fait entrer en confusion. Misérable, as-tu gagné

» le pain que tu vas manger ? Ce pain & ces commoditez qui te
 » viennent du travail des peuples. Au moins, si nous ne le gagnons
 » pas comme ils font, prions Dieu pour eux, & qu'il ne se passe
 » jour que nous ne les offrions à Nostre Seigneur, afin qu'il luy
 » plaife leur faire la grace de faire vn bon vſage de leurs peines &
 » de leurs souffrances, & vn jour de leur donner ſa gloire.

Il eſtoit ſi reconnoiſſant, que quand il auoit reçu aſſiſtance ou faueur de quelqu'vn pour ſa Compagnie, il ne manquoit pas de le publier par tout, & de l'appeller protecteur, bien-faïcteur, & luy donner d'autres ſemblables titres obligeans; exhortant ſes Enfans de le recommander à Nostre Seigneur, & luy témoignant touſjours aux rencontres le ſouuenir de ce bien-fait.

Vn Preſtre de la Miſſion eſtant mort en Lorraine dans vne Maiſon des Reuerends Peres Ieſuites, qui le firent enterrer honorablement; M. Vincent fit faire pour cela vne Conference à ſa Communauté ſur la reconnoiſſance, afin d'exciter ſes Enfans à prier Dieu pour ces bons Peres, & pour luy demander la grace & les occasions de reconnoiſtre ce bien-fait, comme il l'a reconnu en ſon particulier dans toutes les manieres poſſibles; prenant touſjours le party de cette Sainte Compagnie, lors qu'il s'eſt éléué des perſecutions contre-elle, taſchant d'en détourner les calomnies, & publiant les vertus qu'elle pratique, & les grands biens qu'elle fait.

Il a pourueu à la nourriture d'vne pauvre Femme depuis 25. ou 30. ans, & fait payer le louage de ſa chambre proche le Colleege des Bons-Enfans, à cauſe qu'elle auoit ſeruy vn ou deux peſtiferes de la Maiſon de Saint Lazare, au commencement que les Miſſionnaires y furent établis.

S'entretenant vn jour en particulier avec vn Preſtre de ſa Congregation, & ayant dit quelque parole de louange d'vne perſonne, pour quelque bonne action qu'elle auoit faite; faiſant reflexion ſur cette louange qu'il venoit de donner, il dit: J'ay deux choſes en moy, la reconnoiſſance, & que ie ne me puis empêcher de louer le bien. Il eſt vray auſſi qu'il auoit ees deux choſes bien auant dans le cœur, de l'abondance duquel ſa bouche parla en cette occasion contre ſon ordinaire, ne parlant jamais de ſoy à ſon auantage ſans vne tres-grande neceſſité.

Il auoit ſur tout vne tres-grande reconnoiſſance enuers les Fondateurs des Maiſons de ſa Congregation; en forte qu'il ne mettoit point de bornes dans tous les témoignages de gratitude qu'il

Pouuoit leur rendre. Ecriuant sur ce ſujet à l'un de ſes Preſtres: *Nous ne ſçaurions (luy dit-il) auoir jamais affez de reconnoiſſance ny de gratitude pour nos Fondateurs: Dieu nous a fait la grace ces jours paſſez d'offrir au Fondateur d'une de nos Maisons le bien qu'il nous a donné, parce que ie penſois qu'il en auoit beſoin: & il me ſemble que ſ'il l'euff accepté, j'en aurois receu vne tres-ſenſible conſolation. Et ie croy qu'en ce cas, la Divine Bonté ſe rendroit elle-meſme noſtre Fondatrice, & que rien ne nous manqueroit. Mais quand bien cela n'arriueroit pas, quel bonheur nous ſeroit-ce, Monſieur, de nous appauvrir pour accommoder celuy qui nous auroit fait du bien? Dieu nous a déjà fait la grace d'en uſer vne fois de la ſorte, ayant, effectiüement rendu à vn Bienfaicteur ce qu'il nous auoit donné: & toutes les fois que j'y penſe, j'en ay vne conſolation que ie ne puis exprimer.*

Cette Lettre eſtoit du mois de Septembre de l'an 1654. & l'année ſuiuante, il en écriuit vne autre à vn Bienfaicteur de ſa Compagnie, offrant de luy rendre ce qu'il luy auoit donné, parce qu'il croyoit qu'il en pourroit auoir beſoin. *Ie vous ſupplie, luy dit-il, d'uſer du bien de noſtre Compagnie comme du voſtre; nous ſommes preſts de vendre tout ce que nous auons, pour vous, & juſques à nos Calices: en quoy nous ferons ce que les Saints Canons ordonnent, qui eſt de rendre à noſtre Fondateur en ſon beſoin, ce qu'il nous a donné en ſon abondance. Et ce que ie vous dis, Monſieur, n'eſt point par ceremonie, mais en la veüe de Dieu, & comme ie le ſens au fond de mon cœur.*

M. Vincent a bien fait voir la verité de ces paroles en pluſieurs autres rencontres; car ayant eſté informé de quelque beſoin preſant où ſe trouuoit vn Bienfaicteur de ſa Compagnie, il luy fit preſenter deux cens piſtoles pour le ſecourir, lesquelles neanmoins il refuſa, craignant de cauſer trop d'incommodité à luy & aux ſiens.

Vne autre fois il emprunta trois cens piſtoles, pour les offrir à vn des Fondateurs de ſa Compagnie qui ſe trouuoit dans le beſoin; mais cette perſonne ſçachant bien qu'il ne pouuoit faire cela ſans incommoder beaucoup ſa Communauté, ne les voulut jamais prendre, quelque inſtance qu'on luy en fiſt.

Vne perſonne de grande pieté ayant legué par Teſtament quelque ſomme d'argent à ſa Congregation, pour employer en œuures conformes à ſon Inſtitut; M. Vincent en ayant eſté auerty, fit aſſembler les Officiers & quelques Anciens de ſa Communauté, & l'un d'entre-eux ayant dit, qu'il croyoit qu'il y auroit beaucoup de charges, & qu'il n'en viendroit rien dans la bourſe du Procu-

reur de la Maison, à cause que la mesme personne auoit desia fait quelque Fondation fort onereuse. M. Vincent entendant ces paroles ferma les yeux, & puis les ouurit regardant vers le Ciel, & dit: Encore que la chose fust de la sorte que vous le dites (posons le cas qu'elle soit ainsi) c'est toujours beaucoup nous donner, que de nous donner moyen de seruir Dieu, & de le faire connoistre: & partant nous ne deurions pas laisser pour cela d'en estre beaucoup reconnoissans, & de prier Dieu pour luy, comme pour nostre Bienfaicteur. Nous voyons que l'Eglise mesme a eu tant de reconnoissance enuers les Bienfaiteurs, qu'elle s'est relaschée pour eux, accordant aux Laiques le droit de Patronage, comme l'on voit en plusieurs endroits: quoy-que ce droit ne deuroit appartenir qu'à l'Eglise. Pourquoy en a-t-elle vsé ainsi, sinon par vn témoignage de gratitude enuers ses Bienfaiteurs?

Il auoit tant de reconnoissance pour feu M. le Prieur de Saint Lazare, & pour les Religieux qui adöient substitué les Missionnaires en leur place dans cette Maison, qu'il prioit Dieu avec instance de leur appliquer, autant qu'il se pouuoit, le merite des petits traux de sa Compagnie, & de les faire participans du fruit des bonnes œuures qui se feroient en consequence de leur bien-fait. Il leur témoignoit d'ailleurs tant de gratitude, que jamais il ne leur refusoit rien de ce qu'il pouuoit en conscience leur accorder. Il leur portoit vn grand respect, & leur rendoit vne singuliere déference, non par mine, ny par maniere de compliment, mais par vn vray sentiment de reconnoissance, dont il rendoit témoignage en tous lieux, aussi-bien en leur absence qu'en leur presence.

Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter tous les exemples qu'il a donnez de sa reconnoissance. Nous nous contenterons de ce que nous en auons dit, & nous finirons ce Chapitre par le témoignage qu'vn Prestre de sa Congregation en a donné en ce peu de paroles: La reconnoissance de M. Vincent enuers nos Bienfaiteurs estoit toute extraordinaire: I'ay esté témoin des actes de cette Vertu qu'il a pratiqué enuers feu M. le Bon ancien Prieur de Saint Lazare. Il le nommoit *notre Pere*: il le visitoit souuent; & lors-qu'il reuenoit de quelque voyage, la premiere chose qu'il faisoit après auoir adoré le Saint Sacrement à l'Eglise, estoit d'aller salüer ce bon Prieur: Je fus rauy vn jour que ie m'y rencontray, de voir les respects qu'il luy rendit, & les assurances qu'il luy donna du souuenir qu'il conseruoit tres-

cherement tant de sa personne, que de la charité qu'il auoit eüe « pour la Congrégation de la Mission. Il l'assista à la mort avec vne « Charité tres-particuliere ; & ayant fait venir toute la Commu- « nauté dans sa chambre pour receuoir sa benediction , il la luy « demanda au nom de tous , d'vne maniere qui me toucha sensible- « ment , aussi-bien que toutes les autres choses qu'il fit & dit en « cette occasion , qui rémoignoient sa grande reconnoissance en « son endroit. Je luy ay entendu dire parlant de la vertu de grati- « tude, qu'il nous falloit réjouir quand la Prouidence de Dieu nous « presentoit les occasions de faire quelque acte signalé de cette « Vertu , qui luy est si agreable , comme il l'a fait connoistre par « les sacrifices d'action de graces qu'il auoit établis en l'ancienne « Loy , & par celuy de l'Eucharistie dans la Loy nouvelle, qui s'ap- « pelle ainsi , non seulement parce qu'il contient l'Auteur de la « Grace , mais aussi parce que Nostre Seigneur en l'instituant ren- « dit graces à son Pere , & nous obligea de l'offrir de mesme en « action de graces des bien-faits innombrables que nous auons re- « çeus , & que nous receuons continuellement de sa Bonté. «

CHAPITRE XVIII.

Son parfait dégagement des biens de cette vie , & son amour pour la Pauvreté.

Oue c'est vne grande vertu , dit Saint Ambroise , de mépriser les biens de la terre ! Mais que cette vertu est rare , & qu'il y en a peu dans le monde qui la mettent en pratique ! En effet il y en a tres-peu qui ayent le courage d'arracher entierement de leurs cœurs cette mal-heureuse conuoitise , que l'Ecriture-Sainte appelle la racine de tous maux , & qui puissent veritablement dire avec le Saint Apostre : Voilà , Seigneur , que nous auons tout quitté , pour vous suivre , & pour vous seruir. Heureux vraiment celuy-là , lequel (comme dit le Sage) n'a point permis à son cœur de courir après l'or ny après l'argent , & qui n'a point mis ses esperances dans les richesses-ny dans les tresors de la terre : où est-ce que nous le trouuerons , pour luy donner les loüanges qu'il a meritées , parce qu'il a fait des merueilles en sa vie ?

Quam mā-
gnū est cō-
temnere di-
uitias ! d
quā rarū
hoc ipiū
est !
Ambr. of. ser.
8 in l. 1. c. 118
Beatus vir
qui p̄ se au-
rum nō abiit
nec sperauit
in pecuniā &
thesauris.
Quis est hic ,
& laudabi-
mus eum ? fe-
cit enim mi-
rabilia in vi-
tā suā.
L. c. 1. 31.

Il ne seroit pas necessaire d'employer icy vn plus long discours, pour faire remarquer cette vertueuse disposition en la personne

Ne miretis
possessorem
virtutum :
antea se pro-
fessus est
abrenuntia-
torem diui-
tiarum.
Ambros. ser.
26. de verbis
Apost.

de M. Vincent, puisqu'il Histoire de sa vie, & le recit de ses grandes & saintes actions en fournissent des preuues tres-évidentes. Non, il ne faut pas s'étonner s'il a possédé les vertus en vn si éminent degré, puis-qu'il a si genereusement méprisé les richesses.

Nous ne repeterons pas icy ce qui a esté dit au premier Liure de la maniere que ce veritable Amateur de la Pauureté de IESVS-CHRIST s'est comporté dans toutes les occasions, où il s'agissoit de son interest & de celuy de sa Compagnie ; soit lors-qu'il fut question de la Fondation de M. le General des Galeres & de Madame sa femme, qu'il fit premièrement offrir à diuerses Communautéz, & qu'il n'accepta enfin que quand il vit qu'il ne la pouuoit refuser sans manquer à ce que Dieu vouloit de luy ; soit lors-qu'on luy voulut donner la Maison & le Prieuré de Saint Lazare, qu'il refusa absolument, & persista vn an entier en ce refus, nonobstant les pressantes instances que luy en faisoit Monsieur le Prieur, qui fut plus de trente fois le trouuer au College des Bons-Enfans pour ce sujet, sans pouuoir rien gagner sur son esprit, sinon lors-que par l'auis des personnes sages & vertueuses, il fut conuaincu que Dieu vouloit qu'il luy rendist seruice en ce lieu-là.

Certainement ces deux actions seules suffiroient, pour faire connoistre combien son cœur estoit dégagé de l'affection des richesses & des biens de la terre, & combien grand estoit son amour pour la Pauureté : mais outre cela, il l'a encore fait voir en vne infinité d'autres rencontres ; & l'on peut dire sans exaggeration, que jamais auaricieux n'a recherché avec tant d'ardeur les occasions de s'enrichir, que M. Vincent a fait celles de pratiquer & d'embrasser la Pauureté, ayant toujourns témoigné soit dans ses paroles, soit par ses actions le grand amour qu'il auoit pour cette vertu.

On luy a oüy dire sur ce sujet, qu'encore qu'il eust eu raison de prendre quelque soin de son Etablissement particulier, auant que Dieu l'eust appellé à la Mission, il ressentoit neanmoins ie ne sçay quel mouuement secret dans son cœur, qui le portoit au desir de n'auoir rien en propre, & de viure en Communauté ; & aussi-tost qu'il a commencé à viure de la sorte, il a commencé aussi à mettre en pratique l'amour qu'il auoit pour la Pauureté, en toutes les manieres qu'il s'est pû auiser.

Et premièrement, il n'a jamais voulu auoir pour luy de chambre où il y eust vne cheminée, quelque incommodité qu'il ressentist,

tist, mesme dans son âge plus avancé, sinon quatre ou cinq ans avant sa mort, que toute la Communauté voyant ses continuelles & fascheuses infirmités, l'y contraignit en quelque façon par les prières & instances qu'elle luy en fit : de sorte que jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans il n'a point voulu auoir d'autre retraite que dans vne petite chambre, sans lambris, sans natte, & sans autres meubles qu'une simple table de bois sans tapis, avec deux chaires de paille, & vne chétive couchette qui n'estoit garnie que d'une paillasse, avec vne couverture & vn trauersin. Et comme vn jour qu'il auoit la fièvre, on y eut mis vn petit pavillon, il l'osta luy-mesme depuis, & ne voulut point le souffrir : & non content de cela, il fit encore oster de sa chambre quelques Images qu'un des Freres de la Maison y auoit mises en diuers temps, & n'en voulut retenir qu'une seule, disant que c'estoit contre la paureté d'en auoir plusieurs. Lors qu'on faisoit la visite des chambres, il vouloit qu'on visita la sienne, aussi-bien que les autres, pour en oster tout ce qui seroit superflu. De plus, quelqu'un ayant mis vne petite piece d'une vieille tapissérie à la porte de la chambre basse, où il demouroit pendant le jour pour y recevoir les personnes de dehors, & cela à cause d'un vent fort froid qui entroit par cette porte ; aussi-tost neanmoins qu'il s'en fut apperceu, il la fit ôter.

Il alloit prendre ordinairement sa refection dans ce mesme esprit de paureté, disant souuent en luy-mesme : *Ha miserable ! tu n'as pas gagné le pain que tu manges.* Et quand il pouoit attraper des morceaux restez aux autres, il les prenoit pour les manger, & pour en faire son repas.

On a remarqué sur le sujet de cet amour qu'il auoit pour la paureté, qu'il aimoit à estre nourry & vétu pauurement, & qu'il estoit rauy quand quelque chose luy manquoit, soit pour le viure ou pour le vêtement, & les autres commoditez necessaires ; pour cela il portoit ordinairement ses soutanes fort usées, & mesme rapieciées, & ses habits de dessous fort pauvres, & quelquefois tout rompus. Vn Seigneur de marque, qui le visita vn jour, luy voyant vne soutane toute usée avec des pieces aux manches, en fut si touché, qu'estant sorty d'avec luy, & se trouuant dans vne bonne compagnie, il dit que la paureté & la propreté de M. Vincent l'auoient grandement édifié.

Lors qu'il alloit au Louvre pour parler à la Reine, ou pour assister au Conseil, c'estoit toujours avec ses habits ordinaires, pauvres & grossiers, sans jamais en vouloir prendre d'autres. Et

vn jour M. le Cardinal Mazarin. le prenant par sa ceinture qui estoit toute déchirée, la fit considerer à toute la Compagnie, & dit en riant: Voyez, comme M. Vincent vient habillé à la Cour, & la belle Ceinture qu'il porte.

Si quelqu'un de la Maison luy representoit que son collet estoit tout déchiré, & qu'il en deuoit prendre vn autre, ou bien que son chapeau estoit trop vieux, il tournoit cela en raillerie, disant: O mon Frere, c'est tout ce que le Roy peut faire que d'auoir vn collet qui ne soit pas rompu, & de porter vn chapeau neuf.

Quand il auoit besoin de se chauffer en hyuer, il ne vouloit point qu'on mist sinon fort peu de bois au feu, craignant de faire le moindre dégast du bien de la Maison, disant que c'estoit le bien de Dieu, & le bien des Pauures, dont nous n'estions que dispensateurs, & non pas Seigneurs; & dont par consequent il faudroit rendre vn compte exact deuant Dieu, aussi-bien que de tout le reste; qu'il falloit employer le necessaire, & jamais au de-là.

Il s'est trouué plusieurs fois à la Campagne sans argent, & pressé du besoin de manger, il estoit ruy d'aller chez quelque pauvre Laboureur demander vn morceau de pain pour l'amour de Dieu: ce qui luy est arriué particulièrement, reuenant vn jour fort tard à jeun, de Saint Germain à Paris.

L'amour qu'il auoit pour la Pauureté, luy faisoit pratiquer cette Vertu, mesme jusqu'aux Ornemens de l'Eglise de Saint Lazare, dans lesquels il vouloit que la sainte pauureté parust, les ayant fait faire de simple camelot, tant pour l'usage ordinaire des Prestres de sa Communauté, que pour la decoration des Autels, à la reserue des Festes solennelles. Il eut mesme bien de la peine, de ce que les Menuisiers de la Maison auoient fait vn petit balustre, pour separer vne Chapelle de l'Eglise de Saint Lazare d'avec la Nef, parce qu'il y auoit trop d'enjoluiemens; & pour ce sujet il empescha durant plusieurs années qu'on posast ce balustre en son lieu, & ne le permit enfin que pour la pure necessité.

Cela n'empeschoit pas neanmoins qu'il ne fust liberal, & en quelque façon saintement prodigue, lors qu'il s'agissoit de faire quelque chose pour la gloire de Dieu, ou pour le salut des Ames: car alors il n'épargnoit rien, & l'argent luy estoit comme du fumier, & mesme il ne faisoit aucune difficulté de s'endetter notablement, quand il estoit necessaire pour les interets du seruice de Dieu, ou pour le bien spirituel du prochain.

Or comme son cœur estoit remply de l'amour de cette Vertu de Pauvreté, dont il connoissoit la valeur & l'excellence: Il taschoit aussi d'y porter les siens, & d'inspirer ce mesme esprit dans toute sa Compagnie: Sur quoy parlant vn iour à ceux de sa Communauté il leur dit: *Vous devez sçavoir, Messieurs, que cette vertu de pauvreté est le fondement de cette Congregation de la Mission: cette langue qui vous parle, n'a iamais par la grace de Dieu, demandé chose aucune de toutes celles que la Compagnie possède maintenant: & quand il ne tiendrait qu'à faire un pas, ou à prononcer une seule parole, pour faire que la mesme Compagnie s'établît dans les Prouinces, & dans les grandes Villes, & se multipliast en nombre, & en emplois considerables; ie ne la voudrois pas prononcer, & i'espere que. Nostre Seigneur me feroit la grace de ne la point dire. C'est la disposition en laquelle ie suis, & de laisser faire la Providence de Dieu.*

Témoignant vne fois la crainte qu'il auoit que l'affection de la pauvreté ne vinst quelque iour à se ralentir parmy les siens, il leur dit: Helas! que deuiendra cette Compagnie, si l'attache aux biens du monde, s'y met? que deuiendra-t-elle, si elle donne l'entrée à cette Conuoitise des biens, que l'Apostre dit estre la racine de tous maux? Quelques grands Saints ont dit que la Pauvreté estoit le nœud des Religions: nous ne sommes pas à la verité Religieux, n'ayant pas esté trouué expedient que nous le fussions, & nous ne sommes pas aussi dignes de l'estre, bien-que nous viuions en commun: mais il n'est pas moins veritable, & nous le pouons dire aussi, que la pauvreté est le nœud des Communautés, & particulièrement de la nostre: c'est le nœud qui la déliant de toutes les choses de la terre l'attache parfaitement à Dieu. O Sauueur! donnez-nous cette vertu, qui nous attache inseparablement à vostre seruice, en sorte que nous ne veuillions & ne recherchions plus deormais que vous seul & vostre pure gloire.

Et vne autre fois, pressé interieurement de ce grand amour qu'il auoit pour la pauvreté, & du desir de transmettre ce mesme Esprit dans sa Congregation, il inuectiua fort contre l'esprit contraire, jusqu'à donner sa malediction par trois fois, à ceux de sa Compagnie qui se laisseroient aller aux sentimens du propre interest, & au desir d'amasser des biens, leur disant: Mal-heur, mal-heur, Messieurs & mes Freres, ouïy mal-heur au Missionnaire qui voudra s'attacher aux biens perissables de cette vie: car il y sera pris, il demeurera picqué de ces épines & arresté dans ces liens: & si ce mal-heur arriuoit à la Compagnie, qu'est-ce qu'on y diroit après cela? & com-

» ment est-ce qu'on y viuroit ? l'on diroit: Nous auons tant de mille
 » liures de reuenu , il nous faut demeurer en repos. Pourquoi aller
 » courir par les Villages ? pourquoy tant frauailer ? laissons-là les
 » pauvres gens des champs , que leurs Curez en ayent soin si bon
 » leur semble , viuons doucement sans nous mettre tant en peine.
 » Voilà comment l'oisiueté suiura l'esprit d'auarice, on ne s'occu-
 » pera plus qu'à conseruer & augmēter ses biens temporels, & à cher-
 » cher ses propres satisfactions; & alors on poutra dire adieu à tous
 » les Exercices de la Mission; & à la Mission mesme, car il n'y en au-
 » ra plus. Il ne faut que lire les histoires, & on trouuera vne infinité
 » d'exemples, qui feront voir que les richesses & l'abondance des
 » biēs temporels ont causé la perte, non seulement de plusieurs per-
 » sonnes Ecclesiastiques, mais aussi des Communautēz & des Or-
 » dres entiers, pour n'auoir pas esté fidèles à leur premier Esprit de
 » Pauureté.

L'vn de ses Prestres luy representant vn iour la pauureté de sa
 » Maison: Il luy demanda: Que faites-vous, Monsieur, quand vous
 » manquez ainsi de ce qui est necessaire pour la Communauté?
 » Auez-vous recours à Dieu? Oüy, quelquefois, répondit le Prestre.
 » Hé bien, luy repliqua-t-il, voilà ce que fait la pauureté, elle nous
 » fait penser à Dieu, & éleuer nostre cœur vers luy: au lieu que si
 » nous estions accommodez, nous oublierions peut-estre Dieu. Et
 » c'est pour cela que i'ay vne grande joye de ce que la pauureté vo-
 » lontaire & reelle est en pratique en toutes nos Maisons. Il y a vne
 » grace cachée sous cette pauureté que nous ne connoissons pas.
 » Mais, luy repart ce Prestre, vous procurez du bien aux autres pau-
 » ures, & vous laissez-là les vostres ? Je prie Dieu, luy dit M. Vin-
 » cent, qu'il vous pardonne ces paroles: je voy bien que vous les
 » auez dites tout simplement: mais sçachez que nous ne serons ja-
 » mais plus riches, que lors-que nous serons semblables à I E S V S-
 » C H R I S T.

Vn Prestre Missionnaire ayant accepté quelque bien, qui auoit été
 donné à la Congregation de la Mission par vn Ecclesiastique de
 singuliere pieté, pour faire vn nouuel Etablissement: M. Vincent
 luy écrit en ces termes: Ces bien-faits sont des graces d'autant
 » plus grandes, qu'elles estoient moins attendues, & que nous les
 » auons moins meritēes. Vous auez fait selon le bon-plaisir de Dieu,
 » & selon nostre maxime, d'auoir laissé agir la Prouidence de Dieu,
 » sans y contribuer aucune autre chose que vostre seul acquiesce-
 » ment: voilà comme toutes nos Maisons se sont établies, & ce que

la Compagnie doit observer inuiolablement.

Ecriuant vn iour sur ce mesme sujet au Superieur d'une de ses Maisons, il luy dit: La proposition que vous me faites, de la recherche du Prieuré que vous me nommez, est contraire à la maxime & à l'usage qui est entre nous, de ne rechercher aucun bien ny Etablissement, directement ny indirectement: la Prouidence seule nous a appellez en tous ceux que nous auons, par les personnes mesmes qui auoient droit à la chose: & si la Compagnie m'en croit, elle se conseruera inuiolablement dans cette retenue.

Vn autre de ses Prestres luy ayant écrit, pour sçauoir s'il deuoit accepter deux Benefices qu'on luy offroit en son pais, dans le dessein de les faire tomber au pouuoir de la Compagnie; il l'en remercia en ces termes: Le vous en remercie d'autant plus, que vostre intention n'est autre, sinon de faire que par ce moyen Dieu soit dauantage honoré & le peuple assisté. Ce sont des effets de vostre zele que Dieu ne laissera pas sans récompense. Mais ie vous diray pour réponse, Monsieur, que nous ne deuons point desirer d'autres biens ny d'autres emplois à la Compagnie, que ceux qu'il plaira à Dieu luy donner par luy-mesme sans nous; je veux dire sans que nous allions au deuant: & ie vous prie de vous en tenir à cela.

Mais son parfait dégageement des biens de ce monde n'a jamais paru mieux, que lors-qu'ayant esté appelé par la Reine Regente au Conseil des affaires Ecclesiastiques, où il auoit part à la disposition de tous les Benefices de France, qui estoient à la nomination du Roy, il n'en a pourtant jamais demandé ny proposé aucun pour sa Compagnie, ny pour ses plus proches parens, quoyque pauures, ny pour ses amis en qualité d'amis: au contraire, l'on sçait que plusieurs l'ayant sollicité de produire quelqu'un de ses parens, & de leur procurer quelque Benefice, il n'en a voulu rien faire, & a mieux aimé qu'ils fussent laboureurs, & gagnassent leur vie à la sueur de leur corps; non par defect d'affection enuers eux, mais par vn desinteressement d'autant plus admirable, qu'il s'en trouue tres-peu & presque point d'exemple aujourd'huy parmy les hommes. Il estoit liberal & officieux enuers tous les autres; mais enuers les siens, tres-moderé & retenu, jusqu'à vn tel point, que ses meilleurs amis en estoient étonnez. Aussi luy a-t-on oüy dire, qu'à mesme temps qu'il fut appelé à cet employ de la Cour, il prit deuant Dieu vne ferme resolution, de ne se iamais seruir du pouuoir, ny des occasions que cet employ luy pourroit fournir,

pour fauorifer aucun des siens, ny pour auancer sa Congregation: ce qu'il a si bien & si fidèlement pratiqué, qu'il est certain que sa Congregation y a plus perdu que gagné selon le monde.

Vn des principaux Magistrats de ce Royaume, homme de grande autorité, ayant demandé vne Abbaïe au Roy, pendant que M. Vincent estoit employé dans le Conseil des affaires Ecclesiastiques, pour vn de ses enfans qui n'auoit pas les qualitez requises, luy fit dire par vn Prestre de sa Congregation; Qu'il le prioit de luy faire accorder cette Abbaïe, & qu'il luy promettoit de faire en sorte, sans qu'il fust nécessaire qu'aucun des siens s'en mélast, que la Maison de Saint Lazare r'entreroit dans la possession de plusieurs beaux droits & reuenus qui en auoient esté alienez & perdus, & qu'il sçauoit bien les moyens de les faire recouurer: Qu'au reste, M. Vincent ne deuoit pas perdre l'occasion d'accommoder sa Compagnie, pendant qu'il estoit en faueur, puisque le moyen s'en presentoit, & que d'autres Communautez, qu'il nomma, en vsoient de la sorte. Cela ayant esté rapporté à M. Vincent, il dit: *Pour tous les biens de la terre ie ne feray jamais rien contre Dieu, ny contre ma conscience. La Compagnie ne perira point par la pauureté; mais plüstoit si la pauureté luy manque, ie crains qu'elle ne vienne à perir.*

Et non seulement M. Vincent n'a rien demandé pour sa Congregation, non plus que pour ses parens & amis: mais lors-qu'on a voulu oster à sa Compagnie ce qu'elle possedoit, il s'y est comporté aüec tant d'indifferéce à l'éuenement, que mesme plusieurs des Iuges s'en étonnoient, & ne pouuoient s'empescher de dire qu'il falloit que M. Vincent fust vn homme de l'autre monde, puis-qu'il auoit si peu d'attache aux choses de celuy-cy. En effet, lors-qu'il fut troublé en la possession du Prieuré de Saint Lazare, il fut dans le doute s'il n'estoit pas mieux de l'abandonner à vne Communauté qui la luy vouloit oster, que de soutenir son droit en plaidant: neanmoins ayant pris conseil d'vn grand Seruiteur de Dieu, qui luy dit qu'il s'agissoit en cette affaire du seruice de Dieu, plüstoit que de son interest particulier, & que par consequent il deuoit la défendre, & non pas l'abandonner, il se resolut de plaider par déference à cet auis, mais il demeura toüjours autant disposé en luy-mesme, à quitter cette possession qu'à la retenir, si la Iustice en eust ainsi ordonné.

Il en vîa de mesme lors-que sa Compagnie fut inquietée sur le

sujet de la Maison du Saint Esprit de la ville de Toul ; ayant esté plusieurs fois sur le point de tout abandonner , & de r'appeller les Missionnaires qui y estoient residens. Ce qu'il eust executé , s'il n'en eust esté détourné par vne personne de vertu & de confiance , aux auis de laquelle il crût deuoir plütoist déferer qu'à ses propres sentimens.

Vne autre fois il se resolut effectiuement de r'appeller les Missionnaires établis dans quelque Diocese , & mesme il manda au Superieur de quelle façon il se deuoit comporter en quittant cet Etablissement : Après auoir rendu compte, luy dit-il , à Messieurs les Grands Vicaires , & retiré vne décharge des choses que vous auez receües par inuentaire , & que vous remettrez entré leurs mains ; vous prendrez gracieusement congé d'eux , sans dire aucune parole de plainte , ny aussi de témoignage d'estre bien aise de sortir de ce lieu-là : & vous prierez Dieu qu'il benisse la Ville , & tout le Diocese : sur tout ie vous prie de ne rien dire en Chaire , ny ailleurs , qui témoigne aucun mécontentement. Vous prendrez la benediction de ces Messieurs , & la ferez prendre par toute la petite Famille ; & la demanderez en mesme-temps pour moy , qui souhaite me prosterner en esprit avec vous à leurs pieds.

Quoy-que M. Vincent eust alors pris cette resolution , Dieu ne permit pas toutefois qu'elle eust son effet , parce que les affaires changerent de face , si bien que cét Etablissement a subsisté.

Que s'il estoit tellement détaché des Etablissements des Maisons pour sa Congregation ; Il ne l'estoit pas moins de ceux des Filles de la Charité , de la Compagnie desquelles il estoit Institutur. Il a enuoyé de ces Filles aux Villes , Bourgs & Villages , où on les a demandées pour seruir les malades des Paroisses & des Hôpitaux , mesme avec cette condition , qu'il leur seroit permis de les renvoyer quand il leur plairoit : ce qui est vne maniere d'agir bien des-interessée , & presque sans exemple. Et sur ce sujet , ayant eu auis , que les Administrateurs de l'Hôpital de la ville de Nantes vouloient renvoyer les Filles de la Charité , qui y seruoient les malades , pour mettre en leur place des Religieuses Hospitalieres : Il leur écriuit aussi-tost , qu'il auoit oüy dire beaucoup de bien de ces Religieuses Hospitalieres , & que si c'estoit leur dessein de les établir à Nantes , & de congédier les Filles de la Charité , qu'il les prioit tres-humblement de le faire sans aucune difficulté. Ayant écrit cette lettre il l'enuoya toute

ouuerte à Mademoiselle le Gras Superieure de ces bonnes Filles de la Charité, pour la luy faire voir; & luy manda qu'il en falloit vser de la sorte, & n'auoir aucune peine de ce renuoy: Car c'est ainsi (disoit-il) que Nostre Seigneur en vseroit, s'il estoit encore viuant sur la terre. L'esprit du Christianisme veut que nous entrons dans les sentimens d'autrui, & Dieu tirera sa gloire de ce changement, si nous le laissons faire. Il dit de plus à celuy qui porta cette Lettre & ces paroles à cette bonne Demoiselle, qu'un jour vne des deux Filles de la Charité qui seruoient les Pauures malades dans vne des principales Parroisses de Paris, qu'il nomma, se maria du consentement mesme de M. le Curé, sur ce qu'elle luy promit de continuer le seruice des malades lors-qu'elle seroit mariée, comme elle auoit fait estant fille: & sans autre formalité Monsieur le Curé renuoya l'autre Sœur à Mademoiselle le Gras, à laquelle M. Vincent dit alors sur ce sujet, qu'il ne s'en falloit pas seulement plaindre, mais adorer Dieu, & le benir de sa conduite, l'assurant que tout iroit bien. Et en effet, cette nouvelle mariée ne trouuant pas en son mariage la grace de sa premiere vocation, quitta bien-tost le soin & le seruice des Malades: & alors M. le Curé se vit obligé de recourir à M. Vincent, pour luy demander deux autres Sœurs de la Charité, lesquelles il luy fit donner, & dit en suite ces belles paroles: *O qui pourroit ainsi tourner à toute main, qu'il feroit beaucoup! car tant que la Prouidence de Dieu nous trouuera souples à toutes ses conduites, les choses reüssiront à sa plus grande gloire, qui est ce que nous deuons uniquement prétendre.*

Mais ce dégagement des biens exterieurs & cet amour que M. Vincent auoit pour la paureté, s'est fait encore paroistre d'une maniere étonnante, dans la rencontre de la perte d'un procès touchant vne Ferme, qui auoit esté donnée à la Communauté de Saint Lazare, à la charge d'une rente viagere, & qu'il n'auoit mesme acceptée que pour contenter un Bienfaicteur de la Compagnie, qui l'en auoit prié & pressé instamment de la part des possesseurs. Il arriua donc après plusieurs auances, & meliorations faites en cette Ferme, que la Communauté de Saint Lazare fut éuincée de sa possession, sans qu'on luy ordonnast aucun remboursement de tout ce qu'elle auoit déboursé pour mettre cette Ferme en bon état: en quoy elle souffrit un tres-grand dommage, & vne perte de la valeur de prés de cinquante mille liures. M. Vincent annonçant cette perte à ceux de sa Communauté, & leur

leur rapportant qu'aussi-tost après que l'Arrest fut rendu, vn des «
 Iuges-l'estoit venu trouver pour luy persuader de se pòurvoir par «
 Requeste Ciuile, il dit sur ce sujet : O mon Dieu, nous n'auons «
 garde de le faire : Vous auez vous-mesme, ô Seigneur, prononcé «
 l'Arrest : il fera, s'il vous plaist, irreuocable : & pour n'en differer «
 l'exécution, nous faisons dès à present vn sacrifice de ce bien à «
 vostre diuine Majesté. Et ie vous prie, Messieurs & mes Freres, «
 accompagnons-le d'vn sacrifice de loüangé : benissons ce souue- «
 rain Iuge des viuans & des morts, de nous auoir visitez au jour de «
 la tribulation. Rendons-luy graces infinies, d'auoir non seulement «
 retiré nostre affection des biens de la terre, mais de ce qu'en effet «
 il nous a dépoüillez de ceux que nous auions, & qu'il nous fait la «
 grace d'aimer ce dépoüillement. Je veux croire que nous auons «
 tous de la joye de la priuation de ce temporel : car puisque No- «
 stre Seigneur dit en l'Apocalypse : *Ego, quos amo, castigo*. Ne faut-il «
 pas que nous aimions les chastimens, comme des marques de son «
 amour ? Ce n'est pas encore assez de les aimer, il s'en faut ré- «
 jouïr. O mon Dieu, qui nous fera cette grace ? Vous estes la «
 source de toute joye, & hors de vous il n'y en a point de verita- «
 ble : c'est donc à vous que nous la demandons. Oüy, Messieurs, «
 réjouiïssons-nous de ce qu'il semble que Dieu nous a trouué di- «
 gnes de souffrir. Mais comment peut-on se réjouïr des souffran- «
 ces, veu que naturellement elles déplaisent, & on les fuit ? C'est «
 en la maniere qu'on se plaist dans les remedes : on sçait bien que «
 les medecines sont ameres, & que les plus douces font bondir le «
 cœur, mesme auant qu'on les prene ; on ne laisse pas neanmoins «
 de les aualler gayement, & pourquoy ? Parce qu'on aime la santé, «
 laquelle on espere de conseruer, ou de recouurer par les purga- «
 tions : Ainsi les afflictions, qui d'elles-mesmes sont desagreables, «
 contribuënt neanmoins au bon état d'vne Ame & d'vne Compa- «
 gnie : c'est par elles que Dieu la purifie, comme l'or par le feu. «
 Nostre Seigneur au Iardin des Oliues, ne sentoit que des angois- «
 ses, & sur la Croix que des douleurs, qui furent si excessiues, qu'il «
 sembloit que dans l'abandon où il estoit de tout secours humain, «
 il fust aussi abandonné de son Pere : cependant dans ces effrois «
 de la mort, & dans ces excés de sa Passion, il se réjouït de faire la «
 volonté de son Pere : & pour rigoureuse qu'elle soit, il la préfere «
 à toutes les joyes du monde, elle est sa viande & ses delices. Mes «
 Freres, ce doit estre aussi nostre allegressé que de voir accomplir «
 en nous son bon-plaisir, par les humiliations, les pertes & les «

» peines qui nous arriuent : *Aspicientes*, dit Saint Paul, *in auctorem*
 » *Fidei, & consummatorem Iesum, qui proposito sibi gaudio, sustinuit Cru-*
 » *cem, confusione contempta.* Les premiers Chrestiens estoient dans
 » ces sentimens, selon le témoignage du mesme Apostre : *Rapinam*
 » *bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.* Pourquoy ne nous réjouï-
 » rons-nous pas aujourd'huy avec eux de la perte de nostre bien?
 » O mes Freres : que Dieu prend grand plaisir de nous voir icy as-
 » semblez pour cela, de nous voir entretenir de cela, & de nous
 » voir exciter à cette joye? D'une part, nous sommes faits vn spe-
 » ctacle au monde, dans l'opprobre & la honte de cet Arrest, qui
 » nous publie, ce semble, comme injustes detenteurs du bien d'au-
 » truy : *Speſtaculum facti sumus mundo, & Angelis, & hominibus.*
 » *Opprobrijs & tribulationibus ſpeſtaculum facti.* Mais d'un autre costé:
 » *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias inci-*
 » *deritis.* Estimez, mes Freres, que toute joye vous est arriüée,
 » quand vous ferez tombé en diuerſes tentations & tribulations :
 » estimons donc que nous auons beaucoup gagné en perdant : car
 » Dieu nous a osté avec cette Ferme, la satisfaction que nous auons
 » de l'auoir, & celle que nous aurions eüe d'y aller quelquefois, &
 » cette recreation, pour estre conforme aux sens, nous auroit esté
 » comme vn doux venin qui tue, comme vn couteau qui blëſſe, &
 » comme vn feu qui brûle & qui détruit. Nous voila deliurez, par la
 » misericorde de Dieu, de ce danger : & estant plus exposez aux be-
 » soins temporels, sa diuine Bonté nous veut aussi eleuer à vne plus
 » grande confiance en sa Prouidence, & nous obliger à nous y
 » abandonner tout à fait, pour les necessitez de cette vie, aussi-bien
 » que pour les graces du salut. O s'il plaisoit à Dieu que cette
 » perte temporelle fust recompensée d'une augmentation de con-
 » fiance en sa Prouidence, d'abandonnement à sa conduite, d'un
 » plus grand détachement des choses de la terre, & de renonce-
 » ment à nous-mesmes : O mon Dieu : O mes Freres! que nous se-
 » rions heureux ! I'ose esperer de sa Bonté paternelle, qui fait tout
 » pour le mieux, qu'elle nous fera cette grace.
 » Quels sont donc les fruits que nous deuons tirer de tout cecy?
 » Le premier sera d'offrir à Dieu tout ce qui nous reste de biens &
 » de consolations, tant pour le corps que pour l'esprit : De nous
 » offrir à luy nous-mesmes en general & en particulier, mais de la
 » bonne sorte, afin qu'il dispose absolument de nos personnes & de
 » tout ce que nous auons, selon sa tres-sainte Volonté; en sorte que
 » nous soyons toujourns prests de tout quitter, pour embrasser les

incommoditez, les ignominies, & les afflictions qui nous arriuent, & par ce moyen suivre IESVS-CHRIST en sa pauureté, en son humilité, & en sa patience.

Le second est de ne jamais plaider, quelque droit que nous ayons; ou si nous y sommes forcez, que ce soit seulement après auoir tenté toutes les voyes imaginables pour nous accorder, à moins que le bon droit fust tout clair & évident: car qui se fie au jugement des hommes, est souuent trompé. Nous pratiquerons le conseil de Nostre Seigneur, qui dit: Si on te veut ôter la robe, donne encore la tunique. Dieu fasse la grace à la Compagnie de la mettre en cet vsage; il faut esperer que si elle est fidèle pours'y établir, & ferme pour ne s'en départir jamais, sa diuine Bonté la benira, & que si on luy ôte d'vn costé, il luy donnera de l'autre.

Quantité de personnes de grande pieté, & tres-experimentées dans les affaires, de qui M. Vincent auoit pris auis, lors-qu'il traita de cette Ferme, & encore depuis durant l'agitation du differend, pour ne rien faire mal-à-propos; voyant que le succès auoit esté si contraire, le presserent fort de s'en releuer par vne Requeste Ciuile, l'assurant que le jugement n'en pourroit estre que fauorable: mais ils ne pûrent l'obliger de faire autre chose, que de consulter seulement en secret vn fameux Auocat de la Cour, qui s'estoit trouué present au rapport & à la discussion de ce procès: & après cette consultation il écriuit la Lettre suivante à feu Monsieur des Bordes Auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, ancien amy de sa Compagnie, tres-honneste homme & tres-intelligent, qui vouloit aussi l'engager à cette Requeste Ciuile. Cette Lettre est du 22. Decembre 1658.

Monsieur, Nous auons enuoyé à Monsieur N. nos pieces: Il me mande qu'il les a veües exactement, & trouue que nous serons bien fondez à nous pouruoir par Requeste Ciuile: Il veut luy-mesme plaider nostre cause, & se promet de l'emporter: & quoy-qu'il aime l'argent, toutefois il n'en veut point pour cette affaire. Il passe plus auant, Monsieur, & dit que si nous perdons, il nous dédommagera d'ailleurs pour cette perte.

Mais nous ne pouons nous résoudre à cette poursuite: 1. parce qu'un grand nombre d'Auocats que nous auons consultez conjointement & separément, auant l'Arrest qui nous a euincez de la Ferme, nous ont touïjours assuré que nostre droit estoit infaillible, particulièrement Messieurs Desira & l'Hoste, qui l'ont

» examiné à fonds. Le premier, parce qu'il deuoit plaider pour
 » nous, si le procès n'eust esté appointé : & le second, pour auoir
 » trauaillé à nos écritures : & tous deux nous ont dit, aussi-bien que
 » Monsieur N. qu'il n'y auoit rien à craindre. Et cependant la Cour
 » nous a dépoüillés de cette ferme comme si nous l'auions dérobee
 » tant il est vray que les opinions sont diuerses, & qu'il ne se faut
 » jamais appuyer sur le jugement des hommes.

» 2. Vne de nos pratiques dans les Missions estant d'accorder les
 » differends du peuple, il est à craindre que si la Compagnie s'opi-
 » niâtroit à vne nouuelle contestation par cette Requête Ciuile,
 » qui est le refuge des plus grands chicaneurs, Dieu ne nous ôtaist la
 » grace de trauailler aux accommodemens.

» 3. Nous ferions vn grand scandale, après vn Arrest si solemnel,
 » de plaider pour le détruire : on nous blâmeroit de trop d'attache
 » au bien, qui est le reproche qu'on fait aux Ecclesiastiques : & nous
 » faisant timpaniser dans le Palais, nous ferions tort aux autres
 » Communautéz, & ferions cause que nos amis seroient scandalisez
 » en nous.

» Enfin, Monsieur, pour vous dire tout, j'ay grand' peine pour
 » les raisons que vous pouuez penser, d'aller contre le conseil de
 » Nostre Seigneur, qui ne veut pas que ceux qui ont entrepris de
 » le suiure, plaident : & si nous l'auons déjà fait, c'est que ie ne
 » pouuois pas en conscience abandonner vn bien si legitimement
 » acquis, & vn bien de Communauté, dont ie n'auois que l'admi-
 » nistration, sans faire mon possible pour le conseruer : mais à pre-
 » sent que Dieu m'a déchargé de cette obligation par vn Arrest
 » souverain, qui a rendu mes soins inutiles, je pense, Monsieur, que
 » nous en deuons demeurer là.

» Te vous supplie tres-humblement, Monsieur, vous qui auez l'es-
 » prit tout remply des Maximes Chrestiennes de considerer toutes
 » ces raisons, & de nous permettre de nous y tenir.

Voila comment ce veritable Seruiteur de Dieu fit paroistre son
 dégageement entier des biens de ce monde, embrassant genereu-
 sement vne si grande perte, & employant ses raisonnemens pour
 y faire acquiescer sa Compagnie, & mesme ses amis : quoy qu'en
 effet il soit tres-assuré qu'il eust pû recouurer ce bien perdu, s'il
 eust voulu laisser agir l'Avocat qui luy en donnoit toute assuran-
 ce, & lequel estoit si-fort persuadé qu'on estoit bien fondé à se
 pouruoir par Requête Ciuile, qu'il fit offre de la poursuiure luy
 seul, de la plaider, & d'en faire tous les frais, & mesme voulut

donner assurance de payer non seulement le jugé, mais aussi de donner la valeur de la Ferme en question, au profit de la Maison: & l'on peut dire que cette offre estoit telle, qu'il n'y auoit que M. Vincent qui seul fust capable de la refuser, & lequel pour raison de ce refus, disoit: qu'il estimoit que les Iuges qui auoient donné l'Arrest estoient gens de bien; & que s'ils auoient mal jugé, il deuoit penser que la Prouidence de Dieu l'auoit ainsi ordonné, & qu'il ne pouuoit mieux faire que d'acquiescer à ses ordres.

Le Procureur au Parlement, qui estoit employé aux affaires de la Maison de Saint Lazare, estant mort depuis, a laissé par écrit l'admiration où il estoit d'un tel desintéressement; ajoutant qu'il auoit encore admiré la conduite de M. Vincent en toutes les autres affaires qui regardoient sa profession, & dont il auoit eu connoissance, lesquelles ce S. homme n'auoit jamais entreprises avec chaleur ny empressement; soit en son nom, comme Supérieur; soit en celui de la Communauté, en demandant ou en défendant, quelque évidence qu'il y eust dans son droit, & quelque apparence d'injustice qu'il y eust aux prétentions des autres: & qu'au contraire, quelque auantage qu'il eust contre ses parties par Sentence ou Arrest, il estoit toujours porté & disposé d'entendre à l'accommodement. Qu'il se souuenoit qu'en diuerses rencontres, il auoit fait différer l'exécution de plusieurs Arrests portant condamnation de sommes considerables, disant pour raison; qu'il eust esté fâché que les executant, cela eust causé la ruine de quelque famille; & qu'en effet en ayant différé long-temps l'exécution, de peur d'incommoder notablement ceux qui estoient condamnés, ils se sont trouvez enfin inutiles.

CHAPITRE XIX.

Sa Mortification.

IL n'y a rien de plus grand, ny de plus releué en la vie du Chrestien (comme dit Saint Ambroise) que d'exercer son ame dans la pratique des vertus; & pour cet effet, mortifier sa chair, & la reduire en seruitude, afin qu'elle apprenne à se soumettre, & qu'elle se rende docile à la conduite de la raison: en sorte que nonobstant les travaux & les difficultez qu'elle peut ressentir dans cet exercice, elle ne laisse pas de se porter courageusement à l'exécution des bons desirs & des saintes resolutions qu'elle aura conceües dans son cœur.

Nihil in vita Christiana excelsius aut magnificentius, quam exercere mentem, subigere carnem, & in seruitutem redigere, ut obediat imperio, consiliis obtemperet.

ret, vt in
adeundis la-
boribus, im-
pigre exe-
quatur pro-
positum ani-
mi ac volun-
tatem.

Ambr. lib. 1.
de offic. c. 36.

Gloria n. a.
gna est sequi
Dominum.
Ecclesi. 23.

Et certes ce n'est pas sans raison que ce Saint Docteur a parlé de la sorte: car puis-que selon le sentiment du Sage; *C'est vne chose bien glorieuse que de suivre le Seigneur*: & que le premier pas qu'il faut faire pour marcher à sa suite, comme luy-mesme le declare dans l'Euangile, c'est de renoncer à soy-mesme, & de porter sa Croix: il s'ensuit que le Chrestien doit regarder l'abnegation & la mortification, comme vn titre de noblesse, & comme vne marque qu'on a l'honneur d'appartenir à IESVS-CHRIST, & d'estre de sa suite. Or M. Vincent ayant toujours fait vne profession particuliere de suivre ce Diuin Sauueur, & de marcher sur les traces de ses-exemples (comme il a esté dit en l'vn des Chapitres precedens) il n'y a pas lieu de douter, qu'il n'ait esté honoré de ses plus cheres liurées, & que selon la parole de l'Apostre, il n'ait porté en son corps la Mortification de IESVS-CHRIST: en sorte que sa vie n'a esté presque qu'vn Sacrifice continuel de son corps & de tous ses sens, de son ame & de ses puissances, & enfin de tous les desirs & mouuemens de son cœur: & c'est de l'abondance de ce cœur parfaitement mortifié, que s'entretenant vn jour avec les siens sur ces paroles de IESVS-CHRIST dans l'Euangile: *Si quelqu'un veut venir après moy, qu'il renonce à soy-mesme, & qu'il porte sa Croix*. C'est là (leur dit-il) le Conseil que Nostre Seigneur donne à ceux qui se presentent à luy pour le suivre; il leur declare que la premiere demarche qu'ils doiuent faire, est de renoncer à eux-mesmes, & ensuite de porter leur Croix, & puis perseverer constamment en l'vn & en l'autre jusqu'à la fin. Mais nous pouons bien appliquer à ce sujet ce que ce Diuin Sauueur a dit en vne autre occasion; *Non omnes capiunt verbum istud*. Et qu'il y en a peu qui se donnent vraiment à IESVS-CHRIST pour le suivre sous ces conditions: De-là est venu, que de tant de milliers de personnes qui le suiuoient pour l'entendre, presque tous l'ont abandonné & se sont retirez, parce qu'ils ne le suiuoient pas preparez de la sorte que Nostre Seigneur leur disoit, qu'il le falloit estre, & qu'ils n'estoient pas dans la disposition de se mortifier & de porter leur Croix.

C'est donc vne necessité à quiconque veut estre Disciple de ce Diuin Maistre, de renoncer à son propre jugement, à sa volonté, à ses sens, à ses passions &c. Par le jugement on entend la science, l'intelligence, & le raisonnement. O quel auantage à vn Chrestien de soumettre ses lumieres & sa raison pour l'amour de Dieu! Qu'est-ce que cela, sinon suivre & imiter IESVS-CHRIST, &

luy faire vn sacrifice de son propre jugement ? Par exemple, on met vne question en auant, chacun en dit son auis : or pour renoncer à soy-mesme en vne telle occasion, il ne faut pas refuser d'en dire ce qu'on en pense ; mais il faut se tenir dans la disposition de soumettre son jugement & sa raison, en sorte que l'on suiue volontiers, & mesme que l'on prefere le jugement d'autruy au sien propre.

Pour ce qui est de renoncer à sa propre volonté, Nostre Seigneur nous en a donné l'exemple pendant tout le cours de sa vie, & jusq' à sa mort, s'estant continuellement étudié de faire, non sa volonté, mais celle de son Pere, & d'accomplir en toutes choses, ce qu'il connoissoit luy estre agreable : *Quæ placita sunt ei, facio semper.* O que s'il plaisoit à Dieu nous préuenir de tant de graces, que nous demeurassions touiours dans l'accomplissement de sa volonté, obeissans à ses Commandemens, aux Regles de nostre Etat, & aux ordres de l'Obeissance, nous serions alors les vrais Disciples de son Fils : mais tant que nous serons attachez à nostre propre volonté, nous n'aurons point de disposition pour le suiure, ny de merite à porter nos peines, ny de part avec luy.

Nous deuons encore mortifier nos sens, & veiller continuellement sur eux, pour les assujettir à Dieu. O que la curiosité de voir & d'écouter est dangereuse, & qu'elle a de force pour détourner nostre esprit de Dieu ! Que nous deuons beaucoup prier Nostre Seigneur, afin qu'il nous fasse la grace de renoncer à cette curiosité, qui a esté la cause de la perte de nos premiers parens.

Il y a encore vne certaine passion qui domine en plusieurs, à laquelle il nous faut bien renoncer : C'est ce desir immodéré de conseruer sa santé & de se bien porter, & ce soin excessif de faire le possible & l'impossible pour la conseruation de son indiuidu : car cette sollicitude immodérée & cette crainte de souffrir quelque incommodité, qu'on voit en quelques-vns, qui mettent tout leur esprit & toute leur attention au soin de leur chétieue vie, sont de grands empeschemens au seruice de Dieu, qui leur ostent la liberté de suiure IESVS-CHRIST. O Messieurs & mes Freres, nous sommes Disciples de ce Diuin Sauueur, & cependant il nous trouue comme des Esclaues enchaînez ! A quoy ? à vn peu de santé, à vn remede imaginaire, à vne Infirmerie où rien ne manque, à vne Maison qui nous plait, à vne promenade qui nous diuertit, à vn repos qui ressent la pareffe. Mais (dira quelqu'un) le Medecin m'a conseillé de ne m'appliquer pas tant, d'aller

» prendre l'air, de changer de sejour. O misere & foiblesse ! les
 » Grands quittent ils leur demeure ordinaire, parce qu'ils sont quel-
 » quefois indisposez ? Vn Euesque abandonne-t-il son Diocese ? Vn
 » Gouverneur, sa Place ? Vn Bourgeois, sa Ville ? Vn Marchand,
 » sa Maison ? Les Roys mesme font-ils cela ? Rarement, & quand
 » ils sont malades, ils demeurent au lieu où ils se trouuent. Le feu
 » Roy se trouua malade à Saint Germain en Laye, & y demeura
 » quatre ou cinq mois sans se faire porter ailleurs, jusqu'à ce qu'il
 » y mourut d'une mort vraiment Chrestienne, & digne d'un Roy
 » tres-Chrestien.

» Et dans vne autre occasion parlant sur le mesme sujet : La sen-
 » sualité, dir-il, se trouue par tout, & non seulement dans la re-
 » cherche de l'estime du monde, des richesses & des plaisirs, mais
 » aussi dans les deuotions, dans les actions les plus saintes, dans les
 » liures, dans les images, en vn mot elle se fourre par tout. O mon
 » Sauueur, faites nous la grace de nous défaire de nous-mesmes ! fai-
 » tes, s'il vous plaist, que nous nous haïssions, afin de vous aimer
 » plus parfaitement, Vous qui estes la source de toute vertu & per-
 » fection, & l'ennemy mortel de la sensualité : donnez-nous cet es-
 » prit de mortification, & la grace de resister toujours à cet amour
 » propre qui est la racine de toutes nos sensualitez.

Iusques icy sont les paroles de M. Vincent, que nous auons
 rapportées comme des fidèles expressions, non seulement des pen-
 sées de son esprit, mais encore plus des affectons & dispositions
 de son cœur touchant cette vertu de Mortification, que l'on peut
 dire auoir esté vne de celles qu'il a le plus vniuersellement & le
 plus constamment pratiquées, pendant tout le cours de sa vie, &
 jusqu'au dernier soupir. Il est vray qu'il ne faisoit pas paroî-
 stre au dehors vne vie fort austere, estimant qu'une vie commu-
 ne en apparence estoit la plus conuenable pour reüssir au serui-
 ce des peuples & des Ecclesiastiques, auquel Dieu l'auoit desti-
 né ; estant aussi la plus rapportante à la vie de IESVS-CHRIST, &
 des Saints Apostres, sur le modèle de laquelle il vouloit éleuer les
 Missionnaires de sa Congregation : & par conséquent il se croyoit
 obligé de leur en donner l'exemple, se conformant à eux pour
 l'exterieur d'une vie bien réglée, qui n'est ny trop large ny trop
 étroite ; ny trop douce, ny trop rigoureuse : Mais en son particu-
 lier, il se traitoit fort asprement, faisant souffrir son corps en di-
 uerses manieres, & mortifiant sans cesse son intérieur, pour tenir
 l'un & l'autre parfaitement soumis aux volontez de Dieu : & cela
 d'une

d'une maniere d'autant plus excellente & plus sainte, qu'elle paroïssoit moins aux yeux des hommes ; en quoy il s'est rendu semblable à ce grain de froment dont I E S V S - C H R I S T parle dans l'Euangile, lequel plus il est caché & enfoncé en terre, plus aussi il pousse ses tiges, & multiplie son fruit.

Et premièrement, il a mortifié cet amour de l'honneur & de la propre estime, qui est si naturel à tous les hommes, & qui leur fait cacher avec tant de soin tout ce qui peut leur causer le moindre mépris : car ce Saint Prestre reprimant cette inclination naturelle, ne laissoit échapper aucune occasion de s'humilier, en parlant de sa basse naissance & de la pauvre condition de ses parens, qu'il ne l'embrassast bien volontiers. Voicy ce qu'il écrit en l'année 1633, à l'un de ses Prestres : *O Monsieur, que nous sommes heureux de ce que nous honorons la parenté pauvre de Nostre Seigneur, par la nostre pauvre & chétive. Je disois avec consolation ces jours paffez, en preschant en vne Communauté, que je suis le fils d'un pauvre Laboureur, & en vne autre Compagnie, que j'ay gardé les pourceaux. Croiriez-vous bien, Monsieur, que je 'craings d'en auoir de la vaine satisfaction, à cause de la peine que la nature en souffre ? Il est vray que le Diable est bien fin & rusé : mais certes celuy-là l'est encore plus que luy, qui se tient honoré de la pauvre condition de l'Enfant de Bethleem, & de celle de ses saints Parens.*

M. Vincent a aussi mortifié l'affection qu'il auoit pour ses Parens : car ayant vn tres-bon naturel, il aimoit tendrement les siens, ainsi que luy-mesme l'a auoué ; & neanmoins il a sceu fort bien mortifier cette affection, & en faire vn Sacrifice à I E S V S - C H R I S T. A ce sujet, parlant vn jour à la Communauté de l'éloignement des parens, ordonné par ce Diuin Sauueur à ceux qui le veulent suiure, il leur dit, *Que plusieurs qui sont retournez en leur país, sont entrez dans les interests de leur famille, & dans leurs sentimens de tristesse & de joye, & qu'ils s'y sont embarrassez comme les mouches qui tombent dans les toiles d'une araignée d'où elles ne se peuuent tirer.*

Je m'appelleray moy-mesme à témoin (leur dit-il) de cette Verité. Du temps que j'estois encore chez Monsieur le General des Galeres, & auant le premier Etablissement de nostre Compagnie, il arriua que les Galeres estant à Bourdeaux, il m'enuoya là pour faire Mission aux pauvres Forçats. Ce que je fis par le moyen des Religieux de la Ville, de diuers Ordres, deux en chaque Galere. Or auant que de partir de Paris pour ce voyage,

» ie m'ouuris à deux amis, de l'ordre que i'en auois receu, à qui ie
 » dis, Messieurs, ie m'en vais trouuier proche le lieu d'où ie suis,
 » ie ne sçay si ie feray bien d'aller faire vn tour chez-nous: tous
 » deux me le conseillèrent: allez-y, Monsieur, me dirent-ils, vo-
 » stre presence consolera vos proches, vous leur parlerez de Dieu
 » &c. La raison que i'auois d'en douter, est que i'auois veu plu-
 » sieurs bons Ecclesiastiques, qui auoient fait merueilles quelque-
 » temps, éloignez de leurs païs; & i'auois remarqué qu'estant allé
 » voir leurs parens, ils en estoient reuenus tout changez, & demeu-
 » roient inutiles au public, ils s'addonnoient entierement aux af-
 » faires de leurs familles, toutes leurs pensées alloient à cela, où
 » auparauant ils ne s'occupoient qu'aux œuures qui regardoient le
 » seruice de Dieu, & éloignées du sang & de la nature. I'ay peur,
 » disois-je, de m'attacher de mesme aux parens: Et en effet ayant
 » passé huit ou dix jours avec eux, à les informer des voyes de leur
 » salut, & à les éloigner du desir d'auoir des biens, jusqu'à leur dire
 » qu'ils n'attendent rien de moy; que quand i'auois des coffres
 » d'or & d'argent, ie ne leur donnerois rien, parce qu'un Ecclesia-
 » stique qui a quelque chose, il le doit à Dieu, & aux Paures: Le
 » jour que ie partis i'eus tant de douleur de quitter mes pauvres pa-
 » rens, que ie ne fis que pleurer tout le long du chemin, & pleu-
 » rer quasi sans cesse. A ces larmes succeda la pensée de les aider, &
 » de les mettre en meilleur état; de donner à tel, cecy; à telle,
 » cela: mon esprit attendry leur partageoit ainsi ce que i'auois, &
 » ce que ie n'auois pas. Je le dis à ma confusion, & ie le dis, parce
 » que peut-estre Dieu permit cela, pour me faire mieux connoistre
 » l'importance du Conseil Euangelique dont nous parlons. Je fus
 » trois mois dans cette passion importune d'auancer mes Freres, &
 » mes Sœurs: c'estoit le poids continuel de mon pauvre esprit. Par-
 » my cela, quand ie me trouuois vn peu libre, ie priois Dieu qu'il
 » eust agreable de me deliurer de cette tentation: & ie l'en priay
 » tant, qu'enfin il eut pitié de moy, il m'ôta ces tendresses pour mes
 » parens; & quoy qu'ils ayent esté depuis à l'aumône, & le soient
 » encore, il m'a fait la grace de les commettre à sa Prouidence, &
 » de les estimer plus heureux que s'ils auoient esté bien accom-
 » modez.

» Je dis cela à la Compagnie, parce qu'il y a quelque chose dé-
 » grand en cette pratique tant recommandée en l'Euangile, lequel
 » exclud du nombre des Disciples de I E S U S - C H R I S T tous ceux
 » qui ne haïssent Pere & Mere, Freres & Sœurs; & que suiuant

cela, nostre Regle nous exhorte de renoncer à l'affection immo- «
 derée des parens. Prions Dieu pour eux, & si nous les pouons «
 servir en charité, faisons-le; mais tenons ferme contre la nature, «
 qui ayant toujours son inclination de ce costé-là, nous détour- «
 nera, si elle peut, de l'École de IESVS-CHRIST. Tenons ferme. «

Vn Prestre de la Congregation; qui estoit en Gascogne, alla voir de son mouuement les parens de M. Vincent, auquel il raconta, lors qu'il fut de retour à Paris, l'estat où il les auoit trouuez, & entre autres choses il luy dit: Que la simplicité, la piété, & la charité de ses parens estoit louable; mais qu'ils n'auoient pour viure qu'à mesure qu'ils trauailloient. *Hélas ! dit M. Vincent, ne sont-ils pas bien-heureux ? & peuuent-ils estre mieux que dans un état, où ils executent la Sentence de Dieu, qui porte, que l'homme doit gagner son pain à la sueur de son visage ?*

La pauvereté n'a pas esté le seul exercice de la vertu de ces bonnes gens, ils furent vn jour diffamez au dernier degré dans vn Parlement celebre, où quelques amis de M. Vincent voulurent détourner la poursuite qu'on vouloit faire contre-eux : mais il leur fit cette réponse. *N'est-il pas raisonnable, Messieurs, que la justice se fasse, pour satisfaire à celle de Dieu ? afin qu'en punissant les delinquans misericordieusement en cette vie, il n'exerce les rigueurs de sa justice sur eux en l'autre monde.* Or les Iuges ayant decouuert que cette accusation n'estoit qu'une pure calomnie & fourberie, M. Vincent se rendit Protecteur de ceux qui les auoient accusez, & trouua moyen de les deliurer des chastimens qu'ils auoient meritez. C'est ce que j'ay appris, dit le mesme Prestre, au lieu de la naissance de M. Vincent : & voicy vn extrait de la Lettre que j'ay leuë qu'il escriuit à ses parens sur ce sujet.

Ce n'est pas sans vne conduite bien particuliere de la Prouidence, que vous auez esté diffamez ; Dieu l'a ainsi permis pour sa gloire, & pour vostre bien : pour sa gloire, afin que vous soyez conformes à son Fils, qui a esté calomnié au point qu'on l'appelloit seducteur, ambitieux, & possédé du Demon ; pour vostre bien, afin de satisfaire à la justice de Dieu pour d'autres pechez que vous pouuez auoir commis, & que vous ne connoissez pas peut-estre, mais que Dieu connoist.

Vn homme qui estoit en quelque façon parent de M. Vincent, quoy-qu'il ne portast pas le mesme nom, ayant esté condamné aux galeres, obtint des Lettres de reuision de procès pour se justifier, & pour estre rétably dans ses droits ciuils, contre la partie qui le poursuiuoit : Il fit adresser ces Lettres au Parlement de Pa-

ris, dans la pensée que le credit de M. Vincent luy seruiroit beaucoup : mais ce fidèle Seruiteur de Dieu luy écrit plusieurs Lettres, pour le conjurer au nom de Nostre Seigneur, de relâcher vne partie de ses prétentions, afin de se mettre en repos par vn
 » prompt accord. Oseriez-vous, dit-il, refuser cela à tant de per-
 » sonnes qui s'en mélent pour vostre bien ? Je ne le crois pas ; aussi
 » vostre âge & vos incommoditez vous mettent hors d'état de sou-
 » tenir les fatigues & les dépenses d'vn si grand procès : & si vous
 » auiez quelque esperance en mon secours, ie vous declare que ie
 » ne vous en donneray aucun. J'aime mieux contribuer à vostre
 » salut, en vous conseillant cet accommodement pour vous mieux
 » disposer à la mort, que de vous voir consumer tout viuant dans
 » les embarras d'vne longue & douteuse poursuite : J'espere que
 » vous penserez serieusement à tout ceey. Cet homme s'estant opi-
 » niâtré à plaider, M. Vincent a toujourns perseveré à luy declarer
 qu'il ne l'assisteroit point, & n'a jamais voulu le recevoir en sa
 maison, ny le tirer de la paureté où il a esté.

Vn sien Néueu vint vn jour exprés à Paris, dans l'esperance d'en receuoir quelque secours pour se mettre à son aise. Il le recut cordialement, mais il ne luy donna que pour s'en retourner à pied, comme il estoit venu, le renuoyant avec dix écus seulement, pour faire environ 180. lieues; encore demanda-t-il ces dix écus par aumône à Madame la Marquise de Maignelay ; & c'est la seule assistance qu'il a demandée pour ses Parens.

Environ l'année 1650. feu M. du Fresne intime amy de M. Vincent, dont on a parlé au premier Liure, luy donna mille francs pour eux: Il ne les refusa pas, mais au lieu de les destiner à leur soulagement temporel, estimant qu'ils pouuoient viure de leur travail, il se proposa de les faire seruir à leur salut & auancement spirituel, & à celuy de beaucoup d'autres, en leur faisant faire quelques Missions ; à quoy il fit consentir le Bienfaicteur. Il garda cet argent deux ou trois ans, attendant toujourns l'occasion d'enuoyer quelques Missionnaires en ce pais-là. Les diuisions du Royaume estant suruenues en l'année 1652. la Guyenne se trouua fort affligée des Armées, & les parens de M. Vincent furent par mal-heur dépoüillez de toutes choses, & quelques-vns mesme moururent par la cruauté des Soldats. Ce fut en suite de cela, qu'il disoit que ses parens estoient à l'aumône, sans pourtant en dire la cause. Ayant appris ces fascheuses nouvelles, il n'en témoigna aucune affliction particuliere : au contraire il entra dans de tres-

grands sentimens d'admiration & de reconnoissance énuers la bonté de Dieu, d'auoir par sa conduite adorable retardé l'employ de cette somme de mille liures, afin d'en aider ces pauvres gens dans leur extrême necessité. Il fut plusieurs jours & plusieurs semaines qu'il ne pouuoit se lasser de louer Dieu, & de le remercier de cette speciale Prouidence. Il ne voulut pas neanmoins faire l'application de cet argent par soy-mesme; il consulta les principaux de sa Compagnie, & par leur auis il l'enuoya en diligence en son pais, & l'adressa à Monsieur de Saint Martin Chanoine d'Acqs, auquel il en laissa l'entiere dispensation, se remettant à luy pour donner à chacun des siens ce qu'il jugeroit à propos. Il luy recommanda seulement de tascher à les mettre en état de gagner leur vie par ce secours, comme il fit, achetant à l'vn vne paire de bœufs pour labourer; faisant releuer le petit logis à celuy-cy; dégageant à celuy-là vn morceau de terre; & donnant des outils & des habits aux autres pour trauailler. Il ne pouuoit pas faire beaucoup avec si peu de chose, à tant de pauvres gens ruinez.

Voila toutes les richesses que M. Vincent a enuoyées à ses Parens, quoy-qu'il luy eust esté tres-facile de les mettre à leur aise & les auancer selon le monde, s'il eust voulu se seruir des occasions & du pouuoir qu'il en a eu. Il a representé mille fois le besoin des Peuples de plusieurs Prouinces, & de quantité de familles en particulier, à des personnes riches & charitables qui ont accouru à leur secours: mais de son pais & de ses parens, il n'en a jamais ouuert la bouche. Ne faut-il pas estre tout-à-fait mort à la chair & au sang, pour en vser de la sorte?

A ce propos, estant vn jour pressé de faire quelque bien à ses parens, par vne personne de sa Congregation, qui scauoit qu'ils estoient dans le besoin: il luy dit: Pensez-vous que ie n'aime pas mes parens? I'ay pour eux tous les sentimens de tendresse & d'affection qu'un autre peut auoir pour les siens; & cet amour naturel me sollicite assez de les assister: mais ie dois agir selon les mouuemens de la Grace, & non de la Nature, & penser aux Pauvres plus abandonnez, sans m'arrester aux liens de l'amitié, ny de la parenté.

M. Vincent non seulement n'a pas remué sa langue ny son pied pour tirer aucun de ses parens de leur bassesse & pauvreté, mais il a empesché que d'autres l'ayent fait. Il s'est trouué des personnes de condition & de pieté, mesme quelques Prelats, qui ont

voulu à sa consideration, faire étudier quelques vns de ses Neveux, & en prendre soin pour les élever à l'Etat Ecclesiastique, ou à quelque autre condition honneste: A quoy il répondit, qu'il falloit prendre garde de ne pas détourner de ces enfans les desseins que Dieu auoit sur eux; & qu'à son auis il valoit mieux les laisser dans la condition de leur pere; la condition de Laboureur estant entre toutes, vne des plus innocentes & des plus propres pour se sauuer.

Il a encore passé plus auant, & ressentant en luy-mesme vn grand desir d'établir des Prestres de sa Congregation dans son pais, pour y rendre les mesmes seruices qu'ils faisoient dans les autres lieux; & neanmoins craignant qu'il n'y eust en cela quelque mélange d'amour propre, & d'affection naturelle enuers les siens, il examina deuant Dieu ce sentiment, & il se reprit, se disant à soy-mesme: Misérable, à quoy penses-tu? Tous les pais ne te doiuent-ils pas estre indifferens? & toutes les Ames n'ont-elles pas également coûté au Fils de Dieu? Pourquoi donc te portes-tu à secourir plutôt les vns que les autres? Tant y a que pour mortifier ce desir, craignant qu'il ne procedast plutôt d'vn sentiment de la Nature, que d'vn mouuement de la Grace, il se resolut de ne jamais faire de luy-mesme vn pas, ny dire vne parole pour procurer cet Etablissement. On peut juger de tout ce que nous venons de dire, combien M. Vincent auoit mortifié l'amour naturel de son pais & de ses parens.

On dit communément, que comme du mouuement bien compassé de l'aiguille d'vn quadrans, il est aisé de connoistre l'ajustement des roües & autres pieces qui composent l'horologe: qu'aussi de la bonne conduite de la langue, on peut juger du bon état de tout le reste de l'interieur, puisque les affections & passions du cœur sont comme les maistres ressorts qui luy donnent ordinairement le mouuement, & qui forment & animent ses paroles. Et certes, quand nous n'aurions point d'autres preuues de la mortification interieure de M. Vincent, que cet empire absolu qu'il auoit sur la conduite de sa langue, cela suffiroit pour nous faire connoistre qu'il a possédé cette Verru en vn tres-haut degré de perfection, puisque selon la doctrine de l'Apostre Saint Iacques, *Celuy qui ne peche point en sa langue, peut estre appelé homme parfait.* Il s'estoit rendu tellement maistre de cette partie, que le mesme Apostre appelle *indomptable*, qu'il ne luy échappoit point ou tres-peu de paroles inutiles & superflües, & jamais de celles qui res-

sentent la médisance, la vanterie, la vanité, la flatterie, le mépris, la mocquerie, l'impaticence, ou autres semblables faillies d'une passion émuë & déreglée. Il se possédoit si parfaitement, que mesme dans la chaleur des Discours qu'il faisoit en public, ou dans les Compagnies, quoy qu'il n'eust pas préueu ce qu'il auoit à dire, il ne disoit pourtant jamais rien d'inconsideré : & il luy est souuent arriué, qu'ouurant la bouche pour dire quelque chose d'extraordinaire qui luy venoit sur l'heure en la pensée, il s'arrestoit tout court, comme se recueillant en luy-mesme, & considerant deuant Dieu s'il estoit expedient de le dire, & puis il continuoit à parler, non selon l'inclination qu'il pouuoit ressentir, mais selon qu'il voyoit estre plus agreable à Dieu, & plus conforme au mouuement de sa grace.

Quand pour l'entretenir ou pour luy donner quelque satisfaction, on luy rapportoit quelque nouveauté ou quelque autre chose extraordinaire qu'il sçauoit déjà, il l'écouloit avec attention, sans témoigner qu'il en eust aucune connoissance, tant pour mortifier l'amour propre qui est touïours bien-aise de faire paroistre qu'il n'ignore pas ce que les autres sçauent, que pour ne prier ceux qui luy parloient, de la satisfaction qu'ils pouuoient ressentir de luy auoir appris quelque chose de nouveau.

Mais sur tout il sçauoit bien retèner sa langue, & luy imposer vn rigoureux silence, lors-qu'on luy faisoit des reproches, ou que par des emportemens on le chargeoit d'outrages & d'injures : car quoy que dans ces occasions, la Nature desire ardemment de se justifier, & de repousser l'injure qui luy est faite ; neanmoins à l'imitation de son diuin Maistre il se recueilloit en luy-mesme, & mettoit toute sa force dans le silence & dans la patience, benissant en son cœur ceux qui le maudissoient, & priant pour ceux qui l'outrageoient.

Il estoit obligé, comme Chef d'une Congregation déjà beaucoup étenduë, de pouruoir à tous ses besoins ; & n'ayant pas souuent tout ce qui estoit necessaire pour y subuenir, il en auoit tous les jours la teste rompuë ; & pour vn surcroist de peines, on luy mandoit ou rapportoit souuent de fascheuses nouvelles des pertes notables, qui estoient causées par diuers accidens sur les biens & sur les fermes de la Compagnie ; ce qui le mettoit encore plus dans l'impuissance de subuenir aux grandes charges qu'il luy falloit porter : or en toutes ces rencontres, qui sont extrêmement pressantes pour porter la langue aux plaintes & aux murmures, il

reprimoit tellement ces premiers mouuemens de la douleur, & mortifioit si bien les ressentimens qu'il en auoit, qu'il supportoit avec vne admirable égalité d'esprit, & mesme avec action de graces, ces accidens fascheux & surprenans, sans dire autre chose, sinon: *Dieu soit loüé: Dieu soit beny: il faut nous soumettre à son bon-plaisir, & agréer tout ce qu'il luy plaiſt nous enuoyer.*

Il a encore fait connoistre combien il estoit mortifié en sa langue, & quel empire il auoit acquis sur cette partie si mal-aisée à conduire, en ce que s'estant présenté vne infinité d'occasions qui l'inuitoient, & mesme qui sembloient l'obliger de parler de son esclauage de Tunis, estant vne chose douce à la Nature, de raconter les perils & les accidens plus fascheux desquels on s'est heureusement dégagé, & particulièrement lors-que cela fait connoistre quelque vertu qui est en nous, & que le succès peut tourner à nostre propre loüange: neanmois c'est vne chose merueilleuse, qu'en quelque rencontre que ce fust, on ne luy a jamais oüy dire vn seul mot de son esclauage, ny de ce qu'il auoit fait ou dit pour conuertir-celuy qui le tenoit captif, & pour se sauuer avec luy des mains des Infidèles: Et quoy-qu'il ait esté obligé de parler assez souuent aux siens des Esclaves qui sont en Barbarie, pour les exhorter d'aller leur rendre quelque assistance, ou aux personnes de dehors pour les porter à contribuer de leurs biens au secours & à la deliurance de ces pauvres Esclaves; il n'a pourtant jamais parlé de luy, ny de ce qui luy estoit arriué en ces lieux-là, parce qu'il ne le pouuoit faire sans decouurir quelque chose qui eust tourné à sa loüange. Il parloit volontiers des sujets d'humiliation qui luy estoient arriuez, mais jamais de ce qui pouuoit directement ou indirectement donner sujet de le faire estimer. Or il est certain qu'il n'eust pû acquerir vn tel empire sur sa langue, s'il ne se fust rendu Maistre absolu de ses sentimens & de ses mouuemens interieurs, par vne continuelle pratique de la mortification: Il l'estimoit aussi d'vne telle necessité, non seulement pour la perfection, mais mesme pour le salut, que pour l'exprimer il disoit quelquefois, *Que si vne personne qui auroit desu comme vn pied dans le Ciel, venoit à quitter l'exercice de cette Vertu, dans l'interualle du temps qu'il faudroit pour y mettre l'autre, elle seroit en peril de se perdre.*

C'est le sujet pour lequel il a toujours tasché d'inspirer à ceux de sa Compagnie vn esprit de mortification interieure, vn grand dénuëment & détachement de toutes choses, & vne mort vniuerselle

nerfelle à tous les sens, à tous les mouuemens de la nature, à tout interest particulier, à tout amour propre & recherche de soy-mesme, pour ne viure que de la vie de l'esprit. Tenons ferme (leur disoit-il sur ce sujet) tenons ferme contre nostre nature: car si nous luy donnons vne fois pied sur nous, elle en prendra quatre: & tenons pour assuré que la mesure de nostre auancement en la Vie Spirituelle, se doit prendre du progrès que nous faisons en la Vertu de Mortification, laquelle est particulièrement necessaire à ceux qui doiuent trauailler pour le salut des Ames: car c'est en vain que nous prescherons la penitence aux autres, si nous en sommes vuides, & s'il n'en paroist rien en nos actions & déportemens.

SECTION VNIQUE.

Continuation du mesme sujet.

Pour ce qui est de la mortification exterieure de M. Vincent, l'on peut dire avec verité qu'elle alloit d'un pas égal avec l'interieure, c'est à dire, qu'il la pratiquoit parfaitement, & presque sans aucun relasche; car il a toujours traité son corps avec vne tres-grande rigueur, jusqu'au temps de son extrême vieillesse, & mesme dans ses plus grandes infirmités: & outre ses penitences & mortifications ordinaires, dont nous parlerons cy-aprés, il embrassoit & recherchoit toutes les occasions qu'il pouuoit rencontrer de faire souffrir son corps, dont nous auons veu diuers exemples au premier Liure, & particulièrement en sa maniere de vie pendant tout le voyage qu'il fit en l'année 1649. âgé de plus de soixante-dix ans, où les abstinences, les veilles, la violence du froid & toutes les autres incommoditez auxquelles il s'exposa, luy causerent cette grande & fascheuse maladie qui luy suruint à Richelieu. Sur ce sujet il disoit, que l'on pouuoit pratiquer la mortification en toutes sortes de rencontres, tenant son corps dans quelque posture qui luy soit penible, sans pourtant blesser la modestie, priuant ses sens exterieurs des choses qui leur pourroient donner quelque satisfaction, & souffrant volontiers les intemperies & incommoditez de l'air. C'est ce qu'il sçauoit fort bien pratiquer luy-mesme, estant bien aise d'en trouuer les occasions: & on a souuent pris garde que durant les plus grandes rigueurs de l'Hyuer, il exposoit ses mains au froid, qui en

paroissoient quelquefois routes noires, & les autres parties de son corps participoient à cette mesme incommodité, ne voulant point prendre d'autres chaussures ny d'autres véremens l'Hyuer que pour l'Esté.

Durant les grandes necessitez & extrêmes miseres de la Lorraine, il disoit fort souuent : *Wascy le temps de la penitence, puisque Dieu afflige son peuple. N'est-ce pas à nous autres Prestres, d'estre aux pieds des Autels pour pleurer leurs pechiez? Cela est d'obligation, mais de plus, ne devons-nous pas retrancher quelque chose de nostre ordinaire pour leur soulagement?* Comme en effet pendant les trois ou quatre premieres années de cette desolation, il requis la Communauté de Saint Lazare à ne manger que du pain bis, & auparavant pendant le siege de Corbie, au commencement des guerres entre les deux Couronnées de France & d'Espagne, il fit retrancher vne petite entrée de table que l'on auoit donnée jusqu'alors, qui n'a pas esté rétablie depuis. *N'est-il pas juste (disoit-il) que nous retranchions quelque chose, pour compatir & participer aux miseres publiques?*

Ayant retiré vne Demoiselle du danger de perdre son honneur, il l'a mir en lieu d'assurance, & par charité il pourueut pendant deux ans à tout ce qui luy estoit necessaire, estant resolu de continuer, & luy disant qu'on faisoit tout ce qu'on pouuoit pour son bien, que cela la deuoit contenter, & qu'elle se gardast bien de s'exposer à offenser Dieu : mais au bout de ce temps ayant esté seduite par quelques mauuais esprits, elle s'en alla ailleurs : & comme on vint dire après à M. Vincent qu'elle s'estoit perdue miserablement; il répondit : *il me semble que nous auons fait tout ce que nous auons pu pour empescher ce mal-heur, reste à prier Dieu, & à faire penitence pour elle. O, il faut qu'il m'en couste!*

L'Infirmier de la Maison de Saint Lazare a dit, que quoy que les maladies de M. Vincent fussent frequentes dès le commencement de l'Institution de sa Compagnie, mesme depuis qu'elle fut établie à Saint Lazare, & que deux fois l'année il fust attaqué de la fièvre quarte, neanmoins il ne demandoit rien pour son soulagement, & ne laissoit pas de traualler, & bien qu'il eust eu plusieurs fois les jambes enflées extraordinairement, il ne laissoit pas de marcher à pied : ce qu'il a continué jusqu'à ce que l'impuissance l'a contraint de se seruir d'vn cheual.

Il arriuoit souuent que par infirmité, ou par quelque autre empeschement, il se trouuoit pendant la journée attaqué & presque

accablé de sommeil; mais au lieu de repaier ce défaut par quelque peu de repos, il en prenoit souuent occasion de se mortifier, se tenant debout, ou se mettant en quelque posture contrainte, & se faisant d'autres violences, pour s'empescher de dormir. L'on a remarqué qu'il n'a iamais rien rabattu de ses veilles pour son grand âge, se leuant toujours à l'heure ordinaire de la Communauté, quoy qu'il fust le dernier couché; & avec cela, on le voyoit des premiers à l'Eglise en quelque temps que ce fust, où il se tenoit à genoux sur la terre pendant l'Oraison, sans iamais auoir voulu permettre qu'on luy mist vne natte sous ses genoux: & pour l'ordinaire il passoit tous les matins plus de trois heures en partie dans l'Eglise, mesme durant la rigueur des plus rudes Hyuers, pour y faire son Oraison & pour y celebrer la Sainte Messe; & en partie dans la Sacrificie, pour y faire les préparations & actions de grâces auant & après la celebration de la Messe. Il est bien vray qu'il n'auoit pas sujet d'aimer beaucoup le lit, puis qu'il ne couchoit que sur vne rude paillasse, sans matelas, & sans rideau ny tour de lit, & dans vne chambre sans feu: ce qu'il a pratiqué toute sa vie, mesme dans ses plus grandes infirmités, à la reserve des trois ou quatre dernières années qu'on l'obligea de prendre vne petite chambre, où il y auoit vne cheminée, parce qu'il auoit besoin de feu pour penser ses iambes: & depuis, il souffrit qu'on luy mist vn petit rideau autour de son lit, continuant neantmoins toujours de coucher seulement sur la paille.

Enfin, il estoit tellement enemy de son corps, que feu M. le Cardinal de la Rochefoucault connoissant sa maniere de vie, luy manda vn jour qu'il le prioit de se moderer en ses penitences & austerités pour conseruer sa santé & sa vie. Dieu voulant se seruir de luy pour le bien de son Eglise.

Pour ce qui est de la mortification de ses sens, il la pratiquoit presque continuellement, & en toutes sortes d'occasions. Lors qu'il alloit par la Ville, ou qu'il faisoit voyage, au lieu d'égayer sa veüe sur les champs, ou sur la diuersité des objets qu'il rencontroit, il tenoit ordinairement ses yeux arrestez sur vn Cruoifix qu'il portoit, où il les tenoit fermiez, pour ne voir que Dieu.

Passant vn soir d'vn corps de logis de Saint Lazare à vn autre, il apperceut en l'air des fuzes & autres feux artificiels volans, qui estoient des effets d'vne réjouissance publique de la Ville de Paris: mais aussi tost il en détourna ses yeux, & passa outre en disant: *Dieu soit beny.*

On ne luy a iamais veu cueillir vne fleur, ny en porter aucune, pour se recréer par son odeur : mais au contraire, quand il se rencontroit en quelque lieu où il y auoit des senteurs mauuaises, comme dans les Hospitiaux, ou chez les pauvres Malades, le desir qu'il auoit de se mortifier luy faisoit trouuer agreable cette incommodité.

Comme il n'employoit sa langue que pour louer Dieu, recommander la vertu, combattre le vice, instruire, édifier & consoler le prochain, aussi n'ouuroit-il ses oreilles qu'aux discours qui tendoient au bien, ayant peine d'en entendre d'autres : & il euitoit, autant qu'il pouuoit, d'écouter des choses inutiles, & de prester l'oreille à tout ce qui pouuoit delecter l'ouye, & qui ne nourrissoit point l'ame.

Pour le goust, il l'auoit tellement mortifié, qu'il ne témoignoit iamais à quelle sorte de viande il auoit plus d'appetit : il sembloit mesme aller à regret prendre sa refection, ne le faisant que pour satisfaire à la necessité, & y gardant toute la bienséance possible, mangeant les choses qui luy estoient présentées, en la veüe de Dieu & avec beaucoup de modestie ; à quoy il auoit tellement habituë les siens par son exemple, que plusieurs Externes de toutes sortes de conditions qui ont mangé en son Refectoir, en ont esté grandement édifiez, comme ils l'ont déclaré eux-mesmes, admirant que dans vne action qui de soy semble porter à la dissolution, on y gardast vne telle recollection, & vne si grande modestie & retenüe.

Il ne sortoit iamais de table sans s'estre mortifié en quelque chose ; soit au boire, soit au manger, ainsi qu'il recommandoit aux autres de faire. Et il estoit si peu attaché à ce qu'il prenoit pour sa nourriture, qu'vn iour estant retourné fort tard de la Ville ; & le Cuisinier s'estant déjà retiré, on luy presenta par mégarde deux œufs tout cruds, qu'on trouua dans la Cuisine auprès du feu, pensant qu'ils fussent cuits, lesquels il prit sans faire semblant de s'en apperceuoir, bien loin de s'en plaindre, ou de les renuoyer pour les faire cuire. Et on n'auoit iamais sceu cela ; si le Cuisinier n'eust demandé le lendemain au Frere qui estoit demeuré pour attendre M. Vincent, s'il auoit fait cuire les œufs qu'il auoit laissez auprès du feu ? A quoy il répondit que non, daurant qu'il croyoit qu'ils fussent déjà cuits. Et parce que dans son extrême vieillesse on le pressoit de prendre les matins quelque bouillon, comme l'vn de ses Prestres faisoit grande instance

vn iour, pour luy en faire prendre vn qu'il luy presentoit: *Vous-mesmes*; Monsieur, luy dit-il, *n'est-ce point le Demon qui vous porte à me persuader de nourrir ainsi ce miserable corps, & cette chésive carcasse? Cela est-il juste? Dieu vous le pardonne.* Il consentit neanmoins depuis ce temps-là, de prendre le matin par forme de medecine, vn certain bouillon fait exprés, non avec de la viande, mais avec de la chicorée sauvage fort amere, & vn peu d'orge mondé, sans graisse, ny beurre, ny huile. En vn mot, il se traitoit si mal pour sa nourriture, qu'il est arriué plusieurs fois, que pour en auoir pris trop peu, il tomboit la nuit en défaillance par le besoin de manger, & qu'on estoit obligé de luy porter vn morceau de pain sec, parce qu'il ne vouloit point autre chose, pour subuenir à la simple necessité.

Pour ce qui est des autres austeritez & mortifications exterieures dont il vsoit, il les a toujors cachées autant qu'il a pû; mais l'on s'est neanmoins bien apperceu qu'il exerçoit de tres-grandes rigueurs sur son corps: le Frere qui luy rendoit seruice pendant sa maladie, a trouué quelquefois dans sa Chambre, des Cilices, des haïres, des brasselets & ceintures de cuiure à pointes, qu'il tenoit cachées, & dont il se seruoit souuent; & outre cela il prenoit tous les jours vne rude discipline en se leuant: ce qu'vn de la Compagnie, qui auoit sa chambre près de la sienne, dont elle n'estoit separée qu'avec des ais de sapin, a témoigné auoir oüy chaque jour l'espace de douze ans ou enuiron. Mais non content de cette discipline ordinaire & reglée, il en faisoit souuent d'extraordinaires pour diuerses occasions: comme vne fois entre plusieurs autres, qu'on luy rapporta quelque espece de desordre arriué dans vne Maison de sa Congregation, il prit pour ce sujet durant huit jours deux fois la discipline chaque nuit, & ensuite s'estant appliqué aux moyens d'y remedier, il y reüssit fort heureusement; ce que luy-mesme declara depuis à vne personne de confiance, luy alleguant pour raison, que ses pechez estoient cause du mal qui estoit arriué, & qu'il estoit juste qu'il en fist Penitence.

Nous finirons ce Chapitre par les sentimens qu'il témoigna vn jour à sa Communauté sur le sujet des Croix & des Mortifications: Nostre Seigneur, leur dit-il, a tant aimé l'état d'affliction & de souffrance, qu'il a voulu y passer: & il s'est fait homme pour auoir moyen de souffrir. Tous les Saints ont embrassé ce mesme état, & ceux à qui Nostre Seigneur n'a pas enuoyé de

grandes maladies, ont eux-mesmes cherché les occasions d'affli-
 ger leur corps, & de le faire souffrir par maniere de chastiments;
 témoin Saint Paul, qui disoit parlant de luy-mesme: *Castigo cor-
 pus meum, & in seruitutem redigo.* Je chastie mon corps, & ie le re-
 duis en seruitude: c'est aussi ce que nous devons faire, nous au-
 tres qui sommes en parfaite santé, nous chastier nous-mesmes, &
 nous affliger, en veüe des pechez que nous auons commis, & de
 ceux qui se commettent dans le monde contre la Diuine Majesté.
 Mais quoy? l'homme est si chetif & si miserable, que non seule-
 ment il ne se chastie pas soy-mesme, mais il souffre bien souuent
 avec impatience l'état de maladie & d'affliction dans lequel il
 plaist à Dieu de le mettre, quoy que ce soit pour son bien.

CHAPITRE XX.

Sa Chasteté

MONSEYEUR Vincent portant ainsi en son corps la morti-
 fication de IESVS-CHRIST, la vie du mesme IESVS-
 CHRIST, selon la parole du Saint Apstre, s'est aussi mani-
 festée en luy, par vne pureté toute Angelique, & vne chasteté
 à l'épreuue de tout ce qui luy pouuoit estre contraire, comme il
 a bien fait paroistre en sa maniere de conuerter, lors qu'il y estoit
 obligé, avec des personnes de d'autre sexe & de tout âge, s'y
 estant toujours comporté de telle sorte, qu'il n'a jamais donné la
 moindre occasion à la calomnie, mais plutôt vn sujet d'édifica-
 tion à vn chacun,

Or comme il connoissoit bien de quelle importance estoit cet-
 te vertu, & combien elle estoit necessaire à ceux qui estoient
 obligez de s'employer au bien spirituel des autres, & de traiter sou-
 uent avec le prochain, tels que sont les Missionnaires, aussi leur
 donnoit-il diuers auis salutaires sur ce sujet: Il leur disoit entre
 autres choses, que ce n'est pas assez aux Missionnaires d'exceller
 en cette vertu, mais qu'ils doiuent encore faire tout leur possible,
 & se comporter de telle sorte, que personne n'ait sujet de conce-
 uoir à leur égard le moindre soupçon du vice contraire, parce que
 ce soupçon, quoy que tres-mal fondé, nuisant à leur reputation,
 seroit plus préjudiciable à leurs Saints Emplois, que tous les au-
 tres crimes qu'on pourroit faussement leur imposer. Selon cela,
 ajoutoit-il, ne nous contentons pas d'vser des moyens ordinaires

pour préuenir ce mal, mais employons-y les extraordinaires si besoin est; comme de s'abstenir par fois de faire des actions, qui d'ailleurs seroient licites, & mesmes bonnes & Saintes, telles que sont d'aller visiter les Pauures malades, lors qu'au jugement de ceux qui nous conduisent, ces choses pourroient donner quelque lieu à ces soupçons.

Vn Prestre qui faisoit les fonctions Curiales dans vne Paroisse luy proposa vn jour sur cette matiere vne question qui fait voir d'vn costé la naïueté de ce bon Prestre, & de l'autre, l'exacritude de M. Vincent: Il luy demanda s'il estoit à propos de toucher le poulx d'vne fille ou d'vne femme fort malade, pour voir si elle estoit proche de la mort, afin de luy donner le dernier Sacrement, ou pour dire les prieres de la recommandation de l'ame? A quoy il répondit: Qu'il falloit bien se donner de garde d'vsér de cette pratique: & que le malin esprit se pouuoit bien seruir de ce pre-
 texte, pour tenter le viuant & la mourante mesme; que le Di-
 able en ce passage fait fleche de tout bois, pour attraper vne ame;
 que la vigueur de l'esprit peut rester, quoy-que celle du corps soit
 affoiblie: qu'il se souuinst de l'exemple de ce Saint, qui estant
 malade ne voulut point que sa femme le touchast, après l'auoir
 quitté par vn mutuel consentement, criant avec ce qui luy restoit
 de voix, qu'il y auoit encore du feu sous la cendre. Qu'au reste
 s'il vouloit connoistre les Symptomes d'vne prochaine separation
 de l'ame d'avec le corps, qu'il priaist quelque Chirurgien ou au-
 tre personne qui se trouueroit là, de luy rendre cet office, y ayant
 moins de danger; ou bien qu'il s'informast du Medecin ce qu'il en
 pensoit: mais, quoy qu'il arriuaist, qu'il ne se hazardast jamais de
 toucher ny fille ny femme, sous quelque pretexte que ce fust. Il
 estoit rigoureux en cette matiere, quoy-que condescendant à
 toute autre chose.

Il écrit vn jour à vn Frere de la Congregation de s'abstenir de frequenter vne personne de l'autre sexe, quoy qu'à bonne intention, parce (dit-il) qu'en tels entretiens particuliers, s'il n'y a pas du mal, il y a toujours sujet d'y en penser: & que d'ailleurs le moyen de conseruer la pureté, est d'euiter les occasions qui la pouuent flétrir.

Vn autre Frere, souffrant des tentations contre la chasteté, à cause de la velté des objets, qui se presentoient à luy allant & venant pour les affaires de la Maison, eut en pensée pour se redimer de ces peines d'esprit, de sortir de la Congregation de la

» Mission, & de se faire Religieux Solitaire; & en ayant écrit à M.
 » Vincent; voicy la réponse qu'il luy fist. D'un costé, j'ay receu
 » consolation de vostre Lettre, voyant vostre candeur à découvrir
 » ce qui se passe en vous: mais d'un autre, elle m'a donné la mesme
 » peine que Saint Bernard receut autrefois d'un sien Religieux, qui
 » sous pretexte d'une plus grande regularité, vouloit quitter sa vo-
 » cation pour passer à un autre Ordre; quoy-que ce S. Abbé luy dist
 » que c'estoit vne tentation, & que l'esprit malin ne demandoit pas
 » mieux que ce changement, sçachant bien que s'il le pouuoit oster
 » du premier état, il luy seroit facile de le tirer du second; & après,
 » de le precipiter dans le desordre de la vie, comme il arriua. Ce
 » que ie vous puis dire, mon cher Frere, est que si vous n'estes pas
 » Continent en la Mission, vous ne le serez point en lieu du monde,
 » & de cela ie vous en assure. Prenez garde qu'il n'y ait quelque le-
 » gereté dans le desir que vous auez de changer: & en ce cas, le re-
 » mede après la priere, qui est nécessaire en tous nos besoins, seroit
 » de considerer qu'il n'y a condition sur la terre, en laquelle il n'ar-
 » rive des degousts, & par fois des desirs de passer en d'autres: &
 » après cette consideration estimez que Dieu vous ayant appelé
 » en la Compagnie où vous estes, il y a vray-semblablement attra-
 » ché la grace de vostre salut, laquelle il vouus refuseroit ailleurs,
 » où il ne vous appelle pas. Le second remede contre les tentations
 » de la chair, est de fuir la communication & la veüe des personnes
 » qui les excitent, & de les communiquer aussi-tost à vostre Dire-
 » cteur, lequel vous donnera d'autres remedes. Celuy que ie vous
 » conseille encore, est de vous confier fort en Nostre Seigneur & en
 » l'assistance de l'Immaculée Vierge sa Mere, à qui ie vous recom-
 » manderay souuent &c.

Vne personne de pieté ayant écrit vne Lettre trop tendre &
 trop affectueuse à vne autre qui estoit sous la direction de Mon-
 sieur Vincent: celle-cy l'enuoya à ce Sage Directeur, qui après
 l'auoir veüe luy manda: Je veux croire, que cette personne qui
 vous a écrit si tendrement, n'y pense pas de mal; mais si faut-il
 auotter que sa lettre est capable de donner quelque atteinte à un
 cœur qui y auroit quelque disposition, & seroit moins fort que le
 vostre. Plaise à Nostre Seigneur nous garder de la frequenta-
 tion d'une personne, qui peut donner quelque petite alteration
 à nostre esprit.

Selon cela M. Vincent a donné pour Regle à ses Enfans, de
 s'abstenir entierement de parler & d'écrire aux femmes & filles

en termes trop affectifs, quoy-que ce fust en matiere de devotion: & luy-mesme estoit extrêmement reserué sur ce point; il parloit & écriuoit bonnement & respectueusement à tout le monde: mais jamais trop amiablement ny mollement aux personnes de l'autre sexe; & qui plus est, il euitoit d'vser de termes, quoy-que honnestes, qui fussent capables de donner la moindre mauuaise pensée à qui que ce fust qu'il parlast: le mot de Chasteté mesme estoit trop expressif pour luy, il le prononçoit rarement, pour ne faire penser à son contraire; il se seruoit de celui de pureté, qui est plus étendu: & s'il estoit obligé de parler de quelque femme ou fille débauchée, pour remedier à son desordre, c'estoit pour l'ordinaire sous vn autre nom que celui de fille ou de femme, comme de pauvre creature; & il faisoit entendre sa faute par des termes forts generaux, tels que sont, sa foiblesse, son malheur. En vn mot, il ne se peut dire quel estoit l'éloignement qu'il auoit de toutes les choses, qui portoient quelque ombre ou quelque image de deshonesteté.

La pudeur de son cœur rejaillissoit sur tout son visage, & regloit si parfaitement sa langue, que ses paroles procedant d'vne source tres-pure, faisoient euidemment connoistre que la Chasteté luy estoit extrêmement precieuse. C'est pourquoy selon la Regle qu'il a donnée à ses Enfans, il apportoit toutes les précautions imaginables pour la conseruer. Nous auons desja veu combien il mattoit son corps par l'excés du trauail, & par sa penitence continuelle; quelles estoient ses humiliations; & combien grande sa temperance au boire & au manger: Il trempoit si fort son vin, qu'vne personne de pieté & tres-digne de foy, qui l'a remarqué, s'est étonnée souuent, qu'vn vieillard comme luy se soit passé d'en boire si peu, mesme en l'âge de quatre-vingts-ans & plus.

Il renoit tous ses sens dans vne grande retenüe, particulièrement la veüe, ne regardant ny legerement ny curieusement, ny hors de propos, ny d'vn regard fixe les personnes de l'autre sexe, il ne leur parloit point seul à seule, mais à la veüe d'autres personnes, ou la porte ouuerte.

Il n'alloit jamais voir les Dames de son Assemblée en leurs Maisons sans necessité, non pas mesme Mademoiselle le Gras Supérieure des Filles de la Charité qu'il a instituées. Voicy ce qu'il luy écriuit vn iour sur ce sujet, pendant qu'elle demuroit au Village de la Chapelle, à vn quart de lieuë de Paris: *Je dois aller tantost à la Chappelle, s'il est besoin que j'aille chez vous, vous me le manderez, s'il*

vous plaist ; je suis bien-aise de n'y aller point autrement , selon la resolution que nous en auons prise dès le commencement. Et par vne autre lettre écrite en vn temps où cette Demoiselle estoit malade. Si vous desirez que j'aye le bien de vous voir en vostre maladie , mandez-le moy , ie me suis imposé la loy de ne vous aller voir , sans estre mandé pour chose necessaire , ou fort utile.

Il estoit pourtant obligé de parler quelquefois à cette Vertueuse Demoiselle , & à ses Filles en particulier , & de conférer de leur conscience, comme lors-qu'elles faisoient leurs Retraites annuelles , & en d'autres occasions ; en estant l'Instituteur & le Pere. Mais il l'en falloit prier , & presser plusieurs fois auparauât , & il n'y alloit que le moins , & le plus-tard qu'il pouuoit. Il faisoit entrer son Compagnon dans la mesme chambre où il entroit , & ne vouloit pas qu'il en sortist auant luy , le faisant seulement retirer vn peu à l'écart. Il vouloit touïjours des témoins , quand il parloit à qui que ce fust de ce sexe , afin de se rendre par ce-moyen impossible l'occasion du peché , & de mettre sa vertu hors des atteintes de la méditante en ce point , auquel les esprits foibles & malins sub-gonnent facilement ; & en quoy la calomnie ternit dauantage la reputation des-plus gens de bien : C'est pourquoy Nostre Scigneur n'a pas permis, que lors qu'on luy a fausement reproché d'autres crimes , on ait osé toucher à sa virginale pureté , qui estoit plus-brillante que la lumiere du Soleil.

M. Vincent s'entremet vn jour pour mettre la paix dans vne famille de Paris , où le Mary & la Femme estoient en diorce ; la femme encore jeune & bien-faire , estant hors la Maison du Mary , exposée au danger. Comme M. Vincent parloit à elle au parloir de Saint Lazare , le Frere qui estoit auprès de luy , pour ne pas entendre ce qu'ils disoient , sortit & tira la porte sur soy ; ce que M. Vincent ayant apperceu , il l'appella aussi-tost , & luy dit de laisser la porte ouuerte , ce qu'il fit : Il en vsoit touïjours de mesme , lorsqu'il estoit obligé de parler à des personnes de ce sexe.

Il alla vn jour en Ville pour parler à vne Dame de mediocre condition , separée aussi de biens & d'habitation d'auec son Mary , pour quelque affaire qui requeroit vn long discours , mais l'ayant trouuée encore au lit , il luy parla de cette affaire à la veü de plusieurs personnes si briuement & en si peu de mors , que son Compagnon , qui estoit present , & qui auoit connoissance particuliere de l'affaire , en fut tout étonné , & mesme édifié , voyant bien qu'il auoit ainsi tranché court , à cause qu'elle estoit au lit ,

quoy-qu'il fust pour-lors âgé de plus de soixante-dix ans.

L'affection toute singuliere qu'il auoit pour cette vertu, l'a porté en tout temps à retirer quantité de filles & de femmes des occasions du vice contraire : Premièrement dans les Missions, les separant & les éloignant des personnes qui les incitoient au mal.

Secondement dans les Prouinces desolées par les guerres, faisant assister d'habits & de nourriture celles que la necessité mettoit en peril de s'abandonner; particulièrement en Lorraine, d'où mesme il fit venir à Paris plusieurs troupes de filles bien faites, qui estoient les plus exposées à la cajollerie des gens de guerre; & par l'entremise des Dames de la Charité, il les fit mettre en condition, & autant qu'il se pouuoit chez des personnes, de connoissance & de pieté.

Troisièmement par le moyen de Mademoiselle Poulaillon, qui non seulement estoit du nombre des Dames de la Charité de Paris, mais qui estoit en outre sous la direction particuliere de M. Vincent; & laquelle par ses auis, sa conduite, & son assistance a retiré vn grand nombre d'honnestes filles du peril de se perdre, ce qui est connu de tout Paris. Cette vertueuse Demoiselle vint voir vn iour M. Vincent accompagnée d'vne de ces filles âgée de 14. ou 15. ans, qui estoit fort belle; à qui M. Vincent dit, qu'elle estoit beaucoup obligée à Dieu de l'auoir mise dans vne Maison de pieté, & entre les mains d'vne personne si charitable, qui prenoit soin de son honneur & de son salut; qu'elle en deuoit estre fort reconnoissante, & beaucoup estimer le bon-heur qu'elle auoit d'estre ainsi à couuert; qu'elle v'ast bien de cette grace, & que Nôtre Seigneur luy en feroit quantité d'autres, parce qu'il aime les Vierges, & qu'il veut en estre toujourns accompagné, par tout où il va; dequoy elle se deuoit réjouir.

Quatriesmement par le moyen de Mademoiselle le Gras sa fille spirituelle, ayant fait en tout temps receuoir chez elle plusieurs filles & femmes sollicitées au mal, ou en danger d'y tomber, afin de les en tirer, de leur donner quelques auis, & leur faire faire la Retraite spirituelle, en attendant qu'on les pût mettre en vn lieu de seureté.

Nous auons veu ailleurs ce qu'il a fait en faueur des filles de sainte Magdelaine. Vn Bourgeois de Paris a rendu encore ce témoignage, que M. Vincent luy auoit dit peu auant sa mort, qu'il eust bien desiré qu'il y eust vn Hospital à Paris pour y renfermer les femmes & les filles abandonnées, sur tout celles qui s'em-

ployent à débaucher les autres. Ils en parlerent ensemble diuerses fois : & quoy-que M. Vincent vift de grandes difficultez en l'exécution de ce deffein, il auoit néanmoins donné quelque commencement au projet de certe Sainte Oeuure avec quelques autres personnes de pieté ; & il y a apparence que s'il eult encore vécu quelque-temps, son zele pour la chasteté en seroit venu à bout, comme il a fait de tant d'autres œuures, où il a mis la main. Depuis sa mort, les mesmes personnes qui contribuoiert avec luy à ce bon deffein, l'ont tellement auancé, qu'il est sur le point d'estre enfin acheué.

CHAPITRE XXI.

Son Egalité d'Esprit.

L'EGALITE' d'esprit est vne des marques plus assurées, ou plutôt vn des plus excellens fruits de la parfaite Mortification ; par le moyen de laquelle on acquiert vn tel Empire, non seulement sur ses sens extérieurs, mais aussi sur tous les mouuemens intérieurs de son ame, que tout ce qui se passe au dehors, & tout ce qu'on peut ressentir au dedans, n'est point capable d'apporter aucun trouble à celuy qui s'est rendu possesseur de cette vertu : de sorte qu'en la partie Superieure de son ame il jouit d'vne continuelle tranquillité, & demeure touûjours dans vne paisible possession de soy-mesme ; & quelques accidens qui luy puissent arriuer, en quelques rencontres d'affaires qu'il se puisse trouuer, & quoy qu'on luy puisse dire ou faire, rien toutefois ne le peut alterer ny ébranler : on voit touûjours reluire vne mesme serenité en son visage, & vne mesme retenuë en toutes ses actions & en toutes ses paroles ; sa voix ne change pas seulement de ton, & son cœur demeurant dans vne mesme assiette conserue tout le reste de son interieur dans vne constante égalité, qui se fait mesme reconnoistre à l'exterieur.

Voila vn petit crayon, quoy-que bien imparfait, de l'état auquel M. Vincent estoit paruenû, ou plutôt, auquel il auoit esté éléué par la pratique de toutes les Vertus, dont il a esté parlé dans les Chapitres precedens, & particulierement de la Mortification, qui sembloit luy auoir parfaitement assujetty tous les mouuemens de ses passions ; en sorte qu'il n'en receuoit aucun trouble ny alteration, retenant touûjours son esprit dans vne sain-

te égalité, qui se faisoit connoistre mesme sur son visage, & sur toute la composition de son extérieur.

Or cette Constance & Egalité d'esprit de M. Vincent s'est rendüe remarquable: Premièrement dans sa maniere de vie toujours humble, & portée à la pieté & à la charité, sans auoir jamais esté interrompüe par aucun desordre de jeunesse, ny par le relâchement au progres de la vertu; non pas mesme dans le declin de son âge, & dans sa caducité: Il alloit toujours son train ordinaire dans les actions spirituelles, & dans la voye de la perfection, marchant droit à la suite de Nostre Seigneur, & portant les siens à la pratique des Maximes de l'Euangile, & des Regles de leur Etat, donb il leur donnoit l'exemple en tous lieux, & en tous temps; dans la tribulation, & dans la consolation; dans la santé, & dans la maladie; dans les grandes froidurés & dans les excessiues chaleurs; parce que toutes ces choses luy estoient égales deuant Dieu: Ce qui se peut dire de mesme de tout le reste. L'on a souuent remarqué qu'en quelques affaires qu'il fust occupé, & mesme dans la plus grande presse & foule des importunités, dont il estoit quelquefois accablé, si neanmoins quelqu'un venoit pour l'interrompre & luy parler, il l'écouloit, & luy répondoit avec autant de presence d'esprit, & de tranquillité, comme s'il n'eust eu aucune autre affaire; ce qui estoit vne marque bien évidente de cette égalité, en laquelle il maintenoit son esprit. Elle s'est encore fait paroistre plus merueilleuse, dans la constance avec laquelle il a perseueré en toutes ses entreprises & occupations de pieté; s'estant incessamment appliqué au seruire des Pauures, à l'instruction des peuples, & aux moyens de perfectionner l'Etat Ecclesiastique, sans jamais desister de ce qu'il auoit vne fois bien commencé: Il n'a point delaisié vne chose, pour en commencer vne autre, & entre tant de grandes œures qu'il a entreprises, il n'en a abandonné aucune auant le temps; mais il les a toutes soûtēnues & poursuiuies jusques au bout, avec vne égalité d'esprit, & vne constance merueilleuse, nonobstant les contradictions, traueses & persecutions, qui affermissioient son courage, au lieu de l'ébranler.

Mais ce qui est d'autant plus admirable qu'il est plus rare parmy les hommes, est que M. Vincent a conserué cette Egalité d'esprit parmy toutes les inegalitez d'Emplois & d'affaires; & mesme dans tous les engagements qu'il a eus dans les Conseils de leurs Majestez: Et cet air de Cour, qui est si penetrant, qu'il ne se

trouue presque aucun esprit, quelque fort qu'il puisse estre, qui n'en ressentè quelque alteration, n'a jamais fait aucune impression sur celuy de M. Vincent, lequel estoit aussi tranquille & recueilly parmy la foule des Courtisans, comme en la Compagnie de ses Missionnaires, aussi humble dans la communication avec les Grands, comme dans la conuersation avec les petits : en sorte que tous les emplois qu'il a eüs dans les Conseils, pendant plusieurs années, ne luy ont rien fait diminuer de ses exercices ordinaires, ny de son respect & de son affabilité enuers vn chacun. Ce que considerant vn jour vn tres-vertueux Prelat qui l'estoit venu visiter à Saint Lazare, & admirant particulièrement vne si grande humilité, dans vn homme éléué à des emplois si honorables & si importants, & qui d'ailleurs estoit Superieur General d'vne Congregation, & Instituteur de plusieurs Compagnies, il ne pût s'empescher de dire: Monsieur Vincent est touÿours Monsieur Vincent, c'est à dire, aussi humble, aussi affable, & aussi prompt à seruir vn chacun, qu'il estoit auant que d'estre employé aux affaires de la Cour; faisant mentir le Prouerbe qui dit, que les honneurs changent les mœurs.

Il a fait encore particulièrement paroistre cette égalité d'esprit dans les grandes pertes qui luy sont arriüées, des biens qui luy estoient nécessaires pour la subsistance de ceux de sa Congregation, & pour le seruice de Dieu: & comme plusieurs Maisons de la Mission auoient la plus grande partie de leur Etablissement assigné lur diuers domaines du Roy, comme sur les Aydes, Coches, Carosses & autres semblables, on luy venoit souuent dire qu'on en auoit retranché vn quartier, quelquefois deux quartiers, & quelquefois toute vne année: & pendant les guerres on luy apportoit quelquefois la nouvelle, qu'vne Ferme auoit esté pillée, que les cheuaux & autres bestiaux auoient esté enleuez, ou bien qu'il estoit arriüé quelques autres pertes & fascheux accidens; & en toutes ces rencontres on ne luy entendoit dire autre chose, sinon: *Dieu soit loué; il faut nous soumettre à sa volenté, & agréer tout ce qu'il luy plaira nous-enuoyer: & la plus grande plainte qu'il ait jamais faite, fut de dire: Je pense qu'ensin nous serons contraints d'aller Vicarier par les Villages, si Dieu n'a pitié de nous.*

Mais son égalité d'esprit s'est fait voir particulièrement dans la rencontre de la perte de cette Ferme, dont il a esté parlé au Chapitre 18. car comme on luy en eut apporté la nouvelle, la premiere parole qu'il dit fut celle-cy; *Beny soit Dieu: ce qu'il re-*

perda cinq ou six fois, & en mesme temps s'en alla à l'Eglise, où il demeura quelque temps à genoux devant le Saint Sacrement. Or ce qui rend cette égalité d'esprit plus admirable en cette rencontre, est qu'il ne s'attendoit nullement à cette perte, après le sentiment de huit Auocats des plus fameux du Parlement de Paris, lesquels auoient esté consultez sur ce sujet, qui tous vnaniment auoient trouué que le droit de la Maison de Saint Lazare estoit tres-bien fondé, & mesme le tenoient pour infaillible.

M. Vincent fit encore voir quel estoit son égalité d'esprit, lorsqu'il apprit la nouvelle du naufrage des vaisseaux que feu M. le Marechal de la Meilleraye enuoyoit en l'Isle de Madagascar, dans lesquels il y auoit plusieurs Missionnaires, & quantité de liardes, de meubles, de liures, & de quoy subsister pendant plusieurs années; toutes lesquelles choses perirent, à la reserue des Enfans de ce charitable Pere, qui furent preseruez par vne speciale protection de Dieu: & neanmoins toutes ces pertes & facheux accidens ne furent point capables d'ébranler son esprit, ny de luy faire changer la resolution de soutenir cette grande & importante entreprise; mais au contraire il semble que cela ne seruit que pour augmenter son courage, ayant enuoyé en cette mesme Isle par les vaisseaux qui partirent depuis, vn plus grand nombre de Missionnaires qu'il n'auoit fait par les précédens.

Cette mesme Egalité d'esprit a esté aussi fort remarquable en luy, dans la perte de plusieurs tres-bons Sujets de sa Congregation, qui ont esté consumez par les traux, où il les auoit engagez pour le seruire de Dieu: car lors-qu'il apprenoit la nouvelle de leur mort, quoy-que d'abord il en parust sensiblement touché, neanmoins recueillant aussi-tost son esprit, & l'éleuant vers Dieu, il se conformoit au bon-plaisir de sa diuine Majesté, & demouroit ainsi dans son égalité ordinaire.

Voicy ce qu'il écriuit vn jour à vn de ses Prestres sur ce sujet: Vous n'avez donc pas sceu (luy dit-il) les pertes que nous auons faites: O Monsieur, qu'elles sont grandes! non seulement pour la quantité des hommes que Dieu nous a osté, au nombre de dix ou onze; mais pour la qualité de leurs personnes, estant tous Prestres & des meilleurs Ouuriers de la Compagnie: aussi sont-ils tous morts en seruant actuellement le prochain, & d'vne maniere toute sainte & extraordinaire. Ce sont Messieurs, &c. desquels il y en a six qui sont morts de peste à Génes en seruant les pestiferez, sans parler d'vn Frere; & les autres ont donné leur vie temporelle

» pour procurer l'eternelle aux Insulaires de Madagascar & des
 » Hebrides. Ce sont autant de Missionnaires que nous auons au
 » Ciel; il n'y a pas lieu d'en douter, puisqu'ils se sont tous consumez
 » pour la charité, & qu'il n'y en a pas vne plus grande que de don-
 » ner sa vie pour son prochain, ainsi que I E S V S - C H R I S T mesme
 » l'a dit & pratiqué. Que Dieu soit donc glorifié, Monsieur, de la
 » gloire qu'il a donnée à nos Confreres, comme nous auons sujet
 » de le croire, & qu'à jamais son bon-plaisir soit la paix & le calme
 » de nos cœurs affligez. Je ne vous dis pas quelle a esté nostre dou-
 » leur en receuant ces fascheuses nouvelles, qui sont venues pres-
 » que routes en mesme temps; il me seroit impossible de vous l'ex-
 » primer: Vous pourrez juger par la peine que vous en ressentirez,
 » vous qui aimez tendrement la Compagnie, que nous n'en pou-
 » uions pas recevoir vne plus grande sans en demeurer accablez.
 Voila ses sentimens douloureux sur la mort de ses plus chers En-
 fans; mais ceux qui ont veu sa douce & ferme tranquillité dans
 ces accidens, disent qu'elle estoit incomparable, & qu'elle don-
 noit vne merueilleuse édification.

L'Egalité d'esprit de cet Homme de Dieu fut vn jour éprouuée
 par vne grande affliction & par vne grande joye, qui le saisirent
 subitement l'vne après l'autre, sans que presque personne s'en
 apperceust que ceux auxquels il le declara par nécessité. Il enuoya
 sur la fin de l'an 1659. quatre Prestres & vn Frere pour la Mission
 de Madagascar: estant arriuez à Nantes, ils apprirent que l'em-
 barquement se deuoit faire à la Rochelle, où ils s'en allerent, les
 vns par terre, & les autres par mer. M. Estienne qui estoit le Su-
 perieur, voulut aller par mer, & prit le Frere avec luy pour con-
 duire leurs hardes. La barque sur laquelle ils estoient fut durant
 douze ou quinze jours dans vne continuelle agitation, & toujours
 sur le point de perir, n'ayant plus de mast, de voiles, ny de viures,
 cependant on la tenoit pour perduë, & on le manda ainsi à M.
 Vincent, de Nantes & de la Rochelle; & peu après, cette mau-
 uaise nouvelle fut confirmée par deux ieunes hommes qui étoient
 dans la barque, & qui au milieu de l'orage voyant qu'ils alloient
 échouer sur vn banc de sable, sauterent dans le petit esquif sur
 lequel ils arriuerent seuls à la Rochelle, où ils assurerent auoir
 veu abysser la barque: ce que mesme l'vn d'eux, qui estoit
 de Paris, écrit à Madame Sauué sa mere, laquelle enuoya
 sa Lettre à M. Vincent. Il auoit des raisons tres-particulieres
 pour regretter dans cette conjoncture la perte de ce Superieur

par

par dessus toute autre perte ; & en effet cette nouvelle luy causa vne douleur inconceuable: mais tant s'en faut qu'il se laissast aller aux plaintes, ou aux exclamations, ou qu'il donnast aucun signe de tristesse ; que mesme il cacha cet accident à sa Communauté, & défendit à trois personnes qui le sçauoient, d'en parler à qui que ce fust ; parce qu'il vouloit prendre son temps pour la preparer à cette grande affliction, comme il auoit coûtume de faire pour de moindres pertes, afin de tenir les Esprits si resignez, qu'ils ne se laissassent emporter aux mouuemens déreglez de la mer orageuse de cett. vie ; desirant qu'ils eussent tous la mesme égalité qu'il auoit. Après cela il disposa incontinent & en secret vn autre Prestre pour aller prendre la place de celuy qu'il croyoit mort : & pendant que celui-cy disnoit pour partir, & que M. Vincent escriuoit vne Lettre à ces autres Prestres qui estoient à la Rochelle, pour leur dire qu'il leur enuoyoit vn autre Superieur ; voicy qu'on luy apporta de la poste plusieurs pacquets de Lettres, entre lesquelles il s'en trouua deux dont la suscription sembloit estre de la main de M. Estienne qu'il tenoit pour mort. Il ouurit ces Lettres, & regardant le seing, il trouua que c'estoit luy-mesme qui les auoit écrites, l'vne de Bayonne, & l'autre de Bourdeaux, pour luy dire que sa barque estoit arriuée à Saint Iean de Luz toute délabrée ; qu'ils auoient esté tous conseruez comme par miracle ; & qu'il s'en venoit en poste avec le Frere droit à la Rochelle, pour y arriuer auant le départ du Nauire. Il n'y a que Dieu qui sçache la consolation que ce charitable Pere recut de ces Lettres: il les leut en presence de son Assistant, & de celuy qui escriuoit sous luy, qui auoient sceu la mauuaise nouvelle, & lesquels admirerent de le voir passer ainsi subitement d'vne extremité à vne autre, & d'vn état de peine à vn sujet de joye, sans aucun signe exterieur de transport ny de changement, non plus de son esprit que de son visage. Il remercia Dieu, le loüa & le benit de la vie comme de la mort.

Voila comme la volonté de Dieu luy estoit touïjours égale, sous quelque couleur qu'elle luy apparust: c'est ce qu'il a fait connoistre à ses Enfans en vne infinité de rencontres : & voicy vne Regle qu'il s'estoit prescrite pour luy & pour eux, afin de s'attacher par tout & en toutes choses à cette diuine volonté. *Pour ce qui est des choses, dit-il, qui nous arriuent inopinément, comme sont les afflictions ou consolations, soit corporelles, soit spirituelles, nous les devons recevoir toutes avec égalité d'esprit, comme venant de la main pa-*

zernelle de Nostre Seigneur.

Voicy dans quel esprit M. Vincent receut en l'année 1660. sept mois auant sa mort, la separation de son cher compaignon M. Portail, exprimée dans vne Lettre qu'il escriuit dés-lors à vn des siens. Il a plû à Dieu (dit-il) nous priuer du bon M. Portail. Il deceda le quatrième de ce mois : il auoit toûjours apprehendé la mort ; mais la voyant approcher, il l'a enuisagée avec paix & resignation, & il m'a dit plusieurs fois que ie l'ay visité, qu'il ne luy restoit aucune impression de sa crainte passée. Il a finy comme il a vécu, dans le bon vsage des souffrances, dans la pratique des Vertus, & le desir de se consumer, comme Nostre Seigneur, en l'accomplissement de la volonté de Dieu. Il a esté l'vn des deux premiers qui ont trauaillé aux Missions, & il a toûjours contribué aux autres emplois de la Compagnie, à laquelle il a rendu de notables seruices en toutes les manieres: en sorte qu'elle auroit beau coup perdu en sa personne, si Dieu ne dispoit de toutes choses pour le mieux, & ne nous faisoit trouuer nostre bien en cela mesme où nous pensons receuoir du dommage. Il y a sujet d'esperer que ce sien Seruiteur nous sera plus vtile au Ciel, qu'il n'eust esté sur la terre. Lors de son trépas, Mademoiselle le Gras estoit aussi à l'extremité, & nous pensions qu'elle s'en iroit deuant luy, mais elle vit encore, Dieu n'a pas voulu nous accabler d'une double affliction.

Il est à remarquer que cette double affliction luy arriua vn mois après, & en suite celle de la mort de M. l'Abbé de Chandénier, qu'il estimoit, honoroit, & cherissoit grandement. On sçait que toutes ces pertes luy ont esté les plus sensibles ; mais pourtant il n'en perdit point la tranquillité de son esprit, ny la serenité de son visage, pour peu que ce fust.

Non seulement il souffroit sans émotion, d'estre dépoüillé des biens & des personnes les plus vtilés à sa Congregation ; mais encore de perdre son honneur, sa santé, & sa propre vie.

Il se possédoit en vn tel point, que quand on luy disoit des paroles picquantes, des injures & des calomnies, comme cela luy est arriué souuent, il se tenoit toûjours égal, ne répondant point autrement qu'à son ordinaire, sans aigreur ny changement : ce que quelques personnes qui estoient presentes ont admiré en diuerses rencontres ; auoiant qu'elles en ressentoient elles-mêmes quelque émotion, quoy que ces injures ou contumelies ne les rouchassent en rien.

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. XXI. 315

Reuenant vn jour de la ville pendant la seconde guerre de Paris, & estant prest de passer la porte pour venir à Saint Lazare, il fut arresté par les Bourgeois qui la gardoient, lesquels témoignèrent luyvouloir faire insulte, & quelqu'un mesme menaça de le tuer, luy faisant mettre pied à terre: il ne laissa pas pourtant de leur parler avec sa ciuilité & moderation ordinaire, sans s'étonner de leurs menaces; & ces gens-là voyans sa candeur, le laisserent passer: mais cela luy donna sujet d'enuoyer chez M. le Duc d'Orleans demander vn passe-port, pour entrer & sortir librement, lequel luy fut accordé aussi-tost.

Il s'est trouué dans plusieurs perils de mort, particulièrement quand il fit le voyage de Bretagne, ayant couru deux fois le danger euident d'estre noyé, & vne fois d'estre assassiné: neanmoins on n'a iamais remarqué en luy aucune alteration d'esprit, ny mesme de visage.

Quelque douleur qu'il ait endurée en ses maladies, quelque longueur qu'ayent eu ses incommoditez, & quelque retardement que les affaires en receussent, on ne s'est point apperceu qu'il s'en soit aucunement inquieté ny troublé: il demouroit dans sa profonde paix & dans sa constante égalité d'esprit, dont la douceur de ses paroles & la serenité de son visage dans les attaques les plus fascheuses, estoient de fideles témoins: & il eust mesme donné sujet de penser qu'il ne souffroit pas beaucoup, & qu'il estoit comme insensible, si d'ailleurs on ne l'eust veu diminuer & s'affoiblir, particulièrement auant sa mort, auquel temps il se trouua si accablé de diuers maux, que luy-mesme se voyoit mourir, ainsi qu'il le disoit; sans qu'on vist pourtant d'autre changement en son corps, que celui de sa foiblesse & destruction: car il demeura toujours assis sur sa chaise, véru à son ordinaire, & appliqué aux affaires comme deuant. L'on vit encore moins changer son esprit, qui parut toujours doux & tranquille jusqu'au dernier soupir: en sorte qu'il y a lieu de douter s'il s'est jamais veu vne égalité plus étendue, plus entiere, plus éprouuée & plus constante que celle de ce grand Seruiteur de Dieu.



CHAPITRE XXII.

Sa Force à soutenir le bien, & à s'opposer au mal: & sa Patience à supporter les afflictions & les peines.

Quis nos se-
parabit à
charitate
Christi? tri-
bulatio? an
angustia? an
fames? an nu-
ditas? an pe-
riulum? an
persecutio?
an gladius?
Rom. 8.
Fortitudo
contemprix
est timen-
rum, & c. for-
titudō inex-
piabili pra-
lio aduersus
vitia omnia
decertat; in-
uicta ad la-
bores, intrep-
ida ad pe-
ricula, dura
aduersus ille-
cebras, rigi-
dior aduer-
sus volupta-
tes.
Amb. lib. 1.
offic. cap. 35.

LE grand Apostre Saint Paul a bien fait connoistre quel estoit son courage & sa force pour demeurer constant & fidèle dans l'amour de son Diuin Maistre, lors-qu'il a comme défié tout ce qu'il y auoit de terrible & de redoutable dans la Nature: *Qui est-ce, dit-il, qui nous separera de la Charité de IESVS-CHRIST? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la faim, ou la nudité, ou le peril, ou la persecution, ou le glaive?* Car c'est le propre de cette Vertu de mépriser tout ce que les hommes craignent le plus: & comme a dit Saint Ambroise, *C'est la Force qui entreprend vne guerre irreconciliable contre tous les vices, qui se rend inuincible aux travaux, demeure sans crainte au milieu des perils, rejette les voluptez, & se roidit contre tous les allechemens du monde.*

Vincent de Paul a toujours marché sur les vestiges de ce grand Apostre, duquel comme il tenoit à grand honneur de porter le nom, aussi s'est-il rendu parfait imitateur de ses Vertus, & particulièrement de celle-cy en laquelle il a toujours excellé: & ceux qui l'ont connu, sçauent que ny les promesses, ny les menaces, ny les esperances, ny les terreurs, ny les calomnies, n'ont pû jamais ébranler sa fermeté dans le bien. Il est vray qu'il auoit vn singulier respect pour toutes les personnes élouées en autorité au dessus de luy: il rendoit vne tres-grande déference à leurs sentimens, il se soumettoit à toutes leurs volonte, quand il le pouuoit faire sans blesser sa conscience: mais lors-qu'il s'agissoit des interêts du seruice ou de la gloire de Dieu, & que l'on taschoit de le détourner de ce que Dieu vouloit de luy, ou de le porter à ce que Dieu ne vouloit pas, il n'y auoit aucune consideration ny persuasion qui le pust ébranler.

Quelle constance & force d'esprit n'a-t-il point fait paroistre (comme parle vn tres-vertueux Ecclesiastique dans vn témoignage qu'il en a donné par écrit) quand il a esté question de recevoir des affronts & des injures, plûtoſt que de consentir à la moindre chose qui fust contre la justice ou contre la droiture? Et pendant le temps qu'il a esté employé dans les Conseils de

conscience, avec quelle fermeté s'est-il opposé aux desseins des plus puissans, lors-qu'ils prétendoient obtenir des biens d'Eglise, & des Benefices, par des voyes qu'il n'estimoit pas legitimes, ou pour des personnes qu'il ne jugeoit pas capables?

Vn Magistrat des plus considerables d'une Cour Souveraine l'ayant vn jour rencontré dans les rues, voulut luy persuader de faire quelque chose pour ses interests particuliers, qu'il ne croyoit pas juste devant Dieu; c'est pourquoy il s'en excusa le plus honnestement qu'il luy fut possible, & ne pût jamais estre fléchy, quelque instance que l'autre luy fist: de quoy estant fort indigné, il se laissa transporter au mouvement de sa colere, & le traita fort mal de paroles: ce que M. Vincent souffrit avec grande tranquillité, & sans s'émuoir en aucune façon, ne luy disant autre chose, sinon: *Monsieur, vous sachez, comme ie croy, de faite dignement vostre charge, & moy ie dois sachez de faire la mienne.*

Vne Dame de grande condition le sollicitant pour auoir l'expedition d'un Benefice, qu'elle prétendoit obtenir du Roy pour vn de ses enfans, M. Vincent qui sçauoit que cela ne se pouuoit faire avec iustice, la pria de l'excuser s'il ne pouuoit pas en cela faire ce qu'elle desiroit: Sur quoy cette Dame se laissant emporter à sa passion, luy dit qu'elle sçauoit bien obtenir ces expéditions par vne autre voye; qu'elle luy faisoit trop d'honneur de s'adresser à luy pour ce sujet; & qu'il ne sçauoit pas encore de quelle façon il falloit traiter les Dames de sa qualité: A quoy M. Vincent ne voulut point repliquer, demeurant dans le silence, & souffrant bien volontiers ces reproches injurieux, plutôt que de consentir à quelque chose qui fust contre son deuoir.

Il fit le mesme enuers vne autre Dame de semblable condition, qui vouloit l'engager en quelque affaire qu'il n'estimoit pas iuste, luy disant avec sa modestie ordinaire: *Madame, nos Regles & ma conscience ne me permettent pas de vous obzir en cela; c'est pourquoy ie vous supplie tres-humblement de m'en excuser.* Mais cette Dame ne pouuant digerer ce refus, ny retenir le mouvement de sa passion, luy dit plusieurs injures, qu'il souffrit avec sa patience & tranquillité accoustumée.

Il a témoigné la mesme force & fermeté pour ne permettre aux Dames Seculieres l'entrée dans les Monasteres des Religieuses, dont il estoit le Superieur, lors-qu'il ne voyoit point de cause legitime de leur accorder cette permission: ce qu'il a mesme refusé à des Princesses qui l'en auoient fort pressé, & lesquelles n'ayant

pû le flechir en ce point, en ont esté fort mal-contentes, le tenant pour vn homme inciuil & grossier, luy faisant mesme ressentir en quelques rencontres leur indignation; & quelques-vnes en ayant gardé leur ressentiment contre luy jusques à la mort, sans que rien l'air pû flechir, pour ployer à leurs volonte, qu'il n'estimoit pas justes.

Mais si dans ces rencontres, & autres semblables qui ont esté fort frequentes, M. Vincent s'est rendu victorieux de tous les vains respects du monde, qui ébranlent quelquefois les plus grâds courages; l'on peut dire qu'il s'est en quelque façon surmonté luy-mesme en ce que nous allons rapporter. Il a esté remarqué en l'vn des Chapitres precedens, que ce Saint-homme auoit vn cœur fort porté à la gratitude & reconnoissance, & qu'il conseruoit bien chèrement le souuenir des obligations qu'il auoit à ses Bien-faiteurs; en sorte qu'il ne pouuoit presque leur rien refuser. Or entre ceux-là, M. le Bon Prieur de S. Lazare tenoit vn des premiers rangs, & M. Vincent qui se reconnoissoit son obligé d'une maniere toute speciale, auoit pour luy des tendresses & des defences qui ne se peuuent conceuoir. Voicy neanmoins vne rencontre dans laquelle il fut obligé de luy refuser vne chose qu'il luy demandoit instamment. Vne Abbesse de naissance fort illustre, ayant esté enfermée pour des fautes scandaleuses, par ordre de la Reine alors Regente, & par les auis de M. Vincent, Monsieur le Prieur de Saint Lazare, qui auoit des obligations fort particulieres à cette Abbesse, fut employé par elle pour luy procurer son élargissement; ce qu'il tascha de faire de tout son pouuoir, qui estoit comme absolu sur l'esprit de M. Vincent, en tout ce qui n'alloit point contre le seruice de Dieu: C'est pourquoy il le pria & pressa avec de tres-grandes instances de faire mettre cette Abbesse en liberté, cela luy estant tres-facile: mais M. Vincent luy répondit franchement qu'il ne le pouuoit faire sans trahir sa conscience, & par consequent qu'il le supplioit tres-humblement de l'en excuser. Dequoy ce bon Prieur étant fort sensiblement touché: *Est-ce ainsi, luy dit-il, que vous me traitez, après vous auoir mis ma Maison entre les mains? Est-ce comme cela que vous reconnoissez le bien que ie vous ay fait, pour vous aecommoder & toute vostre Compagnie? Il est vray (repliqua M. Vincent) que vous nous auex comblez d'honneur & de biens, & que nous vous auons les mesmes obligations que les Enfans ont à leur Pere; mais ayez agreable, Monsieur, de reprendre le tout, puis-que selon vostre jugement, nous ne le meritons*

pas. A ces paroles ce bon Prieur se teut, & se retira témoignant estre fort mal-content : neanmoins peu de jours après, ayant esté mieux informé qu'il n'estoit, des déportemens scandaleux de cette Dame, & reconnoissant la justice du procedé de M. Vincent, il le fut trouver, & s'estant mis à genoux deuant luy, lequel s'y mit aussi en mesme-temps, il luy fit excuse de ce qu'il luy auoit dit, & le pria de ne rien relâcher en sa consideration, de la penitence de cette Abbessé, ayant reconnu que cela se faisoit pour son bien, & qu'il auoit eu tort de solliciter pour la faire mettre en liberté. Voila quel fut le fruit de la fermeté de Monsieur Vincent, & comment Dieu justifia sa conduite en cette rencontre.

Nous ne repeterons point icy ce qui a esté remarqué ailleurs, touchant la force & constance qu'il a fait paroistre pour soutenir le Saintes Oeuures qu'il auoit commencées, nonobstant les difficultez presque insurmontables qui s'y rencontroient, & qui faisoient perdre courage aux personnes qui auoient témoigné plus de zele pour les entreprendre. Nous auons veu comme il soutint l'entreprise de l'éducation des Enfans trouuez, lors-que les Dames de la Charité de Paris estoient presque résolües de l'abandonner, de peur de succomber sous le faix d'une dépense qui sembloit excéder de beaucoup leurs forces : En quoy il réussit tres-heureusement, leur ayant parlé dans vne Assemblée, d'une maniere si efficace & si remplie de l'Esprit de Dieu, qu'elle leur releua le courage, & leur fit esperer contre l'esperance mesme ; s'estant résolües à continuer cette bonne oeuvre à quelque prix que ce fust, ainsi qu'elles ont toujourns fait depuis.

Que si ce fidèle Seruiteur de Dieu a témoigné tant de force & de constance à soutenir le bien, & à s'opposer au mal ; il n'a pas moins fait paroistre de patience lors-qu'il a plû à Dieu de l'éprouuer par les afflições & par les Croix qu'il luy a souuent enuoyées, comme des gages assurez de son amour. C'estoit cette vertu de patience, laquelle au milieu des plus fâcheuses tempestes, & des plus violens orages qui se sont éleuez de son temps, conseruoit dans le fond de son cœur vn calme & vne tranquillité qui ne pouuoit estre troublée par aucun accident, quelque triste & funeste qu'il fust : c'estoit encore cette mesme vertu, laquelle faisoit qu'il possédoit son ame, & qu'il estoit maistre de ses sentimens à la rencontre des peines, contradictions & persecutions les plus rudes qui luy pussent arriuer ; sans qu'il sortist jamais de sa bouche

aucune parole, qui fist paroistre la moindre impatience ou émotion de son esprit.

Faisant voyage en Bretagne il fut obligé vn Dimanche au soir de loger dans vn Village en vne Hostellerie fort pauvre, où à peine il auoit fermé l'œil pour reposer, estant fatigué du chemin, que voicy arriuer vne troupe de payfans, qui se mirent à faire la débauche toute la nuit, dans vn lieu proche de sa chambre, où mesme quelques-vns d'eux entrerent & firent vn étrange bruit, dequoy pourtant il ne fit aucune plainte: au contraire, le lendemain matin il témoigna plus de satisfaction, & de reconnoissance enuers son hoste, quoy qu'il eust ressentý beaucoup d'incommodité en sa Maison, que s'il en eust receu le meilleur traitement du monde, & outre cela il y fit largesse de quantité de beaux *Agnus*, qu'on luy auoit donnez long-temps auparauant: Ce que le Missionnaire qui l'accompagnoit en ce voyage, & auquel il les auoit donnez en garde, admira d'autant plus, qu'il ne luy en auoit veu donner aucun dans les autres lieux où il auoit receu toute sorte de courtoisie, & trouué des enfans bien faits, & des Sèruiteurs fort officieux, ausquels il auoit fait le Catechisme, de mesme qu'à ces pauvres gens: Ce qui luy fit croire avec sujet, que Monsieur Vincent en vloit de la sorte, parce qu'ils estoient bien Pauvres, & qu'ils auoient donné de l'exercice à sa patience.

Vne autre fois ayant esté assigné pardeuant vn Conseiller de la Grand' Chambre du Parlement de Paris, en reconnoissance de certaines Ecritures à la Requête d'vn particulier, qui auoit assez mal à propos intenté procez contre la Communauté de Saint Lazare: Cét homme qui estoit d'vn naturel violent, s'emporta avec excez sans aucun respect de ce Magistrat, ny du lieu où il estoit, & proféra des injures & des calomnies tres-atroces contre l'honneur & la reputation de M. Vincent; lequel n'en fit paroistre aucune émotion, témoignant plütoſt auoir pitié de la faute que ce particulier commettoit en la presence de son Iuge: & comme son Procureur, qui estoit present, voulut prendre la parole pour demander reparation d'honneur; M. Vincent l'empescha, & excusa autant qu'il pût l'action de ce particulier: & c'est ce mesme Procureur du Parlement, qui estoit vn fort homme de bien, lequel en a rendu témoignage avec admiration d'vne telle patience qui luy sembloit fort extraordinaire, parce qu'il n'en voyoit gueres de semblables pratiques: mais ceux qui ont approché M. Vincent, ont remarqué que ces exercices de patience luy estoient assez

assez ordinaires, & luy en ont veu souuent produire des actes en diuerses rencontres, & endurer les affrons, les injures & les contumelies, avec vne grande paix & humilité.

Or ce n'estoit pas seulement dans les grandes occasions dans lesquelles l'esprit est ordinairement plus présent à luy-mesme, que M. Vincent a fait paroistre sa grande patience; mais aussi dans les frequentes rencontres des importunités, empressements, demandes indiscrettes, repliques mal-digerées, & autres manquemens journaliers commis à son égard, tant par des inferieurs que par d'autres, on ne luy a jamais veu donner le moindre signe d'impatience, ny mesme proferer vne seule parole d'un ton plus haut: au contraire, c'estoit en ces occasions-là qu'il agissoit, & parloit avec plus de douceur & de tranquillité.

Lors-qu'il arriuoit des pertes dans les biens temporels de sa Congregation, quoy-qu'elles fussent quelquefois fort notables, il les souffroit non seulement avec patience, mais aussi avec joye: Et comme on luy eut dit vn jour, que ce qui estoit le plus fâcheux dans vne perte considerable arriuée à sa Communauté de Saint Lazare, estoit que cela donneroit sujet à plusieurs de conceuoir quelque mesestime de sa Compagnie, & peut-estre de parler mal de luy; il répondit, que c'estoit-là le bon, & qu'ils auroient par ce moyen vne occasion plus auantageuse de pratiquer la vertu.

Mais il ne faut pas s'étonner s'il ne se laissoit point abbatre à la tristesse dans toutes ces fâcheuses rencontres, puisqu'il rémoignoit mesme quelquefois s'ennuyer de ce que Dieu comme il luy sembloit, n'exerçoit pas assez sa Compagnie par les afflictions: Je me suis arrêté (dit-il vn jour sur ce sujet,) à penser « depuis quelque-temps, & mesme bien souuent, sur ce que la « Compagnie ne souffroit rien, que tout luy reüssissoit, & qu'elle « estoit en quelque prosperité: disons mieux, qu'elle estoit benie « de Dieu en toutes les manieres, sans ressentir ny trauerfes, ny fa- « cheries. Je commençois à me défier de cette bonasse, sçachant « que le propre de Dieu est d'exercer ceux qui le seruent, & de « chastier ceux qu'il aime. *Quem enim diligit Dominus, castigat.* Je « me souuenois de ce qui est rapporté de Saint Ambroise, que fai- « sant voyage il se trouua dans vne Maison, où il apprit du Maistre, « qu'il ne sçauoit ce que c'estoit qu'affliction; & que sur cela ce « Saint Prelat éclairé des lumieres du Ciel, jugea que cette Maison « traitée si doucement, estoit proche de la ruine: Sortons d'icy, « dit-il, la colere de Dieu va tomber sur cette Maison; comme «

» en effet il n'en fut pas si tost dehors , que le foudre la mettant
 » à bas , enueloppa dans sa ruïne tous ceux qui estoient dedans.
 » D'un autre costé , ie voyois plusieurs Compagnies agitées
 » de temps en temps , particulièrement vne des plus grandes &
 » des plus saintes qui soient en l'Eglise , laquelle se trouue par fois
 » comme en consternation , & qui mesme souffre presentement vne
 » persecution horrible ; & ie disois , Voila comme Dieu traite les
 » Saints , & comme il nous traiteroit , si nous estions bien forts en la
 » vertu : mais connoissant nostre foiblesse , il nous eleue & nourrit
 » de lait , comme de petits Enfans , & fait que tout nous reüssit ,
 » sans quasi que nous-nous en méliions. I'auois donc raison dans
 » ces considerations , de craindre que nous ne fussions pas agreables
 » à Dieu , ny dignes de souffrir quelque chose pour son amour : puis-
 » qu'il en détournoit les afflictions & les touches , qui mettent à l'é-
 » preuue ses seruiteurs. Il nous est bien arriué quelques naufrages
 » aux embarquemens faits pour Madagascar , & encore Dieu nous
 » en a tirez : & en l'année 1649. les gens de guerre nous causerent
 » dommage de quarante deux mille liures de compte fait : mais
 » cette perte ne nous fut pas particuliere , tout le monde se ressen-
 » tit des troubles publics , le mal fut commun , & nous ne fusmes
 » pas traitez autrement que les autres. Mais beny soit Dieu , mes
 » Freres , de ce que maintenant il a plû à sa Prouidence adorable
 » nous dépouiller d'une terre qu'on vient de nous oster. La perte
 » est considerable pour la Compagnie , mais bien considerable.
 » Entrons dans le sentiment de Job , quand il disoit : Dieu m'auoit
 » donné ces biens , il me les a ostez , son Saint Nom soit beny. Ne
 » regardons pas cette priuation , comme venant d'un jugement hu-
 » main , mais disons que c'est Dieu qui nous a jugez , & humiliés
 » nous sous la main qui nous frappe , comme Dauid qui disoit :
 » *Obmutui , & non aperni os meum , quoniam tu fecisti.* Je me suis teu ,
 » Seigneur , parce que c'est vous qui l'avez fait. Adorons sa Iustice ,
 » & estimons qu'il nous a fait misericorde , de nous traiter ainsi ; il
 » l'a fait pour nostre bien : *Benè omnia fecit.* , rapporte Saint Marc , il
 » a tout bien fait.

C'estoit dans ces sentimens tres-parfaits & eleuez , que Mon-
 sieur Vincent portoit avec vne patience heroïque , non seulement
 la perte des biens , mais aussi celle des personnes qui luy estoient
 les plus cheres , & dont la separation ne luy pouuoit estre que
 tres-sensible. Ce fut dans cette disposition , qu'ayant perdu vn des
 Anciens Prestres Missionnaires , auquel il auoit vne confiance

tres-particuliere, & qu'il consideroit comme l'une des principales colonnes de sa Congregation; & en mesme-temps se voyant en danger d'en perdre un autre qui estoit malade à l'extremité, il écrivit ces paroles à une personne de confiance: *Par la grace de Dieu, i'en ay mon cœur en paix, dans la veüe que c'est son bon-plaisir de Dieu: il est vray qu'il me vient parfois quelque crainte, que mes pechez n'en soient la cause; mais reconnoissant en cela mesme le bon-plaisir de Dieu, ie l'agrée de tres-bon cœur.*

Un de ses Prestres luy declarant un jour les peines qu'il auoit en la conduite d'une Maison de la Compagnie: *H à Monsieur, luy dit-il, voudriez-vous bien estre à vous, sans souffrir? & ne vaudroit-il pas mieux auoir un Demon dans le corps, que d'estre sans aucune Croix? Oüy, car en cet état, le Demon ne nuiroit point à l'ame: mais n'ayant rien à souffrir, ny l'ame ny le corps ne seroient pas conformes à IESUS-CHRIST souffrant; & cependant cette conformité est la marque de nostre predestination: partant ne vous étonnez point de vos peines, puisque le Fils de Dieu les a choisies pour nostre salut.*

Il dit à un autre qui souffroit pour la justice: *Vostre cœur n'est-il pas bien consolé, de voir qu'il a esté trouué digne deuant Dieu, de souffrir en le seruant? Certainement vous luy en devez un remerciement particulier, & vous estes obligé de luy demander la grace d'en faire un bon usage.*

Ayant une autre fois appris qu'une vertueuse Abbessse trouuoit de grandes difficultez & contradictions, pour mettre l'ordre qu'elle vouloit établir dans son Abbaye; il donna conseil à un bon Ecclesiastique, de faire ce qu'il pourroit pour l'encourager dans son entreprise, & de luy dire, *Que les souffrances dans l'établissement d'un bien, attiroient les graces necessaires pour y réussir.*

Le Diable ayant un jour suscité un orage contre quelques Missionnaires, pour empescher le fruit d'une Mission à laquelle ils traualloient; Monsieur Vincent en écrivit au Superieur en ces termes: *Beny soit Dieu, des difficultez qu'il luy plaist que vous rencontriez. Il faut bien en cette occasion honorer celles que le Fils de Dieu a ressenties sur la terre. O Monsieur, qu'elles estoient bien plus grandes; puisque pour l'auerfion qu'on auoit de luy & de sa doctrine, on luy interdisoit l'entrée des lieux, & qu'enfin on luy a osté la vie. C'est à ces rencontres qu'il dispoit ses Disciples, lors-qu'il leur dit, qu'on se mocqueroit d'eux, qu'on les bafoueroit, qu'on les mal-traiteroit: que les Peres se rendroient parties contre leurs Enfans, & que les Enfans persecute-*

roient leurs Peres. Profitons donc, Monsieur, de ces rencontres,
 & souffrons, comme ces Saints Apostres ont souffert; les con-
 tradictions qui nous surviendront au service de Dieu. Mais plüost
 réjouissons-nous-en comme d'un grand bien, quand elles nous
 arriueront, & commençons en cette occasion à en faire l'usage
 tel que les Apostres en ont fait, à l'exemple de leur Chef Nostre
 Seigneur. Si nous nous comportons de la sorte, assurez-vous que
 les mesmes moyens par lesquels le Diable vous a voulu combat-
 tre, vous seruiront pour l'abatre; que vous réjouirez tout le Ciel,
 & les bonnes Ames de la terre qui le verront, ou qui l'entendront;
 que ceux-là mesmes ausquels vous auez à faire, vous beniront en-
 fin, & vous reconnoistront comme cooperateur de leur salut.
 Mais quoy? *Hoc genus demoniorum non eijetur nisi in oratione & pa-*
tientia. La sainte modestie & recollection interieure qui se pra-
 tique dans la Compagnie, vous pourra aussi servir: & il sera bon
 encore de vous informer, d'oü peut prouenir l'auersion que ce
 peuple témoigne enuers les Missionnaires, afin de s'abstenir de
 ce qui peut y auoir donné occasion, & mesme de faire le con-
 traire, s'il est expedient; & lors-que vous en serez informé, ie
 vous prie de m'en donner auis.

Ecriuant vne autre fois à quelqu'un qui se plaignoit de quelque
 personne, il luy dit ces paroles: Ie croy bien que celuy que vous
 me nommez, vous a donné sujet de peine, & ie suis marry qu'il
 se soit échapé de la sorte. Vous ne devez pourtant pas regarder
 son procedé, comme venant de luy, mais plüost comme vne
 épreuue que Dieu veut faire de vostre patience; & cette Vertu
 sera d'autant plus Vertu en vous, que vous estes naturellement
 plus vif au ressentiment, & que vous auez moins donné de sujet à
 l'offense que vous auez receüe. Témoignez donc que vous estes
 un veritable enfant de IESVS-CHRIST, & que ce n'est pas en
 vain que vous auez tant de fois medité ses souffrances; mais que
 vous auez appris de vous vaincre, en souffrant les choses qui vous
 font dauantage souleuer le cœur.

Enfin, Monsieur, (dit-il à un autre) il faut aller à Dieu *per infamiam & bonam famam*: & la diuine Bonté nous fait misericorde,
 quand il luy plaist permettre que nous tombions dans le blâme
 & dans le mépris public. Ie ne doute pas que vous n'ayez receu
 en patience la confusion qui vous reuiet de ce qui s'est passé. Si
 la gloire du monde n'est qu'une fumée, le contraire est un bien
 solide; quand il est pris comme il faut; & i'espere qu'il nous re-

niendra vn grand bien de cette humiliation. Dieu nous en fasse la «
 grace, & veuille nous en enuoyer tant d'autres, que par icelles «
 nous puissions meriter de luy estre plus agreables. «

Or ce qui établissoit si fort M. Vincent en cette vertu de
 Patience, estoit la ferme foy qu'il auoit de ces deux veritez: L'une,
 que les maux de peine ne nous arriuent que par la volonté de
 Dieu, selon ce que dit vn Prophete: *Non est malum in ciuitate, quod
 non fecerit Dominus.* L'autre, que Dieu ne permettoit jamais que
 nous fussions affligez ou tentez au dessus de nos forces, mais qu'il
 nous aidoit par sa grace, pour nous en faire retirer du profit & de
 l'auantage, comme le Saint Apostre nous le témoigne par ces
 paroles: *Fidelis Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod
 potestis, sed faciet etiam cum tentatione prouentum, ut positus sustinere.*
 Estant bien persuadé de ces veritez, il disoit que l'état d'affliction «
 & de peine n'estoit pas vn état qui fust mauuais; que Dieu nous y «
 mettoit pour nous exercer en la vertu de Patience, & pour nous «
 apprendre la compassion enuers les autres; luy-mesme ayant «
 voulu éprouuer cet état, afin que nous eussions vn Pontife qui «
 pust compatir à nos miseres, & nous encourager par son exemple «
 à la pratique de cette Vertu. «

Il ajoûtoit, qu'une des marques plus certaines que Dieu a de «
 grands desseins sur vne personne, est quand il luy enuoye desola- «
 tions sur desolations, & peines sur peines: que le vray temps pour «
 reconnoistre le profit spirituel d'une Ame, estoit celuy de la ten- «
 tation & tribulation; parce que tel qu'on est en ces épreuues, tel «
 on se trouue ordinairement après; & qu'en vn seul jour de ten- «
 tation nous pouuions acquerir plus de merites qu'en plusieurs «
 autres de tranquillité. Il disoit encore que l'eau croupissante «
 qui deuiet bourbeuse & infecte, represente vne Ame qui est «
 toujours dans le repos; & qu'au contraire, les Ames exercées «
 par la tentation, sont comme les ruieries qui coulent parmy les «
 cailloux & les rochers, dont les eaux en sont plus belles & plus «
 douces. «

La plenitude qu'il auoit de cette Vertu luy donnoit vne grace
 particuliere pour la communiquer aux autres, & pour les porter
 au bon vsage des souffrances. Voicy en quels termes il escriuit vn
 jour à vne Ame affligée pour la consoler & fortifier: Je comparis «
 sensiblement à vos peines (luy dit-il) qui sont longues & diuerses: «
 c'est vne Croix étendue, qui embrasse vostre esprit & vostre «
 corps; mais elle vous eleue au dessus de la terre, & c'est ce qui me «

„ console: Vous devez aussi vous consoler beaucoup de vous voir
 „ traitée comme Nostre Seigneur a esté traité, & honorée des
 „ mesmes marques par lesquelles il nous a témoigné son amour. Ses
 „ souffrances estoient intérieures & extérieures, & les intérieures
 „ ont esté continuelles, & sans comparaison plus grandes que les
 „ autres. Mais pourquoy pensez-vous qu'il vous exerce de la sorte?
 „ C'est pour la mesme fin qu'il a voulu luy-mesme souffrir, sçavoir
 „ pour vous purger de vos pechez, & vous honorer de ses Vertus,
 „ afin que le Nom de son Pere soit sanctifié en vous. Demeurez
 „ donc en paix, & ayez vne parfaite confiance en sa bonté. Ne vous
 „ arrestez point au sentiment contraire; défiez-vous de vos propres
 „ sentimens, & croyez plutôt à ce que ie vous dis, & à la connois-
 „ sance que j'ay de vous, qu'à tout ce que vous pourriez penser &
 „ ressentir. Vous avez tout sujet de vous réjouir en Dieu, & de tout
 „ esperer de luy par Nostre Seigneur qui habite en vous: & après
 „ la recommandation qu'il vous fait de renoncer à vous-mesme, ie
 „ ne voy aucune chose que vous ayez sujet d'apprehender, non pas
 „ mesme le peché, qui est le seul mal que nous devons craindre;
 „ parce que dans l'état de Religion que vous avez embrassé, vous
 „ faites penitence du passé, & que pour l'auenir, vous avez vne trop
 „ grande horreur de tout ce qui pourroit déplaire à Dieu,

CHAPITRE XXIII.

Sa Patience dans les maladies.

L'Esprit malin connoissant combien est grande la foiblesse de
 nostre chair, & combien perilleux & violens sont les assauts
 que les hommes ressentent de ce coste-là, par les douleurs, & par
 les maladies, disoit avec raison, que l'homme exposera volon-
 tiers ses autres biens extérieurs, pour sauuer sa vie, & pour s'exem-
 pter des douleurs & des maladies qui sont les avant-couriers de la
 mort. Et quoy-qu'il eust en vain attaqué la patience du Saint Pa-
 triarche Iob; par la perte de ses biens & de ses enfans, il se pro-
 mettoit encore de le vaincre, si Dieu luy permettoit de l'affliger
 en son corps, par les maladies & par les douleurs: & ce fut aussi en
 ce dernier & furieux choc, que ce saint Homme fit éclater d'avan-
 tage sa vertu, supportant cette dure épreuve, non seulement
 avec patience, mais mesme avec vne parfaite soumission au bon
 plaisir de Dieu; auquel il rendoit des benedictions & des loüan-

ges, avec d'autant plus d'affection, que ses douleurs estoient plus sensibles, & ses peines plus violentes.

On peut dire avec verité, que cette épreuve des douleurs & des maladies, a esté celle qui a donné le dernier accomplissement à la patience de M. Vincent, & qui a couronné toutes les autres Vertus. C'est aussi pour cet effet, qu'encore que son corps parust assez robuste, & que son temperament qui estoit fort bon, joint à sa maniere de vie fort reglée, deust produire en luy vne longue & parfaite santé: Dieu a voulu toutefois qu'il ait esté souuent exercé par diuerses & frequentes maladies. Cela pouuoit prouenir, ou des grandes peines & incommoditez qu'il auoit souffertes durant son esclavage; ou de la violence qu'il se faisoit continuellement à luy-mesme; ou des trauaux & fatigues des Missions, auxquelles il s'est employé durant vne longue suite d'années; ou enfin de son application continuelle aux grandes affaires de Charité & de Pieté, qui estoient souuent fort épineuses & difficiles: Mais de quelque cause que cela soit prouenu, il est certain que ce saint Homme, par vne conduite particuliere de la Diuine Prouidence, a presque touïours esté dans l'exercice des infirmitéz, soit par des fluxions qui l'incommodoient en diuerses parties de son corps, soit par des fieures dont il estoit souuent attaqué, ou par des cheutes & blessures tres-fascheuses qui luy sont quelquefois arriuées, & enfin par l'enflûre & les autres incommoditez continuelles de ses jambes. Neanmoins quelques maladies dont il fust atteint, & quelques douleurs qu'il ressentist, il conseruoit touïours vne paix & vne liberté d'esprit si grande, qu'on n'eust pas dit qu'il eust souffert aucun mal, si l'abbatement de son corps n'eust fait voir le contraire.

Ecriuant vn jour sur le sujet de ses souffrances à vne personne de confiance toute particuliere, il luy en témoigna ses sentimens en ces termes: Je vous ay caché autant que j'ay pû mon état, & n'ay pas voulu vous faire sçauoir mon incommodité, de peur de vous contrister: mais, ô bon Dieu: jusques à quand serons-nous si tendres, que de ne nous oser dire le bon-heur que nous auons d'estre visitez de Dieu? Plaise à Nostre Seigneur de nous rendre plus forts, & de nous faire trouuer nostre bon-plaisir dans le sierr.

Diuerses personnes de la Maison, & mesme du dehors, l'ayant veu dans quelques-vnes de ses souffrances, estoient dans l'étonnement de la patience & de la tranquillité qui paroïsoit en luy, au milieu des plus violentes douleurs qu'il souffroit en ses iambes.

par les fluxions acres & mordicantes qui tomboient & croupif-
soient sur les iointures des genoux & des pieds, & qui dans les
derniers mois de sa vie couloient de fois à autre en telle abon-
dance, qu'il en auoit les pieds tout baignez, & les bas tout trem-
pez, & mesme la terre en estoit toute mouillée. En cet état
il ne pouuoit plus se leuer de sa chaise, ny presque se remuer : &
quoy-qu'il fust touiours dans la douleur, & sans aucun repos de
nuit & de iour, il ne sortoit pas neanmoins de sa bouche vne seule
parole de plainte ; son visage rerenoit la mesme douceur & affa-
bilité qu'il auoit en santé ; & son esprit exerçoit continuellement
vne patience toute heroïque.

Plus il auançoit en âge (dit vn tres-vertueux Ecclesiastique
qui l'a tres-particulièrement connu) & plus son corps s'appesan-
tissoit, & ses incommoditez augmentoient, jusques-là que quel-
ques mois auant son heureuse fin, il se vit priué de la celebration
de la Sainte Messe, qui faisoit auparauant toute sa joye & toute
sa consolation. Il estoit réduit à demeurer dans vne chaise par sa
caducité, & par les grandes & continuelles douleurs qu'il ressen-
toit, & toutefois parmy ses souffrances, il voyoit & receuoit
toutes sortes de personnes du dehors & du dedans : il donnoit or-
dre aux affaires de sa Maison, & de toute sa Congregation, ré-
pondant à tous venans avec autant de grace & de serenité d'es-
prit, que s'il n'eust ressentý aucun mal, la mesme affabilité & dou-
ceur ayant touiours paru sur son visage jusques à la mort.

Il arriua vn jour, qu'vn de ses Prestres se rencontrant dans sa
chambre, lors-qu'on luy accommodoit & pensoit ses jambes en-
flées & vlcérées, & le voyant beaucoup souffrir, touché de com-
passion de son mal, il luy dit : O Monsieur, que vos douleurs sont
fâcheuses ! A quoy M. Vincent répondit : *Quoy ? appellez-vous
fâcheux l'ouurage de Dieu, & ce qu'il ordonne, en faisant souffrir vn
miserable pecheur, tel que ie suis ? Dieu vous pardonne, Monsieur, ce que
vous venez de dire ; car on ne parle pas de la sorte dans le langage de
LESVS-CHRIST. N'est-il pas juste que le coupable souffre, & ne
sommes nous pas plus à Dieu qu'à nous-mesmes ?*

Vne autre fois ce mesme Prestre luy disant, qu'il sembloit que
ces douleurs croissoient de jour à autre : *Il est vray (luy répondit-
il) que depuis la plante des pieds jusq' au sommet de la teste ie les sens
augmenter. Mais hélas ! quel compte auray-ie à rendre au Tribunal de
Dieu, deuant qui j'ay bien-tost à comparoistre, si ie n'en fais pas vn bon
usage ?*

Il ne faut pas s'étonner si ce grand Seruiteur de Dieu auoit de tels sentimens, & s'il parloit de la sorte parmy ses plus pressantes douleurs; car il auoit fait depuis long-temps vne bonne prouision de patience, & il auoit remply son esprit & son cœur des plus parfaites maximes de cette Vertu, pour les pratiquer en toutes sortes d'occasions, & particulièrement dans les maladies. Voicy ce qu'il en écrit vn jour à vn des siens qui estoit dans cet exercice d'infirmité: Il est vray (luy dit-il) que la maladie « nous fait voir ce que nous sommes, beaucoup mieux que la santé; « & que c'est dans les souffrances, que l'impatience & la melan- « colie attaquent les plus resolu: mais comme elles n'endomma- « gent que les plus foibles, vous en auez plûtoft profité, qu'elles ne « vous ont nuy; par ce que Nostre Seigneur vous a fortifié en la « pratique de son bon-plaisir: & cette force paroist en la proposi- « tion que vous auez faite de les combattre avec courage, & j'espere « qu'elle paroistra encore mieux dans les victoires que vous rem- « porterez, en souffrant desormais pour l'amour de Dieu, non « seulement avec patience, mais aussi avec joye & gayeté. «

Et parlant vn jour à ceux de la Communauté sur ce mesme sujet: Il faut auoüer (leur dit-il) que l'état de la maladie est vn « état fascheux, & presque insupportable à la nature: & neanmoins « c'est vn des plus puissans moyens dont Dieu se serue, pour nous « remettre dans nostre deuoir, pour nous détacher des affections du « peché, & pour nous remplir de ses dons & de ses graces. O Sau- « ueur, qui auez tant souffert, & qui estes mort pour nous rachéter, « & pour nous montrer combien cet état de douleur pouuoit glo- « rifier Dieu, & seruir à nostre sanctification; faites-nous, s'il vous « plaist, connoistre le grand bien & le grand tresor qui est caché « sous cet état de maladie: C'est par-là, Messieurs, que les Ames « se purgent, & que celles qui n'ont point de vertu, ont vn moyen « efficace d'en acquerir. On ne sçauroit trouuer vn état plus pro- « pre pour la pratiquer: C'est en la maladie que la Foy s'exerce « merueilleusement, l'Espérance y reluit avec éclat, la Resignation, « l'Amour de Dieu, & toutes les Vertus y trouuent vne ample ma- « tiere de s'exercer. C'est là où l'on connoist ce que chacun porte, « & ce qu'il est: c'est la jauge avec laquelle vous pouuez sonder, & « sçauoir le plus assurément quelle est la vertu d'vn chacun, s'il en « a beaucoup, si peu, ou point du tout. On ne remarque jamais « mieux quel est l'homme, que dans l'Infirmierie; voila la plus seure « épreuve qu'on ait pour reconnoistre les plus vertueux, & ceux «

» qui le sont moins : Ce qui nous fait voir combien il est impor-
 » tant que nous soyons bien établis dans la maniere de nous com-
 » porter comme il faut dans les maladies. O si nous sçauions faire
 » comme vn bon Seruiteur de Dieu, qui estant dans son lit malade,
 » en fit vn trône de merite & de gloire. Il s'inuestit des saints My-
 » steres de nostre Religion : au ciel du lit, il mit l'Image de la
 » tres-sainte Trinité; au chevet, celle de l'Incarnation; d'vn costé,
 » la Circoncision; d'vn autre, le Saint Sacrement; aux pieds, le Cru-
 » cifiment : & ainsi, de quelque costé qu'il se tournast, à droit ou à
 » gauche, qu'il leuast les yeux en haut ou en bas, il se trouuoit tou-
 » jours enuironné de ces Diuins Mysteres, & comme entouré &
 » plein de Dieu. Belle lumiere, Messieurs, belle lumiere ! si Dieu
 » nous faisoit cette grace, que nous serions heureux ! Nous auons
 » sujet de louer Dieu, de ce que par sa bonté & misericorde il y a
 » dans la Compagnie des infirmes & des malades, qui font de leurs
 » langueurs & de leurs souffrances vn theatre de patience, où ils
 » font paroistre dans leur éclat toutes les Verrus; nous remercions
 » Dieu de nous auoir donné de telles personnes. I'ay déjà dit beau-
 » coup de fois, & ne puis m'empescher de le dire, que nous deuous
 » estimer que les personnes affligées de maladie dans la Compa-
 » gnie, sont la benediction de la mesme Compagnie.

» Considerons que les infirmités & les afflictions viennent de la
 » part de Dieu. La mort, la vie, la santé, la maladie, tout cela
 » vient par l'ordre de sa Prouidence, & de quelque maniere que ce
 » soit, toujours pour le bien & le salut de l'homme : & cependant
 » il y en a qui souffrent bien souuent avec beaucoup d'impatience
 » leurs afflictions, & c'est vne grande faute. D'autres se laissent al-
 » ler au desir de changer de lieu, d'aller icy, d'aller là, en cette
 » Maison, en cette Prouince, en son país, sous pretexte que l'air y
 » est meilleur. Et qu'est-ce que cela ? Ce sont gens attachez à eux-
 » mesmes, esprits de fillettes, personnes qui ne veulent rien souf-
 » frir, comme si les infirmités corporelles estoient des maux qu'il
 » faille fuir : fuir l'état où il plaist à Dieu nous mettre, c'est fuir
 » son bon-heur. Ouy, la souffrance est vn état de bon-heur, &
 » sanctifiant les Ames.

» I'ay veu vn homme qui ne sçauoit ny lire ny écrire, qu'on nom-
 » moit Frere Antoine, dont le portrait est en nostre Salle : il auoit
 » l'esprit de Dieu en abondance. Il appelloit vn chacun son frere;
 » si c'estoit vne femme, sa soeur; & mesme quand il parloit à la Rei-
 » ne, il l'appelloit sa soeur. Chacun le vouloit voir. On luy de-

mandoit vn iour : Mais , mon Frere , comment faites-vous à l'égard des maladies qui vous arriuent ? Comment vous y comportez-vous ? Que faites-vous pour en faire vsage ? Je les reçois , dit-il , comme vn exercice que Dieu m'enuoye : par exemple , si la fièvre m'arriue , ie luy dis : Or sus , ma sœur la maladie , ou bien ma sœur la fièvre , vous venez de la part de Dieu , soyez la bienvenue ; & en suite ie souffre que Dieu fasse sa volonté en moy . Voila , Messieurs & mes Freres , comme il en vsoit . Et c'est ainsi qu'ont coustume d'en vser les Seruiteurs de IESVS-CHRIST , les amateurs de la Croix . Cela n'empesche pas qu'ils n'vsent des remedes ordonnez pour le soulagement & la guerison de chaque maladie : & en cela mesme c'est faire honneur à Dieu qui a créé les plantes , & qui leur a donné la vertu qu'elles ont : mais d'auoir tant de rendresse sur soy , se delicater pour le moindre mal qui nous arriue ; c'est de quoy nous deuons nous défaire ; oüy , nous faire quittes de cet esprit si rendre sur nous-mesmes .

CHAPITRE XXIV.

La Conduite de M. Vincent.

QUOY-QUE la Conduite de M. Vincent paroisse assez dans tout ce qui a esté rapporté de sa Vie & de ses Vertus, & que l'on puisse reconnoistre par les choses qui ont esté dites, combien ce Seruiteur prudent & fidèle s'est conduit droitement & saintement en toutes ses voyes : neanmoins comme cela est répandu généralement sur tout cet ouurage , nous auons pensé que pour la plus grande édification & satisfaction du Lecteur Chrestien , il estoit expedient de recueillir dans vn Chapitre particulier , ce qui a esté jugé plus digne de remarque sur ce sujet .

Et premierement si l'on considère quelle a esté la fin que M. Vincent s'est proposée, soit à l'égard des autres, ou de luy-mesme, elle n'a esté autre que la plus grande gloire de Dieu & l'accomplissement de sa tres-sainte volonté ; c'estoit là l'vniue but auquel ce bon Seruiteur de Dieu a toujours visé en tous ses desseins, & en toutes ses entreprises ; c'estoit là où tendoient toutes ses pensées , tous ses desirs , & toutes ses intentions ; & enfin c'estoit là qu'il s'efforçoit de porter les autres par ses auis , conseils , exhortations & par toutes les assistances spirituelles & temporelles qu'il leur rendoit ; il ne prétendoit en tout & par tout , sinon que

le nom de Dieu fust sanctifié, son Royaume augmenté, & sa volonté accomplie en la terre comme au Ciel: voila où son esprit regardoit, & où son cœur aspiroit incessamment.

Or pour paruenir à cette fin, le moyen principal & le plus vniuersel qu'il a employé, a esté de conformer entièrement sa conduite à celle de Nostre Seigneur I E S V S. C H R I S T; ayant tres-sagement jugé qu'il ne pouuoit marcher ny conduire les autres par vne voye plus droite ny plus assurée, que par celle que celuy qui est le Verbe & la Sagesse de Dieu mesme, luy auoit tracée par ses exemples, & par ses paroles, lesquelles pour cet effet il auoit tousiours presentes en son esprit, pour se mouler & former en tout ce qu'il disoit & faisoit sur cet Original de toute vertu & sainteté: Il auoit son Saint Euangile graué dans son cœur, & il le portoit en sa main comme vne belle lumiere pour se conduire; en sorte qu'il pouuoit dire avec le Prophete: *Vostre parole, mon Dieu, est comme vn clair flambeau pour éclairer mes pas, & pour me faire connoistre le chemin que ie dois tenir pour aller à vous.*

Cheminant donc à la faueur de cette Diuine clarté, il s'est proposé auant toute autre chose de traouiller avec le secours de la grace à son propre salut, & à sa propre perfection, par l'imitation des vertus de son Diuin Maistre. Il, auoit appris de son Euangile, qu'il ne seruiroit de rien à l'homme de gagner tout le monde, s'il venoit à perdre son ame: & que la regle la plus juste & la plus assurée de l'amour que nous deuions à nostre prochain, estoit le véritable amour que nous estions obligez d'auoir pour nous-mesmes.

Après ces premiers soins qui regardoient son salut & sa perfection, il a jugé qu'il ne pouuoit mieux faire que de se conformer à son Diuin Sauueur, en se donnant entierement pour procurer le salut & la sanctification des ames, qu'il auoit rachetées au prix de son sang, & de sa mort: & c'est pour cela qu'il n'a épargné ny son temps, ny ses peines, ny sa vie qu'il a consumée dans les diuers Emplois de Charité, dont il a esté amplement parlé dans toutes les trois parties de cet ouurage; mais il s'y est comporté avec vne conduite si parfaite & si sainte, qu'il a bien paru qu'elle venoit de Dieu, & que le Saint Esprit en estoit l'auteur & le Directeur: ce qui se connoistra encore mieux par la consideration des excellentes qualitez & proprietéz de cette conduite.

Car en premier lieu elle a tousiours esté accompagnée d'une tres-grande humilité, qui estoit comme la premiere & la plus

fidèle Conseillere de M. Vincent, lequel bien qu'il eust vn esprit fort capable & fort éclairé, se désoit néanmoins toujourns de ses propres pensées : & pour ce sujet il recouroit à Dieu en toutes fortes d'affaires, pour luy demander lumiere & assistance ; apres quoy il recherchoit encore & receuoit bien volontiers le conseil des autres, mesme de ses inferieurs, & il exhortoit souuent les siens de se comporter de la sorte dans les affaires.

Voicy ce qu'il écrit vn jour sur ce sujet au Superieur d'une des Maisons de la Congregation : Tant s'en faut (luy dit-il) qu'il soit mauuais de prendre auis des autres, qu'au contraire il est expédient, & mesme necessaire de le faire, quand la chose dont il s'agit, est de consideration, ou lors-que nous ne pouuons seuls nous bien determiner. Pour ce qui est des affaires temporelles, on prend conseil de quelques Auocats ou d'autres personnes du dehors qui soient intelligentes ; & pour celles qui regardent le dedans de la Maison, on confere avec les Officiers destinez pour cela, & aussi avec quelques autres de la Communauté, quand on le juge à propos. Pour moy ie confere souuent mesmes avec nos Freres, & ie prends leurs auis sur les choses qui regardent leurs Offices : & quand cela se fait avec les précautions requises, l'autorité de Dieu, qui reside dans les Superieurs n'en reçoit aucun detrimement ; mais au contraire le bon ordre qui s'en ensuit, la rend plus digne d'amour & de respect. Ie vous prie d'en vser ainsi, & de vous souuenir, que lors-qu'il s'agit de changemens, ou d'affaires extraordinaires, on les propose au Superieur General.

Et dans vne autre rencontre, exhortant vn autre Superieur d'en vser de la mesme façon : Viuez entre vous (luy dit-il) cordialement & simplement ; en sorte qu'en vous voyant ensemble, on ne puisse pas juger qui est celuy qui porte la qualité de Superieur. Ne resoluez rien qui soit tant soit peu considerable dans les affaires, sans prendre leurs auis, & particulièrement de vostre Assistant Pour moy j'assemble les miens, quand il faut resoudre quelque difficulté de conduite, qui regarde les choses spirituelles, ou Ecclesiastiques. Et quand il s'agit des affaires temporelles, j'en confere aussi avec ceux qui en prennent le soin. Ie demande mesme l'avis des Freres en ce qui touche le ménage, & leurs Offices, à cause de la connoissance qu'ils en ont. Cela aide beaucoup le Superieur à se déterminer, & Dieu benit dauantage les resolutions qu'il prend ensuite. C'est pourquoy ie vous prie de vous seruir de ce moyen, pour bien reüssir en vostre charge.

» Or après auoir pris conseil & arresté de la sorte ce qu'il falloit
 » faire, il estoit ferme & constant dans l'exécution, & n'écou-
 » toit plus les pensées contraires, qui luy pouuoient venir en l'esprit.
 » Depuis que nous auons recommandé quelque affaire à Dieu (dit-
 » il vn jour à quelques-vns des siens sur ce sujet) & que nous auons
 » pris conseil, nous deuous nous tenir fermes à ce qui a esté resolu,
 » rejetant comme tentation tout ce qui nous pourroit venir con-
 » tre, avec cette confiance que Dieu ne l'aura point des-agreable
 » & qu'il ne nous en reprendra point, pouuant luy dire pour vne
 » legitime excuse: Seigneur, ie vous ay recommandé l'affaire, &
 » i'ay pris conseil, qui est tout ce que ie pouuois faire pour con-
 » noistre vostre volonté. L'exemple du Pape Clement VIII. fait
 » fort bien à ce propos. On luy auoit proposé vne affaire de grande
 » importance, qui regardoit tout vn Royaume. On auoit depuré
 » vers luy plusieurs courriers, & vn an s'estoit passé sans qu'il y eust
 » voulu entendre, quoy-qu'on luy eust pû représenter. Il recom-
 » mandoit cependant la chose à Dieu, & il en conféroit avec ceux,
 » ausquels il auoit plus de confiance, & qu'il estimoit les plus capa-
 » bles & les plus éclairez: enfin après plusieurs consultations, il
 » prit vne resolution auantageuse pour l'Eglise. Et neanmoins en-
 » suite de cela, il eut vn songe, dans lequel il luy sembloit que
 » Nostre Seigneur luy apparoissoit avec vn visage seuer, luy re-
 » prochant ce qu'il auoit fait, & le menaçant de l'en punir. A son
 » reueil, estant effrayé d'vne telle vision, il declara la chose au
 » Cardinal Tolet, lequel ayant considéré le tout deuant Dieu, luy
 » dit qu'il ne s'en deuoit mettre en aucune peine, que ce n'estoit
 » qu'vne illusion du Diable, & qu'il n'auoit aucun sujet de craindre
 » puisqu'il auoit recommandé l'affaire à Dieu, & pris conseil, qui
 » estoit tout ce qu'il pouuoit faire; & ce bon Pape s'estant arresté
 » à cet auis, ne ressentit plus aucune peine sur ce sujet.

Quoy-que M. Vincent se seruist ainsi des lumieres & des auis
 des autres, il ne se croyoit pas pour cela dispensé d'employer de
 son costé toute l'attention & vigilance possible, pour détourner
 le mal, & procurer le bien de ceux qui estoient sous sa conduite;
 Il auoit touïjours l'œil ouuert pour connoistre ce qui se passoit
 parmy les siens, & pour ordonner, disposer, & pouruoir à tout
 ce qui pouuoit estre requis de ses soins: mais il se comportoit en
 cela avec vne tres-grande prudence & circonspection, qui estoit
 vne autre propriété de sa conduite en laquelle il a particuliere-
 ment excellé. Tous ceux qui l'ont connu, ont pû remarquer com-

biën il estoit sage & consideré en tout ce qu'il disoit, & faisoit, principalement quand il estoit question de la direction & conduite des autres, ou lors. qu'il estoit obligé de dire son avis sur quelque affaire: car il estoit fort retenu & circonspect en ses paroles, ne déterminant point pour l'ordinaire absolument les choses par luy-mesme, mais proposant simplement ses pensées, comme les soumettant en quelque façon au jugement de ceux qui luy demandoient conseil: *Il me semble*, disoit-il, *que l'on pourroit prendre cette affaire de cette maniere* (ou) *Peut-estre ferions-nous bien d'agir de cette sorte* (ou) *Si vous trouviez bon de vous servir de ce moyen, il y a sujet de croire que Dieu le beniroit*: & autres semblables termes, dont il se seruoit ordinairement pour proposer ses sentimens, évitant les paroles trop fortes, & les manieres de s'exprimer, qui pouvoient ressentir l'esprit de suffisance, ou la présomption d'avoir bien rencontré dans ses avis. Il ne disoit jamais absolument: *Je vous conseille de faire telle & telle chose*. Et fort rarement: *C'est là mon avis* (ou) *mon sentiment*, mais simplement & humblement, *voilà ma pensée*, ou bien, *voilà ce qui m'en semble*. Neanmoins lors-qu'il avançoit quelque proposition, ou quelque avis, dont la resolution fust expressement contenüe dans les Maximes du Saint Euāgile, en ce cas-là il n'hésitoit point, mais il s'en tenoit absolument à cet Oracle de verité.

Il tenoit pour maxime, qu'il y avoit à craindre qu'un avis donné sur le champ, ne fust plutôt de son propre esprit particulier, que de l'esprit de Dieu; & il estimoit qu'il le falloit toujours consulter, avant que de parler ou de répondre: Il est bien vray qu'il y a certaines occasions, où l'on ne peut pas differer de donner son avis, sur quelque affaire pressante, & de répondre sur le champ à ceux qui le demandent; & M. Vincent en a quelquefois usé de la sorte, quoy-que rarement en chose d'importance: mais outre qu'il ne le faisoit jamais sans élever son esprit à Dieu, & luy demander interieurement lumiere & assistance, il ne donnoit pour l'ordinaire aucune resolution, qu'il ne l'appuyast sur quelque passage de l'Ecriture Sainte, ou sur quelque action du Fils de Dieu, rapportante au sujet sur lequel il estoit consulté.

Ayant besoin de faire choix d'une personne propre & capable pour exercer le Consulat de Tunis en Barbarie, il jetta les yeux sur Monsieur Hussion Avocat au Parlement de Paris, qui demeurait pour-lors à Monmirail en Brie, lequel avoit pour cet Employ toutes les bonnes qualitez qu'on pouvoit souhaitter: il luy

proposâ la pensée qu'il en auoit, par vne Lettre en laquelle il luy exposâ amplement le pour & le contre, sans le luy persuader autrement, laissant à sa liberté de se resoudre. Or pour connoistre ce que Dieu vouloit de moy (dit cét Auocat) ie m'en allay trouver M. Vincent. Ma plus grande peine naissoit de l'apprehension que i'auois de quitter Monmirail trop legerement, ou d'y demeurer trop opiniastrément: Et pour eüiter l'vn & l'autre de ces dangers, il falloit estre certain de ce que Dieu demandoit. I'auois donc recours à M. Vincent pour me déterminer: luy de sa part souhaitoit fort que ie prisse resolution par vn autre conseil que le sien. Mais comme i'insistay à ne prendre resolution que de luy, voicy enfin de quelle maniere il me parla le iour de Pasques 1653. I'ay offert à Nostre Seigneur (me dit-il) en celebrant la Sainte Messe, vos peines, vos gemissemens, & vos larmes; & moy-mesme après la consecration, ie me suis ietté à ses pieds, le priant de m'éclairer: Cela fait, j'ay consideré attentiuement ce que j'eusse voulu à l'heure de ma mort vous auoir conseillé de faire, & il m'a semblé que si i'eusse eu à mourir au mesme instant, i'eusse esté consolé de vous auoir dit d'aller à Tunis, pour les biens que vous y pouuez faire, & eusse eu au contraire vn extrême regret de vous en auoir dissuadé. Voila sincerement ma pensée. Vous pouuez toutefois ou aller, ou ne pas aller.

I'auoüe (poursuit le mesme Auocat) que ce procedé si desinteressé me fit voir clairement, que Dieu me parloit par sa bouche. Et luy se montra si peu attaché à son sentiment, & à l'avis qu'il m'auoit donné, que la chose fut encore mise en deliberation: & il n'assista à la resolution qui m'en fut donnée, qu'à cause que ie l'en suppliy fort instamment:

Il ne vouloit point destiner par soy-mesme les Missionnaires qu'il enuoyoit aux pais éloignez: il ne prenoit que ceux qui auoient eu auparauant mouuement de Dieu & disposition interieure pour ces Missions extraordinaires, & qui auoient mesme demandé plusieurs fois d'y aller; jugeant prudemment qu'un homme appelé de Dieu, fait plus de fruit que beaucoup d'autres qui n'ont pas vne pure vocation.

A certe prudence & circonspection dont il vsoit dans sa conduite, il joignoit la force & la fermeté, pour maintenir l'exactitude & la regularité. Il disoit sur ce sujet, que les personnes qui auoient charge des autres, deuoient tenir ferme dans les obseruances, & se donner sur tout de garde d'estre cause du relâchement

ment par le défaut de fermeté ou d'exa^ctitude : & qu'entre tout ce qui peut faire déchoir les Communaut^ez de leur bon état, il n'auoit rien veu qui fust plus dangereux, que lors- qu'elles estoient gouuernées par des Superieurs ou autres officiers trop mols, & qui desiroient complaire aux autres, & se faire aimer. Il auoⁱtoit, que comme les mauuais succez d'vne guerre s'attribüent ordinairement au General d'Armée, ainsi les défauts d'vne Compagnie venoient ordinairement des manquemens du Superieur ; & qu'au contraire le bon état des membres dépendoit de la bonne conduite du Chef : Qu'il auoit veu vne Communauté des plus regulieres qui fussent dans l'Eglise, d'échoir en moins de quatre ans, par la nonchalance & lâcheté d'vn Superieur. D'où il concludoit par ces paroles : Si donc tout le bien d'vne Communauté dépend des Superieurs, certainement on doit bien prier Dieu pour eux, comme estant chargez, & ayant à rendre compte de tous ceux qui sont sous leur conduite.

Quelques personnes de differentes dispositions, dont les vnes estoient moins réglées, & les autres fort exactes & vertueuses, s'éstant trouuées dans vne mesme Maison ; il écriuit au Superieur, qui se plaignoit de tous, la lettre qui suit. Je suis affligé avec vous, & non sans raison, du procedé du Prestre & du Frere, dont vous m'écriuez : Dieu leur fasse la grace d'ouuir les yeux pour voir le danger où ils sont, de suiure ainsi les mouuemens de la nature rebelle, qui ne s'accorde iamais avec l'Esprit de I E S V S- C H R I S T. O qu'il est difficile (dit l'Ecriture) que ceux qui tombent, après auoir esté éclairés, se releuent ! Certes ils ont grand sujet de craindre de s'égarer malheureusement, s'ils quittent la voye où Dieu les a mis : car comment feront-ils leur deuoir dans le monde, s'ils ne sont pas en la condition où ils sont ? y estant aidez par tant de graces de Dieu, & de secours spirituels & temporels, qu'ils n'auront pas hors de leur vocation. Il ne se faut pas neanmoins étonner de voir ainsi des esprits qui chancelent & s'échaptent ; il s'en rencontre dans les plus saintes Compagnies ; & Dieu le permet pour montrer aux hommes la misere de l'homme, & pour donner sujet de crainte aux plus fermes & plus resolu^s ; c'est aussi pour exercer les bons, & pour faire pratiquer aux vns & aux autres diuerses vertus. Vous me mandez à l'occasion de ces deux personnes déglées & mécontentes, que la vertu de Messieurs N. N. est vn peu à charge aux autres, & ie le croy : mais c'est à ceux qui ont moins de regularité, & de vigilance pour leur propre auancement, &

„ celuy de leurs Freres. Ouy, Monsieur, leur zele & leur exactitude
 „ font de la peine à ceux qui n'en ont pas, parce que leur ferueur
 „ condamne leur lascheté. I'auoüe que la vertu a deux vices à ses
 „ costez, le defaut, & l'excez : mais l'excez est loüable en compa-
 „ raison du defaut, & doit estre plus supporté. Ces deux bons Mis-
 „ sionnaires portant leur vertu à vn degré, où les autres ne peuuent
 „ atteindre, ceux-cy s'imaginent qu'il y a de l'excez, & deuant
 „ Dieu il n'y en a pas. Ils trouuent à redire à leur maniere d'agir,
 „ parce qu'ils n'ont pas le courage de les imiter. Dieu nous fasse la
 „ grace de trouuer tout bon en Nostre Seigneur, de ce qui n'est pas
 „ mauuais.

Il écriuit encore à vn de ses Prestres qui estoit en Mission, en
 „ ces termes : Vous aurez soin, Monsieur, de la direction de ceux
 „ qui sont en vostre Compagnie : & ie prie Nostre Seigneur qu'il
 „ vous donne part à son esprit & à sa conduite. Entreprenéz donc
 „ cette Sainte Oeuure dans cet esprit : honorez la prudence, la
 „ préuoyance, la douceur & l'exactitude de Nostre Seigneur. Vous
 „ ferez beaucoup si vous faites obseruer le Reglement comme il
 „ faut, parce que c'est ce qui attire la benediction de Dieu sur tout
 „ le reste. Commencéz-donc par l'exactitude aux heures du leuer &
 „ du coucher, à l'Oraison, à l'Office Diuin, aux autres Exercices.
 „ O Monsieur, que l'habitude formée de ces choses, est vn riche
 „ tresor, & que le contraire tire d'inconueniens après soy ! Pour-
 „ quoy donc ne mettez-vous pas peine à vous acquiter de ces de-
 „ uoirs pour Dieu, puisque nous voyons que les personnes du mon-
 „ de obseruent pour la plus part si exactemēt l'ordre qu'elles se sont
 „ proposées dans leurs affaires ? On voit rarement les gens de Iu-
 „ stice manquer à se leuer, à aller au Palais & en reuenir aux heu-
 „ res qui leur sont ordinaires ; non plus que les Marchands, à ouuir
 „ & fermer leurs boutiques : il n'y a que nous autres Ecclesiastiques,
 „ qui sommes si amateurs de nos aises, que nous ne marchons que se-
 „ lon le mouuement de nos inclinations.

M. Vincent ne recommandoit pas seulement l'exacte obser-
 uance du Reglement dans les Maisons de sa Congregation, &
 dans les Missions, où les siens trauailloient ; mais il vouloit enco-
 re qu'ils fussent gardez autant qu'il estoit possible dans les voya-
 ges qu'ils faisoient, de quoy la plus part de ses Prestres peuuent
 bien rendre témoignage. Nous rapporterons seulement icy ce
 que l'vn d'eux a déclaré sur ce sujet par écrit en ces termes.
 Ayant receu ordre de M. Vincent pour aller auéc vn autre Pre-

estre de la Compagnie en vne Prouince éloignée, il nous retint « fort long-temps tous deux dans sa chambre, la veille de nostre de- « part sur le soir, nous auertissant de ce que nous auions à faire pen- « dant le voyage, qui deuoit estre d'onze ou douze jours, en com- « pagnie du Messager de Toulouse, qui menoit avec luy bon nom- « bre de personnes de toute condition. Entre plusieurs autres « choses, il nous en recommanda particulièrement quatre. La pre- « miere, de ne manquer jamais à faire l'Oraison mentale, mesme à « chéual, si nous n'auions pas le temps de la faire autrement. La se- « conde, de celebrer tous les jours la Sainte Messe autant que faire « se pourroit. La troisieme, de mortifier les yeux par la Campagne, « & particulièrement dans les Villes; & la bouche aussi, par la so- « briété dans les repas parmy les gens du monde. La quatrieme, « de faire le Catechisme aux seruiteurs & seruantes des Hôtelleries, « & sur tout aux Pauures. «

Quoy-que sa conduire fust exacte jusqu'aux moindres choses, & qu'il se monstrast ferme pour maintenir cette exactitude; il accompagnoit toutefois cette fermeté d'une grande douceur & suavité; imitant en cela la conduite de Dieu mesme, lequel, comme dit le Sage, *atteint fortement à ses fins; & dispose suauement toutes choses pour y paruenir.* C'est de quoy le Superieur d'une Maison de la Congregation a rendu le témoignage suiuant en ces termes.

M. Vincent estoit tres-rigoureux à soy-mesme, & fort « exact; mais plein de douceur & de charité pour les autres, les- « quels il tâchoit de contenter en tout ce qu'il pouuoit raisonnable- « ment. Luy ayant demandé vn jour permission d'aller à la Ville, il « me la refusa, bien qu'avec peine, & me dit (quoy-que ie ne düsse « point exiger d'excuse de sa part, sa seule volonté me tenant lieu « de luy) que c'estoit, parce que plusieurs autres estoient sortis, & « que ie pouuois estre utile à la Maison: Neanmoins comme il crût « m'auoir mortifié, à cause que ie luy auois témoigné quelque em- « pressement, il m'enuoya querir le lendemain, & me pria d'aller en « Ville, où ie desirois; car c'estoit son ordinaire de se seruir tou- « jours de paroles fort obligantes, n'employant point le mot de « commandement, ny autres semblables, qui fissent paroistre son « pouuoir & son autorité; mais vsant de prieres, & disant: *Je vous « prie Monsieur, ou mon Frere, de faire cecy ou cela &c.* «

Il auoit cette coustume de faire venir en sa chambre ceux qu'il enuoyoit en Mission, ou en voyage, le soir auant leur départ; & là il leur parloit en veritable Pere, & à leur retour il les receuoit à

bras ouuerts avec vne cordiale affection. Voicy ce que l'vn d'eux
 » en a dit , & tous les autres pourroient dire le mesme : Je ne puis
 » assez admirer la charité & bonté de ce grand cœur. Quand j'al-
 » lois en voyage, ou que i'en reuenois, ie me trouuois comme tout
 » embaumé de ses embrassemens, & du cordial accueil qu'il me fai-
 » soit. Ses paroles toutes pleines d'une certaine onction spirituelle,
 » estoient si suauës, & neanmoins si efficaces, qu'il faisoit faire tout
 » ce qu'il vouloit sans aucune contrainte.

Lors-qu'il estoit obligé de refuser quelque chose, il vouloit
 qu'on s'en apperceust, sans qu'il fust obligé de le declarer ouuer-
 tement, de peur de faire peine. Quelqu'un des siens l'ayant vne
 fois pressé de consentir à quelque chose qu'il luy proposoit, &
 qu'il ne trouuoit pas à propos, il luy répondit en ces termes : *Je*
vous prie de m'en faire ressouenir vne autre fois.

Ecriuant à vn autre qui portoit avec peine le départ de quel-
 » qu'un qui trauailloit avec luy : Je ne doute pas (luy dit-il) que la
 » separation de ce cher Compagnon & de ce fidèle Amy ne vous
 » soit sensible : mais souuenez-vous, Monsieur, que Nostre Seigneur
 » se separa de sa propre Mere; & que ses Disciples que le Saint Es-
 » prit auoit si parfaitement vnis, se separerent les vns des autres
 » pour le seruice de leur diuin Maistre.

Vn Superieur se plaignant à luy des difficultez qu'il trouuoit
 en sa Charge, & de la peine qu'il auoit à contenter ceux du de-
 » dans, & du dehors; il luy escriuit en ces termes : Je compâti-
 » aux peines que vous souffrez; mais vous ne denez pas vous étonner
 » des difficultez, & encore moins vous laisser abbatre : car on en
 » rencontre par tout : C'est assez que deux hommes demeurent en-
 » semble, pour se donner de l'exercice; & quand bien vous demeu-
 » reriez seul, vous seriez à charge à vous-mesme, & vous trouueriez
 » en vous de quoy exercer vostre patience: tant il est vray que no-
 » stre miserable vie est pleine de croix. Je louë Dieu du bon vsage
 » que vous faites des vostres, comme ie me le persuade. I'ay trop
 » reconnu de sagesse & de douceur en vostre esprit, pour douter
 » qu'elle vous manque en ces rencontres fascheuses. Si vous ne con-
 » tentez pas tout le monde, il ne faut pas pour cela vous mettre en
 » peine; car Nostre Seigneur luy-mesme ne l'a pas fait : Combien
 » s'en est-il trouué, & combien s'en trouue-t-il encore, qui ont
 » trouué à redire à ses paroles & à ses actions?

Il auoit aussi cette coûtume de pressentir les dispositions des
 siens, pour les emplois difficiles, & pour les lieux éloignés où il

auoit dessein de les enuoyer pour le seruice de Dieu. Le vous écris « (dit-il à vn de ses Prestres) pour sçauoir l'état de vostre santé, & « quel mouuement Dieu vous donnera sur la proposition que ie « m'en vais vous faire. On nous appelle à N. pour vn Etablis- « ment, & dans le dessein d'y enuoyer quatre ou cinq Missionnaires. « Nous auons jetté les yeux sur vous pour en prendre la conduite. « C'est pourquoy, Monsieur, il ne reste sinon de vous éleuer à « Dieu, pour écouter ce qu'il vous dira sur ce sujet. Et ie vous prie « de me mander aussi-tost vostre disposition, tant du corps que de « l'esprit, pour cette sainte entreprise: suppliant Nostre Seigneur « qu'il nous fasse à tous la grace de répondre touïjours, & en tous « lieux, à son adorable volonté. »

Il agissoit à peu près de mesme enuers ceux qui estoient presens, mais touïjours differemment selon la disposition & le naturel d'vn chacun: & pour l'ordinaire il les prenoit d'vne maniere toute gaye, & toute cordiale. En voicy vn exemple. Voulant vn iour enuoyer vn de ses Missionnaires à Rome, il luy demanda s'il estoit homme à faire vn grand voyage pour le seruice de Dieu, sans luy dire en quel lieu. A quoy il luy répondit, qu'il y estoit disposé. Mais c'est hors du Royaume, adjoûta M. Vincent. Il n'importe, repliqua l'autre. Mais il faut passer la mer, dit-il encore: Ce m'est tout vn, répondit le Missionnaire, d'aller par terre ou par mer: Mais il y a douze cens quarts de lieuës loin, dit encore M. Vincent en souïrant, le preparant ainsi gayement à faire ce voyage: & il en vsoit de mesme pour l'ordinaire enuers tous les siens, quoy-que sous d'autres termes, pour les disposer plus suauement à faire les choses que Dieu demandoit d'eux pour son seruice.

SECTION I.

Continuation du mesme sujet.

LA Conduite de M. Vincent estant telle que nous auons veu en ce Chapitre, voicy l'ordre qu'il y tenoit. Premièrement, il traualloit à détruire le peché, & tous les défauts & déreglemens dans les Personnes & dans les Maisons dépendantes de sa conduite. Pour cela il obligeoit ceux qui vouloient estre admis en sa Congregation, d'entrer dans vn Seminaire interne, étably exprés, comme dans vne Ecole de Vertu, pour extirper les vices

& les mauuaises inclinations, par la pratique de l'Humilité, de la Mortification, de l'Obeissance, de l'Oraison, & des autres exercices de la Vie Spirituelle: & après y auoir demeuré le temps necessaire, s'il y en auoit quelques-vns qui eussent besoin d'étudier en Theologie, ou mesme en Philosophie, il les y appliquoit: mais craignant que l'acquisition de ces Sciences ne vinst à ralentir leur premiere ferueur, ou que le desir immodéré de sçauoir & la curiosité ne se mélast dans leurs études, voicy les auis remarquables qu'il leur donnoit.

» Le passage du Seminaire aux Etudes (disoit-il) est vn passage
 » tres-dangereux, auquel plusieurs font naufrage; & s'il y a aucun
 » temps auquel on doie prendre garde à soy, c'est celuy des Etu-
 » des: car il est tres-perilleux de passer d'vne extremité à l'autre,
 » cōme le verre qui passe de la chaleur du fourneau en vn lieu froid,
 » court risque de se casser: & par ainsy il importe grandement de se
 » maintenir dans sa premiere ferueur, pour conseruer la grace que
 » l'on a receuë, & pour empescher la nature de prendre le dessus.
 » Si à chaque fois que nous éclairons nostre entendement, nous tâ-
 » chons aussi d'échauffer nostre volonté, assurons-nous que l'étude
 » nous seruira d'vn moyen pour aller à Dieu: & tenons pour vne
 » maxime indubitable, qu'à-proportion que nous trauuillons à la
 » perfection de nostre interieur, nous nous rendrons plus capables
 » de produire du fruit enuers le Prochain. C'est pourquoy en étu-
 » diant pour seruir les Ames, il faut auoir soin de remplir la sienne
 » de pieté, aussi-bien que de science: & pour cet effet lire des Li-
 » ures bons & vtils, & s'abstenir de la lecture de ceux qui ne seruent
 » qu'à contenter la curiosité: Car la curiosité est la peste de la Vie
 » Spirituelle: & c'est par la curiosité de nos premiers Parens que la
 » mort, la peste, la guerre, la famine, & les autres miseres sont
 » entrées dans le monde; & par consequent nous deuous nous en
 » donner de garde, comme d'vne racine de toutes sortes de maux.

Il ne bannissoit pas seulement de sa Compagnie, la curiosité;
 » mais il en vouloit aussi exclure la sensualité. Malheur (disoit-il)
 » à celuy qui cherche ses satisfactions. Malheur à celuy qui fuit les
 » Croix; car il en trouuera de si pesantes, qu'elles l'accableront.
 » Celuy qui fait peu d'état des mortifications exterieures, disant
 » que les interieures sont beaucoup plus parfaites, fait assez con-
 » noistre qu'il n'est point mortifié, ny interieurement ny exterieu-
 » rement.

» I'ay remarqué (disoit-il en vn autre rencontre) en la pluspart

de ceux qui font banqueroute à leur vocation, du relâchement en deux choses. La premiere est le leuer du matin, auquel ils ne sont point exacts: & la seconde, l'immodestie des cheueux, les laissant trop croistre, & se portant insensiblement à d'autres semblables vanitez. A ce propos il vouloit que tous les Ecclesiastiques de sa Congregation portassent les cheueux fort courts; & quand il les voyoit à quelqu'un couvrir tant soit peu le colet, il y portoit sa main, & les luy tiroit vn peu en riant, luy faisant entendre par ce signe qu'il se souuint de les faire couper: ou bien, il le luy disoit en paroles expresses, mesme en presence des autres, parce que ce defaut est visible à vn chacun.

Comme il scauoit que parmy les Personnes Spirituelles, & sur tout dans les Communautéz, il y auoit certains vices qui estoient plus à craindre que les autres, particulièrement l'émulation & la médifance; pour en donner plus d'horreur aux siens, il leur disoit entre autres choses, *que les traits de l'enuie & de la detraction outrepercent premierement le cœur de IESVS-CHRIST, auant que d'atteindre les personnes à qui l'on en veut.*

Il employoit encore vn autre moyen pour bannir les vices, & les déreglemens des Maisons, & des personnes qui estoient sous sa conduite; c'estoit la correction fraternelle: mais il assaisonnoit ce moyen qui d'ailleurs est vn peu amer au goust de la nature, avec tant de douceur & de grace, qu'il a verifié en luy la parole du Sage, qui dit que *les blessures de celuy qui aime, sont meilleures & plus desirables que les baisers trompeurs de l'ennemy.*

Meliora sunt
vulnera dili-
gentis, quàm
fraudenta
oscula odien-
tis. Pro. 19.

Pour cet effet il ne faisoit pas ordinairement les corrections sur le champ, & jamais par vn mouuement de Nature; mais toujours par esprit de charité, après y auoir pensé deuant Dieu, & considéré les dispositions de celuy qu'il vouloit corriger; & les moyens de luy rendre la correction vrile & salutaire. Dans cet esprit, ayant vne fois à faire quelque auertissement à vne personne assez fautive & assez difficile à receuoir correction, il fit trois jours de suite son Oraison mentale sur ce suiet, pour demander à Dieu plus de lumiere, afin de mieux connoistre de quelle façon il deuoit agir.

Lors-qu'il faisoit quelque auertissement, c'estoit toujours avec vne grande bonté, & neanmoins avec fermeté, mélangé ensemble l'huile & le vin à l'exemple du bon Samaritain, & d'ordinaire il y procedoit de la sorte.

En premier lieu, il témoignoit quelque estime de la personne

qu'il vouloit auertir, & mesme la louoit de quelque bonne qualité qu'il reconnoissoit en elle; & par ce moyen il s'insinuoit dans son cœur: en suite, il luy faisoit voir sa faute dans toute son étendue, exagérant, autant qu'il estoit nécessaire, les circonstances de la personne, du lieu, du temps & autres semblables; puis il y apportoit le remede: & pour le faire recevoir plus volontiers, il se mettoit toujours de la partie, & selon que l'espece de la faute le requeroit, il disoit, Monsieur, ou mon Frere, nous auons vous & moy besoin de trauailler à acquerir l'humilité, de nous exercer à la patience, de pratiquer l'exactitude, & ainsi des autres vertus qu'il vouloit recommander.

Il prenoit garde, autant qu'il estoit en luy, de rendre son auertissement non seulement utile, mais aussi en quelque façon agreable à celuy qu'il vouloit corriger: sur tout il vloit de toutes les précautions possibles pour ne decouurir jamais qui estoit celuy qui luy auoit donné auis de sa faute: & il eust plutôt ômis d'auertir le coupable, que de luy donner sujet de se défier de quelqu'un; tant il estoit persuadé que la paix & l'vnion dans les Communautéz, estoit préférable à tout autre bien.

Parlant vn jour aux siens pour les éloigner du desir des charges, il leur dit entre autres choses; Que celuy qui conduit les autres est responsable de leurs manquemens, s'il ne les en auertit, quand il faut, & dans l'esprit d'humilité, de douceur, & de charité. Que la premiere fois qu'on auertissoit quelqu'un, il falloit le faire avec grande douceur & bonté, & prendre bien son temps: la seconde, avec vn peu plus de seuerité & plus de grauité, qui fust néanmoins accompagnée de douceur, se seruant de prieres & de remontrances charitables: & enfin la troisiéme, avec zele & fermeté, témoignant mesme au defaillant, ce qu'on sera obligé de faire pour dernier remede.

Voulant vn jour faire quelque correction à vn des siens; il luy demanda auparauant, s'il auroit agreable qu'il luy fist vn auertissement: à quoy l'autre répondit qu'il y estoit disposé, & cette maniere d'agir luy gagna tellement le cœur, & luy demeura si fort dans l'esprit, qu'il a depuis assuré, qu'elle eut grand effet sur luy, & que rarement est-il depuis venu à retomber dans cette faute, qu'il ne se soit souuenu de la précaution de cet auertissement, que ce Sage Superieur luy auoit fait avec tant de bonté.

Vn Missionnaire estant pour le seruice de Dieu dans vn employ assez dangereux pour luy, & fort difficile pour les personnes avec lesquelles

lesquelles il auoit à traiter : M. Vincent luy prescriuit prudemment ce qu'il auoit à faire , & à ne pas faire. Mais au lieu de s'arrester à cela , il passa outre plusieurs fois ; & Dieu permit que pour auoir fait ces fautes , il s'en trouua en peine. Surquoy M. Vincent luy fit vne paternelle correction , luy faisant voir par l'experience mesme , les inconueniens qui arriuent d'aller contre les ordres de ses Superieurs ; & puis il finit sa Lettre en ces termes. «
 Je vous supplie , Monsieur , agréez la simplicité avec laquelle ie «
 vous parle , & ne vous en attristez pas , s'il vous plaist , mais faites «
 comme ces bons Pilotes , qui se trouuant agitez de la remeste , «
 redoublent leur courage , & tournent la pointe de leurs vaisseaux «
 contre les flots de la mer les plus furieux , qui semblent s'éleuer «
 pour les engloutir. »

Le Superieur d'une Maison n'exécutant pas vn ordre que M. Vincent luy auoit plusieurs fois réitéré , qui estoit d'enuoyer vn Prestre en vne autre Maison ; Il se vit obligé de le presser , & tout ensemble de luy faire connoistre sa faute ; ce qu'il fit , mais de la plus douce maniere qu'il estoit possible : Car au lieu de luy écrire qu'en luy résistant il résistoit à l'obeissance , il luy dit seulement ces mots. *Il me semble, Monsieur, que j'entreuois dans vostre retardement l'ombre de la desobeissance.*

Il corrigeoit avec vne douce force , ceux qu'il surprénoit en quelque défaut : & quand ils s'en humiliérent , il les en congratuloit , prenant cette humiliation pour vn bon signe ; & jamais il ne leur reprochoit , ny remettoit deuant les yeux vne faute , dont ils s'estoient desja humilié.

Vn Superieur d'une des Maisons de sa Congrégation , pensant qu'on auoit écrit à son désauantage à M. Vincent , le pria de l'auertir de ses manquemens : mais M. Vincent voyant qu'il soupçonnoit quelqu'un sans sujet , l'en auertit d'une maniere extrêmement douce , *Vous pouuez penser , dit-il , que si j'auois quelque correction à vous faire , ie vous la ferois tout simplement : Mais graces à Dieu , vous marchez de bon pied , & vostre conduite me paroist bien bonne ; A ce propos ie vous diray , que ie ne me ressouuiens pas qu'on m'ait fait aucun rapport de vous contraire à cela. Et quand on le feroit , ie vous connois trop bien , pour craindre que l'on m'en fasse à croire. Selon cela , vous deuez vous garder du soupçon , autant que vous pourrez , & aller droit à Dieu.*

Voicy comme il auertit vn Superieur qui s'estoit plaint à luy du déportement d'un inférieur , qui luy parloit avec peu de res-

pect, & l'auoir choqué en quelque rencontre. La Lettre est route de sa main, & des plus remarquables, contenant de bons auis pour la conduite.

» Je participe à la peine que vous a donné sujet d'auoir celuy du-
 » quel vous m'écriuez. Je veux croire qu'il a fait eela bonnement:
 » mais j'estime quand il aura fait reflexion sur toutes les circon-
 » stances qui se passerent en cette rencontre, qu'il verra bien qu'il
 » n'y faut pas retourner souuent; & que vous aussi, Monsieur, re-
 » connoistrez que c'est vn petit exercice que Nostre Seigneur vous
 » a enuoyé, pour vous façonner à la bonne conduite des personnes
 » qui vous sont commises. Cela vous fera comme entrevoir, com-
 » bien grande a esté la bonté de Nostre Seigneur, à supporter ses
 » Apôstres & ses Disciples, lors-qu'il estoit sur la terre, & combien
 » il a eu à souffrir des bons & des mauuais. Cela mesme vous fera
 » voir que les Superioritez ont leurs épines, comme les autres con-
 » ditions; & que les Superieurs qui veulent bien faire leur deuoir,
 » de parole & d'exemple, ont beaucoup à souffrir de leurs infe-
 » rieurs, non seulement des discoles, mais encore des meilleurs.
 » Suiuant cela, Monsieur, donnons-nous à Dieu pour le seruir en
 » cette qualité, sans prétention d'aucune satisfaction du costé des
 » hommes. Nostre Seigneur nous en donnera assez, si nous tra-
 » uailions comme il faut, à nous rendre plus exacts à l'obseruance
 » des Regles, & à l'acquisition des Vertus propres aux vrais Mis-
 » sionnaires, sur tout à celles de l'Humilité, & de la Mortification.
 » Et il me semble, Monsieur, que vous ferez bien de dire à ce bon
 » Prestre, lors-qu'il vous fera sa communication, ou en quelque
 » autre rencontre, que vous le priez qu'il vous auertisse de vos man-
 » quemens; puisque dans l'employ où vous estes, il ne se peut que
 » vous ne fassiez bien des fautes, non seulement en qualité de Su-
 » perieur, mais aussi en celle de Missionnaire & de Chrestien; qu'il
 » ne se rebute pas, encore que la Nature d'abord semble pâlir ou
 » rougir, ou qu'il vous échape quelque parole d'impaience: c'est
 » ce qui arriue pour l'ordinaire dans le premier mouuement aux
 » plus grands Saints; l'animalité toûjours viuante en l'homme pré-
 » uenant ainsi la raison, laquelle aidée de la grace, tire des auan-
 » tages indicibles des auertissemens qu'on nous fait. Il me semble,
 » Monsieur, que vous ferez bien aussi, de declarer de temps en temps
 » à vostre Famille, que non seulement vous trouuez bon d'estre
 » auerty par celuy de vostre Maison, qui est destiné pour vous faire
 » cette charité; mais que vous auriez peine s'il ne vous auertissoit.

pas, & s'il s'abstenoit d'écrire au Supérieur general, selon l'usage de toutes les Compagnies bien réglées: & vous les assurerez que vous ne verrez point les Lettres qu'ils m'écriront, ny celles que ie leur écriray. O Monsieur, que la misere humaine est grande, & la patience necessaire aux Supérieurs! Je finis en me recommandant à vos prieres, que ie vous prie d'offrir à Dieu, afin qu'il me pardonne les fautes incomparables que ie commets tous les jours dans la qualité que j'ay, qui en suis le plus indigne de tous les hommes, & pire que Judas enuers Nostre Seigneur.

Vn autre Supérieur peu satisfait de quelques-vns de ceux qu'il auoit en charge, ayant écrit à M. Vincent qu'il aimeroit mieux conduire des bestes que des hommes: Ce saint Homme luy fit vne réponse aussi judicieuse que cette expression estoit indiscrete. Ce que vous me mandez (luy dit-il) souffre explication: car ce que vous dites est vray, en ceux qui veulent que tout ploye sous eux; que rien ne leur resiste; que tout aille selon leur sens; qu'on leur obeisse sans replique ny retardement, & par maniere de dire, qu'on les adore: mais cela n'est pas en ceux qui aiment la contradiction & le mépris; qui se regardent seruiteurs des autres; qui conduisent en la veüe de la conduite de Nostre Seigneur, lequel supportoit de sa Compagnie la rusticité, l'emulation, le peu de foy, &c. Et qui disoit qu'il estoit venu pour seruir, & non pour estre seruy. Je sçay, Monsieur, que graces à Dieu, ce mesme Seigneur vous fait agir avec humilité, support, douceur, & patience, & que vous n'avez vsé de ce terme, que pour mieux exprimer vostre peine, & me persuader vostre décharge. Aussi tascherons-nous d'enuoyer quelqu'un à vostre place.

Ce Supérieur qui estoit vn bon Seruiteur de Dieu, trouua cette réponse de son Pere, si à propos, qu'il luy repartit: J'ay admiré & admire vostre réponse aussi belle qu'energique; ie la chers, ie la respecte, ie me l'applique, &c. M. Vincent l'ayant enuoyé releuer de charge, luy écrit ces mots: Nous enuoyons vn tel en vostre place, après les instances que vous nous en avez faites: j'espere que la famille verra en vos exemples, la soumission & la confiance que chacun doit à son Supérieur. Il luy mandoit cela, parce qu'il deuoit encore demeurer en la mesme Maison. Et il est à remarquer, que retirant de Charge les Supérieurs, il les laissoit assez souuent inferieurs dans la mesme famille, pour les exercer à vne plus parfaite humilité & obeissance.

Vn Prestre de la Mission, Regent dans vn Seminaire, qui estoit

fort pieux & zelé, mais qui auoit naturellement vn esprit vn peu aigre, & qui pour cela ne traitoit pas les Seminaristes avec toute la douceur conuenable, donna sujet à M. Vincent de luy écrire la Lettre suiuate: Je croy (luy dit-il) ce que vous me mandez, plus que les choses mesmes que ie voy; & j'ay trop de preuues de vostre affection à procurer le bien du Seminaire, pour la reuouer en doute. Cela fait que ie suspens mon jugement sur les plaintes qu'on m'a faites de vostre conduite trop seiche, jusqu'à ce que vous m'ayez vous-mesme mandé ce qui en est. Cependant, ie vous prie de faire reflexion sur vostre façon d'agir, & de vous donner à Dieu, pour corriger avec sa grace ce que vous y trouuez de mal-gracieux: car outre que la diuine Majesté en est offensée, quoy-que vous ayez vne bonne intention, il en arriue encore d'autres inconueniens. Le premier est, que ces Messieurs qui sortent mal-contens du Seminaire, peuuent se dégoûter de la Vertu, tomber dans le vice, & se perdre pour estre sortis trop tost de cette Sainte Ecole, faute d'y auoir esté traitez doucement. Le second est, qu'ils décrient le Seminaire, & empeschent que d'autres n'y entrent, qui sans cela y viendroient, & y recuroient les instructions & les graces conuenables à leur vocation. Et en troisiéme lieu, le mauuais prédicament d'une Maison particuliere tombe sur la petite Compagnie, laquelle perdant vne partie de sa bonne odeur, reçoit vn notable préjudice au progrès de ses fonctions, & voit diminuer le bien qu'il a plú à Dieu faire par elle.

Si vous dites, que vous n'avez point remarqué ces défauts en vous, c'est vn signe que vous avez bien peu d'humilité: car si vous en auiez autant que Nostre Seigneur en demande d'un Prestre de la Mission, vous vous reputeriez le plus imparfait de tous, & vous vous estimeriez coupable de ces choses, & attribuëriez à quelque secret aueuglement, de ne pas voir ce que les autres voyent, sur tout, depuis que vous en auez esté auerty. Et à propos d'auertissement, on m'a encore mandé que vous auez peine à souffrir qu'on vous en fasse: Si cela est, ô Monsieur, que vostre état est à craindre, & qu'il est éloigné de celui des Saints, qui se sont auilis deuant le monde, & réjoüis quand on leur a montré les petites taches qui estoient en eux. C'est mal imiter le Saint des Saints IESVS-CHRIST, qui a permis qu'on luy ait reproché publiquement le mal qu'il n'auoit pas fait, & qui n'a pas dit vn mot pour se mettre à couuert de cette confusion. Apprenons de luy,

Monſieur, à eſtre doux & humbles de cœur. Ce ſont les Vertus « que vous & moy luy deuons demander inceſſamment, & auf- « quelles nous deuons faire attention particuliere, pour ne nous « pas laiſſer emporter aux paſſions contraires, qui détruifent d'vne « main l'édifice ſpirituél que l'autre baſtit. Plaiſe à ce meſme Sei- « gneur de nous éclairer de ſon eſprit, pour voir les tenebres du « noſtre, & pour le ſoumettre à ceux qu'il a prépoſez pour nous « conduire, & de nous animer de ſa douceur infinie, afin qu'elle ſe « répande ſur nos paroles & ſur nos actions, pour eſtre agreables & « vtilés au Prochain. «

Parlant vn jour à ſa Communauté ſur le meſme ſujet, & luy donnant vn auertiſſement de tres-grande importance, avec ſon humilité ordinaire: *Je declare, dit-il, que ceux qui remarquent des défauts qui vont à la ruine & au déreglement de la Compagnie, & qui n'en auertiſſent pas, ſont coupables de la ruine & du déreglement de la meſme Compagnie. Suiuant cela, ie dois trouuer bon d'eſtre moy-meſme auerty; en ſorte que ſi ie ne me corrigeois pas de quelque défaut ſcandaleux, qui apportast deſordre & deſtruction à la Congregation, ou bien ſi j'enſeignois ou ſouſtenois quelque choſe contraire à la doctrine de l'Egliſe, la Congregation aſſemblée deuroit me depoſer, & puis chaſſer.*

Vne autre fois répondant à vn Superieur d'vne de ſes Maisons, touchant les auertiſſemens qu'il penſoit eſtre obligé de faire deuant la Communauté: En deux ou trois cas (luy dit-il) l'on doit auertir la Communauté de la faute d'vn ſeul: premierement, « quand le mal eſt ſi inueteré en celuy qui en eſt coupable, que l'on « juge qu'vn auertiſſement particulier luy ſeroit inutile: & c'eſt « pour cette raiſon que Noſtre Seigneur auertit Iudas en la pre- « ſence des autres Apôſtres, en termes couuerts, diſant qu'vn de « ceux qui mettoient la main au plat avec luy, le deuoit trahir. « Secondement, quand ce ſont des eſprits foibles qui ne peuuent « porter vne correction, pour douce qu'elle ſoit, bien qu'au reſte ils « ſoient bons: car avec cette bonté qu'ils ont, vne recommanda- « tion en général ſans les nommer, leur ſuffit pour les redreſſer. Et « en troiſième lieu, lors qu'il y a danger que d'autres ſe laiſſent « aller à la meſme faute, ſi on ne la reprend. Hors de ces cas j'eſtime « que l'auertiſſement ſe doit faire à la perſonne ſeule. «

Quant aux fautes qui ſe commettent à l'égard du Superieur, « il eſt bien vray qu'il en doit auertir l'Inferieur; mais en obſervant « deux ou trois choſes. Premierement, que ce ne ſoit jamais ſur le « champ ſans quelque neceſſité particuliere. Secondement, que «

» ce soit doucement & à propos. Troisièmement, que ce soit par
 » forme de raisonnement, luy representant les inconueniens de sa
 » faute, & cela d'une telle maniere qu'il puisse connoistre, que le
 » Superieur ne luy fait pas cet auertissement par humeur, ny
 » parce que la chose le regarde, mais pour son bien, & pour celuy
 » de la Communauté.

M. Vincent ne se contentoit pas de remedier au vice, & aux défauts des Maisons & des personnes, qui estoient sous sa conduite; mais il faisoit tous ses efforts pour y établir la perfection, & la plus exacte regularité: Pour cela, le premier & le plus efficace moyen qu'il y employoit, estoit le bon exemple qu'il y donnoit luy-mesme, se rendant imitateur de son Diuin Maistre, lequel, comme dit le Saint Euangile, commença premierement à faire, & puis se mit à enseigner. Et en effet ce Sage & zelé Superieur estoit si exact aux Exercices de la Communauté, & particulièrement à l'Oraison du matin, qu'il se leuoit comme les autres à quatre heures, quoy-qu'il eust fort peu reposé la nuit, pour auoir esté incommodé de la fiéure, ou pour quelqu'autre empeschement; & de plus, les jours auxquels il deuoit estre saigné, ou prendre medecine, & le lendemain de ces jours-là, mesme en sa vieillesse, il ne se donnoit aucun relasche, & ne laissoit pas de se trouuer à l'Oraison avec les autres. On ne scauroit croire combien les exemples de ferueur & d'exactitude de ce charitable Pere auoient de force sur ses Enfans, pour les porter à faire le mesme à son imitation; & l'on peut dire que son exemple a esté l'une des causes les plus efficaces de ce bel ordre, qu'on a toujourns veu & admiré dans la Maison de Saint Lazare, depuis que les Prestres de la Mission y ont esté établis; & qui a donné tant d'édification aux personnes du dehors. Il vouloit aussi que les Superieurs fussent toujourns les plus exacts à obseruer le Reglement, & qu'ils se trouuassent des premiers aux Exercices de la Communauté, autant que leur santé & leurs occupations le pourroient permettre.

» Il disoit sur ce sujet, parlant des Prestres de la Congregation,
 » Que ceux qui n'estoient point dans cette exactitude, particuliere-
 » ment à se leuer le matin, & à faire leur Oraison au lieu & au temps
 » que les autres la font, quoy-qu'ils eussent d'ailleurs beaucoup de
 » talens & de capacité pour la conduite, n'estoient pourtant
 » point propres pour estre Superieurs des Maisons, ny Directeurs
 » des Seminaires, Et il ajoûtoit, que quand il s'agit d'établir des Su-
 » perieurs, on doit bien prendre garde si ceux qu'on choisit pour

ces Offices sont reguliers & exemplaires, parce qu'autrement il leur manqueroit vne des principales qualitez requises en ceux, qui sont chargez de la conduite des autres.

Voicy ce qu'il écrit vn jour sur ce mesme sujet au Superieur d'un Seminaire, pour luy faire connoistre de quelle façon il se devoit comporter enuers les Ecclesiastiques qui estoient sous sa charge. Je louë Dieu (luy dit-il) du nombre des Ecclesiastiques que M. l'Euesque de N. vous enuoye : vous n'en manquerez pas si vous prenez la peine de les éleuer dans le veritable esprit de leur condition, qui consiste particulièrement en la vie interieure, & en la pratique de l'Oraison & des Vertus ; car ce n'est pas assez de leur montrer le Chant, les Ceremonies, & vn peu de Morale : le principal est de les former à la solide pieté, & deuotion. Et pour cela, Monsieur, nous en deuons estre les premiers remplis, car il seroit presque inutile de leur en donner l'instruction, & non pas l'exemple. Nous deuons estre des bassins remplis, pour faire écouler nos eaux sans nous épuiser ; & nous deuons posseder cet esprit, dont nous voulons qu'ils soient animez : car nul ne peut donner ce qu'il n'a pas. Demandons-le donc bien à Nostre Seigneur, & donnons-nous à luy, pour nous étudier à conformer nostre conduite & nos actions aux siennes : alors vostre Seminaire répandra vne s'auité dedans & dehors le Diocese, qui le fera multiplier en nombre & en benedictions, & au contraire, ce seroit vn grand empeschement à ce bien-là, de vouloir agir en Maistres enuers ceux qui sont sous nostre charge, ou de les negliger, ou mal-édifier : ce qui arriueroit, si nous voulions trop nous polir & nous ajuster, nous bien traiter, nous faire considerer & honorer, nous diuertir, nous épargner, & nous communiquer par trop au dehors. Il faut estre ferme, & non pas rude dans la conduite, & éviter vne douceur fade qui ne sert à rien. Nous apprendrons de Nostre Seigneur, comme la nostre doit estre toujourns accompagnée d'humilité & de grace, pour luy attirer les cœurs, & n'en degouter aucun.

Ecriuant à vn autre Superieur, il luy dit ; Ma grande esperance est que vous contribuërez beaucoup, avec la grace de Dieu, à sauuer ces peuples ; & que vos exemples seruiront à vos Confres, pour s'affectionner à cette bonne œuvre, & pour s'y appliquer aux lieux, aux temps, & en la maniere qui leur sera prescrite par vous, qui consulterez Dieu comme vn autre Moyse, & qui receurez la loy de luy pour la donner à ceux que vous condui-

rez. Souuenez-vous que la conduite de ce Saint Patriarche ;
estoit douce, patiente, supportante, humble & charitable ; &
qu'en celle de Nostre Seigneur, ces vertus ont paru en leur perfection, afin que nous nous y conformions.

Le Superieur d'une de ses Maisons luy ayant écrit, pour luy demander que sa charge fust remise à vn autre : Il luy fit cette réponse : Pour la décharge (luy dit-il) que vous demandez, ie vous prie de n'y pas penser ; mais d'esperer que sous les cendres de cette humilité, qui vous fait desirer de vous soumettre à vn autre, est caché l'Esprit de Nostre Seigneur, qui sera luy-mesme la direction de vostre conduite, vostre force en vostre foiblesse, vostre science en vos doutès, & vostre vertu en vos besoins. De vostre côté, Monsieur, donnez-vous à luy pour n'estre à peine à personne, pour traiter vn chacun avec douceur & respect, pour vser toûjours de prieres & de paroles amiables, & jamais de mots rudes ou imperieux : rien n'estant si capable de gagner les cœurs que cette maniere d'agir humble & suauë, ny par consequent de vous faire paruenir à vos fins, qui sont que Dieu soit seruy, & les Ames sanctifiées.

Ecriuant à vn autre sur le mesme sujet: Tant s'en faut (luy dit-il) que les raisons que vous apportez pour vous exempter de la Superiorité, nous fasse jeter les yeux sur vn autre, qu'elles nous confirment plutôt dans la resolution de vous la donner. La vètte que vous auez de vos défauts & de vostre incapacité, se doit employer pour vous humilier, & non pour vous décourager. Nostre Seigneur a assez de vertu & de suffisance pour luy & pour vous: laissez-le donc agir, & ne doutez point que si vous demeurez dans les humbles sentimens dans lesquels vous estes, & dans vne humble confiance en luy, sa conduite ne sanctifie la vostre. I'espere bien de sa bonté, & du bon vsage que vous faites de ses graces, qu'il en sera ainsi ; & dans cette esperance ie vous enuoye la Lettre, qui vous constitue Superieur de vostre Communauté : vous luy en pourrez faire lecture, afin qu'elle vous regarde desormais en Nostre Seigneur, & Nostre Seigneur en vous, ainsi que ie l'en prie.

Auant que de finir ce Chapitre, nous insererons encore icy l'extrait d'une Lettre de M. Vincent à vne Fille de la Charité, qui contient quelques auis dignes de remarque touchant sa conduite, pour l'entrée de celles qui estoient recettes en la Compagnie de ces bonnes Filles, ou qui en sortoient.

La réponse (luy dit-il) que vous ferez à cette bonne Fille , la- «
 quelle pour entrer en vostre Compagnie veut estre assurée pour «
 sa vie , est de luy dire , que cela ne se peut ; qu'on n'a pas encore «
 donné cette assurance à aucune ; & qu'on ne la donnera à per- «
 sonne , de crainte que quelques-vnes se relaschant aux Exercices , «
 ne deuiennent scandaleuses , & se rendent indignes de la grace «
 de leur Vocation : Car si ce mal-heur arriuoit à quelque esprit «
 mal-fait , ne seroit-il pas raisonnable de retrancher ce membre «
 gangrené , afin qu'il ne gastast pas les autres ? Vous sçaucez nean- «
 moins , ma sœur , que l'on ne met personne dehors que rarement , «
 & seulement pour des fautes notables ; & jamais pour des man- «
 quemens communs , ny mesme extraordinaires , s'ils ne sont fre- «
 quens & considerables ; encore le fait-on le plus tard qu'on peut , «
 & après auoir long-temps supporté les cheutes d'une telle per- «
 sonne , & employé vainement les remedes propres à sa correction . «
 On vse sur tout de cette patience & charité enuers celles qui ne «
 sont pas tout à fait nouuelles , & encore plus enuers les anciennes : «
 de sorte que s'il en sort quelques-vnes , c'est que ce sont elles- «
 mesmes qui s'en vont , ou par legereté d'esprit , ou parçè qu'ayant «
 esté lasches & tiedes au seruice de Dieu , Dieu mesme les vomit & «
 les rejette , auant que les Superieures pensent à les renuoyer . De «
 dire que celles qui sont fidèles à Dieu , & soumises à la sainte «
 obeïssance , sortent de la Compagnie , c'est ce qui n'arriue pas , «
 graces à Dieu , ny à l'égard de celles qui se portent bien , ny en- «
 uers celles qui sont infirmes . On fait ce qu'on peut pour les con- «
 seruer toutes , & on prend tous les soins possibles des vnes & des «
 autres , jusques à la mort . Si donc cette bonne Fille se veut re- «
 foudre d'entrer chez vous , & d'y mourir , elle y sera traitée de «
 mesme avec grande charité . Mais dites-luy , s'il vous plaist , que «
 ce sera à elle d'assurer sa Vocation par bonnes œuures , selon le «
 conseil de l'Apostre Saint Pierre . Et pour cela , qu'elle se doit ap- «
 puyer en Dieu seul , & esperer de luy la grace de la perseuerance . «
 Que si elle en veut estre assurée de la part des hommes , il y a ap- «
 arence qu'elle cherche autre chose que Dieu , il la faut laisser là , «
 & ne s'en plus mettre en peine . «



SECTION II.

*Sa Conduite pour le temporel des Maisons
de sa Congregation.*

Nous auons veu en quelques vns des Chapitres precedens, combien grande estoit la confiance de M. Vincent en la Prouidence de Dieu, rouchant les biens exterieurs necessaires à la subsistance des Maisons de sa Congregation ; & comme il tenoit pour assuré, que si les siens obseruoient exactement leurs Regles, & s'acquittoient fidelement de tous les deuoirs de leur Institut, cette Diuine Prouidence ne permettroit jamais qu'ils vinssent à manquer des commoditez requises à la vie ; se fondant sur la promesse que le Fils de Dieu en a faite, lors-qu'il a dit : *Cherchez premierement le Royaume de Dieu & sa justice, & toutes ces choses dont vous auez besoin, vous seront donnees.* Cela toutefois n'empeschoit pas qu'il ne veillast luy-mesme soigneusement, à conseruer & ménager, avec toute l'œconomie qui luy estoit possible, le bien temporel de sa Compagnie : tant parce que Dieu ayant ordonné que les hommes gagneroient leur vie à la sueur de leur visage, il a establi à mesme temps la necessité du conecours des causes secondes, pour cooperer avec luy à la production & preparation des choses dont ils ont besoin, que parce que c'est aux Peres de famille à nourrir leurs Enfans, aux Generaux d'Armées à fournir des armes & des viures aux Soldats, & aux Chefs des Compagnies à influer l'esprit & la vie sur leurs Membres. Suiuuant cela, M. Vincent estoit obligé de pouruoir à la subsistance des siens. Il y traualloit donc purement parce que Dieu le vouloit, & que le bien des Ames le requeroit ainsi. Pour cela il a fait deux choses. La premiere, de faire valoir le peu de bien qu'ils auoient, & la seconde, d'en bien ménager le petit reuenu.

Premierement, pour faire valoir le bien temporel de sa Compagnie & le conseruer, non seulement il établit des Procureurs pour cela, & autres personnes intelligentes pour y tenir la main sous sa conduite ; mais c'estoit tellement sous sa conduite, qu'ils ne faisoient rien sans son auis : il leur marquoit ce qu'ils auoient à faire, & souuent ce qu'ils auoient à dire, & en suite il s'en faisoit rendre compte : il leur demandoit ordinairement le soir, ce qu'ils auoient fait le jour, & il leur donnoit ses ordres pour le lende-

main : & afin qu'on ne negligeaſt rien , il leur diſoit ſouvent , que depuis qu'une affaire eſtoit commencée , il la falloir pourſuivre juſqu'au bout. Quelque ſoin que priſſent des affaires ceux qui eſtoient deputez pour cela , il ne pouvoit ſouffrir qu'ils fiſſent aucune choſe , ny dedans ny dehors , ſans luy en parler , pour peu qu'elle fuſt conſiderable ; & s'ils eſtoient trop ſujets à agir par eux-mêmes , il les depoſoit ; meſme les Superieurs des autres Maisons de ſa Congregation , qui faiſoient des choſes extraordinaires , comme baſtir , demolir & abbattre , ſans le luy propoſer , & auoir receu ſon approbation & conſentement : parce qu'autrement (diſoit-il) ſi chacun faiſoit à ſa teſte , on détruiroit la dépendance établie de Dieu , & on ne verroit que changemens & deſordres dans les Maisons.

Il faiſoit valoir quelques Fermes de la Communauté de Saint Lazare par les mains des Freres de ſa Compagnie , & il pouvoit dire après l'Apoſtre , que les Miſſionnaires trauailloient de leurs mains pour la publication de l'Euangile : Il y employoit avec les Freres , des Domestiques pour labourer , afin de taſcher d'auoir la prouiſion de bled ; il y faiſoit nourrir des troupeaux & des animaux domeſtiques , pour aider à faire les autres dépenses de la Maïſon de Saint Lazare , qui eſtant tres-grandes , requeroient qu'il uſaſt de toutes les inuentions poſſibles pour y ſubuenir. Il prenoit connoiſſance des moindres choſes , comme des plus grandes , & il voyoit de temps en temps les comptes du petit rapport de la baſſe-cour de Saint Lazare. Il veilloit à tout , prenoit ſoin de tout , & conſeroit de tout , meſme des arbres & des fruits du Jardin , afin que rien ne periſt ou ſe diſſipaſt , faute de préuoyance & de bon ménage ; en vn mot , il n'eſtimoit rien indigne de ſa conduite.

Quoy-qu'il fiſt toutes les Miſſions gratuitement , & qu'il ait mis ſes ſiens dans l'uſage de ne prendre ny preſens ny retributions des perſonnes qu'ils euangelifent ; neanmoins pour conformer ſa conduite à celle de Noſtre Seigneur , lequel receuoit des aumônes , il ne reſuſoit pas d'ordinaire celles qui venoient hors du temps des Miſſions , pourueu que tels bien-faits ſe fiſſent par charité , & non par ſalaire & recompènſe. Voicy ce qu'il écrit vn jour à vn de ſes Preſtres ſur ce ſujet : Il n'y a point de difficulté de recevoir la charité de Monsieur N. Et ſi déjà vous l'avez reſuſée , faites-luy-en vos excuſes ; nous n'auons point droit de reſuſer ce qu'il nous donne pour l'amour de Dieu.

Secondement, pour ménager le petit reuenu, il faisoit faire les prouisions des viures & des étoffes, non seulement aux temps, mais encore aux lieux les plus propres: cela fait, il recomman-
doit à ceux qui auoient ces choses en charge, de ne laisser rien perdre, tenoit la main à ce que la frugalité fust gardée en toutes choses, & que chacun se contenast des habits & de la nourriture qu'on luy donnoit, quoy que pauvres. Dans les mauuaises années, lors-que les viures estoient fort chers, il regardoit s'il n'y auoit rien à retrancher aux portions ordinaires du vin ou de la viande, afin que chacun se ressentist vn peu de l'incommodité publique, & que la dépense n'eust pas si grande.

Vne fois que la gelée auoit gasté les bleds & les vignes, il fit vn beau Discours pour exciter les siens à comparir à l'affliction publique, lequel il termina par ces paroles: Il faut gemir sous la
 » charge des Pauvres, & souffrir avec ceux qui souffrent: autrement nous ne sommes pas Disciples de IESVS CHRIST. Mais
 » encore que ferons-nous? Les Habitans d'une Ville assiegée regardent de temps en temps aux viures qu'ils ont. Combien auons-
 » nous de bled, disent-ils? Tant. Combien sommes-nous de bouches? Tant. Et là-dessus ils reglent le pain que chacun doit auoir,
 » & disent: A deux liures par jour, nous pourrons aller jusques-là.
 » Et comme ils voyent que le siege est pour durer dauantage, &
 » que les viures diminuent, ils se reduisent à vne liure de pain, à dix
 » onces, à six, & à quatre onces, pour soutenir long-temps, & empêcher d'estre pris par famine. Et sur la mer, comment fait-on?
 » Quand il arriue qu'un Nauire a esté jetté par la tempeste & ar-
 » resté long-temps dans quelque coin, on compte le biscuit, on
 » prend garde à la boisson; & s'il y en a trop peu, pour arriuer au
 » lieu où ils prétendent aller, ils en donnent moins; & plus ils retardent, plus ils diminuent la portion. Or si les Gouverneurs des
 » Villes, & les Capitaines des Vaisseaux, en vsent de la sorte, & si
 » la sagesse mesme requiert qu'ils agissent avec cette précaution,
 » parce qu'autrement ils pourroient perir; pourquoy ne ferons-
 » nous pas de mesme? Pensez-vous que les Bourgeois ne retran-
 » chent pas de leur ordinaire; & que les meilleures Maisons voyant
 » que les vendanges sont faites pour cette année, ne ménagent pas
 » leur vin, dans la crainte de n'en trouuer pas aisément l'année
 » prochaine? Hier des personnes de la Ville & de condition qui
 » estoient ceans, me disoient que la pluspart des Maisons retran-
 » cheroient entierement le vin aux seruiteurs: on leur dira, Pour-

uoyez-vous, il n'y a plus de vin ceans que pour le Maistre. Tout «
 cela, mes Freres, nous a fait penser à ce que nous auions à faire, «
 & j'assemblay hier les Prestres anciens de la Compagnie pour «
 prendre leurs auis; enfin on a trouué à propos de nous reduire à «
 demy-sétier par repas pour cette année. Cécly fera de la peine à «
 quelques-vns qui pensent auoir besoin de boire vn peu plus de «
 vin; mais comme ils sont accoûtuméz à se soumettre aux ordres «
 de la Prouidence, & à surmonter leurs appetits, ils feront bon «
 vsage de cette peine, comme ils font des autres sujets de mortifi- «
 cation, dont ils ne se plaignent pas. Il y en aura peut-estre d'au- «
 tres qui s'en plaindront par attache à leurs satisfactions; Esprits «
 de chair, gens sensuels, & enclins à leurs plaisirs, qui ne veulent «
 en perdre aucun; & qui murmurent de tout ce qui n'est pas selon «
 leur goust. O Sauueur! gardez-nous de cet esprit de sensualité. «

Il éuitoit toute sorte de dépense superflüe, il n'en faisoit mes-
 me de necessaire que le moins qu'il pouuoit: il n'épargnoit rien
 pour la charité, comme nous auons dit ailleurs; il donnoit tout
 à Dieu, & au salut des Ames; mais à la chair, à la sensualité, aux
 plaisirs & aux commoditez, tout le moins qu'il pouuoit; point de
 bastimens qui ne fussent absolument necessaires, point d'enjoli-
 uemens & de peintures; non pas mesme d'ornemens, d'ameuble-
 mens, ny d'accommodemens qui ne fussent de la derniere neces-
 sité. Et quoy qu'il fust souuent pressé de faire & de changer plu-
 sieurs choses qui sembloient vtils, & mesme conuenables; il
 tenoit toujourns ferme pour n'entreprendre de telles dépenses, &
 disoit pour raison, que Dieu ne s'estant pas obligé à donner plus
 que le necessaire, il ne deuoit pas s'engager au superflu.

Vn Superieur d'vne de ses Maisons le pressoit de consentir que
 l'on fist vn bastiment, & que la Maison de Saint Lazare y con-
 tribuast, laquelle se trouuoit dans l'impuissance de le faire; &
 comme il luy representoit que faute de cela on ômettoit à faire
 beaucoup de bien, & que les particuliers n'y pouuant demeurer,
 cela les dégoûtoit & deregloit; Voicy la prudente réponse qu'il
 luy fit: Vous me parlez de commencer vostre bastiment. O IESVS, «
 Monsieur, il n'y faut pas penser! C'est vne grande misericorde «
 que Nostre Seigneur a fait à la Compagnie, de luy donner le lo- «
 gement tel qu'il est, en attendant qu'il plaise à sa Diuine Bonté «
 de nous enuoyer du secours. Quant aux inconueniens que vous «
 m'alleguez, ne pouuant faire autrement, nous n'en serons pas la «
 cause; & puis ce procedé me semble auoir quelque rapport à la «

» conduite de Dieu sur son Peuple, ayant permis vn grand desor-
 » dre par plusieurs siecles, & la perdition d'vne infinité d'Ames,
 » pour mettre vn ordre rout diuin, & les sauuer tous par la venuë,
 » la Vie, la Passion, & la Mort de son Fils, lequel il a enuoyé au
 » temps qu'il a veu son Peuple disposé à le receuoir, par tant de
 » semonces, de Propheties, & de souhaits faits pour cela. Si c'est
 » vne fausse veuë, ie m'en rapporte; & si vous m'en donnez vne
 » meilleure, ie la prendray de bon cœur.

M. Vincent euitoit vne autre sorte de dépense, en laquelle tombent les Superieurs trop condescendans: C'est que les hommes aimant naturellement le changement, il s'en trouue quise déplaisent en vn lieu, & sous pretexte que l'air, ou l'employ, ou les personnes avec qui ils sont, ne leur reuiennent pas, ils s'imaginent qu'ils seront mieux ailleurs; ou bien les Superieurs particuliers n'estant pas satisfaits de quelqu'un, desirent de s'en décharger, & d'en auoir vn autre à leur gré: Pour cela, si on les vouloit croire, il faudroit souuent retirer des hommes, & quelquefois leur faire faire de longs voyages, & en enuoyer d'autres à grands frais; & cela faute de mortification, & de support: Il y a peu de Maisons où ces occasions ne se rencontrent. Mais M. Vincent ne pouuoit leur accorder ces allées & venües: il les prioit d'attendre encore; Il les encourageoit à la patience, il s'excusoit sur la difficulté de remplir leurs places, & leur disoit qu'avec le temps on verroit; il esperoit que cependant ils perdroient ce desir de changer. Ce n'est pas qu'il n'en ait fait changer de temps en temps quelques vns, mais c'estoit pour d'autres motifs importans, & non pour fauoriser leur inconstance, & leurs propres satisfactions, contre lesquelles il a montré vne fermeté extraordinaire en ces occasions. Voicy la réponse qu'il fit à vn de ses Prestres qui luy demandoit à changer de demeure: Elle suffira pour exemple de

» quantité d'autres qu'il a écrites en pareille rencontre. Comme
 » il a plû à Dieu, dit-il, de me donner la connoissance de la Con-
 » gregation, & en particulier de l'état & des besoins de chaque
 » Maison, & des dispositions des sujets; ie ne vois pas que pour le
 » present vous pussiez estre plus vtile ailleurs. Au nom de Dieu,
 » Monsieur, tenez ferme, & assurez-vous que la benediction de
 » Dieu ne vous manquera pas, & qu'vne des plus sensibles consolations
 » que j'aye, est de vous voir là où vous estes, & que j'espere
 » que nous vous verrons vn jour bien grand au Ciel.

Il n'ysoit pas seulement de toute l'épargne possible, en éuitant

soigneusement les dépenses moins vtiles, pour pouuoir satisfaire aux necessaires, & faire seruir les necessaires vniquement aux affaires de Dieu, par vne conduite toute sainte: Mais cette mesme conduite luy a fait encore ménager son temps qui luy estoit tres-precieux, pour vn si grand nombre d'œuvres & d'affaires differentes dont il estoit chargé, pour le temporel & pour le spirituel, tant de sa Congregation, que des autres Compagnies qu'il dirigeoit: C'est pourquoy il n'en vouloit pas perdre vn seul moment. Premièrement, il estoit presque sans cesse occupé à prier, à parler, à écrire, à prendre ou à donner conseil, & à aller & venir, à refoudre & à executer les choses resolües. Secondement, il prenoit sur son sommeil vne partie de la nuit, pour la donner au bien de sa conduite: car outre qu'il se couchoit le soir, vne ou deux heures plus tard que les autres, pour parler à quelques-vns, & vacquer à la lecture des Lettres, & à d'autres choses; il pensoit encore la nuit aux affaires de sa charge, & on pouoit bien dire de luy, qu'il estoit vn Pasteur veillant sur son troupeau. Troisièmement, les autres Prestres de sa Congregation auoient enuiron deux heures de recreation par jour, c'est à dire vne heure ou enuiron après chaque repas; & M. Vincent employoit ces heures-là à l'acquit de sa charge. Quatrièmement, bien qu'il donnast loisir à ceux qui luy parloient, particulièrement aux Externes, de luy dire tout, & de se retirer satisfaits; il ne s'entretenoit pas neanmoins avec eux de choses inutiles; il en détournoit les discours, il euitoit les digressions, mesme dans les Assemblées de pieté, où il se trouuoit pour les Pauures, ou pour d'autres desseins charitables: Il disoit souuent; Cà reuersons au sujet, concluons, voyons ce qui reste. Monsieur, ou Madame, auez-vous agreable que nous acheuions, &c. Cinquièmement, il rendoit peu de visites, s'il n'y estoit porté par quelque necessité d'affaires, de reconnoissance, ou de Charité.

Voicy en abrégé l'idée de sa conduite, depeinte dans le discours qui suit; qui fut recueilly comme tres-digne de remarque, par celuy-là mesme auquel il le fit, & qui alla pour cet effet le mettre par écrit, aussi-tost qu'il fut sorty d'avec luy.

SECTION TROISIE'ME

Avis de M. Vincent donnez de bouche à un Prestre de la Congregation de la Mission, avant que de l'envoyer en une autre Maison, pour en avoir la conduite.

„ **O** MONSIEUR, quel, & combien grand pensez-vous que
 „ soit l'employ du gouvernement des Ames, auquel Dieu
 „ vous appelle? Quel métier croyez-vous que soit celui des Pre-
 „ stres de la Mission, qui sont obligez de manier & de conduire des
 „ esprits, dont Dieu seul connoist les mouuemens? *Ars artium, re-*
 „ *gimen animatum*: C'a esté l'employ du Fils de Dieu sur la terre:
 „ c'est pour cela qu'il est descendu du Ciel, qu'il est nay d'une
 „ Vierge, & qu'il a donné tous les momens de sa vie, & enfin souf-
 „ fert vne tres-douloureuse mort. C'est pourquoy vous devez con-
 „ cevoir vne tres-grande estime de ce que vous allez faire.

„ Mais quel moyen de s'acquiter de cet Employ? De conduire
 „ des Ames à Dieu? De s'opposer au torrent des vices d'un peuple,
 „ ou aux défauts d'un Seminaire? D'inspirer les sentimens des Ver-
 „ tus Chrestiennes & Ecclesiastiques dans ceux que la Prouidence
 „ vous confiera pour contribuer à leur salut, ou à leur perfection?
 „ Certainement, Monsieur, il n'y a rien d'humain en cela; ce n'est
 „ pas icy l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre d'un Dieu. *Grande opus.*
 „ C'est la continuation des Emplois de IESVS-CHRIST, & par-
 „ tant l'industrie humaine ne peut rien icy que tout gêner, si Dieu
 „ ne s'en mêle. Non, Monsieur; ny la Philosophie, ny la Theolo-
 „ gie, ny les discours n'operent pas dans les Ames; Il faut que
 „ IESVS-CHRIST s'en mêle avec nous, ou nous avec luy; que
 „ nous operions en luy, & luy en nous; que nous parlions comme
 „ luy & en son esprit, ainsi que luy-mesme estoit en son Pere, &
 „ preschoit la Doctrine qu'il luy auoit enseignée: C'est le langage
 „ de l'Ecriture-Sainte.

„ Il faut donc, Monsieur, vous vider de vous-mesme, pour
 „ vous reuétir de IESVS-CHRIST. Vous scaurez que les causes or-
 „ dinaires produisent des effets de leur nature, vn mouton fait vn
 „ mouton, &c. & vn homme vn autre homme; de mesme, si celui
 „ qui conduit les autres, qui les forme, qui leur parle, n'est animé
 „ que de l'esprit humain, ceux qui le verront, qui l'écouteront, &
 „ qui

VINCENT DE PAVL. LIVRE III. CHAP. XXIV. 361

qui s'étudieront à l'imiter, deviendront tout humains: il ne leur « inspirera, quoy- qu'il dise & qu'il fasse, que l'apparēce de la Vertu, « & non pas le fond: il leur communiquera l'esprit dont luy-mesme « sera animé, comme nous voyons que les Maistres impriment « leurs Maximes & leurs façons de faire dans l'esprit de leurs Dis- « ciples. «

Au contraire, si vn Superieur est plein de Dieu; s'il est remply « des Maximes de Nostre Seigneur, toutes ses paroles seront « efficaces, & il sortira vne vertu de luy, qui édifiera, & toutes ses « actions seront autant d'instructions salutaires, qui opereront le « bien dans ceux qui en auront connoissance. «

Pour en venir là, Monsieur, il faut que Nostre Seigneur luy- « mesme imprime en vous sa marque & son caractère; car de mes- « me que nous voyons vn Sauvageon, sur lequel on a enté vn franc, « porter des fruits de la nature de ce mesme franc; aussi nous, mis- « miserables creatures, quoy-que nous ne soyons que chair, que « foin & qu'épines, toutefois Nostre Seigneur imprimant en nous « son caractère, & nous donnant, pour ainsi dire, la sēue de son es- « prit & de sa grace, & estant vnis à luy comme les pampres de la « vigne aux seps, nous faisons le mesme qu'il a fait sur la terre, ie « veux dire que nous operons des actions diuines, & enfantons, « comme Saint Paul tout plein de cet esprit, des Enfans à Nostre « Seigneur. «

Vne chose importante à laquelle vous devez vous appliquer « soigneusement, est d'auoir grande communication avec Nostre « Seigneur dans l'Oraison: c'est là le reseruoir, où vous trouuerez « les instructions qui vous seront nécessaires, pour vous acquiter « de l'employ que vous allez auoir. Quand vous aurez quelque « doute, recourez à Dieu, & dites luy: Seigneur, qui estes le Pere « des lumieres, enseignez-moy ce qu'il faut que ie fasse en cette « rencontre. «

Ie vous donne cet auis, non seulement pour les difficultez « qui vous feront peine; mais aussi pour apprendre de Dieu imme- « diatement ce que vous aurez à enseigner, à l'imitation de Moyse, « qui n'annonçoit au peuple d'Israël que ce que Dieu luy auoit ins- « piré. *Hæc dicit Dominus.* «

De plus, vous devez auoir recours à Dieu par l'Oraison, pour cō- « seruer vostre ame en sa crainte, & en son amour; car, hélas! Mon- « sieur, ie suis obligé de vous dire, & vous le devez sçauoir, que l'on « se perd souuent en contribuant au salut des autres. Tel fait bien «

» en son particulier, qui s'oublie soy-mesme estant occupé au de-
 » hors. Saül fut trouué digne d'estre Roy, parce qu'il viuoit bien.
 » dans la Maison de son Pere : & cependant, après auoir esté élevé
 » sur le Trône, il déchût miserablement de la grace de Dieu. Saint
 » Paul chastioit son corps, de crainte qu'après auoir presché aux
 » autres, & leur auoir montré le chemin de salut, luy-mesme ne
 » fust reprouué.

» Or afin de ne pas tomber dans le mal-heur de Saül ny
 » de Iudas, il faut vous attacher inseparablement à Nostre Sei-
 » gneur, & luy dire souuent, éleuant vostre esprit & vostre cœur
 » vers luy. O Seigneur : ne permettez pas qu'en voulant sauuer les
 » autres, ie me perde mal-heureusement, soyez vous-mesme mon
 » Pasteur, & ne me déniez pas les graces que vous communiquez
 » aux autres par mon entremise, & par les fonctions de mon
 » Ministère.

» Vous deutez encore auoir recours à l'Oraison, pour demander
 » à Nostre Seigneur les besoins de ceux dont vous aurez la condui-
 » te. Croyez assurément que vous ferez plus de fruit par ce moyen,
 » que par aucun autre. I E S U S- C H R I S T qui doit estre l'exemple
 » de toutes vos conduites, ne s'est pas contenté d'employer ses pre-
 » dications, ses trauaux, ses jeûnes, son sang & sa mort mesme :
 » mais à tout cela il a ajouté l'Oraison. Il n'en auoit point de be-
 » soin pour luy ; ça donc esté pour nous, qu'il a tant de fois prié, &
 » pour nous enseigner à faire le mesme, tant pour ce qui nous re-
 » garde, comme pour ce qui touche ceux, dont nous deuons estre
 » avec luy les Sauueurs.

» Vne autre chose que ie vous recommande, c'est l'humilité de
 » Nostre Seigneur. Dites souuent : Seigneur ! qu'ay-ie fait pour
 » auoir vn tel employ ? Quelles sont mes œures qui correspondent
 » à la charge que l'on me met sur les épaules ? Ah mon Dieu ! Je
 » gêteray tout, si vous mesme ne conduisez toutes mes paroles, &
 » toutes mes œures. Enuisageons touïours en nous tout ce qu'il y
 » a d'humain & d'imparfait, & nous ne trouuerons que trop de
 » quoy nous humilier, non-seulement deuant Dieu, mais encore
 » deuant les hommes, & en la presence de ceux qui nous sont
 » Inferieurs.

» Sur tout, n'ayez point la passion de paroistre Superieur, ny
 » le Maître. Je ne suis pas de l'auis d'vn: personne qui me disoit
 » ces jours passéz, que pour bien conduire & maintenir son-
 » autorité, il falloit faire voir que l'on estoit le Superieur. O mon-

VINCENT DE PAVL, LIVRE III CHAP. XXIV. 363

Dieu ! Nostre Seigneur IESVS-CHRIST n'a point parlé ainsi, il nous a enseigné tout le contraire de parole & d'exemple, nous disant que luy-mesme estoit venu, non pour estre seruy, mais pour servir les autres, & que celuy qui veut estre le Maistre, doit estre le Seruiteur de tous.

Entrez donc dans cette Sainte Maxime, vous comportant enuers ceux, avec qui vous allez demeurer, *quasi unus ex illis*; leur disant d'abord que vous n'estes pas venu pour les maistriser, mais bien pour les servir; faites cela au dedans & au dehors, & vous vous en trouvez bien.

De plus, nous devons toujors rapporter à Dieu le bien qui se fait par nostre entremise; & au contraire nous attribuer tout le mal qui arriue dans la Communauté. Oüy, ressouenez-vous que tous les desordres viennent principalement du Superieur, qui par sa negligence, ou par son mauuais exemple, introduit le dereglement, de mesme que tous les membres du corps languissent, lors-que le chef est mal-sain.

L'humilité vous doit porter aussi à éviter toutes les complaisances qui se glissent, principalement dans les Emplois qui ont quelque éclat. O Monsieur, que la vaine complaisance est vn dangereux venin des bomes œuures ! C'est vne peste quirompt les actions les plus saintes, & qui fait bien-tost oublier Dieu. Donnez-vous de garde, au nom de Dieu, de ce défaut, comme du plus dangereux que ie sçache à l'auancement en la vie spirituelle & à la perfection.

Pour cela donnez-vous à Dieu; afin de parler dans l'esprit humble de IESVS-CHRIST, auoiant que vostre Doctrine n'est pas vostre ny de vous, mais de l'Euangile. Imittez sur tout la simplicité des paroles & des comparaisons que Nostre Seigneur fait dans l'Escriture-Sainte, parlant au peuple. Helas ! quelles merueilles ne pouuoit-il pas enseigner au peuple ? Que de secrets n'eust-il pas pû decouvrir de la Diuinité, & de ses admirables perfections, luy qui estoit la Sageste Eternelle de son Pere ? Cependant, vous voyez comme il parle intelligiblement, & comment il se sert de comparaisons familiares, d'vn Laboureur, d'vn vigneron, d'vn champ, d'vne vigne, d'vn grain de moutarde. Voila, comme il faut que vous parliez, si vous voulez vous faire entendre au peuple, à qui vous annoncerez la parole de Dieu.

Vne autre chose à laquelle vous devez faire vne attention tou-

» te particuliere, c'est d'auoir vne grande dépendance de la con-
 » duite du Fils de Dieu: ie veux dire que quand il vous faudra agir,
 » vous fassiez cette reflexion: Cela est-il conforme aux Maximes
 » du Fils de Dieu? Si vous trouuez que cela soit, dites à la bonne
 » heure, faisons: si au contraire, dites, Je n'en feray rien.

» De plus, quand il sera question de faire quelque bonne œuvre,
 » dites au Fils de Dieu: Seigneur, si vous estiez en ma place,
 » comment feriez-vous en cette occasion? Comment instruiriez-
 » vous ce Peuple? Comment consoleriez-vous ce malade d'esprit,
 » ou de corps?

» Cette dépendance doit encore s'étendre à déferer beaucoup à
 » ceux qui vous representent Nostre Seigneur, & qui vous tiennent
 » lieu de Superieurs: Croyez-moy, leur experience, & la grace que
 » IESVS-CHRIST par sa bonté leur communique, à raison de
 » leur charge, leur a appris beaucoup de choses pour la conduite:
 » Je vous dis cecy pour vous porter à ne rien faire d'importance, ny
 » rien entreprendre d'extraordinaire sans nous en donner auis: ou
 » si la chose pressoit si-fort, que vous n'eussiez pas le temps d'at-
 » tendre nostre resolution, adressez-vous au Supérieur le plus pro-
 » che, luy demandant: Monsieur, que feriez-vous dans vne telle
 » occasion? Nous auons experience que Dieu a beny la conduite
 » de ceux qui en ont vsé ainsi: où au contraire, ceux qui ont fait au-
 » trement, se sont engagez en des affaires qui ne les ont pas seule-
 » ment mis en peine, mais mesme qui nous ont embarrasséz.

» Je vous prie aussi de faire attention à ne vous point vouloir
 » signaler dans vostre conduite. Je desire que vous n'affectiez rien
 » de particulier, mais que vous suiuiiez toujours *viam regiam*, cette
 » grande route, afin de marcher seurement & sans reprehension.
 » J'entens par-là vous dire, que vous vous conformiez en toutes
 » choses aux Regles & aux saintes Coûtumes de la Congregation:
 » N'introduisez rien de nouveau, mais regardez les auis qui ont
 » esté dresséz pour ceux qui ont la conduite des Maisons de la
 » Compagnie, & ne retranchez rien de ce qui se fait dans la mesme
 » Compagnie.

» Soyez non seulement fidèle à obseruer les Regles, mais aussi
 » exact à les faire obseruer: car faute de cela tout iroit mal. Et
 » comme vous tiendrez la place de Nostre Seigneur, aussi faut-il
 » que vous soyez à son imitation vne lumière qui éclaire & qui
 » échaufe. IESVS-CHRIST, dit Saint Paul, est la splendeur du Pere;
 » & Saint Iean, que c'est la lumière qui éclaire tout homme qui
 » vient au monde.

VINCENT DE PAVL, LIVRE III. CHAP. XXIV. 365

Nous voyons que les causes superieures influent dans les inferieures, par exemple, les Anges qui sont dans vne Hierarchie superieure, éclairent, illuminent & perfectionnent les Intelligences d'une Hierarchie inferieure: de mesme le Superieur, le Pasteur & le Directeur doit purger, illuminer & vnir à Dieu les Ames qui luy sont commises de la part de Dieu mesme.

Et comme les Cieux enuoyent leurs benignes influences sur la terre, il faut que ceux qui sont au dessus des autres répandent en eux l'esprit principal, qui les doit animer: pour cela vous devez estre tout plein de grace, de lumiere & de bonnes ceuvres: comme nous voyons que le Soleil communique de la plenitude de sa clarté aux autres Astres.

Enfin, il faut que vous soyez comme le sel, *Vos estis sal terre*, empeschant que la corruption ne se glisse dans le troupeau, dont vous serez le Pasteur.

Après que M. Vincent m'eut dit tout ce que dessus, avec un zèle & une charité que ie ne puis expliquer, il survint un Frere de la Compagnie, lequel luy parla de quelque affaire temporelle qui regardoit la Maison de Saint Lazare: & lors-que ce Frere fut sotty, il prit de là occasion de me donner les Avis suivans.

Vous voyez, Monsieur, comme des choses de Dieu, dont nous parlions à-present, il me faut passer aux affaires temporelles: De-là vous devez connoistre qu'il appartient au Superieur de pourvoir non seulement aux choses spirituelles, mais qu'il doit aussi étendre ses soins aux choses temporelles: car comme ceux qu'il a à conduire sont composez de corps & d'ame, il faut aussi qu'il pourvoye aux besoins de l'un & de l'autre, & cela à l'exemple de Dieu, qui estant occupé de toute eternité à engendrer son Fils, & le Pere & le Fils à produire le Saint Esprit, outre, dis-je, ces diuines operations, *ad intra*, il a créé le monde, *ad extra*, & s'occupe continuellement à le conseruer avec toutes ses dépendances, & produit toutes les années de nouveaux grains sur la terre, de nouveaux fruits sur les arbres, &c. Et le mesme soin de son adorable Prouidence s'étend jusques-là, qu'une feuille d'arbre ne tombe point sans son ordre; il compte tous les cheueux de nostre teste, & nourrit jusqu'au plus petit vermisseau, & jusqu'à un ciron. Cette Consideration me semble bien puissante, pour vous faire comprendre que l'on ne doit pas seulement s'appli-

» quer à ce qui est releué, comme sont les fonctions qui regardent
 » les choses spirituelles, mais qu'il faut encore qu'un Supérieur qui
 » represente en quelque façon l'étendue de la puissance de Dieu,
 » s'applique à auoir le soin des moindres choses temporelles, n'esti-
 » mant point que ce soin soit vne chose indigne de luy. Donnez-
 » vous donc à Dieu, pour procurer le bien spirituel de la Maison
 » où vous allez.

» Le Fils de Dieu, dans le commencement qu'il enuoya ses Apo-
 » stres, leur commanda de ne point porter d'argent : mais en suite,
 » comme le nombre de ses Disciples s'accrût, il voulut qu'il y en
 » eust vn de la troupe, *qui oculos haberet*, & qui eust soin non seule-
 » ment de nourrir les Pauvres, mais mesme qui pourueust aux ne-
 » cessitez de sa famille. Bien plus, il souffrit que des femmes allas-
 » sent à sa suite pour la mesme fin, *qua ministrabant ei* : & s'il ordonne
 » dans l'Euangile de ne se point mettre en peine du lendemain, cela
 » se doit entendre de ne point auoir trop d'empressement ny de
 » sollicitude pour les biens de la terre ; & non pas absolument de
 » negliger les moyens de la vie & du vêtement : autrement il ne
 » faudroit point semer.

» Je finis là-dessus, en voila assez pour aujourd'huy. Je repete de-
 » rechef que ce que vous allez faire, est vne œuure bien grande,
 » *Grande opus*. Je prie Nostre Seigneur qu'il donne sa benediction
 » à vostre conduite : & priez-le de vostre part avec moy, qu'il me
 » pardonne toutes les fautes que j'ay commises moy-mesme dans
 » l'employ où je suis.

CHAPITRE DERNIER.

*Conclusion de tout cet Ouvrage, où l'on satisfait à la demande
 qui se pourroit faire, pourquoy on ne rapporte en ce Liure
 aucun miracle fait pour preuve de la sainteté de Monsieur
 Vincent.*

Ceux qui mettent par écrit la Vie des personnes qui ont ex-
 cellé en Vertu, rapportent ordinairement à la fin de leur
 Ouvrage les miracles que Dieu a operez en leur faueur, pour ser-
 uir comme d'un témoignage authentique de leur sainteté. Et
 comme on ne doit pas legerement croire tout ce qui se dit de ces
 œuures extraordinaires & miraculeuses, aussi ne les faut-il pas re-

merairement rejeter ou improuer : car la main de Dieu n'est pas racourcie, & sa puissance n'a pas moins d'étendue en ces derniers siècles que dans les précédens. Il est le souverain Seigneur de l'Vniuers, qui peut toujours faire tout ce qui luy plaist au Ciel & en la terre : & comme le don des miracles est vn des principaux moyens qu'il a voulu employer pour établir son Eglise, & planter la Foy dans les cœurs des hommes, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne puisse s'en seruir, & qu'en effet il ne s'en serue de temps en temps, pour affermir cette même Eglise, & réveiller cette Foy, qui semble quelquefois estre comme endormie en la pluspart des Chrestiens.

Cela estant donc de la sorte, quelqu'un peut-estre demander pourquoy dans tout le recit de la vie de M. Vincent on n'a rapporté aucun miracle ? Car cette vie ayant esté si vertueuse & si sainte, comment se pourroit-il faire que Dieu n'en eust pas operé en sa faueur ? Et s'il en a fait quelqu'un, pourquoy est-ce qu'on le retient sous le silence, & qu'on ne le declare point ? puis que selon le témoignage d'un Ange, *C'est vne chose honorable & glorieuse à Dieu de declarer & manifester les œuvres de sa puissance.*

*Opera Dei
reclare &
confiteri ho-
norificum est
Iob. 22.*

Mais on peut répondre en premier lieu, que ce n'est pas vne consequence necessaire, lors-qu'une personne a mené vne vie sainte, que cette vie ait esté accompagnée du don des miracles, puisque nous voyons plusieurs grands Saints reconus pour tels de toute l'Eglise, desquels toutefois on ne lit point qu'ils aient fait aucun miracle : L'Euangile nous declare expressément que Saint Iean Baptiste, quoy-que déclaré par la bouche du Fils de Dieu mesme le plus grand de tous les hommes, n'a pourtant fait aucun miracle : & l'Histoire Ecclesiastique nous met deuant les yeux vn tres-grand nombre de Saints, de tous états & conditions, qui n'en ont jamais fait, dont neanmoins l'Eglise ne laisse pas de reconnoistre & d'honorer la sainteté : & par consequent, bien-que Dieu n'eust fait aucun miracle par M. Vincent, cela ne deuroit en rien diminuer l'estime que meritent ses Vertus, ny la veneration qui est due à la memoire de sa sainte Vie.

On pourroit encore répondre, que si on n'a rapporté aucun miracle fait en faueur de ce saint homme, ce n'est pas que plusieurs personnes tres-dignes de foy n'ayent rendu témoignage de diverses choses qu'il a faites durant sa vie, & qui sont arriuées après sa mort, qui pourroient estre reconnuës pour miraculeuses. Comme, par exemple, qu'il a plusieurs fois prédit des choses auant

qu'elles arriuaſſent: qu'il en a connu & declaré d'autres purement interieures, qui ne pouuoient eſtre ſçeuës que de Dieu ſeul: qu'il a deliuré pluſieurs perſonnes de diuerſes peines interieures tres-grandes, dont elles eſtoient extraordinairement trauaillées depuis long-temps, & auſquelles elles n'auoient pû trouuer aucun ſoulagement; Pour ne rien dire de la guerifon de pluſieurs autres perſonnes affligées en leurs corps de maladies tres-fâcheuſes, & qui paroifſoient irremediabes, laquelle s'eſt faite d'vne maniere qui ſurpaſſe entierement les forces de la nature, lors-que ces perſonnes ont eu recours aux interceſſions de ce grand Seruireur de Dieu.

Mais quoy-qu'on pût rapporter pluſieurs exmples de telles & ſemblables choſes, qui ſont tres-auerées, & appuyées ſur des témoignages irreprochables, & qui meriteroient ſans doute la crean-
du lecteur; On a mieux aimé toutefois les cacher ſous le voile du ſilence, tant pour rendre vne plus exacte obeïſſance aux ordres de la Sainte Eglise, qui ne veut point qu'on publie aucun miracle qui n'ait auparauant eſté reconnu & approuué par l'autorité des Eueſques: que pour ſe conformer plus parfaitement à l'eſprit de ce Pere des Miſſionnaires, dont l'humilité ne pouuoit ſouffrir qu'on decouuriſt les dons & les graces extraordinaires de Dieu, voulant qu'on les tint cachées, juſqu'à ce que ſa Prouidence les manifeſtaſt elle-meſme, par les voyes quelle jugeroit les plus conuenables.

Enfin, ſi l'on ne produit en ce liure aucun miracle pour marque de la Sainteté de M. Vincent, c'eſt que nous en auons d'ailleurs des preuues ſi fortes, qu'elle ſont plus-que ſuffiſantes, non ſeulement pour conuaincre, mais auſſi pour perſuader vn eſprit rationnable & Chreſtien. On rapporte d'vn Cardinal fort âgé, qu'eſtant preſent dans le Conſiſtoire, à la Lecture qui s'y faiſoit des Informations que le Souuerain Pontife auoit ordonnées, pour proceder à la Canonization d'vne perſonne, qui auoit vécu, & qui eſtoit morte en reputation de Sainteté: Pendant qu'on recitoit vn grand nombre de guerifons miraculeuſes de diuerſes maladies, faites par ſes interceſſions, ce Cardinal paroifſoit tout aſſoupy, & abbatu de ſommeil; mais que dans la ſuite, quand on vint à rapporter qu'vn jour ayant receu en pleine rue vne injure fort atroce, & vn affront tres-ſenſible, elle l'auoit ſupporté avec vne patience admirable, ſans en faire paroître la moindre émotion, & qu'au contraire elle auoit témoigné beaucoup de charité

rité & d'amour, enuers ceux qui la traitoient si mal ; ce bon Cardinal ourant les yeux, comme s'il se fust reueillé, dit tout haut, *Voila vn grand miracle*. Voulant rémoigner par ces paroles, que les actions vertueuses, & particulièrement celles qui sont heroïques, & beaucoup élevées au dessus de la portée de la nature, doiuent passer pour des preuues les plus fortes & les plus conuaincantes de la Sainteté de ceux qui les ont pratiquées jusques à la mort.

Suiuant cette maxime, ceux qui voudront faire attention sur tout ce qui a esté rapporté de M. Vincent, trouueront abondamment de quoy conuaincre leur esprit sur ce sujet : car si l'on peut appeller miraculeuses les œuures qui sont au dessus des voyes communes de la nature, qui surpassent de beaucoup ses forces, & qui vont bien loin au delà du train ordinaire du commun des Chrestiens ; on peut aussi bien dire que la longue vie de M. Vincent a esté presque vn continuel miracle, puisqu'elle n'a esté autre chose qu'un tissu d'actes des plus excellentes vertus, dans la pratique desquelles ce fidèle Seruiteur de Dieu a touïjours constamment perseueré jusqu'à la fin.

Mais pour donner encore plus de jour à ce que nous desirons faire entendre au Lecteur, il obseruera s'il luy plaist, que comme Dieu ne s'est pas seruy des seuls miracles, mais qu'il a employé diuers autres moyens, pour rendre croyables les mysteres & les veritez de nostre Religion : de mesme sa Diuine Prouidence ne veut pas touïjours manifester la Sainteté de ses plus fidèles seruiteurs par les œuures miraculeuses qu'il opere par eux, pouuant se seruir d'autres moyens, quand il luy plaist, qui ne sont pas moins propres ny moins efficaces pour cette fin. Ainsi nous voyons dans l'Histoire Ecclesiastique, qu'il en a rendu quelques-vns celebres par vne vocation toute extraordinaire, & par vne maniere de vie fort élevée au dessus du commun, & plus Angelique qu'humaine, pour laquelle ils sont l'objet de la veneration, aussi-bien que de l'admiration de tous les fidèles.

Il a voulu que le seul Martyre sans aucun autre effet miraculeux, en ait Canonisé vn grand nombre d'autres ; & que plusieurs par vne voye differente, se soient rendus illustres & recommandables dans l'Eglise, par leur érudition & doctrine toute singuliere & toute Sainte.

¶ Mais pour son Seruiteur Vincent de Paul (s'il est permis de penetrer dans les secrets de sa Prouidence) il semble qu'il ait vou-

lu par vne conduite toute speciale, & non moins merueilleuse, se seruir de ses abbaïssemens pour le releuer, & de sa profonde humilité; pour le rendre plus digne d'honneur & de veneration dans son Eglise: en sorte qu'en cet humble Prestre se trouue particulièrement verifié ce que I E S V S - C H R I S T a dit: *Que celuy qui s'humilie, sera exalté.*

Certainement si d'un costé l'on considere avec quelque attention le mépris que M. Vincent faisoit de luy-mesme, & le desir continuel qu'il auoit de passer pour vn homme de neant, pour vn pauvre seruiteur inutile, pour vn miserable, pour vn abominable pecheur, tel qu'il se disoit; Et que d'autre part on regarde les choses extraordinaires & presque incroyables qu'il a plú à Dieu faire par son moyen, on sera obligé de reconnoistre que si ces choses ont reüssi avec vne telle benediction, cela n'est pas venu de l'industrie ny de la vertu de l'homme, mais que ce sont des effets d'une conduite toute particuliere de la Sageesse & de la Puissance de Dieu, & presque autant de miracles operez par sa bonté, pour témoignage qu'il agréoit & approuuoit ce que son fidèle Seruiteur entreprenoit & faisoit pour son seruice.

Car n'y a-t-il pas sujet de tenir pour vne chose en quelque façon miraculeuse, que le fils d'un simple Païsan, né dans l'obscurité de la plus basse condition qui se trouue parmy les hommes, élevé d'une maniere toute rustique à la garde des bestiaux, & après réduit dans vn mal-heureux esclavage, & qui s'est toujours tenu caché, autant qu'il a pú, dans l'ombre d'une vie commune & abjecte, ait, nonobstant tout cela, paru dans l'Eglise comme vn nouveau Soleil, qui a éclairé vn nombre presque innombrable de pauvres Ames, qui gisoient dans les tenebres & dans l'ombre de la mort, comme parle vn Prophete, c'est à dire, qui passoient toute leur vie dans vne effroyable ignorance de Dieu, & des choses necessaires à leur salut, & que non seulement il ait éclairé, mais aussi échauffé & viuifié par les ardeurs de son zele; vne infinité de personnes qui estoient mortes à la vie de la grace, & comme enseuclies dans le peché, & rallumé dans les cœurs de plusieurs autres le feu du diuin Amour.

Qu'un simple Prestre sans Benefices, sans biens extérieurs, & sans aucun pouuoir ny autorité dans l'Eglise, ait sceu remedier efficacement à vn tres-grand nombre de dereglemens qui se trouuoient dans le Clergé; & qu'il ait fait sur ce sujet, & heureusement conduit à chef dedans & dehors le Royaume de France; ce

que les plus grands Prelats & les plus zelez eussent à peine resolu d'entreprendre dans leurs propres Dioceses, & dans les lieux dependans de leur jurisdiction, avec toute leur auctorité & tous leurs grands reuenus?

Qu'un homme pauvre & dénué de tous moyens & de toutes commoditez, ait trouué le moyen de secourir & d'assister dans leur extrême necessité les Pauvres, non d'une seule Ville, mais de plusieurs Prouinces entieres; non pendant quelque partie d'une mauuaise saison, mais durant un grand nombre d'années; & que pendant tout ce temps, il ait procuré qu'ils fussent pourueus de ce dont ils auoient besoin pour leur nourriture, vetemens & autres necessitez: qu'il ait remis en état les Eglises ruinées par les Gens de guerre, les fournissant d'ornemens: qu'il ait procuré aux Prestres & aux Curez la subsistance necessaire: qu'il ait pourueu de medicamens & de nourriture, un nombre presque infiny de pauvres malades, répandus de tous costez dans la pluspart des Villages de France, Sauoye, Italie & plusieurs autres Prouinces encore plus éloignées; & cela non pour un peu de temps, mais depuis plus de trente ans, & qu'il ait trouué un fonds inépuisable pour continuer toujourns ces assistances, autant que les Confrairies de la Charité, qu'il a instituées, dureront?

Enfin, qu'un homme de la plus basse naissance, qu'il n'a point cachée, mais qu'il a publiée par tout, qui se declaroit un pauvre ignorant, qui ne faisoit paroistre aucun talent exterieur qui le rendist considerable, qui n'a jamais composé aucun Liure ny presché en aucune Chaire celebre, & qui a plütoft fait tout ce qu'il a pü pour se tenir caché, ou pour se rendre vil & méprisable; que nonobstant tout cela cet homme inconnu ait acquis vne reputation qui s'est répandue presque par tout le monde, qu'il ait esté honoré & recherché des plus grands, & mesme appelé dans les Cabinets & dans les Conseils des Souuerains?

Certainement, celuy qui pesera bien toutes ces choses, sera obligé de reconnoistre que la main du Seigneur a esté avec son fidèle Seruiteur, pour operer toutes ces merueilles, & que la vie, la conduite, les œures & les succès des entreprises de M. Vincent, ont esté des ouurages singuliers de la sagesse & de la puissance de Dieu, qui sçait, quand il luy plaist, faire sortir la lumiere des tenebres, & tirer du neant ce qu'il y a de plus grand & de plus éclatant dans l'Vniuers.

Aprés tout, le Lecteur trouuera icy un ample sujet de glorifier

372 LA VIE DV VEN. VINCENT DE PAVL.

Dieu, & de le benir de tous ces grands exemples de Vertu qu'il luy a mis deuant les yeux en la personne de son fidele Seruiteur. Saint Gregoire de Nyffe parlant de Saint Ephrem, disoit, que Dieu l'auoit mis sur la terre comme vn grand Luminaire pour éclairer le monde, ou bien comme vne haute colonne viuante & animée, pour montrer aux hommes les sentiers de la Vertu & de la Sainteté, à la façon de ces Mercures que l'on posoit sur les grands chemins; & nous pouuons, avec toute sorte de raison; dire le mesme de Monsieur Vincent: C'est Dieu qui l'a fait naître, & qui l'a donné à son Eglise pour luy procurer plusieurs grands biens, mais particulièrement pour y laisser l'exemple de la sainte Vie, comme vne adresse assurée pour connoistre le chemin qui conduit à la solide perfection; afin que par cette veüe on fust excité à prendre cette route, & à marcher à la faueur d'vn si bon guide; entrant dans ses sentimens, embrassant ses maximes, & cherchant à son imitation, auant toute autre chose, le Royau-me de Dieu, l'accomplissement de ses volonteZ, & l'accroissement de son honneur & de sa gloire.

F I N.